

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

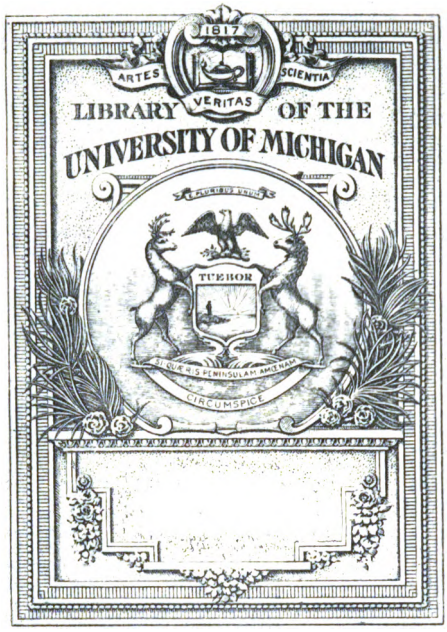
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Revue des bibliothèques et archives de Belgique

Digitized by Google



Digitized by Google

Z
671
.R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES

DE BELGIQUE

---

publiée par

L. STAINIER

ATTACHÉ A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

avec la collaboration de

O. GROJEAN

ATTACHÉ A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

J. CUVELIER

SOUS-CHEF DE SECTION AUX ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

et le Concours des principaux Bibliothécaires et Archivistes du Pays.

ANNÉE 1903

DES PRESSES DE JULES LEHERTE-COURTIN A RENAIX.

Digitized by Google



Digitized by Google

Libr.
Nijhoff
12-16-32
26885

Table des Matières.

ALVIN (F.) — Le Cabinet des médailles de l'Etat à la Bibliothèque royale de Belgique, I à III. 22, 172, 396.
— La Collection Van Schoor au Cabinet des Médailles de Bruxelles. . . . . 246.
BAYOT (A.) — Un manuscrit du Livre de Baudouin de Flandre . . . . . 361.
BERGMANS (P.) — La bibliothèque du Comte de Nédonchel. 177.
BOSMANS (H.) — Sur un pamphlet concernant les travaux à effectuer au port d'Ostende, publié en 1660 à Bruxelles. Note bibliographique. . . . . 287.
CUVELIER (J.) — Les Archives . . . . . 6.
— Le nouveau règlement des Archives communales de Bruges . . . . . 292.
— Répertoire méthodique des publications d'archives, I et II. . . . . 221, 353.
D'AWANS (R.) — Les Archives et la Bibliothèque communale de Malines . . . . . 384.
DELSTANCHE (A.) — Pierre Caron, relieur gantois du XVI^e siècle . . . . . 101.
DES MAREZ (G.) — Notice sur les documents relatifs à Michel-Florent Van Langren... conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles . . . . . 371.
D'HOOP (A.) — Les anciennes Archives de l'église collégiale de Léau . . . . . 306.
DIRECTION (LA). — A nos lecteurs . . . . . 1.
GROJEAN (O.) — La bibliothèque de Henri Delmotte . . 184.
— Le Jubilé de M. Léopold Delisle . . . 34.
HANSAY (A.) — Les Archives de l'Etat à Hasselt . . . 249.
LALOIRE (E.) et LEFÈVRE (E.) — Les Archives générales du Royaume à Bruxelles. Tableau synoptique des Archives . . . . . 28.
LEFÈVRE (E.) — Voy. Laloire et Lefèvre.
MICHAËLIS (H.) — Les Archives de l'Etat à Arlon. Aperçu des collections . . . . . 279.
NÉLIS (H.) — Les Archives des prieurés de Val-St-Martin, à Louvain et de Trône-Notre-Dame, près de Grobbendonck . . . . . 73.

Digitized by Google

— Le commencement de l'année au premier janvier, dans les Registres aux actes de l'Université de Louvain, au moyen âge . . . . . 240.
— Commentaires sur les Coutumes d'Alost . 320.
PARIS (L.) — La bibliothèque Wittert . , ... , . 297,
— Les Bibliothèques allemandes depuis 30 ans. Leur situation financière . . . . . 187.
STAINIER (L.) — Bibliographie des bibliographies (I à IV). feuillet rose du fasc. I, 137, 271, 450.
— Le IIIe centenaire de la Bibliothèque Bodléienne . . . . . 36.
SURY (C.) — La bibliothèque de l'Institut de Sociologie Solvay . . . . . 227.
TIBERGHIEN (A.) — Quelques mots sur les commencements de la typographie russe : la seconde impression moscovite . . . . . 143.
TOURNEUR (V.) — Le Catholicon breton . . . . . 312.
VAN BASTELAER (N) — La gravure primitive et les peintres de l'Ecole tournaisienne . . . . . 89.
VAN DEN GHEYN (J,) — Anciennes bibliothèques de Belgique 379.
VAN DER MYNSBRUGGE (E.) — Autour d'une lettre en original du tsar Boris Godounof à l'empereur Rodolphe II. 394.
VANNÉRUS (J.) — Ce que l'on trouve dans les reliures des anciens registres . . . . . 96.
— Le dépôt des Archives de l'Etat à Anvers. Aperçu des collections . . . . . 151.
WOTQUENNE (A.) — Etude sur l'*Hortus Musarum* de Pierre Phalèse . . . . . 65.

Bibliographie. — I. *Comptes rendus.*

ANNUAIRE de l'imprimerie Belge, 1903 . . . . . 123.
ANSTRUTHER (E.) — The Bindings of to morrow . . . . . 198.
BERGMANS (P.) — Clément Perret, calligraphe bruxellois du XVIe siècle . . . . . 119.
— Six anciennes reliures flamandes . . . . . 50.
BERLIÈRE U) — Aux archives vaticanes . . . . . 251.
BIBLIOTECA VATICANA. — Le miniature del Pontificale Ottoboniano (codice Ottob. 501). . . . . 321.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — Département des Imprimés Liste des périodiques étrangers . . . . . 43.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE. — VIe rapport annuel. 1900-01. . 253.
BIBLIOTHÈQUE ROYALE — Salle des Périodiques. Catalogue des ouvrages périodiques mis à la disposition des lecteurs . 43.
BROWN (J. D.) — Manual of bibliotheconomy . . . . . 403.

Digitized by Google

CARDOEN (E.) — Inventaire sommaire des Archives des corps de métiers et serments de Brabant . . . . . 332.
CATALOGUE de la bibliothèque centrale du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . . 326.
CAVALIERI (P. FRANCHI DE'.) — Voy. Vâtasso et Cavalieri.
COCKERELL (D.) — Bookbinding and the Care of Books . . . 407.
CRIVELLARI (G) — Alcuni cimeli della Cartografia medievale esistenti a Verona . . . . . 259.
CLARK (J. W.) — The Care of Books. . . . . 117.
CONGRÈS provincial de la Société bibliographique, 1900 . . . 254.
COPINGER (W. A.) — Supplement to Hain's repertorium bibliographicum . . . . . 197.
CUVELIER (J.) — Inventaire des Archives de l'abbaye de Val-Benoît-lez-Liège . . . . . 328.
DE BREYNE (E.) — Inventaire sommaire des Archives de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas, conservées à Bruxelles . 126.
— Voy. Gaillard et De Breyne.
DEVILLERS (L.) — Inventaire analytique des Archives des Etats du Hainaut . . . . . 329.
DUMONT (J.) — Le livre avant et depuis l'invention de l'imprimerie. 45.
ENSCHÉDÉ (J. W.) — De Boekletter in Nederland . . . . . 327.
FRUIN (R.) — Het Archief der O. L. V. Abdij te Middelburg . . 424.
GAILLARD (A.) — Inventaire des mémoriaux du Grand Conseil de Malines . . . . . 333.
GAILLARD (A) et de BREYNE (E.) — Inventaire des Archives de la secrétairerie d'Etat et de Guerre . . . . . 198.
GAMBLE (W.) — Penrose's pictorial Annual. The Process Year Book, 1902-03. . . . . 122.
GASS (J) — Strassburgs Bibliotheken . . . . . 258.
GHELLINCK-VAERNEWIJCK (Vte de) — La reliure flamande au XVe siècle . . . . . 49.
GRAESEL (A.) — Handbuch der Bibliothekslehre . . . . . 408.
GREENWOOD (T.) — Edward Edwards : The chief pioneer of municipal public libraries . . . . . 120.
GUIDE to the search department of the Patent office Library . . 324.
HETTLER (A.) — Adressbuch der wichtigster Archive Europas. . 423
HOULBERT (C.) — Les insectes ennemis des Livres . . . . . 323.
INKSTER (L.) — The Library Association Year Book, 1903 . . 199.
JELLINEK (A. L.) — Bibliographie der Vergleichenden Literaturgeschichte . . . . . 326.
KEYSSER (A.) — Mittheilungen über die Stadtbibliothek in Coeln, 1602-1902. . . . . 200.
LACOMBE (P.) — Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle . 199.
LIST (SUBJECT) of works on Architecture and building Construction in the Library of the Patent office . . . . . 325.
LIST (SUBJECT) of works on the mineral industries and allied sciences in the Library of the Patent office . . . . . 407.

Digitized by Google

MAETERLINCK (L.) — Le genre satirique dans la peinture flamande. 411.
MAIRE (A.) — Répertoire alphabétique des Thèses de doctorat ès lettres des Universités françaises. . . . . 327.
MATTHIEU (E.) — Bibliographie Athoise : Jean Maes père, Jean Maes fils. . . . . 44.
MAZEROLLE (F.) — Les médailleurs français, du XV^e siècle au milieu du XVII^e siècle . . . . . 421.
MEINSMA (K. O.) — Middeleeuwsche bibliotheken . . . . 334.
OLSCHKI (L.) — Monumenta typographica. Catalogus LIII . . 325.
PER LA STORIA del libro in Italia nei secoli XV e XVI . . . 258.
PIETAS OXONIENSIS in memory of Sir Thomas Bodley and the foundation of the Bodleian Library. . . . . 121.
PINGRENON (R.) — Les livres ornés et illustrés en couleur depuis le XV^e siècle en France et en Angleterre . . . . 254.
POTTER (A. C.) — Descriptive and historical notes on the library of Harvard University . . . . . 406.
PULITI (G.) — Per le biblioteche . . . . . 201.
REPORT of the librarian of Congress, 1902. . . . . 321.
RUDELSHEIM (M.) — Repertorium van de Artikels betrekking hebbende op de Germaansche Philologie in de belgische tijdschriften . . . . . 326.
SELL (H.) — Dictionary of the World's press, 1903 . . . . 324.
SERRUYS (D.) — Catalogue des manuscrits grecs conservés au gymnase grec de Salonique. . . . . 423.
SOLBERG (TH.) — Copyright in England . . . . . 122.
SOMVILLE (E) — Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique . . . . . 409.
SPOELBERCH DE LOVENJOUL (V^te DE). — Bibliographie et littérature. 410.
STORNAJOLO (C.) — Bibliothecae apostolicae Vaticanae... codices Urbinates latini. I. . . . . 250.
SURY (CH.) — Le Catalogue de la bibliothèque de l'Université libre de Bruxelles . . . . . 411.
VATASSO (M.) e CAVALIERI (P. FRANCHI DE'). — Codices Vaticani latini. I . . . . . 250.
VEREIN DER SCHWEIZERISCHEN PRESSE. Jahrbuch 1902 . . . 254.

Bibliographie. — II. *Revue des Revues.*

Archievenblad (Nederlandsch), 341. — Archives (Bâtiments et organisation). 433. — Archives et bibliothèque de l'abbaye de Bethléem ou de Bélian à Mesvin-lez-Mons, 427. — Archives (Comment on déménage un dépôt d'), 436. — Archives communales de Bruxelles (Rapport), 434. — Archives communales néerlandaises, 211. — Archives (Education scientifique du personnel des dépôts d'), 434. — Archives de l'Eglise réformée néerlandaise, en 1902, 212, 341. — Archivistes allemands (III^e réunion des), 212. — Archivistes néerlandais (XI^e réunion des), 210.

Bibliographie (La) et la documentation, 420. — Biobibliographie (Une)italienne, 263. — Bibliophagie, 128. — *Bibliotheca neerlandica manuscripta*, 209. — Bibliothèque (Une) au XIII^e siècle, 262, — Bibliothèque de Bossuet, 429. — Bibliothèque du Pape Hilaire, 212. — Bibliothèque (Nouvelle) publique de Posen, 262. — Bibliothèque de Renan, 430. —

Digitized by Google

Bibliothèque du Rouge cloître, 337. — Bibliothèque Vaticane (Le feu à la), 433. — Bibliothèques ambulantes, 428. — Bredero (Chanson de), 209. — Bréviaire de Philippe-le-Bon, 128.

Cartes à jouer, 128. — Cartes géographiques (Pour cataloguer les), 209. — Cartographie en Amérique, 431. — *Catalogue (Le) international de la littérature scientifique*, 206 — Catalogues (Impression des), 427.

Emblemata de J. Sambucus (Editions plantiniennes des), 124. — Estampe de 1418 et la validité de sa date, 207.

Feuersnoth (Origines légendaires de), 127.

Histoire militaire (Recherches à Gouda), 341.

Incunables néerlandais, 208. — Insectes ennemis des livres, 125. — Inventaire sommaire des Archives départem. du Nord, à Lille, Archives civiles, sér. B. (Table des noms de lieux), 261.

Jehan de Liége, 339.

Library (The), 125.

Magazine (The Burlington) for connoisseurs, 202. — Majuscules dans les titres de Catalogue, 205. — Manuscrits syriaques de la bibliothèque Vaticane, 261.

Ouvrages à suites, Périodiques (Classement), 337.

Pseudonymes et devises, 124, 338. — Public (L'archiviste doit-il aider le), 435.

Rabelais (Un prétendu V^e^ livre de), 429 — Registre de Philippe Auguste (Rature dans un), 435, — Registres (Les anciens) de baptême, de mariage, de décès, 211. Registres du Trésor des chartes (Le plus ancien inventaire des) et les registres de chancellerie, 339. — Reliure (La) dans les bibliothèques, 126, 205.

Saint Laurent et les bibliothèques, 126. — Satire (La) animale dans les manuscrits flamands, 208.

Tijdschrift voor Boek-en Bibliotheekwezen, 123.

Van de Velde (Willem), 125. — Verhoeven (Abraham), 124.

Wierix (Les), 127.

Zapon (Le) 208, 211, 340.

Chronique des Bibliothèques et Archives.

I. — *Bibliothèques.*

Angleterre, 218.

Beauvais, 132. — Berlin, 348. — Blois, 59. — Bruxelles, 52, 54, 129, 264.

Calcutta, 348. — Châteaudun, 59. — Courtrai, 55

Danemark, 132. — Dublin, 59.

Gand, 55, 442. — Glasgow, 133. — Goettingue, 134, 348.

Helsingfors, 266.

Leipzig, 59. — Liége, 56, 58, 131. — Londres, 443. — Louvain, 58, 130, 443. — Lyon, 349.

Marseille, 60.

Northampton (U. S. A.), 444.

Paris, 60, 61, 134, 135, 218, 219, 266, 267, 349, 445. — Pittsburg, 219.

Rome, 135, 445. — Russie, 220.

Uccle, 213.

Weimar, 220.

Zurich, 350.

Digitized by Google

II. — *Archives.*

Bruges, 437. — Bruxelles, 52, 129, 215, 263, 342, 343, 440.
Gand, 217.
Hasselt, 56, 265.
Liége, 58 131. — Louvain, 266.
Malines, 59. — Mons, 343.
Paris, 349.
Saventhem, 266.

Notes & Documents.

Annuaire international des Sociétés savantes, 447.

Bibliographie de l'Histoire de France depuis 1789, 446. — Bibliothèque d'Alexandrie (Destruction), 351. — Bibliothèque pour bibliothécaires, 446. — Bücher (Incident Karl), 448.

Carnegie et les bibliothèques, 268. — Comité d'études photochromiques de Paris, 269. — Cours pour dames bibliothécaires, à Berlin. 446. — Curiosité (Une) bibliographique, 447.

Dictionnaire Universel de Larousse (Quelques mots sur le), 447.

Ex-Libris (Curieux) liégeois, 268.

Hamlet (Première édition), 446.

Journaux (Conservation des), 350.

Livre (Comment on ouvre un), 268

Manuscrit grec (Le plus ancien) connu, 268.

Musée Condé, à Chantilly Catalogue des livres imprimés), 350.

Paléographie néerlandaise (*Manuel de*), 267.

Papyrus (Nouveaux) découverts à Oxyrrhyncos, 351.

Revue des Deux Mondes (Tables de la), 270.

Types grecs de Robert Estienne, 352,

Actes officiels.

Archives de Bruges (Classification), 62.

Archives de Hasselt (Classification), 62.

Bibliothèques des Universités de l'Etat (Barème des traitements du Personnel), 136.

Examen de Candidat-Archiviste (Modification à l'arrêté organique), 353.

Personnes citées dans les actes officiels :

Alvin (F.), 63. — Ballieux (H.), 62, 352. — Bayot (A.) 63, 271, 352. — Body (A.) 449. — Brassinne (J.), 63, 449. — Brouwers (D.), 136. — Carlot (A.), 62, 353. — Collard (A.), 63, 271. — Defrécheux (Ch.), 220. — Defrécheux (J.), 137. — Delmer A.), 449. — Delstanche (A.), 63, 271. — Dewalque (E.) 352. — Fairon (E.) 62, 63, 136 — Fayen (A.), 63. — Flament (A. J. A.), 449. — Gielen (A.) 62, 136, 353. — Gille (V.), 220. — Gittens (F.), 271. — Gobert (Th.), 449. — Goffin (L.), 63, 271, — Hansay (H.), 136 — Lahaye (L.), 449 — Lavallée (L.), 62. — Lhonneux (J.), 63, — Maton (J.), 63. — Mees (J.) 62, 352. — Petit (J.), 64. — Pick (R.), 449. — Picqué (C.), 62, 64. — Poncelet (Ed.), 64, 449. — Schmitz (E.), 352. — Straven, 62, 136. — Tourneur (V.) 352. — Van Cloemputte, 352. — Van de Casteele, 64. — Van den Bussch (S.), 137. — Van den Gheyn (J.), 64. — Van den Haute (C.), 449. — Vander Haege, 64. — Van der Haeghen (F.) 64. — Vannérus (J.), 62. — Van Neuss (H.), 136. — Verkooren (A.) 64. — Verriest, 62. — Wotquenne (A.), 220.

Digitized by Google

A NOS LECTEURS

Toute revue qui voit le jour, affirme nettement sa raison d'être, son droit à l'existence, proclamant bien haut qu'elle vient combler une lacune et répond à des nécessités littéraires, scientifiques et sociales, qui jusqu'à ce jour n'avaient point été satisfaites. Si pareille assertion n'est pas toujours ratifiée par le suffrage du lecteur, elle sert du moins à entretenir l'enthousiasme des fondateurs et des collaborateurs de l'œuvre nouvelle.

Malgré la banalité de ces déclarations, nous les formulons à notre tour. Nous avons la conviction — puisse-t-elle n'être pas illusoire — qu'une *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique* a un rôle utile à remplir dans le développement littéraire et scientifique de notre pays. Aussi bien, l'idée à peine émise a rencontré le plus chaleureux accueil ; il semble qu'elle répondait à un désir que plusieurs avaient dès longtemps caressé au fond de leur pensée. De toutes parts les encouragements sont venus à notre projet, des collaborateurs nombreux, autant que distingués, lui ont déjà promis leur concours. Et avant même que notre œuvre soit née, une fée bienfaisante, quoique peu suspecte de tendresse exagérée à l'égard des enfants mal conformés, a daigné prononcer sur son berceau des paroles de cordiale bienvenue. (1)

Il faut dire maintenant ce que nous voulons entreprendre et de quelle façon nous entendons réaliser ce que nous avons en vue.

La Belgique, pour restreint que soit son territoire, renferme des bibliothèques remarquables et de riches dépôts d'archives. Il y a trois bibliothèques de l'État : la Bibliothèque royale de

(1) Voir *Archives Belges*, 1902, p. 211.

Digitized by Google

Belgique à Bruxelles et celles des deux Universités de Gand et de Liége. Les Universités libres de Louvain et de Bruxelles et la Société des Bollandistes au Collège Saint-Michel, à Bruxelles, possèdent des collections de livres et de manuscrits célèbres. Plusieurs villes, Anvers, Bruges, Tournai, Namur, Ypres, Mons, Courtrai ont, à des points de vue divers, des bibliothèques importantes. On peut citer encore certains établissements privés, comme les Séminaires de Malines, de Tournai, de Bruges, de Liége et de Namur, le Collège des Jésuites à Louvain, les abbayes de Tongerloo, d'Averbode, de Westmalle et de Maredsous. Quelques-uns de nos Ministères sont aussi riches en livres; nous signalerons surtout ceux des Affaires étrangères et de l'Instruction publique, de l'Industrie et du Travail. L'Académie royale de Belgique, le Palais de justice et le Conservatoire royal de musique à Bruxelles et le Musée Plantin à Anvers ont réuni de précieuses collections. Si le nombre des cabinets d'amateurs et de bibliophiles a considérablement diminué depuis un quart de siècle, il en reste quelques-uns encore. Nous citerons ici seulement ceux de la sérénissime maison d'Aremberg à Bruxelles, de M. le C^te^ de Theux de Montjardin, de M. Jules Vandenpeereboom à Auderlecht et de M. le V^te^ de Ghellinck Vaernewyck à Elseghem.

Tout aussi importants sont nos dépôts d'archives. L'Etat a sous sa direction les Archives générales du Royaume à Bruxelles et les dépôts provinciaux d'Anvers, d'Arlon, de Bruges, de Gand, de Hasselt, de Liége, de Mons et de Namur. En outre, la plupart des villes ont de remarquables collections de documents, telles Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, Tourn i, Saint-Trond. Plusieurs institutions ecclésiastiques ou monastiques ont gardé de précieux restes de leurs anciennes richesses, comme l'archevêché de Malines, l'abbaye de Parc, près Louvain, l'église Sainte-Gudule à Bruxelles, l'abbaye de Messines, près d'Ypres, l'hôpital de Grammont et bien d'autres.

Cette rapide énumération, très incomplète d'ailleurs, suffit à constater que notre pays ne le cède guère à d'autres pour le

Digitized by Google

nombre et la valeur de ses bibliothèques et de ses dépôts de documents historiques.

Mais ces trésors sont-ils assez connus et appréciés comme ils le méritent ? Malgré les travaux respectables dont nos bibliothèques et nos archives ont été l'objet, il reste, dans cet ordre d'idées, une œuvre considérable à réaliser. Sans doute nos premiers bibliothécaires et archivistes ont eu à cœur de faire connaître les établissements qu'ils dirigeaient, et nous avons eu ainsi, pour ne citer que quelques ouvrages principaux relatifs aux bibliothèques, l'*Annuaire de la Bibliothèque Royale de Belgique,* du B^on^ de Reiffenberg, l'*Histoire des bibliothèques en Belgique,* par Namur, les travaux de Voisin, du B^on^ de Saint-Genois, de Laude, de Grandjean et Helbig sur les bibliothèques de Gand, de Bruges et de Liége.

Le *Bulletin des Bibliophiles,* continué par le *Bibliophile belge,* a, dans une large mesure, contribué à mettre en relief les richesses de nos dépôts. Encore une fois nous ne pouvons songer à dresser ici la liste exacte de ces travaux, et nous signalons au zèle de quelqu'un de nos collaborateurs, l'intéressant travail à exécuter d'une bibliographie complète de tous les ouvrages, articles ou notices qui ont paru sur nos bibliothèques et nos archives.

Toutefois, il faut bien le dire, depuis que ces travaux ont vu le jour, nos bibliothèques ont reçu des accroissements considérables, souvent ignorés non seulement du grand public, mais de ceux mêmes qui auraient intérêt à les exploiter.

Nous voulons donner aux bibliothécaires, aux archivistes et aux travailleurs de notre pays, un organe de publicité où ils soient rapidement informés de tout ce qui intéresse leur profession, la vie et l'histoire de nos bibliothèques et de nos archives, où soient signalées les nouvelles acquisitions de livres et de documents, ou les études auxquelles ils ont donné lieu. Aujourd'hui ces renseignements sont éparpillés dans les revues les plus disparates, et il n'est point rare qu'on les apprenne en Belgique par l'information de quelques savants de l'étranger.

Digitized by Google

Il serait hautement désirable de posséder, pour chacune de nos bibliothèques et chacun de nos dépôts d'archives, une monographie succincte, mais précise, qui en refit l'histoire, en définit le caractère spécial et gardât le souvenir des travailleurs illustres quelquefois, plus modestes ailleurs, mais toujours zélés et consciencieux, qui ont contribué à leur développement. Voilà une mine féconde de travaux intéressants pour nos collaborateurs ! Il ne faudrait même pas se restreindre aux établissements actuellement existants. M. l'abbé Balau a montré, dans un travail récent (1), le puissant intérêt qui s'attache à pareil essai de reconstitution. Puissent Saint-Laurent de Liége, Gembloux, Villers, Alne, Saint-Ghislain, Parc, Saint-Martin de Tournai, Corssendonck, Groenendael, Rouge-Cloître et tant d'autres célèbres bibliothèques du passé revivre de la même façon sous nos yeux ? Il y a, là encore, de quoi alimenter pour des années, l'activité de nos collaborateurs.

Nous ne négligerons pas ce qui peut intéresser nos lecteurs dans le mouvement des bibliothèques de l'étranger. On conçoit pourtant que cette partie de nos études sera forcément restreinte et qu'elle sera abordée d'une façon beaucoup plus occasionnelle.

Faut-il dire que notre *Revue* compte accorder une attention spéciale aux questions de méthode, de bibliothéconomie, de technique ? Nous nous garderons pourtant des discussions purement spéculatives et qui ne seraient pas susceptibles d'applications pratiques.

L'histoire du livre, l'origine et les développements de l'imprimerie, surtout en Belgique, l'art de la reliure qui occupa, en ces régions, aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, des ateliers renommés, la conservation et la restauration des manuscrits et des documents d'archives, la biographie des bibliothécaires, des imprimeurs et des bibliophiles les plus célèbres, la description de raretés ou de curiosités typographiques, telles sont, esquissées à grands

(1) *La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques à Liége*, BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. LXXI, 1902.

Digitized by Google

traits, les principales matières de nos recherches et de nos études.

On le voit, bien que délimité à de justes proportions, le champ est vaste et n'attend pour être défriché que des travailleurs de bonne volonté. Ce programme ne saurait porter ombrage à aucune des entreprises scientifiques qui existent déjà dans notre pays ; il exclut tout soupçon de concurrence aux revues bibliographiques publiées en Belgique ; nous nous reprocherions d'amoindrir, si peu que ce soit, l'estime méritée dont elles jouissent ou d'entraver l'influence qu'elles ont légitimement conquise.

Enfin, nous pensons que notre *Revue* rendra surtout service aux bibliothécaires et aux archivistes eux-mêmes. Jusqu'à ce jour, ils sont restés trop isolés les uns des autres, trop indifférents à leurs travaux réciproques. Bruxelles ignore ce que fait la province, et pourtant quand il lui arrive, presque par hasard, de voir autre chose que la Bibliothèque royale, elle est toute surprise de constater qu'elle a encore à apprendre. Nous avons tous à gagner beaucoup au contact plus fréquent, plus intime avec nos collègues, et nous espérons que la *Revue*, organe confraternel, ouvert à toutes les initiatives, contribuera puissamment à ce rapprochement si désirable. Cet heureux résultat est déjà presque atteint ; témoin l'empressement avec lequel presque tous nos bibliothécaires et archivistes se sont groupés autour de l'idée de la *Revue*, dès qu'ils l'ont eu connue.

Un mot encore de la forme extérieure de notre *Revue*. Elle paraîtra tous les deux mois, en fascicule de trois feuilles. Outre les articles de fond, il y aura des comptes rendus bibliographiques de tous les ouvrages et de tous les articles des revues du pays et de l'étranger, rentrant dans le cadre que nous avons tracé. Une chronique tiendra les lecteurs au courant des actes officiels et des communications officieuses relatives aux bibliothèques, aux archives et aux changements dans le personnel.

Digitized by Google

Enfin, nous donnerons la liste des catalogues de livres et de vente particulièrement importants.

Tel est notre programme. A nos dévoués collaborateurs de le réaliser, à l'exemple de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie ; à tous ceux qui veulent bien s'intéresser à notre œuvre de lui accorder leur bienveillant appui.

LA DIRECTION.

LES ARCHIVES.

Les fondateurs de la *Revue des Bibliothèques et Archives* ont fait à l'auteur d'*Archives et Archivistes* (1) l'honneur de lui demander d'exposer, dans ce premier numéro, ses idées au sujet d'une méthode pratique de collaboration pour les archivistes. Il aurait vraiment fallu avoir mauvaise grâce pour ne pas répondre avec empressement à cette invitation flatteuse, d'autant plus que de nombreux collègues — heureux de voir enfin se créer, en Belgique, cet organe indispensable et de pouvoir contribuer de toutes leurs forces à sa réussite — nous ont posé la question : « Comment allons-nous dire tout ce que nous avons à dire ? » En leur qualité d'archivistes, c'est-à-dire d'hommes méthodiques, ils ont compris que pour se rendre vraiment utiles, il importait de se mettre d'accord, dès le début, sur un plan bien déterminé qui facilitât à la fois, la besogne des collaborateurs et les recherches des lecteurs de la *Revue*.

Pour réaliser ce double *désideratum*, déterminons d'abord la situation respective des deux éléments qui entrent en ligne de compte, les archivistes et les visiteurs des Archives.

Que doit faire un bon archiviste pour répondre à sa mission ?

1° Travailler.

2° Rendre son travail utile au public.

Il n'est pas besoin, pensons-nous, de démontrer la nécessité, pour les archivistes, de se conformer à l'immuable loi du travail qui régit le monde.

---

(1) *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, tome 41. Année 1898.

Digitized by Google

Quant à la façon dont l'archiviste peut faire valoir son travail, la solution de cette question touche de près à celle de la « clientèle » même des Archives. Tout en faisant connaître les travaux auxquels doit se livrer l'archiviste pour se rendre utile, nous serons naturellement amené à nous occuper des différentes catégories de personnes qui fréquentent nos dépôts.

En premier lieu, viennent les historiens, érudits ou savants, dont le but est de mettre à la portée du public s'intéressant à notre passé, les documents révélateurs qui, demain, seront l'histoire de Belgique. Ces travailleurs, tant par le désintéressement qui préside à leurs recherches, que par le but élevé qu'ils assignent à leurs travaux, constituent, si j'ose dire, la *crême* de la « clientèle » des Archives. Avant tout, il importe de leur faciliter l'accès de nos dépôts.

Depuis longtemps, les collections de l'Etat leur sont toutes grandes ouvertes. Un certain nombre de provinces et de communes, qui se sont attaché un archiviste, ont suivi cet exemple et depuis que S. S. Léon XIII a pris l'heureuse détermination d'accueillir à bras ouverts, aux riches Archives du Vatican, les travailleurs du monde entier, plusieurs hauts dignitaires de l'Eglise dans notre pays, des Conseils administratifs d'établissements charitables, voire même des particuliers ont décidé de ne pas soustraire plus longtemps leurs archives aux investigations des savants. En présence de ces grands exemples, donnés par les autorités tant civiles qu'ecclésiastiques, il est à espérer que la publicité de *tous* les dépôts d'Archives deviendra bientôt générale et que s'accomplira, en ce domaine aussi, la parole d'un grand homme d'Etat : » La chose publique doit être traitée publiquement ! »

Mais, il ne suffit pas de faciliter aux historiens l'accès des Archives, il faut encore les mettre en état de recourir utilement aux nombreuses collections.

L'archiviste a donc pour devoir de préparer la voie en classant, en inventoriant les archives et en publiant des inventaires. Ce n'est pas le moment de rechercher quelle est la meilleure méthode de classement, bien qu'il semble désormais admis qu'il faut respecter les fonds, ou, comme le disent les

Digitized by Google

allemands, le principe de provenance (Provenienzprinzip), et donner dans l'inventaire une image exacte de l'organisme ou de l'institution, dont on veut faire connaître les archives. C'est là une des nombreuses questions qui pourront être traitées plus tard, avec toute l'ampleur qu'elles comportent.

Pour l'heure, il ne s'agit que de la nécessité d'inventorier les archives et, sur ce principe, nous croyons que tous les archivistes sont d'accord. Lorsque toutes les collections auront été l'objet d'un travail d'inventaire analytique et raisonné, lorsqu'il sera enfin possible de renseigner en quelques instants les historiens sur *tous* les documents que contient un dépôt d'Archives, sur tel personnage marquant, tel grand fait de l'histoire, telle institution, tel rouage, le vœu de cette catégorie de travailleurs sera comblé et nous pourrons nous occuper de donner satisfaction à des clients, moins intéressants assurément, mais non moins nombreux, hélas ! : les généalogistes de profession.

Excusez, je vous prie, cette brusque transition, qui, pour continuer la métaphore, nous force à servir après la *crême* le *lait...battu.*

Un collègue de l'étranger, M. Schweizer, archiviste de l'Etat à Zürich, les appela naguère « les hyènes des Archives » (1), et franchement, lorsqu'on a dû satisfaire leurs caprices pendant quelques années, on est tenté de trouver que l'expression n'est pas trop vive. Et cependant, si le généalogiste professionnel ne peut guère espérer à gagner les sympathies de l'archiviste, il arrive que des recherches généalogiques soient vraiment dignes d'intérêt.

C'est le cas, par exemple, pour le père de famille qui a des motifs sérieux pour chercher à établir sa parenté avec le fondateur d'une bourse d'études. Telles sont encore les investigations, de plus en plus rares heureusement, faites en vue de prouver des droits à l'héritage de quelque oncle d'Amérique.

En attendant que le personnel des Archives puisse se mettre à

(1) Dr Schweizer : *Geschichte des Zürcher Staats-Archives :* « diese Hyänen der Archive, die oft für höchst zweifelhafte Zwecke das ganze Archiv umwälzen möchten. »

Digitized by Google

composer des tables alphabétiques des noms de personnes, pour toutes les collections, comme il en existe dans les Archives communales, pour les registres de l'Etat-civil, il est bon de rechercher les anciens répertoires qui, fréquemment, ont été composés dans cet esprit et de signaler, dans les inventaires modernes, les registres munis de pareilles tables.

La recherche des moyens de nous rendre utiles aux généalogistes nous a fait passer du domaine des intérêts purement scientifiques, à celui des intérêts matériels. Or, comme l'immense majorité du genre humain ne prise une institution que pour autant qu'elle procure des avantages palpables, se traduisant en beaux écus sonnants, il est de notre devoir de faire ressortir le côté utilitaire des Archives et ce d'autant plus qu'il est certes le moins connu. Si le nombre des avocats, qui ont recours aux Archives dans les nombreux litiges relatifs aux propriétés, rentes, servitudes, etc., est déjà considérable, il est certain que les disciples de Cujas ignorant notre existence et le profit qu'ils peuvent tirer de nos collections sont encore légion. La chose, pour déplorable qu'elle soit, n'en est pas moins réelle. Or, il existe, à notre connaissance, des villes où, grâce aux innombrables procès que son intervention a fait gagner ou a évité aux administrations communales, l'archiviste s'est rendu absolument indispensable. Et puisqu'il s'agit ici de prouver, par tous les moyens, l'utilité des Archives, au point de vue des intérêts matériels, on nous pardonnera peut-être de rappeler que, personnellement, grâce à un concours spécial de circonstances, nous avons été amené à rechercher — et à retrouver — des documents d'une importance capitale pour le procès que le Gouvernement belge eut à soutenir contre la commune allemande d'Eupen, au sujet de l'Hertogenwald, procès tranché en sa faveur successivement par le tribunal de première instance de Verviers et par la Cour d'Appel de Liége.

Assurer la jouissance de bourses d'études, établir irréfutablement la parenté avec quelque arrière-grand-oncle aussi inconnu que riche, s'intéresser, à l'occasion, à l'amour de la particule ou du titre anoblissant, et surtout faire gagner des procès, voilà quelle sera la tâche, en dehors de la confection des inventaires,

Digitized by Google

de l'archiviste qui visera à la notoriété, au delà du cercle restreint des historiens. Mais que celui-là même ne se fasse pas d'illusion. Malgré tout, il se trouvera toujours des gens qui ne connaîtront, en fait d'archivistes, que le misérable Astier-Réhu dans l'*Immortel* de Daudet ou George Tesman, l'infortuné mari d'Hedda Gabler, qui passe son voyage de noces dans des dépôts d'archives et fait des études sur l'industrie domestique dans le Brabant au Moyen-âge, pendant que ses vieilles tantes se dépouillent de leur dernier liard pour soutenir son boiteux ménage. Maniaque d'une espèce particulière, l'archiviste restera pour eux, comme l'a dit notre éminent collègue d'Utrecht Me Muller (1), un individu bonasse, brave autant qu'inoffensif, zélé et consciencieux, mais d'une petitesse d'esprit et d'une vanité incommensurables, manquant totalement de sens pratique, borné, sec, démesurément ennuyeux, ne s'intéressant à rien, en dehors de sa petite chapelle, sans cœur et sans intelligence et surtout absolument méprisable aux yeux du beau sexe.

Si la *Revue des Bibliothèques et Archives* n'avait d'autre but que de dissiper quelque peu cette fâcheuse impression dans le public des bibliothèques seules, déjà nous aurions lieu de nous en réjouir et de faire tous nos efforts pour la répandre. Mais elle fera mieux. En nous fournissant l'occasion de faire connaître nos travaux dans cette manifestation vivante et caractéristique de notre civilisation, la Revue, elle changera bien des indifférences en sympathies. « Onbekend maakt onbemind, » dit un vieil adage flamand. Si certains de nos collègues et prédécesseurs ont échappé de leur vivant à la triste destinée d'être ignorés, malgré leurs travaux de bénédictin, c'est à leurs ouvrages historiques proprement dits et non à leurs travaux professionnels qu'ils le doivent. Il est vrai que ceux-ci leur assureront la reconnaissance des générations futures, à une époque où leurs productions synthétiques seront des « rossignols. »

Qu'on ne se méprenne cependant pas sur le sens de ces observations. Nous tenons à déclarer hautement que nous ne voulons, en rien, critiquer, chez l'archiviste, ces travaux d'histoire qui

(1) *Nederlandsch Archievenblad* III, 49.

Digitized by Google

témoignent, pour le moins d'une incontestable activité. Mais, de l'excès du bien résulte parfois le mal et nous croyons que les études spéciales et personnelles constituent, en certains cas, un dangereux écueil que l'archiviste doit éviter. En criant gare, nous nous adressons particulièrement — et nous espérons bien ne pas leur être suspect — à nos jeunes générations d'archivistes qui, grâce à leur formation scientifique à l'Université, peuvent avoir la légitime prétention de devenir des historiens. Malgré l'avis de l'historien Lupi (1), nous pensons qu'il serait dangereux de reconnaitre à l'archiviste le droit de s'adonner à des travaux de synthèse, pendant le temps qu'il doit consacrer au service public. La tâche de l'archiviste, selon nous, doit consister, exclusivement, à faire des travaux d'analyse qu'il mettra à la disposition de l'historien. S'il ne connait point l'esprit de sacrifice, s'il n'ose entrevoir sans frémir le *Sic vos non vobis* du poète, il deviendra peut-être un éminent historien, mais sera toute sa vie un mauvais archiviste. En débutant dans la carrière, il est bon de se munir d'une forte dose d'altruisme. Tenez, voulez-vous connaître le véritable secret du bonheur dans notre métier : Considérez le bonheur comme le dévouement à un rêve ou à un devoir, rendez service à tous et à chacun, dépensez-vous sans compter, faites constamment le bien pour le bien, sans espoir aucun de récompense, et vous goûterez, dans la paix de votre conscience, l'inexprimable joie du devoir accompli, mieux que cela, la suprême satisfaction de vous être rendu utile à votre prochain, de lui avoir procuré le bonheur, la gloire, la richesse peut-être. Et si, dans sa félicité, votre obligé se souvient de vous, s'il vous attribue une part de son succès, réjouissez-vous comme d'une bonne fortune inespérée, car vous aurez la preuve réconfortante que l'homme n'est pas toujours un loup pour l'homme.

Après avoir ainsi répondu aux espérances que l'on avait fondées sur lui, l'archiviste pourra se livrer à ses études de prédilection. Il serait peu raisonnable, en effet, et nous ajouterons même, pratiquement impossible, d'empêcher des docteurs en sciences historiques de s'intéresser aux multiples documents

(1) Clemente Lupi : *Gli archivi et le scuole paleografiche in Francia e in Italia.*

Digitized by Google

qu'ils manipulent, autrement que par l'inscription d'une date ou par la rédaction d'une sèche analyse. Il doit leur être loisible de prendre des notes au cours de leurs travaux de classement et de les mettre à profit en dehors de leurs heures de bureau. Leurs moments de loisir, au cours d'une journée, sont heureusement suffisants pour leur permettre de se créer, par leurs travaux personnels, au bout de quelques années, une place honorable dans le monde des historiens. En résumé donc, l'archiviste doit être, avec le ridicule en moins, le personnage double de certaine comédie célèbre. Pendant ses heures de bureau, il sera l'encyclopédiste de l'histoire, fournissant, tour-à-tour, des renseignements sur les documents du XII^e^ siècle, et sur ceux du XVIII^e^, sur les archives civiles comme sur les archives ecclésiastiques, sur les questions administratives comme sur les questions judiciaires. En dehors du temps qu'il consacre à son service, il pourra se donner tout entier à ses études préférées, qu'elles concernent l'histoire politique ou économique, l'histoire des institutions ou celle des coutumes, la sigillographie ou la diplomatique.

Ces travaux spéciaux, il les publiera, à son gré, dans les revues, recueils et collections qui bons lui sembleront. S'ils se rapportent aux Archives proprement dites, la ***Revue des Bibliothèques et Archives*** les fera connaître avec la plus grande objectivité possible, en laissant aux revues critiques d'historiographie le soin de les juger. Dans ce domaine donc, la ***Revue,*** tout en rendant de sérieux services, n'empiétera pas sur le terrain d'autres périodiques.

Mais, où son utilité apparaîtra avec une clarté lumineuse, où elle répondra à un véritable besoin, c'est dans la large publicité qu'elle accordera aux travaux professionnels de l'archiviste.

Quels moyens avions-nous jusqu'à présent pour les faire connaître ? Les archivistes de l'Etat en étaient réduits à la seule publication des inventaires. C'est là, évidemment, leur plus importante occupation.

Mais on n'ignore pas que la publication d'un seul inventaire sérieux prend généralement des années après le travail de

Digitized by Google

classement et d'inventaire, c'est-à-dire, après l'achèvement du manuscrit, il faut passer par l'adjudication du travail d'impression, laquelle, avec la désignation de l'imprimeur, les demandes d'approbation, la signature du contrat et son enregistrement, dure des mois et des mois. Quant à l'impression du volume en elle-même, l'adjudicataire, qui a soumissionné au plus bas prix possible, se rattrape, généralement, en n'accordant à votre livre que les moments perdus de la journée, et si vous recevez une feuille d'impression tous les mois, vous pouvez vous estimer heureux. Lorsque l'impression est enfin terminée, il s'en faut que votre publication soit mise dans la circulation.

Pour les inventaires sommaires, par exemple, dont on s'occupe beaucoup en ce moment, l'administration attend, avec raison du reste, avant de les distribuer, qu'ils soient en nombre suffisant pour former un volume qui ne courra plus le risque d'être égaré. Bref entre le moment où le travail est commencé et celui où il voit le jour, il s'écoule, au bas mot, un lustre.

Mais l'archiviste n'a pas que des inventaires à publier. Il est d'autres travaux qu'il accomplit et qu'il serait intéressant, pour le public, de connaître. Leur énumération se trouve consignée dans les rapports de fin d'année que les Conservateurs de province et les Chefs de section des Archives du Royaume adressent à l'Archiviste général, rapports que ce haut fonctionnaire condense en un travail d'ensemble, présenté à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique. Voilà de quoi nous justifier devant nos supérieurs hiérarchiques. Mais le public, qui a tout autant d'intérêt, nous dirons même de droit, — puisqu'il paie — à être renseigné, reste dans l'ignorance absolue de ce qui se passe aux Archives. Dans certains pays, en Hollande et en Angleterre, par exemple, le rapport de l'Archiviste général est publié ; il forme un gros volume non dépourvu d'intérêt pour les personnes qui fréquentent les Archives.

En Belgique les archivistes communaux adressent annuellement un rapport au Collège des Bourgmestre et Echevins. Ce rapport est imprimé mais il se trouve perdu au milieu d'une foule de renseignements hétérogènes où l'état de la voirie dispute la place aux considérations sur le dernier emprunt et

Digitized by Google

sur la plus récente exposition d'art culinaire (1). Enfin, depuis quelques années, le *Moniteur belge* contient de temps à autre, en dehors des remerciments aux donateurs d'archives, un relevé des acquisitions faites par les Dépôts de l'Etat.

Quelque louable que soit l'intention qui a présidé au signalement de ces faits dans les publications officielles, nous n'étonnerons personne en disant qu'elles manquent partiellement leur but. On ne peut, en effet, raisonnablement exiger des personnes fréquentant les dépôts d'Archives qu'elles lisent tous les jours le *Moniteur* et tous les *Exposés administratifs* quelconques.

Le groupement de toutes ces utiles indications dans une revue spéciale, avec quantité d'autres, jusqu'à présent totalement négligées, s'imposait donc. Mais comme il est de toute nécessité qu'une méthode rigoureuse soit adoptée dans l'arrangement des renseignements à fournir, comme il importe que le lecteur puisse trouver dans chaque numéro de la *Revue*, à la même place, les indications qu'il désire avoir, nous avons élaboré un plan, qui n'a nullement la prétention d'être complet ni parfait, mais qui, tout en étant susceptible de notables améliorations, pourra, tel qu'il est, répondre au but que nous nous proposons d'atteindre.

* * *

La *Revue* se proposant de publier, dans le courant de l'année, un annuaire contenant la liste de tous les dépôts d'Archives de la Belgique, avec leur situation, les heures d'ouverture des salles publiques, la classe du dépôt (pour les Archives de l'Etat) ainsi que la liste du personnel de chacun d'eux, il suffira de donner dans un *premier article*, pour chaque dépôt, d'après les renseignements suivants sur *a)* les Archives de l'Etat, *b)* les Archives provinciales (2), *c)* les Archives communales, *d)* les Archives d'établissements privés et de particuliers.

(1) Dans la Flandre Occidentale, le Conservateur des Archives de l'Etat, fait connaître chaque année les principales acquisitions faites par son dépôt dans l'*Exposé de la situation administrative de la province.*

(2) Précieuses et, pour ainsi dire, sources capitales pour l'histoire des régimes français et hollandais (1792-1830).

Digitized by Google

1° La liste des collections du dépôt, comprenant l'indication approximative du nombre de registres, portefeuilles et cartons, avec la période de l'histoire qu'elles embrassent et la mention, juxtaposée, des inventaires publiés (1).

2° Les acquisitions faites en 1902 et qu'il faudra distinguer en dons, achats et dépôts.

Les Conservateurs des Archives dressent, actuellement, un inventaire sommaire de toutes les pièces entrant dans leur dépôt. Ces acquisitions, que M. l'Archiviste général était jusqu'à présent seul à connaître, pourront, grâce à la publicité qui leur sera donnée dans la *Revue des Bibliothèques et Archives*, être mises à profit par les travailleurs, dès que les archivistes le jugeront opportun. Nous mettons en premier lieu, sous cette rubrique, les dons, parce qu'il importe de faire sonner haut les noms de nos généreux bienfaiteurs. Il ne se passe guère de jour, sans que les gazettes enregistrent, avec des éloges mérités, du reste, les actes de générosité des Mécènes protecteurs des sciences et des arts. Pourquoi les noms des personnes, cédant à des dépôts publics, des documents presque toujours uniques, intéressant le pays entier, sont-ils passés sous silence ? C'est que les archivistes, en travailleurs modestes et obscurs qu'ils sont, ont toujours eu le grand tort de s'isoler, en quelque sorte, du reste du monde, pour vivre au milieu de leurs ancêtres. C'est encore parce que tout le monde connaît — ou prétend connaître — la valeur d'un tableau, d'une gravure, d'une sculpture, mais que toutes les compétences s'évanouissent dès qu'il s'agit d'une charte ou d'un parchemin quelconque. Il dépend donc de nous, de nous uniquement, que les actes de donation d'archives se multiplient : sachons rendre publiquement hommage à nos bienfaiteurs qui s'honorent et méritent bien de la patrie, en cédant au domaine public des documents précieux qu'ils pourraient lui vendre, parfois au poids de l'or.

Les achats d'archives sont fréquents et varient en importance. Quant aux dépôts, on sait que le Gouvernement a permis aux

(1) Comme on le voit, nous demandons ici les données, quelque peu amplifiées, de LANGLOIS et STEIN, dans leurs *Archives de l'Histoire de France*.

Digitized by Google

communes, qui ne sont pas assez riches pour s'attacher un archiviste, de déposer leurs collections aux Archives de l'Etat tout en en restant propriétaires (1). Les fonctionnaires de l'Etat dressent de ces collections, des inventaires dont un double est remis aux administrations communales et celles-ci peuvent, naturellement, avoir recours, en tout temps à leurs archives. C'est là une disposition que beaucoup de bourgmestres ignorent et qui, si elle était mieux connue, aurait pour effet de sauver de la destruction de nombreux documents.

3° Les découvertes en 1902.

Au cours des travaux de classement et d'inventaire, il arrive souvent que les archivistes mettent la main sur des documents importants que l'on croyait perdus depuis de longues années, ou qui comblent de grandes lacunes dans certaines collections déjà inventoriées. Le signalement de ces pièces présente souvent le plus haut intérêt.

4° Fréquentation du dépôt, nombre de visiteurs, de communications verbales et écrites. Ces derniers renseignements pourront être fournis une fois par an, cette fois-ci pour l'année 1902.

Comme on le voit, ce premier article ne sera guère difficile à composer. Les Conservateurs des Archives de l'Etat, dans les provinces, n'auront qu'à extraire de leur rapport pour 1902, à l'Archiviste général, en leur donnant une certaine tournure, les renseignements pouvant figurer dans le cadre sus indiqué.

* * *

Les articles suivants ne coûteront guère plus de peine, malgré l'abondance des matières à traiter et peut-être bien grâce à cette abondance même, qui permettra à tous les fonctionnaires et employés des Archives de collaborer à notre œuvre. Chaque fois qu'un article de ce genre sera inséré, une note au bas de la page renverra aux articles précédents concernant chaque dépôt et des tirages à part pourront être délivrés aux archivistes;

(1) Cette même mesure a été prise pour le dépôt des protocoles des notaires.

Digitized by Google

au bout de quelques années chacun d'eux pourra ainsi former un volume se rapportant exclusivement à son dépôt.

1° En premier lieu, viendront les modifications éventuelles dans la situation du local, la classe du dépôt, les heures de bureau.

2° Suivra l'indication des inventaires, au fur et à mesure de leur publication. Il sera très utile aussi de signaler ici les inventaires sous presse, avec la date probable de leur apparition. Même, et nous nous permettons d'insister sur ce point, les archivistes pourront, quand ils le jugeront nécessaire, faire connaître les travaux de classement et d'inventaire dont ils s'occupent. Les historiens ont, en effet, le plus grand intérêt à être mis au courant de ces travaux. Ils pourront saisir l'occasion pour demander aux archivistes de bien vouloir leur signaler les documents rencontrés au cours de leurs travaux et se rapportant à l'objet de leurs études. En réalité, cette tradition, qui témoigne au moins d'un excellent esprit de confraternité, se pratique tous les jours, mais vis-à-vis des amis et bonnes connaissances seulement, aux travaux desquels on est initié.

La publicité accordée à nos occupations permettra d'étendre largement ce cadre et, s'il est évident qu'il exigera une attention plus soutenue encore, dans nos travaux, d'autre part, il diminuera le nombre des recherches actuellement demandées à l'Administration et qui prennent une grande partie du temps du personnel, tout en demeurant souvent forcément stériles.

3° Les acquisitions et découvertes trouveront place dans toutes les communications que les archivistes jugeront utile de nous faire. Une fois par an, ils pourront fournir, comme nous l'avons déjà dit, les renseignements relatifs à la fréquentation du dépôt, au nombre des communications verbales et écrites.

4° Une longue série d'articles pourra être consacrée à des travaux sur l'histoire et la composition de chacun des fonds du dépôt. Ils seront précédés d'une notice historique sur l'institution dont on décrit la collection d'archives, notice qui devra être sommaire, parce que la *Revue* n'a pas pour but de donner au lecteur des travaux qui trouveront leur place dans les revues

Digitized by Google

d'histoire. Il suffira de dire tout juste assez, pour que celui qui recourra à la collection décrite, soit à même d'en comprendre l'organisme et le fonctionnement. Quant à la composition du fonds, à la nature des documents que l'on y rencontre, au genre de renseignements qu'il contient, à l'utilité qu'il présente pour les diverses catégories de travailleurs, on ne saurait être assez explicite. (1) Et ici, nous nous permettrons de demander aux archivistes un travail des plus sérieux : nous entendons l'explication claire, précise et nette de certains termes d'un usage local, dont on s'est servi, jadis, pour désigner le contenu de séries entières de registres ou de documents et qui constituent de véritables énigmes, non seulement pour les profanes, mais même pour les archivistes des autres parties du pays. Parler aux travailleurs des Archives du pays flamand de ***registre aux stuits, aux cmbrevures, aux paroffres,*** sans expliquer ces mots, c'est courir au-devant de l'hébètement dans lequel on plongera les wallons, en jonglant avec les termes « ***weezenkamers, staten van goed*** ou ***wetelijke passeeringhen.*** »

Chacun de ces articles se terminera par des références bibliographiques sur les principales publications concernant l'institution dont on décrit le fonds d'archives, qu'elles aient pour objet l'histoire même de cette institution, ou qu'elles aient utilisé avant tout ses archives. (2)

5° Une autre matière qui pourra être traitée pendant de longues années, se rapporte à ce que nous appellerons la partie matérielle, dans un dépôt d'Archives. Elle n'est certes pas la moins importante, car nous y comprenons l'aménagement des locaux d'Archives, les bâtiments, les bureaux, la salle du public, le dépôt, les rayons, tant pour ce qui regarde le caractère pratique de l'installation, que pour les précautions prises contre les dangers d'incendie ou d'humidité. Au moment où l'on se préoccupe, en Belgique, de construire un assez grand nombre

(1) Comme modèle du genre nous proposons : Dr Max Bar : *Geschichte* (et) *Ubersicht über die Bestände des Königlichen Staats Archivs zu Hannover* dans les Hefte 2 et 3 des *Mittheilungen der K. Preussisschen Archivverwaltung* (Leipzig 1900).

(2) Cf, à ce sujet, Ph. Sagnac : *L'histoire économique de la France de 1383 à 1744.* — Essai de bibliographie critique, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 1902 15 octobre et 15 novembre.

Digitized by Google

de nouveaux dépôts d'Archives, il serait désirable de voir les archivistes qui ont fait école, comme ceux qui ont l'occasion de visiter des dépôts d'archives à l'étranger, exposer leurs idées au sujet des conditions que doit remplir, au point de vue matériel, un dépôt d'archives modèle. Puisque les visites des élèves de nos établissements d'enseignement moyen sont décidément entrées dans les mœurs, n'y aurait-il pas lieu, par exemple, d'aménager dans les futurs dépôts, une salle d'exhibition où les documents les plus curieux et les plus intéressants resteraient exposés d'une façon permanente, ainsi que cela se pratique à Paris ? Le jour ne viendra-t-il pas où, comme dans la plupart des dépôts d'Allemagne, et notamment à Düsseldorf, il sera nécessaire de se procurer partout des appareils de photographie et ne conviendrait-il pas, dans cette éventualité, d'y réserver, dès maintenant, la chambre noire indispensable au genre de travaux qui s'effectueront ? Nous posons ces questions, presque au hasard, ne fût-ce que pour montrer combien le terrain est vaste, en ce qui regarde la question des locaux d'archives, et de combien de lumières il convient de s'entourer pour faire une œuvre définitive, répondant à toutes les exigences. Ajoutez-y des échanges d'idées au sujet des diverses manières de confectionner des portefeuilles, des cartons, des rouleaux, des enveloppes destinées à contenir les chartes et de la façon dont celles-ci doivent être disposées ; des vues sur les avantages et et les inconvénients des divers procédés chimiques destinés à faire revivre les écritures ; sur les expériences faites depuis deux ou trois ans en Allemagne et en Hollande, au moyen du Zapon, cette *revalenta arabica* qui doit donner vie et santé à nos vieux parchemins et papiers tombant en poussière (1).

6° Si nous rentrons, un instant, dans le domaine scientifique, nous constatons que les méthodes de classement et d'inventaire peuvent faire l'objet d'intéressantes communications. Il en est de même des conférences données par les Conservateurs des Archives, à l'occasion des visites des élèves des Athénées, et des études sur la vie et les œuvres des grands archivistes, qui

(1) Nous sommes heureux de pouvoir annoncer dès maintenant aux lecteurs de la *Revue* un article sur le *Zapon* par notre collègue M. Laloire.

Digitized by Google

ont illustré notre patrie. Des notes de voyage et de lectures et surtout les découvertes d'archives belges à l'étranger seront accueillies avec reconnaissance, comme du reste toutes les nouvelles intéressant notre métier.

7° Nous voudrions aussi consacrer un paragraphe spécial aux acquisitions à faire par la bibliothèque dont chaque dépôt est pourvu. Il est admis, en principe, que cette bibliothèque doit être, avant tout, un instrument de travail pour les archivistes. Il importe donc qu'elle soit composée judicieusement et que les crédits accordés annuellement aux dépôts par les pouvoirs publics, soient employés avec la plus grande circonspection. Pour tout ce qui regarde les ouvrages d'un intérêt régional, liberté pleine et entière doit être laissée aux Conservateurs des Archives, dans leurs districts respectifs. Mais pour ce qui regarde l'acquisition de recueils généraux, d'ouvrages spéciaux sur les diverses sciences auxiliaires de l'histoire, des échanges de vues sont hautement désirables.

8° Enfin, comme nous visons à être le plus complet possible, nous désirerions voir s'établir une entente, entre les archivistes de province, pour adresser à la *Revue* un compte-rendu sommaire et objectif de toutes les publications, isolées ou périodiques, parues dans leur province et se rapportant aux archives. Déjà, quelques fonctionnaires des Archives générales se sont entendus pour faire le dépouillement des principales revues de l'étranger.

9° Si dans ce programme, assez vaste cependant, il nous était arrivé d'oublier l'un ou l'autre point qui pourrait être avantageusement développé dans la *Revue*, nous comptons sur l'obligeance de nos collègues pour nous les signaler et nous permettre de réparer cet oubli. Il va de soi, du reste, qu'en dehors de ce programme — qui peut être rempli, en grande partie, par chaque dépôt d'Achives pris isolément — il reste un grand nombre de questions libres, du domaine de la paléographie, de la chronologie, de la diplomatique, de la sigillographie, de l'héraldique etc., qui ne devront pas nécessairement être traitées par des archivistes.

Le plan de la *Revue* est assez large pour que puissent être

Digitized by Google

accueillies toutes les bonnes volontés de notre petit pays et même celles de l'étranger.

C'est à cause de cette hospitalité des plus larges, permettant de réserver une place à chacun, que nous nous adressons, plein de confiance, à tous les archivistes, privés ou publics, en leur criant : *Et vestra res agitur !* Assez longtemps nous avons été isolés, ignorés, méconnus ! Trop frappants sont les exemples, trop brillants les résultats obtenus par nos collègues de l'étranger, grâce à leur union, pour que nous cherchions encore à remonter le courant de la coopération qui entraine l'humanité entière, à l'époque où nous vivons. Qui de nous n'a pas été saisi d'admiration devant l'écrasante supériorité de l'industrie allemande qui, tout récemment à Düsseldorf, s'affirma avec tant d'éclat aux yeux du monde étonné ? Et qui, à la vue de ces halls immenses et de ces machines gigantesques n'a été frappé par ce mot magique « Verein » inscrit partout, au fronton des édifices, des tours, des palais ? Il faut être de « langue tixhe » pour bien comprendre la toute-puissance de l'union des forces, de leur inattaquable cohésion, contenues dans le vocable germanique traduit, dans les dictionnaires, par « Société ». Mais, ce n'est pas seulement dans le domaine de l'industrie que l'union de toutes les forces vives produit ces merveilleux résultats. Elle est devenue une loi s'appliquant à tous les domaines. Si nous aussi, nous voulons devenir capables de grandes choses, si nous voulons nous rendre vraiment utiles à nous-mêmes, aux travailleurs et aux pouvoirs publics, unissons nos efforts : la victoire est à ce prix. Que les pouvoirs publics aient un intérêt primordial à voir notre administration se développer, la chose paraît évidente pour qui sait envisager les choses de haut. N'est-ce-pas un des plus grands hommes d'Etat de l'Europe contemporaine, Bismarck, qui a dit que « même au point de vue politique, il y avait un danger à voir la nation perdre le sentiment de son union avec le passé et que ce sentiment ne pouvait être fraîchement entretenu que par l'historiographie, basée sur les sources authentiques ? » (1) Et que

(1) *Mittheilungen der K. Preussischen Archivverwaltung.* Heft I. Leipzig 1900 p. 29.

Digitized by Google

ces paroles n'étaient point des déclarations vaines et platoniques, les évènements allaient se charger de le prouver. Alors que le nombre des publications des Archives prussiennes s'était élevé de 1815 à 1875 à une vingtaine de volumes, le dernier quart du XIX^e^ siècle en vit paraître soixante-quatorze ! Résultat indiscutable de la merveilleuse impulsion donnée aux Archives de son pays, par un homme qui ne fut ni un maniaque, ni un tardigrade.

En Belgique aussi — nous le disons avec une légitime fierté — les pouvoirs publics s'intéressent au développement des Archives nationales :

L'institution de l'examen de candidat-archiviste, le relèvement des traitements inférieurs, l'élévation de deux dépôts à des classes supérieures, en attendant le nivellement général des Archives de l'Etat dans les provinces, l'augmentation des crédits accordés pour la publication des inventaires et pour l'acquisition de documents, l'élargissement du cadre de l'administration par la création à Bruxelles de la section des Archives modernes, l'énumération des accroissements dans le ***Moniteur belge***, sont autant de preuves de l'intérêt et de la sympathie qu'ils témoignent à nos dépôts. Et, comme un bien n'arrive jamais seul, cette sollicitude a exercé sur le personnel la plus heureuse influence. Dans tous les dépôts du pays, il règne une activité fiévreuse, dont il n'est point d'exemple dans le passé.

Pour donner à tant de zèle l'occasion de se manifester et de se faire valoir, la *Revue des Bibliothèques et Archives* arrive vraiment au moment opportun.

JOSEPH CUVELIER.

Le Cabinet des Médailles de l'État à la Bibliothèque royale.

Ainsi que le fait remarquer M. Babelon, dans le grand ouvrage qu'il vient d'entreprendre et dont le premier volume seul encore a paru sur la numismatique grecque et romaine (1),

(1) *Traité des monnaies grecques et romaines.* Paris, 1901, in 4°.

Digitized by Google

il était regrettable, à tous les points de vue, avant la donation magnifique qui lui fut faite naguère de la collection de Hirsch et l'acquisition par l'Etat de la collection du Chastel, que le Cabinet de Bruxelles, d'une richesse incomparable en monnaies et médailles des Pays-Bas, n'eût pas ou presque pas de monnaies antiques.

En effet, s'il est glorieux pour un pays comme le nôtre de posséder les monuments métalliques de son histoire, il faut considérer que la numismatique de la Grèce et de Rome est la plus riche, la plus belle, la plus instructive qui soit au monde, et qu'elle s'adresse à la masse des érudits, tandis que nos spécialités provinciales ne passionnent ou n'intéressent qu'un nombre relativement restreint de collectionneurs et de savants.

Un complément souhaitable à tous égards lui ayant donc été apporté par les deux accroissements que nous avons cités, nous croyons pouvoir dire, sans craindre de nous abuser, que notre Cabinet des Médailles occupe aujourd'hui une place respectable, quoique encore modeste, parmi les établissements similaires de l'Europe. Nous ajouterons même que le numismate qui entreprendra désormais son pélerinage scientifique à travers notre continent, après avoir visité les collections de Paris, de Londres, de Berlin, de Vienne, de Munich, d'Athènes, de Milan, de Florence, de Rome et de Naples, sera en quelque sorte obligé de passer aussi par Bruxelles.

D'après le dernier relevé qui a été fait de ses séries, notre médaillier renferme au-delà de 50.000 pièces qui se répartissent de la façon suivante :

Monnaies	grecques	3460
—	romaines.	4000
—	gauloises.	215
—	mérovingiennes.	102
—	carolingiennes	306
—	impériales allemandes	187
—	du duché de Brabant	1460
—	du comté de Flandre	591
—	du comté de Hainaut	356
—	du comté de Namur	320

Digitized by Google

Monnaies	du comté puis duché de Luxembourg	225
—	de la seigneurie de Tournai . . .	175
—	du comté d'Artois	36
—	du comté de Hollande.	330
—	du duché de Gueldre avec le comté de Zutphen	180
—	du comté et de la seigneurie de Frise	81
—	du comté de Zélande	64
—	de la seigneurie et province d'Overyssel.	43
—	de la seigneurie de Groningue et des Ommelandes	34
—	des trois villes impériales . . .	47
—	de l'évêché de Liége.	673
—	des évêchés d'Utrecht et de Cambrai	220
—	du royaume de Belgique. . . .	180
—	féodales des Pays-Bas.	1015
—	royales de France	510
—	féodales de France.	455
—	des divers Etats de l'Allemagne .	3000
—	de Grande-Bretagne et d'Irlande .	366
—	d'Espagne	155
—	d'Italie	830
—	de Russie.	135
—	d'Amérique et d'Afrique	303
—	musulmanes.	370
—	des Indes et de la Malaisie . . .	693
—	de la Chine et du Japon	616
—	obsidionales.	396
Médailles	des Pays-Bas	3000
—	de Belgique	2000
—	de France	1500
—	d'Allemagne, d'Angleterre, de Danemark, d'Espagne, d'Italie, etc.	

A cette liste viennent s'ajouter encore : 3800 jetons des Pays-Bas, 900 méreaux, ainsi que de nombreuses autres séries qu'il serait trop long d'énumérer ici et qui comprennent environ

Digitized by Google

15000 pièces, parmi lesquelles nous mentionnerons spécialement une suite de deux cent cinquante matrices de sceaux.

* * *

Mais il ne saurait nous convenir de montrer simplement à l'aide de chiffres le développement pris en un certain nombre d'années par la collection dont nous avons aujourd'hui la garde. L'honneur de l'avoir considérablement augmentée et de lui avoir donné une organisation sérieuse revient d'ailleurs à notre savant maître et prédécesseur M. Camille Picqué qui, par son zèle et ses soins éclairés a su l'élever à la hauteur des grands musées. (1) Nous nous sommes imposé une tâche plus complexe et peut-être aussi, croyons-nous, plus utile : celle de mettre d'une manière générale le public à même d'apprécier l'importance des richesses qu'elle contient et surtout l'intérêt que celles-ci peuvent offrir pour les études.

Dans le présent travail nous nous proposons conséquemment de passer en revue toutes les séries du médaillier de l'Etat belge, en donnant un aperçu de chacune d'elles et en signalant spécialement les pièces rares ou curieuses qui peuvent s'y rencontrer.

Tout naturellement notre sujet pourra se diviser comme l'histoire, en trois parties : l'antiquité, le moyen-âge et les temps modernes. Cependant, hâtons-nous de le dire, ces divisions, à cause de la classification qu'il a fallu admettre, ne seront point observées dans leurs limites rigoureuses. L'antiquité comprendra : les monnaies grecques et romaines ; le moyen-âge : les monnaies mérovingiennes et carolingiennes ainsi que le numéraire de nos provinces et des principaux pays d'Europe jusqu'à la Révolution française ; les temps modernes: les monnaies de quelques Etats de formation plus récente, les médailles, les jetons et les méreaux.

(1) En 1876, lorsque M. Picqué en prit la direction, le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale comptait à peine 10.000 pièces.

Digitized by Google

I. — ANTIQUITÉ.

MONNAIES GRECQUES.

Les collections de Hirsch (1900 pièces) et du Chastel (310 pièces) constituent le fonds principal de nos monnaies grecques. Les deux suites, bien que peu nombreuses, se recommandent par la rareté et la beauté des exemplaires.

Dans l'ordre géographique de Strabon, généralement suivi pour le classement, se placent d'abord l'Espagne et la Gaule, puis viennent l'Italie et les différents pays que l'on rencontre en suivant la côte septentrionale de la Méditerranée et en se dirigeant vers l'Asie (1) par la mer Noire.

ESPAGNE.

Les monnaies antiques de la péninsule ibérique appartiennent à diverses catégories. Elles sont ou grecques proprement dites, ou phéniciennes, ou celtibériennes, ou coloniales et municipales romaines. Vingt-quatre villes, situées partie en Bétique et partie en Tarraconaise, ont leur numéraire représenté dans notre médaillier. Ce sont : Carmo (Carmona), Carteia (Rocadillo), Corduba ou Colonia Patricia (Cordoue), Gades (Cadix), Iliberis (Monte Elvira), Ilipa Magna (Alcala del Rio), Irippo (Coripe), Julia Traducta (Antequera et Lucena), Malaca (Malaga), Obulco (Porcuna), Osset (près Romula), Romula appelée d'abord Hispalis (Séville), Sexsi (Almunecar) pour la Bétique, et : Arsa (local. indéterm.), Carthago Nova (Carthagène), Cascantum (Cascante), Castulo (Cazlona), Celsa (Velilla sur l'Ebre), Emporia (Ampurias), Iaca, Ilici (Elche), Osca (Huesca), Sœtabis (San Felipe de Jatisa), Turiaso (Tarazona), pour la Tarraconaise.

GAULE.

Les monnaies de la Gaule se répartissent en trois classes principales : 1° les monnaies purement grecques de Marseille ;

(1) De l'Asie on descend alors vers le sud, et des côtes de la Syrie et de l'Égypte, on gagne par une marche rétrograde le nord-ouest de l'Afrique pour s'arrêter en Mauritanie, c'est-à-dire en face de l'Espagne d'où l'on est parti.

Digitized by Google

2° les monnaies des peuples indigènes, imitées des types grecs ; 3° les monnaies coloniales romaines de Lyon, Nîmes, Vienne et Cavaillon, dans la vallée du Rhône. Les plus anciennes, celles de Marseille remontent à 400 ans avant J.-C.

Le Cabinet de l'Etat possède une vingtaine de drachmes et d'oboles ainsi que plusieurs bronzes de la colonie phocéenne, qui viennent se classer avant 350 et 200 avant J.-C. Les peuples gaulois proprement dits y sont également représentés par le numéraire des Tolosates (1), des Eduens (2), des Santons et Arvernes (3), des Séquanes (4), des Carnutes Cénomans (5), des Turons (6), des Bellovaques (7), des Bituriges, des Pictons (8), des Andécaves, des Armoricains, des Namnètes et des Aulerces-Eburovices, des Véromanduens, des Rêmes, des Atrébates, des Nerviens, des Morins, des Trévires (9) et des Bretons.

La colonie de Lyon y a sa place marquée par une série de bronzes, au revers de l'autel célèbre que les soixante cités de la Gaule érigèrent à Rome et Auguste, et qui furent frappés sous cet empereur, sous Tibère et sous Claude ; celle de Nîmes, par une suite de beaux bronzes au type longtemps inexpliqué du crocodile enchaîné au palmier et aux effigies d'Auguste et d'Agrippa; Cavaillon, par un joli petit bronze offrant la tête casquée d'un héros et celle de la nymphe protectrice de la colonie.

Ajoutons encore à ce qui vient d'être énuméré une intéressante série d'imitations des tétradrachmes de Philippe II de Macédoine, au type du Jupiter Olympien de Phidias, faites par les Gaulois de la Pannonie.

(A suivre). FRÉD. ALVIN.

(1) Monnaies des rois Bitovius et Caïantolus.
(2) Monnaies offrant le nom de Dubnorix, frère de Divitiac.
(3) Petit bronze au nom du chef arverne Vergasillaunos (César, VII. 76).
(4) Hémi-drachme au nom du chef Togirix.
(5) Monnaies des chefs Pixtilos et Vandelos.
(6) Monnaie du roi Cantorix.
(7) Bronzes et statère d'or à la légende CRICIRV identifiée avec le Correus des Commentaires de César.
(8) Hémi-drachme à la légende *Durat Julios*, attribuée à Duratius, affilié à la famille Julia (César, Hirtius, VIII, 26).
(9) Monnaies au nom des chefs Arda et Germanus ; petit bronze frappé par Hirtius, nommé propréteur de la Gaule Belgique par César, pour l'année 44.

Digitized by Google

LES ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME A BRUXELLES.

Tableau synoptique des Archives.

Attachés depuis plusieurs années au service de la salle de travail des Archives générales du Royaume, nous avons souvent constaté la nécessité d'avoir un répertoire synoptique indiquant l'ensemble des collections de documents que possède le riche dépôt de Bruxelles. Les nombreuses personnes qui viennent consulter ces archives ont d'ailleurs exprimé fréquemment le désir de posséder un recueil de ce genre.

L'occasion de combler cette lacune s'est offerte lors de la création de la *Revue des Bibliothèques et Archives*.

Les notices de M. Gachard (1) et la liste publiée chaque année par l'*Almanach royal*, ne répondent plus aux exigences du moment. Les archives ont été fort remaniées, les fonds augmentés, l'ordre de classement interverti.

Il était donc nécessaire de rédiger un nouveau tableau basé sur un récolement général de toutes les collections : C'est ce que nous avons fait.

Afin de donner aux travailleurs une idée de l'importance matérielle de chacun des fonds, nous avons jugé utile d'ajouter à l'indication des époques extrêmes sur lesquelles ils s'étendent le nombre approximatif de documents. Les chiffres indiquent indifféremment et globalement le nombre de cartons, de liasses ou portefeuilles et de registres. Nous n'avons fait d'exception à cette règle que pour les collections de chartes, mises sous enveloppes ; dans ce cas, le chiffre indique le nombre des chartes et non celui des cartons.

Il importe encore de faire observer que la disposition dans laquelle sont rangées les collections répond le plus possible à l'ordre *matériel* où elles se trouvent dans le dépôt, au 1er janvier 1903, sans préjudice pour les classements futurs ni pour des classifications plus raisonnées. Les archivistes auront évi-

(1) GACHARD, *Rappport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur les Archives générales du royaume. 1838. — Tableau synoptique des Archives générales du Royaume, 1866.*

Digitized by Google

demment à cœur de faire connaître aux lecteurs de la revue toutes les transformations qu'ils jugeront utile d'opérer dans ce domaine. Enfin, les inventaires imprimés, que nous signalons en regard des collections, ne se rapportent pas toujours à la totalité des documents de ces collections. Pour ne citer qu'un exemple, les 5 volumes d'inventaires des archives de la Chambre des comptes ne concernent que les registres de ce fonds, et même plusieurs milliers de ceux-ci, retrouvés depuis la publication de ces répertoires, n'ont pas encore été inventoriés.

Le long travail que nous avons entrepris a été mené plus facilement à bonne fin grâce à la participation de la plupart de nos collègues. Nous leur en exprimons ici toute notre reconnaissance.

Puissent les travailleurs trouver dans ce recueil un guide utile et venir puiser davantage encore aux sources si fécondes du dépôt des Archives générales du Royaume.

ED. LALOIRE et E. LEFEVRE.

I^re^ *section.*

Conseil d'Etat. 627 numéros. XV^e^ au XVIII^e^ siècles. — Inventaire sommaire par A. Gaillard.

Conseil Privé. { ancien. 1504 n^os^ (1).
{ nouveau. 2506 n^os^ XVI^e^ — XVIII^e^ s. — Inv. som. par A. Gaillard.

Conseil des Finances. 5100 n^os^ XV^e^ — XVIII^e^ s. — Inv. som. par E. De Breyne.

Conseil du Gouvernement général. 1053 n^os^ 1787-1789. — Inv. som. par E. De Breyne.

République des Etats-Unis belgiques. 208 n^os^ 1789-1790.

Commissariat Civil. 246 n^os^ 1784-1794.

Création du Parc et de la Place royale à Bruxelles. 34 n^os^ XVIII^e^ s.

---

(1) Les archives de l'ancien Conseil privé (1531-1702) sont classées par liasses, d'après les secrétaires. M. De Breyne est occupé à les ranger en cartons, d'après la méthode idéologique.

Digitized by Google

Inauguration des Souverains. 7 nos XVIIIe s.
Chancellerie autrichienne du Pays-Bas. 1050 nos XVIIIe s. — Inv. som. par A. Gaillard et E. De Breyne. (sous presse).
Sécretairerie d'Etat allemande. 600 nos XVIe — XVIIIe s.
Sécretairerie d'Etat et de guerre. 2681 nos XVIe — XVIIIe s. — Inv. som. par A. Gaillard et E. De Breyne. (Sous presse).
Jointe des Monts-de-Piété. 132 nos XVIe — XIXe s.
Jointe de l'administration provisoire du pays conquis. 70 nos. 1793-1794.
Jointe des terres contestées. 209 nos XVIIIe s.
Jointe des Monnaies. 397 nos XVIe — XVIIIe s. — Inv. som. par E. De Breyne.
Jointe des Amortissements. 91 nos 1752-1762.
Jointe des Administrations et des affaires des subsides. 547 nos XVIIe — XVIIIe s. — Inv. som. par A. Gaillard.
Jointe des Eaux. 22 nos XVIIIe s.
Comité Jésuitique. 67 nos XVIIIe s.
Commission royale des Études. 64 nos XVIIIe s.
Comité de la Caisse de Religion. 244 nos 1783-1787.
Biens et revenus des Couvents supprimés. 67 nos 1782
Comité du sequestre des biens du clergé frongais. 47 nos 1791-1794.
Commission royale à Luxembourg et à Tréves. 116 nos 1789-1791.
Contadorie et Pagadorie des Gens de Guerre. 630 nos XVe — XVIIIe s.
Université de Louvain. 3850 nos XVe — XVIIIe s.
Etats de Brabant. 10725 nos XVe — XVIIIe s. — Inv. som. par A. d'Hoop.
Archives Jésuitiques. 3436 nos XVIe — XVIIIe s.
Papiers de la famille de Boisschot. 54 nos XIVe — XVIIIe s.
Archives ecclésiastiques. 8896 nos XIIe — XVIIIe s.
Chartes de Locquenghien. 11 nos XIIIe — XVIIe s.
Cartes et plans. 3919 nos XVIe — XIXe s. — Inv. par Gachard, 1848; suppl. par C. Piot, 1879.

Digitized by Google

II^e *section.*

Chartes de Brabant. 11000 chartes. XII^e — XVII^e s.

Chartes de Luxembourg. 2000 chartes. XIII^e — XVII^e s. — Inv. par A. Verkooren Tome I, 1902.

Chartes de la Chambre des comptes de Flandre. 110 cartons. X^e — XVIII^e s.

Chartes des comtes de Namur. 1417 chartes. XI^e — XIV^e s. — Inv. par C. Piot, 1890.

Chambres des comptes. 65000 n^os XII^e — XVIII^e s. — En partie inventoriées, par Gachard, 3 vol. 1837-1851 ; et par Pinchart, 2 vol 1865-1879. — J. Proost. Table alphabétique des registres aux gages, 1890.

Chambre légale de Flandre : Fiefs. 11440 n^os XIV^e — XVII^e s.

Léau : Chartes et comptes. 203 n^os XIII^e — XVIII^e s. — Inv. par C. Piot, 1879.

Vilvorde : Chartes. 69 chartes. XIV^e — XVIII^e s. — Inv. par C. Piot. 1879.

Papiers de Marie de Hongrie : cartons. 3 n^os XVI^e s.

Papiers de Marguerite d'Autriche : cartons. 2 n^os 1521-1530.

Papiers des comptables. 1057 n^os XIV^e — XVIII^e s.

Ouvrages de la Cour. 160 n^os XVIII^e s.

Maison mortuaire du prince Charles de Lorraine : comptabilité. 142 n^os XVIII^e s.

Corps de métiers et serments du Brabant. 1000 n^os XIV — XVIII^e s. — Inv. par E. Cardoen. (Sous presse).

Papiers d'Etat et de l'Audience. 3107 n^os XV^e — XVIII^e s.

Chartes de l'Audience : cartons. 91 n^os XV^e — XVII^e s.

Patentes de commissions : portefeuilles. 58 n^os XVI^e — XVIII^e s.

Renvois de Vienne. 163 n^os XV^e — XVIII^e s.

Cartulaires et manuscrits. 1500 n^os IX^e — XVIII^e s. — Inv. des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'Etat en Belgique, publié par la Commission royale d'histoire 1895.

(Sous presse). J. Cuvelier : Inventaire des inventaires de la 2^e section.

Digitized by Google

III^e *section.*

Grand Conseil de Malines et office fiscal du Grand Conseil de Malines. 6700 n^os XV^e — XIX^e s. — Inv. des mémoriaux du Grand Conseil de Malines par A. Gaillard. T. I. 1900. T. II. 1903.

Conseil de Brabant et office fiscal du Conseil de Brabant. 20,000 n^os XV^e — XIX^e s.

Conseil souverain et cour féodale de Gueldre. 252 n^os XVI^e — XVIII^e s.

Cour féodale de Brabant. 1300 n^os XIV^e — XVIII^e s. — Inv. par L. Galesloot. 2 vol. 1870-84.

Chambre des tonlieux de Bruxelles, Louvain, Vilvorde et Tirlemont. 787 n^os XV^e — XVIII^e s.

Drossarderie de Brabant. 120 n^os XVI^e — XVIII^e s.

Tribunal de la Foresterie de Brabant. 250 n^os XVII^e — XVIII^e s.

Consistoire de la Trompe à Bruxelles et Venerie de Brabant. 125 n^os XVII^e s.

Chambre suprême des douanes. 210 n^os XVII^e — XVIII^e s.

Officialité ou Cour spirituelle à Bruxelles. 120 n^os XVII^e — XVIII^e s.

Alcadie de la Cour et Tribunal aulique. 360 n^os XVII^e — XVIII^e s.

Surintendance de la Justice militaire. 200 n^os XVII^e — XVIII^e s.

Archives communales, Greffes scabinaux et seigneuriaux et cours féodales du Brabant. 21,500 n^os XIII^e — XVIII^e s.

Notariat général du Brabant. 12,500 n^os XVI^e — XIX^e s. — Inv. par L. Galesloot, 1862.

Amirauté suprême. 500 n^os XVI^e — XVIII^e s.

Archives particulières : Comptes. 40 n^os XIV^e — XVIII^e s.

Digitized by Google

IV^e *section.*

(Depuis la fin de l'ancien régime).

Administration centrale et supérieure de la Belgique et correspondance de Bouteville. 1160 n^os^

Administration d'arrondissement de Brabant. 81 n^os^ (1794-95).

Administration centrale du département de la Dyle. 290 n^os^ (1795-1800).

Préfecture du département de la Dyle. 1340 n^os^ (1800-1810).

Vente des biens nationaux (affiches). 400 n^os^.

Papiers concernant les soldats belges morts à l'étranger. 52 n^os^ (1804-1816).

Conseil d'administration générale de la Belgique. 52 n^os^ (1814).

Archives diplomatiques du royaume des Pays-Bas. 6 n^os^ (1815-1830). — Papiers Van Gobbelschroy. 10 n^os^. (1814-1830).

Chambre des comptes de Bruxelles. 500 n^os^ (1814-1818).

Commission générale de liquidation établie à La Haye. (1818). 300 n^os^.

Corps équestres. 60 n^os^.

Gouvernement provisoire et régence de la Belgique. 62 n^os^ (1830-31).

Procès-verbaux de la Chambre des Représentants. (Depuis 1830-1902).

Lettres de circonstances envoyées à la famille royale. 44 n^os^.

Envois du Ministère de l'Intérieur. 130 n^os^.

Archives du Théâtre de Bruxelles. 100 n^os^.

Archives du Canal de Charleroi. 600 n^os^.

Archives concernant la Dendre. 35 n^os^.

Société de bienfaisance pour l'Exploitation des colonies de Wortel et de Merxplas. 300 n^os^.

Papiers provenant de la saisie Simons. 11 n^os^.

Chambres de commerce et des fabriques. 1015 n^os^.

Documents provenant des bureaux des domaines et de l'enregistrement. 70 n^os^.

Registres de milice, (doubles). 800 n^os^.

Digitized by Google

Papiers concernant l'exécution de la loi du 1er mai 1842. 212 nos.

Biens acquis par le Gouvernement pour les fabrications. 17 nos.

Bibliothèque.

7000 nos. — Catalogue imprimé, 1882.

Section sigillographique.

24,000 sceaux, moules et empreintes.

LE JUBILÉ DE M. LÉOPOLD DELISLE.

L'année qui vient de finir aura marqué pour M. Léopold Delisle l'apogée d'une vie glorieuse. Le 15 mai dernier, les *Sociétés de l'Histoire de France et de l'Ecole des Chartes* célébraient solennellement le cinquantième anniversaire du jour où il fut reçu parmi leurs membres (1) et le 5 novembre, la *Bibliothèque nationale* fêtait le cinquantenaire de sa nomination comme attaché au département des manuscrits. Ainsi, tour à tour, les institutions auxquelles M. Delisle a consacré le meilleur de de son activité, ont voulu entourer de quelque éclat un jubilé qui leur était cher et qui honore en même temps que l'érudit impeccable, l'administrateur dévoué d'une des plus grandes bibliothèques du monde.

Si l'on essayait, en effet, d'esquisser la carrière de M. Delisle, c'est sous ce double aspect qu'il le faudrait considérer.

Né à Valognes (Manche) le 24 octobre 1826, M. Delisle, sorti de l'Ecole des chartes avec le diplôme d'archiviste-paléographe, débutait, à l'âge de vingt-six ans, comme employé à la Bibliothèque nationale. En 1871, il remplaçait M. N. de Wailly

(1) A cette occasion, les deux sociétés ont offert à leur collaborateur la reproduction en phototypie, préparée par les soins de MM. Paul Durrieu et Henri Omont, de deux manuscrits remarquables, se rapportant spécialement aux études de M. Delisle : les livres VII et VIII de l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital appartenant à la Bibliothèque du Vatican, et les *Heures de Turin*, quarante-cinq feuillets à peintures provenant des Très belles heures de Jean de France, duc de Berry.

Digitized by Google

comme conservateur du département des manuscrits et il devenait, en 1874, l'administrateur général de cet important établissement. Sous son impulsion, la Bibliothèque nationale s'est largement développée : le nombre des manuscrits s'est élevé à plus de 102.000, celui des imprimés à près de 3 millions de volumes. Quelques innovations heureuses ont été introduites : les heures d'ouverture de la Salle de travail ont été prolongées, des Catalogues sur fiches sont mis à la disposition du public, un *Bulletin* enregistre les accroissements.

De 1868 à 1881, M. Delisle avait raconté la formation et les destinées du Cabinet des manuscrits dans une œuvre considérable (1) qui restera la base de toutes les études sur l'histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du livre avant l'invention de l'imprimerie. Il montra encore sa sollicitude pour les collections confiées à sa garde lorsqu'il prouva, de façon lumineuse et avec une étonnante sagacité, que plusieurs des manuscrits acquis par lord Ashburnham en 1847-1849, provenaient de vols dont les dépôts français avaient été victimes, et les négociations entamées sur ses conseils pour récupérer ces manuscrits vinrent enrichir la Bibliothèque nationale de quelques-uns de ses trésors les plus précieux. Il y a six ans, c'est grâce à lui qu'on a entrepris l'impression du *Catalogue général des livres imprimés* (2), en cours de publication et qui sera un imposant monument bibliographique.

Mais M. Delisle ne s'est pas borné à l'administration des richesses littéraires de la Bibliothèque nationale. Depuis son premier ouvrage paru en 1851 : *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge* (3) jusqu'au dernier : *Notice de douze livres royaux du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle* (4), il n'a cessé de produire avec une inlassable fécondité, études, livres et mémoires. A la fois historien, paléographe, médiéviste, bibliographe, il a entassé les travaux les plus divers et les plus intéressants qui,

(1) 3 vol. in-4° de la collection de l' « *Histoire générale de Paris* ».
(2) 1er vol. Paris, 1897 ; voir l'Introduction qu'y a mise M. Delisle.
(3) Evreux, A. Hérissey, 1851.
(4) Paris, Imprimerie nationale, 1902.

Digitized by Google

tous, se distinguent par la sûreté de l'information, la hauteur des vues et la clarté de la forme. J'ai fait allusion au rapport sur les *Manuscrits du comte d'Ashburnham* (1). Rappellerai-je les *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (2) et les belles études sur les *Livres d'heures du duc de Berry ?* (3) Il me faudrait citer quantité de « notices » et de « contributions » disséminées dans les grandes publications historiques et littéraires de la France. La Bibliographie qu'en prépare M. Lacombe (4) réunira 1800 titres et formera un volume de 600 pages. Ces chiffres témoignent éloquemment du zèle et de l'ardeur infatigable avec lesquels M. Delisle a exploré et fouillé le domaine de l'érudition.

C'est ce long et fécond labeur d'un bibliothécaire illustre, c'est une existence tout entière vouée à la science et à la recherche de la vérité, que les commémorations récentes ont tenu à glorifier. Qu'il nous soit permis d'y joindre notre modeste hommage.

A celui qu'on a appelé « le Nestor de l'érudition » la jeune *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique* est heureuse d'offrir ses respectueuses félicitations.

OSCAR GROJEAN.

LE IIIe CENTENAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE BODLÉIENNE.

Le 8 Novembre 1902 marquait le trois centième anniversaire de l'ouverture au public de la Bibliothèque Universitaire d'Oxford.

L'Université a été heureuse de saisir cette occasion pour inviter, à son tour, les institutions qui l'avaient, précédemment, conviée à de semblables festivités.

Il n'est point aisé d'assigner, avec quelque exactitude, une date fixe à la fondation de l'Université d'Oxford. D'aucuns ont voulu attribuer son érection au roi Alfred-le-Grand ; mais cette légende n'a pas longtemps eu cours et il paraît plus exact de dire que son origine est due à une scission qui se serait

(1) Paris, Imprimerie nationale, 1883.
(2) Paris, Champion, 1880.
(3) Paris, Quantin, 1884.
(4) Sur l'initiative du *Congrès international des Bibliothécaires* dont M. Delisle fut le président en 1900.

Digitized by Google

produite dans l'Université de Paris, vers le XIII[e] siècle ; les membres de cette scission, fixés à Oxford, à une époque peu déterminée, auraient formé le groupement qui, se développant peu à peu, finit par devenir la splendide université admirée, aujourd'hui, par le monde entier.

Mais si l'Université d'Oxford pourrait se trouver embarrassée de fêter la commémoration exacte de l'année de sa fondation, on est heureusement mieux renseigné sur les origines d'un de ses organismes les plus importants: la Bibliothèque Bodléienne, dont la renommée est aussi universelle que celle de l'Université elle-même.

Une histoire complète de la Bibliothèque ne saurait prendre place dans cet article, mais il nous paraît utile de rappeler au moins ses débuts, et de montrer le développement remarquable qu'elle a pris sous l'impulsion généreuse de son fondateur Thomas Bodley.

Celui-ci, après une carrière diplomatique des plus honorables, et malgré des sollicitations très pressantes pour le faire rester à la Cour, prit la détermination de se consacrer entièrement à la restauration de la Bibliothèque de l'Université où il avait pris ses grades et où il avait professé avec éclat.

Ainsi qu'il l'écrivait au Vice-Chancelier Ravis, le 23 février 1597, la Bibliothèque due surtout à la générosité du duc Humphrey de Gloucester (1) ne présentait plus, dans toutes ses parties, que ruine et décrépitude. (2)

(1) La bibliothèque fondée par le Duc fut ouverte au public en 1480. Les collections qu'elle renferme, dit Warton, sont des plus précieuses ; ce sont, surtout, de splendides manuscrits, ornés de miniatures et finement enluminés. Malheureusement, tous ces précieux ouvrages furent détruits ou enlevés, pendant les troubles religieux du règne d'Edouard VI. On n'en a retrouvé qu'un seul : un manuscrit in-folio des œuvres de Valère Maxime, copié à l'époque du duc Humphrey et portant des décorations très élégantes.

Sur la nature des volumes renfermés dans la Bibliothèque du duc Humphrey, voir : A. Wood, *Historia et antiquitates Universitatis cœoniensis, duobus voluminibus comprehensis. (Oxonii e theatro Sheldoniano, 1674), lib. II. p 49 et 50.*

(2) Wood, *op. cit.* : « Detracto apparatu literario, ad sordidissimos usus, veluti et ipsae Scholae, conversa est Bibliotheca. »

Dudley Carleton, dans une lettre conservée au *State Paper office* écrivait : « The timber works of the house were rotten, and had to be new made. »

Digitized by Google

Aussi, l'Université accepta-t-elle, avec reconnaissance l'offre que lui fit Bodley de reconstituer des collections afin d'aider dans leurs travaux, les chercheurs et les savants.

Le concours des autorités académiques une fois acquis, Bodley se mit activement à la tâche : en même temps qu'il contribuait de ses propres deniers et pour une part considérable, (1) à l'enrichissement de la Bibliothèque, il sut lui attirer la généreuse bienveillance d'un grand nombre de donateurs, tels que Sir Henri Saville, l'Archevêque Laud, John Selden, Sir Kenelm Digby, Lord Fairfax, Richard Gough, Francis Douce, R. Rawlinson, Robert Mason, F. W. Hope, etc.

En outre, pour s'assurer la possession d'ouvrages rares et précieux, il envoyait sur le continent le librairie londonien Bill, qui fit de nombreuses et importantes acquisitions, (3) Aussi la bibliothèque renfermait-elle environ 2000 volumes quand, en 1602, on y donna accès au public.

Bien qu'il fût absorbé par le recrutement des ouvrages, Bodley ne négligeait ni leur classement ni leur installation dans les locaux. Rappelons, à ce propos, que la Bibliothèque Bodléienne fut la première, en Angleterre, à placer des rayons pour livres le long des murs. (2)

On peut se rendre compte du soin que le fondateur apportait au moindre détail, en lisant les *Reliquiae Bodleianae*, dans lesquelles Hearne a rassemblé, en 1703, les lettres que Bodley écrivait au premier bibliothécaire, Thomas James. (3)

En 1604, la Bibliothèque reçut du roi Jacques I, des lettres

---

(1) Comme don de joyeuse entrée, il fit cadeau à la Bibliothèque d'une riche collection d'ouvrages achetés sur le continent et dont la valeur était estimée à 10.000 Livres Sterling.

(2) J. W. Clark, *The Care of Books*, Cambridge 1901, p. 275.

(3) Les autorités académiques avaient en quelque sorte donné carte blanche à Bodley, même pour le choix du personnel que nécessitait le service de la Bibliothèque. Ce fut donc lui qui choisit, comme aide, Thomas James. Celui-ci avait un traitement trimestriel qui paraîtrait aujourd'hui bien minime : il s'élevait à 5 Livres 15 s. 4 d.

Bodley avait imposé, comme condition, que les bibliothécaires ne fussent pas mariés, au moment de leur entrée en fonction, afin que «they might have no domestic distraction from their duties. » De tous les bibliothécaires qui furent nommés, jusqu'en 1813, seul James fit exception à cette règle qui ne fut abolie qu'en 1856.

Digitized by Google

patentes lui donnant le nom de « Bibliothèque de Bodley » et lui accordant le droit de posséder des propriétés, dont le revenu devra servir à son entretien et à son développement. Non content d'avoir donné à la Bibliothèque cette grande marque d'intérêt, le roi vint, en 1605, visiter les collections qu'il admira beaucoup et manifesta hautement en quelle estime il tenait l'œuvre et son fondateur, en réitérant sa visite en 1614.

A partir de 1605, les antiques salles datant du XV^e^ siècle, dans lesquelles les collections se trouvaient installées, commencèrent à devenir de plus en plus insuffisantes : il fallut se décider à faire des agrandissements. En réalité les travaux ne commencèrent qu'en 1610 et Bodley ne devait pas en voir l'achèvement.

En cette année 1610, l'urgence des agrandissements fut d'autant plus reconnue que la « Stationer's Company » venait d'accorder à Bodley la garantie que la Bibliothèque recevrait un exemplaire de tout ouvrage imprimé dans le pays. (1)

En 1611, Bodley reconnait la nécessité d'assurer des ressources régulières à l'institution à laquelle la fin de sa vie fut consacrée : là encore il montre généreusement l'exemple, en faisant donation à la Bibliothèque d'une ferme située dans le Berkshire et de plusieurs maisons situées dans la Cité à Londres.

Vers cette époque, Bodley commence à devenir de plus en plus souffrant : d'anciennes maladies réapparaissent, compliquées par de nouvelles, et le mènent rapidement à la mort qui survint le 28 janvier 1612. (2)

---

(1) Elle jouit, encore actuellement, de ce privilège, mais elle le partage avec le British Museum, la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, la Bibliothèque des Avocats à Edimbourg et celle de « Trinity college » à Dublin.

(2) Une médaille, au buste de Thomas Bodley, fut frappée quelques années après la mort de celui-ci (probablement en 1646), et chose digne d'être notée, elle est due à un Belge, l'éminent graveur Jean Varin, de Liége.

Cette pièce, dont le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale de Belgique possède une reproduction galvanoplastique, représente, au revers, une femme personnifiant, la République des Lettres. Elle tient d'une main le buste d'Apollon-Phébus (le Soleil), de l'autre, celui de Diane (la Lune), par allusion à son éternité.

Digitized by Google

L'avenir de la Bibliothèque n'avait pas cessé, un instant, de le préoccuper et, comme il n'avait pas d'héritiers directs, il lui légua tous ses biens.

Pour le gouvernement de la Bibliothèque, Bodley a laissé un ensemble de statuts qui furent incorporés dans ceux de l'Université. Le texte de ces statuts, écrit de sa main, est conservé, dans les Archives de la Bibliothèque, avec d'autres manuscrits dont il est l'auteur.

La Bibliothèque Bodléienne peut se glorifier d'être, en Europe, la première qui fût rendue accessible au public, la seconde, celle d'Angelo Rocca, de Rome n'ayant été ouverte que deux ans après elle.

Mais elle n'a pas que cet honneur tout stérile : riche de 30.000 manuscrits, parmi lesquels figure la plus riche et la plus inestimable collection de manuscrits orientaux ; possédant environ 600.000 ouvrages imprimés, au nombre desquels se trouvent toutes les premières impressions anglaises et une splendide série d'*editiones principes* grecques et latines, elle compte, en outre, dans ses trésors, des collections comme celle de Hope, ou comme la galerie des Marbres de Pomfred et d'Arundel, qui connaissent peu d'égales.

Toutes ces richesses, accumulées en trois siècles, ont assuré à la Bibliothèque Bodléienne une des premières places parmi les bibliothèques européennes, et l'on comprend aisément, que les cérémonies, organisées pour la célébration de son troisième centenaire, aient attiré à Oxford les représentants de 28 bibliothèques, de 57 universités et d'un grand nombre de sociétés savantes.

Il est probable qu'Oxford a rarement vu spectacle égal à celui que présentèrent, pendant les trois jours de fêtes universitaires, ces personnages venus de toutes les contrées du monde, et recouverts des costumes académiques les plus variés de coupe, de couleur et de forme ; c'est, sans doute aussi, la première fois, depuis la Réforme, que l'on put voir un abbé des Bénédictins (Dom Gasquet) traverser solennellement les rues d'Oxford en habit de son Ordre.

Digitized by Google

L'énumération de toutes les institutions représentées serait trop longue ; nous noterons seulement que la Belgique figurait également au nombre des nations qui avaient tenu à donner à l'Université d'Oxford un témoignage de sympathie. Elle avait pour cela, du reste, des motifs de reconnaissance en plus des raisons de convenance et de confraternité scientifique.

Les fêtes universitaires ont commencé le 8 octobre (1) au soir, par une grande réception dans le musée d'Elias Ashmole et dans les galeries de l'université. Outre tous les invités, en grand costume académique, figuraient à cette cérémonie d'introduction, les principaux membres des Collèges et établissements d'éducation d'Oxford, ainsi que de nombreux personnages officiels de la ville et du pays.

Le lendemain dans la matinée, les personnages auxquels, à cette occasion, l'Université allait conférer un graduat honorifique, s'assemblèrent au collège Oriel. De là, en compagnie de tous les autres délégués, ils se rendirent, en cortège, à travers les rues de la ville, au théâtre Sheldon, où se fit, en grande pompe la collation de grades académiques. Après cette cérémonie, commença la remise, au Vice-chancelier, (2) des adresses dont étaient porteurs les invités représentant des institutions ou sociétés savantes. L'adresse remise par le Dr Casartelli, professeur à l'Université Catholique de Louvain, au nom de celle-ci, rappelle les précieuses relations qui unirent Oxford, dès le XVe siècle, à la plus ancienne de nos universités belges. (3) A cette adresse était joint l'hommage des plus récentes publications académiques, en particulier de celles qui reproduisent les textes originaux conservés à Oxford ou dans d'autres centres scientifiques de l'Angleterre.

La cérémonie, très grandiose, de la remise des adressses se

(1) Les autorités de l'Université les avaient avancées d'un mois, pour ne pas occasionner d'interruption dans les cours des facultés, en célébrant les fêtes en novembre.

(2) Le chancelier ne préside les cérémonies que dans le cas de visites royales.

(3) Voir, à ce propos, d'intéressants détails dans le *Discours de rentrée* prononcé par Mgr Hebbelynck, le 15 octobre 1902. (Louvain, Van Linthout, pp. 13 et 14).

Digitized by Google

termina par une allocution en latin, après laquelle la plupart des étrangers allèrent visiter en détail la Bibliothèque Bodléienne.

Là, à l'encontre de ce qui se fait habituellement, en pareille circonstance, nul préparatif spécial n'avait été fait en vue de la visite des étrangers ; aucune exhibition extraordinaire des trésors, nombreux cependant, de la bibliothèque n'avait été organisée ; les services fonctionnaient comme à l'ordinaire, pendant la session des cours, et les premiers visiteurs qui se présentèrent, trouvèrent le bibliothécaire vaquant à l'expédition des affaires courantes. (3) Le soir de ce même jour, les fêtes furent clôturées, au « Christ's Church College » par un banquet donné à toutes les notabilités qui avaient pris part aux différentes réunions.

Ceux qui ont eu l'honneur d'assister à ces solennités, garderont un profond souvenir de ces journées mémorables : le caractère de splendeur et de gravité archaïques que l'Angleterre excelle à imprimer à ses cérémonies dominait également à Oxford et ne contribuera pas pour la moindre part à rendre durable l'impression laissée aux étrangers. Mieux que tout autre, ce caractère était indiqué non seulement à l'occasion de la célébration d'un troisième centenaire, mais surtout à cause du décor antique dans lequel les fêtes commémoratives de cet évènement se sont déroulées (4).

L. STAINIER.

---

(3) Nous aimons beaucoup, pour notre part, cette manière d'agir que l'on devrait adopter partout, en pareille circonstance. Des bibliothécaires, en visite à l'étranger, aiment évidemment à voir des manuscrits précieux et des raretés bibliographiques qu'ils ne connaissaient, auparavant, que par ouï-dire ou par description ; mais ils tiennent surtout à se rendre compte de la physionomie et de l'organisation *ordinaires* de l'établissement qu'ils voient pour la première fois. On leur enlève une des meilleures occasions de s'instruire, on les prive de l'intérêt majeur de leur visite en révolutionnant tous les services pour faire ostentation de ses richesses ou parfois aussi pour masquer les imperfections trop sensibles d'une organisation défectueuse ou surannée

(4) Au moment où nous mettions sous presse, un généreux anonyme offrait à la Bibliothèque royale de Belgique, un exemplaire de « *Pietas oxoniensis* » imprimé à l'occasion des fêtes du IIIe centenaire de la Bibliothèque Bodléienne. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro.

Digitized by Google

DANS LES PROCHAINS FASCICULES : *Articles de MM.* WOTQUENNE, *sur l' « Hortus Musarum » ;* DELSTANCHE, *sur une reliure de Pierre Caron ;* VAN BASTELAER, *sur la Gravure primitive et les peintres de l'école tournaisienne ;* STAINIER, *sur la Bibliothèque royale dans le plan Maquet ;* GROJEAN, *sur le Catalogue coopératif ;* LALOIRE, *sur le Zapon ;* NÉLIS, *sur les Archives de différents prieurés ; etc.*

BIBLIOGRAPHIE.

I. — COMPTES RENDUS.

N. B. — La Revue rendra compte des ouvrages intéressant les Bibliothèques et les Archives, dont deux exemplaires auront été envoyés à la Rédaction.

Bibliothèque Nationale. — Département des Imprimés. — Liste des Périodiques étrangers. — Nouvelle édition 1896 et supplément, 1902. Paris, Klincksieck, 1896 et 1902, 2 vol. gr. in-8°, 3.50.

A la liste de 4324 publications périodiques publiée en 1896, vient de s'ajouter un supplément, comportant les titres de 904 publications nouvelles ou acquises depuis la publication de la liste de 1896.

Cette liste, précieuse pour les travailleurs, ne se contente pas, en effet, de relever les titres des périodiques étrangers en cours de publication et reçus par la Bibliothèque nationale, elle donne encore ceux de tout ouvrage périodique ne paraissant plus, avec l'indication des années extrêmes des collections possédées par la bibliothèque. Ce sont là des indications de nature à éviter beaucoup de pertes de temps aux chercheurs.

L. S.

Bibliothèque Royale. — Salle des Périodiques. — Catalogue des ouvrages périodiques mis à la disposition des lecteurs. Bruxelles, De Ghilage, 1902. Vol. in-8° 97 p.p.

Ce catalogue, le quatrième publié depuis l'institution d'une section des périodiques à la Bibliothèque royale, renferme la liste des publications dont le public est admis, dans une salle spéciale, à consulter l'année courante.

Il n'est pas déplacé de signaler, à cette occasion, par quelques chiffres, l'importance sans cesse grandissante de ce service.

Fondée en 1882, par le transfert à la Bibliothèque, des publications

Digitized by Google

reçues par le Bureau de Traduction du Ministère de l'Intérieur, la section mettait, à cette époque, à la disposition du public, 967 publications ; en 1888 ce chiffre monte à 1327, puis en 1897 à 1393 ; enfin l'édition présente, mentionne 1683 titres.

L'édition de 1902 se signale par quelques améliorations pratiques : le verso des feuillets ne porte pas d'impression, pour que l'on puisse ajouter le titre des nouvelles acquisitions, ou découper et coller sur fiches les titres imprimés au recto ; en outre, on a ajouté une table alphabétique des rubriques sous lesquelles sont classées les publications. Si nous ajoutons que ces rubriques sont au nombre de 296, on pourra croire qu'il est bien peu de branches de la science qui n'aient au moins un représentant dans cette section. L. S.

Bibliographie Athoise : JEAN MAES, PÈRE 1604-1622 ; JEAN MAES, FILS 1623-1658 ; par ERNEST MATTHIEU. Extrait de *La Revue Graphique Belge*. Bruxelles, X. Havermans, 1902. Broch. in-8° de 22 pages.

Les origines de l'imprimerie à Ath avaient fait jusqu'ici l'objet de deux notices, l'une d'Alex. Pinchart, l'autre de M. E. Van Even, publiées, en 1846 et 1851, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*. M E. Matthieu, d'Enghien, vient à son tour de s'occuper de la question, et ses recherches lui ont permis, tout en complétant les renseignements donnés par ses devanciers, de relever des erreurs qu'ils avaient commises.

Grâce à un document découvert par M. Matthieu aux Archives générales du Royaume, il est désormais bien établi que la ville d'Ath a possédé deux typographes portant le nom de Jean Maes et que le premier est le fils du célèbre imprimeur de Louvain.

Nous pouvons ajouter que Jean Maes vint se fixer à Ath vers 1590 : cela résulte de documents que nous avons trouvés dans les Archives de cette ville. Les registres de la paroisse Saint-Julien mentionnent, en effet, à la date du 23 décembre 1590, la naissance de Philippe Mas (sic), fils de Jean et de Jeanne Pissart.

Jean Maes s'adressa au Magistrat en mai 1609, pour obtenir une avance qui lui permît de *dresser* une imprimerie. Cette faveur lui fut octroyée par lettre du 2 juin suivant. Il ouvrit donc son établissement, auquel il conserva l'enseigne qui avait été celle de son père : *A la croix verte (sub viridi cruce)*.

La Description de la Ville d'Ath, de Jean Zuallart, qui parut l'année suivante, était considérée comme le premier ouvrage sorti des presses de Jean Maes. Ce n'est pourtant pas sa première production. M Matthieu a découvert un recueil de poésies grecques et latines intitulé : *Vita divi Nicolai Pattareni, Myrensis episcopi..... Athi, apud Joannen Masium, sub Viridi Cruce. 1604.*

Cette importante découverte assure à la ville d'Ath la troisième place,

Digitized by Google

dans l'ordre chronologique, parmi les localités du Hainaut qui ont possédé une imprimerie.

Citons encore les *Chartes, statvs, et ordonnances de politie, de la ville d'Ath,* (1612), dont la Bibliothèque royale possède un exemplaire, qui a échappé aux investigations de M. Matthieu.

Le dernier ouvrage publié chez Jean Maes, père, est le *Specimen litterarum et linguarum vniuersi Orbis,* de J.-B. Gramaye, qui doit avoir paru en 1622.

Jean Maes travailla jusqu'à sa mort, survenue la même année. Il avait épousé Jeanne Pissart. Dans les registres paroissiaux, nous avons découvert que six enfants naquirent de ce mariage entre 1590 et 1604. Le deuxième est :

Jean Maes, baptisé en l'église de Saint-Julien le 9 février 1593. Il épousa, le 10 janvier 1617, en cette paroisse, Catherine Lepoivre, née à Ath le 14 septembre 1596, qui donna le jour à trois enfants.

Une pièce intéressante, découverte par M. Matthieu, est la requête adressée par Jean Maes fils au Conseil privé, en vue d'obtenir l'autorisation de reprendre l'atelier de son père. Elle nous apprend que Jean avait été élevé dès sa jeunesse à l'imprimerie de son grand-père et que, depuis plusieurs années, il dirigeait à Ath l'établissement de la *Croix Verte.*

Dès 1623 il imprime les *Covstvmes et vsages novvelles de la franche ville de Lessines.* Ses presses fonctionnent encore en 1658, époque à laquelle il publie des *Vers imprimés en l'honneur de Procope de Lalaing, comte de Rennebourg, par Pierre Delrivière, sous régent du collège d'Ath.* Maes mourut vers 1659.

A côté des renseignements biographiques nouveaux fournis par M. Matthieu, il en est d'autres plus intéressants encore au point de vue bibliographique. Pinchart n'avait rencontré que cinq ouvrages sortis des presses des deux Maes. En 1851, M. Van Even en citait deux autres. M. Matthieu porte à vingt-quatre le nombre connu des travaux imprimés *à la Croix Verte.*

Les bibliophiles lui sauront gré du résultat de ses recherches et du soin, de l'exactitude avec lesquels il décrit les exemplaires qu'il a pu examiner dans nos dépôts littéraires et à l'étranger.

Le travail que nous signalons est donc une excellente contribution à l'histoire non pas seulement de la bibliographie athoise, mais de la typographie nationale. TH. GOFFIN.

Le Livre avant et depuis l'invention de l'imprimerie, par JEAN DUMONT, Fondeur-typographe, Directeur de l'Ecole professionnelle de typographie, Chevalier de l'ordre de Léopold. Bruxelles, [1902], chez l'Auteur, rue Verte 152 ; 1 vol. in-8°,

Digitized by Google

br., VIII-276 pp., portrait de l'Auteur, vignettes, planches hors texte ; tiré à 200 exempl. numérotés ; fr. 10.

Le livre de M. Dumont est divisé en cinq parties. La première partie comprend trois chapitres : Origines de l'alphabet, Origines de l'imprimerie, Les caractères d'imprimerie ; la seconde également trois : Le livre, Les premiers livres, Transformations du livre. La troisième partie compte cinq subdivisions : 1. Les miniatures, 2. La gravure sur bois, 3. La taille-douce et la lithographie, 4. La zincographie, 5. Les procédés. Dans la quatrième partie, M. D. traite des « livres remarquables » et du « prix de quelques livres et manuscrits ». Enfin, la dernière est consacrée aux « presses et machines ». On sera peut-être surpris que l'auteur n'ait pas cru devoir parler de la reliure qui tient une si grande place dans l'ornementation et la parure du livre mais, en somme, ces différents chapitres forment un ensemble assez complet. C'est bien une histoire du livre et des différents éléments qui concourent à son élaboration, que l'auteur a prétendu faire. Je ne sais s'il y a réussi. Car, l'ouvrage est très élémentaire, insuffisant et fort inégal.

M. Dumont est fondeur-typographe ; il a écrit un *Vade-mecum du Typographe* qui rend des services. Aussi, le chapitre III de la première partie qui nous donne un historique de la fonderie typographique, spécialement en France, et la cinquième partie qui nous expose les transformations des machines, depuis la presse rudimentaire de Gutenberg jusqu'aux rotatives les plus récentes, contiennent-ils les pages les plus intéressantes du volume. Ce qui est dit du point typographique (p. 29) est excellent et de même, quand M. D. s'élève contre les fantaisies de mauvais goût des fondeurs contemporains (p. 40), on ne peut que l'approuver. Malheureusement, on ne s'improvise pas historien et l'auteur, en forçant son talent, n'a fait qu'accumuler les erreurs et étaler les lacunes de son information. Visiblement, il manque de la préparation nécessaire.

Que l'on examine quelques opinions de M. D. sur l'alphabet, l'écriture, le livre, on sera édifié. On lit (p. 9) que les Irlandais ont un alphabet national de 17 lettres. L'écriture gothique (p. 8) fut ainsi appelée « du nom de son inventeur », Ulphilas. « Cette innovation fut fort goûtée », à preuve un *Donat* imprimé au XV^e^ siècle. « On en revint par la suite à l'alphabet latin » (ibid.). « Les Goths étaient un ancien peuple de la Germanie (*note de la page* 7). C'est ce qui explique que le caractère gothique est encore en grand honneur chez nos voisins allemands ». La xylographie est une « impression sur planches de bois » (p. 12). Les livres « les plus anciens » sont les livres de Moïse, qui vécut de 1725 à 1605 avant Jésus-Christ (p. 44). On appelle aussi *apocryphes* les livres pseudonymes, de même que les livres anonymes (ibidem). Au XIV^e^ siècle on se servait de *coton* pour la fabrication du papier (p. 49). « De nos jours on a baptisé les *lettres tourneures* du nom d'onciales » (p. 64).

Digitized by Google

Que l'on passe à l'histoire de la gravure, on relèvera les mêmes opinions bizarres. On ne sera pas médiocrement stupéfait d'apprendre que « l'Italie n'a pas joué un très grand rôle dans l'histoire de la gravure sur bois » (p. 139) et que, sous l'influence de la lithographie les artistes belges de 1830 « acquirent une science de la forme plus grande que celle que possédaient leurs prédécesseurs du XVII^e^ siècle » (p. 161).

S'il en était besoin, on pourrait encore signaler maintes lacunes et force inexactitudes. Première partie, chap. 2, il manque une définition de l'imprimerie. La vraie illustration du livre, c'est la vignette du XVIII^e^ siècle : son histoire est à peine effleurée. Quant aux aquafortistes, on n'en parle pas. D'autre part, l'alphabet latin ne ressemblait qu'approximativement à celui qui est figuré page 7. Prétendre que « *chacun* consacrait une partie de sa fortune à un luxe inconnu de nos jours », la possession de manuscrits à miniatures (p. 55), est exagéré et soutenir que « les premières cartes géographiques modernes parurent vers l'année 1560 » (p. 184), c'est avancer une assertion non seulement vague mais encore inexacte. De la *Bible des Pauvres*, M. D. ne mentionne que l'exemplaire « que possède la Bibliothèque de Bâle » (p. 130). Il ne faudrait pas aller bien loin pour en trouver d'autres : notre Bibliothèque royale en conserve un beau spécimen (fonds Van Hulthem 190, incunables 1986).

Les sources que M. D. a utilisées, ne sont pas toujours très pures, ni très sûres. Le tableau des transformations de l'écriture (hors texte) est emprunté à une brochure sur les *Origines de l'écriture en Espagne*, publiée à Santiago de Chili ! Voulant prouver que « l'impression au moyen de planches gravées fut la première forme sous laquelle l'imprimerie apparut en Europe, vers le commencement du XV^e^ siècle », M. D. allègue (p. 15) les « historiens persans » et les « mémoires d'un docteur chinois ». Pour juger la conduite de Fust à l'égard de Gutenberg, il en appelle à une brochure de M. Louis Figuier, *Vies des savants illustres* (p. 16) ! Sur Thierry Martens il invoque le témoignage de la *Typologie-Tucker !* A propos des xylographies décorant les livres, il reproduit un long passage du livre de Lambinet, édité l'an VII ! Doit-il nous parler de la gravure, il délaie un manuel de Waagen traduit en 1863 !

Au surplus, M. D. est mal informé. L'*Index bibliographique* de la page 276 ne mentionne que des titres français et ce sont les Encyclopédies qui ont été le plus mises à contribution. Prenons le Chapitre des Origines de l'imprimerie (p. 10 et suiv.). Sur Gutenberg notre auteur ignore les publications de MM. Dziatzko et Hartwig ; sur Waldfoghel et l'imprimerie à Avignon, les ouvrages de M. l'abbé Requin. Il ne parle pas de la théorie italienne qui fait de Panfilo Castaldi l'inventeur des caractères mobiles. L'histoire de l'imprimerie en Belgique, elle-même, est sommairement et inexactement traitée, bien que les documents fussent facilement accessibles. M. Dumont ne cite ni les études de MM. Van Iseghem, Holtrop et Bergmans sur Thierry Martens,

Digitized by Google

ni le livre de M. Gilliodts van Severen sur Jean Brito, ni la notice de M. le baron Béthune sur Colard Mansion, pas plus que le mémoire de M. Cordemans De Bruyne sur le couvent de Béthanie à Malines. Et quand il a recours aux travaux de M. Max Rooses sur Plantin et sur l'imprimerie Plantinienne, de M. Willems sur les Elzevier, il le fait maladroitement et ne tire pas tout le parti qu'il faudrait des matériaux dont il dispose : la vie de ces deux imprimeurs est brièvement et imparfaitement contée.

Le plan de l'œuvre aussi est défectueux. Il oblige l'auteur à de fréquentes redites. Après avoir, par exemple, parlé de l'alphabet latin page 7, il y revient page 52, énumère la capitale, l'onciale et la minuscule, « genres qui restèrent en honneur pendant tout le moyen-âge concurremment avec la gothique ». Mieux eût valu sans doute s'astreindre à un exposé strictement historique, mais la chronologie, autant que la rigueur scientifique, est ce avec quoi notre compilateur est le plus brouillé. A diverses reprises, on a l'impression qu'il n'a pas voulu nous faire grâce de la moindre de ses fiches et que, pour nous éblouir de sa polymathie, il a entassé pêle-mêle, sans critique comme sans méthode, des renseignements provenant de divers sources, liés par des raccords malhabiles, et qui vont jusqu'à être contradictoires. A lire la page 61, il semble que M. D. ignore que les *Lettres d'indulgence* et la *Bible de 42 lignes* émanent de Gutenberg et pourtant, il les lui attribue formellement cinq pages plus loin. Page 274, il imprime que Holbein a gravé l'*Alphabet de la Danse des morts*, alors qu'il a déclaré le contraire page 139. Parfois, il ne s'est même pas donné la peine de faire subir au détail qu'il notait les modifications indispensables. Page 28 : « C'est ce caractère [le romain du roi] qui sert EN CE MOMENT à la préparation de l'*Histoire de l'Imprimerie en France*, éditée par l'Imprimerie nationale EN VUE DE L'EXPOSITION DE 1900 ».

Il n'est pas jusqu'à la forme qui ne soit peu soignée et ne se ressente d'un labeur hâtif. La première phrase du troisième chapitre (p. 16) n'est pas claire ; p. 15, *occupé de* pour : préoccupé ; p. 76 note, Alde Manuce avait *marié* la fille d'André Torresani, belgicisme pour : *épousé ;* p. 83, *vient* jeter pour : *vint* jeter. Le style est émaillé de réflexions naïves et prudhommesques : p. 117, « chercher à enrayer le progrès en provoquant des grèves intempestives nous paraît aussi adroit que l'autruche qui se cache la tête sous son aile pour ne pas voir le danger » !

Les mots étrangers et les titres sont fréquemment estropiés. Parchemin (p. 48), « *pergamen* en latin » pour : *pergamenum ; scriptorum* (p. 56) pour : *scriptorium ;* p. 66, *Psamorum Codex* pour : *Psalmorum ;* p. 69, viventibus *posterique* pour : *posteris ;* p. 71, « le premier livre imprimé par Gering et ses associés paraît être le *Recueil des lettres de Gasparin de Bergame*, autrement dit Barzizio, du lieu de sa naissance »,

Digitized by Google

inexact dans la forme : il s'agit de *Gasparini Pergamensis* [Barzizii bergomensis] *epistolarum liber* (V. Brunet, II, 1498) ; p. 122, Pierre *Berceure* au lieu de : *Bercheure* ou mieux : *Bersuire ;* p. 177, *Hugo* da Carpi au lieu de : *Ugo ;* p. 187, *Wolgemüth* au lieu de : *Wolgemuth.*

Enfin, quelques « coquilles » déparent le texte qui ne sont pas signalées à l'*Errata.* Page 50, *praticiens* romains pour : patriciens ; p. 75, Caxton à Bruges en *1496* (il est mort en 1491) ; p. 97, Plantin mort en *1859* pour : 1459 ; p. 158, *s'accomoder ;* p. 275, *Huber* Goltz pour : Hubert.

Il serait cruel autant que fastidieux d'insister davantage sur les défauts de l'ouvrage que nous venons d'analyser. Nous regretterons que l'auteur ait trop oublié les règles d'une publication scientifique et que, dans un livre écrit dans un but d'enseignement, il n'ait pas craint de multiplier les erreurs et les fautes. S'il avait eu la sagesse de se borner, notre tâche eût été plus facile et plus agréable. Car, nous avons plaisir à le reconnaître, au point vue typographique, l'édition est parfaite. L'impression en est élégante, les illustrations nombreuses, les vignettes et les planches généralement belles (1). Il y a naturellement un portrait de Gutenberg, — tout petit et peu flatté, — et comme il convient, celui de l'auteur, — très grand et beaucoup meilleur. Les autres portraits qui décorent le recueil, sont médiocrement dessinés et, pour la plupart, ne paraissent pas authentiques.

OSCAR GROJEAN.

La reliure flamande au XV^e siècle, par le vicomte DE GHELLINCK VAERNEWYCK, président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique. Anvers, V^e Debacker, 1902. Broch. 36 pp. in-4°. Pl.

L'histoire de la reliure en Belgique est encore à faire et il faut savoir gré à M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck d'avoir appelé l'attention des curieux d'art sur les artistes flamands qui, dès le XV^e siècle, rivalisèrent avec leurs confrères de France, d'Allemagne et d'Angleterre, dans l'art de parer les livres. L'auteur nous fait assister à l'éclosion de l'art de la reliure en Belgique, nous conduisant jusqu'à l'aurore du XVI^e siècle et s'arrêtant au seuil de la Renaissance, nous laissant le regret de ne pouvoir poursuivre jusqu'à nos jours, en sa docte compagnie, une étude si pleine d'intérêt.

Chez nous, comme ailleurs, le relieur n'eut longtemps qu'une faible part de travail dans l'habillement des livres : à lui était réservé le soin purement matériel de *lier* le livre, d'assembler par des ligatures faites sur cordes les feuillets des manuscrits, puis de rattacher aux nervures les ais de bois, créant ainsi des *reliures* fort peu gracieuses, qui se transformaient, comme par enchantement, en joyaux

(1) Les deux clichés reproduits p. 168 et p. 171 ne sont pas faits pour donner une idée exacte de ce dont est capable la maison J. Malvaux, à juste titre estimée.

Digitized by Google

merveilleux, lorsqu'elles sortaient des mains de l'orfèvre, de l'émailleur, de l'ivoirier, serties de parures d'or, de pierreries, d'émaux et d'ivoire, habillant splendidement les évangéliaires des églises, des abbayes et des monastères, les manuscrits des bibliothèques des ducs de Bourgogne, de Louis de Bruges, seigneur de Gruuthuse (1), de Jean Crabbe, abbé des Dunes, d'Antoine de Bourgogne, de Charles de Croy, comte de Chimay.

Après un exposé de la partie technique, de la construction du livre, l'auteur, abordant l'histoire de la reliure proprement dite, nous montre les premiers ateliers de reliure existant surtout dans les monastères : à l'abbaye de Rouge-Cloître, dont les religieux, adonnés aux études théologiques et historiques, revêtaient eux-mêmes leurs manuscrits de reliures riches et élégantes, exécutées d'une main sûre et experte et dont la Bibliothèque royale de Bruxelles possède un exemplaire, daté de 1413 ; à l'abbaye de Groenendael, dont les reliures, moins riches que celles de Rouge-Cloître, leur sont supérieures par la précision du dessin et le fini des lignes ; à Korssendonck ; aux hiéronymites de Gand ; aux croisiers de Namur ; à l'abbaye des Dunes ; au prieuré d'Elseghem, près d'Audenarde.

Avec l'invention de l'imprimerie, l'art de la reliure se démocratisa et quitta les voûtes des cloîtres pour se répandre dans les villes. Les premiers imprimeurs annexèrent presque tous un atelier de reliure à leur imprimerie. Dès lors, à Anvers, où les relieurs s'inscrivaient dans la Gilde St-Luc, à Gand, où leur corporation s'affiliait à celle des imprimeurs, à Bruges, à Louvain, à Bruxelles, à Tournai, à Mons, partout s'ouvrirent des ateliers d'habiles ouvriers, parmi lesquels il faut tirer hors pair Louis Bloc de Bruges et les van Gavere de Bruges et de Gand.

Puisse ce rapide compte rendu inspirer à l'ami du livre le désir de lire le savant travail de M. le vicomte de Ghellinck. Nous ne doutons pas qu'après cette lecture, il n'applaudisse de tout cœur au vœu que l'auteur émet en concluant « qu'à l'instar de nos voisins, qui ont d'amirables ouvrages sur ce sujet, qu'à l'instar des Gruel, des Thoinan, des Techener, des Weatley et tant d'autres, nous ayons, nous aussi, un jour, un ouvrage local sur l'art de la reliure en Belgique depuis les origines jusqu'à nos jours. »

Six anciennes reliures flamandes, par PAUL BERGMANS. Extrait de l'Inventaire archéologique de Gand. Gand, N. Heins, 1902. Fascicule de 6 fiches in-8°. Figg.

Depuis 1897, la *Société d'histoire et d'archéologie de Gand* publie, sous forme de fiches libres, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

(1) Après la mort du seigneur de Gruuthuse, la majeure partie de sa bibliothèque passa, par voie d'achat, en la possession du roi Louis XII (et non Louis XI comme une erreur typographique le fait dire à M. de Ghellinck), qui s'empressa de faire disparaître sous sa royale marque celle de notre compatriote.

Digitized by Google

M. Bergmans a entrepris de décrire dans cette intéressante publication, les anciennes reliures flamandes conservées à la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand et voici qu'aujourd'hui, choisissant, parmi les œuvres précédemment décrites, les plus belles et les plus rares, il nous les présente en un fascicule spécial, évoquées avec un art précis dans les croquis de M. Heins.

Nous y retrouvons les types caractéristiques des reliures de la fin du XV^e^ et du commencement du XVI^e^ siècle. Tantôt, l'artisan ornait le cuir de vignettes, dont les sujets, religieux le plus souvent, étaient parfois empruntés à des scènes de la vie populaire, plus rarement à la mythologie ou à l'allégorie ; tantôt, il enjolivait les plats en disposant dans un rectangle, généralement divisé en deux compartiments, des ornements divers tels que losanges et quatre-feuilles ou, suivant un type très fréquent, des branches fleuries, enfermant, dans leurs courbes gracieuses, des animaux : singes, aigles, chiens ou griffons.

Comment l'artisan imprimait-il ces ornements sur le cuir ? D'après M. Thoinan « ces ornements, poussés à la main à l'aide d'une roulette pour les simples filets et les dessins courants ou d'un fer-poinçon pour les vignettes isolées, se frappaient à la presse ou au balancier pour les encadrements ouvragés d'une certaine dimension, et pour les sujets formant tableau gravé sur des plaques dont l'empreinte ressortait en creux et en relief. » Par plaques, M. Thoinan entend désigner des *planches de métal* et il ajoute que ces ornements étaient « *toujours imprimés à froid* » (1).

Ainsi posée, la règle est trop absolue. M. Bergmans nous le fait bien voir en reproduisant, d'une part, une reliure du commencement du XVI^e^ siècle, signée du monogramme de Paul van Verdebeke de Bruges, dont l'ornement, un saint Jean-Baptiste prêchant, est exécuté au moyen d'une plaque *de bois* gravée, estampée à froid sur le cuir préalablement mouillé ; d'autre part, une reliure de la même époque, signée Pierre Caron (2), dont le sujet ornemental est *imprimé à chaud* au moyen d'une plaque de métal gravée.

On voit donc tout l'intérêt qui s'attache à la publication de M. Bergmans et nous sommes heureux d'y trouver un argument éloquent à l'appui du vœu exprimé par M. le vicomte de Ghellinck de voir doter, un jour, notre pays d'un ouvrage local sur l'art de la reliure.

A. DELSTANCHE.

N.-B. Les ouvrages ci-après seront analysés dans un prochain numéro :
PAUL BERGMANS. *Clément Perret, calligraphe bruxellois du XVI^e^ siècle.*
J. W. CLARK. *The Care of Books.*
THOMAS GREENWOOD. *Edward Edwards.*
FRIED. J. KLEEMEIER. *Handbuch der Bibliographie.*
G. ELLIOT ANSTRUTHER. *The Bindings of to-morrow.*
A. GRAESEL. *Handbuch der Bibliothekslehre.*

(1) ERNEST THOINAN. *Les relieurs français.* Paris, 1893, p. 112.
(2) D'après M. Bergmans, Pierre Caron aurait exercé l'art de la reliure à Gand au commencement du XVI^e^ siècle. Il nous a été donné récemment de voir une reliure très intéressante portant la signature de ce Caron et nous nous proposons d'en faire l'objet d'une notice qui paraîtra dans une des prochaines livraisons de la *Revue* (Cf. J. VAN DEN GHEYN *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. II, n° 1113).

Digitized by Google

II. — REVUE DES REVUES.

A partir du prochain numéro, nous publierons régulièrement, à cette place, une Revue des Revues.

Chaque fois que nous rencontrerons un article d'un intérêt scientifique général, ou traitant de matières concernant spécialement la Belgique, nous en donnerons ici une analyse succincte.

Chronique des Bibliothèques et Archives.

BELGIQUE.

1. **Bruxelles.** — Bibliothèque royale. — En son assemblée générale tenue à Bruxelles, le 16 novembre 1902, la *Société pour le progrès des études philologiques et historiques* a adopté, à l'unanimité de ses membres, le vœu suivant qui a été transmis à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique :

« La *Société pour le progrès des études philologiques et historiques* exprime le vœu de voir créer, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, une salle de travail pour les travailleurs sérieux, ou, tout au moins, de voir placer, à la salle de lecture actuelle, les grandes collections historiques, philologiques et bibliographiques auxquelles on doit pouvoir recourir sans cesse ». O. G.

2. **Bruxelles.** — Archives générales du Royaume. — *Dons.* — M. Paul Holvoet, conseiller à la Cour d'appel à Bruxelles, a fait don aux Archives du Royaume d'un manuscrit intitulé : « *Réflections sur les Finances de la Flandre* ». C'est l'œuvre du chevalier Vilain XIIII, composée au milieu du XVIII^e^ siècle, et publiée en 1755. Le tirage en fut tellement réduit qu'elle ne figure que dans de rares bibliothèques. On sait que le gentilhomme flamand, désolé de voir les finances de son pays marcher à la dérive, préconisa un système nouveau d'administration financière basé sur une large publicité. — Le manuscrit, en excellent état de conservation, fera bonne figure dans le riche fonds des Cartulaires et Manuscrits (2^e^ section), où il porte provisoirement le n° 1143.

M. Paul Holvoet a droit à la plus vive reconnaissance de l'administration des Archives de l'Etat et de tous ceux qui s'intéressent aux annales de notre passé. A. Verkooren.

Digitized by Google

3. M. Wéber, ingénieur-opticien et archéologue à Verviers, a fait parvenir aux Archives du Royaume un certain nombre d'actes sur parchemin venant compléter fort heureusement diverses collections. Ce sont :

1° 4 actes relatifs à la Seigneurie de Schoonhoven à Aerschot de 1555 à 1618.

2° 1 acte émanant des échevins de Meldert, 14 décembre 1573.

3° 9 actes émanant de la Cour féodale du Brabant de 1650 à 1727.

4° 1 acte émanant du Conseil de Brabant, 30 juin 1755.

5° 1 acte, sur papier, du notaire François Hauwaert, à Bruxelles, 17 janvier 1787.

M. Wéber a droit aux plus chaleureuses félicitations pour le zèle éclairé dont il fait preuve dans ses recherches de vieux documents et pour sa générosité envers l'Etat belge. H. VAN DER HAEGE.

4. *Acquisitions* — Le prochain numéro contiendra un article de M. Nélis, sur les *Archives des prieurés du Val-Saint-Martin à Louvain et de Trône Notre-Dame près de Grobbendonck*, achetées par l'administration des Archives Générales du Royaume.

5. *Découvertes.* — Dans notre article-programme nous avons demandé que l'on signalât sous cette rubrique les trouvailles de documents faites au cours de travaux de classement et d'inventaire et qui rempliraient des lacunes dans des collections connues. Nous croyons que la découverte suivante mérite d'être signalée aux travailleurs. Le chapitre X de l'*Inventaire des registres de la Chambre des Comptes* (tome III, page 198 et suiv.) est consacré aux comptes des reliefs de fiefs. Pour ce qui concerne les comptes de ce genre de la Souveraine cour féodale de Brabant et de Limbourg, les registres 17144 à 17301 contiennent la série complète pour les années 1366 à 1794, avec des lacunes de 1389 à 1400 et de 1418 à 1432. Or, cette dernière lacune peut-être comblée par le registre des minutes de ces comptes de 1417 à 1433, conservé dans les Archives de la Cour féodale de Brabant, où il porte le numéro 396 (voir Inventaire imprimé page 366). Cette particularité n'a pas été relevée dans l'*Inventaire de la Chambre des Comptes.*

JOS. CUVELIER.

6. *Communications à la salle de lecture* — Le registre d'inscriptions de la salle de lecture mentionne, pour l'année 1902 :

Visites : 2150. Visiteurs : environ 250 personnes, non comprises les personnes qui ne consultent pas les documents, qui se contentent de demander des renseignements de vive voix ou qui n'ont recours qu'aux inventaires mis à leur disposition dans la salle. Il faut y ajouter les élèves de l'Athénée Royal de Bruxelles, qui sont venus visiter le dépôt sous la direction de M. le professeur Lonchay.

Communications : 13289.

Bibliothèque : 1367 volumes.

Demandes de renseignements par écrit : environ 200.

Digitized by Google

7. **Bruxelles.** — Bibliothèque de l'Université libre — Des modifications importantes viennent d'être effectuées à la bibliothèque de l'Université libre de Bruxelles. Le rangement rigoureux des collections, livres, brochures, périodiques, publications académiques, atlas et cartes, a été complètement établi ; la communication des ouvrages a été rendue plus rapide ; les périodiques, montés sur des bâtons porte-journaux très pratiques, sont déposés régulièrement dans la salle de lecture, à la disposition directe des lecteurs ; la collection des livres de référence a été enrichie par d'importantes encyclopédies et par de grands ouvrages de bibliographie étrangère ; la salle de lecture enfin a été complètement restaurée et sa disposition considérablement améliorée.

Pour la fin de l'année académique courante, le nouveau catalogue sera terminé ; les travaux préparatoires de récolement, de vérification et de cataloguage complémentaire sont activés. Ce catalogue, sur lequel nous reviendrons ultérieurement, sera numérique, onomastique et systématique. La Commission de la bibliothèque vient de décider l'adoption et la publication d'un mémoire, en ce sens, élaboré par le bibliothécaire et contenant l'exposé de l'économie générale du catalogue, le résumé complet des règles de transcription et de rangement des titres, enfin le tableau détaillé de la classification systématique.

Comme précédemment, le Gouvernement belge, divers Etats étrangers, l'Allemagne, l'Italie, la France, la Suisse, les Etats-Unis notamment, ont contribué à augmenter la bibliothèque qui, en outre, a reçu, de la Belgique et de l'extérieur, des dons considérables provenant d'Universités, de bibliothèques, d'établissements scientifiques, de sociétés savantes, de professeurs et de particuliers. D'autre part, l'accroissement normal de la bibliothèque a porté principalement sur des ouvrages fondamentaux d'histoire, d'archéologie, de bibliographie, de droit et de sciences naturelles. M. le professeur Yseux a fait don à la bibliothèque d'un précieux atlas d'anatomie.

L'utilisation de la bibliothèque, tant par le corps professoral que par les étudiants, ne cesse de progresser, la durée de fréquentation de la salle de lecture ayant été, du reste, augmentée d'une heure par jour de telle sorte que la bibliothèque est ouverte de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, sauf les dimanches, jours fériés et vacances académiques.

En ce qui concerne les étudiants, la salle de lecture a, pendant l'année académique 1901-1902, compté 1,575 lecteurs appartenant à la Faculté de philosophie et lettres, 1,847 à la Faculté de droit, 2,715 à la Faculté des sciences, 3,627 à la Faculté de médecine, 3,254 à la Faculté des sciences appliquées, soit en tout 13,118 lecteurs. En outre, il y a eu, pour le prêt au dehors, 55 inscriptions nouvelles portant sur 1,582 ouvrages.

Ch. Sury.

Digitized by Google

8. **Courtrai.** — *M. Vanden Peereboom*, ancien ministre des chemins de fer, vient de faire don à la ville de Courtrai de tout le médaillier qu'il avait constitué avec la patience de collectionneur que les amateurs lui connaissent.

Cette collection comprend la série complète, croyons-nous, des monnaies frappées pour Courtrai, à l'exception des trois pièces Mérovingienne et Carlovingiennes, dont le seul exemplaire connu est déposé aux musées de Paris et de Lille.

La série des jetons de présence, destinés aux magistrats de la ville de Courtrai et de la châtellenie, renferme plusieurs pièces, que le relevé de tous les jetons courtraisiens, dressé par Van Peteghem, ne mentionne même pas.

La collection des médailles commémoratives, en vermeil, argent et bronze, comprend le plus grand nombre des pièces frappées pour Courtrai ; certains exemplaires sont uniques.

Très intéressants sont aussi les méreaux ou jetons frappés pour les distributions de pains aux pauvres, et les médailles de dévotion.

Au don de son médaillier, M. Vanden Peereboom a joint celui du fort beau drapeau de la « Gilde de Saint-Sébastien » de Courtrai, datant du XVIIIe siècle.

La collection sera installée au Musée archéologique de la ville de Courtrai. L. S.

9 **Gand.** — Bibliothèque de la Ville et de l'Université. — Le dépôt s'est accru en 1901 de 8,085 volumes :

Acquisitions	2,299
Dons	1.906
Thèses et écrits académiques	3,880
Total	8,085

Le nombre de volumes communiqués à la salle de lecture s'élève à 15,410, demandés par bulletin :

Théologie	454
Philosophie	626
Littérature et auteurs classiques	3,438
Sciences physiques et mathématiques	1,212
Histoire naturelle	647
Beaux-arts	486
Médecine	1,478
Histoire	2,958
Droit	4,111
Total	15,410

Il y a lieu de joindre à ce chiffre les ouvrages de droit et de médecine, les recueils, journaux et revues déposés dans la salle des catalogues, ainsi que les livres déposés à l'École du génie civil et dans les laboratoires et auditoires de l'Université. De plus, un grand nombre d'ouvra-

Digitized by Google

ges, de consultation très courante, ont fréquemment été remis sur simple demande verbale.

Le nombre des lecteurs ayant signé sur le registre déposé au bureau d'entrée s'est élevé à 12,740.

Il a été donné en prêt à domicile, à Gand et à l'étranger, 5,463 ouvrages. Dans ce nombre sont compris les livres prêtés à des bibliothèques étrangères Le service de prêt mutuel entre bibliothèques a continué à fonctionner régulièrement : la bibliothèque a communiqué 354 ouvrages manuscrits ou imprimés, provenant des bibliothèques belges et étrangères.

La bibliothèque a continué à bénéficier de dons importants, tant de personnes habitant la ville que de celles du pays et de l'étranger.

Elle a acquis également un nombre considérable d'ouvrages des plus remarquables et complété d'importantes séries de revues.

Nous donnerons dans le prochain numéro de plus amples détails sur la nature de ces dons et de ces acquisitions. P. B.

10. **Hasselt.** — ARCHIVES DE L'ETAT. — M. J. Vranken, instituteur à Beeringen (Limbourg), vient de faire don aux Archives de l'Etat, en cette ville, de deux registres aux œuvres de loi des anciens Echevins de Beeringen, l'un s'étendant de novembre 1459 à Mars 1485, l'autre de mai 1508 à Mars 1523. Ces deux registres, en bon état, sont des documents d'autant plus précieux pour le dépôt de Hasselt qu'ils comblent une lacune existant dans le greffe scabinal de Beeringen.

11. **Liége.** — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ. — *Legs Le Roy-Delvaux.* Madame Elisa Delvaux, veuve de Monsieur Alphonse Le Roy, en son vivant, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège (1), a légué à l'Etat Belge, en accomplissement du vœu exprimé par son mari, la totalité des livres délaissés par celui-ci. Un arrêté royal du 31 octobre dernier, (Moniteur, 7 novembre 1902) autorise M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique à accepter cette donation.

Aux termes du testament, les volumes ainsi légués seront déposés à la Bibliothèque de l'Université de Liége, à l'exception de ceux dont la Bibliothèque possèderait déjà un exemplaire ou qu'elle considérerait comme n'ayant pas pour elle une utilité suffisante (2) et aussi de ceux que les légataires universels de la testatrice auraient préalablement choisis, comme pouvant leur convenir.

La bibliothèque, transportée à l'Université, y a fait l'objet d'un premier dépouillement qui a permis d'en dresser l'inventaire sommaire. On peut évaluer à environ 3500 le nombre des volumes et à 1200 celui des brochu-

(1) Sur M. Le Roy, décédé à Liége, le 2 mars 1896. Voyez la notice biographique publiée par M. J. STECHER dans l'ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 64e année, 1898, pp. 45-152. La liste de ses publications se trouve aussi dans les NOTICES BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. 4e éd. 1896, pp. 519-29.

(2) Ces volumes entreront dans les Bibliothèques populaires de la Ville de Liége.

Digitized by Google

res dont elle se compose. Les matières les mieux représentées sont : la littérature, ancienne et moderne, parmi laquelle un bon nombre d'ouvrages wallons, l'histoire, la géographie, la théologie, l'histoire des religions, l'archéologie, le droit, l'économie politique, et surtout la philosophie (psychologie, morale, logique, métaphysique, esthétique, pédagogie) que M. Le Roy enseigna pendant de longues années à notre Université.

Il convient de signaler un manuscrit dont nous donnons ici la description :

1 (F.-1-23 V°). Epistola cuidam carthusiensi transmissa que est de vivis meditationibus circa vitam Domini Ihesu, maxime circa finalem ejus passionem. *Inc.* Cave diligenter ne quum obliviscaris. *Des.* circa hanc benedictam passionem stilum vertamus. Explicit epistola.

2 (F. 24-92). Aureum speculum peccatricis anime. *Inc.* Vanitas vanitatom et omnia vanitas. *Des.* Quod a nobis avertat Ihesus Dominus noster qui vivit et regnat eternaliter. Amen. Deo gracias. Explicit utilis tractatulus pro peccatoribus mundique hujus amatoribus qui intitulatur aureum speculum peccatricis anime.

3 (F. 92 V°-93 V°). *Inc.* In nomine patris † et filii † et spiritus sancti. Amen † Ego licet reus. *Des.* dextera manus Christi me tueatur, protegat et defendat. Amen. Quinque pater noster.

Papier ; 93 feuillets, plus deux de garde en tête et trois à la fin ; $0^{m}11 \times 0^{m}07$; XV^e^ siècle. Initiales et titres rouges. Reliure ancienne, ais de bois, recouverts de cuir brun, en mauvais état. Traces de fermoir.

Mentionnons enfin, outre quelques impressions du XVI^e^ siècle, et des reliures intéressantes, les incunables suivants :

1) *Guillaume de Ockam.* — Quæstiones et decisiones in IV libros sententiarum cum centilogio theologico. *Des.* Finis centilogii theologici. M. Guilhel || mi de Ockam diligenter impressi per M. Jo || hannem Trechsel alemanum. Lugduni. Anno || domini. M. cccc. xcv. die vero nono novembris. (Exemplaire incomplet. Voy. Hain. n° 11942.)

2) *Guillaume de Ockam.* — Quotlibeta septem una cum tractatu || de sacramento altaris Venerabilis in || ceptoris fratris Guilhelmi de Ockam || anglici. sacre theologie magistri. de or || dine fratrum minorum. *Des.* Impressus Argentine anno domini M. cccc xci. Finitus post festum Epiphanie domini. (Voy. Hain. n° 11941).

Ces deux ouvrages sont contenus dans la même reliure.

Il serait hautement désirable que l'exemple donné par M. Le Roy, trouvât de nombreux imitateurs et que les livres réunis à grande peine, par ceux qui consacrèrent leur vie à la science, ne fussent jamais, après eux, dispersés aux caprices des enchères.

JOSEPH BRASSINNE.

Digitized by Google

12. **Liége.** Archives de l'Etat.— M. A. Wéber de Verviers a fait don, en décembre dernier, à ce dépôt, de plusieurs dossiers de procès plaidés devant les Echevins de Liège au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, ainsi que d'un acte émanant de l'administration du ban de Baelen, de l'année 1690. Il a joint à ce don 31 actes sur parchemin, relatifs aux communes de Gand, Bruges, Termonde, Vilvorde, Machelen, Ste-Gertrude, Haeren et Grimberghe, une liasse contenant des inventaires de biens, des comptes, etc., intéressant la famille de Smidt de Bruges, et trois minutes d'actes passés devant des notaires Gantois en 1770, 1803 et 1804. Ces derniers documents seront répartis entre les Archives du Royaume et les dépôts de Gand et de Bruges.

13. **Liége.** — Donation D'Heur. — M. Emile D'Heur, professeur honoraire à l'Académie royale des beaux-arts a fait don à la ville de Liége de collections consistant en œuvres artistiques, tableaux, copies de tableaux, eaux-fortes et ouvrages d'art, d'enseignement, de littérature, composant sa bibliothèque, le tout évalué à plus de trente et un mille francs.

14. **Liége.** Prix Delalande-Guérineau. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient d'accorder la moitié du prix de 1000 francs de cette fondation à M. V. Chauvin, professeur à l'Université, pour sa *Bibliographie des ouvrages arabes*. Nous présentons à notre savant collaborateur l'hommage de nos sincères félicitations pour cette distinction si bien méritée. L. S.

15. **Louvain.** Bibliothèque de l'Université — La Bibliothèque de l'Université de Louvain s'est enrichie d'un précieux don d'imprimés, lui envoyés par S. S. le Pape Léon XIII.

Parmi ceux-ci, il convient de signaler les ouvrages publiés par la Bibliothèque Vaticane, sous la direction du R. P. Fr. Ehrle, préfet de cette bibliothèque.

Notons, tout d'abord, les volumes parus du catalogue de la bibliothèque du Vatican. L'un d'entre eux, le tome I du catalogue des « Codices Vaticani Latini » est de publication toute récente. C'est un beau volume in-4° de XV-586 pages. La rigueur scientifique qui a présidé à sa composition fait le plus grand honneur à ses auteurs et en particulier à M. l'abbé Marco Vatasso et M. Pio Franchi de Cavalieri. Parmi les collaborateurs principaux de ces deux savants, se trouve un jeune docteur belge, M. l'abbé S. Le Grelle.

Une autre publication importante de la Bibliothèque Vaticane, jointe à l'envoi, est la collection, de publication récente, mais déjà très estimée, qui porte comme titre : « Studi e Testi » et qui renferme des publications des « Scrittori » de la célèbre bibliothèque. L. S.

Digitized by Google

16. **Malines.** — Archives diocésaines. — M. l'Abbé Joseph Laenen, docteur en histoire de l'Université de Louvain, vient d'être nommé archiviste-adjoint de l'Archevêché de Malines. M. Laenen aura comme mission de revoir et compléter les monographies des paroisses, rédigées par MM. les Curés.

ÉTRANGER.

17. **Blois.** — Inauguration du Musée Daniel Dupuis au chateau de Blois. — Le 9 novembre dernier, la ville de Blois a fêté un de ses plus illustres enfants, le graveur en médailles Daniel Dupuis.

Cette fête a eu lieu à l'occasion de l'inauguration officielle du Musée des œuvres de l'artiste, léguées par lui à sa ville natale en vertu d'un testament du 14 juillet 1898, à charge pour la municipalité de leur consacrer, dans le musée installé au château, un emplacement spécial portant le nom du donateur.

La collection des œuvres de Dupuis, originaux, maquettes ou croquis, a été installée par M. Belton, conservateur du Musée, dans deux salles des appartements de Louis XII. M. Belton a, en cette occasion, mis en lumière l'œuvre considérable de l'artiste.

18. **Châteaudun.** — Legs G. Isambert. — Gustave Isambert, ancien député de Châteaudun, a laissé à cette ville, par testament, toute sa bibliothèque comprenant environ 4000 volumes, livres d'étude et de travail, plutôt que livres de collection et de luxe.

19. **Dublin.** — Bibliothèque de «Trinity College.» — Dans *Hermathena*, n° XXVIII, 1902, p. 68-78, M. J. P. Mahaffy refait l'histoire de l'origine de la bibliothèque de *Trinity College* à Dublin. Une légende s'est attachée à la fondation de cet établissement, qui aurait dû sa naissance, dit-on, à la générosité des soldats anglais, qui, après la défaite des armées espagnoles à Kinsale en 1602, auraient consacré 1800 livres sterling des arriérés de leur paie, à établir une bibliothèque publique à l'Université de Dublin. M. J. P. Mahaffy montre, par des documents irréfragables, que la bibliothèque de *Trinity College* existait dès 1593. On en a retrouvé un catalogue daté du 24 février 1600.

20. **Leipzig.** — Le Musée du Livre. — Une description sommaire avec une illustration en photogravure représentant le musée, se trouve dans les nos 9 et 10 de 1902, des *Annales de l'Imprimerie*, publiées par A. et F. Lempoel, imprimeurs à Bruxelles

La description est due à M. Otto Vetter de Leipzig.

Digitized by Google

21. **Marseille.**— Un vol important, autant qu'audacieux, a été commis, dans la nuit du 18 au 19 novembre dernier, au Musée des Médailles.

Les voleurs, passant par le jardin de l'établissement, sont montés sur la toiture dans laquelle ils ont pratiqué une ouverture et se sont ainsi introduits dans la salle où sont les vitrines des médailles et des monnaies.

Il faut croire, et c'est fort heureux, que les voleurs ne sont pas des numismates, car ils n'ont pris exclusivement que de l'or, en tout 783 médailles ou monnaies, parmi lesquelles l'écu d'or de Saint-Louis, qui n'est connu qu'à trois exemplaires, et la collection des monnaies des comtes de Provence, dont faisaient partie l'Augustale et la demi-Augustale d'or de François 1er, la collection des monnaies frankes, dont les spécimens sont très rares.

La valeur artistique des pièces dérobées est évaluée à 100,000 francs. Mais si les cambrioleurs font refondre leur butin, ce qui est à craindre, ils retireront tout au plus 7 ou 8,000 francs d'or. C'est une perte inestimable pour la numismatique, mais pour les autres dépôts de collections similaires c'est une précieuse leçon, dont l'on pourra conclure qu'il ne suffit pas de murs épais et de portes solides pour se garder des voleurs, mais que les verrières destinées à l'éclairage peuvent parfaitement leur servir de passage quand toutes les autres voies leur sont fermées. L. S.

22. **Paris.** — La Bibliothèque de l'Académie de Médecine. — L'Académie de médecine de Paris a pris possession, en novembre dernier, de son immeuble, dont la somptuosité contraste singulièrement avec le peu de confortable des locaux dont elle avait dû se contenter jusqu'ici.

C'est surtout dans le service de la Bibliothèque que l'effet des installations nouvelles se fait heureusement sentir.

Quel contraste, en effet, entre cette belle salle aux tables nombreuses et bien éclairées, avec, à portée de tous, de nombreux volumes de référence, et le local, exigu et encombré d'un fouillis de volumes, que l'on décorait, dans l'ancien immeuble, du nom de Bibliothèque !

Malgré tous les efforts du conservateur, M. le Dr Dureau, qui a la garde des collections depuis 1875, malgré la sollicitude dont il entoure les collections, la bibliothèque, trop encombrée, ne pouvait rendre les services qu'on était en droit d'en attendre. C'était, partout, un véritable envahissement de livres et de brochures : il y en avait sur les tables de travail, sur les meubles, par terre, dans tous les coins ; dans les rayons, les rangées avaient dû être doublées, et, pour trouver le volume cherché, il fallait parfois en déplacer un grand nombre. Les recherches étaient si difficiles que les académiciens renonçaient souvent à les entreprendre, et par le fait, la bibliothèque, qui passe cependant pour une des plus riches collections d'ouvrages médicaux, était loin d'être utilisée comme elle l'eût dû.

Digitized by Google

Elle ne comprend pas moins de 200,000 volumes provenant de dons de l'Etat et surtout de particuliers, la plupart anciens membre de l'Académie. Le nombre serait encore plus élevé si, à cause de la pénurie de place, on n'eût été obligé d'opérer un triage dans les dons des particuliers et de ne retenir que les ouvrages pouvant réellement enrichir les collections.

La Bibliothèque conserve en outre les Archives de l'Académie. Celles-ci se composent des manuscrits, des archives scientifiques, d'une collection de 6000 portraits de médecins et d'une collection d'estampes.

Il y a également un musée renfermant plusieurs milliers d'instruments. Cet ensemble, à peu près unique au monde, était, jusqu'à cette heure, ignoré du public ; les nouvelles et spacieuses installations permettront de les mieux mettre en valeur, en les faisant connaître aux travailleurs et aux savants.

23. **Paris.** — Collections Dutuit. — Le 11 décembre 1902, ont été inaugurées, dans le petit Palais des Champs Elysées, les collections léguées par M. Dutuit et que M Georges Cain a présentées avec beaucoup de goût et d'harmonie, quoique le local, si élégant et si coquet d'extérieur, soit fort incommode et mal approprié à sa destination actuelle.

Les livres constituent la partie la plus rare et vraiment exceptionnelle du legs. On y trouve des manuscrits très précieux des XIVe, XVe et XVIe siècles, et, notamment, *Le Hystoire du bon roy Alexandre* qui passe pour l'un des plus beaux que l'on connaisse. Originaire du XIIe siècle, perdu, puis retrouvé et refait au XIVe siècle par Vauquelin, le manuscrit de la collection Dutuit date de cette dernière époque. Il fut offert par l'auteur à Philippe-le-Bon, ainsi que le montre une des enluminures qui décorent l'ouvrage. Ces enluminures sont au nombre de deux cent dix-huit. Chacune d'elles constitue un véritable tableau, très souvent rehaussé d'or, représentant une grande composition : fête, repas, tournoi, ou bataille, le tout exécuté avec la plus grande finesse et le coloris le plus délicat. Outre leur valeur artistique, qui est considérable, ces petits chefs-d'œuvres sont des documents très importants pour l'étude des mœurs, de l'architecture, du mobilier et du costume de cette époque. Ce manuscrit passe pour avoir appartenu à la Bibliothèque des ducs de Bourgogne.

Les livres les plus remarquables par la beauté de leur reliure ou de leur décoration ont été groupés en trois vitrines. Ceux qui ont été propriété royale ont été mis à part : il y a là notamment un beau livre d'heures de Henri II et ceux de Madame de Montespan, de Madame de Maintenon et de Madame Dubarry, avec leurs armes. Plus loin sont exposés des ouvrages dont beaucoup portent les armoiries de Colbert,

Digitized by Google

de Bossuet, de Louvois, des Médicis. En outre, il y a encore environ 2000 volumes, enfermés dans une bibliothèque et que les chercheurs pourront consulter à loisir dans une salle spéciale, aménagée pour le travail et placée sous la direction d'un bibliothécaire qui est M. C. Gronkowski.

Le legs comporte aussi une collection de 2000 estampes. A l'ouverture, on a exposé, outre quelques sépias, les gravures de Rembrandt. Elles feront place à d'autres, après quelques mois d'exhibition, car la collection Dutuit renferme notamment l'œuvre de Callot, d'Albert Dürer, etc. qui auront périodiquement leur tour d'exposition. En attendant, on peut toujours les consulter dans les cartons où on les conserve.

ACTES OFFICIELS.

Archives — *Nomination.*

Par arrêté royal du 31 décembre 1901 M. Vannérus (J.), conservateur-adjoint, à titre personnel, du dépôt des Archives de l'Etat à Anvers, est nommé conservateur-adjoint.

Classification des dépôts.

Par arrêté royal du 21 mai 1902, les dépôts des Archives de l'Etat à Bruges et à Hasselt sont respectivement rangés dans la 1re et la 2e classe.

Examen d'archiviste. — *(Session des 7 et 8 nov. 1902.)*

Ont obtenu le diplôme d'archiviste :

MM. Fairon (Em.), Dr en phil. et lettres (philol. class) et candidat-bibliothécaire ; Gielen ; Verriest, bibliothécaire-adjoint de la ville de Tournai ; Straven, archiviste communal de St-Trond ; Lavallé (Léon), Dr en phil. et lettres, (sciences histor.) ; Mees (Jules), Dr en phil. et lettres, (sciences histor.); Balieus (Hector), Dr en phil. et lettres (sciences histor.) ; Carlot (Armand), Dr en phil. et lettres (sciences histor.)

Bibliothèque Royale. — *Personnel -- Démission.*

Par arrêté royal du 10 novembre 1902, démission honorable de ses fonctions est accordée sur sa demande à M. Picqué (C.), conservateur du Cabinet de Numismatique à la Bibliothèque royale.

Il est admis à faire valoir ses droits à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

Digitized by Google

Bibliothèque Royale. — *Personnel -- Nomination.*

Par arrêté royal du 6 décembre 1902, M. Alvin (F.), conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale est nommé conservateur de la section des Monnaies et Médailles.

Candidats-bibliothécaires.

MM. Fairon (Em), docteur en philosophie et lettres (*philologie classique*) et Lhonneux (J.), docteur en philosophie et lettres (*philologie germanique*) ont subi avec succès le 30 mai 1902, l'examen de candidat-bibliothécaire.

Stagiaires.

Ont été admis à la Bibliothèque royale, en qualité de stagiaires en 1902 :

MM. Goffin (L.), docteur en droit.
Delstanche (A.), docteur en droit.
Bayot, docteur en phil. et lettres (phil. romane.)

Un examen pour les candidats-stagiaires a eu lieu le 15 mai 1902. MM. Collard (Aug.) et Maton (J.) ont subi cet examen avec succès et ont été admis, comme stagiaires. à la Bibliothèque royale.

Employé-Volontaire.

Par dépêche ministérielle, M. Fairon (Em.), candidat-bibliothécaire, a été admis à la Bibliothèque royale en qualité d'employé-volontaire.

Université de Liège. — *Nomination.*

Par arrêté du 26 août 1902, M. Brassinne (Joseph), docteur en philosophie et candidat-bibliothécaire, a été nommé sous-bibliothécaire de l'Université de Liège.

Université de Gand. — *Mutation.*

M. Fayen (Arn.), attaché à la Bibliothèque de l'Université de Gand, est nommé membre de l'Institut historique belge de Rome.

M. L. Goffin, stagiaire à la Bibliothèque royale, a été autorisé, par dépêche ministérielle du 1 novembre 1902, à achever son stage à la Bibliothèque de l'Université de Gand.

Digitized by Google

Ordre de Léopold.

Par arrêté royal du 3 novembre 1902, ont été promus et nommés dans l'Ordre :

Commandeur :

M. F. VANDER HAEGHEN, bibliothécaire de l'Université et de la Ville de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique.

Officiers :

MM. PETIT et PICQUÉ, conservateurs à la Bibliothèque royale de Belgique, et VAN DE CASTEELE, conservateur du dépôt des Archives de l'Etat à Liège.

Chevaliers :

MM. VANDEN GHEYN, conservateur à la Bibliothèque royale, VANDER HAEGE et VERKOPREN, chefs de section aux Archives générales du Royaume ; PONCELET, conservateur du dépôt des Archives à Mons.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR L'HORTUS MUSARUM DE PIERRE PHALÈSE.

(LOUVAIN, 1552).

L'ouvrage dont nous allons donner la description figure parmi les premières impressions parues à Louvain, au XVI^e^ siècle, sous la firme célèbre des Phalèse ; on n'en connaissait jusqu'ici qu'un seul exemplaire, décrit inexactement par M^r^ de Coussemaker et se trouvant à la Bibliothèque de la ville de Dunkerque (1). L'exemplaire que nous avons sous les yeux a été acquis par moi pour le compte de la *Commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges* (2) à la vente Tessier, qui eut lieu à Munich en 1900 ; l'ouvrage, tous frais compris, a été payé 1400 francs, chiffre nullement exagéré si l'on veut bien se rappeler qu'on ne retrouve aujourd'hui en Belgique qu'une infime partie des productions musicales éditées par les Tylman Susato et les Phalèse, disséminées pour la plupart dans quelques grandes bibliothèques d'Allemagne : Berlin, Cassel, Königsberg i/P. et surtout Munich.

Ce volume nous donne d'abord l'occasion de rectifier quelques points de la biographie de Phalèse, publiée tout d'abord par M^r^ Goovaerts en 1869 (3), puis insérée dans la partie historique de son ouvrage bien connu sur les typographes musicaux des Pays-Bas (4). Les commencements de la firme des Phalèse furent des plus laborieux ; Pierre Phalèse n'étant que libraire juré, devait s'adresser à un imprimeur pour ses

(1) *Notice sur les collections musicales de la ville de Cambrai et des autres villes du Département du Nord par E. de Coussemaker.* — Paris, Techener, 1843, in-8°. La description de l'*Hortus Musarum* se lit pp. 106-113

(2) Cette Commission s'efforce de racheter, pour autant que ses moyens le lui permettent, les impressions rares d'œuvres de musiciens belges du XVI^e^ et XVII^e^ siècles, mises en vente de temps à autre en Allemagne.

(3) *Notice biographique et bibliographique sur Pierre Phalèse.....* Bruxelles, Toint-Scohier, 1869, in-8°. L'ouvrage avait d'abord paru dans le tome II du *Bibliophile belge*, revue publiée à Bruxelles.

(4) *Histoire et bibliographie de la typographie musicale dans les Pays-Bas* ; Anvers, Kockx, 1880, in-8°. Il serait à souhaiter qu'une nouvelle édition, mise au jour avec les nouvelles productions découvertes depuis vingt ans, soit refaite aujourd'hui sur de nouvelles bases.

Digitized by Google

publications ; nous connaissons actuellement les noms des imprimeurs suivants :

en 1546 : Servais Zassen *(Servatius Zassenus)* de Diest.
en 1547 : Jacques Batens *(Jacobus Batius)* de Louvain.
en 1552 : Regnier Velpius de Diest.
en 1553 : Martin Rotaire de Louvain.

Ce ne fut qu'en 1556 que Phalèse se chargea de l'impression de ses ouvrages. (1)

Les auteurs dont les compositions se lisent dans l'*Hortus Musarum* se divisent en deux catégories bien distinctes. Les pièces originales pour un ou deux luths sont dûes à des compositeurs étrangers : Giovanni Jacopo Albutius, Francesco da Milano, Pietro Paolo Baroni (ou plutôt Borrono) tous trois milanais, Antonio Rota, musicien padouan et Simon Sentler, d'origine germanique. Par contre, tous les auteurs connus des compositions vocales, transcrites pour luth dans ce recueil, font partie de l'école franco-flamande, si florissante à cette époque. A côté du vieux Josquin de Prés (2), on rencontre les noms encore célèbres aujourd'hui de Clemens non Papa, Gombert, Créquillon, puis, moins familiers à la mémoire du musicien moderne, les noms de Josquin Baston, Petit-Jean Delattre, Rogier Pathie, Jean Louys, Jean Cauleray (ou Caulery) et Benedictus Ducis (ou Hertogs).

Plusieurs recueils semblables, de l'époque, nous ont aidé à découvrir les auteurs de plusieurs pièces anonymes. Nous citerons, parmi ces recueils, celui de Sebastien Ochsenkum (Heidelberg, 1558), les deux Livres de Tablature imprimés à Strasbourg par Bernard Jobin (1572-1573), le *Teutsch Lautenbuch* de Melchior Newsidler (Strasbourg, Jobin, 1574) et les deux Livres de Bernard Schmid (Strasbourg. Jobin, 1577).

---

(1) L'*Hortus Musarum* est le cinquième ouvrage publié par Phalèse ; les quatre premières œuvres éditées sous ce nom sont des livres de transcriptions pour luth ; l'unique exemplaire actuellement connu se trouve à la Bibliothèque Palatine à Vienne.

(2) Josquin est mort à Condé, en 1521.

Digitized by Google

Ci-après la description du volume :

HORTUS MUSARUM | IN QUO TANQUAM FLOSCULI | QUIDAM SELECTISSIMORUM CARMINUM COLLECTI SUNT EX OPTIMIS | QUIBUSQ. AUCTORIBUS. | ET PRIMO ORDINE CONTINENTUR *automata*, QUAE FANTASIE DICUNTUR. | DEINDE CANTICA QUATUOR VOCUM. | POST, CARMINA GRAVIORA, QUAE MUTETA APPELLANTUR, EAQ. QUATUOR, QUINQ. AC SEX VOCUM. | DEMUM ADDITA SUNT CARMINA LONGE ELEGANTISSIMA DUABUS TESTUDINIBUS | CANENDA, HACTENUS NUNQUAM IMPRESSA, | COLLECTORE | PETRO PHALESIO.

CONCESSUM EST PETRO PHALESIO CAE. M. PRIVILEGIO AD TRIENNIUM, NE QUIS HUNC LIBRUM IMPRIMAT, | AUT ALIBI IMPRESSUM DIVENDAT, SUB PAENA VIGINTIQUINQUE FLORENORUM, | UT LATIUS PATET IN LITTERIS ILLI CONCESSIS. | SIGNATO A PHILIPPO DE LENS

Lovanii, | *apud Petrum Phale-* | *sium bibliopolam* | *juratum* | *MDLII,* un vol. in fol. de 112 pages.

On trouve tout d'abord, dans ce volume, une collection de 19 Fantaisies (1) pour luth : quatre dues à Antonio Rota, 4 à Simon Sentler, 2 à Pietro Paolo Baroni, 1 à Francesco de Milano et 1 à Giovanni Jacopo Albutii ; il reste sept fantaisies anonymes, dont l'une porte comme titre *Soneto* et une autre indique le texte *Conque la lavarè.* (2)

La deuxième partie du recueil comprend 51 transcriptions d'après les textes suivants :

1-2. Toute la nuyt. — Qu'est-il besogne. Thom. Créquillon.
3-4. Vivray-je toujours en telle peyne.
— Sans plorer Petit Jehan de Latre.

(1) L'index donné au verso du titre de ce volume n'en indique que 15 et nomme parmi les auteurs de ces fantaisies le musicien napolitain Marcus de Laquila, mais nous ferons remarquer qu'aucune des pièces du recueil ne porte son nom.

(2) Texte espagnol très connu vers le milieu du XVI^e siècle ; nous trouvons dans l'ouvrage de Morphy. *Les Luthistes espagnols du XVI^e siècle* (Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1902), quatre versions de ce chant par Luis de Narvaez (1538), Anriquez de Valderràbano (1547), Diego Pisador (1552) et Miguel de Fuenllana (1554) Notre transcription de la version de l'*Hortus Musarum* est à peu près semblable à celle de Anriquez de Valderràbano.

Digitized by Google

5. Oncques amour ne fut. Thomas Créquillon.
6. Je prens en grez.
7-10. Morir mi fault. — Si mon languir.
8. Si mon travail.
9. Le duel yssu.
11. D'amour me plains. [Rogier.]
12. *Come la rosa.* Petit Jan.
13. En languissant.
14. Ung gay bergier. [Créquillon]
15. Languir me fault.
16. Mais pourquoy.
17. *Pongente dardo.*
18. *Occhi miei lassi.* [Arcadelt]
19. *Si pur ti guardo.* [Rogier]
20. Hola, eh !
21. Auprès de vous.
22. Hélas, amy.
23. Amy, hélas.
24-25. Vous perdez tamps. — Tel en mesdit.
26-27. Or combien est. — Le mal que sent.
28. Il ne souffit.
29. Veu le grif mal.
30. Duel, double duel.
31. Cessez, mes yeux. Créquillon.
32. Las ! si je n'ay autre secours.
33. O triste adieu. Jehan Loys.
34-35. Revenez vers moy. — Plus revenir. Créquillon.
36. Mais languiray-je toujours ?
37. En attendant.
38. Pour ung plaisir. [Créquillon]
39. Un jour passe bien, ascoutez.
40. Les yeux fixez. Créquillon.
41-42. Doulce mémoire. — Fine le bien.
43. Entre tous viellart.
44. Sur tous regres.
45. Mille regrez. [Josquin de Prés]
46. *Si grande la pietà.*
47. Incessament.

Digitized by Google

48. Pourquoy languir.
49. *Noch weet ick een schoon vrouken fijn* (1).
50. *Cum sancto spiritu.*
51. Cuider de Dieu vous faille.

La troisième partie se compose de Motets à 4, 5 ou 6 voix, transcrits pour luth. En voici l'énumération :

1-2. *Quam pulchra es. — Labia tua.*
3. *Magnum haereditatis.*
4. *Puer qui natus est.*
5-6. *Benedictus Dominus Deus Israel. — Honor virtus*
7. *Deus canticum novum.*
8-9 *Domine Deus ommipotens. — Eia mater.*
10. *Tua est potentia.* [Jehan Mouton]
11. *Infirmitatem nostram.*
12. *Benedictus* (duo).
13. *Pater noster.*
14. *Benedictus.*
15. *Ave Maria.*
16. *Tribulatio et angustia.*
17-18-19. *Benedicta. — Per illud ave. — Nunc mater.*

La dernière partie du volume est composée d'œuvres de genres divers, transcrites pour deux luths, accordés soit à l'unisson, soit à la quarte, soit enfin à la quinte l'un de l'autre.

a) Pour deux luths, accordés à l'unisson.

1. Fantasia.
2. *Assiste parata.*
3. *Et in spiritum sanctum.*
4. D'amour me plains.
5. Languir me fault.

---

(1) Chanson anonyme insérée dans le recueil *Het tweeste musyck boexken mit vier partijen... Ghedruckt Tantwerpē bij Tielmā Susato... anno 1551.* Ce texte a été publié par Van Riemsdijk dans les *Tijdschrift der Vereeniging voor Noord-Nederlands Muziekgeschiedenis, Deel III.* (1888), p. 93.

Digitized by Google

6. Filles, or sus.
7. Plus oultre. Gombert.
9. Allégés moy.
11. Adieu, mon espérance.

b) Pour deux luths, accordés à la quarte.

13. Je prends en gré.
14. En attendant.
15. Grâce et vertu.
16. *Conde claros* (1).

c) Pour deux luths, accordés à la quinte.

8. Gaillarde.
10. La Lodisana.
12. *Cara cosa.*
17. Pis ne me peult venir.
18. En espoir.
19. Arousez [voz violettes]. Benedictus [Ducis]
20. Or suis-je bien.
21. Baxa.

On lit à la dernière page du recueil : LOVANII | SUB PRAELO REYNERI | VELPII DIE- | STENSIS. | AN. | M D L II.

Le second volume commence ainsi :

HORTI MUSARUM SE- | CUNDA PARS, CONTINENS SELECTISSIMA | QUAEDAM AC IUCUNDISSIMA CARMINA | TESTUDINE SIMUL ET VOCE HUMANA, VEL | ALTERIUS INSTRUMENTI MUSICI ADMINICULO MODULANDA. | IAM RECENS COLLECTA ET IMPRESSA. | puis en dessous l'Avis suivant :
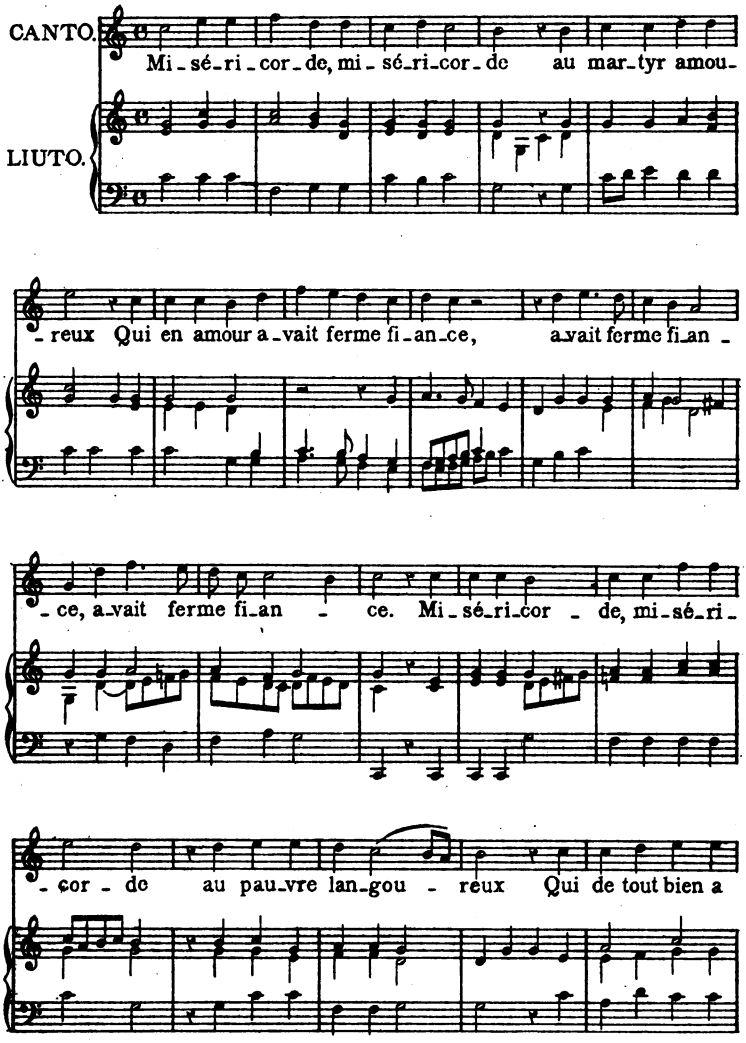
AD LECTOREM | PRAEFIXIMUS UNICUIQUE CARMINI LITTERAM NERVUQ ; | SECUNDUM CUJUS IN TESTUDINE TONUM, SEU SONI IN- | TENTIONEM, ERIT PRIMA NOTA PARTIS CANENDE, ID TE | IGNORARE NOLEBAM LECTOR CANDIDE. VALE. |

---

(1) Texte espagnol fort connu au XVI[e] siècle. On le trouve dans les ouvrages de Narvaez (1538) et le *Libro de Cifra nueva para tecla harpa y vihuela* de Venegas de Hinestrosa (Alcala, 1557).
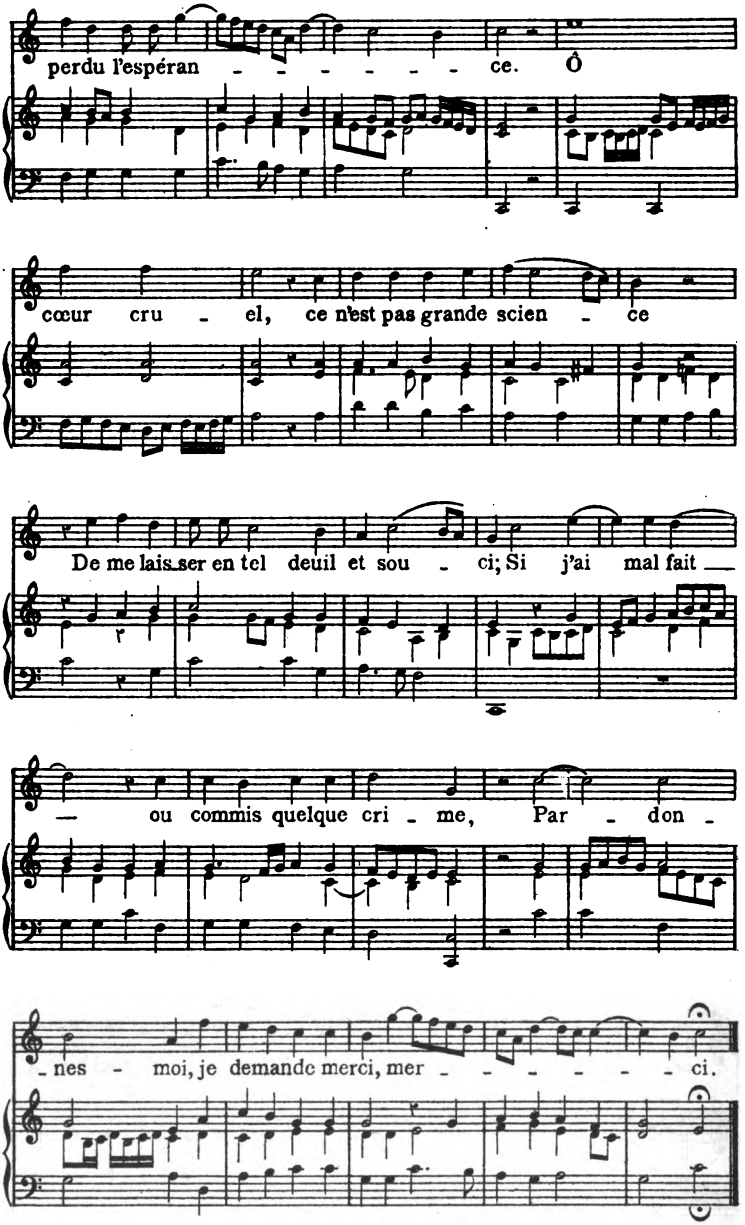
Digitized by Google

MISÉRICORDE

Clemens non Papa.



Digitized by Google



Digitized by Google

Lovanii | apud Petrum Phalesium bibliopolam juratum. | Anno M D L III, | Cum gratia & privilegio. C. M., 1 vol. in- fol. de 16 feuillets non côtés.

Cette seconde partie de l'*Hortus musarum* se compose de 28 morceaux de musique vocale, mondaine ou religieuse, transcrits pour une voix de soprano avec accompagnement de luth. Ces morceaux sont rangés dans l'ordre suivant :

1. Cessez, mes yeux, de tant vous tourmente (1). Créquillon.
2-3. En espérant j'endure de tourment (2). Cauleray.
4. Quand me souvient de ma triste fortune (1).— Ung triste cœur, rempli de fantaisie (1). Créquillon.
5. Or puisqu'il est si noble demoiselle (3). Clemens non papa.
6. Miséricorde au martyr amoureulx (1) Clemens non papa.
7. Cessez, mon yeul, de la plus reguarder (1). Rogier.
8. C'est à grand tort qu'on dit que le penser. Créquillon.
9. Venez, mes serfs, et Bacchus adorons (1). Clemens non papa.
10. Puisque voulez que je vous laisse (1) Clemens non papa.
11. Puisque malheur me tient en si grand rigueur (4). Créquillon.

---

(1) Inséré l'année suivante dans le *Premier Livre des Chansons à quatre parties, nouvellement composés et mises en musique, convenables tant aux instruments comme à la voix.* Louvain, Phalèse, 1554.

(2) Inséré plus tard dans le *Quatrième Livre des Chansons à quatre parties nouvellement composés et mises en musicque, convenables tant aux intruments comme à la voix.* Louvain, Phalèse, 1555.

(3) Inséré plus tard dans le *Tiers Livre des Chansons à quatre parties*, etc. Louvain. Phalèse, 1554.

(4) Se trouve dans le *Cinquiesme Livre des Chansons à quatre parties*, etc. Louvain, Phalèse. 1555.

Digitized by Google

12. L'ardant amour souvent me veult contredire (1). Créquillon.
13. *Si pur ti guardo, dolce anima mia* (2). Rogier.
14. A vous en est de ne pouvoir guérir (3) Créquillon.
15. Ie suys aimé de la plus belle (4) Créquillon.
16. Ie ne désire que la mort (4) Chastelain.
17. Le bon espoir que j'ay de parvenir (4) Josquin Baston.
18. Aymer est ma vie (5) Clémens non papa.
19. Le souvenir que j'ay de ma maîtresse. —
20, Plaisir n'ay plus, mais vis en desconfort. Créquillon.
21. Incessament, mon povre cœur lamente (6) —
22. *In te Domine spravi.* —
23-24. *Stabat mater.* — *Eia mater.* [Josquin de Prés.]
25-26-27. *Benedicta es, cœlorum regina.* — *Per illud ave* — *Nunc mater.* (7). Josquin de Prés.

ALFRED WOTQUENNE.

---

(1) Inséré dans le *Unziesme Livre, contenant XXII Chansons nouvelles à quatre parties en deux volumes, composées de plusieurs autheurs. Nouvellement imprimé à Paris le 24e jour de Mars 1554.* — De l'imprimerie de Nicolas du Chemin.

(2) On trouve dans le 1er volume de cet ouvrage cette même *canzonetta* transcrite pour luth.

(3) Inséré plus tard dans le *Quatrieme livre des chansons à quatre parties* etc. Louvain Phalèse, 1555.

(4) Extrait du *Sixiesme Livre contenant trente et une Chansons nouvelles à cincq et à six parties, convenables et propices jouer de tous instruments* Anvers (Susato), au mois de janvier 1545.

(5) Provient du *Premier livre de Chansons à cincq et à six parties, nouvellement composées et mises en musique, convenable tant aux instruments comme à la voix.* Louvain, Phalèse, 1553.

(6) Voir dans le premier volume de cet ouvrage cette même chanson, transcrite pour luth.

(7) Voir dans le premier volume, ces trois motets transcrits pour luth.

Digitized by Google

LES ARCHIVES DES PRIEURÉS DE VAL-SAINT-MARTIN, A LOUVAIN, ET DE TRONE-NOTRE-DAME, PRÈS DE GROBBENDONCK.

M. Edw. Van Even, archiviste de la ville de Louvain, vient de vendre aux Archives générales du Royaume tous les documents manuscrits, de nature diplomatique, se rapportant aux prieurés de Val Saint-Martin de Louvain et de Trône-Notre-Dame, près de Grobbendonck. Les quelques notes qui suivent n'ont d'autre but que de donner un aperçu fort succinct sur ces deux fonds d'archives, d'indiquer sommairement leur composition et d'en signaler l'importance historique. Il ne sera pas inutile, je pense, avant de donner ce relevé, de fournir quelques renseignements sur les deux prieurés en question.

La fondation du monastère de Val-Saint-Martin remonte au XV^e^ siècle ; un prêtre de Louvain, Henri Wellens, syndic ou promoteur à l'Université, donna par testament, en 1433, sa maison, ainsi qu'un revenu annuel aux religieux de Rouge-Cloître, de Groenendael, de Sept-Fontaines et de Bethléem, pour l'établissement d'une congrégation de frères à l'instar des religieux de Zwolle et de Deventer (1). En 1447, les frères acceptent la règle des chanoines réguliers et se constituent en prieuré; quelques années plus tard, en 1465, a lieu la réunion

(1) Les sources narratives, contemporaines de la fondation de Val-Saint-Martin, sont assez nombreuses. Il existe plusieurs petites chroniques du XV^e^ siècle contenant des détails intéressants sur l'origine et la vie intérieure du prieuré de cette époque ; la plus importante, manuscrite et inédite, fait partie de la bibliothèque de M Van Even, à Louvain, c'est l'Origo domus Sancti Martini in Lovanio, ms. in 4° du XV^e^ siècle. On peut consulter, en outre, l'ouvrage capital d'*Acquoy* : Het klooster te Windesheim, t. III pp. 151-156 et la riche bibliographie renseignée aux pages 154 à 156; *Edw. Van Even :* Louvain monumental, Louv. 1860, pp. 253-255. On trouvera une liste des prieurs dans *Sanderus* : Chorographia sacra Brabantie. La Haye, 1726, t. II. pp. 119-128.

Digitized by Google

de celui-ci au chapitre de Windesheim, de l'ordre de saint Augustin, suivant la règle des frères de la vie commune ; le monastère fut incorporé à l'Université de Louvain en 1525. Au point de vue de sa prospérité matérielle et économique, Val-Saint-Martin gagna en importance à la suite de la réunion au prieuré, en 1578, du monastère de Trône-Notre-Dame, et constitua ainsi, à cette époque, la communauté religieuse la plus importante de la ville de Louvain, et peut-être même, au dire de M. Acquoy, l'institution la plus originale et la plus puissante de toutes celles de la Belgique, affiliées au chapitre de Windesheim. Après trois siècles d'existence paisible et florissante, donnée surtout à la pratique des arts manuels, Val-Saint-Martin fut supprimé lors de la tourmente française dans nos provinces.

Le second monastère qui nous intéresse est celui de Trône-Notre-Dame, situé au village de Ouwen, entre Herenthals et Grobbendonck. L'histoire de ce modeste prieuré de la Campine, d'existence précaire et fort courte, est assez peu importante et peut tenir en quelques lignes. Fondé et élevé en 1414, grâce aux larges munificences d'Arnould de Crayenhem, seigneur de Grobbendonck, Trône-Notre-Dame fut réuni à la congrégation de Windesheim, vers 1424. En 1556, il reçoit de celle-ci tous les biens ayant appartenu aux chanoines réguliers de Reimerswaal, en Zélande, dont le monastère avait été supprimé quelques années auparavant. Peu après, un chapitre de Windesheim, tenu à Louvain décide la réunion de Trône-Notre-Dame au prieuré de Val-Saint-Martin ; en 1608 tous ses biens passent à celui-ci et l'histoire des deux monastères se confond depuis lors dans une même destinée. (1)

*
* *

Les archives des prieurés du Val-Saint-Martin et du Trône, telles que M. Van Even les a vendues aux Archives générales

(1) On trouvera des renseignements assez étendus sur Trône-Notre-Dame dans le livre déjà cité d'Acquoy t. III pp. 71 à 73, ainsi que dans *Latomus et Hoyberge*: Corsendonca. Anvers, 1644, pp. 98-101, 117 et 173.

Digitized by Google

du Royaume, forment, malgré quelques petites lacunes et la perte de documents modernes, notamment des procès et des livres de comptes, un ensemble assez complet et varié et il y a tout lieu de se réjouir de l'achat fait par l'Etat, d'autant plus qu'un seul carton de chartes et une petite liasse d'actes constituaient, jusqu'ici, tout ce que les Archives générales possédaient en fait de documents concernant le Val-Saint-Martin. La majeure partie de ces chartes se rapportent à la congrégation de Windesheim ; leur l'importance a été signalée par M. Acquoy dans son très remarquable travail sur les Frères de la vie commune. (1)

Les chanoines du Val-Saint-Martin, comme toutes les anciennes communautés religieuses d'ailleurs, ont apporté à la conservation et au classsement de leurs archives un soin minutieux et éclairé. Les chartes se sont bien conservées et les multiples sceaux qui y appendent sont, pour la plupart, restés intacts. Lors de la suppression du monastère, à l'époque de la Révolution française, tous les papiers et documents entrèrent dans la possession d'un religieux qui les transmit à ses héritiers. Depuis ce moment, les archives du Val-Saint-Martin et du Trône subirent le sort ordinaire et lamentable de toutes celles laissées entre les mains d'héritiers: destruction de documents ou mise en désordre de toute classification antérieure. Ce fut dans un pareil état que M. Van Even, retrouva et recupéra, en l'année 1854, chez des particuliers à Louvain, le chartrier de nos deux monastères. Les possesseurs de ces documents étaient bravement occupés à chauffer le four au moyen des papiers provenant de Val-Saint-Martin; quelques parchemins avaient déjà servi de couverture pour pots à confiture! Ces détails piquants se rencontrent si fréquemment dans les annales de l'histoire des archives, qu'il semble oiseux de les relever encore ici.

---

(1) *Acquoy :* Het klooster te Windesheim, t. III. En appendice de ce volume se trouve une courte analyse de quelques chartes conservées aux Archives du Royaume, à Bruxelles.

Digitized by Google

Le fonds du prieuré de Val-Saint-Martin se compose de trois parties bien distinctes, à les considérer d'après leur aspect extérieur ; comme ces notes constituent, non un inventaire, mais un simple aperçu de ces archives, nous n'avons pas pour le moment à nous préoccuper de leur classement scientifique.

1° Les *Chartes*, soit originales soit en copies, qui formaient l'ensemble des privilèges et des titres de propriété du monastère.

2° Les *Registres* comprenant les cartulaire, registres aux fiefs, cens et rentes (Cheynsboecken), registres de recette ainsi que des petits manuels de comptabilité usuelle.

3° Les *Liasses* de documents dont la plupart sont des procès, des actes relatifs aux possessions et revenus du prieuré ainsi que des extraits de registres aux comptes.

Les archives de Trône-Notre-Dame comprennent également des chartes, des liasses et des registres, mais pas de cartulaire.

Nous passerons brièvement en revue ces différentes espèces de documents en faisant remarquer qu'à la suite de la réunion des deux prieurés, leurs papiers furent mêlés et qu'aujourd'hui encore, malgré un triage très soigneux fait par M. Van Even, certains documents du Trône se trouvent réunis à ceux du Val-Saint-Martin.

Prieuré du Val-Saint-Martin

I. Chartes. — Le chartrier de Val-Saint-Martin se compose de plus de 950 chartes qu'on peut diviser en trois grandes catégories bien distinctes et que nous examinerons séparément : La première comprend les chartes proprement dites, ensuite la série des testaments et contrats de mariage, dont le nombre est assez élevé et enfin une très riche collection de chartes ou

Digitized by Google

lettres échevinales se rapportant à des matières de droit privé.

1° Les chartes proprement dites, au nombre de 68, sont d'une importance capitale pour l'histoire de Val-Saint-Martin et de la congrégation des chanoines réguliers de Windesheim. Ce sont, pour la majeure partie, des bulles papales, des privilèges, des octrois émanant des autorités ecclésiastiques et laïques des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Elles fournissent des renseignements précieux sur l'organisation interne du prieuré. Un certain nombre d'entre elles constituent des sources de premier ordre pour l'histoire, peu connue et peu étudiée des chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim en Belgique.

Toutes les chartes d'ordre général, qui formaient la partie la plus importante du chartrier de Val-Saint-Martin, ne nous sont pas parvenues, car le cartulaire du prieuré contient la copie de beaucoup de documents dont les originaux n'existent plus, mais il ne comprend pas, lui non plus, toutes les chartes du chartrier. Ces deux sources diplomatiques, chartrier et cartulaire, doivent se compléter l'une l'autre.

Le tableau suivant donne le relevé de ces chartes, avec l'indication des autorités dont elles émanent et l'époque à laquelle elles ont été données.

Les actes marqués d'un astérisque sont ceux qui concernent exclusivement la congrégation de Windesheim.

Digitized by Google

AUTORITÉS DONT LES CHARTES ÉMANENT.	DATES.	NOMBRE DE CHARTES
Souverains pontifes.	XV^e siècle.	9 chartes.
Cardinaux, légats apostoliques . .	Idem.	6 »
Charles-Quint	XVI^e siècle.	2 »
Philippe II.	Idem.	1 »
Evêques de Liége.	XV^e siècle.	3 »
Evêques d'Utrecht..	XIV^e et XV^e s.	3 »
*Evêque de Cambrai.	XV^e siècle.	1 »
*Concile de Bâle	Idem.	1 »
*Archevêque de Cologne	Idem.	1 »
Officialité de l'évêque de Liége à Louvain	Idem.	2 »
Congrégation de Windesheim . .	XV^e et XVI^e s.	5 »
Prieuré de Val-Saint-Martin . . .	XV^e siècle.	4 »
Chapitre de St-Pierre, à Louvain .	Idem.	4 »
Chartreux.	Idem.	2 »
Frères-Mineurs	Idem.	1 »
Hermites	Idem.	1 »
Sœurs Blanches, à Louvain . . .	Idem.	1 »
Curé de l'église paroissiale de St-Michel, à Louvain	Idem.	1 »
*Curé de l'église de Nimègue. . .	Idem.	1 »
*Ducs de Gueldre et de Juliers . .	Idem.	2 »
Echevinage de Tirlemont. . . .	Idem.	1 »
Actes notariés émanant de particuliers.	XIV^e et XVI^e s.	17 »
Total. . . .	XIV^e, XV^e, XVI^e s.	68 chartes.

Digitized by Google

2° La série des testaments et contrats de mariage au nombre de 60, conservés en originaux et passés devant des notaires publics, s'étend des années 1396 à 1660. La plupart émanent des bourgeois, et constituent des donations de biens et d'immeubles en faveur des chanoines réguliers; ils témoignent des grandes libéralités dont leurs institutions religieuses furent l'objet au cours des XV^e^ et XVI^e^ siècles.

3° Les chartes échevinales, au nombre de 617, d'un format assez petit et munies de sceaux scabinaux, sont d'un haut intérêt pour la connaissance du domaine du prieuré dont les possessions s'étendaient, comme le montre le tableau ci-dessous, sur une vingtaine de villages brabançons et autres. Elles se rapportent toutes à des matières de droit privé : contrats, ventes et achats d'immeubles, mutations de propriétés, constitutions de rentes, accensements, etc. Toutes ces chartes étaient conservées à Val-Saint-Martin avec le plus grand soin, chacune d'elles porte au dos une ou plusieurs analyses, toujours très brièves, de son objet, avec l'indication au moyen d'une lettre majuscule de l'armoire (capsa) ou de la layette où elle doit être placée, ainsi que le nom de la localité ou les biens sont situés. Les notes dorsales montrent que le classement des lettres scabinales a subi à différentes époques, à partir du milieu du XV^e^ siècle, diverses modifications. Un grand nombre d'entre elles renvoient aux quatre registres terriers rédigés au XVIII^e^ siècle par le prieur Bosmans. Quoique l'ancien classement par localités n'ait plus guère aujourd'hui de raison d'être pratique, il donnera, en même temps qu'une reconstruction du chartrier une idée assez nette de la répartition géographique du domaine du prieuré. Le chiffre total des chartes échevinales doit être majoré de 106 actes de différentes localités du Brabant, du Limbourg et de la province d'Anvers qui font partie d'une liasse de documents *varia* de Val-Saint-Martin et de Trône-Notre-Dame dont le classement et le triage par ordre topographique n'ont pas encore été effectués.

Digitized by Google

NOMS DES LOCALITÉS	Nombre d'actes	SIÈCLES	JURIDICTIONS DONT LES ACTES ÉMANENT
Anvers	28	XV^e^, XVIII^e^ s.	Echevins d'Anvers, Prieuré de Val-Saint-Martin.
Boortmeerbeek	6	XIV^e^, XV^e^ et XVII^e^ siècle	Echevins de Boortmeerbeek, Echevins de Bruxelles. Actes de particuliers.
Diest	10	XV^e^ s.	Echevins de Diest.
Grimde	1	XV^e^ s.	Echevins de Tirlemont.
Halen	2	XV^e^ s.	Echevins de Halen.
Hérent et Haecht	6	XV^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ s.	Echevins de Louvain et de Haecht.
Heusden	7	XV^e^ s.	Echevins de Vliermael.
Holsbeck	9	XV^e^ s.	Echevins de Holsbeek et de Louvain.
Kerckem	2	XV^e^ s.	Echevins de Louvain.
Laer (près de Tirlemont)	1	XV^e^ s.	Echevins de Tirlemont.
Landen	3	XVII^e^ s.	Echevins de Landen.
Langrode	2	XIV^e^ s.	Echevins de Langrode.
Leeuw-St-Pierre	9	XV^e^, XVI^e^ s.	Echevins de Leeuw, de Louvain. Actes de particuliers.
Linden	9	XV^e^, XVI^e^ s.	Echevins de Linden et de Louvain. Actes de particuliers.
Loo	1	XV^e^ s.	Acte de particuliers.
Louvain	407	XIV^e^-XVII^e^ s.	Echevins de Louvain et actes de particuliers.
Lovenjoul	24	XIV^e^, XVII^e^ s.	Echevins de Lovenjoul et de Louvain. Charte du prieuré de Val-St-Martin.
Lubbeek	14	XV^e^, XVII^e^ s.	Echevins de Louvain et de Lubbeek.
Meerbeek	2	XV^e^ s.	Echevins de Louvain et de Meerbeek.
Neerlinter	8	XV^e^ s.	Echevins de Neerlinter.

Digitized by Google

NOMS DES LOCALITÉS	Nombre d'actes	SIÈCLES	JURIDICTIONS DONT LES ACTES ÉMANENT
Overlaer	1	XV^e s.	Echevins de Tirlemont.
Pellenberg	4	XV^e, XVII^e et XVIII^e s.	Echevins de Louvain et de Pellenberg. Acte notarié.
Racour	6	XV^e s.	Echevins de Tirlemont, Haekendover, Louvain et de la seigneurie de Saint-Jean-l'Evangéliste à Racour.
Rotselaer	7	XV^e s.	Echevins de Louvain et de Rotselaer. Actes de particuliers.
Rynrode	1	XV^e s.	Echevins de Rynrode.
Schubbeek - Dries (Dépendance de Lubbeek).	10		Echevins de Rotselaer et de Lubbeek.
Sichem	9	XV^e s.	Echevins de Louvain et de la seigneurie du chapitre de St-Pierre de Louvain, à Sichem.
Thildonck	5	XV^e s.	Echevins de Louvain.
Tirlemont	16	XIV^e, XV^e s.	Echevins d'Anvers et de Tirlemont. Chartes du chapitre St-Germain à Tirlemont. Actes de particuliers.
Turnhout	1	XVI^e s.	Echevins de Turnhout.
Veerle	2	XV^e s.	Echevins de Louvain et de Hasselt.
Vieux-Héverlé	4	XV^e et XVII^e s.	Echevins d'Héverlé.
Vissenaeken	1	XV^e s.	Echevins de Tirlemont.
Vlierbeek	2	XV^e s.	Echevins de Louvain et de Vlierbeek.
Winghe	11	XV^e, XVI^e s.	Echevins de Winghe.
Winxele	2	XV^e s.	Echevins de Winxele.
Total	617 chartes		

Digitized by Google

En dehors de ces trois catégories de documents : chartes d'intérêt général, testaments et actes scabinaux, il existe un ensemble de pièces qu'on ne peut classer dans aucune d'elles, ce sont les lettres de profession ou *professie brieven*. Ces lettres, au nombre de 211, des XV^e^ et XVI^e^ siècles, sont de petits actes en parchemin, contenant le serment d'observance des trois vœux monastiques de chaque religieux du Val-St-Martin. Les lettres de profession sont écrites de la main même du chanoine qui prête le serment ; la date y est absente, mais une main contemporaine a inscrit au dos l'année, le mois et le jour où la profession a eu lieu.

Un petit nombre portent la signature du religieux, mais la plupart ne sont munies que d'une petite croix, parfois coloriée et placée à la fin du libellé de la profession. Ces lettres sont rédigées invariablement en latin, on en trouve écrites en lettres majuscules, d'autre en grande écriture de livre des XV^e^ et XVI^e^ siècles ; dans ce dernier cas, la première lettre est coloriée en rouge et accompagnée de diverses arabesques et d'ornements graphiques. Par là les lettres de profession offrent de curieux spécimens d'écriture contemporaine, de dessins parfois fort grâcieux et présentent un grand intérêt pour l'étude et la connaissance du scriptorium du prieuré à cette époque. Je ne pense pas qu'il existe dans les fonds d'archives ecclésiastiques de la Belgique, des documents aussi importants au point de vue paléographique que la collection de lettres de profession de Val-Saint-Martin. Celle de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, dont l'immense chartrier repose aux Archives de l'Etat à Mons (Cartons n^os^ 1 à 5) n'est pas aussi considérable ni aussi remarquable.

II. Registres, Cartulaire, Livres de comptes.

Cartulaire. — Le cartulaire du prieuré de Val-Saint-Martin à Louvain est un petit in 8° en papier de 196 folios, non folioté à partir du folio 50 et muni d'une couverture souple en parchemin. Il mesure 22^cm^×15^cm^. Il est l'œuvre de divers scribes des XV^e^ et XVI^e^ siècles; la plupart des actes ont été copiés dans le

Digitized by Google

cartulaire à la fin du XV^e siècle, quelques-uns dans les premières années du siècle suivant. Il peut se diviser en trois parties nettement distinctes, séparées entre elles par des folios laissés en blanc : la première partie, du folio 1 au folio 101 r°, comprend le cartulaire proprement dit, c'est-à-dire la copie d'actes diplomatiques ; les folios 110 à 125 sont occupés par un calendrier ; enfin aux folios 151 à 177 sont inscrits divers statuts des chapitres généraux de la congrégation de Windesheim.

Le cartulaire proprement dit de Val-Saint-Martin a été écrit par plusieurs mains, dont une du commencement du XVI^e siècle. C'est naturellement la partie la plus importante du registre, celle qui comprend toutes les pièces d'un intérêt essentiel pour l'histoire du prieuré : actes de fondation, bulles papales, confirmation de privilèges, etc. Le cartulaire comprend, outre les chartes concernant Val-Saint-Martin, de nombreux documents du XV^e siècle ayant trait aux chanoines de Windesheim au sujet des privilèges et du droit de visite qu'ils possédaient sur les couvents affiliés à la célèbre congrégation. Le nombre des actes inscrits dans le cartulaire s'élève à 115. Tous sont du XV^e siècle. Au point de vue des autorités dont ils émanent, ils peuvent être répartis comme suit : Souverains pontifes, 11 actes, cardinaux et légats apostoliques, 29, concile de Bâle, 2, évêques de Liège, 17, officialité de l'évêque de Liège à Louvain, 2, chapitre de Windesheim, 1, chapitre de St-Pierre à Louvain, 7, prieuré de Val-Saint-Martin, 24, curé de l'église St-Michel à Louvain, 2.

La deuxième partie du cartulaire, folio 110 à 124 v°. comprend un calendrier composé dans les dernières années du XV^e siècle, antérieurement à l'année 1490, par le frère Otto Palme, comme l'indiquent plusieurs notes du calendrier. (1) Des additions furent faites par Jean Impens, prieur de Val-Saint-Martin, de

(1) Cartulaire folio 115 v°: «Anno 1482 *ego* frater Otto Palme ad sacerdotium dignus promovcor Leodii in monasterio ordinis Premonstratentium.

Digitized by Google

1497 à 1500, et concernent sa personne et les membres de sa famille. (1)

En réalité, ce calendrier n'est qu'une esquisse d'obituaire ; le calendrier avec l'indication en couleur rouge des noms des fêtes religieuses et des saints, n'a pas été rempli, sauf à de très rares exceptions. En dehors de quelques notes biographiques sur la famille du prieur Jean Impens, l'obituaire ne contient guère de renseignements historiques de valeur.

Enfin la troisième et dernière partie du cartulaire, fol. 151 r° à 177 v°, comprend la copie d'une série fort intéressante de documents de même nature ; ce sont des résumés, très longs parfois, des décisions capitulaires de la congrégation de Windesheim. Le premier acte est de 1433 et se rapporte à des décisions, des mandements et d'autres pièces d'administration intérieure de la congrégation. Signalons aussi les statuts au sujet des fonctions et attributions de divers offices des couvents de Windesheim: le prieur, le sous-prieur, le procurateur, le cellerier, le religieux-infirmier, le sacriste, le chantre, etc., etc. (2)

En dehors du cartulaire que nous venons d'analyser, les archives du Val-Saint-Martin de Louvain, contiennent trois grands registres terriers du milieu du XVIII^e^ siècle. Ils ont été formés par le religieux Jacques Bosmans, prieur du Val, de 1744 à 1764. Il a dû en exister, en outre, un quatrième suivant une indication de Bosmans, au premier registre; il aura vraisemblablement été détruit par les héritiers du religieux possesseur des archives de Val-Saint-Martin. Les terriers sont tenus avec le plus grand soin et contiennent l'indication, par ordre topographique, des différentes possessions agraires. Formés au moyen de manuels ou livres de comptes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, ils contiennent le relevé complet, avec la copie de chartes scabinales, des biens meubles du Val et du Trône et

(1) Cartulaire fol, 110 r° « Hoc die (8 janvier) natus est frater Johannes Impens anno Domini 1442 stilo Leodiensi. » Au folio 111 v° on lit la mention suivante : « Hoc die (27 février) obiit dilectissima germana *mea soror* Maria Impens, professa in monastério Sancte Agnetis Thenis » Voyez aussi les folios 115 v° et 117 r°.

(2) Cfr. le cartulaire, fol. 156-176 r°.

Digitized by Google

donnent une idée de l'étendue du domaine des deux prieurés. Les multiples plans cadastraux coloriés qu'ils renferment contribuent à augmenter la valeur de ces livres terriers.

Le premier registre se rapporte à la ville de Louvain, le second aux environs, à Malines, à Diest, etc., le troisième à Tirlemont et à ses alentours. Le quatrième, malheureusement perdu, contenait le relevé des bois possédés par le prieuré.

Il importe enfin de signaler encore quatre registres de comptabilité, des recettes et des dépenses. Ce sont :

1° Un registre in 8° de 252 folios, écrit et redigé en 1750 par J. Th. Bosmans, prieur de Val-Saint-Martin. C'est un livre-terrier des fiefs relevant du prieuré ; les fiefs mentionnés sont situés à Bruxelles, Lubbeek, Tirlemont, etc.

2° Registre in 8° non folioté. Livre de comptes des biens situés au quartier de Louvain ; (1667-1677).

3° Deux registres aux cens et rentes situés au village de Corbeek-Loo. Registre in 8° non folioté. Fin du XVII^e siècle.

Un dernier registre in 8° contient la copie d'actes notariés des XVII^e et XVIII^e siècles. Il comprend, en outre, la transcription d'œuvres de loi et de chartes échevinales de diverses localités du Brabant.

Il existe aussi une série de petits cahiers de comptes, des manuels de cens et rentes d'étendue assez restreinte ; ce sont d'abord deux « Cheynsboecken » concernant la commune de Lovenjoul de 1565 et 1580 ; ensuite un « cheynsboek » de cens situés à Veerle, du XVIII^e siècle, et enfin les manuels de rentes situés à Montenaeken, Aelst, Halinghen, etc. de l'année 1551.

III. — *Liasses.*

La troisième partie des archives de Val-Saint-Martin est composée de 10 liasses contenant 1002 documents en papier. Il importe de remarquer qu'elles se rapportent à la fois au prieuré louvaniste et à Trône-Notre-Dame. Elles comprennent en majeure partie des actes en papier, qui, pour être de date moderne, du XVII^e et du XVIII^e siècle, ne manquent pas d'inté-

Digitized by Google

rêt historique. Voici, brièvement le contenu de quelques-unes de ces liasses :

1°) Liasses des copies de la correspondance des prieurés de Val-Saint-Martin et du Trône : Lettres émanant des religieux et leur adressées, XVII^e et XVIII^e siècles.

2^e) Actes scabinaux et extraits de registres aux réalisations du XVI^e au XVIII^e siècle.

3°) Testaments des XV^e et XVI^e siècles et copies de testaments de la même époque.

4°) Liasse de pièces de procédure depuis le XVII^e siècle jusqu'à la suppression du prieuré.

5°) Copies d'octrois et de privilèges des XV^e et XVI^e siècles.

6°) Extraits de livres et plans terriers.

7°) Un grand nombre de liasses se rapportent à des procès concernant la possession de biens situés à Anvers, Bouwel, Gheel, Grobbendonck, Landen, Léau, Linden, Louvain, Lovenjoul, Vertrijck, etc. Les actes ayant trait à une même localité sont réunis ensemble dans un même paquet ou liasse, ce qui en facilite la consultation.

Signalons enfin une série de papiers dont l'importance est assez marquante ; ce sont des copies d'actes ayant rapport à la réunion des biens du prieuré du Trône-Notre-Dame au Val-Saint-Martin.

Trône-Notre-Dame.

Le fonds des archives du prieuré de Trône-Notre-Dame à Ouwen est extrêment petit et il est donc permis d'être assez court à leur sujet. Il se compose de 13 cartons de chartes et actes en parchemin du XV^e et du XVI^e siècle. Les documents concernant Trône-Notre-Dame, pour la période qui suit sa réunion à Val-Saint-Martin de Louvain, sont mélangés et réunis dans les archives de celui-ci et nous n'avons donc plus à y revenir.

Les chartes de Trône-Notre-Dame peuvent se diviser en trois catégories bien distinctes : La première comprend les chartes

Digitized by Google

des XV^e^ et XVI^e^ siècles qui sont d'un intérêt général pour l'histoire du prieuré. Elles sont au nombre de 54 et émanent de différents papes de cette époque, des ducs de Bourgogne, etc.

Un carton spécial comprend une série de soixante-trois testaments, contrats de mariage et de donations entre vifs ; quarante-cinq de ces documents appartiennent au XV^e^ siècle, et quinze au XVI^e^.

Une dernière catégorie de documents comprend les chartes scabinales qui se rapportent à des matières de droit privé ; nous en avons formé le tableau suivant, dressé par ordre de localités.

NOMS DES LOCALITÉS	Nombre d'actes	SIÈCLES	JURIDICTIONS DONT LES CHARTES ÉMANENT
Anvers	4	XV^e^ s.	Echevins d'Anvers.
Bouwel	45	XV^e^ s.	Echevins d'Anvers et de Bouwel. Seigneurs de Bouwel.
Geet-Betz	9	XV^e^, XVII^e^ s.	Echevins de Heerle et de Tirlemont.
Gheel	17	XIV^e^ et XV^e^ s.	Echevins d'Anvers et de Gheel.
Hérenthals	34	XIV^e^-XVII^e^ s.	Echevins d'Anvers et d'Hérenthals.
Laer (lez-Tirlemont)	11	XV^e^, XVII^e^ s.	Echevins de Louvain, de St-Trond et de Tirlemont.
Lierre	21	XV^e^ et XVI^e^ s.	Echevins de Lierre. *Chapitre St-Gommaire de Lierre.*
Loenhout	12	XV^e^ s.	Echevins d'Anvers.
Massenhoven	20	XV^e^, XVI^e^ s.	Echevins d'Anvers, de Grobbendonck, de Louvain et de Malines.
Montenaeken.	2	XV^e^ s.	Echevins de la seigneurie du Trône-Ste-Marie à Hoedelingen.
Neerwinden	5	XIV^e^, XVI^e^ s.	Echevins de Louvain et de Tirlemont.

Digitized by Google

NOMS DES LOCALITÉS	Nombre d'actes	SIÈCLES	JURIDICATIONS DONT LES CHARTES ÉMANENT
Nieuw-Capelle	4	XV^e^ et XVII^e^ s.	Echevins de Louvain et de Tirlemont.
Ouwen.	61	XV^e^ s.	Echevins d'Anvers. Actes de Philippe de Bourgogne et des seigneurs de Grobbendonck.
Putte	18	XIV^e^, XVI^e^ s.	Echevins d'Anvers, de Louvain, de Santhoven et de la s^rie^ de Grobbendonck, etc.
Santhoven	5	XV^e^ et XVI^e^ s.	Hommes de fief de la cour féodale de Santhoven. Hommes de fief de Brabant. Echevins de Santhoven.
Velm	11	XV^e^, XVII^e^ s.	Echevins de Velm et de la seigneurie de l'abbaye de St-Denis de Liége, à Velm.
Vorselaer	54	XV^e^ et XVI^e^ s.	Echevins d'Anvers, d'Hérenthals et de Vorselaer. Actes des seigneurs de Vorselaer et de Grobbendonck.
Wanghe	15	XV^e^ s.	Echevins de Tirlemont et de Wanghe. Actes des seigneurs de Wanghe.
Wuestwezel	3	XVI^e^ s.	Echevins de Wuestwezel, cour féodale de Wuestwezel.
Total	361 chartes		

*
* *

Je dois de sincères remerciements à M. Henri van der Haege, chef de section aux Archives du Royaume pour l'aimable complaisance avec laquelle il a bien voulu me céder l'examen de ces archives, ainsi qu'à M. Edw. Van Even pour quelques renseignements utiles qu'il m'a fournis avec le plus vif empressement.

HUB. NELIS.

Digitized by Google

LA GRAVURE PRIMITIVE ET LES PEINTRES DE L'ÉCOLE TOURNAISIENNE.

L'hypothèse qu'a récemment émise M. Georges Hulin (Georges H. de Loo), dans son *Catalogue critique* de l'Exposition des primitifs de Bruges, hypothèse par laquelle le maitre dit « *de Flémalle* » ne serait autre que Jacques Daret le condisciple de Roger de la Pasture ou Van der Weyden, chez le peintre Robert Campin à Tournai, n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la gravure.

En effet, ce Jacques Daret a dirigé les décorations des fêtes du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York en 1468, et parmi ces décorations, il en était une, placée au dessus de la porte d'entrée du palais, qui paraît, d'après les descriptions du temps, nous avoir été conservée en gravure par le maître W. A., dans les fameuses *Grandes armoiries de Bourgogne,* pièce unique des plus précieuses de notre Cabinet des Estampes.

Or, ce lien entre Jacques Daret et le graveur W. A., ne fait que corroborer d'autres relations établies déjà par Passavant etc., entre, d'une part, des compositions reconnues depuis pour être du maître de Flémalle et d'autre part, des gravures du *maître E. S. 1466* et du *maître aux Banderoles* ou de 1464, qui ont eux mêmes des relations avec le *maître W. A.* Ces trois graveurs ne formaient ainsi qu'un groupe autour des deux peintres si curieusement rapprochés par l'hypothèse de M. Hulin, qui se trouve par le fait singulièrement confirmée.

Le *maître E. S.* que tous les iconographes considèrent comme ayant fait tout au moins un apprentissage aux Pays-Bas et, selon Passavant et Waagen, dans l'atelier même de Van der Weyden, a en effet été influencé fortement ainsi que son «école» par le maître de Flémalle, notamment dans une Véronique, un Calvaire et des Trinités, qu'on retrouve dans diverses copies et variantes, aux musées de Bruxelles, de Louvain et de l'Ermitage à St-Pétersbourg et jusque dans le triptyque même de l'ancienne abbaye de Flémalle, au musée Stœdel à Francfort.

D'autre part les œuvres de ce graveur offrent la plus grande parenté, au point qu'on a pu les confondre, avec celles du maître

Digitized by Google

W. A. Celui-ci d'ailleurs a retouché une certaine quantité de planches usées de son collègue, ce qui autorise M. Lehrs (1), le savant conservateur du Cabinet de Dresde, a admettre qu'il existait peut-être des relations directes entre eux, tout au moins au moment de la mort de E. S.

Le *maître aux Banderoles* que Lehrs (2), avec une sagacité rare, a montré plagiant, pillant, copiant, démarquant les œuvres de E. S., grava plusieurs fois des *Trinités* analogues à celles du maître de Flémalle et a également copié les *Grandes armoiries de Bourgogne* du maître W. A. Toutefois dans les relations avec le groupe que nous avons indiqué ci-dessus, son œuvre se caractérise par une composition se rapportant à la fois aux deux condisciples présumés, composition qui fait ainsi mentir doublement l'assertion de Renouvier en 1860 : « On n'a pas encore trouvé un tableau de Van Eyck.... de Roger Van der Weyden ou de Memling qui de leur temps ait été directement gravé. »

En 1881, M. H. Hymans signalait dans le *Bulletin des commissions d'Art et d'Archéologie*, comme la reproduction exacte de la *Descente de croix* que Van der Weyden peignit pour les Arbalétriers de Louvain, maintenant à Madrid, une pièce unique du maître aux Banderoles, une *Descente de croix*, reproduite dans le *Catalogue du Cabinet des Estampes de Hambourg* en 1878, et soulevait à son propos la question de Van der Weyden, graveur.

Il y a cependant quelques différences entre les deux œuvres : outre que dans l'estampe, le personnage juché sur l'échelle n'a plus la tête cachée par le bras de la croix légèrement exhaussé, il y existe en plus, à droite et à gauche de la croix, deux figures de larrons remplissant si logiquement, si heureusement et dans un style si analogue les vides choquants, dûs à la forme du rétable, que M. Hymans y voyait un argument en faveur d'une identification possible du graveur avec Roger.

En 1884, M. Conway, dans une étude sur le musée de Liverpool, (3) montrait la similitude de cette gravure qu'il croyait

(1) Max Lehrs. *Der Meister W. A. Dresden 1895.*
(2) Max Lehrs. *Der Meister mit den Bandrollen. Dresden 1886.*
(3). W. M. Conway. *The Gallery of art of the Royal Institution, Liverpool 1884.*

Digitized by Google

du maître E. S. 1466, avec l'un des larrons d'une autre *Descente de croix*, appartenant à ce musée, et récemment exposée à Bruges, sous le nom du maître de Flémalle.

Toutefois, M. Conway voyait cette ressemblance sans étonnement, prenant alors cette copie du maître de Flémalle, encore inconnu, pour une œuvre de la jeunesse de Van der Weyden, (ce qui rappelle la récente hypothèse de M. Firmenich-Richartz à propos du maître de Flémalle), et expliquant que Van der Weyden, à la fin de sa vie, dans une nouvelle œuvre dont il ne restait plus qu'un fragment, le *Larron* de Francfort, (celui que le maître aux Banderoles n'a pas copié), avait parfaitement pu fondre la composition de Louvain avec celle de Liverpool, adjoignant ainsi les larrons du tableau de sa jeunesse à une composition de son âge mûr.

Cette explication qui maintenait la composition toute entière de la gravure de Hambourg à l'actif de Vander Weyden, ne pouvait que confirmer l'hypothèse émise par M. Hymans. Malgré les voix de doute qui s'étaient élevées dans le *Kunstchronick* (XVIII, p. 441) et le *Repertorium fur Kunstwissenschaft* (V, p. 340) la gravure pouvait même sembler l'effet d'une nouvelle opération artistique du peintre, puisque l'un des larrons n'était pas identique à celui de Liverpool, mais paraissait le fait d'une nouvelle évolution dans l'inspiration de l'artiste.

La question depuis lors est posée d'une autre façon.

Tout d'abord, la supposition qu'il a existé un tableau de Van der Weyden identique à la gravure, tombe par le fait que le *Larron* de Francfort n'est autre que le fragment d'un original détruit du présumé Daret, dont le tableau de Liverpool, ainsi qu'une miniature du Livre d'Heures du duc de Berry à Turin (1), ne sont que des copies.

Quant au graveur, pillard émérite, comme nous le savons depuis l'étude de Lehrs (qui n'a d'ailleurs pas connu cette dernière équipée de son héros) il s'est borné à copier le larron du peintre Daret, puis à le répéter, mais vu de dos et en sens contraire, se montrant ici comme ailleurs, à défaut de talent véritablement créateur et artistique, homme de goût cultivé,

(1) *Heures de Turin... de Jean de France duc de Berry ; reproduction en phototypie... Parie 1902. Pl. XXI.*

Digitized by Google

ainsi qu'il convient à l'orfèvre qu'il parait être, habitué à choisir avec jugement, autour de lui, les éléments de ses œuvres, comme tous les artistes de métier, et les appropriant avec une maitrise réelle.

Cette habileté et ce goût nous apparaissent toutefois ici documentés d'une façon singulièrement sûre, pour avoir su corriger les défauts d'un tableau de Van der Weyden, par des emprunts faits au maitre qui, de toute l'école des Pays-Bas, lui tient de plus près comme style (1).

La série de coïncidences que nous venons de relever et qui se groupent autour du graveur des *Armoiries de Bourgogne* suffit à montrer les rapports intimes qui doivent avoir existé entre le présumé Daret et la gravure primitive.

Toutefois, il est remarquable que ce soit Roger Van der Weyden seul qui se trouve associé à ce sort : Waagen (*Treasures of art.* I, p. 293) et Nagler ont encore signalé qu'un tableau du musée de Berlin (n° 555) attribué à Van der Weyden, peint pour l'Eglise de Middelbourg sur la commande de Pierre Bladelin, maitre d'Hôtel de Philippe le Bon et fondateur de cette ville, porte sur l'un de ses volets le sujet d'une estampe du maitre E. S. une *Sybille Tiburtine* montrant à Auguste la Vierge et l'Enfant dans le Ciel, traitée de façon très approchante. Cette peinture a d'ailleurs sur son volet droit deux mages regardant dans le Ciel une étoile contenant l'enfant Jésus, (licence symbolique semblable à celle qui, dans *l'Annonciation* du maitre de Flémalle chez le comte de Mérode, fait suivre l'enfant Jésus dans le sillage lumineux du St-Esprit) et ces mages ressemblent étonnamment de visage et de pose de tête aux deux soldats romains levant les yeux vers le *Larron* du présumé Daret au Musée Stœdel.

On est donc obligé de se demander si, à côté de l'influence que ces maîtres tournaisiens, excellant à donner de l'action au sujet

(1) Une autre rencontre d'éléments empruntés à la fois à Van der Weyden et au présumé Daret s'est produite, mais en peinture. Le triptyque dit de la famille Edelheer, daté du douteux millesime 1443, à l'église St-Pierre de Louvain, copie de la *Descente de croix* de Van der Weyden, porte en effet sur son volet une *Trinité* empruntée à Flémalle-Daret, *Trinité* d'ailleurs fort semblable à celles des musées de Louvain et de Bruxelles, dont se sont inspirés E. S. et son école.

Digitized by Google

le plus simple, dramatisant avec une force inconnue avant eux les sujets les plus habituels, ont prise dans toute l'école, il n'existe pas quelque rapport particulier qui nous échappe encore entre eux personnellement et ce groupe de graveurs.

Si nous envisageons maintenant l'effet que ces constatations peuvent avoir sur la localisation de ces artistes, nous devons mettre à part tout d'abord le maître W. A.

Il a toujours été admis — et Lehrs l'a prouvé — que ce graveur était flamand. Une légende flamande pour un St-Quirin, les mots *Craeck* et *Baerdze* qu'il a employés pour deux de ses planches des vaisseaux du Duc le prouvent assez. Lehrs y ajoute le nom d'*Anvers*, manuscrit sur une épreuve du cabinet d'Oxford, et le fait qu'une de ces gravures a été copiée sur bois à Bruxelles.

L'importance des dimensions que W. A. a données aux *Armoiries de Bourgogne* appuie suffisamment cette conclusion. La circonstance que ces armoiries ont été gravées d'après un modèle ayant existé à Bruges vers la même date (l'hypothèse de M. Wittert par laquelle ces armoiries et leur copie du Maître aux Banderoles auraient toutes deux été gravées postérieurement d'après un original préalablement gravé sur bois n'a aucunement été prouvée) plaiderait évidemment en faveur de cette ville. Il s'agit en tout cas d'une ville importante, car, comme Lehrs l'a montré, ce graveur, d'après les nombreuses pièces d'ornements de son œuvre, devait être un orfèvre créant des châsses, et d'autres grandes orfévreries.

Le nom de Bruges se présente encore à propos du *Maître aux Banderoles*, le copiste des Armoiries de Bourgogne, si l'on considère que le tableau du maître de Flémalle, dont ce graveur a emprunté les larrons dans l'estampe de Hambourg, se trouvait probablement à Bruges.

La série de miniatures à laquelle appartient la copie de la *Descente de croix* du maître de Flémalle dans les *Heures* du duc de Berry *de Turin* vient d'être attribuée par M. Durrieu à un atelier de la principauté de Liège. A ne considérer les choses que superficiellement le rappro-

Digitized by Google

chement du nom de Flémalle de celui de Liège pourrait étayer la supposition que le Maître aux Banderoles pourrait être liégeois et avoir connu la *Descente de croix* du présumé Daret, au même titre que le miniaturiste liégeois. On doit remarquer toutefois que ce triptyque détruit, dont il reste seulement un volet, le *Larron* de Francfort, et qu'il ne faut pas confondre, ainsi que l'a fait la *Gazette des Beaux-Arts* à propos de l'Exposition de Bruges, avec les trois panneaux du même musée provenant de l'ancienne abbaye de Flémalle et formant l'œuvre type du peintre dit, de là, *de Flémalle*, il faut remarquer, disons-nous, que ce triptyque semble en effet avoir existé à Bruges. Sa copie réduite de Liverpool a été faite, selon M. Weale, pour un couvent de Bruges, et en porte les armoiries, tandis que d'autres copies et adaptations y sont conservées dans les églises jusqu'aujourd'hui. D'un autre côté il faut se rappeler que la *Descente de croix* de Van der Weyden, original principal de la gravure de Hambourg, était à Louvain.

M. Lehrs semble admettre que le Maître aux Banderoles n'est qu'une entité imaginaire cachant tout un atelier de moines travaillant en dehors des grands mouvements de l'art. Nous venons de voir plus haut que, pour être en dehors des grands mouvements de l'art, ce graveur était pourtant singulièrement informé des parentés d'art les plus curieuses ; et quant aux Frères de la Vie commune qu'il peut, selon Lehrs et Sotzmann, cacher sous son anonymat, nous répéterons avec Passavant que plusieurs estampes du maître, entre autres la *Fontaine de Jouvence*, et la *Salle d'Escrime*, présentent des détails fort licencieux qu'on ne peut certainement attendre des religieux qui consacraient précisément les produits de leurs presses, comme on le constate, à l'instruction et à la moralisation des masses.

Le maniement du burin trahit d'ailleurs l'orfèvre-ciseleur habitué, par métier, à couvrir de travaux qui en atténuent le brillant par endroit les surfaces miroitantes du métal qu'il a à décorer, plutôt qu'à s'assurer des effets d'ombre, de clair obscur et de modelé véritable dans une unité de lumière bien déterminée.

Il faut remarquer enfin que la copie des *Armoiries de*

Digitized by Google

Bourgogne, qui ne comportent pas de figures en somme, ne peut être, vu les dimensions de la planche, un simple exercice comme on l'a insinué, mais qu'au contraire un tel travail suppose une utilité réelle. Or, quelle aurait été celle-ci, hors des Etats des Ducs et à une époque postérieure à la mort de Charles le Téméraire ?

Pour ce qui est du maître E. S. 1466, la critique allemande s'est toujours prévalue, pour le revendiquer comme allemand, de deux inscriptions allemandes plus ou moins de circonstance, telle celle d'une *Madone d'Einsiedeln* portant la date du grand pélerinage organisé après la réédification du sanctuaire détruit par un incendie. Toutefois, comme nous l'avons dit, certains de ces auteurs admettent qu'il a tout au moins voyagé aux Pays-Bas, d'autres qu'il y a été élève de Van der Weyden, d'autres qu'il a fait aux Pays-Bas un séjour plus prolongé. La haute et basse Allemagne se le sont même depuis longtemps arraché, ainsi que le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et Cologne où l'on veut toujours trouver le moyen-terme mettant d'accord toutes les questions de langue, d'école et de clocher. L'école des Pays-Bas, quoiqu'il en arrive, n'en retiendra pas moins l'honneur d'avoir formé son style, comme celui de Schongauer, qu'on a dit aussi élève de Van der Weyden, mais dont les types, et notamment les types de Vierges, semblent bien plus influencés par le présumé Daret.

Si l'on songe d'ailleurs que le nom du maître des deux peintres tournaisiens, Rob. Campin, pourrait très vraisemblablement être une adaptation française de Campen ou Van Campen, on se retournera instinctivement vers ces mystérieux ateliers de Maestricht, du Limbourg et du Sud de la Campine, d'où sont sortis et Jean de Hasselt, peintre de Philippe le Hardi, et le miniaturiste Pol de Limbourg, et les frères van Eyck, d'où émanent le *St-Agatius*, provenant d'un manuscrit du monastère de St-Trond et d'autres gravures uniques de la Bibliothèque de Liège parmi lesquelles la reproduction en bois d'une gravure du maître WA, et où enfin Lehrs semble vouloir placer le Maître aux Banderoles.

René van Bastelaer.

Digitized by Google

CE QUE L'ON TROUVE DANS LES RELIURES DES ANCIENS REGISTRES

Pas un archiviste n'ignore que les couvertures en parchemin des anciens registres sont assez souvent formées par des actes ou par des feuillets de livres manuscrits ou que certaines reliures récèlent, dans leur épaisseur, des feuillets de renforcement constitués par des pièces de parchemin couvertes d'écritures.

Je ne viens donc pas ici apprendre à mes collègues une chose qu'ils connaissent tous ; je voudrais simplement, dans les quelques lignes qui suivent, attirer leur attention sur l'intérêt et l'utilité qu'il peut y avoir à défaire ces couvertures ou ces reliures et à restituer aux parchemins qui les forment leur qualité primitive de documents.

Cette opération, naturellement, — il est presque inutile de le dire — n'est à conseiller que si elle peut se faire sans endommager aucunement le volume même et si le document est complet et bien conservé ; cependant, si celui-ci présente un intérêt extraordinaire, on pourrait le retirer, même si l'on n'en avait plus qu'une partie ou si l'usure en avait rendu la lecture difficile.

I. Parmi les documents proprement dits retrouvés de la sorte aux Archives de l'État à Anvers, je n'en signalerai que deux, les seuls dont j'aie connaissance pour le moment, car les autres ont été versés dans le fonds auquel ils se rapportent, sans que j'en aie pris note.

Le premier est un testament, qui formait la couverture du registre 445 du Fonds de Hoogstraeten, intitulé *Buyten Rolle, annis 1653, 54,55*. C'est l'acte des dernières volontés de Michel, fils de feu Pierre Michaëlis, passé à Rysbergen (Brabant septentrional), le 20 décembre 1501, à dix heures du matin. Comme tous les documents de ce genre, il abonde en détails curieux :

Digitized by Google

c'est ainsi, pour n'en citer que quelques exemples, qu'il lègue : à la fabrique de l'église de Rysbergen, son meilleur *tabard* et son meilleur surtout doublé *(diploys)*; à chacun des taverniers de la ville, 5 sols ; à chacun des pauvres assistant à ses funérailles (exequiæ) un demi sol, un pain et le prix d'un déjeuner ; à divers, ses second, troisième et quatrième *(quartus* et *vilior) tabards,* sa tunique et son manteau, mais avec l'obligation, pour chacun d'eux, de comparaitre, portant le vêtement légué, à ses obsèques septénaires et de mois et d'y faire les dons accoutumés *(ad offertorium cum consuetis oblationibus, diebus exequiarum septenariorum et mensurnalium suorum)* ; etc.

Le second des documents auxquels je fais allusion méritait également d'être rendu à son état primitif : il s'agit d'un parchemin, qui renforçait une couverture contenant des comptes relatifs aux biens de la famille de Gottignies à Willebroeck. C'est une patente délivrée en blanc, à Bruxelles le 12 décembre 1675, par le duc de Villa Hermosa, gouverneur général des Pays-Bas ; octroyée à l'occasion de la guerre contre la France et la Suède, elle porte nomination de « chef et capitaine sur le navire de « guerre, du port de .... *laistes* ou environ, nommé ...., monté « de ... pièces d'artillerie, pour l'armer compètement de gens et « avec iceluy sortir en mer, empescher les courses et violences « des François, Suédois et autres ennemys et faire à leur trafficq « et navigation tout le dommage et hostilité qu'il pourra, etc...» La pièce est paraphée *Blond(el)v^t,* signée par le gouverneur-général et contre-signée par J. de Gottignies.

II. Quant aux feuillets de manuscrits, ils nous donneront souvent, même si l'on n'en a qu'un fragment, d'intéressants spécimens de l'écriture des livres aux différentes époques.

Or, l'archiviste a grande utilité, me semble-t-il, à rassembler des modèles du plus grand nombre possible d'écritures de manuscrits : en dehors de l'intérêt que peut offrir le texte même de chacun de ces fragments, semblable collection habituera l'œil de l'archiviste à la tâche, quelquefois si difficile et si délicate, de la datation d'un manuscrit. Si l'écriture diplomatique lui est

Digitized by Google

assez familière pour lui permettre de déterminer à un demi siècle près la date de telle ou telle charte, l'écriture des livres, par contre, — qu'il n'a,du reste, guère l'occasion de voir dans son dépôt, sauf dans les anciens cartulaires,— lui est moins bien connue et est de nature à l'embarasser sérieusement à l'occasion.

S'il peut, donc, réunir un certain nombre de spécimens d'écritures de livres, il arrivera plus facilement, surtout s'il s'aide des planches d'un album paléographique (comme celles de Prou, de Flammermont ou de Reusens), à assigner une date suffisamment approximative à tel ou tel manuscrit.

D'autre part, semblable collection, augmentée de quelques-unes des plus belles chartes que le dépôt possède pour chaque siècle,formera un petit musée paléographique,que le conservateur sera heureux de pouvoir montrer aux visiteurs des Archives, spécialement aux élèves et aux étudiants.

La liste suivante des fragments de manuscrits réunis de cette façon au dépôt d'Anvers, donnera une idée de ce que l'on peut trouver dans les anciennes couvertures :

28 feuillets ou fragments de manuscrits religieux, sur parchemin, des XIII^{e}, XIV^{e} et XV^{e} siècles, la plupart avec notations musicales et ornés de lettrines coloriées. (1)

Deux fragments, de 2 feuillets ou 4 pages chacun, écrits au XV^{e} siècle et faisant partie d'une histoire romaine. Le premier porte, en rouge, les entètes de chapitres suivantes : ***Bellum Cesaris cum Pompeio filio Pompei.— Bellum Vencidii contra***

---

(1) Signalons. entre autres, un curieux formulaire, du XV^{e} siècle, suivi pour les messes de mort et de mariage. En voici un passage : INCIPIT ORDO AD SPONSALIA CELEBRANDA. *Primo sacerdos interrogat sponso et sponse nomina sua et postea dicit sponso, vocans nomine suo* : „ Jehain, volés vous prendre Jehenne qui chi est a femme et a espeuse, se Dieu et nostre mere Saincte Eglise s'i acordent " ? *Respondebit :* „ Oil, Sire." *Et taliter dicet sacerdos sponse, videlicet :* „ Jehenne, volés vous prendre Jehain", etc. *Et ipsa respondebit* : „ Oil, sire ". *Et postea dicit sacerdos circunstantibus :* „ Bonnes gens. nous avons fait en saincte esglise trois bans de Jehain et Jehenne, qui chy sont, etc....".

Digitized by Google

Parthos. — Bellum Anthonii cum Parthos. — Bellum Cesaris cum Anthonio et Clepatra (sic). Le second porte au haut des quatre pages la mention *Liber — Galba — Septimus* et le texte de la première commence par une très belle lettrine bleue (P), accompagnée de motifs bleus, rouges et jaunes, sur un fond d'or, très bien conservée. Ce texte est entrecoupé des entêtes de chapitres suivantes, à l'encre rouge : *De prosapia et veteri origine Galbe. — De progenitoribus et cognomine Galbe. — De nativitate Galbe et presagiis sui principatus. — De studio ejus circa disciplinas liberales et jura et de uxoribus ejus ac liberis. — De honoribus per eum gestis et de disciplina in re militari. — De eodem et de justicia et equitate ipsius. — De honoribus ei collatis et signis futuri sui imperii. — De varietate ejus in administratione provincie et initio sui principatus.*

Un fragment, de 2 feuillets ou 4 pages, d'un traité d'éloquence sacrée, écrit au XIV^e^ siècle ; à la seconde page, à l'encre rouge, le titre de chapitre : *De IIII^or^ modis orandi.*

Un fragment du XIV^e^ siècle, ayant fait partie, semble-t-il, d'un traité de droit canon : on y parle d'actes émanant du pape Alexandre III (élu en 1159, mort en 1181).

III. Ce ne sont pas seulement des pièces manuscrites que l'on trouve dans les couvertures des volumes d'archives. C'est ainsi que nous avons au dépôt d'Anvers un calendrier flamand, pour l'année 1571, imprimé sur une feuille *in plano*. Calculé par M^re^ Joachim Hubrechtsen van Bieselinghen, médecin à Middelbourg en Zélande, cet intéressant almanach donne, à côté du calendrier même, de curieux détails relatifs à la chronologie, aux marchés, à l'anatomie, etc.; malheureusement un peu endommagé, ce tableau, qui doit être rare, recouvrait un registre de comptes des Pauvres Claires ou Urbanistes de Hoogstraeten, écrit la même année 1571.

Remarquons d'ailleurs, à ce propos, que les imprimés qui ont ainsi servi à renforcer des reliures, sont souvent assez rares : fréquemment, en effet, on employait, dans ce but, des opuscules

Digitized by Google

d'occasion, des publications de quelques pages, c'est-à-dire des impressions qui sont devenues rares aujourd'hui, en raison même de leur peu d'importance. (1) JULES VANNÉRUS.

---

(1) Rien que dans l'épaisseur de la reliure d'un seul registre d'archives luxembourgoises, j'ai trouvé dans le Grand-Duché, il y a quelques années, les imprimés suivants :

1.) Un placard des Archiducs sur les monnaies publié à Luxembourg, le 1er août 1603, et intitulé : *Placat Ihrer Hochfürstlichen Durchleuchtigkeit Ertzhertzogen zu Osterreich, Hertzogen zu Burgundt, Braband, etc., uber die Müntz Ordnung ... Publicieret zu Lutzemburg, am ersten Augusti 1603. Gedruckt zu Lutzemburg, Bey Matthias Birthon, im jahr 1603.*

Plaquette petit in 4°, de 12 pp.

2.) Un fragment du même placard, comprenant 4 pages.

3.) Les 8 premières pages (petit in 4°) d'un récit des solennités ayant accompagné le couronnement du roi d'Angleterre le 25 juillet 1603, publié en Allemagne sous le titre : *Extract unnd Kurtzer Ausszug mit was fur stattlichem Pracht, Solennitet und Herrligkeit erwölte König. Mayesttin Engellandt neuwlich den 25 Tag Julii zu Westmünster gekrönt worden ... gedruckt zu Franckfortam am Mayn, bey Wolff Richtern... Anno M.DCIII.*

4.) Les pp. 33 à 40 (petit in 4°) d'un traité de grammaire latin, en vers, intitulées : *De Verborum Praet. et Supinis*, et imprimées dans les Pays-Bas.

5. (Les pp. 467-468 et 477-478 d'un livre in-16, intitulées : *De S. Maria* (*Liber septimus*)

6.) Un fragment, paginé pp. 241 et 242, donnant une dédicace signée Pontus... et datée de mars 1599.

Digitized by Google

PIERRE CARON, RELIEUR GANTOIS DU XVI[e] SIÈCLE.

Les reliures en cuir estampé de la fin du XV[e] siècle et du commencement du XVI[e] siècle ne sont pas rares : en ces temps-là, le libraire n'exposait pas en vente un seul livre, manuscrit ou imprimé, qu'il ne l'eût préalablement fait revêtir d'une couverture, en parchemin quelquefois, mais le plus souvent en cuir.

Ce vêtement ne tarda guère, grâce au souci qu'avaient nos ancêtres de donner un cachet d'art à toutes choses, à s'embellir d'ornements variés. On appliqua à cette ornementation des livres, la gaufrure sur cuir, en usage pour l'enjolivement des objets confectionnés en peau, et il est bien probable que les libraires eurent tout d'abord recours aux gaufreurs spéciaux pour l'exécution des estampages en fait de reliure. (1)

Mais bientôt on vit les libraires, les imprimeurs, annexer à leurs boutiques, à leurs imprimeries, un atelier de reliure. Ils y employèrent nombre d'habiles ouvriers, mais ceux-ci, tenus dans l'ombre par leurs maîtres, n'ont que fort rarement signé leurs œuvres. Déjà alors les reliures estampées portant le nom de leurs auteurs devaient être peu communes et, comme le fait remarquer M. Gruel, « de nos jours on peut considérer comme une bonne fortune de rencontrer une reliure de cette époque, surtout si elle est bien conservée, avec une légende indiquant le nom de celui qui l'a produite. » (2)

A M. Paul Bergmans (3) est échue cette bonne fortune d'avoir pu le premier attirer l'attention des curieux d'art sur le relieur Pierre Caron, car bien que M. Weale eût déjà décrit dans son *Catalogue des reliures et frottis de reliures conser-*

(1) E. Thoinan. *Les Relieurs Français.* Paris, 1893, pp. 112 et 113.
(2) Léon Gruel. *Manuel de l'amateur de reliures.* Paris, 1887, p. 17.
(3) Paul Bergmans. *Six anciennes reliures flamandes.* (Extrait de l'inventaire archéologique de Gand. Gand, avril 1902.)

Digitized by Google

vés au South Kensington Museum, (1) une reliure fort intéressante portant cette signature, il n'avait pas cru devoir rappeler le nom de Pierre Caron dans l'introduction historique au dit catalogue. (2) C'est ce qui explique comment M. Bergmans, après avoir signalé la grande rareté des reliures signées de Pierre Caron, a pu ajouter que M. Weale ne citait pas ce maître. Plus heureux que M. Bergmans, mon attention a été attirée par la notice de Mr Weale, et j'ai eu en outre la satisfaction de voir signaler une troisième reliure de Caron, dans le Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique.

Voici les descriptions de ces trois reliures :

I) Reliure décrite par Mr Weale.

Plats d'une reliure (170×104 m.). Chacun des plats est orné de trois panneaux juxtaposés ; l'espace compris entre ces panneaux et les bords des plats est couvert d'un ornement, imprimé à la *roulette,* constitué par des cercles qui s'entrecoupent et dans lesquels s'inscrivent des quatre feuilles.

1. Panneau (76×53 m.), commun aux deux plats, encadré dans une légende marginale, interrompue à chaque angle par une fleur de lys : *Inter natos. mulie* | *rum. nō.* | *surrexit. major. iho* (*anne* | *baptista,*) suivie d'un chiffre composé des lettres *If,* reliées par un nœud.

La partie intérieure est divisée en deux compartiments verticaux, occupés, l'un et l'autre, par une branche de vigne, portant feuillage et fruits et enfermant dans ses volutes quatre animaux : un singe, un dragon, un aigle et un chien, faisant face à ceux qui sont placés dans l'autre compartiment.

2. Panneau (18,5×74.m.), commun aux deux plats, divisé en quatre compartiments rectangulaires, occupés par un cerf, un lion, un dragon et un sanglier.

---

(1) James Weale. *Bookbindings and rubbings of bindings in the National art library, South Kensington Museum.* 2me Partie. Catalogue — (Londres, 1894) — page 199, nº 430.

(2) James Weale. *Bookbindings.* .. 1re Partie Introduction. (Londres, 1898).

Digitized by Google

3. Panneau (72×47 m.). S. Roch, sous des habits de pélerin, debout entre deux arbres, un bâton dans la main gauche ; un chien tenant un morceau de pain dans la gueule, dressé sur ses pattes de derrière et appuyant les pattes de devant sur le saint. A droite, un ange auquel le saint montre les plaies de sa jambe. Il est placé sous un arc trilobé avec deux grands crochets remplissant les angles du panneau. Au pieds du saint l'invocation : *Sancte roche ora*.

4. Panneau. (75×50 m.) S. Antoine, debout sous un arc renaissance ; dans la main droite un livre et une sonnette ; à ses pieds un cochon ; le fond est semé d'étoiles ; près de l'épaule droite du saint un grand T. (1) Au pied du panneau, le nom du relieur : PETRVS CARO.

II). Reliure décrite par M. Bergmans :

« Exécuté en veau brun, le travail de Caron offre sur les deux plats (115×117 mm.) la même décoration: dans un encadrement de filets à froid, l'Annonciation, et un écusson en losange, répété en haut et en bas, portant un lion entouré du nom : Petrus Caron entrecoupé de quatre fleurs de lys. » — La description est accompagnée d'une reproduction de la reliure, dûe à M. Heins.

III). Reliure conservée a la Bibliothèque royale de Belgique : (2)

Sur chacun des plats (100×163 mm.), dans un encadrement de filets à froid, le même panneau est répété deux fois : Assise, les jambes croisées, sur le dos d'un dragon, une femme nue, une Fortune aux grandes ailes éployées, tient sur sa main droite étendue une pomme sur laquelle est posé un Cupidon, qui, la jambe gauche levée, tient de la main droite son arc et brandit de l'autre une flèche. De la main gauche elle tient la queue du

(1) C'est le *tau*, appelé aussi croix de Saint-Antoine, rappelant la forme du bâton du Saint. Dans les livres d'heures de la fin du XV^e^ s. et du commencement du XVI^e^ s le T se voit souvent imprimé sur l'épaule du Saint.

(2) J. Van den Gheyn. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*. t. II, n° 1143.

Digitized by Google

dragon. Au bas du cadre, à droite, une tête de chérubin soufflant le vent. Au bas du panneau la signature : PIERCHON CARON.

M. Bergmans s'était demandé si le Pierre Caron, auteur de la reliure qu'il décrivait, devait être identifié avec Pierre Caron ou le Caron, imprimeur français de la fin du XV^e^ s. dont le nom, d'après M. Thoinan, « se trouve quelquefois estampé à froid sur des reliures en veau ; ce qui donne à penser qu'on faisait la reliure chez lui. » (1)

Mais il rejetait cette identification en faisant remarquer qu'on ne trouve plus trace de l'imprimeur Pierre Caron à Paris après 1500 et que la reliure décrite ne pouvait être antérieure à la date d'impression du volume qu'elle recouvre, soit 1524. (2)

Aujourd'hui, grâce aux heureuses trouvailles faites par M^r^ van Werweke dans les archives de la chambre des comptes, aux archives générales du Royaume, nous savons, qu'au commencement du XVI^e^ s., en 1525, 1526, vivait à Gand un certain Pierre Caron, librarier et relieur, et M. Bergmans démontre que ce Pierre Caron est bien l'auteur de la reliure conservée à la Bibliothèque de Gand. » Reste à établir, ajoute M. Bergmans, qui était ce Pierre Caron et s'il se rattache par des liens de parenté avec l'imprimeur parisien. » (3)

La famille Caron, originaire de Picardie et d'Artois, est célèbre dans les annales de l'imprimerie. En 1507, nous voyons un Nicolas le Caron introduire l'imprimerie à Amiens et, depuis ce moment jusqu'à nos jours, l'histoire de l'imprimerie dans cette ville est en quelque sorte l'histoire de la famille Caron. (4) Ce Nicolas le Caron était bien certainement un parent de Pierre le Caron, que cite M. Bergmans, de même que Guillaume Caron ou le Caron, libraire à Paris en 1489. (5) Que Pierre Caron, relieur

(1) E. THOINAN, *Les Relieurs Français*. Paris, 1903, p. 224.
(2) RUPERTUS, *De voluntate et omnipotentia Dei*, Nuremberg, chez Jean Petreius, 1524.
(3) PAUL BERGMANS. *Un relieur gantois inconnu du XVI^e^ s. Pierre Caron*. — (Petite revue illustrée de l'Art et de l'Archéologie en Flandre. — 15 janvier 1902).
(4) FERD. POUY. *Recherches sur l'imprimerie à Amiens*. Amiens, 1861.
(5) CLAUDIN, *Histoire de l'Imprimerie en France*. Paris, T. II, pp. 75 et s^tes^.

Digitized by Google



UNIV. OF MICH.

Phototype L. Stainier

Photogravure L. Vandamme & Cie

RELIURE DE PIERRE CARON

Digitized by Google

Digitized by Google

à Gand, appartînt à la même famille, la chose n'est pas douteuse, mais éxiste-t-il des raisons de croire qu'il fut le fils de Pierre le Caron, imprimeur à Paris, comme le supposait M. Bergmans, plutôt que celui de Nicolas le Caron d'Amiens, de Guillaume Caron de Paris ou de tout autre membre de cette grande famille ?

Pierre le Caron, l'imprimeur, était établi à Paris en 1495. Il mourut vers 1500. Sa veuve Marion de Malaunoy, aussi appelée la Caronne, lui succéda. Dès 1507 et certainement avant 1509, Guillaume Nyverd prit la suite de la maison de Pierre le Caron, soit que Marion de Malaunoy fut morte, soit qu'elle se fut retirée des affaires. (1) Pierre le Caron avait-il laissé un fils ? Nous l'ignorons et nous serions tentés de répondre non, en voyant sa veuve lui succéder, si nous ne savions que les veuves d'imprimeurs, jusqu'à la Révolution, succédaient à leurs maris, à l'exclusion des enfants, même lorsque ceux-ci avaient atteint leur majorité. (2)

Il n'est donc pas impossible qu'à la mort de Pierre le Caron, son fils, qui serait notre relieur, ne pouvant lui succéder, se serait établi libraire à Gand, où l'attirait la renommée des savants, si nombreux en cette ville.

Pierchon Caron, qui a signé la remarquable reliure dont on trouvera une reproduction ci-contre, est-il le même personnage que le Petrus Caron, dont le nom se trouve estampé sur la reliure décrite par M. Bergmans ? A ne considérer que le style des deux tableaux qui parent ces reliures, on serait tenté de répondre non : d'un côté un sujet tout mystique, de l'autre un sujet tout païen. Voyez les personnages de l'*Annonciation* : la Vierge, l'ange, sont des personnages nobles et placides, d'un dessin tout archaïque : c'est encore le style gothique dans toute sa sévérité ; considérez maintenant cette *Fortune*, cette figure de femme complètement nue, aux formes déliées, au modelé savant, si délicatement posée sur ce monstre fantastique : c'est le style renaissance dans son type d'élégance un peu mièvre. Et

(1) Henry Harrisse. *Excerpta Colombiniana*... Paris, 1887. pp. XXI et s^tes.

(2) Henry Harrisse. Op. cit. p. 300.

Digitized by Google

pourtant ces deux reliures sont bien dûes au même artisan, et elles sont de la même époque.

Ne nous arrêtons point à la différence des prénoms, qui n'est qu'apparente: *Pierchon* est la forme picarde du prénom Pierre et notre Caron tenait apparemment, lorsqu'il ne parlait pas latin, à parler le language de chez lui. Si l'on étudie les deux signatures, on constate que les lettres dont elles sont composées sont d'une écriture identique, et j'attire particulièrement l'attention sur la forme si caractéristique de la lettre *R* qui se retrouve dans les deux signatures. Au surplus les deux fers sont, à n'en point douter, d'origine française. Nous parlerons plus loin de la *Fortune*. Quant à l'*Annonciation*, c'est un sujet fréquemment traité par les relieurs de notre pays. Mais si l'on parcourt les descriptions de reliures flamandes ornées de cette vignette, on constate que le type adopté pour la confection des fers est toujours le même : à gauche, la Vierge agenouillée sur un prie-Dieu, à droite, un ange, les ailes déployées, tenant dans la main gauche une branche de lis, autour de laquelle est enroulée une banderolle. Au dessus plâne le Saint-Esprit. (1) Dans aucun de ces petits tableaux, nous ne retrouvons l'image du Père Eternel, en robe et en manteau, couronné, tenant un globe surmonté d'une croix et levant la main droite dans le geste de la bénédiction, que nous voyons représentée sur le fer de la reliure de Pierre Caron. Ce dernier type est bien français, car si nous ne le trouvons point sur les reliures françaises décrites par M. Weale, il nous suffit de parcourir les livres d'Heures de l'époque, dont les vignettes ont toujours servi de modèles aux dessinateurs de fers, pour constater que c'est très généralement de cette façon que les artistes ont interprêté la scène. (2) De plus, alors que sur les reliures flamandes, l'invocation à la Vierge, accompagnant le tableau, est presque

(1) Weale: Bookbindings. 2e partie, nos 409, 410. 411, 412, 413. Cf. J. Van den Gheyn. *Notice sur un ancien livre d'Heures de l'hôpital de Grammont.* (Annales de la société d'histoire et d'archéologie de Gand, 1900. Tome III, p. 172)

(2) Cf. la marque de l'imprimeur Guillaume Nijverd, successeur de l'imprimeur Pierre le Caron, à Paris, reproduite dans Brunet, *Manuel du Libraire*, t. 2, p. 1707.

Digitized by Google

toujours conçue en ces termes : *Ave gratia plena dominus tecum O mater dei memento mi,* (1) nous n'avons rencontré sur aucune de ces reliures la brève invocation : *Ave gratia plena,* qui figure sur la reliure de Caron et qui est bien l'invocation usitée par les artistes français. (2)

La reliure de l'*Annonciation* recouvre un volume imprimé en 1524 : nous avons là une date positive : la reliure est certe contemporaine de l'impression de l'ouvrage. Mais la reliure à la *Fortune* recouvre un manuscrit, qui ne porte point de date écrite : nous allons tenter de la déterminer par l'examen de son contexte.

C'est un manuscrit sur papier de 133 feuillets, plus dix-sept feuillets blancs à la fin du volume, d'une petite écriture très soignée. Nous y trouvons, du f° 2 au f° 71^{v}, des extraits de *Saint Augustin* ; du f° 72 au f° 76 : *Divi Joannis Chrysostomi collatio que confert regis potentiam, opes, celsitudinem cum Monacho vivente secundum verissimam et christianiam philosophiam. Arnoldo Orydrio interprete ;* du f° 77 au f° 133^{v}, les *Lettres d'Hildebert de Lavardin* (3).

Je passe la première partie et m'arrête à la seconde. C'est le « *De comparatione regis et monachi* » de Saint Jean Chrysostome, traduit du grec en latin par ARNOLDUS ORYDRIUS.

Paquot nous apprend qu'ARNOLD DE BERGHEYCK, qui avait grécisé son nom en celui d'Orydrius « apprit le grec sous Jacques Marin, recteur du collège de Bois-le-Duc et ensuite sous Rutger Rescius, professeur au collège des Trois-Langues à Louvain. S'étant rendu habile dans cette langue ainsi que dans la Latine, il étudia en philosophie, et y réussit selon le temps : il devint ensuite un assez bon théologien, suivant le témoignage que lui a rendu Dominique Sylvius, qui avait vécu avec lui vers 1514. Il demeura quelque temps à Gand, chez un abbé de S. Pierre ou du Mont-Blandin, apparemment pour lui servir d'écrivain ou de secrétaire.

(1) WEALE, op. cit. n^{os} 298, 409. 411 — Cf VAN DEN GHEYN op. cit.
(2) Voir notamment reliure de JEHAN DUPIN, (GRUEL, op. cit. pp. 91 et 92.)
(3) J. VANDEN GHEYN. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, t. II, n° 1143.*

Digitized by Google

Il quitta cette maison au plus tard en 1530 et ouvrit à Enghien une école d'humanités, ou il eut pour disciples quantité de jeunes gens de distinction. Son assiduité au travail abrégea ses jours et le conduisit au tombeau dans le printemps de son âge vers 1533 » (1).

Nous savons par Paquot qu'Orydrius a écrit une grammaire grecque, éditée en 1538, à Paris, chez Christian Wechel, sous le titre de « Summa linguae Graecae ».

Mais Gesner nous dit qu'il a appris par une lettre de Gilbert Cousin, qu'Orydrius écrivit en outre un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels plusieurs poèmes, qu'il mit en vers « l'*Agricultura* » d'Hésiode ainsi que la « *Comparatio regis et monachi de Saint Jean Chrysostome* » (2).

De ces différents ouvrages d'Orydrius, un seul, la *Summa linguae Graecae,* est parvenu jusqu'à nous. Des autres, point de trace, et il semble même qu'à l'exception de Gilbert Cousin, ses contemporains les plus illustres n'en eurent point connaissance : Gesner ne les connait que par la lettre de Cousin, et lorsque, un siècle plus tard, Valère André les citera d'après Gesner, il ajoutera : « *Quae tamen omnia hactenus mihi invisa* (3).

Parmi ces œuvres manuscrites d'Orydrius, l'une doit spécialement attirer notre attention : c'est la traduction en vers latins de la « *Comparatio regis et monachi* ». Si nous ne possédons point ce poème, nous trouvons dans notre manuscrit la traduction en prose, qui en fut certainement la préparation. Cette traduction est restée tout-à-fait inconnue jusqu'à nos jours et diffère notablement de celle que donne du même ouvrage de Chrysostome, Bernard de Montfaucon. (4) Selon toute apparen-

(1) Paquot. *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des 17 Provinces des Pays-Bas.* Louvain, 1768, t. II. p. 33.

(2) *Bibliotheca universalis, sive catalogus omnium scriptorum locupletissimus... authore Conrado Gesnero Tigurino doctore medico — Tiguri apud Christophorum Froscherum mense Septembris anno M D X L X.* F° 932. « Ut cognovi nuper ex epistola clarissimi Gilberti Cognati Nozereni... vertit carmine Hesiodi agriculturam... vertit et comparationem regis et monachi ex Chrysostomo.

(3) Valère André, *Bibliotheca Belgica,* 2e Ed. Louvain, 1643.

(4) Bernard de Montfaucon. *Joannis Chrysostomi... opera omnia.* Paris 1718, Tome 1er, p. 116.

Digitized by Google

ce nous nous trouvons donc en présence d'un manuscrit original d'Orydrius. Nous pensons que ce manuscrit a été composé à Gand, alors que notre savant habitait à l'abbaye du Mont-Blandin et ce qui nous amène à émettre cette opinion c'est la présence dans le même manuscrit des *Lettres d'Hildebert de Lavardin.* (1)

Notre manuscrit est en effet le seul manuscrit connu du XVI^e^ s., qui renferme les lettres de ce prélat, fameux dans l'histoire littéraire du Moyen-Age. La vogue de ces lettres, si grande aux XII^e^ et XIII^e^ s., pâlit déjà au XIV^e^ siècle. « On ne trouve guère ni de sa prose ni de ses vers dans les manuscrits du XIV^e^ s.... Hildebert est presque oublié. Il l'est tout à fait vers la fin du XV^e^ s. et l'imprimerie naissante ne publie rien de lui. » (2) Le plus grand nombre des lettres d'Hildebert furent éditées pour la première fois en 1589 et c'est en 1708 que parut l'édition de Beaugendre. (3)

La transcription, au XVI^e^ s., d'un manuscrit des lettres d'Hildebert est donc chose remarquable, et puisque tout nous porte à croire que notre manuscrit est l'œuvre d'Oridryus, nous nous demanderons dans quelles circonstances celui-ci a pu avoir connaissance des œuvres d'un auteur totalement oublié dès la fin du XV^e^ S.

Paquot nous dit qu'Orydrius demeura quelque temps à Gand chez un abbé de S. Pierre ou du Mont-Blandin, apparemment pour lui servir d'*écrivain ou de secrétaire* (4). Cet abbé de S. Pierre était le célèbre Gérard Cuelsbroeck (5). L'abbaye possédait une riche bibliothèque, qui contenait notamment le plus

(1) Sur HILDEBERT DE LAVARDIN voir : HISTOIRE LITTÉRAIRE DE FRANCE, t. XI ; B. HAURÉAU, *Les mélanges poëtiques d'Hildebert de Lavardin.* — Paris, 188[illegible] ; A. DIEUDONNÉ, *Hildebert de Lavardin,* Paris, 1898.

(2) B. HAURÉAU, op. cit Avant-propos.

(3) A. DIEUDONNÉ, op. cit. 2^e^ partie : *Manuscrits et éditions.* M Dieudonné, qui a pu examiner notre manuscrit, le cite plusieurs fois au cours de son excellent travail, mais par une erreur inexplicable, il le donne comme un manuscrit du XV^e^ s. (voir notamment page 128).

(4) PAQUOT, op. et. et loc. cit.

(5) Gerardus V Cuelsbroeck, abbé de Saint Pierre de 1517 à 1555. (JOSEPH VAN DEURME *Schets eener Geschiedenis der Abdijen van St-Baafs en St-Pieters te Gent.* Gand, 1883.) C'est à Gérard Cuelsbroeck qu'Oridryus dédia son ouvrage « Summa linguae Graecae» par une lettre datée « E ludo nostro Angiano, 1531 » — (PAQUOT, op. et loc. cit.).

Digitized by Google

ancien manuscrit connu des œuvres d'Horace. Gérard Cuelsbroeck, homme de haute culture, s'occupa activement du classement des livres de l'abbaye et fit faire la copie de quelques manuscrits (1). C'est apparemment à ce travail que fut employé Orydrius, et c'est bien probablement alors qu'il put avoir connaissance d'un manuscrit des lettres d'Hildebert. Ces lettres durent d'autant plus vivement le frapper qu'il devait, déjà à cette époque, avoir formé le projet qu'il réalisa en 1530 : il quitta en effet à cette époque l'abbaye du Mont-Blandin et ouvrit à Enghien une école d'humanité où il eut pour disciples quantité de jeunes gens de distinction (2). Ces lettres d'Hildebert sont en effet des modèles d'éloquence épistolaire (3) et peut-être Orydrius les a-t-il transcrites pour les faire servir à son enseignement. A cet égard, l'ex-libris de notre manuscrit est très intéressant : il nous montre qu'il a appartenu à un certain Nicolas de Behaut, dont le nom latinisé : Nicolaus Behautius, est inscrit, encadré d'élégantes citations latines, sur le premier feuillet et sur l'avant dernier feuillet de garde. Or la famille de Behaut est une ancienne famille du Hainaut et il est bien probable que Nicolas de Behaut fut l'un des jeunes gens de distinction qui fréquentèrent l'école d'Enghien (4).

Nous pouvons donc conclure de l'éxamen du manuscrit que c'est à Gand qu'il fut écrit ; c'est bien certainement à Gand qu'il fut relié par Pierre Caron. Or, Orydrius quitta cette ville au plus tard en 1530 et mourut trois ans plus tard : notre reliure a donc été exécutée *avant 1530* et est par conséquent contemporaine de la reliure décrite par M. Bergmans.

Nous sommes au début du XVI[e] s., au cours duquel se produisit, aux Pays-Bas comme en France, le grand mouvement de la Renaissance. Mais, comme nous le savons, c'est avec grande peine que l'italianisme pénétra dans les ateliers de notre pays

---

(1) A. VAN LOKEREN. *Chartes et Documents de l'abbaye de Saint Pierre... à Gand.* — Gand 1868. — Introduction.
(2) PAQUOT, op. et loc. cit. — GESNER, op. et loc. cit.
(3) Prosateur et poète, Hildebert fut quelque temps, dans nos écoles, un des modèles les plus recommandés à la jeunesse. On faisait apprendre ses lettres par cœur. (B. HAURÉAU, op. et loc. cit.)
(4) GOETHALS, *Dictionnaire généalogique.* T. 1[er] p. 258.

Digitized by Google

et si, à l'époque où nous sommes, Van Orley et Mabuse étaient déjà revenus d'Italie, le tempérament de nos artistes subsista malgré l'influence étrangère et longtemps encore leurs œuvres restèrent imprégnées des habitudes gothiques (1). On ne peut donc songer à attribuer à quelqu'un de nos artistes le dessin du fer qui a servi à Caron.

En France, si nous nous en rapportons à l'historien de la *Peinture française du IX^e^ à la fin du XVI^e^ s.*, (2) l'influence italienne ne se manifesta qu'après l'arrivée du Rosso (1530) et du Primatice (1531). Les deux visites de Léonard de Vinci (1516) et d'Andréa del Sarto (1518) furent de trop courte durée pour exercer une action sur les artistes du temps, qui continuèrent les traditions du style national (1). Mais il est un artiste français qui, bien avant l'arrivée de Rosso et de Primatice, avait été mis à même d'étudier les maîtres italiens et qui, dès 1519, 1520, se dégageant de l'influence gothique, avait créé des œuvres toutes empreintes du charme de la Renaissance. Je veux parler de Geofroy Tory.

Geofroy Tory, né à Bourges vers 1485, se rendit deux fois en Italie, une première fois dans les premières années du XVI^e^ s., une seconde fois en 1516. Il était de retour à Paris en 1518. Il revenait d'Italie, émerveillé des chefs d'œuvres de l'art antique, apportant un art tout transformé : en 1526, il dessine et grave la vignette du Champfleury (3) « l'Hercule françois» (4) œuvre d'un goût délicat, d'une élégance presque antique.

On connait les merveilleux livres d'Heures, dont il encadra

(1) Cf. A. J. WAUTERS. *La Peinture flamande*, Paris, s. d. pp. 114 et s^tes^.

(2) PAUL MANTZ. *La Peinture française du IX^e^ à la fin du XVI^e^ s.* Paris, s. d pp. 244 et s^tes^.

(3) CHAMP FLEURY, *auquel est contenu l'art et Sience de la deue et vraye. Proportion des Lettres antiques....* Paris, Geofroy Tory et Gilles Gourmont, 1529.

(4) AUG. BERNARD, *Geofroy Tory*. Paris, 1857, p. 141.

La gravure de « l'Hercule françois », datée de 1526, représente Hercule tenant d'une main sa massue et de l'autre un arc. Il est suivi par des individus de toutes conditions attachés par l'oreille à une chaîne qui sort de la bouche du héros. C'est une allusion à la puissance de l'éloquence sur les Français. La force de l'Hercule gaulois n'est pas dans ses bras, mais dans sa bouche. M. Bernard donne une reproduction de cette gravure, qui orne le verso du folio 3 du Champfleury.

Digitized by Google

chaque page de vignettes historiées « Les vignettes des Heures publiées de 1524 à 1543, » dit Renouvier « témoignent d'un goût que gagne quelquefois le parmigianisme...»(1)

Si maintenant, regardant l'image qui orne notre reliure, nous tenons compte de la déformation qu'a subi nécessairement le dessin par l'estampage, de l'usure profonde des parties saillantes du modelé, produite par un long usage et par le frottement des autres livres entre lesquels notre volume a été placé sur les rayons des bibliothèques, nous pouvons nous figurer ce que devait être le fer gravé, lorsqu'il sortit des mains du ciseleur. Si d'autre part, considérant l'élégance de la figure, la hardiesse de sa pose, la délicatesse de son modelé, le charme des détails, nous recherchons en France l'artiste qui, au milieu d'une efflorescence d'art encore toute gothique, toute dévotieuse, a pu produire cette œuvre si évidemment inspirée par l'art antique, nous ne trouvons qu'un seul nom, celui de Tory et nous sommes vivement tentés de lui en faire honneur.

Geofroy Tory, peintre, dessinateur et graveur était libraire, suivant un usage assez général alors parmi les graveurs, usage que leur avaient transmis les miniaturistes, leurs prédécesseurs: on connait sa célèbre enseigne du Pot Cassé. Dessinateur, il eut la plus belle clientèle typographique qui fut jamais : c'est lui qui exécuta les marques des principaux imprimeurs et libraires de son temps et nombre des gravures dont ils illustrèrent leurs livres ; (2) libraire. comme il nous l'apprend lui-même en tête de son *Champfleury*, il fut relieur (3). Habile dessinateur il

(1) Renouvier. *Des types et des manières des maitres graveurs*, 1853 p. 167.

(2) Aug. Bernard, op. cit. pag. 111 — M. Bernard écrit (p. 104 que Tory a exécuté une marque pour l'imprimeur Guil. Nyverd, successeur de Pierre Caron à Paris.

(3) Tory nous dit que, parmi les fantaisies qui lui vinrent à l'esprit le 6 janvier 1523, et donnèrent lieu à la rédaction du Champfleury, il lui souvint de quelque lettre antique qu'il avait naguères faite pour la maison de Monseigneur le trésorier des guerres, maistre Jehan Grollier, conseiller et secrétaire du roy notre sire »(Champfleury, f° 1)». On connait les merveilleuses reliures que fit éxécuter Jean Grollier (Cf. Bernard op. cit. p. 88.)

Il est bien probable que Tory fut aussi l'un des deux relieurs jurés autorisés à en exercer les fonctions simultanément avec celles d'imprimeur. Mr A. F. Didot possédait plusieurs de ses ouvrages, décorés de sa marque, entourée d'ornements divers. (cf. Ambroise-Firmin Didot. *Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois, Paris 1868, col. 138 et 139.*)

Digitized by Google

ne s'en remettait certe pas à d'autres du soin de composer les motifs dont il ornait ses reliures ; habile graveur sur airain, puisque, à n'en point douter, il est l'auteur des beaux caractères de son imprimerie, il est bien probable qu'il ciselait lui-même ses fers à gaufrer.

On voit donc que rien ne s'oppose à ce que le fer employé par Caron provînt de l'atelier de maître Tory et ce qui rend cette attribution plus plausible encore, c'est la présence sur notre plaque d'une signature qui doit être celle du maître.

Dans le coin gauche de notre fer, le lecteur aura certainement remarqué un ornement bizarre, auquel, lorsqu'il nous fut donné pour la première fois de voir notre reliure, nous ne savions quel sens attribuer. Or, au cours de notre étude sur Geofroy Tory, nous avons appris que nombre de ses gravures sont signées de la simple initiale de son prénom, un G gothique, lequel affecte souvent une forme se rapprochant sensiblement de celle du signe qui nous avait paru tout d'abord si mystérieux : ce signe ne serait donc que le monogramme de Tory, quelque peu modifié par la fantaisie du graveur (1).

Ces considérations nous permettent donc, sans craindre de trop nous aventurer, d'attribuer à Tory le dessin de notre fer : le style de ce dessin ne s'accorde-t-il point avec celui des figures connues du maître, lesquelles « si elles sont un peu tourmentées dans leurs gestes et leurs draperies, ou défectueuses dans leurs extrémités», sont toujours d'une élégance remarquable ; d'un dessin si caractéristique que Renouvier a pu dire « qu'il le reconnaitrait à travers plusieurs tailles de bois à ses têtes fines, ses formes effilées, ses extrémités fourchues ». (2)

Il ne faut pas s'étonner de voir notre relieur employer à la même époque deux fers aussi différents dans leur style, que celui de l'*Annonciation* et celui de la *Fortune*. Nous sommes

(1) Comparez les monogrammes du relieur Garret Godfrey (Weale, *op. cit.* 2e partie, page 1, nos 3 et 4 ; page 130, nos 138 et 139) le monogramme de la reliure française, décrite sous le no 510 (Ibid, page 219) ; le monogramme de l'imprimeur Gille Hardouyn, celui de Guilllaume Nyverd (Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 1707)

(2) Renouvier, *op. cit.* pp. 167 et 168.

Digitized by Google

au début du XVI^e^ s., les traditions de l'art ancien sont toujours vivaces en France et si, dès ce moment, nous voyons, grâce à Tory et à son école se manifester l'influence de l'école italienne, ce ne sera que plus tard que nous verrons cette influence devenir prépondérante et transformer complètement l'école française. Ce passage de l'art ancien à l'art transformé ne se fit pas, on se l'imagine, immédiatement et sans rencontrer de vives résistances de la part d'artistes encore tout imbus des traditions de l'art archaïque du XV^e^ s., de cet art peu inventif, qui se caractérise par une horreur profonde de l'abstraction et dans lequel l'allégorie est presque absente. C'est Tory qui fit pénétrer dans l'illustration du livre, auquel il faut toujours revenir si l'on veut se rendre un compte éxact des transformations de l'art à cette époque, l'influence italienne, et y introduisit l'allégorie, l'art d'incarner dans la figure humaine, les idées, les notions, les sentiments les plus subtils. Bientôt la mode fut toute entière à l'allégorie. Mais de même que dans l'illustration des livres, « le crayon du dessinateur, le burin du graveur, n'obéissant pas assez vite à l'ardeur de l'éditeur, à l'empressement du public, la transition de la gravure archaïque à la vignette de la Renaissance ne put se faire immédiatement... on rencontre donc au commencement de cette période, souvent dans un même livre, des spécimens de l'un et de l'autre des deux arts (1) » de même les relieurs employèrent encore fort longtemps, pour l'estampage de leurs reliures, des fers d'un caractère tout gothique, et fort rares même ont du être les fers français à représentation humaine, de style renaissance. Pour notre part, nous ne connaissons pas de reliure française qui se rattache au style de l'exemplaire que nous décrivons.

L'allégorie de la *Fortune* fut très en vogue au XVI^e^ s. et, sans nous arrêter aux nombreuses marques d'imprimeurs ou nous en trouvons la représentation, qu'il nous soit permis de dire un mot d'un livre resté manuscrit, daté il est vrai de 1568, mais qui présente pour nous un vif intérêt en ce que nous y trouvons la représentation du symbole qui orne notre reliure et qu'il nous aide à l'expliquer, grâce aux arguments

(1) Didot, *op., cit.*, col 155.

Digitized by Google

qui accompagnent les planches. C'est le *Livre de Fortune,* (1) recueil de deux cents dessins inédits, attribués, non sans grande apparence de raison, à Jean Cousin, le grand artiste français, si peu connu encore, mais dont le style et les tendances présentent tant d'analogie avec le style et les tendances de Geofroy Tory que de bons esprits attribuèrent, tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces maîtres, les œuvres les plus remarquables de la gravure française au XVI^e^ s. (2) Ces cent dessins, représentent « les diverses positions de la Fortune, pendant la durée de la vie humaine, prises dans les différentes classes de la société ». Nous voyons, planche 2, la Fortune représentée tenant sur la main gauche étendue « la pomme victorieuse de Vénus », planche 12, « la Fortune, commandant aux bêtes, aux griffons indomptables »; planche 32, la Fortune inconstante : « l'inconstance de la Fortune ne pouvait mieux être montrée qu'en la peignant avec des ailes... et à la bordure des compartiments, les vents de tous côtés » ; planche 68, la Fortune et l'Amour : « pareillement cette aveugle Fortune guide Amour, aveugle comme elle, laquelle, comme en toute autre chose, aux choses de l'amour à grande puissance, tous deux sont trompeurs des hommes, l'un suivant l'autre. »

Je n'ai point parlé jusqu'à présent, de la reliure signée par Pierre Caron et qu'a décrite M. Weale. Des quatre panneaux qui la composent, un seul, celui à l'image de S. Antoine, est signé du nom de notre relieur.

Le second panneau, celui qui est divisé en quatre compartiments rectangulaires, occupés par des animaux, est un type classé, employé tant en France qu'en notre pays. Le troisième panneau, à l'image de S. Roch, est le même que celui qui décore les reliures anversoises décrites par M. Weale sous les n^os^ 401 et 402, recouvrant des ouvrages datés de 1502 et de 1525. (3)

---

(1) Le Livre de Fortune, *Recueil de deux cents dessins inédits de Jean Cousin, publié d'après le manuscrit original de la bibliothèque de l'Institut, par* Ludovic Lalanne Paris, 1883.

(2) Cf. Ambroise Firmin Didot, *Etude sur Jean Cousin.* Paris 1872 ; Aug. Bernard, op. cit. et Renouvier, op. cit.

(3) James Weale, *Bookbindings.* 2^e^ partie, pp. 190 et 191.

Digitized by Google

Quant au premier panneau, décoré de branches de vigne et de figures d'animaux, nous le retrouvons sur une reliure brugeoise décrite par M. Weale sous le nº 307 et signée de John van der Lende, qui florissait de 1459 à 1493. (1)

Les répétitions de sujets identiques sur les reliures de la fin du XVe s. et du XVIe s. sont très fréquentes et l'on trouve même sur des reliures françaises et flamandes des estampages exécutés avec des fers en usage à la même époque en Allemagne. On a voulu trouver l'explication de ce fait dans « la pratique qui prévalait de vendre les outils des relieurs à leur décès » (2) Mais si l'on considère que la même vignette se retrouve sur des reliures exécutées à la même époque par des artistes différents, il faut nécessairement trouver une autre explication.

La même question s'est posée pour l'illustration des livres. M. Henry Harrisse, ayant constaté la coëxistence de vignettes en leur état original dans des impressions diverses, a été amené à émettre l'hypothèse que « certaines illustrations, que nous appelons des bois, seraient des vignettes sur métal, multipliées par un procédé de clichage et que les tailleurs d'histoires ou les fondeurs en caractères eussent pu vendre à des imprimeries différentes » (3) Cette hypothèse, que d'excellents esprits ont défendue et étayée d'arguments solides, s'applique avec autant de raison aux estampages des reliures qu'aux vignettes des livres. Aussi croyons-nous qu'il existait au XVIe s. des ateliers de graveurs, qui faisaient commerce de plaques destinées à l'estampage des reliures et qu'ils multiplaient, suivant les demandes, par un procédé de clichage.

La reliure décrite par M. Weale présente encore un autre intérêt : elle nous prouve, une fois de plus, que c'est bien en Flandre que travaillait le relieur Pierre Caron, car les fers qu'il a employés sont d'origine flamande et ne se retrouvent point sur les reliures françaises de la même époque.

ALBERT DELSTANCHE.

---

(1) JAMES WEALE, p. 163.
(2) JOSEPH CUNDALL. *On Bookbindings ancient and modern.* Londres, 1881, p. 48.
(3) HENRY HARRISSE op. cit. p. XII. Cf : A. F. DIDOT. *Essai typographique. .. sur l'histoire de la gravure sur bois,* col. 119. Paris, 1868.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. — COMPTES RENDUS.

The Care of Books. — An Essay on the Developement of Libraries and their Fittings, from the earliest time to the and of the Eighteenth Century, by JOHN WILLIS CLARK, M. A. Hon. Litt. D. (Oxf.), F. S. A. Registrary of the University and formerly Fellow of Trinity College, Cambridge. Second edition. Cambridge at the University Press, 1902, gr. in-8°, pp. XXVI-353, avec 164 gravures.

Les livres se rangent aujourd'hui sur des rayons généralement disposés le long des murs d'une salle. Quelques-uns, les plus précieux, sont parfois serrés dans des armoires vitrées, où, par surcroît de précaution, un rideau rouge ou vert préserve leur reliure artistique des rayons du soleil.

Il n'en fut pas toujours ainsi, et aux siècles passés, on signale des modes divers de conservation des livres.

L'étude systématique des procédés mis en œuvre pour la garde des livres a tenté la curiosité très éveillée de M. John Willis Clark, bien connu par son grand ouvrage *The Architectural History of the University and Colleges of Cambridge*. Pendant plusieurs années, il a parcouru l'Angleterre et le continent à la recherche des documents et des monuments qui auraient pu lui fournir des renseignements sur la disposition matérielle des anciennes bibliothèques.

Sa mission fut des plus fructueuses, et en 1901 il publia le résultat de ses investigations dans son livre intitulé *The Care of Books*.

L'essai eut un tel succès que, moins d'une année après l'apparition du volume, il en fallut faire paraître une seconde édition.

Vu l'importance et l'intérêt du sujet, on nous permettra d'analyser avec quelque détail le livre de M. Clark.

Le premier chapitre nous ramène aux Assyriens, aux Grecs et aux Latins. Nous y trouvons rassemblés tous les textes des auteurs anciens relatifs à la façon de traiter les livres et tirées des monuments antiques, les curieuses représentations des caisses (*Capsae*) et des armoires, où l'on renfermait, en ces temps reculés, les rouleaux, les tablettes et les livres. L'arrangement romain des armoires, naturellement fort perfectionné, s'est maintenu jusque dans la bibliothèque Vaticane fondée en 1587 par le pape Sixte-Quint.

Avec le deuxième chapitre, nous passons aux bibliothèques des églises et des monastères. Au début, quand les dépôts étaient peu considérables, on rangeait les livres dans des armoires généralement placées dans les sacristies, ou encastrées dans les murs du cloître. Mais bientôt il est

Digitized by Google

nécessaire d'affecter un local spécial pour y déposer les livres devenus trop nombreux, et nous voici aux bibliothèques proprement dites, que M. Clark décrit dans le troisième chapitre. Il a fallu, cela se conçoit, se restreindre aux types principaux, comme Durham, l'hôpital du Christ à Londres, Citeaux, Clairvaux, Saint-Alban, Saint-Germain des Prés, les cathédrales de Lincoln et de Salisbury, le Chapitre de Noyon, Troyes, Worcester et Rouen.

Toutefois, dans cette première étude de la bibliothèque, M. Clark se borne à examiner l'ensemble du bâtiment extérieur.

Au chapitre suivant, nous pénétrons à l'intérieur des anciennes bibliothèques ; on nous fait connaître leurs règlements et leur aménagement. En général, au moyen âge, les livres sont rangés sur des pupitres, où des chaînes les fixent à demeure. Ce système offrait bien des inconvénients, celui surtout d'exiger une place considérable, puisqu'on n'utilisait que la longueur et la largeur du local, Lorsqu'on songea à placer les livres en hauteur, les rayons furent inventés par le fait.

Le chapitre V du livre de M. Clark étudie l'origine et les développements du système des rayons. D'abord, ils se dressent au-dessus et au-dessous des anciens pupitres, et on allonge la chaîne qui reste fixée aux rayons, tandis qu'on descend le livre sur le pupitre pendant le temps de la lecture ou de la consultation. Peu à peu les chaînes disparaissent, ainsi que le pupitre ; les rayons s'élevant à des hauteurs toujours plus considérables, on eut alors des corps de bibliothèques alignés les uns à la suite des autres.

Ce procédé se généralisa bientôt en France et en Angleterre. Pourtant l'Italie, même au XV^e^ siècle, adopta une disposition tout à fait spéciale, dont le chapitre VI du livre de M. Clark étudie les détails, surtout dans les bibliothèques de Césène et du Vatican.

La destruction des bibliothèques monastiques en Angleterre au XVI^e^ siècle donna l'essor aux bibliothèques des collèges de Cambridge et d'Oxford, dont le chapitre VII décrit les principaux spécimens. En général, les bibliothèques consistent en grandes armoires à rayons disposés parallèlement.

Les rayons adaptés aux quatre murs forment l'ultime évolution de l'aménagement des livres dans une bibliothèque Cette disposition, dans ses différents procédés, fait l'objet du chapitre VIII du livre de M. Clark, et à cette occasion, nous parcourons avec lui les bibliothèques de l'Escurial à Madrid, de l'Ambrosienne à Milan, de la Mazarine à Paris, de la Bodléenne à Oxford et de diverses autres bibliothèques de France et de l'Angleterre.

Le dernier chapitre, et non le moins intéressant, s'occupe de la façon dont les particuliers traitaient leurs livres. Cette étude constitue la partie la plus neuve et la plus originale des recherches de M. Clark. Pour écrire ce chapitre, l'auteur a dû feuilleter un grand nombre de manuscrits, afin de retrouver dans leurs miniatures les mobiliers des bibliothèques privées, les scribes à l'œuvre dans leur *Scriptorium* et les

Digitized by Google

auteurs installés dans leur cabinet. M. Clark a fait ample moisson de documents curieux et peu connus jusqu'à ce jour, et il a pu ainsi tracer un tableau vivant et complet des soins que l'on donnait aux livres dans les siècles passés.

L'ouvrage se clôt par une description détaillée de la décoration et l'ornementation de la bibliothèque Vaticane, pour laquelle l'auteur a décidément un faible, car il en parle à trois reprises différentes, et longuement Il y a aussi une liste de toutes les bibliothèques étudiées — nous en avons compté 174 — et un index très détaillé. Le livre est richement illustré de 161 phototypies exécutées avec le plus grand soin.

Nous aurons donné au remarquable ouvrage de M. Clark la juste louange qu'il mérite à tous les titres, en proclamant bien haut qu'il est, pour l'histoire du livre, un des plus importants de ceux qui ont paru en ces derniers temps.

J. Vanden Gheyn S. J.

Paul Bergmans. **Clément Perret, calligraphe bruxellois du XVI^e siècle.** Gand, C. Vijt, 1902. 19 pages in 8°, avec deux fac-similés. (Extrait des *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.*).

L'étude de M. B. tire d'un injuste oubli le nom et les œuvres de Clément Perret, un des meilleurs calligraphes flamands du XVI^e siècle. La vie de cet artiste est très peu connue : un seul biographe ancien, Sweertius, lui consacre une courte notice et, parmi les auteurs modernes, bien rares sont ceux qui mentionnent même son nom. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il naquit à Bruxelles en 1551, comme l'indique le titre de ses deux publications : l'*Exercitatio alphabetica*, publiée en 1569, et l'*Eximiae peritiae alphabetum*, publié en 1571. Le premier recueil se signalait par son élégance et son caractère artistique et nous est connu par plusieurs exemplaires. Mais l'*Eximiae peritiae alphabetum* qui semble plutôt destiné aux écoles, a disparu comme presque tous les anciens ouvrages classiques : il n'en reste qu'un seul exemplaire à la bibliothèque du Kgl. Kunstgewerbe Museum à Berlin.

L'œuvre de Clément Perret ne se borne pas seulement aux modèles d'écriture, car l'artiste est aussi l'auteur des cartouches qui encadrent chaque page de l'Exercitatio et les deux fac-similés joints à la notice, mieux encore que toute analyse, quelque soigneuse qu'elle soit, permettent de constater la beauté et l'exubérance de ses créations calligraphiques et décoratives.

E. Fairon.

Digitized by Google

Edward Edwards : The chief pioneer of municipal public libraries, by THOMAS GREENWOOD. London, Scott, Greenwood and C°, 1902. In-8°, XII-246 p., relié toile anglaise; tête dorée. 2 s. 6 d.

Avoir consacré les plus belles années de sa vie à faire étendre au public anglais tout entier, la prérogative, réservée à quelques personnages ou à quelques savants, de fréquenter librement les grandes bibliothèques de l'Etat et des Universités; puis, ce résultat magnifique une fois acquis, avoir obtenu grâce à ses démarches la création, par les municipalités, de nombreuses bibliothèques populaires sont des titres qui auraient dû, semble-t-il, mériter à Edward Edwards la juste reconnaissance de ses contemporains.

Or, il n'en fut rien : après cinquante années de luttes et d'efforts incessants, le 7 février 1886, Edwards mourut pauvre et oublié, dans un petit village de l'île de Wight et, si la suprême disgrâce de la sépulture dans la tombe commune des indigents fut épargnée à ses restes, c'est à l'amitié d'humbles voisins et non a une gratitude posthume du public qu'il le dut.

Jusqu'en 1902, et surtout avant que le présent livre ne fût publié, on peut assurer que, parmi les nombreux lecteurs qui, chaque jour, franchissent le seuil des bibiothèques publiques d'Angleterre, il en était bien peu qui eussent connaissance des droits d'Edwards à leur reconnaissance : tous, pour ainsi dire, ignoraient même jusqu'à son nom.

Il appartenait à M. T. Greenwood — qui est, en quelque sorte, le continuateur d'Edwards — de tirer de l'oubli l'œuvre de vulgarisation sainement démocratique de celui-ci ; nul, mieux que lui, ne pouvait faire sentir aux hommes de son temps combien grande fut leur injustice envers celui dont les forces intellectuelles et physiques s'usèrent dans la réalisation d'un idéal aussi humanitaire que désintéressé.

Aussi, est-ce guidé par un concept tout à fait conscient de la grandeur de sa tâche, que M. G. nous retrace la carrière d'Edwards : tout dans son remarquable travail dénote qu'il obéit à un devoir de piété autant que d'équité en appelant la gratitude de ses compatriotes sur la mémoire de son héros.

Et nous ajouterons — quitte, peut-être, à blesser sa modestie — que l'œuvre pieuse de l'auteur ne s'est pas bornée à la publication de cette biographie. En effet, grâce à ses actives démarches, sur la tombe misérable et anonyme du cimetière de Niton, s'élève maintenant un monument de granit (1) qui dira à la postérité les bienfaits de celui dont il couvre la dépouille. Enfin, non content de ce tribut public payé à la mémoire du pionnier des bibliothèques populaires municipales, M. G. a voulu perpétuer le souvenir d'Edwards dans les lieux mêmes où son activité s'était exercée ; en ces derniers temps, M. G. a recherché tous les documents

(1) Il a été inauguré le 7 février 1902, en présence de nombreux bibliothécaires.

Digitized by Google

biographiques relatifs à Edwards ; il a rassemblé les manuscrits de ses travaux, ses notes, les souvenirs qui se rattachent à lui ; il s'est appliqué à retrouver les nombreux livres ayant appartenu à son grand homme et qui furent à sa mort dispersés de tous côtés Environ un millier de ces livres récupérés, ainsi que tous les souvenirs et manuscrits, ont été donnés à la « Manchester free Library », où Edwards fut bibliothécaire pendant neuf ans. M G. se propose de compléter le don de ces collections par l'achat des rayons et meubles nécessaires à leur conservation.

On voit, par ces détails, que l'élève est, en tous points, digne du maître et que, croyant honorer seulement celui-ci en faisant mieux connaître ses actes, M. G. s'est honoré personnellement : en effet, sans s'en apercevoir, il a montré, à quel point il est lui-même vraiment digne de continuer l'œuvre d'Edwards. L. STAINIER.

Pietas Oxoniensis in memory of Sir Thomas Bodley, Knt. and the foundation of the Bodleian library. Oxford, University Press, october 1902, in 4°, 50 p., 17 grav. hors texte.

A l'occasion des fêtes du IIIe centenaire de la fondation de la Bibliothèque Bodléienne, (1) l'Université d'Oxford a fait imprimer ce volume qui fut donné, comme souvenir, aux institutions représentées, ainsi qu'à ceux qui participèrent aux solennités du mois d'octobre dernier (2).

L'ouvrage est surtout consacré à la mémoire de Bodley dont il retrace d'abord succintement la jeunesse, les études, le professorat et la carrière diplomatique (pp. 1-4) ; il examine ensuite ce que l'Université possédait en fait de bibliothèque depuis ses premiers âges jusqu'en 1556 (pp. 5-7), pour arriver à la seconde partie de la biographie de Bodley, qui concerne son œuvre comme fondateur de la Bibliothèque actuelle (pp. 7-15). Nous trouvons aussi dans ce volume la liste des principaux transferts et dépôts de livres confiés à la Bodléienne, la liste chronologique des bibliothécaires, la bibliographie des catalogues imprimés de la Bibliothèque ainsi qu'une liste des catalogues en préparation et sous presse.

Une série de planches donne les portraits de Bodley et des principaux bienfaiteurs de la Bibliothèque.

Sur le plat de la reliure, une reproduction de la médaille que nous avons signalée dans notre précédente étude.

L. STAINIER.

(1) Voir le compte rendu que nous avons publié dans le n° 1, p. 36.
(2) Grâce à la générosité d'un anonyme, la Bibliothèque royale de Belgique possède un exemplaire de ce « memorial. »

Digitized by Google

Penrose's pictorial annual. The Process Year Book 1902-3. An illustrated review of the graphic arts, edited by WILLIAM GAMBLE. London, Penrose & Cie, 1903. In-8° VI-XVI-136-56 p. 40 colour prints ; 79 monochrome illustrations ; 98 illustrations in the text. Bound in Cloth. 3 s. 6 d.

Bien que cet annuaire soit plus spécialement publié dans le but d'informer les praticiens et les amateurs des progrès réalisés dans les procédés de reproductions photo-mécaniques, nous croyons qu'il est, cependant, de notre devoir de le signaler aussi à l'attention des bibliothécaires. Ceux-ci, à notre avis, ne peuvent rester étrangers à aucun des arts ou des industries qui entrent pour une part dans la confection d'un livre. Or, l'on sait assez quel rôle important les procédés photo-mécaniques jouent, à l'heure actuelle, dans l'illustration pour qu'une note sur un ouvrage qui les concerne soit justifiée de notre part

Il est acquis, dans le monde des spécialistes, que le *Penrose's annual,* ou *Process Year Book,* réunit annuellement, sous la direction de M. W. Gamble, les productions des meilleurs ateliers d'arts graphiques ; on sait qu'il donne de superbes spécimens aussi bien de gravures au trait — illustration d'hier — que de photogravures, tant employées aujourd'hui. On sait aussi qu'il fait même - par les beaux exemples qu'il en montre -- pressentir l'évolution rapide des procédés trichromographiques (reproduction des couleurs naturelles par la photographie), procédés qui seront la base de l'illustration de demain.

Nous avons donc de bonnes raisons de recommander à nos collègues de s'en munir pour y puiser — à bonne source — d'utiles renseignements.

L. STAINIER.

Copyright in England. Instructions for registration, for copyright protection within the british dominions, 2d édition to wich is added : a digest of the english copyright law by Sir JAMES STEPHEN, and copyright acts from 1875 to date. Reprinted from official documents. Prepared by THORVALD SOLBERG, register of copyright. Washington, government printing office, 1902, in 8°, 101 p. [*The Library of Congress, Copyright office, Bulletin n° 5.*]

Le titre très complet de cette publication indique suffisamment ce qu'elle renferme. Les bibliothécaires, aussi bien que les auteurs ou éditeurs, ont intérêt à connaître les lois et règlements qui régissent le dépôt légal dans les différents pays où cette institution fonctionne Après nous avoir donné dans ses bulletins n° 1 à 3 les actes relatifs au « Copyright » aux Etats-Unis, la Bibliothèque du Congrès a consacré le bulle-

Digitized by Google

tin n° 4 aux conventions internationales de 1886 et de 1896 (Paris). Un bulletin n° 6 donnera une nouvelle édition des lois canadiennes ; celles qui sont en vigueur en Allemagne feront l'objet d'une traduction qui constituera le bulletin n° 7. L. S.

Annuaire de l'Imprimerie belge, 1903 Gand, F. Meyer-Van Loo, 1903, in-8° 180 p. 1,50 fr.

Ce petit livre renfermant les adresses d'une foule d'éditeurs, imprimeurs et autres industriels qui ont journellement des relations avec les bibliothécaires, deviendra un instrument des plus utiles, quand son auteur l'aura complété et surtout quand il aura opéré un soigneux triage en vue d'attribuer à chaque industriel ses attributions réelles.

Tel qu'il est à présent l'annuaire évite déjà de pénibles recherches dans les volumineux recueils d'adresses. L. S.

N.-B. — Les ouvrages ci-après seront analysés dans un prochain numéro :

W. A. COPINGER. *Supplement to Hain's Repertorium bibliographicum.*

A. SÖDERHJELM. *Le régime de la Presse pendant la Révolution française.*

Vorschriften für die Katalogsarbeiten der K. K. Hofbibliothek, Wien.

ASSOCIATION DE LA PRESSE SUISSE. *Annuaire 1902. Comptes rendus du Congrès international de Berne 1902.*

II. — REVUE DES REVUES.

1. Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen. — Au mois de Janvier dernier, a paru sous ce titre, à Anvers, le premier numéro d'une revue dirigée par MM. E. DE BOM, V. A. DE LA MONTAGNE et W. DE VREESE. (1). Il forme un fascicule de 68 pages in-8°, orné de 7 planches et d'impression soignée. La revue est fondée en vue de « favoriser l'étude de la bibliographie, de la paléographie et de la bibliothéconomie considérées autant comme disciplines indépendantes que comme sciences auxiliaires de la philologie néerlandaise (*Ter Inleiding*, p. 1.) » Il n'existe point en pays de langue néerlandaise de revue de ce caractère (2). C'est cette lacune regrettable que le nouveau *Tijdschrift* a l'am-

(1) Anvers, Buschmann, un numéro tous les deux mois ; abonnement : 12 francs par an.
(2) Le *Nieuwsblad voor den Boekhandel* est surtout un journal de la librairie.

Digitized by Google

bition de combler et, à ce point de vue, c'est peut-être plus encore au public hollandais qu'au nôtre qu'il s'adresse. A en juger, d'ailleurs, par le premier numéro, la bibliophilie et l'histoire du livre ne sont pas non plus sans attirer l'attention des rédacteurs de la revue.

Nous souhaitons bienvenue et longue vie à notre nouveau confrère.

Voici une courte analyse des principaux articles.

2. **Les éditions plantiniennes des Emblemata de Joannes Sambucus**, par MAX ROOSES. (*De Plantijnsche uitgaven van* « EMBLEMATA JOANNIS SAMBUCI », pp. 3-16). Après nous avoir décrit la première édition des *Emblemata* (1564, in-8°, 240 pp.), M. Max Rooses nous en fait l'histoire, à l'aide du *Journal des Afaires* de Plantin. Commencé d'imprimer le 27 février 1564, le livre fut achevé le 28 août. Il comptait 16 feuilles, fut tiré à 250 exemplaires sur papier de Bourgogne dit *Grand Bastard* et coûta 61 ls, 19 s., 7 d. de gros. Trois graveurs avaient contribué à l'orner : Cornelis Muller, Arnold Nicolaï et Geerard Jansen van Kampen. M. R. reproduit une planche de ces deux derniers, les pages 82 et 218, et fournit quelques détails sur les éditions subséquentes.

3. **Pseudonymes et devises**, par V. A. DE LA MONTAGNE. (*Schuilnamen en Deviezen*. pp. 16-27). Il s'agit de quelques pseudonymes anciens, que M. De La Montagne résoud et de quelques devises. — 1. *Burse sonder ghelt* (Pieter Maertens, XVII^e s.). 2. A. V. F. *schilder* (Alexander van Fornenbergh). 3. *Victor A Campis, S. T. Baccalaureus.* (Frans Mileman ou Myleman, 16 0-1667). 4 *Spiritus ardens* (Petrus de Vos van Hee, mort à Bruxelles en 1728). 5. *Adriaan Van Woelmont* (Johannes Roos, mort à Delft en 1703).

4. **Abraham Verhoeven**, par EMM. DE BOM. (*Abraham Verhoeven de eerste courantier van Europa ?*, pp 27-52). On sait qu'Abraham Verhoeven a passé pour avoir fait paraître à Anvers la première « gazette » mais qu'on a prétendu prouver l'antériorité, dans cette voie, de Broer Jansz d'Amsterdam. Cette dernière opinion a été défendue par Th. J. Arnold (V. *Biblioth. Belg.*, livr. 144 et 145) : elle est plausible. M. De Bom expose, à son tour, la question, avec clarté mais sans guère apporter d'éléments nouveaux Sa conclusion est que Broer Jansz et Verhoeven exercèrent *en même temps*, en 1619, le métier de « gazetier » mais que c'est là tout ce qu'on peut affirmer. M. De B. remarque en outre, judicieusement à notre avis, que le débat n'a pas l'importance qu'on lui a souvent donnée, les *tijdinghen* n'ayant à peu près aucun intérêt.

5. **Les caractères d'imprimerie aux Pays-Bas**, par J W. ENSCHEDÉ. (*De Boekletter in Nederland*, pp. 52-54). Rectification et addition au livre que M. E a fait paraître récemment sous ce titre (Amsterdam, Iperbuur en Van Seldam, 1902, in-8°).

Digitized by Google

6. **Willem van de Velde,** par WILLEM DE VREESE. (*Onze middeleeuwsche binders en hun werk. I. Willem van de Velde,* pp. 55-59). Après MM. Weale, de Ghellinck Vaernewijck et Bergmans, M. De Vreese aborde l'étude de la reliure flamande au XV^e^ siècle. Cet article qui inaugure une série, traite de Willem van de Velde (Wilhelmus de Campo), qui aurait vécu de 1481 à 1531. (1) M. de V. reproduit, en fac-similé et pour la première fois, une reliure de cet artiste, recouvrant un livre d'heures latin et conservée au Couvent de la Potterie à Bruges. Le graveur en est inconnu et on retrouve le même panneau décorant d'autres ouvrages. OSCAR GROJEAN.

7. **The Library,** a review (quarterly) edited by J. Y. W. MacAlister, in collaboration with LÉOPOLD DELISLE, CARL DZIATZKO [†], MELVIL DEWEY, and RICHARD GARNETT. Second series, vol. IV. 1903

Ce n'était pas sans regret que nous avions lu (Vol. III. 190?, n° 12) l'annonce de la disparition de cette publication des plus intéressantes et des mieux éditées. Aussi nous empressons-nous de signaler à nos lecteurs que, grâce aux instances nombreuses de ceux, qui, comme nous, déploraient sa disparition, *The Library* continuera à paraître, par les soins des mêmes éditeurs et collaborateurs, à part, toutefois, Carl Dziatzko, que la mort a enlevé prématurément à ses travaux. Le fascicule 13 du vol. IV que nous avons sous les yeux, renferme une étude de R. GARNETT sur les *premières fabrications du papier en Arabie,* (pp. 1-10) d'après les documents publiés en 1887 par le Prof J Karabacek, directeur de la Bibliothèque Impériale et Royale de Vienne (dans les *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer, B. II und III,* et d'après une *note additionnelle du même auteur datant de 1897*) La question des *Bibliothèques pour jeunes gens* est traitée (pp 11-21) par R. F. CHOLMELEY. M. PENRY, R. PLOMER, fait (pp. 28-46) l'historique des *marchands de livres du London Bridge* et M CH. WELCH nous expose la fondation et les développements successifs de la *Bibliothèque* et du *Musée du Guildhall* de Londres, dont en 1925 on pourra célébrer le 500^e^ anniversaire. Un tableau des dons faits par A. Carnegie aux bibliothèques et institutions d'éducation, jusqu'au 30 novembre 1902, termine ce fascicule (pp. 104-112). L STAINIER.

8. **Les Insectes ennemis des livres** — Le *Congrès des Bibliothécaires,* tenu à Paris en 1900, avait ouvert un concours sur le meilleur moyen à employer pour détruire les insectes ou vers qui s'attaquent aux livres et plus particulièrement aux reliures. Un généreux anonyme avait mis à la disposition de la Commission une somme de 1000 francs, destinée à récompenser l'étude la plus intéressante sur ce sujet. 23 mémoires sont parvenus à la Commission. Le prix a été décerné à M. Joh. Bolle,

(1) M. Weale (Introduction. p. IV.) dit : « 1481-1536 » et non : 1531 ; de plus, il semble que ce ne soient pas là les dates de la naissance et de la mort de ce relieur mais bien les seuls indices chronologiques que M. W. a pu relever. (Cp. ibid., même §).

Digitized by Google

directeur de l'Institut chimique agricole de Goritz (Autriche). Celui-ci recommande comme le moyen le plus efficace pour détruire les insectes et les vers, l'emploi du sulfure de carbone et il a construit un appareil dont le fonctionnement exclut tout danger d'incendie et qui n'endommage pas les couleurs des reliures. Le travail couronné sera publié prochainement.

9. **Saint Laurent et les Bibliothèques**. — On lira avec intérêt les curieuses remarques du R. P. Grisar sur les rapports attestés par l'archéologie et l'épigraphie entre Saint Laurent et les bibliothèques. (*Zeitschrift für katholische Theologie*, 1903, p 133-138). L'auteur interprète, avec beaucoup de sagacité, la fameuse mosaïque du tombeau de Galla Placidien, à Ravenne, et explique, de la façon la plus naturelle, la présence de Saint Laurent sur ce monument, qui naguère encore paraissait si énigmatique à M. Julius Kurth, *Die Mosaiken von Ravenna*, 1902. p. 63).

10. **La Reliure dans les Bibliothèques** (*Library bookbinding*, by WALTER POWELL ; *Library World*, Vol. V. n° 55 Jan 1903 p. 171-177).

Trop souvent quand on fait relier des volumes, on manque de goût ou de soin à propos de ce que l'on considère comme des détails insignifiants ; trop souvent on oublie qu'un livre, pour être pourvu d'une reliure belle et bonne en elle-même, n'est pas forcément pour cela bien relié

Il est désirable que chaque bibliothèque se crée une sorte de « Code » des règles gouvernant la reliure dans l'établissement. Un autre point capital est de se bien persuader de l'utilité qu'il y a à ne pas trop laisser au goût ou au choix du relieur. Ce serait une grave erreur de croire que l'on paraît vouloir lui enseigner son art en lui donnant de très minutieuses instructions : au contraire c'est le relieur qui enseigne au bibliothécaire ce qu'il eût dû faire, quand celui-ci laisse tout à sa discrétion.

M. P. examine ensuite en 5 chapitres les questions suivantes : reliure des livres anciens, et celle des livres étrangers [à l'Angleterre] ; les parties des livres ou des fascicules à mettre au rebut (annonces, etc) ; la rognure du livre ; enfin les modèles et patrons.

On ne pourrait, en quelques lignes, résumer ces chapitres remplis d'observations pleines d'enseignements ; il faudrait tout traduire. Je cite cependant, à propos de la reliure des livres étrangers, l'idée — mise en pratique à la *Birmingham Reference Library* — d'imiter la couverture en papier qu'avaient les livres, jusque dans la couleur, la disposition du texte et des filets au dos et sur le plat. L'auteur s'élève plus loin contre l'usage de donner comme patron de reliure, le plus récent volume d'une collection périodique, en effet, dit-il, si le relieur élève ou abaisse les titres ou ornements du dos d'une quantité qui paraît imperceptible quand on n'a que deux volumes en présence, il arrivera — si l'on emploie cette méthode — qu'au bout de six ou sept volumes, le niveau des textes ou

Digitized by Google

ornements aura monté ou descendu d'une manière très appréciable cette fois et surtout désagréable comme effet d'ensemble. Il vaut donc mieux, pour éviter cet inconvénient, prendre, par exemple le volume 7 comme patron du volume 9, au lieu de prendre le volume 8.

L'auteur conseille aussi de mettre au dos d'une table générale, s'étendant sur plusieurs années d'un périodique, un signe qui frappe plus l'attention que le mot « *Table générale* » ou tout autre semblable ; il voudrait que l'on employât une bande de couleur différente de celle que l'on emploie pour les autres volumes.

Enfin, dit-il en terminant, on ne saurait trop se persuader que la longévité d'une reliure est due moins aux cartonnages et aux cuirs employés qu'à la qualité et à la solidité des coutures.

L. STAINIER.

11. **Les Wierix.** — (« *The Wierixes, a famous family of engravers at Antwerp in the sixteenth and seventeeth centuries by* EDGCUMBE SALEY » *The connaisseur* Janvier 1903, p. 60.)

L'auteur rappelle le grand nombre de graveurs éditeurs importants établis à Anvers entre 1560 et 1590, et les peintres d'après qui ils travaillaient, (parmi lesquels il place prématurément Rubens et Van Dyck). Il cite ensuite quelques familles célèbres par leur dynastie de graveurs, notamment les Van de Passe, qui ne travaillèrent d'ailleurs pas dans les Pays-Bas Espagnols.

Après avoir emprunté quelques renseignements sur les Wierix et leurs œuvres au *Catalogue raisonné* que leur a consacré *M. L. A. Alvin,* il termine en signalant l'existence de quatre cuivres originaux du *Rosaire* d'Antoine Wierix en la possession de M. Alfred. A. de Pass, de Londres. D'après les reproductions qu'il donne de trois d'entre eux, ce sont les nos d'Alvin 455, 456, 458, avec des retouches et l'adresse postérieure de Jean Galle, inconnue à Alvin. R. V. B.

12. **Origines légendaires de « Feuersnoth ».** — (*Revue de l'Université de Bruxelles*, Décembre.) M. E. CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental du Conservatoire, publie sous ce titre une très intéressante étude sur un conte moyen-âgeux que les graveurs du XVIe siècle ont interprêté plusieurs fois. Il s'agit de l'aventure du légendaire Virgile poéte-sorcier, suspendu dans un panier par la vengeance d'une femme, puis se vengeant lui-même d'une façon toute rabelaisienne. M. Closson, en plus du texte insignifiant d'Albert d'Eyb auquel, à la suite de Bartsch, tous les iconographes renvoient habituellement, nous donne les textes plus développés et plus anciens de *Jansen Enenkel*, chanoine Viennois (1190-1251), du Wallon *Jean d'Outre-Meuse* (1328-99), et enfin celui d'un petit livre anonyme populaire, écrit en flamand et imprimé à Bruxelles en 1552.

Digitized by Google

La curieuse et documentée étude de M. Closson, complétée de l'iconographie du sujet, édifiera définitivement les collectionneurs d'estampes sur la portée légendaire des gravures de Lucas de Leyde, Georges Penez, etc.

Dans une note complémentaire (Janvier 1903) M Closson ajoute à son étude précédente la mention d'un discours académique de M. Stecher sur la Légende de Virgile en Belgique, avec l'indication d'un tableau de Jan Steen traitant le sujet ci-dessus, tableau qui après avoir failli être acheté par des escrocs célèbres en ce moment, s'est vu finalement enlevé, par le rabot, la .. . figure rabelaisienne principale. R. V. B.

13. **La Bibliophagie**. — Ce ne sont pas seulement les vers, les rats et les souris qui mangent les livres, il paraît que l'homme lui-même a parfois commis ce méfait. On lira sur la *Bibliophagie* de curieux détails recueillis dans un article portant ce titre et publié par *Stimmen Aus Maria-Laach* (1903, p. 121-124.)

14. **Les Cartes à jouer**. — Dans la *Revue Graphique Belge* (Octobre 1902, p 8), M. Ern. Mathieu, en suite à d'autres notes qu'il a publiées dans la même Revue (Novembre 1901, p. 15) sur les fabriques de cartes à jouer en Hainaut, donne quelques documents inédits sur une fabrique établie à Tournai par Bernard Robinet, au XVIII^e^ siècle.

Ce fabricant était accusé de contrefaire « les moules des villes de Lille, Amiens, Arras et Cambray, les enveloppes et bluteaux des cartiers de ces bureaux et enfin les bandes du contrôle, empreintes des armes du roi, que l'on appose, en France, sur les jeux et sixains qui ont payé le droit. » Un rapport au Conseil privé (*Arch. Gén. du Roy. Conseil privé. Carton 1213*) constate que ces plaintes sont surtout l'effet de la jalousie contre la perfection du travail des cartiers belges ; que la Régie française au lieu de se plaindre au souverain belge n'avait qu'à garder mieux ses frontières, puisque les prix excessifs qu'elle maintient en France, sont la cause de la fraude ; qu'au surplus, les droits prohibitifs de la France, peu conformes à la réciprocité du commerce et à l'égalité des tarifs qui devraient règner entre nations amies, ont déjà occasionné la chute d'autres industries tournaisiennes, notamment celle des tapisseries de haute-lice. Quant à la contrefaçon, le rapporteur la justifie comme étant le fait des Français qui la commandent et non de Robinet qui l'exécute. Supprimer cette contrefaçon serait ruiner une nouvelle industrie tournaisienne et faire tort au moulin à papier établi à Namur d'où Robinet tire son papier, au filigrane d'une fleur de lys. R. V. B.

15. **Le Bréviaire de Philippe-le-Bon**. — Sous ce titre, M. André Boissière donne dans l'*Illustration belge* du 15 février 1903, une description du beau livre d'heures qui est un des joyaux de la Bibliothèque royale de Belgique. L'article qui utilise la notice de J. Marchal, vaut surtout par les quelques jolies reproductions de miniatures qu'il contient. O. G.

Digitized by Google

Chronique des Bibliothèques et Archives.

BELGIQUE.

24. **Bruxelles.** — Bibliothèque Royale. — *Salle des périodiques.* — (1) *Acquisitions nouvelles.* — Depuis la publication de la 4e édition du *Catalogue des ouvrages périodiques* (V. *Revue*, nº 1, p. 43 95 publications nouvelles ont été acquises (publications disparues déduites), ce qui porte à 1778 le chiffre des périodiques mis à la disposition des lecteurs.

(2). *Fréquentation de la salle en 1902.* — Le nombre des visites faites à la salle des périodiques augmente dans des proportions notables. En 1901, le nombre était, pour les *séances du jour* 13.917, pour les *séances du soir* : 7.934, soit un total de 21.871 ; en 1902, on constate aux *séances du jour* : 15 936 visites et aux *séances du soir* : 8.935, soit un total de 23.871 visites ; en résumé : 3000 visites de plus qu'en 1901, dont 1999 pour les séances du jour et 1001 pour les séances du soir.

L. S.

25. **Bruxelles.** — Bibliothèque Royale. — *Cabinet de numismatique. — Legs Van Schoor.* — Un arrêté royal du 31 janvier 1903 autorise M. le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique à accepter, au nom de l'Etat, les collections de médailles et monnaies papales, qui lui ont été léguées par M. Ch. Van Schoor, en son vivant premier avocat-général à la cour de cassation de Bruxelles. Ces collections ont été transférées au cabinet de numismatique. Aussitôt leur classement achevé, M. F. Alvin, conservateur, nous donnera un aperçu de l'ensemble de ces collections.

26. **Bruxelles.** — Archives de la Ville — *Dons.* — (1). M. Georges Dansaert a fait don aux archives de la ville de plusieurs documents très intéressants, notamment d'un manuscrit du XVIIIe siècle relatif à des dotations en nature et en argent faites à des églises et à des pauvres de Bruxelles, Anvers, Assche, etc. ; d'un manuscrit donnant l'indication sommaire de la contenance des terres de Meldert, avec renvoi au Registre censal, renouvelé en 1780 par Jean Gheude, greffier du pays d'Assche ; d'un cahier de programmes de distributions de prix de divers établissements d'instruction à Bruxelles, de 1810 à 1837 ; d'une série d'affiches relatives à la vente de biens nationaux dans le département de la Dyle, en l'an VI et l'an VII.

(2) D'autre part, M. Albert Mabille a fait don aux archives de 21 planches représentant des costumes bruxellois anciens et modernes.

27. **Anvers.** — Bibliothèque de la ville. — La liste des accroissements pendant l'année 1902, qui vient de paraître, accuse une augmentation de 435 ouvrages en 485 volumes. Dans ce nombre nous relevons 79 dons.

Digitized by Google

Nous extrayons du *Rapport de la ville d'Anvers* de 1901 le mouvement de la Bibliothèque durant cette année :

La salle de lecture, qui est ouverte tous les jours depuis 9 jusqu'à 4 heures (excepté le samedi où elle se ferme à midi), fut visitée par 7830 personnes dont 6943 consultèrent sur place 7544 ouvrages en 22.588 volumes. Les 887 autres emportèrent à domicile 1210 ouvrages en 1539 volumes. Total : 8754 ouvrages en 24127 volumes. Des 830 personnes autorisées à emporter des livres, 169 ont usé de cette faveur

Les ouvrages donnés en lecture se répartissent de la manière suivante :

A. Histoire littéraire, biographie, mémoires d'académies et de sociétés	1070
B. Bibliographie, revues et journaux	1148
C. Philologie et belles lettres	1422
D. Philosophie	436
E Jurisprudence	494
F. Théologie	393
G. Mathématiques, sciences physiques, chimie . .	606
H. Arts et métiers	581
J. Médecine et chirurgie.	553
K. Histoire, géographie, généalogie, antiquités . .	2051
	8754

La Bibliothèque se compose de 58693 volumes, non compris le dépôt de la Société de Paléontologie, ainsi que les ouvrages en double, les volumes non reliés, etc., soit ensemble ± 7000 volumes.

Depuis le 15 octobre 1898, la ville a également organisé un service du soir durant la saison d'hiver, c'est-à-dire depuis le 15 octobre jusqu'au 15 avril. La Bibliothèque se trouve alors à la disposition du public tous les soirs de 8 à 10 heures, excepté le samedi et le dimanche.

28. **Louvain**. — Bibliothèque de l'Université. — *Dons*. — (1) M. le chanoine Reusens, professeur d'antiquités chrétiennes, vient de faire don à la bibliothèque de l'Université d'une collection d'ouvrages de paléographie, d'archéologie et d'histoire d'une valeur inestimable. Citons parmi les principaux ouvrages : « Les Monuments de la paléographie sacrée », « les Archives de la paléographie italienne », par Ernest Monaci, « les Miniatures des rouleaux d'exultet », « les Publications de l'Académie du Lincei », « les Archives de la Société romaine d'histoire » et « les Monuments de la province du Rhin », par Clemen.

(2). Mgr Lamy a offert un manuscrit très curieux, écrit dans une langue de l'Hindoustan et qui n'a pas encore été déchiffré Ce manuscrit est écrit sur de petites feuilles oblongues et perforées, fixées par un cordon entre deux planchettes et composées d'un tissu végétal dont la nature fait en ce moment l'objet d'un examen scientifique au laboratoire de biologie.

Digitized by Google

(3). La collection numismatique s'est enrichie d'un bon nombre de pièces rares : grecques, romaines et du moyen âge, dues, pour la plupart, à la générosité des Frères Croisiers, de Maeseyck. Ces religieux ont encore fait don de quelques pièces à la collection d'antiquités préhistoriques et romaines.

(4). M. Francis Houtart a fait don d'un magnifique ouvrage traitant de l'Hôtel de Ville de Louvain.

(5). M. l'abbé Van de Walle, récemment attaché au service de la Bibliothèque, a fait don d'une collection de deniers d'argent du XIVe siècle.

29. **Liège**.— Bibliothèque de l'Université. — *Legs*. — Mme Elisabeth-M. G. Fiess, veuve de M. Franz-J. W. Baltus a légué par testament au Gouvernement Belge une somme de 6000 frs dont les intérêts seront employés à acheter un ou plusieurs ouvrages pour la Bibliothèque de l'Université de Liège. J. B.

30. **Liége**. — Les Archives de l'Etat en 1902. — 1. — *Dons*. (1) M. A. Weber de Verviers a envoyé au dépôt de Liége :

a) Une bulle du pape Urbain VIII, de 1643.

b) Un acte du Prince-évêque Ferdinand de Bavière relatif à Theux, de 1649.

c) Deux lettres du maire de Sippenaeken de 1723 et 1756.

d) 2 petits cahiers relatifs à des évaluations de monnaies en 1427 et 1644.

e) Un dossier de procès plaidé devant les Echevins de Liége, du 17e siècle.

f) Un acte de l'administration de la police dans le ban de Baelen en 1690.

(2) M. le curé de Neerlanden a fait don d'un compte passé pour la sonnerie des cloches à Attenhoven en 1754.

(3) M. le baron de Chestret de Haneffe a remis au dépôt de Liége :

1) 30 actes sur parchemin et papier relatifs à l'officialité, au couvent de Saint Victor à Huy, à la cour de Jemeppe, à celle d'Engis, d'Othée, Grooz, Xhendremael, Anthisnes, Roclenge, Visé, de 1406 à 1626.

2) Une liasse de pièces de procès relatives aux seigneurs et à la cour de justice d'Anthisnes, du 16e au 18e siècle.

3) Un mesurage des terres de la commune d'Anthisnes en 1689.

4) Une acte de cession de la seigneurie de Vien en 1771.

2. — *Achats*. — M. le Conservateur des archives de l'Etat a acheté pour le dépôt :

1) 3 registres aux œuvres et rôles de la cour d'Anthisnes des 17e et 18es.

Digitized by Google

2) Un procès plaidé devant l'officialité de Liège, du 15e siècle.
3) Une table des revenus de la mense épiscopale de Liége en 1742.
4) Une matricule de la principauté de Liège. du 18e siècle.

3. — *Dépôt.* — M. l'Archiviste général a fait plusieurs remises de documents retrouvés aux Archives générales à Bruxelles et intéressant particulièrement la province de Liège. Ce sont des actes relatifs à :

Abolens (1546 et 1579), Amay (1555), Avernas le Bauduin (1587), Avroy (1420) Fallais (1625 à 1660), Clermont (1517), Hannut (1495-1561), Hollogne aux Pierres (1456), Huy (1501 et 1560), Jupille (1555), Boing (XVIe s.), Marneffe (1452), Nandrin (1519), Overwinden (17e se), Theux (1697), Pailhe (1590 et 1714) ,la collégiale St-Martin de Liége (1546), la cathédrale Saint Lambert (1487 à 1548), l'église St-Servais (1507), l'église St-Martin en Ile (1391 à 1414), l'abbaye de St-Laurent (17e se), la chapelle de St-Léonard à Ben Ahin avec de comptes et pièces de procès du 15e au 17e siècle, ainsi que des pièces de procès plaidés devant les Echevins et l'officialité de Liège au 17e siècle. D. Brouwers.

ÉTRANGER

31. **Beauvais.** — Bibliothèque. — Il a été dérobé du 4 au 7 février dernier, un manuscrit du XVe siècle, dont on trouvera ci-dessous la description, tirée du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France* (*T. III, p. 327*). On croit devoir porter ce fait à la connaissance de MM. les Bibliothécaires, pour le cas où ce document leur serait présenté — Description : 21 (3339). Jean Golein. Livre de l'information des princes.

Fol. I. « Cy commence le livre de l'informacion des princes, translaté de latin en français du commandement du roy de France, Charles le Quint, par frère Jehan Goulein, de l'ordre de Notre-Dame du Carme, maistre en théologie. Regnabit rex, etc. Jeremiae XXIIIe (5). Le glorieux prophète Jeremie, qui fist le livre des Lamentations. .. » Finit : « . ... et regne par l'infinit siecle des siecles. Amen ».

Fol. 157. Titres des psaumes de David avec une courte oraison à la suite de chacun d'eux. Incipit : « David filius Jesse cum esset in regno suo quatuor elegit qui psalmos facerent... » — Finit : « ... Semper laudes sibi dando... ».

En tête du premier feuillet, belle miniature à 14 personnages, représentant Golein offrant son livre à Charles V (130×58 mill.) [XVe siècle] Parchemin. 173 feuillets. 290X25 millim. Rel veau brun.

32. **Danemark.** — Bibliothèques populaires dans les trains de chemins de fer. — On savait que, depuis longtemps déjà, les voitures de luxe, ou *Pullmann cars*, des chemins de fer américains étaient munies d'une bibliothèque dans laquelle les voyageurs pouvaient puiser des éléments de distraction au cours d'un long voyage. L'administration des

Digitized by Google

chemins de fer danois vient de suivre cet exemple, mais en popularisant la mesure ; elle a fait installer, dans les voitures de 3e classe, des bibliothèques dont les voyageurs peuvent gratuitement faire usage : ces bibliothèques comportent non seulement des ouvrages scientifiques appropriés à la classe de lecteurs qui en feront usage, mais encore les œuvres des classiques populaires modernes.

Le public a fort apprécié cette heureuse innovation que l'on avait du reste tentée avec succès en Suède, il y a quelque temps.

33. **Glasgow.** — La MITCHELL LIBRARY a fêté le 21 novembre dernier un évènement assurément peu banal et qui mérite d'être signalé.

Ce jour là, en effet, à une heure de relevée, la bibliothèque opérait son dix millionnième prêt de livres. Le premier volume avait été prêté à 10 heures du matin le 5 novembre 1877.

Library World publie, à ce sujet, les intéressants tableaux que nous reproduisons ci-dessous.

I. — Classes et nombre des volumes prêtés.

	Nombre de Volumes	Pour cent
a) Théologie, Philosophie, Histoire ecclésiastique	866.531	8.67
b) Histoire, Biographie, Voyages, Expéditions	2.088.501	20.89
c) Sociologie (Droit, Econ. Polit., Comm., Instr.)	429.852	4.30
d) Arts et Sciences.	2.160.768	21.61
e) Poésie, Art dramatique	568.364	5.68
f) Philologie	230.219	2.30
g) Ouvrages d'imagination en prose	891.575	8.91
h) Littérature variée	2.764.190	27.64
	10 000.000	100.00

Le second tableau se rapporte au temps que l'on a mis à atteindre chacun des 10 millions de prêts.

Millions	Date où il fut atteint	Nombre de jours ouvrab. employés
1er	14 Janvier 1881	982
2e	1 Septembre 1883	808
3e	4 Décembre 1885	693
4e	8 Mars 1888	693
5e	20 Mai 1892	816
6e	13 Juin 1894	626
7e	15 Mai 1896	591
8e	2 Juillet 1898	653
9e	26 Octobre 1900	712
10e	21 Novembre 1902	637

Outre ces 10 millions de volumes prêtés, il faut noter que les lecteurs ont consulté continuellement les numéros courants des principaux journaux et revues, mis à leur disposition dans une salle spéciale de la bibliothèque. L. S.

Digitized by Google

34. **Goettingue.** — KARL DZIATZKO. Le 13 janvier, est mort à Gœttingue Karl Dziatzko. Le savant Directeur de la Bibliothèque universitaire et Professeur à l'Université était né le 27 janvier 1842. Reçu docteur par la Faculté de Philosophie de l'Université de Bonn, à vingt-et-un ans, il commença par enseigner aux gymnases de Fribourg et de Carlsruhe, jusqu'au moment où il fut appelé à la tête de la Bibliothèque universitaire de Breslau, au mois d'Octobre 1872. Il la réorganisa complètement et ses « Instructions pour le Catalogue alphabétique de la Bibliothèque royale et universitaire de Breslau » (*Instruktion für die Ordnung der Titel im alphabetischen Zettelkatalog der Königlichen und Universitätsbibliothek zu Breslau*), où il exposait ses principes de classement, furent la base des Instructions officielles du 10 Mai 1899 pour le Catalogue général des Bibliothèques prussiennes. En 1886, il assumait la direction de la Bibliothèque royale et universitaire de Gœttingue et, en même temps, il était chargé de faire à l'Université un cours de Bibliothéconomie.

Karl Dziatzko eut le mérite d'appliquer à l'étude de l'histoire du livre et de l'imprimerie une méthode rigoureusement scientifique. Ses belles études sur Gutenberg ont fait date : on sait que c'est lui qui démontra, entre autres, l'antériorité de la bible de 42 lignes sur celle de 36 lignes. Il traitait avec la même érudition de l'histoire du livre dans l'antiquité (*V. Untersuchungen ueber ausgewählte Kapitel des antiken Buchwesens)* que de celle de nos bibliothèques modernes (*V. Entwickelung und gegenwärtiger Stand der wissenschaftlichen Bibliotheken Deutschlands*) : aucun domaine de la science bibliothéconomique ne lui était étranger Il avait fondé une collection d'ouvrages bibliographiques (*Sammlung bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten*) qui contient de nombreux travaux du plus grand intérêt, et qui témoigne à la fois de son vaste savoir et de la haute valeur de son enseignement.

Disciple de Frédéric Ritschl, le célèbre commentateur de Plaute, Karl Dziatzko a aussi publié une remarquable édition de Térence et des travaux de philologie estimés.

Il était de ceux qui honorent la profession de bibliothécaire. Sa perte sera cruellement ressentie. OSCAR GROJEAN.

35. **Paris.** — HOMMAGE A M. LÉOPOLD DELISLE — Les fêtes organisées pour célébrer le jubilé de M. Léopold Delisle ont eu leur épilogue, le dimanche 8 mars après-midi, dans les salles de la Bibliothèque mazarine. On remettait à l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale le premier exemplaire de la Bibliographie de ses œuvres, rédigée par M. Paul Lacombe, sur l'initiative du Congrès des bibliothécaires, réuni à Paris en 1900, et dont nous avons parlé. (V. *Revue*, n° 1, p. 36).

Digitized by Google

M. Emile Picot, qui présidait, a, dans un discours très applaudi, exprimé à M Léopold Delisle les sentiments de reconnaissance qu'inspire l'immense labeur de sa vie. Puis, M. Fr. Vander Haeghen, le savant bibliographe de Gand, a harangué le jubilaire au nom des bibliothécaires étrangers. Enfin, M. Henry Martin a donné lecture des nombreux témoignages de sympathie et d'admiration qui étaient venus de tous les points du monde.

M. Léopold Delisle, avec sa modestie coutumière, a remercié, en reportant sur ses collaborateurs tout le mérite de son œuvre qu'il ne considère encore, a-t-il dit, que comme ébauchée et, faisant allusion à la *Bibliotheca Belgica*, il a émis le vœu de voir la France posséder quelque jour, elle aussi, un inventaire complet de ses richesses bibliographiques.

O. G.

36. **Paris.** — Bibliothèque nationale. — *Legs Muntz.* — M. Eugène Muntz a légué à la Bibliothèque Nationale de Paris tous ses manuscrits qui remplissent soixante-dix grandes caisses. Une grande partie de ces papiers a déjà été publiée, mais il reste une collection considérable de matériaux préparés pour la publication d'un *Corpus* des mosaïques, dont le plan a été soumis en 1900 à la réunion internationale des Académies et approuvé par cette assemblée. On travaille activement à classer ces manuscrits, qui dans le courant de l'année 1903, seront mis à la disposition des lecteurs.

37. **Rome.** — Congrès international des sciences historiques. — Ce Congrès aura lieu du 2 au 9 avril. Le Comité organisateur est présidé par M. Villari, sénateur.

Il y aura 8 sections : 1) Histoire ancienne, épigraphie, philologie classique ; 2) Hist. du moyen âge et des temps modernes, méthodes et sciences auxiliaires ; 3) Hist. des littératures ; 4) Archéologie et numismatique, hist. de l'art ; 5) Hist. du droit ; 6) Hist. de la géographie et géogr historique ; 7) Hist. de la philosophie et hist. des religions ; 8) Hist. des sciences mathématiques, physiques et médicales.

La 2e section, s'occupera de Bibliographie.

Le Gouvernement belge a désigné un délégué pour chacune des sections de ce Congrès.

38. **Rome.** — *Vente de Candia.* — On a vendu, du 19 au 31 Janvier, la bibliothèque de feu le Marquis Mario de Candia, contenant beaucoup d'ouvrages rares et précieux, à citer, entre autres, le *Missel liégeois*, imprimé à Paris en 1499 chez Jean Higman. Cet incunable a été adjugé au prix minime de 255 frs.

A. Fayen.

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS.

ARCHIVES.

Archives de l'Etat dans les Provinces. — PERSONNEL. — *Démission.*

Par arrêté royal du 2 février 1903, démission honorable de ses fonctions est accordée à M. VAN NEUSS (H.), conservateur du dépôt des Archives de l'Etat à Hasselt. Il est admis à faire valoir ses droits à la pension et conserver le titre honorifique de son emploi.

Archives de l'Etat dans les Provinces. — PERSONNEL. — *Nominations.*

Par arrêtés royaux du 4 février 1903 :

M. HANSAY (A), conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liége, est nommé conservateur du dépôt des Archives de l'Etat à Hasselt, en remplacement de M. Van Neuss, dont la démission est acceptée.

M. BROUWERS (D.), employé aux Archives de l'Etat à Liége, est nommé conservateur-adjoint du dit dépôt, en remplacement de M. Hansay appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté ministériel :

M. FAIRON (E.), employé volontaire à la Bibliothèque royale, et porteur du diplôme d'archiviste (*session de nov. 1902*), est nommé employé aux Archives de l'Etat à Liége.

Examen d'archiviste. — Errata. — Une erreur dans les corrections typographiques nous a fait omettre de dire, dans le n° 1 (*p. 62*), que M. GIELEN (Alph.) a le grade de docteur en philosophie et lettres (sciences historiques) et que M. STRAVEN (Fr.) possède le même diplôme (ancien régime).

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèques des Universités de l'Etat. — PERSONNEL. — *Traitements.*

Par arrêté royal du 12 février 1903, le traitement alloué aux aides-bibliothécaires des Universités de l'Etat est fixé comme suit :

Minimum :	*Médium :*	*Maximum :*
2.200 frs.	2.600 frs.	3.000 frs.

Digitized by Google

Bibliothèque de l'Université de Liége. — PERSONNEL. — *Nominations.*

Par arrêté ministériel du 26 août 1902, MM. DEFRECHEUX (J.) et VAN DEN BUSCH (S.), aides-bibliothécaires à l'Université de Liége, sont nommés, à titre personnel, sous-bibliothécaires au même établissement.

Examen de stagiaire. — Un examen pour l'admission au stage dans l'une des bibliothèques de l'Etat aura lieu le 15 mai prochain.

Examen de candidat-bibliothécaire. — Il est fait connaître aux stagiaires des bibliothèques de l'Etat, qu'un examen pour le grade de candidat-bibliothécaire, aura lieu le 30 mai prochain.

Les demandes d'inscription pour ces deux épreuves, doivent être adressées à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Ordre de Léopold.

Par arrêté royal du 3 novembre 1902, M. DEFRECHEUX (S), sous-bibliothécaire à l'Université de Liège, est nommé Chevalier de l'Ordre.

BIBLIOGRAPHIE DES BIBLIOGRAPHIES.

En préparant cette liste — que nous nous efforcerons de rendre aussi complète que possible — nous avons pour but de mettre à la disposition de nos confrères, avec ensemble et ordre, l'indication des sources d'information bibliographique éparses dans une multitude de publications, où elles échappent fréquemment à l'attention des intéressés.

L. STAINIER.

Andreu (**J.**) — Catalogo de una colleccion de impresos (libros, folletos y hojas volantes) referentes á Cataluña, siglos XVI, XVII, OVIII y XIX. Barcelona, 1992. in-4°, V-344 p.

Benaducci (**G**). — Contributo alla bibliografia di Francesco Filelfo. Tolentino, F. Filelfo, 1902 in-8°, 78 p,

Berger (**Marg.**) — Bibliographie der Geschichte, Landes-und Volkskunde von Stadt und Kanton Zürich. November 1901 bis September 1902. [Sonder-Abdruck aus dem *Zürcher Taschenbuch auf das Jahr 1903*].

Digitized by Google

Bibliografia dantesca — Rassegna bibliografica degli studî intorno a Dante al trecento e a cose francescane. Direttore-compilatore LUIGI SUTTINA. Anno I, série I quaderni 1-4 [guigno 1902]. Friuli, G. Fulvio 1902 in-8° [*Si pubblica dopo il 30 di guigno e il 31 di decembre d'ogni anno*].

[**Bibliographie** des publications d'art hongroises]. A magyar iparmüvészeti irodalum utmutatója 1900-1901. *Magyar Iparmüvészet*, V, pp. 45-48).

Bibliographie générale et complète des livres de droit et de jurisprudence publiés jusqu'au 7 novembre 1902, classée dans l'ordre des codes Paris. Marchal & Billard, 1903, in-8°, XXXII-173 p.

Catalogue of Publications relating to Botany in the Library of the U. S. Department of Agriculture, prepared under the direction of the librarian (Josephine A. Clarck). Washington, government printing office, 1902. in-8°, 242 p. (2574 titres) [U. S. department of agriculture. Library. — Bulletin n° 42].

Catalogue (International) of scientific literature. First annual issue. Published for the international council, by the Royal Society of London. London, Harrison, 1902. in-8°.

Mechanics : Vol. IX (october). XIV-128 p. — *Physics* : Vol. IV (August), XIV-239 p. — *Meteorology* (inc. *terrestrial magnetism*) : Vol. VI (october). XIV-184 p. — *Physiology* (incl. *experimental psychology, Pharmacology and experimental Pathology*) : Vol. III. Part 1. (August) XIV-404 p.

Ceccherini (U). — Pubblicazioni in morte di Umberto I, re d'Italia ; bibliografia. Firenze, A. Bicci, 1902, in-8°, 95 p.

Charléty (Sébastien). — Bibliographie critique de l'histoire de Lyon, depuis les origines jusqu'à 1789. (Lyon, Rey) Paris, A. Picard, 1903, in-8°. [*Annales de l'Université de Lyon*. Nouvelle série, II, fasc. 9. (Droit, Lettres)].

Clugnet (L.) — Bibliographie du Culte local de la Vierge Marie. Paris, Picard et fils, 1902, in-8°. [*Paraît par fascicules*].

Curzon (H. de). — Bibliographie térésienne. Paris, 1902, in-18°, 69 p.

Destrée (Jules). — Sur quelques peintres de Sienne. [Article de *Durendal* Vol. X, (1903) n° 1. renferme (pp. 20-23) une *bibliographie générale*, relevant 62 sources].

Estaintot (d'). — Bibliographie des travaux de M. Robert-Charles-René-Hippolyte Langlois, comte d'Estaintot (1857-1897). Rouen, Gy. 1902. In-8°, 24 p.

Digitized by Google

Fowler H. N. — Bibliography of Archaeological books 1901, (*American Journal of Archaeology.* 2e sér. VII pp. 237-258).

Garraux (A.-L.). — Bibliographie brésilienne ; catalogue des ouvrages français et latins relatifs au Brésil, 1500-1898. Paris, Chadenat et Jallonski, 1903. In-8° 400 p.

Goovaerts (Léon). Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré. VIIe livraison [Mauskönig-Van Overhuysen]. Bruxelles, Schepens, 1902. Gr. in-8°, 74 p. à 2 col.

Greathouse (Charles H.). — Index to the Yearbooks of the U. S. Department of Agriculture, 1894-1900. Washington Government printing office. 1902, in-8°. 196 p. [U. S Department of Agriculture. Division of publications. Bulletin n° 7]

Green (E.). — Bibliotheca somersetensis ; Catalogue of books &c., connected with county of Somerset. Taunton, Barnicott, 1902, 3 vol. in-4°. 606, 564, 528 p.

Haupt (H.). — Bibliographie de Lambert le Bègue. [Introduction à l'article : LAMBERT LE BÈGUE, PRÊTRE LIÉGEOIS DU XIIe SIÈCLE ET L'ORIGINE DES BÉGUINAGES *Wallonia* T. XI. n° 1. p. 6.].

Se trouve aussi dans l'article original publié dans REAL ENCYCLOPÄDIE FÜR PROTESTANTISCHE THEOLOGIE UND KIRCHE, 3e édition. Leipzig, Livraisons 103 et 104, pp. 225-227].

Hedrick (Ellen A.). — List of references to publications relating to irrigation and land drainage. Washington, Government printing office, 1902, in-8°, 181 pages. (1778 références). [U. S. Department of of Agriculture. Library. — Bulletin n° 41].

Katalog der theologischen Bibliothek des aargauischen reformierten Ministeriums. Neu hrg. 1902. Aarau, Sauerländer, 1902 in-8° IV-225 p.

Krüger (G.) und Koehler (W.). — Bibliographie der theologischen Literatur für das Jahr 1901. Berlin, A. Schwetsche, 1902. Gr, in-8°. [Paraît en fascicules]. [Extrait de : *Theolog. Jahresbericht.*],

Kurth (G.). — Saint Boniface (680-755), Paris, Lecoffre, 1902, in-12°. [Collection « Les Saints »].

[Contient, en appendice, pp. 183-195, une *bibliographie critique de Saint-Boniface*].

Laurent de Villedeuil (P.-C). — Bibliographie des chemins de fer. Paris, Librairie générale (Sauvaître) 1903, gr. in-8°. [Paraît par fascicules].

Digitized by Google

Literaturblatt (Botanisches). — Organ für Autor-und Instituts Referate aus dem Gesamtgebiete der botanischen Literatur. Herausgegeben und redigirt van Dr Adolf Wagner. Innsbruck Wagner'schen Universitäts-Buchhandlung, in-8°. [N° 1, 1 janvier 1903]. [Parait le 1er et le 15 de chaque mois].

Marguillier (A.). — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les beaux-arts et la curiosité, pendant le premier semestre de l'année 1902. (*Gazette des Beaux-Arts* IIIe série. XXVII, pp. 305-328).

Martini (E.). — Catalogo di manuscritti greci esistenti nelle biblioteche italiani. Milan, Hoepli, 1902.

[Renseigne les MSS. grecs dispersés dans les bibliothèques italiennes d'ordre secondaire].

Mello (C. de). — Les lois de la géographie ; I [Introduction gén. et *bibliographie systématique de la géophysique*]. Berlin, Asher, 1902. in-8°, VIII-360 p.

Perroni-Grande (L.). — Saggio de bibliografia dantesca, con una lettera a G. L. Passerini. — I. — Messina, Saya e Anastasi. 1902. in-16, 110 p.

Pirenne (H.). — Bibliographie de l'histoire de Belgique, 2e édition. Bruxelles, Lamertin, 1902, in-8° XVI-370 p.

Revista bibliographica di ingegneria sanitaria fondata e diretta dall' ing. Filippo-Danesi. Addeto all' ispettorato generale della sanita publica Anno I, n° I. 25 octobre 1902, in-4°.

Ruelle (Ch.-Em.). — Bibliographie annuelle des études grecques. (1899-1900-1901). XIII. Art et Archéologie figurée. — Fouilles. — XIV. Numismatique (*Revue des Etudes grecques*. XV p. 218-227).

Rumor (S.). — Emilio Valle ; studio bibliografico. Vicenza, Giuseppe, 1902, in-8°, 52 p.

Ten Brink (J.) — Geschiedenis der noord-nederlandsche Letteren in de XIXe eeuw, in biographieën en bibliographieën (1830-1900). Rotterdam, Bolle, 19 2 [Paraît en livraisons in-8° de 48 p.].

Ulrix (Eugène) et Van den Haute (Charles). — *Bibliographie de l'Histoire de Tongres.* Tongres, Collée, [1902]. 1 br. in-8°, 68 p.

[Contient notamment le dépouillement de 43 publications périodiques].

Vandevelde (Dr A.-J.-J.). — Repertorium van de geschriften over de voedingsmiddelen gedurende het jaar 1901 verschenen. Gent, A. Siffer, 1902, in-8°, 166 p.

Digitized by Google

Van Ortroy (**F**). — Bibliographie de l'œuvre de Pierre Apian. Besançon, J. Jacquin, 1902 in-8°, 120 pp. figg. 4 frs. (Extrait du *Bibliographe moderne*, mars-octobre 1901).

Vietor (**W.**). — Die Methodik des neusprachligen Unterrichts. Leipzig, Teubner, 1902. in-8°, 56 p.

[Renferme une bibliographie fort complète, relative à l'enseignement des langues vivantes].

Waltz (**André**).— Bibliographie de la ville de Colmar. Mülhausen, (C. Detloff), 1903, gr. in-8°, XXI-539 p.

J. P. Waltzing. — Bibliographia Plautina. 1899-1901. Louvain, Ch. Peeters, 1902. 1 br. in-8°, 24 pp. [Extr. du *Musée Belge*].

J. P. Waltzing. — Bibliographie de Minucius Félix. Louvain, Ch. Peeters, 1902. 1 br. in-8°, 51 pp. [Extr. du *Musée Belge*].

Weissenbruch (**L**). — Bibliographie mensuelle des chemins de fer, publiée sous la direction de L. Weissenbruch, secrétaire général de la commission permanente du Congrès international des chemins de fer. Année 1902. Bruxelles, P Weissenbruch, in-4°, 10 fr.

Weissenbruch (**L**). Monthly bibliography of Railways. published under the supervision of L. Weissenbruch, general secretary of the permanent commission of the International Railway Congress. Année 1902. Bruxelles, P. Weissenbruch, in-4°, 10 fr.

Wells (**Ph. P.**). — Literature of american history : supplement for 1900 and 1901 Boston, (Published for the *American Library Association*). Houghton, Mifflin and C°, 1902, in-8°, 4-37 p. [avec annotations] [1er supplément à l'ouvrage de J. M. Larned : *Guide to the literature of american history*].

Wiener. — Bibliographie der Oster-Haggadah Leipzig, Voss'sort, 1903, in-8°.

Winternitz (**M.**). — A Catalogue of South Indian Sanskrit Manuscripts (especially those of the Wish collection) belonging to the R. A. Society, with an Appendix, by F. W. Thomas. London, 1902 XVI-340 pp. [*R. A. Society Monographs. N° 2*].

Zschokke (**F.**). — Bibliographie der Schweizerischen Landeskunde : Fauna Helvetica ; Parasitische Würmer. Bern, Schmid und Francke, 1902. in-8°. 12 et 39 p.

(N.-B. *Cette liste sera continuée dans chaque livraison.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES MOTS SUR LES COMMENCEMENTS DE LA TYPOGRAPHIE RUSSE ;

La seconde impression moscovite : 1564-65.

La Bibliothèque Royale possède un petit volume imprimé en caractères slavons et relié en veau brun, qui, conservé d'abord dans la Section des manuscrits, en raison de la forte proportion de feuillets écrits à la main qu'il contient, a pris place depuis peu de temps sur les rayons de la Section des imprimés, où il est côté actuellement II. 78976. Je n'ai pu, malheureusement, en découvrir la provenance.

Le premier feuillet de garde est occupé par ce faux titre manuscrit, d'origine occidentale, qui se trouve reproduit également sur le dos du volume : « *Orationes linguâ et caractere moscoviticæ.* »

Tel qu'il se présente, en dépit de ce titre sous lequel il nous cache sa véritable identité, je crois qu'il mérite d'être signalé brièvement à l'attention des spécialistes : ayant eu, en effet, la curiosité de m'informer de sa place dans la bibliographie russe, j'eus la satisfaction de constater, après quelque recherche dans les sources bibliographiques — peu nombreuses sur la question — que j'avais affaire, en réalité, à l'un des tout premiers produits de la typographie moscovite : le *Livre d'Heures* imprimé à Moscou en 1564-65, par Ivan Fedorov et Pierre Timofeev Mstislavec, le *second* livre sorti des presses moscovites ; il faut donc, malgré la date, le considérer, au point de vue de l'histoire typographique de la Russie, comme un incunable ; il présente bien, d'ailleurs, l'aspect et les caractères de nos incunables occidentaux.

Le *Livre d'Heures* de la Bibliothèque Royale est imprimé en langue slavonne et en caractères cyrilliques, à pleines lignes et présente de nombreuses abréviations. Les entêtes des cha-

Digitized by Google

pitres ainsi que de nombreuses initiales dans le texte sont tracés au cinabre. 22 cahiers de 8 feuillets (157×194 mm.) à l'exception du dernier qui n'en compte que 6, à 13 lignes par feuillet ; la signature des cahiers, indiquée au recto de la première page, au dessous et à droite, constituée par les lettres de l'alphabet cyrillique dans leur ordre numérique habituel ; 174 feuillets, plus deux feuillets de garde et un cahier de 4 feuillets intercalé après coup entre le f° 174 et le dernier feuillet de garde ; de ces 174 feuillets, 38 sont manuscrits, notamment tout le deuxième cahier, et, de plus, les feuillets 19-22, 26, 31, 33, 40, 44, 45, 51, 54, 66, 71, 75, 78, 81, 88, 99, 102, 107, 110, 113, 114, 119, 120, 123, 126, 139, 142; tous ces feuillets présentent la vergeure du papier disposée perpendiculairement à la direction qu'on observe sur les feuillets imprimés

7 bois, en tête des chapitres, aux feuillets 1, 65, 100, 127, 150, 160, 171 ; le chapitre commençant au feuillet 19, par une page manuscrite, en est privé.

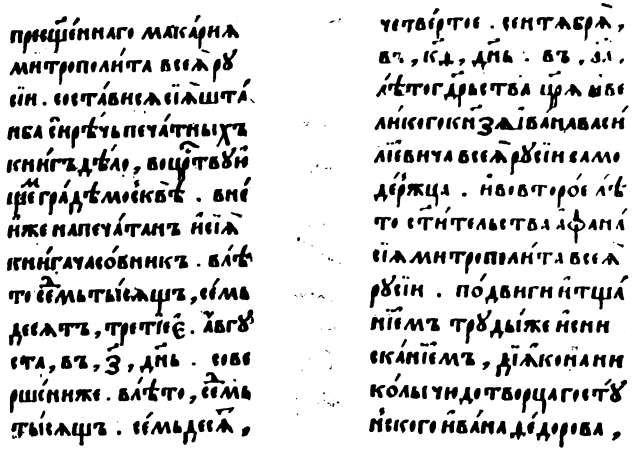
Notes manuscrites latines en marge et dans le texte, surtout sur les premiers feuillets, sur le feuillet 174 et les 4 feuillets supplémentaires.

Remarquons encore, quant à la typographie du volume, l'existence dans le texte imprimé, de deux types différents pour certaines lettres, par exemple pour le D et le Z ; d'autres caractères, tels que T, B, V, présentent une certaine variabilité dans leur forme, en passant du texte imprimé aux passages manuscrits ; quant à l'orthographe, l'emploi arbitraire des deux i et des deux f, etc.

Au point de vue du fonds, le *Livre d'Heures* se divise en 7 chapitres et un épilogue, dont on peut indiquer le contenu, d'un mot, comme suit : f^os^ 1-18, vêpres ; 19-64, 3^e^ heure ; 65-99, matines; 100-127, complies; 127-149, canon à la Vierge ; 150-159, tropaires à la Vierge....; 160-170, tropaires; etc.....

L'*Epilogue*, enfin, commence au f° 171 r° par ces mots : « Par la force, l'action et la volonté de Dieu tout puissant et invisible..... » et se termine au f° 173 v°, de la manière suivante : « à la gloire de Dieu, unique, en la Trinité, de la T. S. Mère de Dieu et de tous les Saints. Amen. »

Digitized by Google



Epilogue. F^os 172 v° — 173 r° (1).

C'est cet épilogue qui nous donne les noms des imprimeurs, la date et le lieu d'impression ainsi que quelques détails sur l'établissement de la typographie à Moscou ; je veux, en conséquence, m'y arrêter un peu plus longuement et citer, en traduction française littérale le passage intéressant (F° 172 v° — 173 v°) dont la planche zincographique ci-dessus reproduit, en réduction, les f^os 172 v° et 173 r°.

« .... Et c'est dans cette intention, par l'ordre de notre pieux « tsar et avec la bénédiction du très saint Makarij, métropo- « lite de toute la Russie, que s'est établie cette stanba, c'est-à-dire « l'affaire des livres imprimés, dans la ville capitale de Moscou ; « et c'est là que fut imprimé ce livre d'heures, dans l'année 7073, « le 7 août, et achevé dans l'année 7074, le 29 septembre, la 31^e « année du règne du tsar et grand prince Ivan Vasilïevic, auto- « crate de toute la Russie, et la 2^e année du pontificat d'Afanasij, « métropolite de toute la Russie, par les efforts et les soins, les « travaux et les recherches du diacre du miraculeux Nicolas de « Gostun, Ivan Fedorov et Pierre Timofeev Mstislavec, à la « gloire..... »

(1) Le texte mesure 110 X 63 mm.
Remarquer le redoublement de l'*e* final dans le mot « tretie » (f 172).

Digitized by Google

Ici se termine le Livre d'Heures. Le f° 174, laissé en blanc par les imprimeurs, plus les 4 feuillets intercalés, sont occupés par les observations et notes latines manuscrites d'un des anciens possesseurs du volume, sur l'alphabet, la numération et la grammaire de la langue slavonne, observations condensées en tableaux qui résument le résultat des efforts — pas toujours très heureux — consacrés à déchiffrer et à comprendre le texte.

L'imprimerie ne s'introduisit que relativement tard en Russie. C'est grâce à l'initiative et à la protection d'IVAN IV, (le Terrible), on le sait, qu'elle pénétra en terre moscovite ; c'est en 1553, que le tsar Ivan ordonna la création, dans sa capitale, d'un établissement typographique et de tout ce qu'il comportait ; il en confia la direction au diacre IVAN FEDOROV et à PIERRE MSTISLAVEC. Ce ne fut toutefois qu'en 1563 que l'imprimerie commença à fonctionner et le premier ouvrage sortit de ses presses le 1er mars 1564, sous le titre d'*Apostol*, « le plus ancien des livres russes imprimés, remarquable par la beauté du caractère et du papier » d'après KARAMZIN. L'épilogue de ce volume que l'on trouve cité *in extenso* dans DESCHAMPS et en abrégé dans ROVINSKIJ, contient des détails intéressants sur les commencements de l'imprimerie en Russie. 1).

C'est dans l'*Apostol* que l'on trouve la première gravure russe, représentant l'Evangéliste Luc, peut-être gravée d'ailleurs par un étranger. — Loin d'être rare ou même unique, comme le veulent DESCHAMPS et la *Grande Encyclopédie*, l'*Apostol* de 1564 ne constitue pas une très grande rareté bibliographique ; les catalogues de l'Exposition typographique de St-Pétersbourg de 1895, notamment, en mentionnent plusieurs exemplaires.

L'année suivante, en 1565, parut le second ouvrage imprimé par FEDOROV, notre *Livre d'Heures*, qui semble beaucoup plus rare que le premier : pour autant que j'en pus juger par les catalogues que j'eus en mains, il n'en figurait aucun exemplaire à l'exposition de St-Pétersbourg, mais on le trouve cité dans

1) DESCHAMPS appelle l'année 1553 la 30e, ROVINSKIJ la 31e du règne d'IVAN, ce qui est en contradiction avec les chiffres donnés plus haut d'après l'Epilogue du Livre d'Heures de 1565. Je n'ai pas vu, malheureusement, le texte même de l'*Apostol*.

Digitized by Google

les sources bibliographiques et ROVINSKIJ s'en occupe longuement 1).

Ce volume me réservait d'ailleurs une surprise autrement grande. Sur une description sommaire que je lui communiquai de l'exemplaire de Bruxelles, accompagnée de la date d'impression du volume, M. D. KOBEKO, directeur de la Bibliothèque Impériale de St-Pétersbourg, que je suis heureux de pouvoir remercier ici de son amabilité, voulut bien me répondre, en décembre dernier, qu'il ne trouve « aucune mention dans les ouvrages bibliographiques », d'un Livre d'Heures imprimé aux dates que je lui citais, et qu' « il n'existe aucun exemplaire de cet ouvrage dans les bibliothèques russes. »

La comparaison de l'exemplaire de Bruxelles avec la description du Livre d'Heures de la Bibliothèque de St-Pétersbourg, d'après KARATAEV, que voulut bien me procurer M. KOBEKO, me démontra qu'il s'agissait, en effet, de deux éditions du Livre d'Heures, sorties la même année des presses de FEDOROV ; ces deux éditions diffèrent par la date 2), par le nombre de pages (172 pp. à St-Pétersbourg), par l'orthographe (cf. par ex. l'emploi des deux i et des deux f, et les abréviations) et, de temps en temps, par le texte même 3). L'édition de la Bibliothèque de St-Pétersbourg a ajouté notamment, à deux places différentes, tout un membre de phrase au texte de l'Epilogue de Bruxelles; quant aux passages qui contiennent la date, il va sans dire qu'ils diffèrent complètement ; on s'en convaincra facilement en comparant notre reproduction avec l'Epilogue de St-Pétersbourg.

L'édition de la Bibliothèque de St-Pétersbourg, la seule connue, semble-t-il, aux bibliographes, fut commencée 13 mois après l'édition de la Bibliothèque de Bruxelles et achevée exactement un mois après celle-ci.

Ce second livre fut d'ailleurs le dernier imprimé à Moscou par FEDOROV ; l'année même où il en achevait l'impression, une

1) Hors de Russie, le Livre d'Heures de 1565 n'existe ni à la Bibliothèque du British Museum, ni à la Kön. Bibliothek de Berlin. Je dois ces renseignements à l'amabilité de M. le Conservateur du département des imprimés du British Museum et de mon collègue, le Dr A. KOPP à Berlin.

2) Exempl. de Bruxelles : 7 août 7073, 29 sept. 7074.
» » Petersbourg : 2 sept. 7074, 29 octobre 7074.

3) Je ne compare ici, bien entendu, que le texte de l'Epilogue, qui ne contient, dans l'exemplaire de Bruxelles, *aucun passage manuscrit.*

Digitized by Google

émeute éclata parmi le peuple, à la suite semble-t-il, d'accusations d'hérésie y répandues par les copistes et libraires en manuscrits ; l'établissement de FEDOROV fut incendié et les typographes forcés de se disperser ; la première imprimerie de Moscou avait duré deux ans. La typographie ne reparut, dans la capitale des tsars, que sous le fils d'IVAN IV, avec l'imprimeur NEVEZA, qui fut aussi le premier graveur russe authentiquement reconnu ; on trouve sa signature sur le Saint Luc de l'*Apostol* de Moscou, de 1597.

Peut-être y a-t-il un rapport entre cette brusque et violente disparition de l'établissement de FEDOROV, la rareté du Livre d'Heures de 1565, et le grand nombre de feuillets manuscrits de l'exemplaire de Bruxelles. Je ne suis pas malheureusement suffisamment documenté, pour le moment, pour répondre à ces questions, ni pour expliquer l'existence, la même année, des deux éditions différentes du Livre d'Heures de 1565.

Réduits ainsi à s'expatrier, les imprimeurs transportèrent dans les contrées voisines, leur art et leur activité ; ce furent notamment la Pologne, la Lithuanie, la Volhynie qui en bénéficièrent. Nous retrouvons en 1568-69 les deux associés de Moscou, à Zabludovo, en Lithuanie où ils impriment, sous la protection du Hetman, Chodkevic, un Evangile, en 1570 un Psautier et un Livre d'Heures.

En 1574 FEDOROV pose les fondements de l'imprimerie slave à Lwów (Leopol, Lemberg) où il imprime un *Apostol* dont l'épilogue contient des détails précieux sur sa vie, dont le St Luc est une copie de celui de l'Apostol de 1564, par un maître étranger. Dans cet ouvrage apparaît la marque d'imprimeur de FEDOROV, accompagnée des armes de Lwów et Chodkevic.

Mais ici encore, le malheur le poursuit, la misère le réduit à mettre en gage son matériel typographique et à se réfugier à Ostrog en Volhynie.

Quant à MSTISLAVEC, il avait passé à Vilno en Lithuanie, où il imprime en 1575, un demi-siècle après SKORINA.

En 1580, FEDOROV imprime, sous la protection du Prince Constantin d'Ostrog, dans un établissement qu'il y avait fondé, un *Nouveau Testament-Psautier* suivi bientôt de la « ***Bible d'Ostrog*** » la première Bible complète imprimée en slavon.

Digitized by Google

Nous retrouvons dans la « Bible d'Ostrog » ainsi que dans les impressions ultérieures, les bois du Livre d'Heures de 1565.

En 1581, FEDOROV quitte Ostrog et meurt deux ans plus tard à Lwów, dans la misère, semble-t-il.

Il n'est peut être pas sans intérêt de dire en finissant quelques mots de l'origine première de l'imprimerie en Russie.

Sans remonter jusqu'au médecin SMERA, nous avons vu que SKORINA imprimait à Vilno dès 1525 ; cette ville ne faisait d'ailleurs pas partie de la Russie ; et la Lithuanie, loin d'avoir joué le moindre rôle dans le développement ou la diffusion de l'imprimerie en Russie, subit, au contraire, nous l'avons vu, l'influence des premiers typographes Moscovites.

On connait quelques *Evangiles*, non datés, sans nom d'imprimeur, ni lieu d'impression, mais que les particularités linguistiques et orthographiques font reconnaître comme moscovites et dont on fait remonter l'impression aux années 1553-1562. D'autre part, lorsque le tsar Ivan IV fit appel à FEDOROV pour diriger l'établissement typographique dont il avait résolu de doter sa capitale, celui-ci se montra parfaitement initié à l'art de la typographie : il avait, manifestement, eu l'occasion de se préparer à la tâche qu'on attendait de lui, et le jugement de KARAMZIN sur *l'Apostol*, rapporté plus haut, prouve qu'il y réussit dès l'abord.

Tout indique, d'autre part, que c'est d'Italie, et notamment de Venise que l'art typographique pénétra en Russie. En 1870 déjà, ROVINSKIJ faisait remarquer l'influence italienne dont témoignent les vignettes de l'*Apostol* et du *Livre d'Heures* imprimés à Moscou par FEDOROV, il appelait, de plus, l'attention sur l'origine visiblement italienne de tous les termes techniques employés par les premiers typographes russes, à l'exception d'un seul, d'origine germanique, qui n'apparait d'ailleurs qu'au XVII^e^ siècle. Le passage de l'Epilogue du Livre d'Heures de Bruxelles, reproduit dans notre planche, nous en offre un exemple dans le mot « stanba » (cf ital. stampa).

On sait aujourd'hui qu'un moine albanais, né en 1480, MAKSIM GREK qui avait longtemps vécu à Venise, apporta avec lui en Russie, en 1518, non seulement des livres imprimés, mais

Digitized by Google

également « tout ce qui est nécessaire à la composition. » Il soumit le tout au tsar, dans le secret le plus strict : ce fut certainement là l'occasion qui suggéra à celui-ci l'idée d'introduire l'imprimerie dans sa capitale : d'accord avec le tsar, MAKSIM GREK installa bientôt une imprimerie « cachée » dans un couvent de Moscou. Aussi, est-ce à lui qu'on attribue les *Evangiles* moscovites antérieurs à l'Apostol de FEDOROV. C'est là que, selon toute probabilité, FEDOROV fit son éducation typographique et qu'il imprima à son tour, après M. GREK, mort en 1556.

L'*Apostol* de FEDOROV n'en reste pas moins le premier livre *daté* qui soit sorti des presses moscovites et le mérite de FEDOROV n'est aucunement diminué par ces dernières recherches : il fit passer l'imprimerie de la phase « latente » à la phase « déclarée ». Aussi est-ce lui que tous considèrent comme le *premier* imprimeur de la Russie et est-ce sa marque d'imprimeur qui figure en fleuron sur la couverture du catalogue de l'Exposition typographique de Pétersbourg en 1895.

C'est donc un exemplaire, peut-être unique, de la seconde impression moscovite de FEDOROV que la Bibliothèque Royale possèderait dans notre *Livre d'Heures* 1).

ALB. TIBERGHIEN.

BIBLIOGRAPHIE :

Dictionnaire de géographie anc. et mod. à l'usage du libraire... par un bibliophile. [P. DESCHAMPS.] Paris, 1870.

D. ROVINSKIJ. *Les graveurs russes et leurs œuvres depuis 1564...* Moscou, 1870. [en russe.]

Catalogues de la prem. expos. russe de typographie. St-Pétersbourg, 1895. [en russe.]

Revue de la prem. exp. etc... ibid. 1895. [en russe.]

A. FILIPPOV, *Maksim Grek et Ivan Fedorov*, [en russe.]

Appendice à la brochure de P. M. OLCHIN : *Mainz 1400. — St-Pétersbourg, 1900. Johann Gutenberg.* — St-Pétersbourg. 1900.

1) On trouvera quelques documents iconographiques sur FEDOROV (buste, marque d'imprimeur etc.) dans les nos 4, 6 et 11 de la *Revue de la première exposition russe de typographie.* (1895) et dans la notice de A. FILIPPOV — FEDOROV fut même choisi, dans ces derniers temps, comme héros de plusieurs romans (Rev. de la prem. exp. russe de typogr. no 11).

Digitized by Google

LE DÉPÔT DES ARCHIVES DE L'ÉTAT À ANVERS.

Aperçu des Collections.

Des huit dépôts provinciaux d'Archives de l'Etat, celui d'Anvers est le plus récent. Créé par arrêté royal du 24 février 1896, il a été définitivement ouvert au public le 26 juillet 1897.

M. Henri Stein a publié en 1898, à propos de ce dépôt, une notice (1) dans laquelle il en fait connaître la composition, d'une façon claire et exacte : cependant, les accroissements et les changements survenus aux archives de l'Etat, à Anvers, depuis 1898, ont beaucoup diminué la valeur actuelle de l'intéressant article de M. Stein ; cette notice, d'ailleurs, a été publiée dans un périodique relativement peu répandu en Belgique.

Je crois donc rendre service aux historiens et aux érudits, en leur indiquant, d'une façon sommaire, ce que le dépôt anversois renferme aujourd'hui. Résultat de la condensation et de la fusion des renseignements donnés par 154 inventaires (2), le travail qui suit constituera, je l'espère, non seulement une statistique exacte et complète de tout ce qui se trouve actuellement dans le dépôt, mais encore — grâce à de nombreux renvois — un répertoire destiné à faciliter les investigations des chercheurs : tout de suite, il leur dira si le dépôt d'Anvers contient quelque chose (ne serait-ce qu'un seul document) sur telle localité ou sur telle institution qui les intéresse.

L'utilité de la publication des inventaires sommaires des différents dépôts d'archives de l'Etat n'a, du reste, plus besoin d'être prouvée: aussi bien l'administration des archives en a-t-elle entrepris la publication systématique (3). Cependant, je me

(1) *Le nouveau dépôt des Archives de l'Etat, à Anvers*, notice parue dans LE BIBLIOGRAPHE MODERNE (Paris, 2e année, pp. 351-355).

(2) Fonds ecclésiastique : 1 inventaire (2 vol.) ; greffes scabinaux, féodaux et seigneuriaux : 148 invent particuliers ; cour féodale du pays de Malines : 1 invent. imprimé, avec additions manuscrites ; édits, ordonnances et placards imprimés : 1 ; familles : 1 ; Pays-Bas : 1 ; archives modernes : 1.

(3) Cf., par exemple, l'*Inventaire sommaire des Archives de l'Etat à Hasselt*, publié en 1901 par le conservateur, M. Henri Van Neuss.

Digitized by Google

hâte de le dire, le relevé qui suit est beaucoup moins un *inventaire sommaire* (au sens qu'y attache l'administration des Archives) qu'un tableau d'ensemble, synoptique, des différentes collections formant ce dépôt.

Comme le dépôt d'Anvers est encore en voie de formation, il comprend naturellement jusqu'à présent moins de documents que la plupart des autres dépôts provinciaux des Archives de l'Etat : cette circonstance m'a permis d'entrer, dès ce premier article, dans plus de détails que ne le comporte le plan adopté par la *Revue* et déjà appliqué par MM. Laloire et Lefèvre, dans leur notice sur les Archives générales du Royaume (1).

J'ai donc cru bon de suivre le modèle de l'excellent *Aperçu des Collections du Dépôt des Archives de l'Etat à Mons*, publié en 1898 par le conservateur, M. Léop. Devillers (2).

Je me suis, cependant, écarté, sur un point, du plan de mon éminent collègue de Mons : j'ai indiqué, avec une minutie que d'aucuns seront peut-être tentés de me reprocher, le nombre de *documents* existant pour chaque localité ou pour chaque institution. En voici la raison : comme j'ai l'intention de publier dans la *Revue des Bibliothèques et Archives*, au commencement de chaque année, le relevé des accroissements subis par le dépôt d'Anvers pendant l'année précédente, il suffira d'additionner les chiffres donnés par ces relevés annuels avec ceux de la statistique du 1er janvier 1903, pour avoir exactement la statistique actuelle de n'importe quelle collection du dépôt.

Ces accroissements seront surtout importants lorsque le projet du transfert du dépôt provisoire actuel (3), à l'étude en ce moment, se sera réalisé. Le gouvernement vient d'acquérir, Place du Phénix, dans le quartier Est, un terrain de 800 mètres carrés, pour y ériger les bâtiments destinés à recevoir nos archives : il est donc permis, dès maintenant, d'entrevoir le jour heureux où nos collections sortiront d'un local absolument insuffisant, aussi bien au point de vue de la conservation des

(1) Voir plus haut, pp. 28 à 34.
(2) Dans le t. XXVIII des *Annales du Cercle archéologique de Mons*.
(3) Installé rue du Jardin, 15, près de l'Hôtel-de-ville.

Digitized by Google

archives et des travaux du personnel que pour les recherches des visiteurs.

Sans plus tarder, j'aborde le sujet même de ma notice: l'énumération des différents fonds dont se composent les Archives de l'Etat à Anvers. Ces fonds sont les suivants : I. Fonds ecclésiastique ; II. Greffes scabinaux, féodaux et seigneuriaux ; III. Cour féodale du pays de Malines ; IV. Fonds divers.

I. — **Fonds ecclésiastique.**

Ce fonds se compose de 20729 volumes et documents divers : s'il n'est pas le plus considérable, au point de vue du nombre, il est, par contre, le plus important, au point de vue de l'intérêt que présentent les documents et de leur ancienneté.

Il comprend deux catégories d'archives :

A. — *Clergé régulier.*

Cette première catégorie (19176 documents) (1) se rapporte aux établissements religieux suivants :

ANVERS. — Alexiens ou Cellites (232 d.) (1), depuis 1506 (2).
Annonciades (59), depuis 1606.
Augustins (3), du XVIII[e] s.
* Beggards ou Boggards (1351), depuis 1296.
Capucins (1), de 1786.
Capucines (1), de 1787.
Carmélites déchaussées dites Espagnoles (11), du XVIII[e] s.
Carmes chaussés ou Grands carmes (1), de 1787.
Carmes déchaussés ou Petits carmes (61), de 1761 à 1796.
Cellites : cf. Alexiens.
Chartreux (122), depuis 1356.
Dominicaines (111), depuis 1634.

(1) Les chiffres donnés entre parenthèses indiquent le nombre de documents (volumes, registres, cahiers ou pièces isolées). J'ai désigné par un astérisque les séries les plus importantes, soit par le nombre, soit par l'intérêt qui s'y rattache.

(2) Je me suis contenté d'indiquer les années initiales parce que, à de rares exceptions près, toutes ces collections s'étendent jusqu'aux dernières années du XVIII[e] siècle.

Digitized by Google

Dominicains (46), depuis 1481.
* Facons (filles de St-Augustin) (2317), depuis le XIV^e^ s.
Grands Carmes : cf. Carmes chaussés.
Luythaegen ou Sinte-Anna-Dael (filles du Tiers-Ordre de St-François) (149), depuis le XV^e^ s.
Margrietendael : cf. Ter Nonnen.
Minimes (3), de 1770-1787.
Nazareth ou St-Joseph, ou religieuses de Waelwijck (filles de St-Augustin) (22), du XVIII^e^ s.
Norbertines (13), de 1765-1796.
Oostmalle, prieuré de chanoinesses de la Présentation Notre-Dame (10), de 1765-1797.
Pauvres Claires (70), depuis 1455.
Petits Carmes : cf. Carmes déchaussés.
Pierre Pot : cf. St-Sauveur.
Récollets (1), de 1787.
St-Joseph : cf. Nazareth.
St-Michel (Norbertins) (133), depuis 1124 : dont 2 orig. de 1124 et 1148, 19 du XIII^e^ et 30 du XIV^e^ s.
St-Sauveur ou Pierre Pot (Cisterciens) (5), de 1668-1796.
Sinte-Anna-Dael : cf. Luythaegen.
Sœurs blanches (Pénitentes de Ste-Marie-Madeleine) (117), depuis 1662.
Sœurs grises (6), de 1786-1787.
Sœurs noires (1), de 1787.
Ter Nonnen ou Victorines, alias Margrietendael (403), depuis 1541.
Ter Zieken (filles de St-Augustin) (193), depuis 1620.
Tiers Ordre (4), depuis 1424.
Urbanistes (65), du XVIII^e^ s.
Ursulines (1), de 1787.
Victorines : cf. Ter Nonnen.
Visitandines (1), de 1722.
Waelwijck : cf. Nazareth.
Administration des couvents supprimés au quartier d'Anvers (13), de 1788-1794.

BAERLE-DUC. — Religieuses du Mont-Sainte-Catherine (45), de 1773-1787.

Digitized by Google

BORNHEM. — Dominicains anglais (1), du XVIII[e] s.
CORSENDONCK. — Prieuré de religieux de l'ordre de St-Augustin (85), du XVI[e] au XVIII[e] s.
HERENTHALS. — Augustins (1), de 1787.
Chanoinesses régulières de l'ordre des Prémontrés (1), de 1787.
Récollets (2), de 1629 et 1787.
HOBOKEN. — Brigittins (46), du XVIII[e] s.
HOOGSTRAETEN. — Carmélites anglaises (1), de 1747 ; cf. greffe scabinal.
Pauvres Claires ou Urbanistes (97), du XVI[e] au XVIII[e] s. ; cf. greffe scabinal.
Récollets (1), de 1787 ; cf. greffe scabinal.
LIERRE. — Alexiens (1), de 1787.
Capucins (1), de 1787.
Chartreux (578), de 1514 à 1795.
Dominicains (1), de 1614.
Nazareth (Cisterciennes) (183, dont 35 du XIII[e] s.-depuis 1220, le premier original est de 1243-et 85 du XIV[e] s.)
MALINES. — Alexiens (2), de 1765 et 1796.
Augustins (101), depuis 1401.
Béthanie, religieuses de l'ordre de St-Augustin (5), de 1433 à 1588.
Bethléem-Juda, sœurs du Tiers Ordre de St François (4),du XV[e] au XVII[e] s.
Blyenberg : cf. Montagne de Sion.
Capucins (2), de 1598 et 1787.
Carmélites (Femmes) (1), du XVIII[e] s.
Carmes chaussés ou Carmélites (Hommes) (97), depuis 1349.
Carmes déchaussés ou Petits carmes (47), depuis 1617.
Cellites (1), de 1675.
Dominicains (2), de 1749 et 1796.
Ermites de St-Augustin (1), de 1644.
Hanswijck : cf. Notre-Dame.
Leliendael (Norbertines) (709), depuis le XV[e] s.
Montagne de Sion ou Blyenberg (religieuses) (13), de 1598 à 1797.
Mont-Thabor ou St-Sauveur (religieuses) (29), depuis 1513.

Digitized by Google

Norbertines : cf. Leliendael.
Notre-Dame-de-Hanswijck, ordre du Val-des-Ecoliers (591), de 1445 à 1787.
Oratoriens (2), de 1787.
Petits carmes : cf. Carmes déchaussés.
Récollets (1), de 1787.
St-Sauveur : cf. Mont-Thabor.
Sion : cf. Montagne de Sion.
Sœurs noires (1), de 1787.
Ursulines (1), de 1797.
Victorines (1), de 1283.
Couvents supprimés ; caisse de religion (2669), de 1783 à 1795.

MEERSEL. — Capucins (14), du XVIII^e s.

* PITZENBOURG. — Commanderie de l'Ordre Teutonique, à Malines (1635) ; 1174 chartes : 3 de 1190 (en orig.), 152 du XIII^e s., etc.

* ROOSENDAEL. — Abbaye de Cisterciennes, près de Waelhem (1147) ; 682 chartes : 2 du XII^e s. (de 1164 et 1197 en copie), 89 du XIII^e (premier original : 1229), 285 du XIV^e s., etc.

* SAINT-BERNARD. — Abbaye de Cisterciens, à Hemixem (1856) ; 1148 chartes : 2 du XII^e s. (de 1142 et 1164, en vidimus), 251 du XIII^e s. (depuis 1226), 299 du XIV^e, etc.

TONGERLOO. — Abbaye de Prémontrés (610) : 1 charte de 1154 (en copie), 8 du XIII^e (premier original : 1244), 10 du XIV^e, etc.

TURNHOUT. — Filles dévotes du Tiers-Ordre de St-François (1), de 1787.
Récollets (1), de 1787.
Sépulchrines, chanoinesses régulières (1), de 1787,

WILLEBROECK. — Carmélites déchaussés (24), du XVIII^e s.

Jésuites. — (1999) : Jésuites d'Anvers, 1766 doc., depuis le XVI^e s. ; de Lierre, 232 doc., depuis 1615 ; de Malines, 1 doc., de 1777.

Couvents supprimés, en général. — (1030), depuis 1342. Ce sont des documents qu'on n'a su attribuer à aucune maison religieuse, en particulier, ou qui se rapportent à toutes les mai-

Digitized by Google

sons religieuses supprimées, en général (XVIII[e] s.), ou encore à des rentes ou biens domaniaux.

Anciens inventaires, des registres, papiers et documents des corporations supprimées de la province, reposant en 1820 au gouvernement provincial (8).

B. — *Clergé séculier.*

Cette catégorie comprend 1553 documents, se répartissant en somme, dans les deux séries suivantes :

I. *Evêché et séminaire épiscopal d'Anvers ; chapitres, églises, chapelles, bénéfices, hospices, tables des pauvres, confréries, etc., d'Anvers et de Malines ; chapitres d'Hoogstraeten, Lierre et Turnhout (830 doc.).*

ANVERS. — Evêché et séminaire épiscopal (171), depuis 1570.
Chapitre et église de Notre-Dame (105) : 3 chartes de 1280 et 1282, 1 de 1343, etc.
Chapitre et église St-Jacques (51), des XVII[e] et XVIII[e] s.
Eglises : St-André (20), du XVI[e] au XVIII[e] s. ; St-Charles (Jésuites) (1), de 1787 ; St-Georges (14), de 1658-1787 ; SS. Philippe et Jacques (citadelle) (5), de 1787 ; S[te] Walburge *(Borgt)* (42), des XVII[e] et XVIII[e] s. ; du Béguinage (5), de 1642 à 1787.
Chapelles et fondations volantes de messes (35), de 1787.
Hospices et bureau de bienfaisance (24), de 1595 à 1787.

HOOGSTRAETEN. — Chapitre de Ste-Catherine (2), des XVII[e] et XVIII[e] s. ; cf. greffe scabinal.

LIERRE. — Chapitre de St Gommaire (11) : 2 chartes (en copie), de 1229 et 1255, 9 de 1537 à 1744.

MALINES. — Archevêché et séminaire (42), depuis 1550.
Chapitre St-Rombaut (122), du XVI[e] au XVIII[e] s.
Eglises (111) : St-Rombaut de 1523 à 1787 ; Notre-Dame au delà de la Dyle, de 1779 à 1787 ; Ste-Catherine, de 1650 à 1787 ; St-Jean, de 1669 à 1767 ; SS. Pierre et Paul, de 1787 ; Hanswijck du XV[e] au XVIII[e] s.
Béguinages (26) : 2 chartes orig. de 1279 et 1295, et 24 doc. de 1506-1787.
Léproserie (2) : 2 chartes orig. de 1279 et 1434.

Digitized by Google

Hospices : Ste Barbe (1), de 1762 ; St-Pierre (3), de 1579-1584 ; Ste-Trinité (11), de 1703-1728 ; Notre-Dame (2) de 1309 et 1468, en copie ; hôpital royal (1), de 1615.

Fondations réunies de Medina et des Frères Roose (1), de 1787.

Pauvres de la ville (1), de 1683 ; table de St-Rombaut (3), de 1609-1631.

Confrérie de St-Sébastien (2), du XVII^e s.

TURNHOUT. — Chapitre de St-Pierre (16), de 1718 à 1787.

II. *Eglises. chapelles, bénéfices, hospices, tables des pauvres, etc., des localités de la province autres qu'Anvers et Malines (723 doc.).*

Cette série se compose, pour ainsi dire exclusivement, des déclarations des biens et charges des cures et bénéfices fournies pour les localités renseignées ci-après, en exécution des ordonnances des 22 mai 1786 et 4 janvier 1787 ; ce sont des doubles, originaux, des déclarations conservées aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles (Chambre des Comptes, supplément).

A ces états de biens de 1787, ont été ajoutés, pour différentes localités seulement, des documents épars, qui sont renseignés spécialement dans l'énumération suivante :

Aertselaer ; Arendonck ; Austruweel.

Baelen ; Baerle-Duc ; Beersel (cf. greffe scab.) ; Beersse ; Beirendrecht ; Bell ; Berchem ; Berg ; Berlaer (cf. greffe scab.); Bevel, avec 1 reg. de 1550-1600; Blaesveld; Boisschot (sous Heyst-op-den-Berg) (cf. greffe scab.) ; Bonheyden, avec 1 acte de 1611 ; Boom ; Borsbeeck ; Bouchout, avec un acte de 1568 : Bouwel ; Brecht, avec 16 doc. de 1261 (en copie) et 1693 à 1770 ; Broechem.

Calmpthout ; Cappellen ; Casterlé ; Contich, avec 7 doc. du XV^e au XVII^e s.

Desschel ; Deurne et Borgerhout ; Duffel, avec 1 doc. de 1611.

Edeghem ; Eeckeren, avec 1 doc. du XVII^e s. ; Emblehem, avec 1 vol. de 1524 à 1548 ; Ettenhove ; Eynthout.

Gestel ; Gheel ; Gierle; Grobbendonck ou Ouwen ; Grootloo et Schrieck.

Digitized by Google

Hallaer (sous Heyst-op-den-Berg) (cf. greffe scab.) ; Halle ; Heffen ; Hemixem ; Herenthals, avec 4 doc. de 1531 à 1775 (cf. greffe scab. de Hoogstraeten) ; Herenthout ; Hersselt ; Heyst-op-den-Berg, avec 4 doc. de 1660 à 1780 (cf. greffe scab.) ; Hingene : cf. greffe scab. ; Hoboken ; Hombeeck ; Hoogstraeten, avec 3 doc. de 1535 à 1795 (cf. greffe scab.) ; Hove ; Hulshout.

Itegem, avec 5 doc. de 1665 à 1791.

Kessel, avec 55 doc. de 1650 à 1801.

Leest, avec 1 doc. de 1610 ; Lichtaert ; Liezele ; Lierre ; Lille ; Lillo ; Lippeloo ; Loenhout, avec 1 vol. de 1616.

Markgraveley (Anvers) ; Masssenhoven ; Meerhout ; Meerle ; Meir; Merxem ; Merxplas ; Millegem ; Minderhout ; Moll, avec 6 doc. du XVII[e] s. ; Morkhoven ; Mortsel.

Nispen; Nylen, avec 1 doc. de 1760.

Oeleghem ; Oevel ; Olmen, avec 2 doc. du XVIII[e] s. ; Oolen, avec 18 doc., de 1652 à 1779 ; Oorderen ; Oost-Malle ; Oosterwijck ; Oud-Turnhout.

Poederlé ; Poppel ; Puers ; Pulderbosch ; Pulle ; Putte.

Raevels ; Ranst ; Reeth ; Rethy ; Rumpst, avec 1 doc. de 1597 ; Ruysbroek : cf. greffe scab. ; Rijckevorsel ; Rymenam, avec 1 vol. de 1731.

Saint-Amand-lez-Puers ; Saint-Job-in 't-Goor ; Santhoven, avec 2 doc. de 1750 et 1774 ; Santvliet ; Schelle ; Schilde ; Schooten, avec 4 doc. de 1598-1713 ; S' Graven-Wesel ; Stabroeck.

Thielen ; Thisselt ; Tongerloo ; Turnhout, avec 3 doc. de 1466-1600.

Veerle ; Viersel, avec 3 doc. de 1621 à 1700 ; Vlimmeren ; Vorsselaer ; Vorst ; Vosselaer ; Vremde.

Waelhem, avec 13 doc., de 1653 à 1792 ; Waerloos ; Wavre-Notre-Dame ; Wavre-Sainte-Catherine, avec 1 doc. de 1797 ; Wechelderzande ; Weelde ; Westerloo ; Westmalle ; West-Meerbeeck ; Wike Vorst ; Willebroeck : cf. greffe scab. ; Wilmarsdonck ; Wilrijck ; Wommelghem ; Wortel ; Wuestwezel ; Wijneghem, avec 1 vol. de 1627-1654.

Zoersel.

Digitized by Google

II. — **Greffes scabinaux, féodaux et seigneuriaux.**

Ce fonds, encore désigné sous le nom de Fonds des *Communes,* est de loin le plus important, numériquement parlant, de ceux qui composent le dépôt d'Anvers : il comprend 286,166 registres, cahiers et actes divers.

Il est surtout constitué par : 1°) les archives des anciens ***greffes scabinaux*** proprement dits : œuvres de loi ou registres aux réalisations, registres aux rôles et sentences, dossiers de procès, conditions de ventes, mineurs et tutelles, états de biens, partages, mortuaires, actes de notaires, etc.

2°) les documents se rapportant à la comptabilité des anciennes communautés : comptes communaux, registres dressés pour la répartition des impositions (aides,subsides,etc.), comptes des anciens polders et *dyckages*, etc.

3°) les affaires militaires, (logements, réquisitions, milice, etc.)

4°) les actes passés devant des cours de tenants (*laethoeven*).

5°) les documents concernant les anciennes seigneuries (comptes, pieds-terriers, registres de cens, etc.) et les cours féodales (reliefs, dénombrements de fiefs, etc.), à l'exception de la cour féodale du pays de Malines.

Y sont joints des documents divers, classés jusqu'à nouvel ordre sous le nom de la commune à laquelle ils se rapportent, mais qui devront, plus tard, être rangés dans des catégories spéciales, lorsque des locaux plus spacieux s'y prêteront ; ce sont, par exemple : des comptes de receveurs de domaines; des documents se rapportant au Fonds ecclésiastique (comptes des églises et des pauvres, biens appartenant à des communautés religieuses, etc); des archives concernant certaines juridictions spéciales, telles que les quartiers d'Anvers, Arckel, Santhoven, Ryen, Hoogstraeten, etc.

Dans l'énumération qui suit, je me suis borné à indiquer, après le chiffre des documents se rapportant à chaque localité (mis entre parenthèses),les séries d'archives les plus intéressantes; sauf indication contraire, les documents se rapportent au XVII^{e} ou au XVIII^{e} siècle.

Digitized by Google

ACHTERHEYDE : cf. Heyst-op-den-Berg.

* AERTSELAER (8386) : œuvres de loi, de 1558 à 1793 ; cf. Cantecroy et Contich.

* ANVERS (4411) : différents comptes et documents des receveurs des domaines et des aides (XV^e-XVIII^e s.) ; 500 actes sur parch., de 1346 à 1750 ; 135 reg. aux délibérations du *Breeden Raedt* (1579-1680), avec 2 index (1585-1717) ; 208 reg. concernant les biens du chapitre de St-Bavon de Gand à A. et aux environs (1563-1783).

* ANVERS (*les sept Quartiers*) (1091) : comptes et actes d'assemblées, des XVII^e et XVIII^e s.

* ARCKEL (*Quartier d'*) ou Pays de Malines (8053) : reg. aux résolutions, de 1661 à 1794 ; actes des assemblées, de 1646 à 1764 ; correspondance, de 1645 à 1795. Avec doc. concern. Malines, Turnhout et Wavre-Notre-Dame.

ARENDONCK (12).

AUSTRUWEEL (Polders) (63) : avec doc. concern. Eeckeren, Merxem, Steenbergerweert et Wilmarsdonck. Cf. Hoogstraeten et Polders.

BAELEN (277) : cf. Moll.

BAERLE-DUC (29).

BATENBORCH : cf. Contich.

BATTEL (s^rie) (3)

BATTENBROEK, s^rie sous Waelhem (2). Cf. Polders.

* BEERSEL (11253) : comptes d'église (1511-1775) et des pauvres (1562-1775) ; comptes communaux (1607-1774).

BEERSSE (22).

BEFFEREN (112).

BEIRENDRECHT (14). Cf. Polders, Santvliet.

BELL : cf. Gheel.

BERCHEM (18), avec doc. conc. la S^rie de Ter Donck. Cf. Berlaer, Cantecroy, Contich.

BERCKHOUT : cf. Kessel.

BERENTRODE : cf. Bonheyden.

BERG et BERGERAERDE : cf. Heyst-op-den-Berg.

*BERLAER (24266) : rég. aux impositions, aides, etc. (1573-1798); affaires militaires (1595-1814) ; comptes de l'église (1618-1798) et de la chapelle de Hoyckt (Koningshoyckt) ; comptes des

Digitized by Google

pauvres (1560-1856). Avec doc. conc. les cours et s^ries de Berchem, Heysbroeck et Ter Nethe.

BERNUM : cf. Heyst-op-den-Berg.

BEVEL (663) : cf. Lierre.

BLAESVELD (130), avec doc. conc. Heffen. Cf. Willebroeck.

BOISSCHOT (1175), avec compte de la chapelle St-Sauveur.

* BONHEYDEN (7099) : états de biens et comptes de tutelle (1711-1792) ; comptes d'impôts (1648-1798). Avec doc. conc. Zellaer et la cour de Berentrode, sous Contich.

BOOM (573) : procès relatif aux briqueteries.

BORCHGRAVENBROECK, cour dépendant de la S^rie dite De Wilderts, à Heyndonck (4).

BORGERHOUT ET DEURNE (45). Avec doc. conc. Cattenberg.

BORNHEM (71). Cf. Hingene.

BORSBEECK (10).

BOSCH : Cf. Heyst-op-den-Berg.

BOUCHOUT (44), avec doc. conc. la S^rie de Bouchout et de Hove. Cf. Cantecroy.

BOUWEL (13).

BRECHT (132). Cf. Hoogstraeten, Wuestwezel.

BREENDONCK (2).

BROECHEM (20), avec un cartul. des S^ries de Broechem et Oeleghem et des doc. conc. l'abbaye de Tongerloo

BRUGGENEYNDE : cf. Heyst-op-den-Berg.

CALMPTHOUT (16) ; avec doc. conc. Esschen.

CALSTER : cf. Rymenam.

CANTECROY, s^rie sise près de Mortsel (4) : registres des cens à Mortsel, Edeghem, Vremde, Bouchout, Contich, Aertselaer, Berchem, Deurne, Wilrijck, Luythaegen, Wijneghem, Hove, etc. (1516-1793).

CAPPELLEN (1).

CASTERLÉ (96).

CATTENBERG : cf. Borgerhout.

CONTICH (328), avec doc. concern. Schelle, Aertselaer et les cours de Berchem et Batenborch. Cf. Cantecroy.

COOLPUTTE : cf. Duffel.

COUWENDAEL : cf. Malines.

CRETENBORCH : cf. Malines.

Digitized by Google

DESSCHEL (5). Cf. Moll.

DEURNE : cf. Borgerhout, Cantecroy.

* DUFFEL, s^rie de Perwys et avouerie de Duffel (13558) : actes notariaux (1461-1795) : pièces de procès (1549-1792) ; reg. aux rôles (1471-1796). Avec doc. concern. Muggenberg, le quartier de Santhoven, les s^ries et cours de Coolputte, Stockel, Ter Elst et Wavre-S^te-Catherine.

EDEGHEM (142) : cf. Cantecroy.

EECKEREN (167) : cf. Austruweel, Hoogstraeten, Polders.

ELSBROECK : cf. Heyst-op-den-Berg.

EMBLEHEM (14) : cf. Lierre.

ETTENHOVE : cf. Polders.

ESSCHEN (12) : cf. Calmpthout.

EYKEVLIET : cf. Hingene.

EYNTHOUT (15) : cf. Eynthoutham.

EYNTHOUTHAM, cour de tenants sise sous EYNTHOUT (3).

FORT-STE-MARGUERITE : cf. Hingene.

FORT-ST-PHILIPPE : cf. Polders.

GESTEL (186).

GHEEL (127) ; avec doc. conc. la cour de Maloix, sous Gheel, Bell et Oevel.

GIERLE (27).

GROBBENDONCK ou OUWEN (18).

GROOTLOO : cf. Schrieck.

HAGENBROEK : cf. Lierre.

* HALLAER (3110) : comptes de l'église de 1564 *à* 1836.

HALLE (6) : cf. Santhoven.

HEERLÉ : cf. Meerle.

HEFFEN : cf. Blaesveld et Willebroeck.

HEMIXEM (13).

HERENTHALS (273) : cf. Hoogstraeten.

HERENTHOUT (1).

HERSSELT (36).

HERZEELE : cf. Putte.

HEYNDONCK (29) : cf. Willebroeck.

HEYSBROECK : cf. Berlaer.

* HEYST-OP-DEN-BERG (23632) : actes scabinaux (1544-1795) ; comptes de l'église (XVI^e-XVIII^e s.) et des pauvres (1558-1794) ;

Digitized by Google

pièces de procès (1561-1795) ; registres aux impositions XVII^e-XVIII^e s.) ; comptes communaux (XVIII^e s.). Avec doc. concern. les hameaux de Achterheyde, Berg, Bergeraerde, Bernum, Bosch, Bruggeneynde, Laer, Werft et Zonderschot ; les cours et s^ries d'Elsbroek, Mispeldonck, Orshaegen, Riemen et Ter Borcht ; l'église d'Itegem.

* HINGENE (41770) : actes scabinaux (1450-1795) ; états de biens, partages, mineurs (1597-1795) ; comptes de tutelles (1571-1795) ; mortuaires (1605-1746) ; ventes mobilières et immobilières (1575-1782) ; rôle, ordinaire et extraordinaire, et procès, depuis 1576 ; correspondance (1605-1759) ; comptes communaux (1578-1759) ; la seigneurie (1657-1795). Avec doc. concern. le pays de Bornhem, le Fort S^te Marguerite, la cour d'Eykevliet, les pauvres et l'église.

HOBOKEN (26) : cf. Hoogstraeten.

HOMBEECK (35).

* HOOGSTRAETEN, ville et quartier (60251) : protocoles et actes scabinaux, de 1351 à 1796 ; adjudications mobilières et immobilières (XVII^e-XVIII^e s.) ; registres aux rôles (1536-1794) ; procès depuis 1497) ; correspondance (depuis 1439) ; comptes divers depuis 1500) ; affaires militaires (depuis 1551). Avec doc. concern. Austruweel, Brecht, Eeckeren, Hoboken, Itegem, Laer, Loenhout, Meir, les Polders ; les couvents des Carmélites ou Thérésiennes anglaises, des Clarisses, et des Frères Mineurs, le chapitre, le béguinage et l'hospice, à Hoogstraeten ; l'église de Herenthals.

HOUTVENNE : cf. Oosterwyck.

HOVE (58) ; avec doc. concern. la Baronnie de St-Laurent. Cf. Bouchout, Cantecroy.

HULSHOUT (26).

* ITEGEM (6890) : comptes communaux, de 1649 à 1799. Cf. Heyst-op-den-Berg et Hoogstraeten.

KESSEL (56) ; avec doc. conc. la cour de Berckhout. Cf. Lierre.

KONINGSHOYCKT : cf Berlaer.

LACHENEN : cf. Lierre.

LAER : cf. Heyst-op-den-Berg, Hoogstraeten.

LEEST (16).

LICHTAERT (18).

Digitized by Google

LIERRE et son « Bijvang » (291). Avec doc. concern. Bevel, Emblehem, Hagenbroek, Kessel, Lachenen, Meijl, Nijlen, Santhoven et la cour de l'abbé de St-Bernard.

LIEZELE (14).

LILLE-ST-PIERRE (51).

LILLO (21). Cf. Polders.

LIPPELOO (214).

LOENHOUT (996) : comptes du XVII[e] s. ; cf. Hoogstraeten.

LUYTHAEGEN : cf. Cantecroy, Mortsel.

MALINES (910) : comptes des receveurs des domaines de 1586-1597 et 1694-1726. Avec doc. concern. le bien dit Cretenborch et la cour et seigneurie de Couwendael. Cf. Arckel (Pays d').

MALINES (Pays de): cf. Arckel (Pays d').

MALOIX : cf. Gheel.

MASSENHOVEN (7). Cf. Santhoven.

MEEL, s[rie] sous Meerle (3).

MEERHOUT (166).

MEERLE (394). Avec doc. concern. Heerlé.

MEERSEL, près Meerle (28).

MEIR (277). Cf. Hoogstraeten.

MERXEM (79). Avec doc. concern. la cour féodale de Merxem, Schooten et S'Graven-Wesel. Cf. Austruweel.

MERXPLAS (131).

MEYL : Cf. Lierre.

MINDERHOUT (142).

MISPELDONCK : cf. Heyst-op-den-Berg.

* MOLL, BAELEN et DESSCHEL (8276) : reg. aux rôles et pièces de procès (XVII[e]-XVIII[e] s.) ; comptes et rôles de contributions (1747-1795).

MORKHOVEN (13).

MORTSEL (31). Avec doc. concern. Luythaegen. Cf. Cantecroy.

MUGGENBERG : cf. Duffel.

* NIEL-LEZ-BOOM (5150) : actes scabinaux (1484-1796) ; états de biens (1583-1791) ; procès (1613-1796).

NORDERWIJCK (24).

* NIJLEN (2131) ; doc. du XVI[e] au XVIII[e] s., avec reg. censal de Nijlen, Schelle et Reeth. Cf. Lierre.

OELEGHEM (2) ; cf. Broechen.

Digitized by Google

OEVEL (15) ; cf. Gheel.
OLMEN (61).
OOLEN (16).
OORDEREN : cf. Polders.
OOSTERWIJCK-HOUTVENNE (64)
OOST-MALLE (16).
OOTEREN : cf. Polders.
* OP-PUERS (1932) ; comptes communaux, de 1649 à 1799.
OPSTALLE : cf. Rijmenam.
ORDAM : cf. Polders.
ORSHAEGEN : cf. Heyst-op-den-Berg.
OUWEN : cf. Grobbendonck.
PERWIJS : cf. Duffel.
PETIT-WILLEBROECK : cf. Willebroeck.
PLETTENBROEK : cf. Wayenesse.
POEDERLÉ (12).
POLDERS d'Austruweel, Battenbroek, Beirendrecht, Eeckeren, Ettenhoven, Fort St-Philippe, Lillo, Oorderen, Ordam, Puers, Ruysbroeck, Santvliet, Stabroeck, Thisselt, Willebroecck, Wilmarsdonck (40).
POPPEL (57).
PUERS (275) : cf. Polders, Willebroeck.
PULDERBOSCH (16) : cf. Santhoven.
PULLE (35).
* PUTTE (9792) : actes scabinaux, conditions de ventes, procès, comptes de contributions et d'aides (XVII^{e}-XVIII^{e} s.). Avec doc. concern. Herzeele et Waesbeke.
RAEVELS (44).
RANST (27).
* REETH (1738), des XVII^{e} et XVIII^{e} s.; cf. Nylen.
RETHY (72).
RIEMEN : cf. Heyst-op-den-Berg.
RUMPST (79).
RUYSBROECK-lez-Puers (720), avec doc. concern. l'église. Cf. Polders, Willebroeck.
RIJKEVORSEL (77).
RYEN (quartier de) (59).
* RYMENAM (1895) : actes scabinaux de 1567 à 1796 ; rôle

Digitized by Google

(1658-1795) ; conditions de ventes et pièces de procès (XVII^e-XVIII^e s). Avec doc. concern. les cours et s^ries de Calster, Opstalle, Swijveghem et Winthem.

ST-JOB-IN'T-GOOR (25).

ST-LAURENT : cf. Hove

SANTHOVEN (205), avec doc. concern. Halle, Massenhoven, Pulderbosch, Schilde, Viersel, Voor-Schooten, Zoersel. Cf. Duffel, Lierre.

SANTVLIET (30); avec doc. concern. Beirendrecht. Cf. Polders.

SCHELLE (178) ; cf. Contich, Nylen.

SCHILDE (30) ; cf. Santhoven.

SCHOOTEN (29) ; cf. Merxem.

* SCHRIECK et GROOTLOO (4628) : registres aux impositions (1613-1789).

S'GRAVEN-WESEL (54) ; cf. Merxem.

STABROECK (26) ; cf. Polders.

STEENBORGERWEERT : cf. Austruweel.

STOCKEL : cf. Duffel.

SWIJVEGHEM : cf. Rymenam.

TER BORCHT : cf. Heyst-op-den-Berg.

TER DONCK : cf. Berchem.

TER ELST : cf. Duffel.

TER NETHE : cf. Berlaer.

THIELEN (19).

THISSELT (52) ; cf. Polders, Willebroeck.

TONGERLOO (90).

TURNHOUT (287) : 1 livre censal de 1410 ; reg. des comptes du domaine de 1555 à 1716, avec lacunes ; 27 reg. concern. les domaines du roi de Prusse (1722-1757). Cf. Arckel.

VAERENDONCK (19).

VEERLE (124).

VIERSEL (13), cf. Santhoven.

VLIMMEREN (90).

VOOR-SCHOOTEN : cf. Santhoven.

VORSSELAER (56).

VORST (23).

VOSSELAER (7).

VREMDE (27) : cf. Cantecroy.

Digitized by Google

WAELHEM (71) : cf. Battenbroek.

* WAERLOOS (1321) : œuvres de loi, conditions de ventes et comptes, des XVII^e et XVIII^e s.

WAESBEKE : cf. Putte.

WAVRE-NOTRE-DAME (520) ; documents relatifs à la s^rie (XVII^e-XVIII^e s.). Cf. Arckel.

WAVRE-STE-CATHERINE (34) : cf. Duffel.

WAYENESSE (s^rie) (8) : avec doc. concern. la cour féodale de *Plettenbroek*.

WECHELDERZANDE (15).

WEELDE (34).

WEERT (14).

WERFT : cf. Heyst-op-den-Berg.

WESTERLOO, marquisat et village (648).

WESTMALLE et cour de WEZEMAEL (14).

WEST-MEERBEECK (15).

WEZEMAEL : cf. Westmalle.

* WIKE VORST (5171) : doc. du XVI^e au XVIII^e s.

WILDERTS, s^rie de : cf. Borchgravenbroek.

* WILLEBROECK (10822) : actes scabinaux, de 1538 à 1789 ; comptes d'église, de 1650 à 1788 ; procès, de 1589 à 1790 ; baronnie ; comptes et autres pièces concern. les polders occidentaux, à l'ouest du canal, sous Willebroeck, Ruysbroeck, Klein-Willebroeck, Puers et Thisselt, de 1682 à 1827, et les polders orientaux, sous Willebroeck, Blaesveld, Heyndonck et Heffen, de 1741 à 1748. Cf. Polders.

WILMARSDONCK (2) : cf. Austruweel, Polders.

* WILRIJCK (5758) : actes scabinaux, de 1471 à 1795 ; ventes mobilières et immobil., états de biens, comptes de tutelles, du XVI^e au XVIII^e siècle. Cf. Cantecroy.

WINTHEM : cf. Rymenam.

WOMMELGHEM (21).

WORTEL (249).

WUESTWEZEL (63) : avec doc. concern. la cour féodale de Brecht.

WIJNEGHEM (111) : cf. Cantecroy.

ZELLAER : cf. Bonheyden.

ZOERLE PARWIJS (9).

Digitized by Google

ZOERSEL (6) : cf. Santhoven.
ZONDERSCHOT : cf. Heyst-op-den-Berg.

III. — **Cour féodale du Pays de Malines.**

Ce fonds comprend 4908 registres et documents divers.

L'inventaire en a été publié, en 1879, par Ch. Piot, dans la collection in-folio des *Inventaires des Archives de la Belgique publiés par ordre du Gouvernement.*

Ainsi que l'indique l'inventaire imprimé, ces archives ont été divisées en sept catégories :

I. *Actes de reliefs, ventes, transports et autres contrats.* — II. *Dénombrements et rapports des fiefs.* — III. *Procédures.* — IV. *Produits des droits de relief, nantissements.* — V. *Correspondance.* — VI. — *Lieutenant de la Cour féodale.* — VII. *Inventaires anciens.*

Si les documents des cinq dernières catégories sont de peu d'importance, ne remontant pas au delà de 1596, les deux premières, par contre, présentent plus d'intérêt. C'est ainsi que nous y trouvons les registres aux reliefs, ventes, transports et autres actes passés ou réalisés par devant la cour de 1453 à 1459 et de 1551 à 1794 (avec quelques lacunes : de sept. 1641 à oct. 1647, nov. 1658 à févr. 1659, déc. 1681 à avril 1685, juin 1688 à janvier 1690, juillet 1787 à avril 1791) et les registres aux dénombrements de fiefs dressés en 1473, 1538, 1551, 1648, 1652, 1681, 1717 et 1753.

La recherche dans ces différents registres est facilitée par la reproduction, dans l'inventaire imprimé, des tables des noms ; celles-ci, malheureusement, ne renvoient pas aux feuillets mêmes de chaque registre.

Le supplément manuscrit à cet inventaire comprend un certain nombre de documents, sans grande importance, parmi lesquels je me bornerai à citer : un registre du rôle d'office de la cour (de 1704 à 1732) ; un petit cahier en parch. donnant la liste des hommes et tenanciers de Jean van der Linden, dans les environs de Malines (milieu du XIV^{me} siècle) ; et une série de comptes des lieutenants de la cour (XVII^{e} et XVIII^{e} siècles).

Digitized by Google

Cette collection, évidemment, est destinée à devenir, plus tard, le noyau d'un fonds à former au moyen des archives de toutes les cours féodales ayant existé sur le territoire de la province d'Anvers actuelle.

IV. — **Fonds divers.**

A. — *Edits, ordonnances et placards imprimés.* — Cette série comprend 2275 actes émanant du souverain, du gouverneur, des Etats et du Conseil de Brabant, du conseil de Flandre, etc., de 1555 à 1809, et 131 pièces diverses, concernant les communes (Anvers, Gheel, Hoogstraeten, Lierre et Malines), d'autres provinces des anciens Pays-Bas, le département des Deux Nèthes, etc. En tout, 2406 pièces.

B. — *Familles.* — Cette rubrique comprend, dans l'ordre alphabétique des noms, les généalogies et toutes les pièces qu'il n'était pas possible de classer dans d'autres catégories : 68 pièces, concernant 37 familles différentes.

C. — *Pays-Bas.* — Dans cette catégorie sont mis les documents concernant des localités faisant partie des Pays-Bas actuels : ils sont au nombre de 139, datés de 1375 à 1774 et concernant 17 localités du Brabant septentrional, de la Zélande et de la Hollande méridionale.

D. — *Archives modernes,* provenant de l'administration des domaines et de l'enregistrement et des commissariats d'arrondissements: elles concernent les domaines et les biens nationaux; les biens des communes et la caisse d'amortissement (1813); l'emprunt national de 1848 ; les biens du Prytanée; ceux des émigrés ; l'industrie ; la chambre de commerce d'Anvers; la milice (46 reg.) ; etc... En tout, 129 registres et documents.

E. — *Documents destinés à être envoyés à d'autres dépôts d'archives, ou concernant des localités non encore identifiées*: 9.

Digitized by Google

Récapitulation générale des différents fonds,
au 1er janvier 1903.

I. Fonds ecclésiastique	20,729
II. Greffes scabinaux, féodaux et seigneuriaux	286,116
III. Cour féodale du Pays de Malines	4,908
IV. Fonds divers : A) Edits, ordonnances et placards imprimés	2,275
B) Familles	68
C) Pays-Bas	139
D) Archives modernes	129
E) Documents étrangers à la province ou douteux	9
Total des volumes et documents divers conservés au dépôt des Archives de l'Etat, à Anvers :	314,373

JULES VANNÉRUS,
Conservateur-adjoint.

Digitized by Google

LE CABINET DES MÉDAILLES DE L'ÉTAT A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Suite (1)

Italie.

Les différentes contrées de l'Italie, celles de l'Italie méridionale surtout, où s'étaient établies, dès le VIII[e] siècle avant notre ère, de nombreuses colonies grecques (2) — ce qui fit donner par les anciens à cette partie de la péninsule le nom de Grande-Grèce —, nous ont laissé d'abondantes séries monétaires.

Notre médaillier ne possède pas moins de 580 pièces de ces contrées qui s'y succèdent, d'après leur situation géographique, dans l'ordre suivant : Etrurie, Ombrie, Picenum, au nord ; Latium, Samnium, Frentani (pays des Frentans), Campanie, au centre ; Apulie, Calabre, Lucanie, Bruttium, au sud.

L'Etrurie nous offre d'abord des didrachmes pour la plupart unifaces, à la tête de Gorgone, de Pallas ou d'Apollon, de la ville de Populonia ; l'Ombrie, le Picenum et le Samnium : des bronzes remarquablement patinés de Tuder, Ancône, Aesernia, Aquilonia ; le petit pays des Frentans : des subdivisions d'as de la série de l'*aes signatum*, (quincunx, quadrans, sextans et once) de Larinum.

Au Samnium sont également classées les monnaies frappées pendant la Guerre Sociale ou Marsique, dans laquelle tous les peuples italiotes se trouvèrent engagés, l'an 663 de Rome (91 ans av. J.-C.), et qui eut pour mobile la revendication par la force des armes, du droit de cité et d'autres privilèges que le sénat romain avait, pendant longtemps, promis à ces peuples, mais qu'il différait toujours de leur accorder. Considérées

(1) Voy. *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, p. 22.

(2) L'histoire des colonies grecques en Italie se divise en deux parties: l'une commençant au huitième siècle avant notre ère ne peut être l'objet d'aucune doute ; l'autre remontant au douzième siècle, a contre elle les probabilités historiques (Duruy, Histoire de Grecs, t. I. p. 562.)

Digitized by Google

au point de vue de la composition des types (1) et des formes épigraphiques, ces monnaies — des deniers dont dix-neuf exemplaires variés reposent dans les tiroirs du Cabinet — constituent une des suites les plus intéressantes et les plus curieuses de la numismatique ancienne (2).

Après le Samnium et le pays des Frentans : la Campanie, sur les bords de la mer Tyrrhénienne. Outre une trentaine de monnaies dont plusieurs en or (3) frappées, dans sa capitale, Capoue, dans des villes du voisinage et dans quelques localités du Samnium et de l'Apulie, par les généraux romains chargés de faire la guerre aux Samnites, à Pyrrhus, puis aux Carthaginois (342-211 av. J.-C.), la contrée nous fournit : un hémilitron d'Alliba ; cinq didrachmes et trois bronzes de Cales ; trois didrachmes et une obole de Cumes, ayant au droit la tête de la fameuse Sibylle (ou de la Sirène Parthénope) et, au revers, une moule, emblème de l'industrie mytilicole à laquelle se livraient les habitants des bords du lac Lucrin ; une vingtaine de didrachmes de Naples, à la tête de Dia-Hébé et au revers du taureau androcéphale, d'une beauté parfaite ; quelques didrachmes de Nola, de Phistelia, de Suessa ; enfin, des bronzes de Teanum Sidicinum.

L'Apulie (La Pouille d'aujourd'hui, en italien ***Puglia***) qui vient ensuite, sur l'Adriatique, occupe une place assez restreinte dans nos collections bien qu'avec dix localités monétaires :

---

(1) Les types représentent la tête de l'Italie personnifiée ; des soldats accomplissant le rite des serments d'alliance entre nations belligérantes; des victoires faisant allusion aux succès de Scaton sur Rutilius et de Pompædius sur Cæpion ; le Dieu Mars, les Dioscures particulièrement vénérés en Italie et la légende des Sabins d'après laquelle, dans une de leurs migrations, ils suivirent un taureau qui les conduisit sur le territoire des Opiques, enfin le taureau italique aux prises avec le loup romain qu'il terrasse.

(2) Ces monnaies ont permis de rétablir presque dans son entier l'alphabet de la langue osque, ce qui n'a pas été d'un mince secours pour le déchiffrement des inscriptions de ce genre, découvertes à Pompéi et dans d'autres endroits de l'Italie Elles ont encore fourni relativement à l'histoire de la Guerre sociale, à ses causes, à son but, aux phases diverses qu'elle traversa, une foule d'éclaircissements et de documents précieux. (Voy. Bompois, *Les types monétaires de la Guerre Sociale*).

(3) *Aureus* au type de Janus *bifrons* (Head, Historia numorum, p. 29) ; pièce de 60 sesterces à la tête de Mars casqué, de très belle conservation; pièce d'électrum à la double tête de femme ceinte de la stéphanè (Babelon, *Monn. de la républ. rom.*, t. I, p. 23).

Digitized by Google

Arpi, Asculum, Barium, Cælia, Canusium, Luceria, Neapolis, Rubi, Salapia, Teate. Arpi compte une demi-douzaine de pièces : didrachme, diobole et bronzes ; Canusium : deux oboles d'argent ; Asculum, Barium, Cælia, Luceria, Neapolis, Salapia, Teate : des bronzes, ainsi que Rubi qui offre aussi un diobole et une obole d'argent.

A l'inverse de sa voisine l'Apulie, la Calabre est copieusement représentée par les villes d'Azetini, Brundusium, Butuntum et Tarente qui, à elle seule, compte soixante-douze didrachmes allant de 550 à 209 av. J.-C. Parmi ces pièces, il en est d'une grande rareté : telle le didrachme au type d'Apollon Hyakinthios, le plus ancien de la ville et dont on ne connaît que quelques exemplaires ; et de très précieuses, comme les pièces d'or dont la suite comprend : trois statères, une drachme, un tétrobole et un diobole, d'un style irréprochable. La série tarentine se complète encore par de petites pièces divisionnaires d'argent dont la moindre est le quart de litra.

De la Calabre, passons à la Lucanie où l'état florissant des arts à l'époque classique nous est attesté par la beauté et la variété des monnaies. Héraclée est la première ville qui se présente, dans l'ordre alphabétique. Elle offre une douzaine de pièces (didrachmes, drachmes, dioboles) dont quelques-unes, portant d'un côté la tête de Minerve au casque décoré d'une figure de Scylla et de l'autre Hercule étouffant le lion, peuvent être rangées parmi les plus beaux spécimens de l'art grec. Laüs vient ensuite, avec deux échantillons de son monnayage qui appartiennent à la période archaïque. Puis c'est Métaponte qui dut sa richesse à son agriculture, comme l'indiquent ses monnaies au type immuable de l'épi, et à son port aujourd'hui transformé en lagune (1), laquelle ne possède pas moins de trente pièces : didrachmes (2) et subdivisions. Après, il reste à citer : Posidonia dont les ruines grandioses ont rendu célèbre la ville aujourd'hui déserte de Paestum (3) et qui nous offre une douzaine de monnaies (didrachmes, drachmes, dioboles) tandis

(1) Lago di Santa Pelagina.
(2) Un certain nombre de ces didrachmes portent des signatures de graveurs.
(3) Paestum est le nom que les Lucaniens donnèrent à la ville de Posidonia lorsqu'elle tomba entre leurs mains, vers, 400 av. J.-C.

Digitized by Google

que Paestum ne compte que quelques bronzes postérieurs à l'interdiction chez elle, par les Romains, de la frappe de l'argent ; Siris et Pyxus, villes aux territoires adjacents et alliées, représentées par un rarissime didrachme incus au type du taureau tournant la tête ; Sybaris, la plus florissante des colonies achéennes, prise et détruite par les Crotoniates (en 510 av. J. C.), qui nous fournit la série (didrachmes et subdivisions), à peu près complète, des pièces de la première période de son monnayage ; Thurium bâtie sur l'emplacement de la précédente par les Athéniens, et dont le cabinet de l'Etat peut s'enorgueillir de posséder une demi-douzaine de tétradrachmes et de didrachmes, admirablement conservés (1), à la tête d'Athéna, le casque orné de la figure de Scylla, et au revers du taureau bondissant, que la pureté de leur style et la finesse de leur exécution ont rangés parmi les plus beaux produits de l'art monétaire de l'antiquité ; puis Velia qui nous donne encore une quinzaine de beaux types de didrachmes, dont quelques-uns sont signés par leurs auteurs, des drachmes et des pièces divisionnaires.

Voisine de la Lucanie, et tout au sud de la grande presqu'île italique, est enfin la petite péninsule du Bruttium qui compte, dans nos tiroirs, une centaine de pièces, réparties entre les localités suivantes : Caulonia, Consentia, Crotone, Hipponium, Locres, Mesma, Nuceria, Pandosia, Rhegium, Terina. Caulonia, très ancienne cité que Pausanias nous dit avoir été fondée par Typhon d'Aegium en Achaïe, l'alliée, au VII^e^ siècle avant notre ère, de Crotone et de Sybaris de Lucanie, nous fournit cinq didrachmes, dont deux incus au type archaïque d'Apollon Katharsios, appartenant au monnayage fédéral des villes achéennes ; Consentia : une seule pièce, un sextans de bronze ; Crotone, rivale de Sybaris, qui possédait, non loin de ses murs, le temple fameux de Junon Lacinienne : une vingtaine de monnaies d'argent, dont deux didrachmes incus, aux types du trépied, de l'aigle, d'Apollon et d'Hercule enfant étranglant des serpents; Hipponium qui devait devenir, en 189 av. J. C., la colonie latine de Vibia Valentia : une douzaine de jolis bronzes ; Locres l'épizéphyrienne ou l'occidentale, colonie des Locriens de la Grèce

(1) Quelques pièces portent un nom (*Molossos*) ou l'initiale d'un nom de graveur.

Digitized by Google

propre : quelques didrachmes, au revers si élégant de la Paix assise sur un cippe ; Mesma et Nuceria : des bronzes ; Pandosia : une seule pièce, une hémi-drachme ; Rhegium, la ville de l'arrachement, qui tirait son nom de la révolution physique qu'avait éprouvée l'Italie, jadis unie à la Sicile et séparée violemment par un tremblement de terre : une importante série de pièces, au scalp de lion, merveilleusement conservées, où se rencontre le tétradrachme qui rappelle, au dire de Pollux (10), les victoires d'Anaxilas aux jeux olympiques ; enfin, Terina : plusieurs didrachmes qu'une étroite parenté de style et de gravure rapproche de ceux de Locres et qui offrent également au revers une délicieuse Niké assise.

Aux monnayages autonomes des villes du Bruttium succède, dans l'ordre chronologique et pour finir, celui des Bruttiens en général, qui passent pour avoir monopolisé la frappe du numéraire d'or et d'argent de leurs cités, vers l'an 282 av. J.-C., c'est-à-dire au temps de la guerre de Pyrrhus, lorsqu'ils firent alliance avec les Lucaniens contre Rome, Du monnayage de ce dernier peuple de la Grande-Grèce, à l'époque que nous venons de rappeler, le cabinet de la Bibliothèque royale possède deux drahmes d'or à la tête de Neptune, et une série à peu près complète de pièces d'argent et de bronze, toutes irréprochables au point de vue de la conservation.

(A suivre.) FRÉD. ALVIN.

(10) V, 75.

Digitized by Google

LA BIBLIOTHÈQUE DU COMTE DE NÉDONCHEL.

Le libraire C. Vyt a vendu à Gand, du 3 au 6 mars 1903, la belle bibliothèque rassemblée par feu le comte Georges de Nédonchel en son château de Boussu. De nombreux amateurs ont suivi cette vente ; citons MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, comte Th. de Limburg-Stirum, A. Deman et Alph. Willems, de Bruxelles ; le baron du Sart, gouverneur du Hainaut ; Masson, d'Amiens ; Labadie, de Bordeaux, etc. ; parmi les libraires, MM. Quaritch, de Londres ; J. Rosenthal, de Munich ; Ziegler, de Francfort ; Claudin, Lemailler, Rahir (de la maison Morgand et Fatout), Dorbon, de Paris ; G. Leleu, de Lille ; Deman, Lamertin, de Bruxelles, etc. Les bibliothèques de Gand, du Musée Plantin à Anvers, d'Ath, de Rouen, de Tournai étaient représentées, ou avaient donné des commissions, ainsi que les archives de Tournai et de Gand, mais on n'a pas été sans remarquer l'abstention de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Les enchères ont été fort intéressantes et ont montré la vogue toujours grandissante des livres illustrés de gravures sur bois et des reliures estampées, ainsi que le déclin définitif des elzeviers.

Une reliure signée de Jean de Wouda, à Anvers, a été adjugée 400 francs, alors que l'enchère la plus élevée offerte pour un recueil d'emblèmes elzéviriens, dont M. de Nédonchel possédait le seul exemplaire connu, n'a pas dépassé 82 francs, et que M. Alph. Willems a pu se rendre acquéreur au prix de 9 fr. du rarissime catalogue officinal de 1644.

Le prix le plus considérable a été atteint par une impression attribuée à Caxton, le premier typographe anglais, le *Recueil des histoires de Troyes,* de Raoul de Fèvre ; le volume incomplet, a été payé 20,000 francs par M. Quaritch luttant contre M. J. Rosenthal ; on en connaît 6 exemplaires. Rappelons à cette occasion que la bibliothèque de Gand possède une autre impression de Caxton, beaucoup plus rare, attendu que cet exemplaire est le seul connu ; elle a été naguère décrite par l'éminent bibliographe Campbell dans une notice parue dans le

Digitized by Google

Bibliophile belge, sous ce titre : *Un merle blanc* ; la bibliothèque l'a reçue en don.

Voici les principaux numéros de la vente G. de Nédonchel :

14. GUILLIERMUS, EPISC. PARIS. *Postilla super epistolas et evangelia.* S. l. n. d. (Cologne, U. Zell, vers 1475) ; in-fol. (manque le 1er f.), 85 fr. Quaritch.

37. *Breviarium tornacense (Pars estivalis).* Reliure estampée avec la devise de Charles-Quint : *Plus oultre* (et non la signature *Plis mittre*, comme le porte le catalogue). Paris, J. Higman, 1497 ; in-8°, 130 fr. Lamertin.

38. Id. (*Pars hyemalis*). (Paris), 1509 ; in-8°, 90 fr. Masson.

39. Id. Anvers, Fr. Birckman, 1524 : in-8°, 100 fr. J. Rosenthal.

40. *Breviarum romanum*, Rouen, Nic. Le Roux, 1556; in-16° (incomplet de 2 ff.), 85 fr. Masson.

42. *Antiphonier (Winterstück).* Ms. sur vélin avec 3 miniatures, du début du XVIe siècle. Gr. in-fol., 620 fr. G. Leleu.

35. *Livre d'heures* en latin et en français. Ms. du XVe siècle. In-12°, avec 6 miniatures, 170 fr. A. Deman.

46. *Horæ latinæ.* Ms. de la fin du XVe siècle. In-8°, avec 19 miniatures, 110 fr. Deman.

48. *Livre d'heures* en latin. Ms. d'origine française du XVe siècle. In-8°, avec 21 miniatures, 450 fr. A. Deman.

49. *Livre d'heures* en latin. Ms. d'origine française, de la fin du XVe siècle. In-4°, avec 11 miniatures, 850 fr. Lemailler.

50. *Livre d'heures* en latin et français. Ms. des premières années du XVe siècle. In-8°, avec 20 miniatures, très intéressantes notamment au point de vue du costume, 5,050 fr. Morgand et Fatout.

52. *Horæ latinæ.* Ms. du XVe siècle. In-8°, reliure estampée, 215 fr. Lemailler.

53. *Livre d'heures.* Ms. du XVe siècle. In-8°, avec 1 miniature, 120 fr. Lemailler.

Digitized by Google

54. *Recueil d'exercices pieux et de prières.* Ms. exécuté dans le Nord de la France vers la fin du XV^e^ siècle. In-12° avec 2 curieuses xylographies anciennes, 350 fr. Masson.

55. *Petit livre d'heures* en latin. Ms. français de la fin du XV^e^ siècle. In-32°, 170 fr. Quaritch.

59. *Horæ beatæ Mariæ Virginis.* Paris, Pigouchet, 1487. In-8° (ex. sur vélin), 1400 fr. Morgand et Fatout.

60. *Horæ ad usum Trecensem.* Paris, J. de Marnef, 1493. In-8° (incomplet de 8 ff.), 310 fr. Masson.

61. *Horæ intemeratæ Virginis Mariæ.* Paris, A. Verard, vers 1500. In-8° (ex. sur vélin, incomplet), 460 fr. Morgand et Fatout.

62. *Heures à l'usaige de Romme.* Paris, G. Hardouin, 1512. In-8° (ex. sur vélin). Reliure à la fanfare d'un des frères Ève, fermoirs en argent avec les initiales A. V. (Antoinette de Bourbon-Vendome, grand'tante d'Henri IV ?), 6100 fr. Quaritch.

La bibliothèque de Gand possède un spécimen de la même reliure, plus remarquable encore comme conservation, et qui fut payé quelques francs..... il y a une cinquantaine d'années.

63. *Heures.* Paris, G. Hardouyn, s. d. In-8° (ex. sur vélin, incomplet de 2 ff.), 250 fr. St. Blommaert.

65. *Horæ beatissimæ Virginis Mariæ.* Paris, Th. Kerver, 1512. In-8° (ex. sur vélin, incomplet de 24 ff. ; sur les plats de la reliure le nom de *Geneviève Chobar*), 810 fr. St. Blommaert.

67. P. Bacherius (de Gand). *Het hofken der bedinghen.* Louvain, J. Boogaerts, 1572. In-12°, av. fig. (ex. joliment colorié ; au titre, le nom de *Philippus Britseel*, avec la date de 1604), 170 fr. Bibl. de Gand.

77. *La dévote exposition de l'Ave Maria.* S. l. n. d. (gothique français imprimé vers 1500). In-4°, 380 fr. Morgand et Fatout.

Digitized by Google

82. *Flores de diversis sermonibus beati Bernardi.* Cologne, J. Koelhoff, 14(82). In-fol., 110 fr. Quaritch.

86. Henri Herp. *Speculum aureum decem preceptorum....* Mayence, P. Schoeffer, 1474. In-fol., 190 fr. Ziegler.

88. J. Gerson. *Traicté des dix commandements de la loy.* S. l. n. d. (Lyon, J. Maillet, vers 1475, selon Brunet). In-4°, 360 fr. Morgand et Fatout.

89. *Tractulus Gerardi Zutphanie de spiritualibus ascensionibus*, etc. Recueil de pièces gothiques impr. à Paris à la fin du XV^e^ siècle. Reliure estampée, signée *Johannes de Wouda Antwerpie me fecit* (le fer représente les armes impériales couronnées), 400 fr. Lamertin.

90. Barth. Rimbertinus. *De deliciis sensibilibus paradisi liber.* Venise, Jac. de Pentiis, 1498. In-8° (rel. avec une autr. impr. vénitienne), 100 fr. Morgand et Fatout.

92. Joh. Herolt. *Sermones de tempore* (t. II). Cologne, 1477. In-fol. (reliure du monastère de Bethleem), 100 fr. G. Leleu.

120. H. de Fauconpret. *Verger spirituel.* Gand, C. Van der Meren, 1618. In-12° (éd. gantoise non citée), 44 fr. G. Leleu.

123. Jeanne de Cambry. *Traicté de la ruine de l'amour propre.* Tournai, A. Quinqué, 1627. In-8° (éd. non décrite), 30 fr. Bénédictines de Menin.

124. Jeanne de Cambry. *Traicté de l'excellence de la solitude.* Tournai, V^e^ A. Quinqué, 1656. In-12° (éd. non décrite), 40 fr. Bénédictines de Menin.

145. Artus Désiré. *Les combats du fidele papiste.* Rouen, R. et J. Dugort, 1550. In-16°, av. figg. sur bois, 115 fr. Lamertin.

152. *Coustumes de Tournay.* Anvers, M. Nuyts, 1554. In-4° (éd. princeps), 60 fr. Van den Peereboom.

180. Ernst et Engramelle. *Papillons d'Europe.* Paris, Delguette, 1779-1792. In-4°, 6 vol. et 8 vol. de texte, 240 fr. Vyt.

Digitized by Google

209. Recueil de cent petites gravures anciennes en album, 260 fr. Quaritch.

223. E. SACHÉ. *Traité des tons de l'église.* Lisieux, R. Le Boullenger, (vers 1675). Pet. 8°, 60 fr. Bibl. de Rouen.

237. ERASMUS. *Querela pacis*, etc. In-8°. Recueil de pièces du début du XVI^e siècle, dans une reliure estampée (St-Michel et St-Roch), 125 fr. vic^te de Ghellinck.

238. M. ALAMANDE. *Odæ Virginales.* Bordeaux, G. Philippe, 1517. In-4° (Première impression de Bordeaux, inconnue jusqu'à ce jour), 1800 fr. Labadie.

248. JEAN L'EVANGELISTE D'ARRAS. *La Philomèle séraphique.* Tournai, A. Quinqué, 1632. In-8°, av. mus. notée, 50 fr. De Backer.

255. RAOUL LE FEVRE. *Recueil des histoires de Troyes.* S. l. n. d. (Imprimé par W. Caxton [?] vers 1476). In-fol. (7 ff. manquent), 20,000 fr. Quaritch.

295. *Actes et histoire du concile œcuménique de Rome.* Paris, A. Pilon, 1869-1871. In-fol., 8 vol., 160 fr. Elte.

343. P. RAGUENEAU. *La vie de la mère Cathérine de Saint-Augustin, religieuse à Québec.* Paris, Fl. Lambert, 1671. In-8°, 120 fr. De Meuleneer.

420. Publications de la Société historique et littéraire de Tournai, 1849-1895. In-8°, 56 vol., 140 fr. Vyt.

431. *Cartulaire de l'hôpital Notre-Dame à Tournai.* Ms. du XIV^e siècle. In-fol., 140 fr. Ville de Tournai.

435. DE LA PORTE. *Chronique du monastère de N.-D. de Sion à Tournai.* Ms. XVII^e-XVIII^e siècle. In-4°, 150 fr, Causse.

441. *Histoire du monastère de Cambron.* Ms. XVIII^e siècle. In-4°, 55 fr. comte de Limburg-Stirum.

442. *Arrier. des fourfaitur. de la battaille de Cassiel.....* 1335-1337. Fragment ms. XIV^e siècle. In-4°, 60 fr. G. Leleu.

485. *Liste générale des émigrés de la République.* Paris, 1793. In-fol., 3 vol, 145 fr. Dorbon.

Digitized by Google

491 J. MALBRANCQ. *De Morinis.* Tournai, A. Quinqué, 1639-1654. Pet. in-4°, 3 vol. (le t. III. est rare), 90 fr. G. Leleu.

528. H. MORICE. *Histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne.* Paris, Osmont, 1742-1756. In-fol.,5 vol., 240 fr. C^te^ de Lambilly.

529. *La Bretagne contemporaine.* Paris et Nantes, H. Charpentier, 1865. In-fol., 5 vol., 150 fr. C^te^ de Lambilly.

543. *Lettres du Japon, Peru et Bresil,* et 7 autres opuscules relatifs aux missions étrangères. Paris, 1578-1586. In-8°, 186 fr. J. Rosenthal.

547. *Relation de la mission du P. Martin de Nantes dans le Brésil.* Quimper, J. Périer, (1706). Pet. in-12° (inc. du dernier f.), 100 fr., Morgand.

577. *Armorial* manuscrit de 1780. In-fol., 160 fr. G. Leleu.

598. P. ANSELME. *Histoire de la maison de France.* Paris, 1726-1733. In-fol., 9 vol., 380 fr. Vyt.

601. CHEV. DE COURCELLES. *Histoire des pairs de France.* Paris, 1822-1833. In-4°, 12 vol., 230 fr. Vyt.

633. *Armorial de familles du Nord de la France.* Ms. XVII^e^ siècle. In-4°, 74 fr. G. Leleu.

638. *Les huit quartiers généalogiques de 168 familles de l'ancienne noblesse des Pays-Bas.* Ms. du XVII^e^ siècle. In-fol., 275 fr. G. Leleu.

639. *Armorial de France et de Belgique.* Ms. du XVII^e^ siècle. In-fol., 210 fr. Vyt.

640. *Armorial des Pays-Bas autrichiens.* Ms. XVIII siècle ; in-4°, 90 fr. G. Hulin.

681. *Tableau généalogique de la famille de Fiennes.* Ms. du XVIII^e^ siècle. In-fol., 185 fr. G. Leleu.

687. *Généalogies des familles alliées à la maison d'Ongnies.* Ms. du XVIII^e^ siècle. In-fol., 400 fr. G. Leleu.

725. PR. MAILLET. *Catalogue descriptif des monnaies obsidionales.* Bruxelles, 1867-1871. In-8°, et 2 atlas in-4° obl., 82 fr. Vyt.

Digitized by Google

729. *Revue belge de numismatique.* Bruxelles, 1864-1901 ; série complète avec les tables, 100 fr. Vyt.

730. *Almanach royal.* Paris, 1789. In-8° (aux armes de A. J. Bethune, duc de Charost), 71 fr. De Meuleneer.

966. J. ZEVECOTIUS. *Emblemata.* Leyde, Elzevier, 1626. Pet. in-12° obl., 82 fr. A. Willems.

970. DE LA SERRE. *Le Secrétaire à la mode.* 1740. In-12° (1re éd. elzevirienne), 30 fr. Vyt.

979. M. T. CICERO. *Opera.* Leyde, Elzevier, 1642. In-12°, 10 t. en 8 vol., 55 fr. Vyt.

980. *Relationi del cardinal Bentivoglio.* Bruxelles, G. de Meerbeecq, 1633. In-8° (véritable Elzevier ; rel. aux armes de Richelieu), 53 fr. Dorbon.

L'ensemble de la vente (1138 nos) a rapporté la somme de 59000 francs. Ce résultat doit être attribué, pour une bonne part, au soin avec lequel Mr Vyt avait rédigé le catalogue de la collection de Nédonchel. Par la façon dont étaient analysées les pièces dignes d'attention, par les notes intéressantes jointes aux descriptions, le catalogue était supérieur à la moyenne habituelle de nos catalogues de vente belges. Faisons remarquer, en terminant, qu'il était illustré de quatre bonnes phototypies reproduisant des miniatures des manuscrits nos 49 et 50, la reliure d'Eve (n° 62), et le premier feuillet de texte du *Recueil des histoires de Troyes* (n° 255), le clou de la vente.

PAUL BERGMANS.

Digitized by Google

LA BIBLIOTHÈQUE DE HENRI DELMOTTE.

—

Les 29, 30 et 31 janvier 1903, on a vendu à Bruxelles, sous la direction de M. J. Fiévez, la bibliothèque de feu M. Henri Delmotte.

Henri Delmotte, (1) érudit et archéologue distingué, qui fut bibliothécaire-archiviste de la ville de Mons, avait réuni une bibliothèque qui, au point de vue belge, offrait un incontestable intérêt. Son fils, Henri-Philibert, en conserva la meilleure partie et s'appliqua à l'accroître et à l'enrichir. Elle groupait, entre autres, une collection importante d'ouvrages se rapportant à l'ancien comté de Hainaut, quelques manuscrits intéressant nos antiquités nationales, bon nombre de dessins et d'estampes d'artistes belges et un lot considérable d'autographes dont beaucoup provenaient d'éminentes personnalités de notre pays.

Un grand nombre d'amateurs et de libraires ont suivi la vente. Nous citerons MM. Lemailler et Rahir (Maison Morgand), de Paris, Deman, Desemblanc, Drion, Exteens, Lamertin, Spoelbergh de Lovenjoul, Van den Corput et Warocqué. La Bibliothèque royale de Belgique n'a malheureusement pu se faire représenter.

Voici les principaux numéros du catalogue :

32. — De Coster. *La Légende d'Ulenspiegel*, illust. de 14 eaux-fortes par Artan, Dillens, Rops, etc. Paris, 1868, in-4° br. 42 fr.

46. — De Coster. *Légendes flamandes*, illust. de 12 eaux-fortes par Dillens, F. Rops, Degroux. Paris, 1858, in-12 br, couv. 36 fr.

87. — Béranger. *Œuvres complètes*, nouvelle édition illust. de 52 gravures sur acier. 2 vol., figg. en double et en triple état. — *Ma Biographie*, 1 vol. — *Dernières Chansons*, 1 vol. — *Musique*, 1 vol — Paris, Perrotin, 1847, ens 5 vol. ; d. m. rouge, têt dor. Avec une lettre autographe de Béranger à H Delmotte et le supplément des chansons. Paris, 1867, br. 80 fr. Lemailler.

89. — Mme Desbordes Valmore. *Œuvres*. Paris, 1830, 2 vol., rel. ro-

(1) Sur Henri Delmotte, (20 juin 1798-7 mars 1836), voyez notice du Baron de Reiffenberg dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, 1837, p. 74 et 1838, p. 129. Cp. *Bibliographie nationale* I, 450.

(2) Sur Henri-Philibert Delmotte, (14 mars 1822-10 juillet 1884), voir *Bibliographie nationale* I, 451.

Digitized by Google

mant., mar. rouge à dos plats ornés, filets et orn. sur les plats, tr. dor. 55 fr.

422. — SYLVAIN. [THÉODORE POLET]. *Suarsuksiorpok ou le Chasseur à la bécasse*, illust. par F. ROPS. Bruxelles, 1862, in-18 br., couv. 30 fr.

431. — HENRY MONNIER. *Macédoine pittoresque*, suite de 40 lithographies en couleurs, in-4° obl., cart. 250 fr. Lemailler.

432. — HENRY MONNIER. *Les Grisettes...* dessinées d'après nature. Paris, Géraldon Bovinet, 1828, gr. in-8°, rel., 42 lithographies en couleurs. 570 fr. Morgand.

441. — *Scènes populaires montoises* calligraphiées par ANATOLE-OSCAR PRUD'HOMME. [H. DELMOTTE]. Mons, 1834, gr. in-8°, cart. original de l'édit. Exempl. sur papier vert, avec dessin original à l'encre de Chine par MADOU. 65 fr. Warocqué.

442. — Même ouvrage, même édition. Exemplaire unique tiré sur soie, gr. in-8°, rel. mar. bl., filets et orn., dor. s. tr. 70 fr. Lemailler.

478. — *Iconographie montoise* ou galerie de personnages nés en cette ville qui se sont distingués. Mons, 1860, gr. in-4°, rel., portr. Avec un grand nombre de dessins originaux de MADOU. 130 fr.

479. — *Notice biographique sur Roland de Lattre. Manuscrit original de* H. DELMOTTE, auquel on a joint un grand nombre de documents : pièces justificatives, correspondances, aquarelles originales, etc. 50 fr. Warocqué.

480. — H. DELMOTTE. *Notice biographique sur Roland de Lattre.* Valenciennes, 1836. Exempl. unique imprimé sur soie. 44 fr.

481. — *Les Tournois de Chauvency*, donnés vers la fin du XIII[e] siècle, décrits par JACQUES BRÉTEX, 1285 ; annotés par PHILIBERT DELMOTTE (1) et publ. par H. DELMOTTE. Valenciennes, 1835. Exempl. unique imprimé sur peau de vélin avec une aquarelle originale et un portrait de Ph. Delmotte dessiné par MADOU, rel. en velours rouge frappé, ferm. et coins argent dor. 280 fr. Lemailler.

487. — *Histoire chronologique des comptes et comtesses d'Hainaut* avec une ample description de tout ce qui s'est passé de plus remarquable sous chaque souverain et dans la ville de Mons, depuis son origine jusqu'à présent. Manuscrit. 1728, 3 vol. in-4°, rel. 700 fr. (retiré).

502. — *Recueil de placards et ordonnances* intéressant surtout le Hainaut, de 1600 à 1794. 5 vol. in-f°, rel. vél. 24 fr. Warocqué.

667. — DEBUREAU *Histoire du théâtre à quatre sous*, pour faire suite à l'histoire du théâtre français, ornée de 9 vignettes gravées par PORRET et CHERRIER, d'après les dessins de CHENAVARD, TONY JOHANNOT et BOUQUET. Paris, Gosselin, 1832, in-8° cart. Exempl. sur papier Jonquille, 170 fr. Lamailler.

669. — *Napoléon et ses contemporains.* Suite de gravures... publiée par AUGUSTE DE CHAMBIÈRE Paris, Bossange, 1824, gr. in-8°, mar. vert, filets, ornements, dor. s. t. Exempl. sur grand papier. 260 fr. Desemblanc.

(1) Philibert Delmotte (mort en 1824) était le père de Henri et fut le premier bibliothécaire de Mons.

Digitized by Google

677. — *Annulaire agathopédique et saucial,* inpri par les presses icinographiques à la Congrève de l'ordre des Agathes. Brux., cicle IV. Reliure maroquin vert, tête dor., plats orn. 130 fr. Lemailler.

716. — *Van Dyck,* opéra-comique en 3 actes, paroles de M. H. Delmotte, musique de M. W. Bordogni, représenté pour la première fois à Bruxelles sur le théâtre de la Monnaie, le 5 décembre 1845. Manuscrit, 8 aquarelles originales de Madou (1) se rapportant aux costumes de la pièce, avec lettres d'envoi des dites pll. et sign. autogr. 1 vol. in-fo, rel. en maroquin rouge (Schavye). 250 fr. Fiévez.

724. — *Uylenspiegel.* Journal des ébats artistiques et littéraires. Bruxelles, 1856-1860, 5 vol. in-fol., rel., lithogr. de F. Rops. 360 fr.

727. — A. Durer. *Apocalypsis cum figuris.* Nurnberge, 1498, in-fol. 15 pll. 620 fr.

736. — Dero-Becker. *Collection des costumes de l'armée belge.* Bruxelles, (1833), in-fol. obl., pll. en couleurs par Madou. 130 fr. Lemailler.

802. — Sophie Arnould. — *Lettre autographe.* Détails sur la Cour de Versailles, lorsque La Fayette y reparut après son voyage en Amérique. 32 fr. De Backer.

822. — Charles De Coster. *Deux lettres autographes.* 11 fr.

841. — *Société du prince Charles de Ligne.* — Réunion importante de divers autographes de personnages illustres recueillis par M. S. Legros, secrétaire du prince. 41 fr. Van den Corput.

888. — Victor Hugo. *Lettre autographe* adressée à M. Fétis et relatives à Lucrèce Borgia. 28 fr. Spoelbergh.

908. — Van Eupen. — Van der Mersch. — Van der Noot. 4 pièces avec signature. 11 fr.

914. — Meyerbeer. *Lettre autographe* relat. à la représentation de Robert le Diable à Liège. 19 fr. Spoelbergh.

942. — *Six pièces relatives aux journées de Septembre.* 16 fr.

943. — *Autographes de notabilités belges.* 20 pièces. 13 fr.

La vente (953 nos) a produit 18,000 francs.

Oscar Grojean.

(1) Henri Delmotte fut l'ami de Madou. Il possédait une belle collection de dessins et d'aquarelles de ce maître, collection qui a fait l'objet d'une vente spéciale, le 3 avril dernier.

Digitized by Google

LES BIBLIOTHÈQUES ALLEMANDES DEPUIS TRENTE ANS. LEUR SITUATION FINANCIÈRE.

Depuis une dizaine d'années paraît sous la direction de M. Dziatzko et avec la collaboration de ses collègues de Gœttingue et d'autres bibliothèques allemandes; une suite d'études relatives aux diverses parties de la science bibliographique réunies sous le titre: *Sammlung bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten.*

Le seizième fascicule qui a vu le jour récemment a pour objet une étude de bibliothéconomie générale intitulée : *Die Finanzlage der deutschen Bibliotheken* par M. Adalbert Roquette, Bibliothécaire à l'Université de Gœttingue.

A la suite du Congrès des bibliothécaires allemands qui eut lieu à Jéna, en 1892, l'auteur avait donné, pour sa part de collaboration aux *Beiträge zur Theorie und Praxis des Buch-und Bibliothekswesens* qui forment le sixième fascicule de la collection, le résumé d'un rapport qu'il avait fait sur les travaux de cette réunion et qu'il avait intitulé : *Die deutschen Universitäts-Bibliotheken, ihre Mittel und ihre Bedürfnisse.* Mais ce n'était là que l'esquisse d'une partie du travail qu'il vient de publier.

Cette fois, M. Roquette présente à ses lecteurs un grand nombre d'observations qu'il a faites, de renseignements statistiques qu'il a recueillis, de calculs qu'il a soigneusement élaborés en vue de faire connaître quelle était la situation financière des grandes bibliothèques de son pays en 1870, et ce qu'elle est aujourd'hui. Quoiqu'on ne découvre pas tout d'abord dans ce copieux ensemble de données intéressantes, le plan suivant lequel elles sont mises en œuvre, on peut résumer de la manière suivante les divisons du travail. L'auteur cherche à établir ce qu'ont été depuis trente ans, les besoins des établissements en question et ce qu'ont été leurs ressources pendant la même période ; il propose ensuite les moyens qui lui paraissent de nature à remédier pour l'avenir à la situation que révèle son étude comparative.

Les besoins des bibliothèques publiques et particulièrement des bibliothèques universitaires dont il s'agit surtout ici, tiennent

Digitized by Google

principalement à l'obligation qu'elles ont de pouvoir communiquer à leur clientèle studieuse tout ce que celle-ci se croit en droit d'y trouver à consulter. Il est aussi de fait que ces exigences portent de plus en plus sur les ouvrages nouveaux. L'auteur pénétré de ces vérités en infère que l'augmentation incessante des publications nouvelles constitue la principale cause de dépenses pour les bibliothèques et il recourt à la statistique des productions de la librairie allemande depuis 1870 pour établir, comme premier point de son enquête, dans quelle mesure se sont accrus les besoins de ces établissements

A cet effet, il a entrepris un dénombrement des publications mentionnées dans le *Hinrich's Halbjahrs-Katalog der im deutschen Buchhandel beschiedenen Bücher, Zeitschriften, Landkarten, u. s. w.* ; il les classe en suivant les divisions de la table des matières de ce répertoire et dispose sous forme de tableau, les nombres totaux de productions appartenant à chacune de ces dix-huit catégories parues pendant les années 1880, 1890 et 1900.

Le document qu'il a composé de cette façon est vraiment ntéressant et nous croyons bien faire en en donnant la reproduction.

PRODUCTION LITTÉRAIRE EN ALLEMAGNE.

	1869	1880	1890	1900	Augmentation.
1. Généralités	262	377	519	419	60 %
2. Théologie	1607	1390	1763	2218	39
3. Droit et politique	1141	1557	1638	2599	128
4. Médecine	517	790	1353	1645	128
5. Sciences naturelles et mathématiques	799	988	1124	1390	74
6. Philosophie	135	145	171	383	185
7. Pédagogie et livres scolaires	1453	2446	2653	3697	154
8. Langues et littératures	868	1039	1228	1427	64
9. Histoire	634	752	874	1090	72
10. Géographie et Cartes	413	657	1109	1381	234
11. Guerre	308	353	569	554	80
12. Commerce, Industrie, Trafic	424	583	929	1548	265
13. Architecture, Sciences de l'Ingénieur	213	403	446	739	247
14. Agriculture et Silviculture	398	545	564	854	114
15. Belles-Lettres	999	1209	1731	2935	194
16. Art	435	627	787	735	70

Digitized by Google

17. Publications populaires, Almanachs, etc.	335	657	796	623	86
18. Divers	364	423	621	555	52
Totaux	11305	14941	18875	24792	119
Prix de vente mks.	37276	65185	86797	105170	182

On remarquera tout d'abord que l'année 1869 a été préférée comme point de départ, à l'année 1870 pendant laquelle la librairie a dû nécessairement se ressentir de la guerre ; il est également à noter que les publications musicales et les journaux politiques n'ont pas été compris dans ces calculs.

Dès le premier coup d'œil que l'on jette sur cet exposé synoptique, on constate une progression suivie pour à peu près toutes les branches qui le composent et les rares cas d'arrêt ou de recul ne sont pas ce qu'il nous révèle de moins curieux.

Dans l'intervalle de ces trente années le nombre total des publications a augmenté de 11305 à 24792, tandis que le montant des prix de ces mêmes publications s'est élevé de 37276 à 105170 marks ; de sorte que la progression de leur nombre s'exprime par 119 %, alors que celle de leur prix atteint 182 %. Pendant la première période décennale le prix moyen des imprimés s'était élevé de 3,30 à 4,36 marks ; il continue de monter et atteint en 1890, 4,60 m. ; puis, chose remarquable, il retombe à 4,24 m. pour 1900.

Ce sont donc les ouvrages relatifs aux connaissances pratiques, au commerce, à l'industrie, aux travaux des ingénieurs et des architectes qui se sont développés dans la plus forte proportion; leur nombre a largement triplé ; viennent ensuites les ouvrages de géographie, les récits de voyage et les cartes ; puis les publications médicales, la littérature et la philosophie ; les livres d'instruction et de pédagogie, ceux traitant du droit et des sciences politiques dont le nombre a doublé. Ce n'est qu'à la suite que prennent rang les ouvrages historiques, artistiques, philologiques et autres.

La comparaison des prix met en lumière une augmentation absolue des sommes à payer pour les grands ouvrages et l'auteur en cite un certain nombre dont les dernières éditions coûtent en moyenne deux et trois fois ce qu'on payait les tirages pré-

Digitized by Google

cédents. Les prix d'abonnement à la plupart des revues et publications périodiques d'ordre scientifique ont presque triplé.

Il ressort donc de ces calculs que ce sont les bibliothèques qui ont l'obligation de posséder les ouvrages scientifiques — et en tout premier lieu, les grandes bibliothèques d'État et celles des universités — qui sont surtout atteintes par les effets de cette augmentation simultanée du nombre et du prix des livres. Les ouvrages qu'elles ne peuvent pas se dispenser d'acquérir sont précisément ceux dont les prix se sont le plus élevés.

Quelles sont, en présence de cette aggravation progressive de leurs charges, les ressources dont disposent les grands dépôts littéraires de l'Allemagne ? — Cette question représente le second point que l'auteur s'est proposé d'élucider et il en aborde aussitôt l'examen.

C'est encore sous forme de tableau qu'il nous met sous les yeux les résultats de ses nouvelles recherches. Il y produit en regard des noms des vingt-neuf bibliothèques les mieux dôtées de l'empire, le montant des crédits annuels dont chacune d'elles a disposé pour les acquisitions et les reliures, en 1870, en 1880, en 1890-1891 et en 1902.

FONDS D'ACCROISSEMENT.

	1870	1880	1890-1891	1902	1870-1902
1. Berlin, Bibl. royale	54615	96000	150000	150000	174 %
2. Munich, Hof- und Staats Bibl.	31700	41100	70000	70000	118
3. Strasbourg, Bibl. de l'Univ.	33600(1)	55000	55000	56800	70
4. Leipzig, Bibl. de l'Univ.	17500	18800	39150	50000	186
5. Goettingue »	20000	37100	38100	42300	111
6. Dresde, Bibl. royale	18000	24000	30000	38000	111
7. Fribourg, Bibl. de l'Université	7800(2)	13300	19200	35000	350
8. Hambourg. Bibl. de la ville	?	12500	35000	34000	?
9. Tubingue, Bibl. de l'Université	18500	23000	25000	31400	67
10. Stuttgart, Bibl. royale	15960	25000	17100	31000	94
11. Bonn, Bibl. de l'Université	13860	24650	28300	29100	110
12. Heidelberg, »	6500(1)	13700(3)	28300	28900	?
13. Darmstadt, Hof-Bibl.	16000	53100	28000	28800	80
14. Breslau, Bibl. de l'Univ.	9200	21160	27630	27360	197
15. Königsberg, » »	10300	21100	21100	27000	162
16. Francfort s/M., Bibl. de la ville	6100	6100	12850	25250	316

Digitized by Google

17. Erlangen, Bibl. de l'Université	10500	18300	22800	25000	138
18. Halle, Bibl. de l'Université	10800	17240	22220	23200	115
19. Greifswald, »	10260	14000	17000	23000	124
20. Kiel, »	8500	14500	14500	23000	170
21. Marbourg, »	10600	16600	17650	23000	117
22. Wurzbourg, »	15000	16000	21700	21700	44
23. Perlin, »	4050	10500	10500	21000	418
24. Jéna, »	3500	10600	11400	20250	178
25. Rostock, »	10450	18400	18400	19550	76
26. Giessen, »	6120	10840	16000	19200	215
27. Karlsruhe, Hof-Bibl	— (1)	—	11500	15500	?
28. Munich, Bibl de l'Univ.	6400	9330	9300	15000	134
29. Munster, Bibl Paulinienne	3630	11330	11400	12350	267

On voit ainsi que le chiffre des allocations annuelles destinées à couvrir exclusivement les dépenses d'accroissement a été augmenté, en ces trente-deux dernières années, d'à peu prés 100.000 marks pour la Bibliothèque royale de Berlin, de 40.000 m. pour celle de Munich, de 30.000 pour celles de Leipzig et de Fribourg. La moyenne des dotations des bibliothèques universitaires était de 13036 m. en 1870, de 21000 m. en 1880, de 24600 m. en 1890 et est actuellement de 29220 m.

Les moins bien loties disposent aujourd'hui des deux tiers de cette moyenne, tandis que celle de Strasbourg peut en dépenser le double. Depuis 1870, le classement des dépôts littéraires allemands s'est bien modifié à cet égard. La bibliothèque royale de Berlin a toujours gardé la première place ; il est vrai qu'elle dispose aujourd'hui, à elle seule, d'un crédit égal au total des sommes que le gouvernement consacrait à cette époque à l'ensemble de toutes les bibliothèques allemandes !

La Bibliothèque royale de Munich qui avait cédé le 2e rang à celle de l'Université de Strasbourg peu de temps après le rétablissement de cette dernière, a reconquis sa place vers 1890. La bibliothèque de Fribourg qui végétait autrefois au 20e rang occupe aujourd'hui le 7e, tandis que celle de Wurzbourg qui avait figuré parmi les mieux dotées est retombée au 22e rang.

Voilà quelques curieux exemples des constatations que l'on est naturellement porté à faire en suivant les variations survenues

(1) pour 1872. — (2) pour 1871. — (3) variable jusque là.
(4) n'était pas encore fixé en 1870 ; ces sommes ne peuvent entrer en ligne de compte que depuis le commencement de l'année 1884.

Digitized by Google

dans l'importance absolue des sommes attribuées aux établissements scientifiques en question »; mais ces chiffres considérés tels quels constituent-ils vraiment les données que réclame le développement de ce travail, représentent-ils la mesure exacte des moyens des bibliothèques ? — L'auteur n'a pas manqué de reconnaître le contraire ; aussi expose-t-il sous forme d'un nouveau tableau, pour chacune des vingt-neuf bibliothèques dont il s'occupe, et de dix en dix ans, le calcul de ce qu'il appelle leur pouvoir d'acquérir en % des productions de la librairie allemande.

Il va sans dire, en effet, que pour se faire une juste idée de la signification relative des tableaux que l'auteur met ainsi en ligne de comparaison, dans le dessein d'en déduire la situation passée ou actuelle des bibliothèques en raison de leurs charges et de leurs ressources, il ne faut pas perdre de vue certains points qui sont de nature à en modifier la portée. Ce dont il faut nécessairement tenir compte dans l'interprétation de ces chiffres, c'est que les bibliothèques allemandes ne peuvent pas consacrer entièrement leurs ressources à n'acheter que les ouvrages qui paraissent en Allemagne; que, bien au contraire, la part à faire aux productions étrangères a toujours été grandissant et qu'elle ne cessera apparemment pas de devenir de plus en plus importante à mesure que la science et la littérature continueront à s'internationaliser davantage. Il est également nécessaire d'acquérir des ouvrages anciens et on n'ignore point que ceux qui méritent d'être recherchés, ceux qui peuvent encore être utilisés de nos jours pour des travaux scientifiques — ils sont plus nombreux qu'on ne le pense trop souvent — ne se trouvent plus qu'à des prix qui ont subi, eux aussi, une augmentation considérable depuis trente ans.

Il faut encore réserver une part de ses ressources pour combler les lacunes qui peuvent exister dans les collections, ce qui est souvent malaisé et toujours onéreux. Le travail des relieurs et les matériaux qu'ils emploient se payent de plus en plus cher et on ne contestera pas qu'en bonne administration, il ne suffit pas d'acquérir des livres, des estampes, des cartes, etc., qu'il n'est pas moins indispensable d'en assurer la conservation.

Digitized by Google

M. Roquette ne cache d'ailleurs pas l'étonnement qu'il a éprouvé en présence des résultats de ses calculs.

En résumé, le tableau du mouvement de la production littéraire en Allemagne nous montre un accroissement continu pour la période étudiée ; celui des crédits alloués aux bibliothèques de ce pays accuse, pour le même temps, des augmentations ininterrompues, et cependant la grande majorité de ces établissements se trouvent aujourd'hui dans une situation inférieure à celle qu'ils possédaient en 1870.

Peu après la constitution de l'empire allemand, vers 1872, des sommes très importantes furent consacrées aux établissements scientifiques. Ce fut pendant quelques années une prospérité sans précédent, grâce à des dotations qui ne pouvaient pas se répéter indéfiniment ; après une période de subsides extraordinaires il fallut s'en tenir aux budgets annuels. C'est ce qui arriva vers 1877-1878.

La conséquence immédiate fut un court temps d'arrêt et dès 1880 commence à se manifester la régression.

Pour quelques-unes des bibliothèques universitaires, ce régime de dotations n'eut d'autre effet que de leur permettre de se tenir temporairement au courant du mouvement de la librairie ; pour la moitié d'entre-elles, il ne put qu'éviter la chûte.

Il n'est pas nécessaire, pour s'en rendre compte, de reprendre la liste de tous les établissements de l'empire ; le cas des bibliothèques du royaume de Prusse indique assez exactement ce qu'il advint des autres. Hormis la Bibliothèque royale de Berlin, deux seulement, Breslau et Koenigsberg, n'avaient pas perdu en 1880 ; Gœttingue, Bonn et Kiel avaient pu se maintenir ; Greifswald et Marbourg avaient subi un recul sensible. Durant la période décennale suivante se produit un affaissement général, de sorte qu'en 1890 la situation réelle de tous les dépôts littéraires du royaume se trouvait être inférieure de 5 % à ce qu'elle avait été vers 1870. Il avait été vrai de dire autrefois, pour toutes les bibliothèques de l'empire naissant : des dotations suffisantes ou la médiocrité ! — elles en sont réduites aujourd'hui à cette alternative : la médiocrité ou la détresse !

Digitized by Google

Dans tous les bons esprits se posent ces inquiétantes questions : La progression constatée et analysée dans cette étude va-t-elle se poursuivre et quel point atteindra-t-elle ? Par quels moyens peut-on efficacement en prévenir les conséquences ?

En tenant compte du dépôt légal, des rabais obtenus des libraires, des dons éventuels, l'auteur estime qu'une bibliothèque publique, pour être en mesure d'acquérir les ouvrages édités en Allemagne en 1900, devait disposer d'une somme de 27000 m. ; pour l'achat des publications étrangères il porte 18000 m.; soit donc pour les livres nouveaux, les suites et les abonnements, 42000 m., ce qui représente 74 °/₀ de son crédit. Il ajoute 45000 m. (8 °/₀) pour les acquisitions de livres anciens, 10500 m. (18 °/₀) pour frais de reliure et atteint ainsi pour l'ensemble des dépenses nécessaires, un total de 57,000 m.

Or, si la Bibliothèque royale de Berlin jouit d'un crédit annuel s'élevant au double de cette somme, celui de Munich n'en représente que 22 °/₀ ; Strasbourg et Leipzig suivent de près ; Gœttingue ne dispose que des trois quarts. Enfin, les mieux dotées parmi les autres bibliothèques universitaires n'en peuvent dépenser que la moitié et les moins favorisées, un tiers seulement.

Dautre part, les constatations postérieures à l'année 1900 démontrent déjà que le taux d'accroissement continue de s'élever à ce point qu'il faut prévoir pour 1903, une production générale de 110,700 m. ce qui, en suivant la méthode qui vient d'être appliquée plus haut, porterait le crédit nécessaire pour chaque bibliothèque à 60,000 m.

Que le gouvernement allemand consente à porter à son budget environ 800,000 m. destinés exclusivement aux achats à faire par ses dépôts littéraires pendant l'année 1903, et cela avec la prévision certaine que cette somme devra être augmentée dans la suite d'année en année, peu importe. Ce n'est pas tant l'importance du crédit disponible qu'il faut envisager, que la manière d'en tirer parti.

C'est, sans aucun doute, cette considération qui a porté M. Roquette à examiner deux moyens qu'il propose comme solutions possibles.

Digitized by Google

Le premier moyen consisterait à répartir les bibliothèques allemandes en un certain nombre de classes et à attribuer une allocation annuelle égale à tous les établissements composant le même groupe. Le crédit assigné à chaque groupe serait fixé en raison de son importance dans le classement général. Mais il ne tarde pas à reconnaître que ce ne serait là qu'un expédient ; on doit le féliciter d'avoir renoncé à une idée dont la réalisation ne pouvait avoir pour effet que de systématiser, par une sanction officielle, l'état de choses existant sans y apporter de remède.

L'idée de groupement reparaît dans l'autre système qu'il préconise, mais cette fois, au lieu de n'en chercher le fondement que dans un classement par ordre d'importance des dépôts, il propose de l'établir par divisions territoriales. Chaque bibliothèque appartenant à un même groupe, prendrait à tâche d'acquérir les ouvrages se rapportant spécialement à une branche déterminée et au lieu de continuer à ne posséder chacune qu'un peu de tout, elles arriveraient à former un ensemble tel qu'elles pouraient répondre aux besoins de toute une province. Grâce à une organisation des échanges de prêts, en assurant le fonctionnement prompt et régulier, toutes les bibliothèques appartenant au même groupe pourraient facilement obtenir la communication d'ouvrages spéciaux en s'adressant à celle de leurs voisines qui a charge de collectionner les ouvrages relatifs à la science en question. Quant aux détails d'application, ils pourraient assez aisément se plier aux conditions différentes. La divisions des spécialités pourrait même se réduire à attribuer à un établissement le dépôt des ouvrages d'érudition et à un autre celui des livres de sciences naturelles, qu'il en résulterait déjà une grande économie. Les ouvrages qui ne se trouveraient dans aucune des bibliothèques de la province, seraient demandés par l'administration de la bibliothèque principale à la Bibliothèque royale de Berlin avec laquelle elles seraient en rapports continus d'échanges par les mêmes moyens.

Rattachant ainsi les petites bibliothèques aux grandes on arriverait à un dispositif d'ensemble tel que celui-ci, par exemple : Berlin et Munich occupant le premier rang, seraient

Digitized by Google

les bibliothèques centrales, l'une pour le Nord, l'autre pour le Sud de l'empire. Au deuxième rang figureraient Koenigsberg et Breslau pour l'Est, Hambourg pour le Nord, Leipzig pour l'Allemagne centrale ; Gœttingue pour le Hanovre et la Hesse ; Bonn pour le pays du Rhin ; Strasbourg pour le Sud-Ouest ; Tubingue pour le Wurtemberg; les autres bibliothèques constituant les catégories inférieures seraient groupées par pays suivant les divisions géographiques qui viennent d'être indiquées, et rattachées au centre respectif de chacune de celles-ci.

Quant à la Bibliothèque royale de Berlin, on ne peu pas hésiter davantage à lui permettre de disposer de fonds suffisants pour qu'elle puisse atteindre l'importance et la richesse des grands dépôts similaires de Londres et de Paris. La bibliothèque du British Museum et la Bibliothèque Nationale bénéficient du dépôt de tout ce qui parait dans leur pays et dans la plupart de leurs colonies.

Ces établissements jouissent en outre de crédits annuels énormes à consacrer à des acquisitions : Londres a 666,000 m ; Paris 180,000 m. — Berlin devrait pouvoir disposer de 2,000,000 marks.

Ce remarquable travail de M. Roquette, si mathématiquement documenté, étant basé sur des données propres à déterminer la situation des bibliothèques de son pays, devait se terminer par des conclusions que l'auteur a jugées spécialement applicables à l'Allemagne. Mais il contient, comme on a pu le reconnaitre fréquemment au cours de l'analyse qui vient d'en être faite, de nombreux renseignements qui pourraient utilement être mis à profit dans les autres pays. Ce n'est pas seulement en Allemagne, où la vie intellectuelle est cependant si active, que l'on pourrait constater la situation précaire des grandes bibliothèques ; il est cependant vrai dans tous les pays que l'entretien des grands dépôts de ce genre, rentre dans ce que l'on peut appeler les frais généraux de la civilisation.

L. PARIS.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. — COMPTES RENDUS.

Supplement to Hain's Repertorium Bibliographicum or collations towards a new edition of that work. In two parts, the first containing nearly 7000 corrections of and additions to the collations of work described or mentioned by Hain ; the second, a list with numerous collations and bibliographical particulars of nearly 6000 volumes printed in the fifteenth century not referred to by Hain, by W. A. COPINGER, L. L. D., F. S. A., F. R. S. A., Barrister at Law in the Owens college and the Victoria University, and sometime President of the Bibliographical Society. Part II, vol. II. Pablo-Zutphania, with addenda to parts I. and II. and Index by Konrad Burger. London, Henry Sotherau and C°, 140, Strand W. C., and 37, Piccadilly, W. 1902.

Voici la fin de l'utile et nécessaire complément donné par M. Copinger au *Repertorium* de Hain. L'ouvrage est assez connu par les deux volumes qui ont paru précédemment, pour que nous n'ayions plus à insister sur son caractère et sur le soin méticuleux avec lequel il a été exécuté. Nous ne pouvions cependant négliger de donner à nos lecteurs la bonne nouvelle de son entier achèvement.

Mais une agréable surprise nous a été réservée par l'éditeur dans l'Index joint à son supplément, sous le titre *The Printers and Publishers of the XV. Century with list their works.* Cet index a été dressé par M. Conrard Burger, bibliothécaire du *Börsenverein* des libraires allemands ; il comprend, aussi étendue qu'il est possible de l'établir actuellement, la liste des impressions exécutées au XV^e^ siècle Toutefois M. Burger n'a point fait entrer dans son recensement les livres dans lesquels rien n'indique ou ne laisse deviner soit le nom de l'imprimeur ou du libraire, soit le lieu ou la date d'impression. Croirait-on, — c'est M. Delisle qui nous l'apprend (1), — que le nombre de ces ouvrages peut être évalué à environ 2000 ?

A part cette catégorie de livres, toutes les impressions aujourd'hui connues sont relevées dans l'*Index* de M. Burger. Naturellement, comme il ne s'agit point d'un catalogue descriptif, chacune d'elles est indiquée d'une façon très sommaire, mais il y a des renvois aux auteurs qui les ont décrites ou spécialement étudiées.

L'*Index* étant dressé par ordre alphabétique des noms des imprimeurs,

(1) *Journal des Savants*, 1902, p. 627.

Digitized by Google

on peut d'un seul coup d'œil se rendre compte de la production de chacun d'eux. Pour établir sa liste, M. Burger a dépouillé Hain, Copinger, Proctor, Campbell et les catalogues de Mlle Pellechet, ainsi que les annales de Panzer, le manuscrit de Schrader sur les incunables allemands, qui se trouve à la bibliothèque de Berlin, les recherches bibliographiques de Häbler sur les livres espagnols, et pour la France les travaux de Thierry-Poux, Péricaud, Claudin, Bauirier et Macfarlane.

Ces détails suffiront à faire comprendre l'importance du travail de M. Burger. Ajoutons que la disposition matérielle rend la consultation aussi rapide que facile ; l'ouvrage est imprimé en deux colonnes de petit texte, d'une limpidité parfaite et très agréable à l'œil.

J. Vanden Gheyn S. J.

Inventaire sommaire des archives de la secrétairerie d'État et de guerre, par A. Gaillard, archiviste-adjoint du royaume et E. de Breyne, sous-chef de section, Bruxelles, 1903. Brochure gr. in-8°, 91 p.

Ce travail débute par une suggestive introduction (p. 1-37) de M. Arthur Gaillard. L'inventaire des archives de la secrétairerie espagnole d'État et de guerre occupe les pages 38-57 ; elle est suivie de celui des archives de la secrétairerie autrichienne du même nom (pp. 57-69) et de différentes annexes se rapportant à des documents qui n'ont jamais appartenu à la secrétairerie d'État et de guerre mais qui y ont été déposés sous le régime autrichien et n'en ont pas été retirés depuis. Les nombreux travailleurs qui fréquentent les Archives du Royaume se féliciteront de pouvoir prendre connaissance de cet inventaire d'un des fonds les plus intéressants des archives de la 1re section.

J. C.

The bindings of to-morrow. — A record of the work of the Guild of Women-Binders and of the Hampstead Bindery. With a critical introduction, by G. Elliot Anstruther.

London, William and Norgate, 1902. 1 vol. in 4° XXXII pp, 49 pl.

Relier un livre, c'est l'habiller, le parer d'un vêtement grave ou coquet, suivant son caractère, luxueux ou modeste, suivant sa destination : art délicat qui requiert avant tout ces qualités de goût dans le jugement et d'adresse dans l'exécution, qui semblent innées chez la femme. Permettre à la femme de se créer une situation aisée en se livrant à un métier répondant si bien à son tempérament, telle fut l'idée qui présida à la création de l'Association des Femmes-Relieurs : idée heureuse autant que généreuse, si l'on en juge par les résultats obtenus

Digitized by Google

après quelques années et dont le livre que nous avons sous les yeux est un éloquent témoignage.

La plupart des reliures reproduites sont d'un dessin délicat, d'un coloris somptueusement harmonieux et certaines d'entre elles sont de véritables modèles du genre : l'œil parcourt, charmé, ces quelque cinquante planches où se trouvent présentées, en d'admirables reproductions, les œuvres exécutées dans les ateliers de l'Association à Hampstead. Et, chose digne de remarque, alors que généralement le rôle de l'artiste se borne à l'exécution du motif décoratif de la reliure, la partie matérielle en étant confiées à l'artisan, cette division du travail n'existe pas à Hampstead. Les fondateurs de l'Association ont pensé que pour arriver à réaliser des œuvres vraiment artistiques, celles-ci devaient s'empreindre tout entières de la personnalité de l'exécutant, que l'artiste et l'artisan devaient se confondre.

Aussi les femmes sont-elles tout d'abord initiées à la partie matérielle de leur profession : M. Elliot Anstruther, qui nous présente le livre en une très intéressante introduction, nous assure que les résultats de cette méthode sont excellents et que les travaux sortis des ateliers de Hampstead sont, abstraction faite de leurs qualités d'art, de parfaits modèles de reliure.

Dans les ateliers d'Hampstead travaillent aussi des hommes, parmi lesquels il en est de fort habiles, si l'on en juge par les reliures qui leur sont dues et qui sont reproduites à la fin du volume.

A. DELSTANCHE.

The Library Association Year Book for 1903, edited by LAURENCE INKSTER. London, Library Association, 1903, In-8°, 72 p.; 1 shilling.

On pourrait croire que cet annuaire de l'*Association des Bibliothécaires Anglais* ne présente d'intérêt que pour les membres de cette utile société: on se tromperait fort, car, à côté de documents d'intérêt plutôt local, telle la charte d'institution de l'association, nous trouvons dans le *Year Book*, des *listes* soigneusement révisées des *bibliothèques publiques* de l'Angleterre et de ses colonies, une notice très bien faite sur l'*enseignement des sciences bibliographiques*, ainsi que sur les *examens* qu'ont à subir les candidats au diplôme de bibliothécaire (avec spécimens des questions posées au dernier examen), etc. ; un tableau chronologique des *sessions annuelles de l'Association*, une liste, par date, des *Actes relatifs à l'institution des bibliothèques, musées, etc.* Ce sont là des indications que l'on aime à trouver rassemblées et soigneusement coordonnées.

L. STAINIER.

Bibliographie des Travaux de M. Léopold Delisle. Membre de l'Institut, Administrateur général de la Bibliothèque

Digitized by Google

nationale, par PAUL LACOMBE. Paris, Imprimerie nationale, 1902. 1 vol. in-8°, XXXVIII — 510 pp., avec un portrait en héliogravure.

M. Paul Lacombe vient de faire paraître la bibliographie générale des travaux de M. Léopold Delisle, que le Bureau du *Congrès international des bibliothécaires* a pris l'initiative de publier, au mois de mai 1902. Elle compte 1889 articles et constitue le plus magnifique hommage qu'on pourrait rendre à une activité de plus de cinquante ans. Elaborée avec beaucoup de méthode, accompagnée de tables bien faites, elle abonde en renseignements utiles. Par une délicate pensée, on y a joint la liste des publications de Madame Delisle. Le volume est soigneusement imprimé et enrichi d'un beau portrait.

O. G.

Mittheilungen über die Stadtbibliothek in Cœln, 1602 — 1902,... von Dr ADOLF KEYSSER, Direktor der Stadtbibliothek. Cœln, M. Du Mont-Schauberg, 1902. 1 br. in 8°, 24 pp., 4 planches. (*Veroeffentlichungen der Stadtbibliothek in Cœln.* Beiheft 4).

Fondée par une décision du Sénat le 17 février 1602, la bibliothèque communale de Cologne ne comptait qu'un millier de volumes au commencement de ce siècle. Le 16 mars 1824, le Professeur Ferdinand Franz Wallraf lui légua 14303 volumes et depuis lors, grâce à des dons successifs et à une sage administration, elle s'est développée au point de contenir actuellement 200,000 volumes. M. Keysser esquisse sommairement son histoire, décrit les locaux qu'elle occupe et nous expose de quelle façon les services sont organisés. On la pourrait donner en modèle à nos bibliothèques communales.

O. G.

A. L. A. RULES. — ADVANCE EDITION. **Condensed Rules for an Author and Title Catalog**. Prepared by the Cooperation Committee of the American Library Association, 1883. Revised by the Advisory Catalog Committee, 1902. Washington, Government Printing Office, 1902. 1 br. gr. in-8°, 23 pp.

L'*American Library Association* avait, en septembre 1877, chargé une commission de cinq bibliothécaires de déterminer, à l'usage des bibliothèques américaines, les règles du catalogue alphabétique, règles qui furent fixées au Congrès de Buffalo, en 1883 (v *Library Journal* VIII, 251) Celles-ci viennent d'être revisées par un nouveau comité que préside M. J. C. M. Hanson. Les observations qui sont consignées dans la bro-

Digitized by Google

chure qu'il publie. sont pratiques et judicieuses : on a pris pour base les règles suivies dans l'impression des fiches à la Bibliothèque du Congrès.

O. G.

Per le Biblioteche. — Considerazioni e proposte del DOTT. GIULIO PULITI, Bibliotecario della Regia Università de Catania e della Ventimiliana. Catania, Giannotta, 1903. 1 br. in-8°, 33 pp.

M. Puliti réimprime, en les plaçant sous le patronage de M. Chilovi, l'éminent directeur de la Bibliothèque nationale de Florence, quatre articles parus dans le *Corriere di Catania,* à l'occasion de la réforme des bibliothèques dont vient de s'occuper la Chambre italienne Il y préconise une division nouvelle de ces établissements. On aurait, d'une part, des *musées de livres* (muséi librari), où l'on conserverait, en même temps que les raretés bibliographiques et les souvenirs du passé, toutes les productions de la bibliographie nationale et, d'autre part, des *bibliothèques actives* (biblioteche vive) où l'on s'appliquerait à réunir, dans un dessein pratique de vulgarisation, les productions récentes de l'activité scientifique et littéraire.

Dans le musée, le livre serait le but ; un personnel d'élite s'occuperait des travaux scientifiques qui s'y rapportent ; on n'admettrait qu'une clientèle restreinte de travailleurs éprouvés. Dans la bibliothèque (populaire, scolaire, universitaire), le livre serait le moyen, l'instrument; un système d'achats bien combiné, n'apporterait qu'un choix des meilleurs ouvrages; un public étendu pourrait emprunter des volumes et même avoir, sous conditions, l'accès aux rayons à livres. Dans nos grandes bibliothèques actuelles, les deux systèmes pourraient exister l'un à côté de l'autre.

Comme on le voit, ces idées sont ingénieuses. M. Puliti les fait suivre de quelques considérations sur le recrutement du personnel. Il demande, par exemple, qu'on n'aille plus prendre les gens de service parmi les anciens sous-officiers et qu'on abaisse à vingt-cinq ans la limite d'âge pour leur admission ; il conseille aussi la création, entre le personnel subalterne et le personnel scientifique, d'une classe intermédiaire d'employés qu'on chargerait de certains travaux, comme l'insertion des fiches dans les catalogues et la tenue des inventaires

O. G.

N.-B. — Les ouvrages ci-après seront analysés dans un prochain numéro :

CONGRÈS *provincial de la Société Bibliographique, tenu à Poitiers, 1900.*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE. *6e rapport annuel : 1900-1901.*

JOS. GASS. *Strassburgs Bibliotheken.*

LIBRARY OF CONGRESS. *Report of the Librarian, 1902.*

J. W. ENSCHEDÉ. *De Boekletter in Nederland.*

SELL'S. *Directory of the World's press.*

Digitized by Google

II. — REVUE DES REVUES.

16. **The Burlington Magazine for Connoisseurs**, illustrated and published monthly. — **The Burlington Gazette**, being the Monthly supplement to *The Burlington Magazine for Connoisseurs* of the previous month. London, the Savile Publishing C°, Ltd, 1903 (N° 1, March 16). 2 sh. 6 d. par n°.

Le 16 mars a paru à Londres le numéro initial du *Burlington Magazine for Connoisseurs* Cette revue imposante, même en dehors du manifeste de ses promoteurs, affirme de hautes visées. Elles se révèlent par son titre même. Burlington, c'est l'Académie royale ; c'est la société des Antiquaires ou, encore, le Burlington Fine Arts Club, dont les expositions d'art ancien mettent en mouvement, de temps à autre, les curieux de l'Europe. Le nouveau périodique fera marcher de front la science et la curiosité. Son comité de rédaction comprend des personnalités éminentes, non seulement de l'Angleterre : conservateurs des principaux musées de Londres, mais aussi de France : Louvre, Luxembourg, Bibliothèque Nationale ; enfin MM. Jules Claretie et Emile Molinier. Ce comité semble avoir pour mission d'écarter les collaborateurs chez qui la compétence le cède à la bonne volonté. Et comme, d'autre part, tous les sujets ne semblent pas, aux promoteurs, également dignes d'être abordés, le titre de collaborateur au Burlington Magazine équivaudra à un brevet de « scholarship ». La revue semble donc appelée à prendre rang parmi les plus sérieuses du genre, encore que l'Angleterre ne manquât point de périodiques fort remarquables, consacrés aux arts.

Nous tenons pour sage une démarcation tracée, dès l'origine, entre l'érudition et le simple dilettantisme, qu'on pourrait appeler le fléau de la curiosité. L'«éditorial », pourtant, nous semble injustement sévère pour les amateurs. Jusque dans ses manies, le collectionneur a droit à quelque respect. Qu'un peu de snobisme intervienne dans sa recherche des éléments d'une collection, c'est entendu. Notons pourtant que, par des voies indirectes, il contribue à enrichir le fonds de nos connaissances. Nous ne nous faisons pas illusion sur l'incompétence fréquente, pour dire le moins, de l'amateur ordinaire, celui dont l'opulence ne va point de pair, le plus souvent, avec la juste notion des choses à acquérir. En dernière analyse tout s'équilibre, la science se mettant au service de la richesse. Ainsi se forment, et se sont formées les plus belles collections.

L'aventure de la Tiare de Saïtapharnès vient d'ailleurs, très à propos, nous mettre en défiance contre les autorités dites infaillibles.

Comment collectionner et que collectionner ? Simple question de préférence personnelle. Il y a des collections de coûteaux et de fourchettes, des collections de chaussures, dignes des plus riches musées. Chalon avait trouvé bon de mystifier les archéologues par l'annonce d'une monographie des moules à « couques » de Dinant.

Digitized by Google

Cela fit beaucoup rire. Quantité de musées ont, pourtant, receuilli des formes de l'espèce, parfois très intéressantes comme manifestation non du « goût », mais de la physionomie d'une époque disparue. Le *Burlington*, dès son premier numéro, nous donne une étude remarquable, et supérieurement illustrée, sur les boîtes à briquets, étude qui, logiquement, doit aboutir au briquet phosphorique et à la boîte aux allumettes, ornement de bien des cuisines au temps jadis. Il est très difficile parfois de distinguer entre le collectionneur désintéressé et celui que dirige une pensée de lucre. Nous ne pensons donc pas devoir nous en tenir rigoureusement au programme de la nouvelle revue, pour juger les articles qu'elle nous apporte S'il en devait être autrement, nous pourrions critiquer la part un peu large qu'elle fait, dans ses colonnes, aux objets appartenant à des marchands d'antiquités. Nous savons tous qu'à Londres, surtout, certains marchands sont détenteurs d'objets d'un prix inestimable. L'œuvre d'art, pour eux, reste simple marchandise.

Par leur sujet les articles ne sont pas essentiellement anglais, bien qu'ils le soient par la signature de leurs auteurs. Notant, par ordre d'importance, les études parues dans les premiers numéros, nous mentionnerons, un travail de sir E. Maunde Thompson, sur les dessins à la plume du ms. Warwick, au British Museum. Ces dessins, dont quatre spécimens accompagnent l'article, appartiennent à la fin du XV^e^ siècle, et sont très probablement d'origine flamande. La personnalité de l'artiste ne s'y accuse pas avec une netteté telle qu'on puisse arriver sans peine à une identification. Les personnages sont trapus. Un fragment d'architecture, dans la pièce où Richard Beauchamp, comte de Warwick, est agenouillé au Saint Sépulcre, rappelle les Grandes armoiries de Bourgogne.

De la plume érudite de M. Molinier, ancien conservateur des antiquités de la renaissance, au Louvre, procède un remarquable exposé de l'évolution du mobilier au XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. L'auteur y détermine avec l'autorité qui lui appartient, l'origine des formes du meuble français et les trouve dans l'influence de l'Italie et de la Flandre combinée avec certaines prédilections propres au temps. Le Louvre en fait, était devenu une école des hautes études pour les artistes industriels et l'on sait les sacrifices faits, sous Colbert, pour attirer en France les maîtres du genre. De magnifiques illustrations accompagnent ce remarquable début d'une étude qui, sans doute, fournira matière à un ouvrage spécial.

De même, M. J. Weale commence un travail d'ensemble sur les primitifs flamands, à propos de l'exposition de Bruges. Ici encore de nombreuses et belles illustrations élucident le texte du savant archéologue. La préoccupation du critique anglais d'arriver à une détermination précise des œuvres d'Hubert van Eyck, l'amène à diminuer le contingent de son cadet de quelques unes de ses pages les plus importantes. On n'acceptera pas sans réserve ses vues. Pourquoi

Digitized by Google

Hubert plutôt que Jean serait-il l'auteur du portrait d'Hermannstadt? Seul, le retable de Saint Bavon est positivement indiqué comme issu de la collaboration des deux frères. Jadis la part de Jean y était réputée la plus considérable ; aujourd'hui c'est l'inverse. Rien ne s'oppose assurément à ce qu'il en soit ainsi, mais tant qu'une œuvre indiscutable d'Hubert n'aura été découverte, les témoignages déduits et certaines particularités extrinsèques ne pourront suffire.

M. Weale retranche à Pierre Cristus la *Crucifixion*, au duc d'Anhalt. La photographie, accompagnant son article, nous semble, au contraire, confirmer l'attribution. Dans l'ensemble les remarques de M. Weale concordent avec celles du catalogue critique.

La part de l'école italienne est considérable dans les premières livraisons du *Burlington Magazine*. M. Herbert Cook fait connaître trois portaits encore inédits, appartenant à des collections anglaises : un Giacomo Doria, par le Titien ; un joli Francia : portrait de Frédéric de Gonzague, enfant ; une Vierge Martyre, portrait supposé, par Luini M. Jocelyn Ffoulkes, à l'aide de documents puisés dans les archives de Brescia, arrive à limiter la date do la mort de Vincenzo Foppa, entre le 31 mai et le 16 octobre 1516. C'est reculer d'une vingtaine d'années l'acception commune. Du même coup disparaît Vincenzo, le jeune, renseigné dans toutes les histoires de l'art. M. Herbert P. Horne enrichit l'œuvre de Botticelli d'une admirable *Adoration des Mages*, peinture inachevée, appartenant aux Offices, à Florence, tandis que M. B. Berenson crée, de toutes pièces, « Alunno di Domenico », l'élève présumé de Ghirlandajo. Plusieurs grandes galeries : Colonna, le Louvre, palais Riccardi, possèdent des productions du pinceau de ce maître dont le nom vrai aurait été Bartolommeo di Giovanni. Allusion a été faite plus haut à un curieux travail sur les boîtes à briquets, entrepris par M. Miller Christy. Une monographie de l'hôtel Lauzun par Mme Rose Kingsley et M. Camille Gronkowski ; une note de Mme Frankau, sur quelques dessins ou portraits dûs à Downman, conservés au Musée britannique ; une notice anonyme, richement illustrée de planches en couleur, sur les tapis d'Orient, un travail de M. Percy Macquoid sur l'évolution de la forme dans l'orfèvrerie anglaise ; de nombreux articles bibliographiques signés de noms estimés, concourentà faire de la revue un ensemble à la fois grave et attrayant.

Avec la suite des études mentionnées plus haut : celles de Weale sur les Primitifs flamands ; de M. Miller Christy sur les boîtes à briquets, où l'auteur introduit la représentation d'une botte d'allumettes souffrées, appartenant à une collection anglaise (!) ; de M. P. Macquoid, sur l'évolution de la forme dans l'orfèvrerie, avec accompagnement de photographies nombreuses de cuillères et de fourchettes, la livraison de Mai nous apporte une importante contribution de M. Henri Bou-

Digitized by Google

chot, à l'histoire de la gravure. Il s'agit d'une suite de cartes à jouer, d'origine lyonnaise, où apparaît le nom de Jean de Dale (Dalles, en Bresse), maître dont la mention fut relevée dans les archives lyonnaises, par M. Natalis Rondot, le plus persévérant et le plus conciencieux des investigateurs. Jean Dalles travaillait vers 1470. Le cabinet des estampes de Paris est entré en possession de ce précieux document en 1902. Comme tant d'autres incunables de la xylographie, il fut trouvé dans la reliure d'un volume sans valeur. M. Bouchot profite de la circonstance pour rééditer ses vues touchant la priorité de la France dans la découverte et les premières applications de la gravure.

Mensuellement la *Burlington Gazette*, organe indépendant, donnera aux abonnés une chronique des ventes de Londres et de Paris. Il semble même que cette chronique doive être illustrée. Dans le nº 1, le vicomte de Rorthays, correspondant parisien, donne un exposé succint de l'aventure de la « Tiare », Il s'arrête à l'arrivée de Rouchomowski.

H. H

17. **L'usage des majuscules dans les titres de catalogue.** (*On the use of capital letters in cataloguing*, by JOHN PHILIP EDMOND. *The Library Association Record*, Vol V, nº 2, February 1903. pp. 77-80).

Cette question a été beaucoup étudiée, en ces derniers temps par les associations de bibliothécaires en Amérique. L'auteur, en écrivant cette note, a eu pour but de faire discuter sa manière de voir. Il prend comme base les règles émises par Cutter aux pages 80 et 81 de ses *Rules for a dictionary Catalogue, 3d édition*, et les examine une à une en les appréciant. L'article est à lire de même que les polémiques qu'il ne peut manquer de susciter. L. S.

18. **La reliure dans les bibliothèques.** (*Library bookbinding, by* CYRIL DAVENPORT. *The Library Association Record*) Vol V, nº 1, January 1903, pp. 5-15).

Cette lecture, faite à la *Library Association* le 18 décembre dernier, peut, en quelque sorte, compléter le travail de M. W. Powell que nous avons signalé (*Revue*: I, fasc.2,p.126, nº 10),en ce sens qu'il entre dans plus de détails techniques. M D. pense que dans toute bibliothèque importante, un des bibliothécaires, au moins, devrait avoir suivi un cours pratique de reliure, pour être à même de juger la qualité des travaux exécutés pour la bibliothèque. Il étudie quelques systèmes de reliures pratiques et solides, ainsi que les différents matériaux utilisés comme couverture. Il rappelle l'enquête de la *Society of Arts* sur les différents cuirs utilisés par les relieurs et signale, à côté de la destruction provenant des procédés chimiques de préparation du cuir, plusieurs causes extérieures de détérioration : le soleil qui noircit ou blanchit les cuirs; la lumière diffuse qui joue un rôle similaire (ce fait, du reste, est connu de longue date : c'est ce qui explique pourquoi anciennement

Digitized by Google

l'on tournait le dos des volumes vers l'intérieur des rayons, afin de le protéger, et pourquoi l'on trouve le titre de beaucoup d'anciens livres inscrit sur la tranche qui, seule, était en vue). Une autre cause de détérioration c'est l'usage du gaz pour l'éclairage. La lumière électrique est moins délétère. Une trop grande sécheresse de l'atmosphère n'est pas plus favorable qu'une humidité excessive. La fumée du tabac est nuisible également. Les livres reliés en cuir et mis sous vitrine doivent être fréquemment aérés ; le meilleur moyen d'entretenir en bon état une reliure en cuir est de la frotter à l'aide d'un chiffon légèrement imbibé de vernis de relieur ou de blanc d'œuf. M. D. recommande la lecture du rapport publié par la *Society of Arts*, à la suite de l'enquête signalée plus haut. L. STAINIER.

19. **Le catalogue international de la littérature scientifique.** (*A Conspectus of science, by* SIR MICHAEL FOSTER. *Quarterly Review*, 1903, n° 393, pp. 139-160).

Dans cet article, Sir M. Foster émet l'avis suivant, concernant cette œuvre considérable : « Dans les listes publiées par les éditeurs, on trouve une foule de livres, à titres scientifiques, renfermant une exposition ou des commentaires du sujet ; il en est de même pour une foule d'articles de revues. Le but de ces travaux est de familiariser par l'attrait d'un style agréable et aisément compréhensible par tous, les conséquences importantes des découvertes scientifiques qui, la plupart du temps, exposées dans les rapports scientifiques en termes incompréhensibles pour le grand public, restent lettre morte pour lui. Ces travaux renferment, maintes fois, des critiques ou des idées nouvelles dignes d'une sérieuse considération ; cependant ils ne sont pas regardés par les savants comme « contributions à la science » ils ne forment pas des anneaux de la chaîne du progrès scientifique..... par conséquent le *Catalogue international de la littérature scientifique*, dont le but principal est d'aider le savant, ne tient pas note des livres ou articles de revues qui ne constituent pas, en quelque sorte, la relation d'une découverte, d'une observation, d'une méthode ou d'une idée originale du domaine scientifique ».

A ces lignes de M. Foster, nous pourrions ajouter que, même si on le considère comme ne devant comprendre que le relevé des travaux absolument originaux, le *Catalogue international* est fort incomplet : La partie M, *Botany*, notamment, est beaucoup inférieure au *Botanisches Centralblatt*, par exemple. Ce dernier recueil, en effet, fournit plus d'indications de sources ; en outre, il le fait avec une autorité incontestable et une rapidité qui double le prix de ses informations. Nous pourrions enfin ajouter, comme exemple des lacunes que présente l'entreprise de Londres, que nous connaissons tel botaniste dont aucun travail n'est mentionné alors que, dans la période embrassée par le volume paru, ce savant a décrit plus de cent espèces nouvelles. L. STAINIER.

Digitized by Google

20. **L'Estampe de 1418 et la validité de sa date.** — (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique.* Classe des Beaux-arts. 1903, n° 1, pp. 93-139).

En 1845, le baron de Reiffenberg, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, faisait l'acquisition d'une curieuse estampe qui, collée sur le couvercle d'un vieux coffre appartenant aux Archives de Malines, n'avait été sauvée de la destruction que d'une façon en quelque sorte providentielle. Gravée sur bois et imprimée à la détrempe, sur papier, elle représentait la Vierge et l'enfant Jésus entourés de quatre saintes et assis au milieu d'un enclos (1) Comme la barrière qui ferme cet enclos porte sur sa traverse supérieure, le millésime de 1418, tracé en caractères gothiques, on avait à faire à la plus ancienne gravure datée, alors connue. Bientôt, des discussions s'engagèrent entre érudits, les uns contestant, les autres défendant la validité de cette date.

M. Henri Hymans résume cette longue polémique et il apporte dans le débat quelques faits et quelques arguments nouveaux.

Ceux qui attaquaient la date de 1418, invoquaient différentes raisons.

Remarquant que les chiffres MCCCC et les chiffres XVIII sont séparés par le dessin d'une cheville, au point où la lisse supérieure de la barrière touche à l'écharpe qui la joint aux deux autres traverses, ils supposaient, d'abord, que, dans le millésime, on avait gratté délibérément le chiffre I, (Passavant, 1860; Schreiber, 1891) ou bien (Lippmann, 1876) que ce dernier chiffre avait été omis fortuitement et remplacé par un signe en forme d'O (1418 = 1448 ou 1463) Une gravure de la Bibliothèque de Saint-Gall, reproduisant l'estampe du Cabinet de Bruxelles et sur laquelle M H. attire l'attention (2), fait voir qu'il n'en est rien : la barrière fermant l'enclos n'a pas de date mais porte nettement indiquée, à la traverse supérieure, la cheville qui, sur la pièce de Bruxelles, sépare MCCCC de XVIII (3).

On a prétendu, ensuite, que les détails de costumes s'opposaient à cette datation (De Brou, 1846). M. H. prouve que les robes à plis réguliers qu'ont revêtues les personnages de notre estampe, se retrouvent dans des œuvres du commencement du XV^e^ siècle.

Enfin, on a allégué (Lippmann) qu'on n'eût pu créer, en 1418, un dessin où, déjà, s'accuse l'influence des van Eyck. M. H. montre que l'influence de ces derniers, pour avoir été grande, n'a pas été unique, et il est plutôt enclin à voir dans notre gravure une œuvre où se trahit l'influence de maîtres qui, comme Conrad Witz, eurent une action

---

(1) Cette gravure est aujourd'hui conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Belgique.

(2) V. facsimile, pp 108-109. Cf. Schreiber, *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois*, n° 1160.

(3) On pourrait conjecturer que la date a été ajoutée après coup sur la gravure de Bruxelles qui, primitivement, ne la portait pas. M. H. n'examine pas cette hypothèse ; il croit que le style de l'œuvre la fait certainement remonter aux premières années du XV^e^ siècle.

Digitized by Google

parallèle à celle des van Eyck et unirent également à une grande perfection technique un vif sentiment de la réalité (1). O. G.

21. **Le Zapon.** — (*Het Zapon*, door Willem De Vreese. *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen*. Jaargang I, Nummer 2-3, pp. 69-82). Parmi les nombreux produits inventés pour restaurer les manuscrits et les livres et les protéger contre la destruction, le *Zapon* est le dernier venu. Découvert par un chimiste américain, Fred. Crane, il fut prôné à la Conférence internationale de Saint-Gall en octobre 1898, puis au Congrès des archivistes allemands tenu à Dresde en septembre 1899. M. De Vreese n'a pas fait d'expériences personnelles ; il se borne à analyser les deux brochures dans lesquelles MM. E. Schill (*Anleitung zur Erhaltung und Ausbaesserung von Handschriften durch Zapon-Impraegnirung*. Dresde, 1899) et Otto Posse (*Handschriften-Konservirung*. Dresde, 1899) se firent les défenseurs du Zapon et il donne de copieux extraits de l'article que M. Schoengen lui a consacré dans le *Nederlandsch Archievenblad* (IIe Jaargang, 1902-1903, n° 1, pp. 32-45). M. De V. aurait pu mentionner également les discussions dont il fut l'objet au 3e Congrès des archivistes allemands qui eut lieu à Dusseldorf, l'an dernier, et l'intéressant discours que prononça, à cette occasion, M. Sello. (v. *Protokolle des Dritten Deutschen Archivtags zu Düsseldorf* 1902. Berlin, 1902. Cp. Schoengen, *Verslag van Dr Sello 's lezing over Zapon op den « Dritten Deutschen Archivtag » te Dusseldorp*, dans le *Nederlandsch Archievenblad*, 1902-1903, n° 3, pp. 143-156) Ainsi que nous l'avons annoncé (v. *Revue* p. 43), nous publierons prochainement sur cette question dont ne peuvent se désintéresser ni archivistes ni bibliothécaires, un article où notre collaborateur, M. E. Laloire, qui fut délégué au Congrès de Dusseldorf, rendra compte des expériences auxquelles il a soumis, depuis quelque temps, le nouveau corps. O. G.

22. **Incunables néerlandais.** — (*Typographische opmerkingen over eenige nederlandsche incunabelen*, door J. W. Enschedé. *Tijdschrift voor Boek- en Bibltotheekwezen*, I, pp. 83-98).

Johannes Enschedé, l'aïeul de M. E., († 1780), possédait une collection de livres rares, vendue en 1867 et qui fut décrite vers 1768 par G. W. van Oosten de Bruyn (Bibl. de l'Univ. d'Amsterdam. Catal. des mss. n° 20). D'après cette description, M. E. donne quelques remarques typographiques sur un certain nombre d'incunables. Trois furent imprimés dans nos provinces. Ce sont les numéros 210, 322 et 1183 de Campbell. O. G.

23. **La satire animale dans les manuscrits flamands.** — (*De dierensatire in de vlaamsche handschriften*, door L. Maeterlinck. *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen*, I, pp. 98-116). Texte et figures sont extraits du mémoire que M. M. a publié dans les *Mémoires couron-*

(1) Cette partie de l'étude de M. H. contient d'intéressantes considérations sur l'école de Souabe, sur Conrad Witz et sur le maitre de Flémalle. L'auteur semble vouloir enlever la paternité de l'estampe de 1418 à l'école flamande.

Digitized by Google

nés de l'Académie royale de Belgique (Tome LXII. Bruxelles, Hayez, 1903), (1) ouvrage dont nous rendrons compte. O. G.

24. **Bibliotheca Neerlandica Manuscripta.** — *Eene Bibliotheca neerlandica manuscripta,* door Willem De Vreese. *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen,* I, pp. 117-128) M. De V. caresse le projet de publier un inventaire de tous les textes néerlandais qui se trouvent encore en manuscrits. Il expose quels devraient être le contenu, le plan, les conditions et les règles de cette publication, qui serait suivie d'une histoire du livre néerlandais au moyen âge et d'une collection de fac-similés paléographiques. On trouvera les mêmes idées développées plus au long dans une brochure du même auteur, qui reproduit un discours prononcé à l'Académie flamande. (Gand, Siffer, 1903, 50 pp. in 8°) O. G.

25. **Une chanson de Bredero.** — *(Een lied van Bredero* (?), door V. De La Montagne. *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen,* I, pp. 129-130). M. De La M. se demande si une des pièces contenues dans le recueil intitulé : *Het Brabandts Nachtegaelken* dont la 10e édition parut à Bruxelles, chez Jean Mommaert, en 1650, n'émanerait pas de Bredero, dont elle porte la devise Il penche pour l'affirmative. O. G.

26 **Pour cataloguer les cartes géographiques** (*Notes on the cataloguing of maps,* by Thomas Letts. *The Library Journal,* vol. 27, n° 2 Febr. 1902) pp. 74-76.) L'auteur expose, dans cet article, les règles suivies par lui pour l'établissement du catalogue des cartes de la bibliothèque de Lenox, Etats-Unis d'Amérique.

Par raison d'uniformité, de même que pour gagner du temps, il a fait imprimer sur fiches les rubriques qui se rencontrent habituellement : lieu de publication ; date ; dimensions ; échelle ; genre de montage ; gravure ; coloriage ; nombre de feuilles. — Au haut du bulletin s'inscrit le nom de la contrée ou de la localité qui servira de rubrique de classement au bulletin.

Quand la pièce à cataloguer n'est pas datée, l'auteur lui attribue une date approximative qu'il détermine le plus exactement possible, et qu'il indique sur la pièce elle-même et sur le bulletin correspondant.

Pour les dimensions, M. L. a adopté comme règle invariable de ne renseigner au catalogue que la grandeur réelle du document, c'est-à-dire de la partie de la feuille représentant effectivement une portion de territoire, à l'exclusion de tous bords ou encadrements ; ces données sont indiquées par deux nombres exprimant — en pouces malheureusement — la longueur de la pièce respectivement de gauche à droite, puis de haut en bas, toujours dans le même ordre.

Quant à l'échelle, tout en reconnaissant la supériorité de la fraction ordinaire, qui exprime le rapport exact des longueurs, respectivement sur la carte et sur le terrain, l'auteur s'est vu amené à indiquer le nombre

(1) Des tirages à part ont été mis en vente par la *Librairie Néerlandaise.* Gand et Anvers, in 8°, 372, pp. figg.

Digitized by Google

de milles par pouces et donne le moyen de trouver ce chiffre dans les différents cas.

Si la carte provient d'un atlas, le catalogue mentionne le nom de celui-ci et le n° que la carte portait.

Enfin, le bulletin doit indiquer aussi si la carte fait partie d'un recueil factice, d'un volume ou d'un atlas, si elle est montée sur toile ou sur mousseline, si elle est enroulée, etc....

LETTS préconise, en effet, de dépouiller les atlas et même — pour autant que le temps le permette — les principales encyclopédies et les « Baedeker» et de faire un bulletin pour l'atlas lui-même et pour chacune des cartes qu'il contient. Les bulletins se rapportant aux atlas se distinguent de ceux des cartes, par la couleur.

Il existe également un catalogue alphabétique par noms d'auteurs.

Les bulletins du catalogue systématique, de même que les cartes et atlas, sont rangés topographiquement, puis sous-classés par ordre chronologique ; les pièces elles-mêmes sont, en outre, distribuées par genre de montage (feuilles, atlas, rouleaux, etc.). Les atlas généraux étant considérés, au point de vue du classement, comme « cartes du monde », les atlas spéciaux et leurs bulletins prenant place en tête de la rubrique topographique à laquelle ils se rapportent.

Malgré le désavantage qui en résulte pour la détermination précise des distances, l'auteur préfère faire monter et plier ses cartes en forme de livres ; ce système peut malheureusement entraîner à des dépenses relativement importantes; aussi l'auteur recommande-t-il à ses compatriotes qui commandent des cartes en Europe, de les faire monter (et colorier) dans le pays d'origine : le travail sera beaucoup mieux exécuté et moins cher qu'en Amérique.

TH. LETTS rejette l'emploi de tout portefeuille et range ses cartes en petits groupes dans des chemises de papier qu'il superpose par 3 ou 4 dans des tiroirs ; on empêche ainsi, en grande partie, les cartes de s'enrouler, par la force acquise, contre le fond, ou même de disparaître derrière celui-ci lorsqu'on pousse brusquement le tiroir. On arriverait, je pense, au même résultat en maintenant le bord antérieur des pièces pressé contre le tiroir au moyen d'un ressort analogue à celui du chassis-presse des photographes. — Ce qui, d'après LETTS vaut mieux encore, c'est de disposer les feuilles sur des plateaux sans aucun bord postérieur, tout en les protégeant contre la poussière par des espèces de volets mobiles. L'auteur a déjà recommandé antérieurement un meuble pour cartes enroulées, dans lequel les rouleaux sont maintenus verticalement, ce qui, serait préférable, au double point de vue de la place occupée et de la poussière. ALB TIBERGHIEN.

27. **La onzième réunion annuelle des archivistes néerlandais tenue à Groningue, le 5 juillet 1902.** (*De elfde jaar-*

Digitized by Google

vergadering gehouden te Groningen op 5 Juli 1902.) (*Nederlandsch Archievenblad*, 11e Jaargang 1902-1903, 1e aflevering pp. 4-32). Les principaux points à l'ordre du jour, tels le discours du président, M. S. Muller, archiviste de l'Etat et de la ville à Utrecht, et la communication de M. Schoengen, attaché aux Archives de l'Etat à Leeuwaerden, sont publiés dans le présent bulletin, comme on le verra plus loin. L'assemblée a également décidé d'adresser au gouvernement une requête tendant à lui voir inviter les détenteurs de certaines archives — principalement des protocoles de notaires — à déposer ces documents aux Archives de l'Etat. Seules les communes qui ont organisé elles-mêmes le service de leurs archives devraient être dispensées de cette obligation.

Discours du président. (*Toespraak van den voorzitter*). M. Muller a entretenu spécialement son auditoire des archives des églises protestantes Le gouvernement avait engagé les administrations fabriciennes des églises réformées à prendre des mesures pour assurer la bonne conservation de leurs archives. Le synode a cru à tort que l'Etat avait l'intention de s'emparer de ces archives et à ce propos il s'est engagé entre archivistes et administrateurs une longue polémique que M. Muller résume excellemment en remettant toutes choses à point.

28. **Le Zapon** par M. Schoengen. (*Over het Zapon*). (*Nederlandsch Archievenblad*, 11e Jaargang. 1902-1903, 1e aflevering, pp. 32-45). Le zapon est une substance chimique dont l'emploi est préconisé depuis trois ans en Allemagne pour la conservation des archives ménacées de destruction. Les expériences tentées par M. Schoengen ont donné les meilleurs résultats tant pour ce qui concerne la conservation du papier, du parchemin et des sceaux en cire, que pour ce qui regarde le collage du papier et du parchemin. Un de nos collaborateurs se proposant de consacrer dans cette revue une étude à laquestion du zapon, nous n'en dirons pas plus long aujourd'hui.

29. **Les Archives communales néerlandaises en 1901.** (*De gemeentearchieven in* 1901). (*Nederlansch Archievenblad*, 11e Jaargang, 1902-1903, 1e aflevering, pp. 49-61). Notes sur les archives des communes d'Alkmaar, Amsterdam, Arnhem, Breda, La Brielle, Delft, Deventer, Dordrecht, Goes, Gorinchen, Gouda, La Haye, Groningue, Harlem, Le Helder, Horn, Kampen, Leeuwarden, Leyde, Maestricht, Middelbourg, Nimègue, Rotterdam, Schiedam, Sneek, Tiel, Tilbourg, Utrecht, Vlaardingen, Flessingue, Zierikzee, Zutphen et Zwolle.

30. **Les anciens registres de baptême, de mariage et de décès** par R Fruin. (*De oude doop- trouw- en begraafboeken*) (*Nederlandsch Archievenblad*, 11e Jaargang, 1902-1903, 2e aflevering, pp. 79-88). Après M. Van Meurs, l'auteur défend la thèse que les anciens registres de baptême, de mariage et de décès, autrement dits les registres paroissiaux doivent être enlevés des archives communales. Leur place est parmi les archives ecclésiastiques et, en attendant que les églises puissent donner

Digitized by Google

des garanties de bonne conservation et de publicité suffisante, l'Etat a le devoir de réclamer les registres paroissiaux pour ses dépôts.

31. **La troisième réunion des Archivistes à Düsseldorf** par S Muller. *(De derde Archivtag te Dusseldorp).* (*Nederlandsch Archievenblad*, 11e Jaargang, 1902-1903, 2e aflevering, pp. 88-98). Il n'est pas facile de résumer un compte-rendu Tâchons cependant d'apprendre à nos lecteurs ce que M. Muller a rapporté de la réunion des archivistes allemands à Düsseldorf. Après avoir exposé l'organisation des « Archivtage » l'archiviste d'Utrecht donne quelques détails sur la conférence du professeur Heydenreich de Mühlhausen (Thuringe) au sujet de la construction des dépôts d'archives. L'architecte Rongard fit ensuite connaître l'organisation matérielle du dépôt de Düsseldorf et le directeur de ce dépôt, Dr Ilgen, donna un aperçu des collections de ce dépôt. Une promenade dans les différentes salles qui le composent suivit ces exposés et une discussion s'engagea sur le meilleur mode de construction des dépôts et spécialement sur le genre de séparation qu'il convient de placer entre les différents étages. La conférence du conseiller secret Bailleu sur le Principe de la provenance et son application aux Archives de Berlin emporta tous les suffrages, ce qui tend à faire croire qu'en Allemagne comme en Hollande l'application générale du *Provenienzprinzip* dans le classement des archives peut être considérée comme définitivement acquise. L'archiviste Sello d'Oldenbourg entretint ensuite l'assemblée des expériences faites au moyen du zapon. M. Muller signale enfin la communication de Dr Armin Tille sur la nécessité de faire entreprendre des recherches dans tous les petits dépôts d'archives, c. a. d surtout dans ceux dépourvus d'archiviste, et la conférence du professeur Thu, dichum sur les cartes géographiques détaillées que l'on se propose de dresser pour toute l'Allemagne à certaines époques déterminées, en 1525-en 1654 et en 1789. Un amusant croquis, pris sur le vif, de l'archiviste Grotefend, termine ce substantiel rapport.

32. **Les Archives de l'église réformée néerlandaise en 1902.** *(De Archieven der Nederlandsche hervormde kerk in 1902).* (*Nederlandsch Archievenblad*, 11e Jaargang, 1902-1903, 2e aflevering pp. 104-124) résume les longues délibérations qui eurent lieu, en 1902, au sein de l'église réformée, au sujet de la conservation de ses archives et de la publicité à leur donner. Un projet de règlement a été finalement adopté, tendant à la fois à assurer leur bonne conservation matérielle et à empêcher leur disparition.

Voyez à ce sujet le discours du président à la onzième réunion des archivistes néerlandais dans la même revue, même année, pp. 7-32.

Jos. Cuvelier.

33. **La Bibliothèque du pape Hilaire.** — Une des plus anciennes bibliothèques est celle dont on attribue la fondation au pape Hilaire (461-468). Il est dit avoir bâti près de la basilique de Saint-

Digitized by Google

Laurent hors des murs, un *praetorium* qu'il enrichit de deux bibliothèques. (Voir *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, t. I, p. 244, éd. MOMMSEN, 1898, p. 110, cf. GRISAR, *Geschichte Roms und der Päpste in Mittelalter*, t. I, p. 331.

Cette interprétation avait été battue en brèche en 1899 par un article du *Centralblatt für Bibliothekswesen*, t XVI (1899), p. 525. On y prétendait que *bibliotheca*, dans le passage en question du *Liber Pontificalis*, n'a nullement le sens de bibliothèque ou « local pour des livres », mais signifie simplement « bible ». Le pape Hilaire aurait donné deux bibles, mais n'aurait nullement fondé deux bibliothèques.

Le R. P. Grisar vient de reprendre la question (*Zeitschrift für katholische Theologie*, 1903, p. 131-33) et maintient, avec de bons arguments, l'ancienne interprétation du texte du *Liber Pontificalis*.

J. v. d. G.

Chronique des Bibliothèques et Archives.

BELGIQUE.

39. **Bruxelles (Uccle)**. — BIBLIOTHÈQUE DE L'OBSERVATOIRE ROYAL DE BELGIQUE. — La bibliothèque de l'Observatoire royal fut créée par Ad. Quetelet, le fondateur de cet établissement. Quand on en imprima le catalogue, en 1847 (1) elle contenait un peu plus de 2100 volumes et brochures. En 1878 parut un deuxième catalogue, dû à MM. Houzeau et Lancaster, qui renseignait 6000 volumes et mémoires détachés. Aujourd'hui, ce chiffre s'est élevé à près de 88 0.

La grande majorité de ces ouvrages se rapporte naturellement à l'astronomie et à la météorologie. Ceux qui font de ces sciences l'objet de leurs recherches, trouveront surtout des renseignements précieux dans les nombreux et importants périodiques qui enrichissent la bibliothèque de l'Observatoire royal.

La bibliothèque possède, en outre, un certain nombre d'ouvrages qui se rapportent à des sciences auxiliaires de l'astronomie et de la météorologie (ouvrages généraux ; mathématiques ; sciences physiques et naturelles), et enfin quelques centaines de livres et publications diverses traitant de sciences politiques et économiques, de sciences historiques et de littérature.

Depuis quelques années, deux catalogues *sur fiches*, l'un alphabétique, l'autre classé par matières, permettent d'utiliser commodément les documents que renferme ce dépôt. Rappelons ici que, d'après l'art. 67

(1) *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Observatoire royal de Bruxelles.* Bruxelles, Hayez, 1847. 1 vol. in-8°, 80 p.

Digitized by Google

du *Règlement d'ordre intérieur* du 13 juin 1899, la bibliothèque est accessible de 14 heures 1/2 à 16 heures, aux personnes étrangères à l'établissement qui y auront été autorisées par M. l'administrateur-inspecteur de l'Observatoire.

Le catalogue de 1878 (1) outre la collection de l'Observatoire, mentionne, comme l'indique son titre, les livres imprimés et manuscrits se rapportant à l'astronomie et à la météorologie que contiennent « les principales bibliothèques publiques ou conditionnellement accessibles du pays ».

Il rentre dans le cadre de la *Revue* de citer ici la liste de ces bibliothèques belges dépouillées par M. Houzeau, bibliothèques qui se groupent autour de celle de l'Observatoire, et la complètent au point de vue spécial où se sont placés les auteurs du *Catalogue*. L'astérisque désigne les bibliothèques qui ne sont accessibles que sur demande et dans certaines conditions.

* Académie de médecine.
Ville d'Arlon.
* Académie royale de Belgique.
Bibliothèque royale, à Bruxelles.
* Chambre des Représentants, (ibid.)
* Dépôt de la guerre, (ibid.)
* Ecole militaire, (ibid.)
* Etablissement géographique de Bruxelles.
* Société de Jésus, à Louvain.
Ville de Liège, Collection Capitaine.
Mons, fonds Drapiez.
Musée de l'Industrie, à Bruxelles.
* Musée Plantin-Moretus, à Anvers.
* Sénat de Belgique, à Bruxelles.
Université libre de Bruxelles.
Université catholique de Louvain.
Université de Gand.
Université de Liège.
Ville d'Anvers.
Ville de Bruges.
Ville de Courtrai.
Ville de Hasselt.
Ville de Mons.
Ville de Namur.
Ville de Tournai.
Ville d'Ypres.

---

(1) *Catalogue des ouvrages d'astronomie et de météorologie qui se trouvent dans les principales bibliothèques de la Belgique, préparé et mis en ordre à l'Observatoire royal de Bruxelles, suivi d'un appendice qui comprend tous les autres ouvrages de la bibliothèque de cet établissement.* Bruxelles, F. Hayez, 1878. 1 vol. in-8°, XXIV-646 p.

Digitized by Google

« En réunissant toutes les ressources disponibles en Belgique, conclut dans sa préface le savant directeur de l'Observatoire, l'étude de l'astronomie et celle de la météorologie, même dans leurs questions de détail, est parfaitement possible sans sortir de notre pays. Ceux dont l'esprit se dirige vers la culture de ces deux sciences, peuvent maintenant en être convaincus. Il en résultera un sentiment de confiance qui ne peut qu'être utile au développement intellectuel de la génération nouvelle ».

Ce *Catalogue* serait à imiter pour plusieurs branches des connaissances humaines dont l'étude, jusque dans les petits détails, est assurément possible en Belgique avec un pareil guide, même s'il n'existe pour ces branches aucun centre de recherches aussi bien outillé que la bibliothèque de l'Observatoire. A. VINCENT.

Bruxelles. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME. — *Achats* en 1902. A). A M Fiévez, directeur de ventes publiques, rue du Gentilhomme, plusieurs lots de documents concernant 1° le couvent du Calvaire, à Diest, la couvent de Vlierbeek, près de Louvain, l'abbaye de Villers, les abbayes de Saint-Trond et Tongerloo, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ; 2° les villes et communes suivantes : Douai, Diest, Waelhem, Overyssche, Hal (document relatif à la Vierge honorée en cette ville), Loupoigne (registre censal), Bautersem (leenboek), XV^e^—XVIII^e^ siècles ; 3° la baronnie de Berlaymont, la seigneurie de Houtain-le-Val, la famille de Ligny, la seigneurie de Rixensart, une société par actions pour la pêche de la baleine, des comptes de fabricants de tapisseries, XVI^e^—XVIII^e^ siècles ; en outre, plusieurs documents militaires du XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ; diverses pièces espagnoles des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, un brevet de lieutenant du comte de Berlo, 1749, un lot de documents timbrés, formant une collection de timbres fiscaux employés en Belgique depuis 1697 à 1794, un registre de cens appartenant au chapitre de l'église de Saint-Pierre à Louvain, XV^e^ siècle, une pièce relative à la fondation Alonso de Laloo à l'université de Louvain, 1588, «Nouvel arrangement pour mes affaires» manuscrit autographe du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, 1766, avis du Grand-Conseil de Malines et de ceux de Bruxelles et de Namur sur le placet en matière de bénéfices, chassereau de Catherine Vranx et un autre, XV^e^ et XVIII^e^ siècles ; testament d'Agnès Pinssen van der Aa, née van Gravenhagen, demeurant à Anvers, 1640 ; remercîments des Minimes de Bruxelles au duc de Bournonville pour le terrain qu'il leur avait donné pour la construction d'une église, 1622 ; trois documents signés par Philippe Rubens, au nom des bourgmestre et échevins d'Anvers, et Alexandre-Joseph Rubens, conseiller et receveur général des domaines, 1662-1695 ; lettre de la veuve de Jehan Artus, avocat au Grand-Conseil, tendant à obtenir la franchise des maltotes, XVI^e^ siècle ; requête de l'évêque de Cambrai à Charles-Quint au sujet de la religion, XVI^e^ siècle ; requête adressée au chef-trésorier général par Augustin, Charles et Jacques Cobergher au sujet de leurs seigneuries de Saint-Antoine, Cobergher et Groenlandt, 1640 ; ordre du chef-trésorier général

Digitized by Google

au conseiller van Steelant, 1577 ; permis de séjour pour Corneille Schellinex, 1585 ; acte dressé par Nic. Audaert, official de Malines, à la requête de Godefroid Van Mons, 1597 ; ordre des Etats de Brabant à M. le comte de Limminge, receveur-général au quartier de Louvain, de mettre la caisse en sûreté et autres pièces concernant la gestion de M. de Limminge 1770-1794 ; requête adressée au roi par les membres de la fabrique de l'église de Sainte-Gudule, pour obtenir le payement des canons arriérés dus pour anniversaires et messes fondés par les archiducs Albert et Isabelle, 1684 ; pièces d'un procès pendant entre le baron de Noirmont et les proviseurs du collège du roi à Douai, au sujet de la fondation de Smith, 1702.

B). A M. Morette, à Bruxelles, un lot de documents relatifs à la révolution de 1830.

C). A Mme veuve Anthoine, à Uccle, 12 actes émanés : des échevins de Bruxelles (1634, 1643, 1711), Humbeek, Uccle (1602), Alost (1525), Gand (1630-1638), Kieldrecht (1650), Stanterbuyten (XVIe siècle). — Plusieurs pièces sur parchemin et papier concernant les familles de Bette, de Mérode et de Rivière (XVIe-XVIIe siècles). — Une pièce sur parchemin concernant la baronnie du Vivier à Denain (1441). Quelques documents concernant la chambre des tonlieux à Bruxelles (1637) ; l'hôpital de Forest (1557) ; Erpe (un registre du XVIIe siècle) ; le conseil de Flandre (1543), Courtrai (1544) et Cauwendael (1633) ; un acte du notaire van Ertborn, de Malines (1683) ; un diplôme de licencié *in utroque jure* de l'université de Louvain, pour François Joseph Van den Broeck, de Termonde, (27 juin 1763).

N.-B. Les documents concernant les dépôts dans les provinces ont été envoyés à leur dépôt respectif.

D). A M. Payron, libraire à Bruxelles, 119 actes et chartes sur parchemin concernant : Afflighem (2) XVIIe et XVIIIe siècles ; Anvers (4) XVIIe s. ; Assche (2) XVe et XVIe s. ; Bruxelles (49) XIVe-XVIe s. ; Bergen (2) XVIe s. ; Brusseghem (1) 1489 ; Campenhout (1) 1604 ; Lennick (1) 1607 ; Leeuw-Saint-Pierre (1) 1698 ; Lombeek-Notre-Dame (4) XVe-XVIIe s. ; Malderen, Buggenhout et Liezele (1) 1653 ; Merchtem (19) XIVe-XVIIe s. ; Menin (1) 1652 ; Oostmalle (1) 1542 ; Overyssche (Isque) (3) XVIe s. ; Ruysbroeck (1) 1592 ; Saventhem, Sterrebeek et Nosseghem (3) XVIe-XVIIe s. ; Tervueren (1) 1656 ; Turnhout (1) 1494 ; Tongerloo (1) 1534 ; Vorselaer (1) 1604 ; la chambre des Comptes (confiscation) (1) 1692 ; 7 octrois des XVIIe et XVIIIe siècles et un acte du notaire Jean Maurice à Bruxelles, de 1622. — 4 actes sur papier concernant Merchtem (1666) ; 2 actes du notaire Ben. Dordius à Merchtem ; 2 fragments d'actes sur parchemin concernant Turnhout et Gand, XVIIe siècle.

E). A M. Straven, docteur en philosophie et lettres, candidat archiviste à St-Trond : Un cartulaire de l'abbaye de Parc, à Louvain, contenant des copies, faites au XVIIIe siècle, de 115 actes des années 1134 à 1261.

Digitized by Google

F). A Mme Toeppen, à Dantzig (Allemagne), un acte passé devant les échevins de Bruxelles, 10 janvier 1470.

G). A M. Lefèvre, curé de l'église St-Roch, à Laeken. Charte épiscopale d'érection du chapitre de Saint-Sulpice à Diest, avec trois annexes 1457 ; confirmation par le pape Calixte III de l'érection de ce chapitre 1457 ; bulle de Paul III accordant au chapitre susdit le patronat de la chapelle Sainte-Barbe à Quaedmechelen (Limbourg) 1469 ; constitution d'une rente au profit de l'église Saint-Sulpice à Diest, 1631 ; sentences du conseil de Brabant intéressant Saint-Sulpice à Diest et annexes, 1730 ; constitution d'une rente à charge de l'église Saint-Jean à Malines et annexe 1629-1634 ; règlement de la gilde des Archers à Maesele, 1631.

H). De M. Poils, de Saint-Gilles : 3 lettres scabinales : Anvers (1) XVe siècle en copie ; Bruxelles (2) 1438-1558 ; divers actes concernant la chambre des comptes 1555-1602 ; une bulle avec annexe 1614-1615 ; un acte concernant le couvent de Notre-Dame de la Consolation à Vilvorde.

I). A Melle Weber, d'Ixelles : 1 acte émané de la Chambre des Tonlieux de Bruxelles, de l'année 1663 ; 16 actes émanés : des échevins de Bruxelles (14) XVe-XVIIIe siècles ; Beersel (Rhode, Alsemberg et Linkebeek) (1) 1601 ; Meysse (1) 1661 ; 1 acte émané de la cour féodale de Stalle et Overhem, de l'année 1613 ; un document concernant le conseil de Brabant ; 3 actes émanés des échevins de : Anvers (1) 1635 ; Malines (2) 1629-1631 ; 3 chartes échevinales de : Avernas-le-Bauduin (1) 1400 ; Hannut (2) 1350 et 1538 ; 1 acte scabinal concernant Bergues-Saint-Winnox (France) 1736.

J). A Mme la comtesse van der Burgh, St-Josse-ten-Noode, 157 registres et cahiers manuscrits constituant les tables alphabétiques des noms de personnes citées dans diverses collections conservées aux Archives générales du Royaume, savoir : les Chambres des Comptes, les comptes en rouleaux, les procès-verbaux de Lille, les inventaires des sceaux, etc. Ce travail qui contient environ 100,000 noms, est l'œuvre de M. Jules Huyttens, le généalogiste connu. La plupart de ces registres sont entrés dans la collection des inventaires de la 2e section des Archives du Royaume dont l'inventaire, dressé par M. Jos Cuvelier, est sous presse.

K). A M. Cordemans-De Bruyne, directeur des ventes publiques à Bruxelles : 3 registres provenant de différentes seigneuries du Brabant et de la Flandre Orientale, du XVe au XVIIIe siècle — le registre concernant la Flandre Orientale a été envoyé au dépôt de Gand.

L). A M Van Even, archiviste de la ville de Louvain : Les archives de Val-Saint-Martin et de Trône-Notre-Dame, décrites dans le fascicule de mars-avril de la *Revue des Bibliothèques et Archives* par M. H. Nélis.

J. C.

41. **Gand.** — Archives de l'État. — *Don.* — Nous sommes heureux de signaler ici l'acte de générosité de Madame de Kepper, de Gand, qui vient de faire don aux Archives de l'Etat de cette ville, d'un magni-

Digitized by Google

fique obituaire de l'ancienne abbaye de Ste-Claire, dite de Beaulieu, à Peteghem-lez-Audenarde.

Ce manuscrit sur parchemin, format in-folio, est relié en cuir frappé et muni d'un fermoir en cuivre. Il se compose de 49 feuillets et a été écrit en 1530, d'après un obituaire plus ancien, par l'ordre d'Agnès Vander Meerre, à cette époque abbesse dudit couvent. Les premiers feuillets contiennent l'historique du couvent, dont l'origine remonte à 12 6, ainsi que les noms des abbesses et religieuses jusqu'à sa suppression.

Vient ensuite l'obituaire donnant les anniversaires et dates de décès des religieuses. Les dernières annotations datent de l'année 1812.

Il est à souhaiter que l'exemple de Madame de Kepper puisse trouver des imitateurs. Tous ceux qui ont à cœur l'étude de notre histoire et la conservation des documents du passé, s'en réjouiraient.

A. DIEGERICH.

42. **Liége**. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ — *Legs*. — Par arrêté royal du 14 mai 1903, M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique est autorisé à accepter au nom de l'Etat Belge, et pour être remis à l'Université de Liége, le legs fait par feu le baron Wittert. Ce legs consiste en livres, gravures, dessins, tableaux et objets d'art. Par une disposition du testateur, les livres en nombre appartiendront le 2e exemplaire à la bibliothèque de Louvain, le 3e à l'Université de Gand, le 4e à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Nous publierons un article sur cette intéressante collection dans un prochain numéro.

43. **Louvain**. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ. — *Don*. — M. le Duc de Loubat a fait don à la bibliothèque de documents importants intéressant l'histoire précolombienne de l'Amérique.

ÉTRANGER.

44. **Angleterre**. — CATALOGUE DES MSS. FRANCISCAINS DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE. — La branche britannique de l'Association internationale des études franciscaines prépare les matériaux d'un catalogue de tous les manuscrits franciscains de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Ce catalogue comprendra : 1° Tous les manuscrits relatifs à l'histoire de S. François et du mouvement franciscain. 2° Les manuscrits des écrits des Franciscains ; 3° Les ouvrages transcrits par des Franciscains ou ayant appartenu à des couvents de cet ordre. 4° Les livres de dévotion. On s'arrêtera aux manuscrits du commencement du XVIe siècle ; les chartes sont exclues. Pourquoi ?

J. V. D. G.

45. **Paris**. — BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT. — *Legs*. — Madame Ve Duplessis a légué par testament, à la bibliothèque de l'Institut la biblio-

Digitized by Google

thèque de feu M. Georges Duplessis, en son vivant conservateur du département des estampes à la Bibliothèque Nationale et membre de l'Académie des beaux-arts.

46. **Paris**. — Bibliothèque de feu Gaston Paris.— Mme la marquise Arconati Visconti, a offert à l'État la bibliothèque très importante de M. Gaston Paris, sous la condition que, dans le local qui sera affecté à cette bibliothèque, une inscription rappelle, avec le nom de M. Gaston Paris, celui de M. Alphonse Peyrat, père de la donatrice.

Gaston Paris, depuis trente ans, avait reçu et gardé tous les ouvrages publiés en toutes les langues sur la science dont il était le maître autorisé. Il avait même conservé de son père, l'érudit Paulin Paris, un précieux fonds de livres rares, et il importait que ces collections fussent conservées en France. Cela a été rendu possible, grâce à la générosité de la marquise Arconati Visconti, fille de l'ancien sénateur Peyrat, qui a mis 30,000 francs à la disposition des amis de Gaston Paris pour l'achat de cette bibliothèque.

47. **Pittsburg**. — Bibliothèque Carnegie. — Voici un avis au public que cette bibliothèque insère dans son *Bulletin Mensuel*.

«Vous ne savez sans doute pas que dans la section des renseignements vous pouvez trouver :

«*De grandes photographies* des plus célèbres monuments de l'Angleterre, de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de la Grèce et de la Turquie. Elles peuvent être empruntées pour être exhibées dans les classes et les sociétés.

«*Plusieurs milliers de photographies plus petites*, représentant des places, monuments, statues et tableaux. Les professeurs les trouveront utiles pour illustrer les cours de géographie et d'histoire.

« *Une importante collection* de livres sur la chimie, l'électricité, la métallurgie et les autres industries exercées dans la contrée. Un bibliothécaire expérimenté est là, prêt à aider n'importe qui demandera des renseignements sur ces sujets.

« *Un catalogue des 15000 poèmes* renfermés dans 70 volumes des œuvres choisies des principaux poètes.

«*Les sommaires d'articles de magazine*, que l'on trouvera très utiles pour préparer des causeries, cours et conférences pour sociétés.

«*Des bibliothécaires* qui consacrent tout leur temps à aider les lecteurs à trouver ce qu'ils désirent. Nous avons un excellent catalogue et d'autres sources bibliographiques, mais l'aide personnelle d'un bibliothécaire expérimenté est nécessaire pour permettre de placer à la portée du public toutes les ressources de la bibliothèque.

«*S. V. P. téléphonez au Bureau des Renseignements, si vous désirez savoir à l'avance tout ce que nous avons sur un sujet donné. Bell telephone, 540 Park.* »

Digitized by Google

48. **Russie.** — Catalogue général des livres russes. — On prépare à St-Pétersbourg une œuvre bibliographique considérable : le catalogue de tous les livres parus en Russie depuis 200 ans, avec indications des bibliothèques qui les possèdent, ainsi que des notes sur les sujets qu'ils traitent et sur les auteurs qui en ont parlé. Ce catalogue comprendra 3 parties : 1°) livres conservés dans la Bibliothèque impériale de St-Pétersbourg ; 2°) livres conservés dans la bibliothèque de l'Académie impériale des Sciences et dans les autres bibliothèques publiques et privées (abstraction faite de ceux déjà relevés dans la 1re partie) ; 3°) Une table des matières et des noms propres avec renvois aux livres dans lesquels il en est question. Comme cette dernière partie reproduira, en abrégé, les titres figurant dans les deux premières parties, il ne sera pas nécessaire de connaître les noms des auteurs qui ont traité un sujet pour trouver toutes les indications bibliographiques intéressant cette matière. Chaque volume renfermera 30 feuilles (960 colonnes) et environ 14.400 titres. On prévoit que l'ouvrage embrassera environ 44 volumes, dont le prix sera de 4.50 roubles.

49. **Weimar.** — Bibliothèque du Dr Oechelhaeuser. — On sait que le Dr Oechelhäuser, un des principaux critiques shakespériens de ce temps, possédait une bibliothèque unique d'ouvrages relatifs au grand poète anglais. Ce riche fonds vient d'être dispersé par la mort de son possesseur, qui en a légué une partie à la Bibliothèque de la *Shakespeare Geschschaft* à Weimar, une autre à la bibliothèque du théâtre royal de la même ville, et le reste au Séminaire anglais de l'Université de Berlin.

ACTES OFFICIELS.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque royale. — Personnel. — *Nomination.*

Par arrêté royal du 28 février 1903, M. Gille (Valère), employé de 1re classe est nommé conservateur-adjoint.

Bibliothèque de l'Université de Liège. — *Stagiaire.*

M. Defrécheux (Ch.) a été admis, en décembre 1902, à faire son stage de candidat bibliothécaire.

Ordre de Léopold.

Par arrêté royal du 19 mars 1903, M. Wotquenne (A.), Secrétaire-Préfet des études et Bibliothécaire, au Conservatoire royal de Musique à Bruxelles, est nommé Chevalier de l'Ordre.

Digitized by Google

Répertoire méthodique des publications d'archives.

Sous cette rubrique, nous nous proposons de signaler dans cette revue, avec la plus grande exactitude possible, les livres et articles de revue, paraissant en Belgique et à l'étranger, dans lesquels sont publiés des documents concernant l'histoire de notre pays et des régions immédiatement avoisinantes *dont le passé se confondit avec le nôtre pendant des siècles.*

Nous mentionnerons, non seulement les inventaires d'archives, les catalogues de manuscrits, les cartulaires, les chroniques et autres publications exclusives de textes, mais encore les travaux d'histoire contenant des reproductions de documents.

Pour ce qui regarde l'ordre adopté dans ces listes, il suffira de dire que nous signalons, en premier lieu, les ouvrages intéressant l'histoire générale de la Belgique, puis, suivant l'ordre alphabétique des noms des provinces, ceux qui présentent un intérêt régional ou local, enfin les livres contenant des documents sur l'histoire du Nord de la France, de certaines provinces de la Hollande, du Grand-Duché de Luxembourg et des provinces rhénanes.

Quant aux publications qui intéressent plus spécialement la profession de l'archiviste, elles trouveront leur place dans la Revue des revues *et dans les* Comptes-rendus *où elles feront l'objet d'une analyse détaillée et critique.*

Cette première liste, pour l'élaboration de laquelle nous nous sommes servi presqu'exclusivement comme guide des Archives Belges *de M. God. Kurth, se rapporte uniquement aux travaux parus en 1902.*

J. Cuvelier.

Van den Gheyn, (**J.**). — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique. Tome deuxième. Patrologie. Bruxelles Lamertin 190', in-8° de VIII-418 pp.

Lameere, (**J.**). — Recueil des ordonnances des Pays-Bas. IIe série, tome III, contenant les ordonnances du 8 janvier 1529 (1530 N. St.) au 11 décembre 1536. Bruxelles 19 2, in f° de 604 pages. [Publication de la *Commission des anciennes lois et ordonnances*].

Hogendorp (**H. Graaf van**). — Gysbert Karel van Hogendorp na 1813 Brieven en Gedenkschriften. La Haye, Nyhoff, 1902, eerste deel in-8°, 525 pp., tweede deel in-8°, 527 pp., derde deel in-8, 295 pp.

Friedensburg (**Walter**). — Beiträge zum Briefwechsel der

Digitized by Google

katholischen gelehrten Deutschlands im Reformationszeitalter [*Zeitschrift für kirchengeschichte*, pp. 110-155, Gotha, 1902].

Ghellinck-Vaernewyck (Vicomte de). — Un complot contre le duc d'Albe en 1568. [*Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*. 5e série des Annales, Deuxième partie, III, pp. 160-194. Anvers, 1902]

Hubert (Eug.) — Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1782). Etude d'histoire politique et diplomatique. Bruxelles, Lebègue, 1902, in-4° de 399 pp. [Extrait du tome LIX de la collection in-4° des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*].

Jonquière (C. de la). — La bataille de Jemappes. Paris, Chapelot et Cie, 1902, in-8°, 254 pp.

Schlitter (Hans). — Geheime correspondenz Joseph II mit seinem Minister in den Oesterreichischen Niederlanden Ferdinand Grafen Trauttmansdorff 1787-1789. Wien, 1902, in-8° de VIII-828 pp.

Schlitter (Hans). — Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der Belgischen Revolution. Wien 1902, in-8°, XII-126 pp.

Vidal (J.-M.) — Lettres communes des Papes d'Avignon N° 2bis. Benoît XII (1334-1342). Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican. Premier fascicule. Paris, Fontemoing 1902, in-4°, 222 pp.

Berlière (U.). — Mélanges d'histoire bénédictine. 4e série. Maredsous 1902, in-8°, 182 pp.

De Vreese (W.). — De handschriften van Jan van Ruusbroec's werken. Tweede stuk. 1ste aflevering. [Uitgave der *Koninglijke Vlaamsche Academie*, pp. 459-700. Gand, Siffer, 1902].

Kentenich (Gottfried). — Die Handschriften der Imitatio Christi und die Autorschaft des Thomas. [*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XXIII, I, pp. 18-34, Gotha, 1902].

Buschbell (G.). — Bellarmin über den autor der « Imitatio Christi » [*Zeitschrift für katholische Theologie*, XXVI, pp. 404-405, Innsbrück, 1902].

Vooys (C. G. N. de). — Bibliographische mededeelingen over de Dietsche vertalingen der « Imitatio Christi ». [« De Katholiek » CXX, pp. 357-381, Utrecht, 1902].

Pohl (Jos.). — Die Handschriften und die Autorschaft der Imitatio Christi. [*Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, Band XXI, pp. 316-336, Trêves, 1902].

Pfleger (L.). — Eine verloren gegangene Schrift des Dionysius Carthusianus. [*Zeitschrift für Katholische Theologie*, XXVI, pp. 398-402, Innsbrück, 1902].

Léger (L.). — Un poème tchèque sur la bataille de Crécy. [*Journal des Savants*, juin 1902, pp. 323-331. Paris, 1902].

Digitized by Google

Piaget (**A**). — Un manuscrit de la cour amoureuse de Charles VI. [*Romania*, t. XXXI, pp. 597-603. Paris, 1902].

Raynaud (**G**). — Un nouveau manuscrit du Petit Jean de Saintré. [*Romania*, t. XXXI, pp. 527-556. Paris, 1902].

Valckenaere (**J**). — Het gheestelijc Harpenspel van den Lijden Ons Heren uitgegeven naar een hs. der XV^e^ eeuw, met aanteekeningen en woordenlijst. Roulers, 1902, in-8° de 70 pp.

Rachfahl (**M. F.**) — Le registre de Franciscus Lixaldius, trésorier général de l'armée espagnole aux Pays-Bas de 1567 à 1576. Bruxelles 1902, in-8°, VIII-187 pp [Publication de la *Commission royale d'histoire de Belgique*].

Van Houtte (**H**) — Documents pour servir à l'histoire des prix de 1381 à 1794. Bruxelles, 1902. In-4° de 60 pages et 9 planches. [Publication de la *Commission royale d'Histoire de Belgique*].

Bergmans (**P.**) — L'organiste des archiducs Albert et Isabelle, Peter Philips (Piétro Philippi). [*Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique* n° VIII, pp. 575-608, Anvers, 1902].

Escaille (**M. de l'**). — Documents relatifs à la famille Gramay. [*Bulletinde l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*. 5^e^ série des Annales, 1^e^ partie, V, pp. 481-486. Anvers, 1902].

Anvers. — **Extract vuytten handtboec van Peter Gerardi**, wachtmeester der stadt Antwerpen. [*Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 5^e^ série des Annales, 1^e^ partie, IV. pp. 346-350. Anvers, 1902].

Donnet (**F.**) — Une congrégation aérienne. [*Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*. — 5^e^ série des Annales, 2^e^ partie, III, pp. 301-314. Anvers, 1902].

Quarré-Reybourbon (**L**) André-Corneille Lens, peintre anversois et ses tableaux conservés à Lille. Paris, Plon 1902. in-8°, de 15 pp. et 4 phototypies.

Delafaille (**F E**) Bijdragen tot opheldering der geschiedenis van Mechelen. Tome II. Malines, in-12 de 196 pp.

Brabant. — **Goetschalckx** (**abbé**). Bijdragen tot de Geschiedenis, bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant. 1^e^ année, Hoogstraten, 1902. [Nous signalons globalement sous ce titre tous les articles parus dans cette revue qui contient une très grande quantité de documents provenant des archives. L'excellente table alphabétique qui se trouve à la fin du volume permet à chacun d'y retrouver très facilement les renseignements dont il peut avoir besoin].

Stroobant (**L.**) — Poids et mesures usités en Brabant à la fin du XVIII^e^ siècle. [*Jadis*, Soignies, 1902].

Digitized by Google

Rapport concernant le service des archives communales (archives, bibliothèque, musée communal) de la ville de Bruxelles. Extrait du rapport présenté au conseil communal en séance du 6 octobre 1902, par le collège des bourgmestre et échevins en exécution de l'article 70 de la loi du 30 mars 1836. Bruxelles, Guyot 1902. In-8° de 19 pp.

Doudou (E). — Baptême de la princesse de Bavière dans la chapelle du palais royal de Bruxelles, 1606 [« *Jadis* » Soignies, 1902].

Van den Gheyn (J.) — Hubert Lescot, prieur de Bois-Seigneur-Isaac, notice bibliographique. [*Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.* LIII, 5e série, t. III. 4e livraison pp. 417-440. Anvers, 1902].

Chauvin (V.) et **Roersch (A.).** — Une lettre inédite de Nicolas Clénard. [*Musée Belge.* VIe année n° 4, pp. 331-343. Louvain, 1902.]

Habets (Alf.) — Quelques actes historiques concernant Louvain. [*Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique,* 2e série t. III, 3e liv. pp. 339-365. Louvain, 1902].

Reusens (E.) — Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain. [*Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique,* 2e série t. XIII, 2e et 3e livr. pp. 129-338. Louvain, 1902].

Van der Linden (H.) — Le premier manuscrit original des Res Lovanienses de Divaeus. [*Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique,* t. LXXI n° 1, pp. 107-150. Bruxelles, 1902].

FLANDRES. — **Coppieters Stochove (H.)** — Régestes de Thierri d'Alsace, comte de Flandre. [*Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand,* t. IV, 2e fascicule, pp. 209-324. Gand, 1902]

de Pauw (Nap.) — Jehan Froissart's Chronijke van Vlaanderen getranslateert uutten Franssoyse in Duytscher tale bij Geryt Potter Van der Loo, in de XVe eeuw. Tweede deel : Rekeningen der baljuws van Vlaanderen. Tweede aflevering. [Uitgave der *Kon. Vlaamsche Academie* pp. 345-656. Gand, Siffer, 1902].

Pirenne (H.) — Chronique rimée des Troubles de Flandre en 1379-1380 publiée avec une introduction et des notes. Gand 1902, in-8° de XX-60 pp. [Publication extraordinaire de la *Société d'histoire et d'archéologie de Gand*].

Willems (L.) Een onuitgegeven hekeldicht van 1678 tegen den Raad van Vlaanderen. [*Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand* 9e année n° 9, pp. 382-384, Gand, 1902].

Willems (L.) Une satire de 1678 contre le conseil de Flandre. [*Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand* t. IV, 1er fasc. pp. 110-111, Gand, 1902].

Gilliodts-van Severen (L.) Cartulaire de l'ancien consulat d'Espagne à Bruges (Publication de la *Société d'émulation, à Bruges*). Bruges, de Plancke, 1901-1902, in 8° de 642 pp. — Actes de 1280-1777.

Digitized by Google

Gilliodts-van Severen (**L.**) Coutumes des Pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes t. VI. Coutumes de Lombartside, Loo et Poperinghe. Bruxelles, Goemaere, 1902. In 4° de 566 pp.

Jonghe (**V^te^ B. de**) Ecu d'or frappé par les archiducs Albert et Isabelle à Bruges, en 1615. [*La Gazette numismatique* t. VI n° 5 pp. 76-78. Bruxelles, 1902].

Prou (**M**.) Examen de deux diplômes de Philippe I pour l'abbaye de Messines en Flandre, [*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXI, 2e bull. pp. 200-225, Bruxelles, 1902.]

Merghelynck (**Arthur**) Souvenir du quatrième centenaire de l'acquisition du droit de cité à Ypres par la famille Merghelynck, 26 juillet 1552-26-juillet 1902. Mélanges de généalogie et d'histoire dressés sur titres. Ypres, 1902. In 8° XII-86 pp.

Inventaire archéologique de Gand. Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Fascicules XXIV à XXVI 1902. In 8°.

Bethune (**baron J.-B.**) **et Van Werveke** (**A.**) Het godshuis van Sint-Jan en Sint-Pauwel te Gent, bijgenaamd de Leugemeete. Oorkonden. Gand. Hoste 1902. In 8° de XVI-232 pp. [Uitgave der *Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen*].

Pirenne (**H.**) La bulle fausse de Nicolas I pour le monastère de Saint-Pierre de Gand. [*Bulletin de la Commission royale d'histoire* t. LXXI 2e buli. pp 156-172. Bruxelles, 1902].

Van den Haute (**C.**) Note sur quelques chartes de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand. [*Bulletin de la commission royale d'histoire* t. LXXI 4e bull. pp 401-417. Bruxelles, 1902].

Coppieters-Stochove (**E.**) Les archives de l'église Saint-Michel [*Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 10e année pp 78-83 et *Annales* de la même société t. IV, 1er fasc. pp. 64-98. Gand, 1902].

Fayen (**A.**) Le prieuré Augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire. [*Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, t. IV. 2e fasc. pp 327-394, Gand, 1902].

Vernieuwinge van voorgeboden der keuren van het Land van Waes, Beveren, Dendermonde, enz... (suite à suivre) [*Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes* t. XXI. pp 54-152. St Nicolas, 1902].

Broeckaert (**Jan**) Cartularium van het begijnhof van Dendermonde, voorafgegaan van een historische schets dezes gestichts. Termonde, 1902. In 8° LXXIV-361 pp. planches hors texte. (Publication extraordinaire du *Cercle archéologique de Termonde*).

Digitized by Google

Willemsen. De burgerij van S^t^ Nicolaes in het begin der XVIII^e^ eeuw [*Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes*. t. XXI. pp. 11-24 S^t^ Nicolas, 1902].

Annaert (F.-J.) Eene heiliggeesttafel in de 16^e^ eeuw. [*Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes* t. XX. 2^e^ livr, pp. 149-250. S^t^ Nicolas, 1902.]

(*à suivre.*)

Digitized by Google

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY [1].

En novembre 1902, ont été inaugurés, très simplement, l'Institut de Sociologie et son importante bibliothèque, édifiés à Bruxelles, au Parc Léopold, dans cette vaste propriété communale, paisible et commode à ce point que, depuis plusieurs années, une véritable agglomération universitaire s'y développe rapidement. L'Institut de Sociologie, dû à la générosité inlassable de M. Ernest Solvay, vient notamment, sous forme de laboratoire pratique, compléter l'Ecole, spécialement théorique, des Sciences sociales, annexée à l'Université libre de Bruxelles.

* * *

L'Ecole des Sciences sociales enseigne systématiquement les matières relatives à la vie et au gouvernement des sociétés.

Commencée en 1889, instituée plus complètement en 1897 et en 1899, à l'intervention également de M. Ernest Solvay, puis réorganisée amplement en 1901, l'Ecole des Sciences sociales comporte aujourd'hui vingt-deux cours, donnés par quinze titulaires et répartis en trois sections : celle des Sciences politiques, celle des Sciences économiques et celle des Sciences sociales (2).

(1) Les éléments de la présente étude ont pour bases des notes prises au cours de visites minutieuses à l'Institut de Sociologie, où nous avons trouvé un accueil aussi aimable que dévoué. Nous avons utilisé, en outre, des données nombreuses, puisées dans les divers travaux suivants :

Université libre de Bruxelles, 65e année académique, 1898-1899. — Enseignement spécial des Sciences politiques et sociales. — Bruxelles, E. Bruylant, 1898, 31 pp., pet. in-8°.

L'Ecole des Sciences sociales et l'Institut de Sociologie, fondés à Bruxelles par M. Ernest Solvay. — Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, juin 1901. — Bruxelles, A Lefèvre, 1901, 10 pp , in-8°.

Inauguration de l'Institut de Sociologie. — Bruxelles, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1902-1903, n° 3, décembre, pp. 238-240.

De plus, j'ai pu consulter tous les plans, en réduction, de l'Institut de Sociologie.

(2) A la suite d'une nouvelle donation de M. Ernest Solvay, le Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles vient de décider la création d'une Ecole de Commerce, qui complètera l'enseignement de l'Ecole des Sciences sociales dans le sens commercial supérieur, à l'exemple des « Universités Commerciales » d'Allemagne.

Digitized by Google

Chacune de ces trois sections délivre, après deux années d'études sanctionnées par un examen, le diplôme de licencié, puis, après le délai d'un an, celui de docteur, sauf soutenance d'une dissertation scientifique personnelle, accompagnée de cinq thèses

Accessible à tous les étudiants ayant obtenu la candidature dans une faculté quelconque, à toute personne ayant subi un examen d'entrée, ouverte même, sans conditions, aux simples auditeurs qui ne désirent obtenir aucun grade, l'Ecole des Sciences sociales prépare aux carrières administratives, politiques, consulaires et diplomatiques, aussi bien qu'aux professions d'ordre économique.

* * *

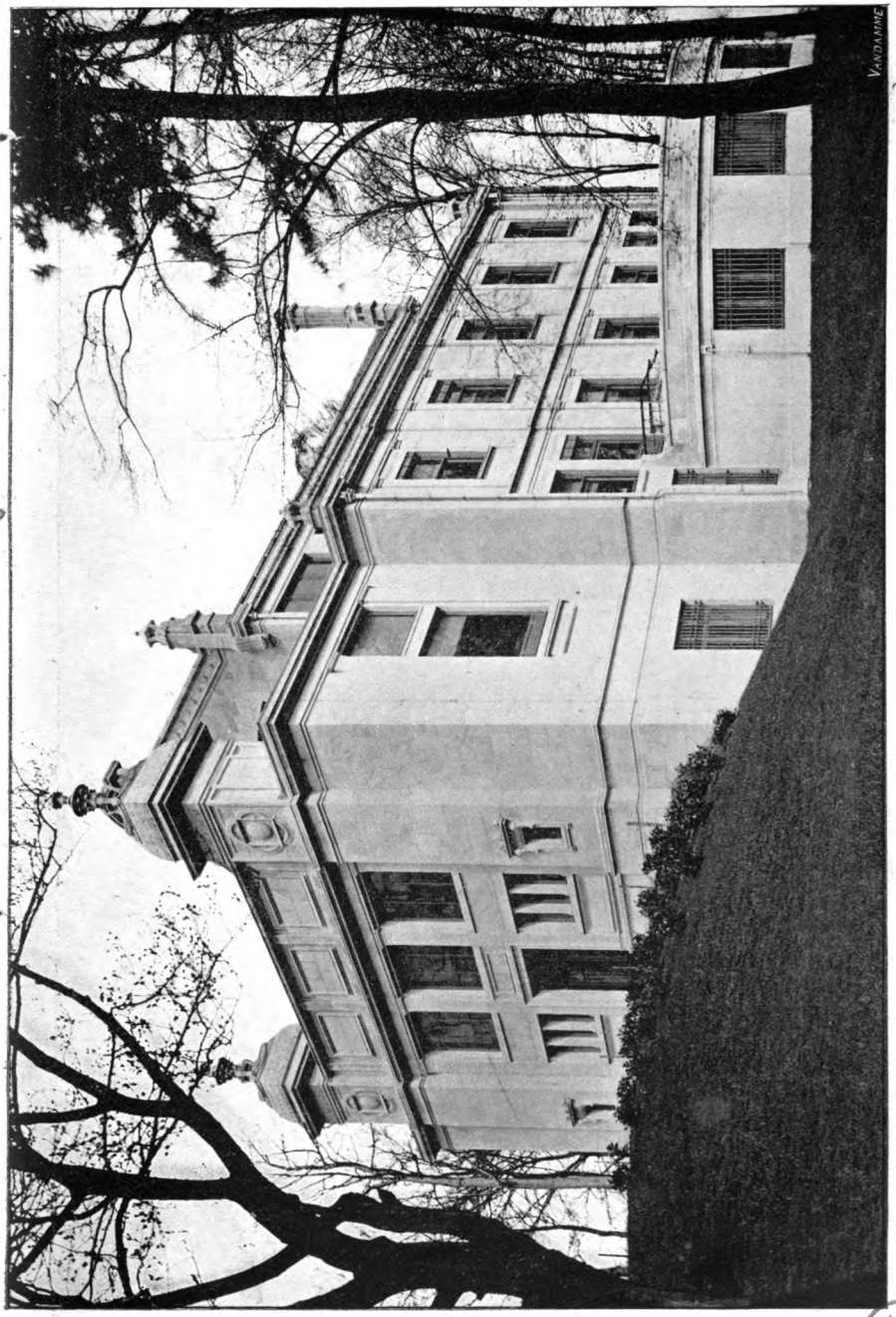
Comme il vient d'être dit, l'Ecole des Sciences sociales est à l'Institut de Sociologie ce que l'auditoire est au laboratoire, et ce dernier terme caractérise très exactement le nouvel Institut, prolongement rationnel et pratique de l'Ecole, dans lequel celle-ci trouvera toutes facilités pour ses recherches, ses vérifications, ses conférences, ses séminaires et même quelques-uns de ses cours. (1) L'Institut de Sociologie est un lieu de travail et de documentation, dans lequel, en dehors de toute idée de doctrine ou de politique, les études sociologiques ne pourront que s'affirmer, et se développer.

Des recherches permanentes y sont poursuivies par le personnel scientifique de l'Institut et consignées dans diverses publications, paraissant sous le titre générique de *Travaux de l'Institut de Sociologie.* En outre, l'Institut est ouvert, sur autorisation du directeur, et sans distinction d'opinion, à tout travailleur, appuyé de titres sérieux, qui désire y entreprendre une étude déterminée.

La direction de l'Institut de Sociologie a été confiée à M. E. Waxweiler, professeur à l'Université libre de Bruxelles, entouré de Collaborateurs scientifiques : MM. Ansiaux,

(1) Aussitôt que le local de la nouvelle Ecole de Commerce sera terminé au parc Léopold, la plupart des cours de l'Ecole des Sciences sociales s'y donneront également.

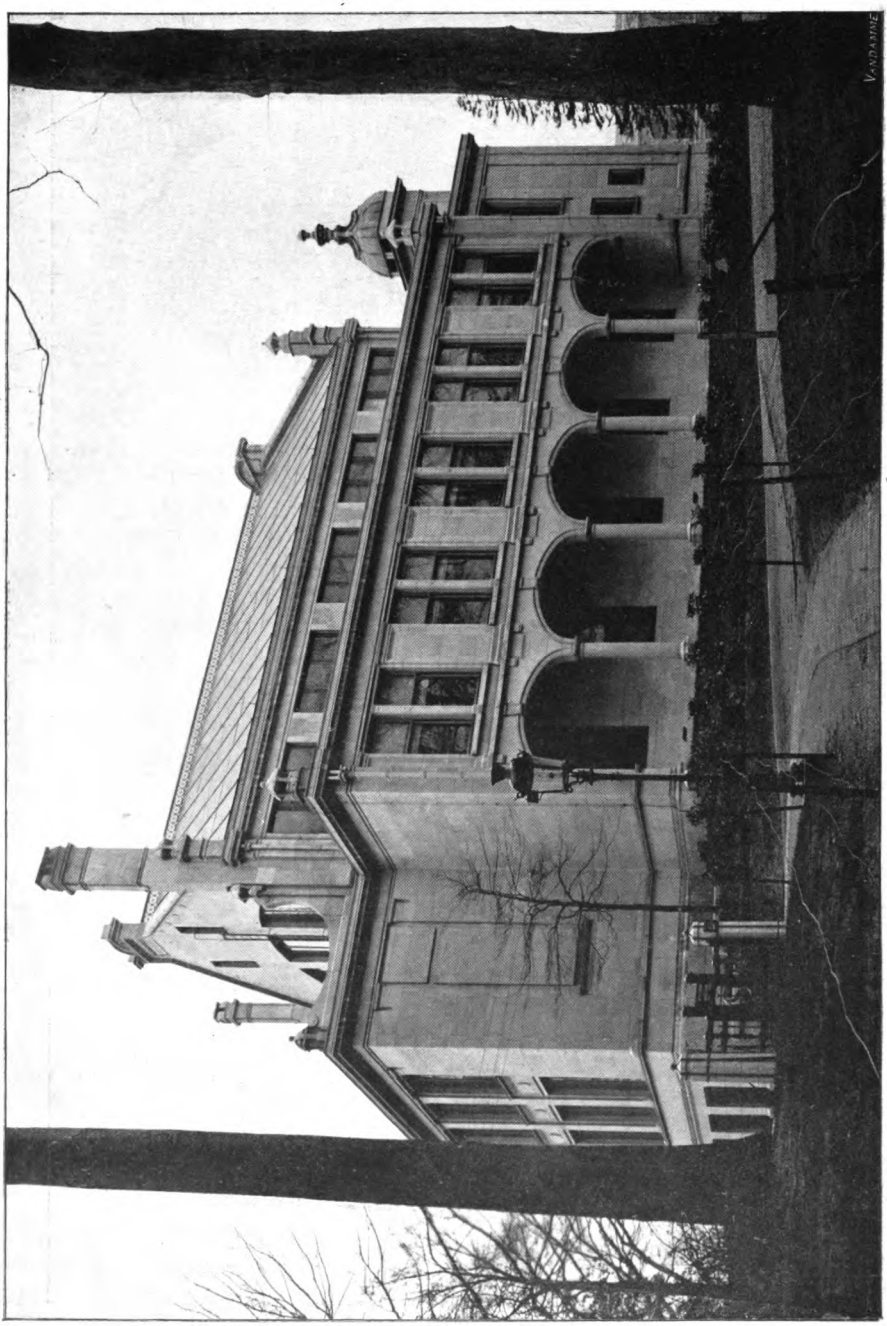
Digitized by Google



INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY. — EXTÉRIEUR.

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google



INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY. — EXTÉRIEUR.

Digitized by Google

G. Des Marez, Dr Houzé, A. Prins, L. Wodon, professeurs ou chargés de cours à la même Université ; M. G. De Leener, docteur en sciences économiques, remplit les fonctions d'assistant.

Le terrain, d'une superficie d'environ 700 mètres carrés, sur lequel s'élève l'Institut de Sociologie a été concédé par la Ville de Bruxelles, à laquelle, dans vingt-cinq ans, feront retour le bâtiment et les matériaux y rassemblés ; les frais de premier établissement se sont montés à 650,000 fr. environ.

L'Institut, construit sur les indications de M. E. Waxweiler, par les architectes C. Bosmans et H. Vandeveld, revêt un caractère imposant sans lourdeur, confortable sans luxe, pratique sans banalité, et sa façade principale, en pierres blanches, très sobrement ornée, percée de larges baies vitrées, offre un aspect avenant, clair et recueilli.

L'Institut comporte, au rez-de-chaussée, un vestibule ayant à droite un dégagement vers le logement du concierge, situé dans le spacieux sous-sol ; à gauche, un vestiaire avec ses annexes. Au vestibule fait suite un hall d'attente, par lequel, laissant à droite l'escalier principal, on entre de plein pied dans la grande salle centrale, qui occupe toute la hauteur de l'édifice. Cette salle rectangulaire, d'une superficie de 9 mètres sur 19, d'une hauteur de 15 mètres, au pourtour surélevé, au plafond arqué avec charpente en fer apparente, est éclairée latéralement par le haut et la lumière y pénètre discrètement ; la situation médiane écarte les bruits du dehors. Avec les peintures aux arabesques pâles de ses murs, sa haute galerie d'étage qui s'étend tout à l'entour, le large développement de ses boiseries d'acajou sombre, ses balustrades élégantes en bois et métal, surmontées de candélabres très simples, cette salle de lecture réalise l'idéal d'un lieu de travail pratique, hygiénique et accueillant.

Tout à l'entour de la salle, se trouvent le bureau du directeur, puis sept petites cellules destinées aux travailleurs, qui poursuivent des recherches à l'Institut. Au fond de la salle, on aperçoit le *cabinet de statistique*, qui contient non seulement de nombreux tableaux et diagrammes, mais aussi d'ingénieuses machines à calculer. On remarque enfin, à droite du bâtiment,

Digitized by Google

un exèdre spacieux, planté de fleurs, où le travailleur fatigué trouve repos commode, en plein air.

L'étage contient cinq petites cellules semblables à celles du rez-de-chaussée, un vaste auditoire avec écran pour projections, et de plus, trois grands cabinets scientifiques : le *cabinet de technologie économique*, le *cabinet d'histoire* et le *cabinet d'anthropologie*. Le cabinet de technologie économique contient un très grand nombre de photographies industrielles et de planches murales techniques ; en outre, on y remarque une série très complète de cartes, d'atlas et de documents de géographie économique. Le cabinet d'histoire est, à lui seul, une riche bibliothèque, où a été réunie une importante collection de sources et d'ouvrages anciens et modernes se rapportant particulièrement à l'évolution sociale de la Belgique. Le cabinet d'anthropologie, enfin, comporte des planches nombreuses et hautement intéressantes, une remarquable série de crânes et des curiosités ethnographiques d'une réelle valeur.

* * *

La bibliothèque de l'Institut de Sociologie est en grande partie contenue dans la salle centrale dont nous venons de parler, et qui sert, non seulement au dépôt des ouvrages, mais aussi comme salle de lecture pour la consultation sur place.

D'une façon générale, la bibliothèque se compose essentiellement d'ouvrages présentant un intérêt quelconque pour les études d'ordre social. Elle contient, actuellement, environ 8,000 volumes, 3,000 tomes séparés de périodiques antérieurs à 1903 et 2,000 brochures ; elle est, en outre, abonnée à 250 revues et journaux.

Pour indiquer bien complètement toutes les matières que comportent ces 13,000 volumes et périodiques, voici l'énumération des vingt-six rubriques qui servent au classement systématique :

1. *Anthropologie* (anatomie, morphologie et physiologie de l'homme et des races humaines, anthropogéographie.)

Digitized by Google

2. *Ethnographie* (préhistoire, civilisations primitives, mœurs, usages, folklore, ethnographie générale.)

3. *Histoire générale* (histoire politique et économique de diverses époques et de divers pays, histoire de la civilisation.)

4. *Histoire de l'antiquité* (histoire politique et économique jusqu'à l'ère chrétienne.)

5. *Histoire du moyen-âge et des temps modernes* (histoire politique et économique depuis l'ère chrétienne jusqu'en 1800.).

6. *Histoire politique depuis 1800.*

7. *Histoire et géographie économiques depuis 1800* (monographies économiques, politique économique, organisation du commerce.)

8. *Questions coloniales depuis 1800.*

9. *Voies et moyens de communication depuis 1800.*

10. *Questions monétaires depuis 1800* (valeur, prix, monnaie, crédit, banques, bourses, marché des capitaux, crises économiques.)

11. *Finances publiques depuis 1800* (histoire et théories.)

12. *Organisation industrielle depuis 1800.*

13. *Questions ouvrières depuis 1800* (condition des ouvriers industriels, formes et théories du salaire, assurances sociales, protection du travail.)

14. *Questions agraires depuis 1800.*

15. *Histoire de l'art.*

16. *Science des religions.*

17. *Linguistique.*

18. *Philosophie.*

19. *Psychologie de l'enfant et pédagogie.*

20. *Biologie.*

21. *Hygiène sociale* (y compris l'assistance publiue.)

22. *Criminòlogie* (droit pénal, criminalité, prostitution.)

Digitized by Google

23. *Droit* (histoire et théorie du droit, législation.)

24. *Systèmes politiques et sociaux.*

26. *Sociologie.*

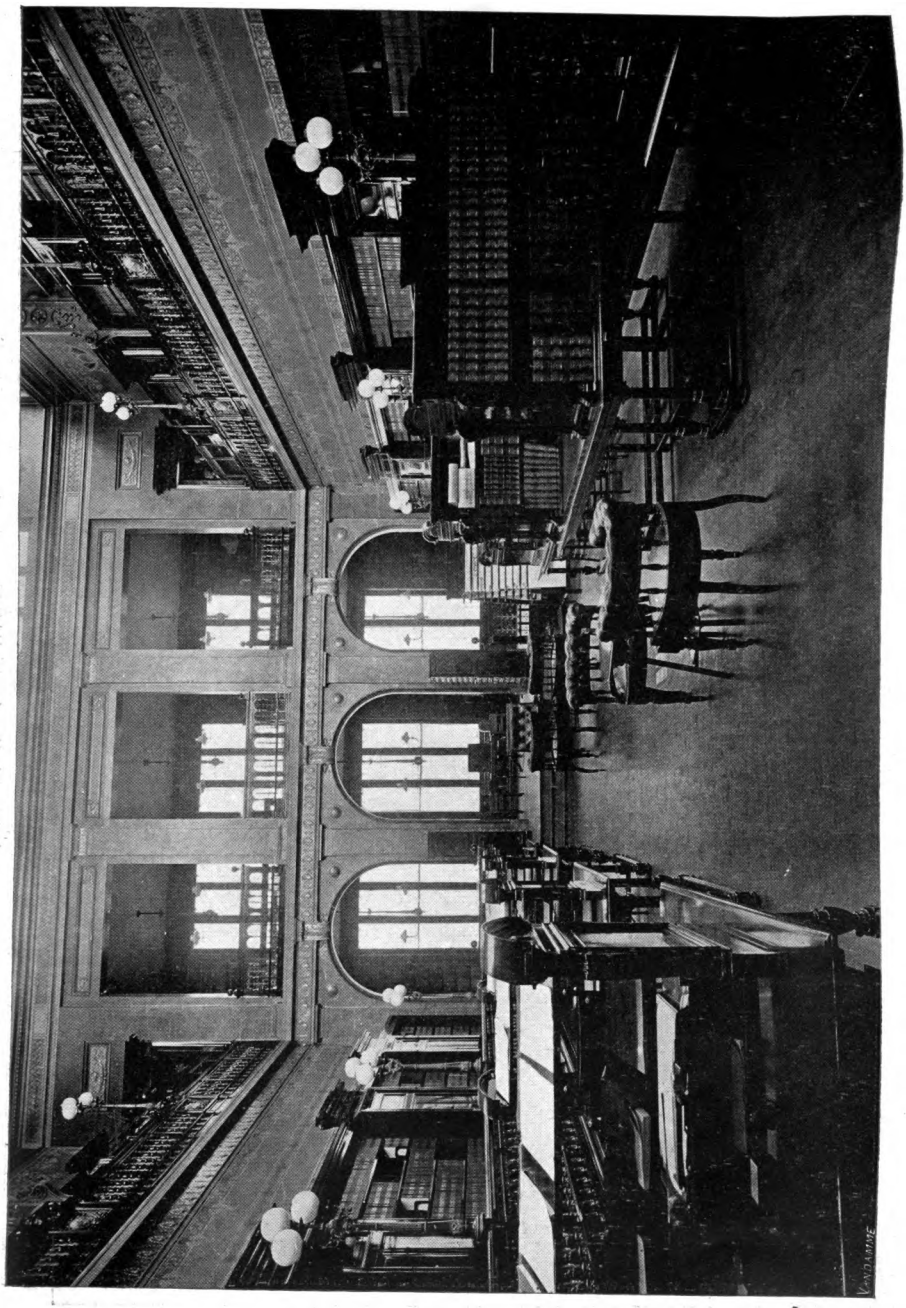
Placés dans des rayons d'acajou foncé, accolés aux murs en deux galeries circulaires et superposées, à raison de six tablettes par meuble-bibliothèque, afin de rester à hauteur d'homme, les volumes ne sont pas exposés directement à la vue, comme cela se fait d'habitude : ils sont enfermés dans des emboîtages en carton, avec dos de toile de nuances foncées, et de dimensions identiques. Le rôle de ces emboîtages sera expliqué plus loin.

La partie centrale de la salle de lecture est garnie de meubles confortables et pratiques en acajou foncé, à l'usage des lecteurs ; on y remarque, outre des petites tables, des fauteuils et des chaises, six meubles pour périodiques en cours, avec des tablettes inclinées et disposées de manière que les fascicules des revues étalent leur couverture les-uns à côté des autres et puissent être reconnus d'un coup d'œil ; enfin, un porte-journaux et un grand meuble muni de rayons, auxquels on est arrivé à donner pratiquement le plus grand développement possible, et qui sert au dépôt et à la consultation des dictionnaires, encyclopédies, annuaires et, autres ouvrages de référence.

Au fond de la salle de lecture, est déposé le catalogue de la bibliothèque. Parfaitement conçu, complet, et tenu régulièrement à jour, ce catalogue est établi sur fiches ; il est en double exemplaire, l'un classé onomastiquement, l'autre systématiquement, c'est-à-dire sous les vingt-six rubriques indiquées précédemment. Ces deux exemplaires contiennent non seulement le relevé exact, sur fiches blanches, de tous les titres des ouvrages, brochures et périodiques que possède la bibliothèque, mais, de plus, sur fiches bleues, les titres des articles principaux contenus dans ces mêmes périodiques pour les séries complètes, depuis l'année de fondation.

Les fiches sont rédigées de la façon la plus claire et portent toutes les mentions bibliographiques requises ; on y trouve

Digitized by Google



INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY. — LA BIBLIOTHÈQUE.

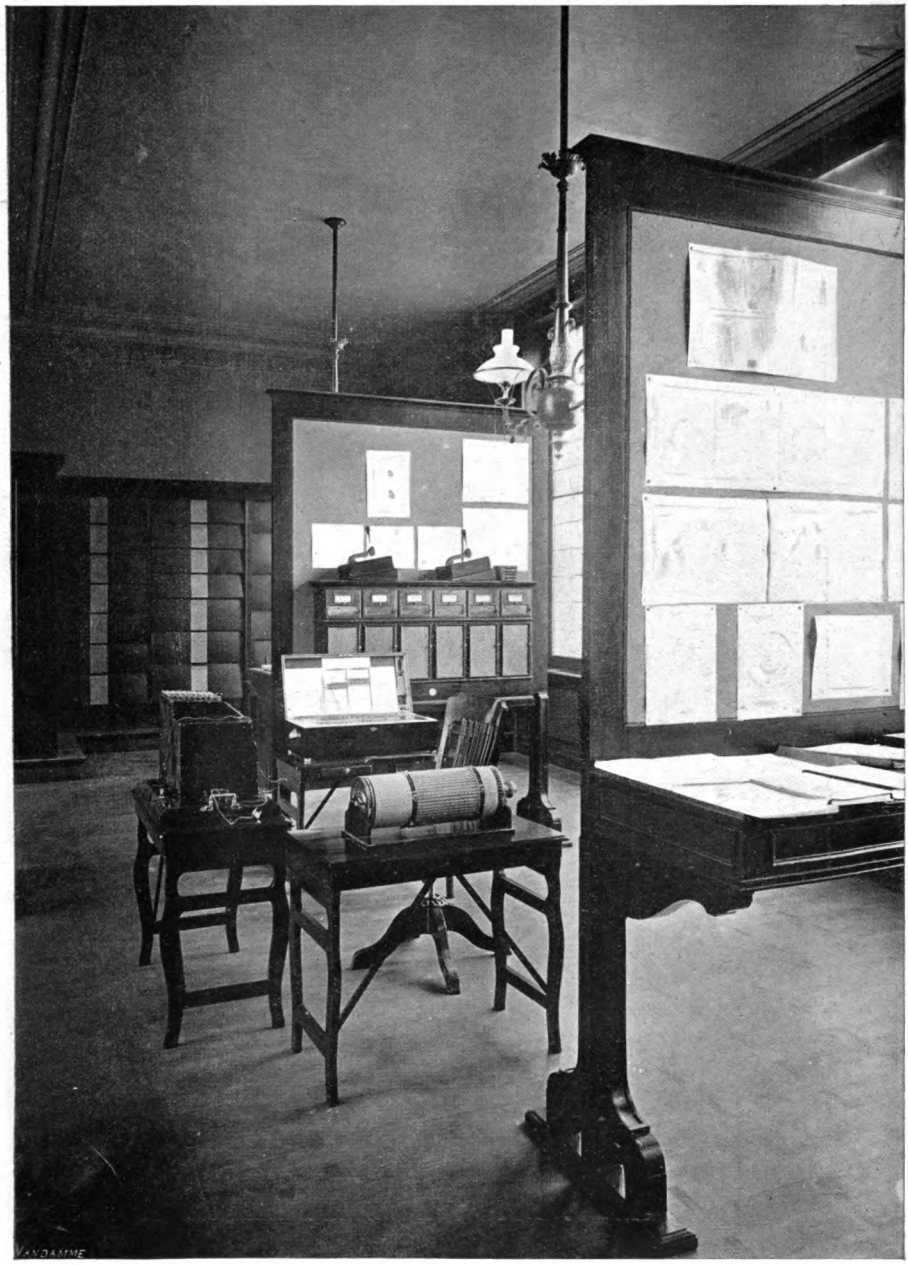
UNIV. OF MICH.

Digitized by Google



INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY. — LA BIBLIOTHÈQUE.

Digitized by Google



INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY. — LES MACHINES A CALCULER.

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

notamment l'indication des trois éléments du classement dans les rayons, qui sont, ainsi qu'on le verra plus loin : la rubrique, la langue, la date.

Inutile d'ajouter que des fiches saillantes, de couleur, marquent les sous-classements. Le catalogue onomastique comprend environ 30,000 fiches ; le catalogue systématique, 40,000.

Le catalogue est disposé séparément, la partie onomastique à gauche, la partie systématique à droite. Les fiches sont rangées dans deux meubles en acajou foncé à soixante tiroirs chacun, pour la fabrication desquels on s'est inspiré des modèles anglo-américains, que préconise l'Institut de Bibliographie de Bruxelles, sauf pour divers détails de dimensions qui ont été modifiés.

***

Dans le sous-sol vaste, haut et parfaitement éclairé, une partie des services de la bibliothèque ont dû être installés. Un ascenseur, avec boîtes en bois pour transporter les livres, est desservi par un petit chariot, au roulement silencieux, et relie le sous-sol au rez-de-chaussée et à l'étage.

Le sous-sol contient tous les périodiques de la bibliothèque, c'est-à-dire les années complètes reliées, ainsi que les fascicules antérieurs au dernier qui demeure déposé, comme on l'a vu, sur l'un des six meubles de la salle de lecture, jusqu'à l'apparition du fascicule suivant ; les fascicules de l'année en cours sont placés dans des boîtes fort pratiques, où un ressort les maintient serrés les uns contre les autres. Les périodiques sont déposés dans des casiers superposés, à hauteur d'homme. A la suite de chaque périodique, des casiers de réserve ont été ménagés pour quinze années d'accroissement. Ici également le classement est systématique, mais a lieu en rubriques un peu plus générales que celles employées pour les livres.

Une salle spéciale du sous-sol contient, enfermés dans leurs emboîtages, les livres de voyages, que l'on doit considérer comme des sources de travaux d'ethnographie ; les voyages généraux figurent en tête, puis les voyages spéciaux sont classés par continents. On remarque ensuite, classés dans des

Digitized by Google

casiers spéciaux, une collection d'annuaires et les publications des congrès se rapportant aux études sociologiques.

Le sous-sol comporte encore une salle fermée qui sert de bureau au bibliothécaire, et dans laquelle on a disposé les ouvrages de bibliographie générale et courante en diverses langues, ainsi que des catalogues de bibliothèques, et des maisons d'édition ou de vente, classés systématiquement. En outre, un vaste casier contient, rangée numériquement, la collection considérable des brochures. Dans d'autres casiers, on remarque les ouvrages encombrants à cause des dimensions de leurs formats, ou du grand nombre de leurs tomes.

A côté de cette salle fermée, le sous-sol contient enfin un atelier de brochage et un autre de reliure ; grâce à ces ateliers, de notables économies de temps et d'argent sont réalisées, aussi bien pour la publication des travaux de l'Institut, que pour la reliure des périodiques de la bibliothèque et la fabrication des emboitages destinés aux livres.

***

Comme on l'aura remarqué, les renseignements qui précèdent sont purement bibliothécographiques, c'est-à-dire que nous nous sommes simplement attaché à décrire en détail la bibliothèque de l'Institut de Sociologie et les innovations techniques qui y ont été introduites. Toutefois, cette étude ne serait pas complète, si l'on y omettait l'exposé des raisons spéciales qui ont déterminé ces innovations assurément intéressantes. Le lecteur sera pleinement éclairé à ce sujet, grâce à la note suivante sur l'organisation de la bibliothèque de l'Institut.

Note de M. Waxweiler, Directeur de l'Institut.

« L'aménagement de la bibliothèque de l'Institut de Sociologie Solvay est en concordance intime avec l'organisation d'ensemble de l'établissement. L'Institut n'est pas un bâtiment public : c'est un laboratoire de travail et de recherche. N'y ont accès que les personnes poursuivant une étude déterminée et ayant déjà une certaine connaissance scientifique de leur sujet. Des facilités particulières sont accordées aux Professeurs et aux Étudiants

Digitized by Google

de l'École des Sciences sociales de l'Université de Bruxelles, mais le principe de fréquentation reste constant.

« Le « public » — notamment le public parasitaire des bibliothèques publiques — étant ainsi écarté, il est devenu possible de réserver aux personnes admises des conditions toutes spéciales de travail. Or, il nous a paru que le vœu de tout homme d'étude est de ne rencontrer, dans une bibliothèque, ni empêchements matériels, ni intermédiaires administratifs : on rêverait pouvoir chercher soi-même, dans des rayons aisément accessibles, le livre désiré, compulser une série de périodiques, feuilleter un répertoire sur fiches, entr'ouvrir « une source » pour y prendre une référence bibliographique, — tout cela au moment précis où nait la curiosité, avant qu'elle soit émoussée par une attente souvent vaine, ou irritée par le traditionnel : « Le livre est à la reliure ».

« Une autre circonstance, toute locale, a dû encore être prise en considération. Ainsi qu'on l'a vu dans la description très complète de M. Sury, la salle qui sert de bibliothèque et de salle de lecture constitue, en somme, la partie principale du bâtiment, dans laquelle s'ouvrent à la fois les cabinets scientifiques spéciaux et les cellules réservées aux travailleurs isolés. Les livres disposés sur les rayons devenaient ainsi élément de décoration pour les parois du hall, et il importait de leur donner un aspect extérieur, qui fût en harmonie avec l'ensemble, malgré la diversité habituelle des formats et des teintes de couvertures.

« Voici, d'une façon générale, les traits principaux de l'organisation que nous avons tentée avec la collaboration intelligente et dévouée de M. D. Warnotte, bibliothécaire à l'Office du Travail.

« Il convient de distinguer, dans ce bref exposé, les livres proprements dits et les périodiques : ceux-ci sont d'ailleurs, comme on l'a vu, classés en dehors de la salle de lecture.

I. — *Les Livres.*

« Les livres étant placés sur les rayons de la salle de lecture directement à la disposition des travailleurs, il est

Digitized by Google

possible à ceux-ci, quelque nombreux soient-ils, d'obtenir instantanément l'ouvrage cherché, sans recourir à tout un personnel d'aides-bibliothécaires. Disons-le en passant : il n'y a, à l'Institut *aucun personnel pour le service des livres.* Chacun retire donc des rayons ce qu'il veut et quand il veut.

« Comment, à présent, chacun peut-il mettre la main sur ce qu'il veut ?

« Une première orientation est fournie par le groupement systématique des matières en grandes rubriques, d'ailleurs peu nombreuses, pour réduire au minimum les inconvénients dus à l'empirisme subjectif de tout classement. *(Voir ci-dessus, p. 230, la nomenclature de ces rubriques.)*

« L'indication de chacune de ces rubriques est portée sur la tranche extérieure des rayons, par le moyen d'une bandelette de carton glissée dans une rainure.

« A l'intérieur de chaque rubrique, les livres sont rangés d'abord d'après la langue: 1° français ; 2° allemand; 3° anglais ; 4° autres langues ; ensuite par millésime d'année d'édition, l'année du premier tome faisant règle en cas de publication échelonnée. L'insertion d'un volume à son rang chronologique est donc toujours possible, sans modifier la désignation des volumes voisins.

« Un numéro particulier n'étant pas réservé à chaque livre, il fallait réduire au minimum la zône des recherches individuelles : c'est ce qu'a réalisé le triple groupement : a) rubriques ; b) langues ; millésimes qui vient d'être décrit.

« Mais il s'agissait encore d'assurer l'enregistrement des emprunts. A cet effet, chaque livre est placé dans un emboîtage, dont les deux plats portent extérieurement un feuillet divisé en trois colonnes : 1) Nom de l'emprunteur ; 2) Date de l'emprunt ; 3) Date de la remise en place.

« L'emprunteur s'inscrit à l'aide d'un crayon appendu aux rayons, remet l'emboîtage et emporte le livre.

« En dehors de l'objet spécial auquel il répond, ce système présente une série d'avantages complémentaires :

1) Les livres sont protégés contre la poussière ;

Digitized by Google

2) Les emboitages ayant une hauteur constante de 27 centimètres, l'unité des formats se trouve réalisée au point de vue de l'aspect extérieur ; (1)

3) Le dos entoilé des emboitages porte en des caractères uniformes, à des endroits déterminés, et d'une manière extrêmement lisible, la titulature des livres : nom de l'auteur, titre, numéro de la rubrique (1 à 26), année d'édition.

4° La teinte de ces endossures correspond au classement par langues : bleu (français), vert (allemand), brun (anglais), grenat (autres langues).

5° L'emplacement des livres est invariable, l'emboitage restant toujours sur le rayon ;

6° L'enlèvement d'un livre ne provoque pas l'affaissement de la série à laquelle il appartient ;

7° La reliure des livres n'étant plus qu'exceptionnellement nécessaire, une économie considérable est réalisée ; le prix d'un emboitage tout achevé, entoilé avec titre doré, n'est que de 41 centimes.

8° L'application des titres sur des emboitages préparés à l'avance ne nécessitant pas de capacité spéciale, ce travail peut être confié à un huissier-concierge, dans le bâtiment même, de sorte qu'aussitôt entré, un livre se trouve disponible, sans devoir sortir pour la reliure.

« Ajoutons que pour retrouver aisément, au moment du reclassement, l'emboitage correspondant au livre emprunté, celui-ci porte une étiquette de même couleur, avec indication du numéro de la rubrique et du millésime de l'année d'édition.

« Les inconvénients du système — lequel n'en présente pas ? — viennent, d'abord, de la perte d'emplacement due aux emboitages : en effet, pour éviter la variété extrême des formats,

(1) *Quid* des ouvrages dont la hauteur dépasse 27 centimètres ? Ils sont placés, numérotés de 1 à ..., dans les rayons du sous-sol (voir p. 234). Pour que la présence en soit notée à l'endroit où ils devraient se trouver normalement, un emboitage spécial porte sur les plats l'indication des auteurs et des titres avec renvoi au n° de classement sur le rayonnage distinct.

Digitized by Google

trois types seulement ont été prévus pour l'épaisseur des emboîtages, de sorte que, parfois, l'emboîtage est plus large que le livre, mais, en fait, la place ayant été largement comptée à l'Institut, cet inconvénient disparaissait. Reste le danger d'enlèvement des livres, soit par distraction, soit intentionnellement. Or, on voudra bien se souvenir que le public admis est un public de choix ; puis, il pourra déjà disparaître pas mal d'ouvrages pour que le total devienne équivalent aux traitements des employés que nécessiterait le service personnel des livres, et pour que les pertes compensent les avantages de la liberté laissée aux travailleurs dans leurs recherches.

« Faut-il ajouter que le prêt à domicile est rigoureusement interdit ? Le travailleur se trouve, à l'Institut, précisément dans les conditions qui, aux yeux des bibliothéconomes, militeraient en faveur du prêt au dehors. Il y peut « compulser un ouvrage à « son aise, dans le silence du cabinet, sans être obligé d'aller le « consulter dans une salle de lecture très fréquentée et toujours « plus ou moins bruyante » (1).

2°. — *Périodiques.*

« Les périodiques n'étant pas placés dans la grande salle, il n'existait plus la même raison pour donner aux rayons un certain aspect décoratif. Les volumes successifs d'une série sont donc disposés, sans emboîtage distinct, sur un rayonnage divisé par des lattes verticales en compartiments de 30 × 50 centimètres. Chaque compartiment est fermé par un volet en carton, se soulevant autour d'une charnière de toile, clouée au rayon supérieur.

« La devanture du volet porte l'indication du périodique qu'il recouvre (titre et tomes), ainsi que deux feuillets d'emprunt analogues à ceux des emboîtages décrits antérieurement ; une teinte spéciale est réservé aux divers volets d'une même série.

« En dehors de son coût minime, ce système assure la conservation des périodiques à l'abri de la poussière, et il donne aux salles un aspect très clair, qui rend la recherche aisée et rapide. »

(1) Graesel, Manuel de Bibliothéconomie, traduction de J. Laude, page 404.

Digitized by Google

Telle est la bibliothèque de l'Institut de Sociologie Solvay, bibliothèque éminemment intéressante, non seulement au point de vue de toutes les richesses qu'elle renferme, mais aussi à cause des innovations introduites dans son organisation pour les raisons qui viennent d'être exposées.

Fondé dans un esprit de haute bienfaisance scientifique, confié aux soins de savants qui n'ont cessé de se spécialiser, l'Institut de Sociologie et son précieux dépôt de livres, sont destinés à exercer une influence d'autant plus prépondérante et fructueuse que, tout particulièrement en Belgique, les multiples problèmes d'intérêt social préoccupent l'opinion publique avec une intensité toujours croissante.

Ch. SURY.
Bibliothécaire de l'Université libre de Bruxelles.

Digitized by Google

LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE AU PREMIER JANVIER DANS LES REGISTRES AUX ACTES DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN AU MOYEN AGE.

Une opinion assez généralement admise de nos jours, veut que dans la seconde moitié du quinzième siècle et au début du seizième, on ait pris à Louvain trois dates initiales différentes pour changer le millésime de l'année. A partir de 1333, c'est-à-dire depuis le remplacement du style pascal dans le diocèse de Liège par celui de la Nativité, on y constaterait, en effet, l'emploi 1°) du style romain ou du 25 décembre, suivi par les institutions ecclésiastiques : Chapitre de Saint-Pierre, églises paroissiales, notaires officiaux, apostoliques et impériaux (1) ; 2°, du style de Pâques ou de Brabant qui changeait le millésime au Samedi-Saint, après none ou la bénédiction du cierge pascal; c'est celui en usage auprès de l'échevinage communal louvaniste (2) ; 3°) enfin, un troisième style ou celui du premier janvier communément employé par l'Université.

Il n'y a aucun doute sur l'emploi constant et général des deux premiers de ces styles, malgré de négligeables exceptions à cette règle, par les autorités civiles et ecclésiastiques de la

(1) Je signale ici entre mille autres, quelques exemples du style de la Nativité employé 1° par le chapitre de Saint-Pierre de Louvain : « Anno Domini M. IIII^{c}, XCVIII *die veneris sexta mensis* aprilis » Cette date ne peut s'interpréter qu'en admettant le style de Noël ; de plus en 1398 le 6 avril est effectivement un vendredi. Cfr. Registre du chapitre de Saint-Pierre à Louvain côté n° 908. Arch. gén. du Royaume. Voyez aussi dans le même registre l'indication suivante pour l'année 1535 : » Die mercurii ante pascha *vigesima quarta martii* ». En 1535 Pâques tombe le 28 mars et le 24 est un mercredi. Voici encore un autre texte où l'emploi du style de Noël est renseigné : « Anno a nativitate Domini millesimo quingentesimo quadragesimo septimo *stilo leodiensi* ». Registre aux décisions capitulaires de St-Pierre côté n° 884, fol. 8 R° Arch gén. du Royaume ; 2°) par les notaires apostoliques, impériaux et officiaux, un acte du 12 mars *1392*, indiction 15. *Chartrier de l'abbaye de Ste-Gertrude de Louvain*. Arch. gén. du Royaume ; un acte du 21 février 1314, ind. 12. *Chartrier du chapitre de Saint-Pierre*, carton n° 3, Arch. gén. du Royaume. Enfin un instrument notarié du 16 février 1193, ind. 11, *Chartrier de l'abbaye de Sainte-Gertrude*. Arch. gén. du Royaume.

(2) Cf. les actes des échevins de Louvain des années 1265 (n. st.) et 1273 (n. st.). *Cartulaire de l'Abbaye de Parc-les-Dames*, côté n° 86 Fol. 106 R° et 127 R° aux Archives générales du Royaume. Puis les deux actes du 6 et du 9 février 1363 (n st.), inscrits dans le *Cleyn Charterboeck*, fol. 66 et 40 n° aux Archives communales de la ville de Louvain.

Digitized by Google

petite ville brabançonne. Ce sont là deux faits établis et nous ne nous y arrêtons pas. Mais en est-il de même du troisième style chronologique ? Celui-ci a-t-il jamais existé, et, dans cette hypothèse, quelle est l'erreur qui lui a donné naissance ? Ce sont les deux petites questions que nous cherchons à résoudre dans ces quelques lignes. Mais faisons, au préalable, une remarque qui a son importance. Il serait assez étrange en effet, dans la supposition de l'emploi du style du premier janvier, de voir suivre au quinzième siècle par l'Université de Louvain, un style chronologique, autre que celui en usage auprès des autorités ecclésiastiques. En chronologie, une règle à peu près générale est celle de l'emploi par les institutions ecclésiastiques du style adopté par la chancellerie épiscopale. (1).

Par sa nature de grand corps scientifique d'ordre ecclésiastique situé dans le diocèse de Liège, il eût été naturel que l'Université adoptât la manière de supputer les années en usage à la chancellerie liégeoise, c'est-à-dire celle du 25 décembre, comme elle était commune au chapitre de Saint-Pierre et à l'abbaye de Sainte-Gertrude, aux églises paroissiales et aux notaires officiaux. Remarquons, en outre, que l'emploi du style du premier janvier n'a été constaté jusqu'à présent que dans quelques rares chancelleries laïques et nullement dans des communautés religieuses ou des institutions ayant un caractère ecclésiastique (2).

(1) Il est intéressant de rappeler que certains ordres monastiques, tels que les Cisterciens et peut-être les Prémontrés, ne se sont pas toujours conformés, au moyen-âge, à cette règle et ont effectué le changement du millésime de l'année à une date autre que celle suivie dans le diocèse auquel ils appartenaient. Pour les Cisterciens établis en Allemagne quelques exemples témoignent de l'emploi du 25 mars comme début de l'année. Cfr *O. Posse* : *Die Lehre von den Privat-Urkunden*. Leipzig 1887, pp. 102, 113, (note 4). V. *Fr. Rühl* : *Chronologie des Mittelalters und der Neuzeit*. 1897, p. 29. *M. Robert Fruin* dans un *Naschrift* à un article de M. Schoengen, intitulé : *Iets over den jaarstyl in de Kloosterorden gebruikt*. (*Nederlandsch Archievenblad*, 1901-1902, p. 25-26), affirme que l'abbaye de Middelbourg, de l'ordre de Prémontré, suivait le style du premier janvier. Il annonce en même temps qu'il donnera ailleurs les preuves de son affirmation. Nous serons très heureux d'en prendre connaissance.

(2) Cfr *H. Grotefend : Zeitrechnung des Deutschen Mittelalters und der Neuzeit*. 1891 t I. p. 23. L'usage du style du premier janvier par la chancellerie des comtes de Meisnich-Thüringen, pour les années 1349, 1350 et 1353, vient d'être signalé tout récemment par *W. Lippert : Jahresanfang am 1 Januar in der Meisnichthüringischen Kanzlei um die*

Digitized by Google

Les deux remarques que nous venons de formuler n'ébranlent évidemment pas, d'une manière positive, la théorie de l'emploi du style de la Circoncision ; elles tendent uniquement à marquer le côté exceptionnel qu'aurait un tel usage dans les bureaux d'écritures de l'Université de Louvain. Nous n'y ajoutons qu'une importance médiocre ; nous savons trop, en effet, qu'en chronologie, les théories les plus belles et les raisonnements les plus logiques sont continuellement renversés par des faits qui en font crouler la base.

L'existence supposée, à Louvain, d'un style du premier janvier, à tout point de vue exceptionnel, nous venons de le voir, dans la chronologie du Moyen-âge, fut révélée et énoncée pour la première fois, en 1891, par M. Reusens, dans ses *Éléments de paléographie et de diplomatique* (1). Son opinion fut reprise ensuite par A. Giry, dans son *Manuel de diplomatique* où il affirme qu'à Louvain, après 1333, l'Université conserva le point de départ du premier janvier dans le changement du millésime. (2) Mais Giry a perdu de vue qu'en 1333, l'université brabançonne n'existait pas encore, et que par conséquent il ne peut être question de la *conservation* d'un style chronologique quelconque. Enfin, cette opinion fut encore admise, de bonne foi et sans contrôle, par M. Ed. de Marneffe (3).

M. Reusens, justifie sa manière de voir par ce fait que dans les registres aux actes de l'Université du milieu du quinzième et du commencement du seizième siècle, le commencement de l'année ainsi que le changement du millésime se trouve indiqué en tête du mois de janvier. Ainsi, par exemple, après le résumé des délibérations tenues dans la séance des facultés du 23 décembre de l'année 1515, on trouve la rubrique suivante

Mittedes 14 Jahrhunderts, Mittheillungen für Oesterreichische Geschichtsforschung, t XXIV (1903) p. 302-309].

(1) *E. Reusens* : *Eléments de paléographie et de diplomatique du Moyen-âge.* Louvain 1891, p. 97 : « L'Université commençait l'année au premier janvier, comme il résulte de tous les registres, encore conservés, aux actes de l'Université et des différentes facultés, où le renouvellement de l'année est toujours indiqué après la fin de décembre ».

(2) A. Giry : Manuel de diplomatique, p. 128.

(3) *Edg. de Marneffe* : Styles et indictions suivis dans les anciens documents liégeois. 1896, p. 6.

Digitized by Google

mise comme en-tête du mois de janvier 1516 : « Anno à » nativitate Domini millesimo quingentesimo XVI^to^, die mercu- » rii secunda januarii ». (1)

M. Reusens, en a conclu, assez vraisemblablement au premier abord, que les scribes et les notaires de l'Université ont suivi le style de la Circoncision.

Mais cette affirmation est-elle bien exacte et correspond-elle à la réalité des choses ? Je ne le pense pas et voici pourquoi :

Pour prouver que dans les registres aux délibérations on a réellement changé le millésime au premier janvier, il faut prendre comme base d'observation non pas des dates placées entre le premier décembre et le vingt-cinq de ce mois, mais bien des dates placées entre la fête de Noël et celle de la Circoncision. L'indication de la rubrique ordinaire : « Anno.... », placée au début du mois de janvier d'une année quelconque, ne prouve absolument rien, dans le premier de ces cas, pour le changement du millésime au premier janvier. En supposant, en effet, que des délibérations académiques aient été tenues les 23 (2), 6 (3), 7 (4), 24 (5) et 5 décembre (6) des années 1515, 1517, 1519, 1520 et 1521, et que des délibérations immédiatement postérieures aient eu lieu les 2, 14, 3 et 24 janvier suivants des années 1516, 1518, 1520, 1521 et 1522 (7), il est très possible, que l'année ait changé de millésime au 25 décembre ; dans ces différents cas, comme des délibérations n'avaient pas eu lieu après la fête de Noël, on comprend très aisément aussi que le changement du style chronologique ait été indiqué au début et en guise d'en-tête du mois de janvier suivant.

---

(1) Registre aux délibérations des facultés de l'Université de Louvain, des années 1515 à 1548, fol. 102. R°, Fonds : *Université de Louvain*, aux Archives générales du Royaume

(2) Registre aux délibérations des facultés de l'Université de Louvain. Fol. 101. R° (1515).

(3) Idem. Fol. 135, v° (1517).

(4) Idem. Fol. 154, v° (1519).

(5) Idem. Fol. 162, v° (1520).

(6) Idem. Fol. 167 v° (1511).

(7) V. Registre aux délibérations des facultés de l'Université de Louvain, de 1515 à 1548 : *Université de Louvain*, aux Archives générales du Royaume.

Digitized by Google

Telle est l'objection de théorie qu'on peut formuler contre l'opinion émise par M. Reusens. Seules les indications chronologiques placées entre le 25 décembre et le 1 janvier sont à même de nous renseigner sur l'emploi du style de la Nativité ou de celui de la Circoncision. Mais, voici cinq exemples probants qui détruisent entièrement l'hypothèse de M. Reusens.

Le premier est fourni par le registre aux actes de l'Université des années 1432 à 1444 ; les deux dernières délibérations, tenues au mois de décembre 1432, sont renseignées avec l'indication de deux millésimes différents ; la délibération du 20 décembre est mentionnée sous la date de 1432, celle du 31 décembre sous la date de 1433 ; entre ces deux dates, l'année 1432 a changé de millésime, et il est hors de doute que ce changement n'a pu avoir lieu qu'au 25 décembre 1432 d'après notre manière de compter. (1)

Un second exemple pour le quinzième siècle, nous est donné pour l'année 1433 où le compte-rendu des séances académiques des 18 et 29 décembre porte l'indication des deux millésimes différents, celle de l'année 1433 et de l'année 1434. (2)

Le troisième est tiré du *Liber Nominationum* ou registre aux délibérations de l'Université de Louvain, des années 1515 à 1548. Après la décision du conseil académique, tenue le 18 novembre 1518, suit immédiatement celle du 29 décembre 1519. (3). Donc, entre le 18 novembre 1518 et 29 décembre 1519, c'est-à-dire le 29 décembre 1518, d'après notre manière de compter, l'année 1518 a changé de millésime et a adopté celui de 1519. De plus, au-dessus de la date du 29 décembre 1519, le scribe du registre a écrit la rubrique ordinaire, placée au milieu du folio : « Anno a nativitate Domini Nostri Jhesu Christi XV^e^ decimo nono ». Enfin, on constate qu'à la date du mois de janvier suivant le millésime de l'année est resté le même.

(1) Cfr Registre aux Actes de l'Université de Louvain de 1432 à 1444, fol. 12 V° — 13 R°, Fonds : *Université de Louvain*, aux Arch. Gén. du Royaume.

(2) Idem. fol. 31 V° — 32 R°.

(3) Registre aux délibérations des facultés de l'Université de Louvain, fol. 113, v°, Fonds : *Université de Louvain*, aux Archives générales du Royaume.

Digitized by Google

Un quatrième exemple, tiré du registre intitulé : « *Acta Deputatorum Universitatis Lovaniensis* », de 1551 à 1567, témoigne également de l'usage du style de la Nativité. Après la date du mardi 14 décembre 1557 vient celle du 30 décembre 1558, c'est-à-dire du 30 décembre 1557, d'après notre manière de compter ; au-dessus de cette date se lit également la rubrique d'usage ; « Anno a nativitate Domini XV^c quinquagesimo octavo » (1). La date qui suit immédiatement est celle du mardi 11 janvier 1558. Comme pour les exemples allégués plus haut, il est certain que le millésime de l'année ne peut avoir été changé à une date autre que celle du 25 décembre.

Voici, enfin, une délibération des facultés tenue le jour même de la Nativité, le 25 décembre 1538, d'après notre manière de compter, et l'année est déjà signalée dans le registre avec le millésime 1539 (2). Ici, aucun doute n'est possible sur l'emploi certain du style de Noël.

Nous croyons avoir prouvé très nettement que l'Université de Louvain, comme toutes les institutions ecclésiastiques situées dans le diocèse de Liège, au quinzième siècle et au début du seizième, a pris le jour du 25 décembre comme date initiale de l'année, et ensuite, que l'erreur de M. Reusens trouve son origine dans une fausse interprétation des rubriques indiquant le changement du millésime de l'année dans les registres aux actes de l'ancienne Université.

HUB. NELIS.

(1) Registre intitulé : « *Acta deputatorum Universitatis Lovaniensis* », 1551-1567, côté n° 2873; Fol. 122 R°. Fonds : *Université de Louvain*, aux Archives générales du Royaume.

(2) Registre intitulé : « *Acta deputatorum Universitatis Lovaniensis* » 1551-1567 côté n° 2873, Fol. 3.9 R° « Anno a nativitate Domini XV^c. tricesimo nono, mensis vero decembris die vicesima quinta. . » Fonds : *Université de Louvain*, aux Archives générales du Royaume.

Digitized by Google

LA COLLECTION VAN SCHOOR AU CABINET DES MÉDAILLES DE BRUXELLES.

Un arrêté royal daté du 31 janvier 1903, a autorisé M. le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique à accepter, au nom de l'Etat, la collection de médailles et de monnaies qui lui a été léguée par M. Ch. Van Schoor, en son vivant premier avocat général à la Cour de cassation.

La collection dont s'est ainsi enrichi le Cabinet de munismatique de la Bibliothèque royale de Belgique, grâce à l'intelligente libéralité de l'éminent et regretté magistrat, comprend 2750 pièces exclusivement papales, et se décompose de la manière suivante :

1550 monnaies dont 248 en or, 1060 en argent, 242 en bronze, et 1200 médailles dont 26 en or, 630 en argent et 544 en bronze.

Un simple coup d'œil jeté sur ces deux séries, où des exemplaires de bonne et de très bonne conservation abondent, permet à l'initié de se rendre compte immédiatement de leur importance et de constater que les monnaies l'emportent sur les médailles, tant sous le rapport de la valeur scientifique et artistique que de la valeur intrinsèque.

La numismatique des papes présente d'ailleurs pour l'histoire générale du monde chrétien comme pour l'histoire de l'art un intérêt de premier ordre. Elle commence dans le dernier quart du huitième siècle, sous le pontificat d'Adrien I (772-795), et ne finit qu'au milieu du siècle dernier. C'est sur la monnaie pontificale que l'usage de graver le portrait du souverain régnant a été pour la première fois remis en vigueur (par Sixte IV) et dans l'atelier monétaire pontifical de Rome qu'après le moyen âge, où l'art de la gravure était tombé dans une barbarie rebutante, un monde nouveau s'est rouvert au talent des artistes. (1)

(1) C'est dans l'atelier romain en effet, que l'on trouve réunis les médailleurs et les graveurs de monnaies les plus éminents de la Renaissance : les Caradono, les Camelio, les Pier Maria de Pescia, les Benvenuto Cellini, les Leone Leoni, les Bonzagui, les Giovanni da Castro Bolognese, les Grecchetto, les Valerio Belli, les Pastorino, et d'autres encore.

Digitized by Google

Le monnayage des papes peut se diviser en deux périodes auxquelles celui du Sénat romain sert pour ainsi dire de transition. Pendant la première qui s'étend du VIII[e] au commencement du XII[e] siècle, le Saint-Siège est tenu sous la dépendance de l'Empire et les monnaies portent à de rares exceptions les noms réunis de l'Empereur et du Pape. Pendant la seconde, au contraire, complètement affranchis de cette dépendance, nous voyons les souverains pontifes frapper monnaie à leur nom seul puis à leur effigie.

C'est de cette seconde période, en prenant pour point de départ les monnaies d'argent et les sequins des sénateurs romains que s'est exclusivement occupé feu M. Van Schoor.

Dans son médaillier se rencontrent deux pièces qu'il importe de citer avant tout : le florin au Saint Jean-Baptiste de Jean XXII (1316-1334), la plus ancienne monnaie d'or papale connue, et le rarissime sequin de Pie III (1503) dont le pontificat ne dura que vingt-cinq jours.

Viennent ensuite, pour n'énumérer que les raretés : les sequins d'Urbain VI, de Clément VII, de Jean XXIII, de Martin V et d'Eugène IV ; les sequins et le giulio de Nicolas V, les sequins de Pie II et de Paul II ; les doubles sequins d'Alexandre VI et de Jules II ; deux pièces très rares également de Paul III, le double écu d'or et le teston d'argent ; toutes les monnaies d'Adrien VI, l'ancien précepteur de Charles-Quint, dont le pontificat dura à peine un an (1522-1523) ; les doubles sequins de Clément VI ; l'écu d'or de Jules III et le très rare teston à la tiare du même pontife, dont M. Van Schoor possédait deux exemplaires variés ; les très artistiques scudi de Sixte-Quint, qui forment une série superbe ; le quadruple écu d'or de Paul V et les écus du même ; le double écu et les écus d'or de Grégoire XV ; plusieurs quadruples écus d'or d'Urbain VIII au nom du cardinal Barberini, légat d'Avignon ; le scudo d'argent de Clément XII, au revers de l'Abondance et de la Justice ; le demi-scudo de Benoit XIV, à la figure de Saint Pierre devant l'hôpital du Saint-Esprit ; enfin le très rare écu de la République romaine (1798-1799).

Digitized by Google

Considérée dans son ensemble, la série monétaire de la collection Van Schoor est donc réellement remarquable et l'on peut dire que peu de pièces lui font défaut.

Si la suite des médailles n'est pas aussi importante, elle constitue néanmoins une galerie iconographique merveilleusement vivante et du plus haut prix pour l'histoire, galerie à la confection de laquelle ont travaillé des artistes tels que : Andrea Guazzalotti (sous Pie II), Paladino (sous Alexandre VI), Caradosso (sous Jules II), Benvenuto Cellini dont la collection renferme six médailles, Bonzagna, Cavino, Poggini, Niccolo Bonis, Giorgio Rang, Paolo Sanquirico, Giacomo Antonio Moro, Gaspare Mola, Astesano, etc.

FRÉD. ALVIN.

Digitized by Google

LES ARCHIVES DE L'ÉTAT A HASSELT.

Depuis 1901 nous possédons, pour le dépôt des Archives de l'État à Hasselt, l'inventaire sommaire de tous les documents qui y sont conservés. Cet inventaire dressé par M. H. Van Neuss, actuellement conservateur honoraire des Archives de l'État, à Hasselt, comporte 65 pages in 8° en y comprenant 7 pages d'introduction faisant connaître la répartition des collections (1). J'y renvoie les érudits qui pourront le compulser dans tous nos dépôts d'Archives de l'État en Belgique auxquels un exemplaire a été adressé.

Je me borne ici à signaler la nature et l'importance des fonds :

1° Les archives des greffes scabinaux, féodaux et seigneuriaux de la province actuelle de Limbourg qui correspond assez exactement à l'ancien comté de Looz. Le nombre des registres et des liasses s'élève à 5584 s'étendant sur les 15e, 16e, 17e et 18e siècles.

2° Les protocoles de 192 notaires dont les actes les plus anciens remontent à 1557 formant un ensemble de 589 registres ou liasses.

3° Les archives des anciens établissements religieux de la province (cures, collégiales, abbayes) (2), comprenant environ 1600 registres, liasses ou cartons de chartes.

4° Plusieurs milliers de liasses relatives à des pièces de procédures ; plusieurs centaines de registres ou de liasses se rapportant aux hospices civils et au bureau de bienfaisance de Hasselt ; enfin un grand nombre de comptes seigneuriaux, de dénombrements et de règlements de toute nature.

Il reste à signaler 18 registres intéressant des localités du

(1) Edité à Bruxelles, chez E. Guyot.
(2) L'inventaire détaillé des archives du chapitre noble de Munsterbilsen a été publié, par M. Van Neuss, conservateur des Archives de l'Etat à Hasselt. Hasselt, J. Billen, in 4° de XVI-207 pages.

Digitized by Google

Limbourg hollandais dont 2 fort précieux : le cartulaire du chapitre de Saint-Servais à Maëstricht (1051-1603) (1), et des statuts, recez du magistrat et plaids de la ville de Maestricht (1366-1374).

A. HANSAY.
Conservateur.

BIBLIOGRAPHIE.

I. — COMPTES RENDUS.

Bibliothecae apostolicae Vaticanae codices manu scripti recensiti iussu Leonis XIII pont. maximi, praeside Card. ALFONSO CAPECELATRO archiep. Capuano S. R. E. bibliothecario. **Codices Vaticani latini** descripserunt MARCUS VATTASSO et PIUS FRANCHI DE' CAVALIERI. Tomus I. Codices 1-678. Romae typis Vaticanis, MDCCCCII. — In-4°, pp. XV-586.

Bibliothecae apostolicae Vaticanae ... codices Urbinates latini descripsit COSIMUS STORNAJOLO. Tomus I. Codices 1-500. Accedit Appendix ad descriptionem picturarum cum exemplari F. 2 Codicis 474 phototypice expresso. Romae, typis Vaticanis, MDCCCCII. — In-4°, pp. XXIII-650.

Depuis une quinzaine d'années, la Bibliothèque Vaticane a fait preuve de la plus louable activité pour la publication des catalogues de ses riches collections de manuscrits. En 1885, M. E. Stevenson a décrit les manuscrits grecs du fonds Palatin et en 1888 ceux de la reine de Suède et de Pie II. M. Feron-Battaglini a donné en 1893 le dépouillement des manuscrits grecs du fonds Ottoboni, et en 1895, Mgr C. Stornajolo a recensé ceux du fonds d'Urbin. L'inventaire des manuscrits latins a été commencé en 1886 par M. E. Stevenson junior pour ceux du fonds Palatin, et, pour ceux du fonds Capponi, par M. G. Salvo-Cozzo. A M. Stevenson junior, on doit encore un *Inventario dei libri stampati Palatino-Vaticani* en quatre volumes (1886-1891). Enfin M. O. Marucchi a dressé le catalogue des papyrus égyptiens (1891) et celui des papyrus latins (1895).

Voici deux nouveaux volumes qui ont paru récemment et qui décrivent plus de 1100 manuscrits latins de la Bibliothèque Vaticane, ce sont

(1) Analysé par M. le chevalier de Borman dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3e série, tome IX.

Digitized by Google

les manuscrits du fonds Vatican catalogués par MM. Vattasso et Pio Franchi de' Cavalieri avec le concours de MM. Stanislas Le Grelle et Jean Merati et ceux du fonds d'Urbin étudiés par Mgr Stornajolo.

Les catalogues sont rédigés en latin. Pour chaque manuscrit, la description se compose de trois parties. En une ligne ou deux, on fait connaître l'âge du manuscrit, la matière sur laquelle il est écrit et ses dimensions. Vient ensuite l'indication de tous les ouvrages qu'il renferme, et enfin suivent les détails complémentaires : provenance, nom du scribe, miniatures, anciens possesseurs. On sera surpris de ne trouver d'autres indications relatives aux reliures que celle des armoiries.

Les volumes sont munis d'excellentes tables. Dans le premier, il y en a douze : I. *Index auctorum et rerum ;* II. *Codices temporum notis instructi ;* remarquons en passant que le plus ancien manuscrit daté est, pour le premier volume de 1265, pour le second de 1253 ; III. *Codices temporum notis carentes* (un du VIII[e] siècle, une douzaine du IX[e]) ; IV. *Codicum graecorum fragmenta ;* V. *Codices descripti* (il y a huit palimpsestes) ; VI. *Scribae ;* VII. *Correctores ;* VIII. *Pictores ;* IX. *Possessores* (à signaler deux manuscrits du duc de Berry ; le possesseur nommé *Walterus Petri de Enchusen clericus trectensis,* ne serait-il pas plutôt... *Enchusen clericus tr[ai]ectensis ?) ;* X. *Stemmata ;* XI. *Codices pretii notam exhibentes ;* XII. *Nomina vicorum et locorum* Dans le second volume, la description détaillée des miniatures est donnée en appendice, avec une table de tous les sujets traités.

L'examen des ouvrages qui se trouvent renseignés dans les deux catalogues, ne révèle pas de pièces fort remarquables, du moins au point de vue de l'inédit. Signalons cependant, parmi les manuscrits du fonds d'Urbin deux exemplaires (pp. 59 et 486) de la version latine du *Pasteur* d'Hermas. Jusqu'à ce jour ces exemplaires ont échappé à l'examen de ceux qui se sont occupé de la traduction du célèbre traité.

J. Van den Gheyn S. J.

Aux Archives Vaticanes. par Dom Ursmer Berlière, Bruges, 1903. In-8°, 46 pages. (Ext. de la *Revue bénédictine.)*

Le R. P. Ursmer Berlière vient de publier dans la *Revue Bénédictine* une étude sur les Archives vaticanes où le gouvernement belge l'avait envoyé en 1902.

Après avoir fait connaître les circonstances qui marquèrent l'ouverture de ce riche dépôt d'archives en 1888, sous le pontificat de Léon XIII, l'auteur donne un aperçu sur les documents que l'on y rencontre. Les archives peuvent se diviser en cinq groupes principaux : la chambre apostolique, la secrétairerie d'Etat, les archives du château Saint-Ange, les accroissements successifs et, la plus importante collection, la chancellerie pontificale qui comprend les registres des lettres pontificales

Digitized by Google

(depuis l'an 1200). Il fait ressortir successivement la valeur des actes, leur utilité, en même temps qu'il nous fait connaître les travaux qui leur sont consacrés et les inventaires qui les concernent. On espère que bientôt l'inventaire des inventaires en sera publié

En attendant, la plupart des répertoires manuscrits sont à la disposition des travailleurs qui peuvent avoir accès au dépôt de 8 h. 30 à 11 h. 50 ; une simple pétition au cardinal-archiviste suffit pour obtenir l'autorisation d'y travailler. Les historiens et les savants sont unanimes dans leurs éloges sur la prévenance, la courtoisie et la libéralité que l'on rencontre chez le personnel des Archives et de la Bibliothèque du Vatican. On peut aussi y copier librement tous les documents antérieurs à 1815.

L'ouverture des Archives vaticanes fit affluer vers Rome les savants de tous les pays : on organisa des missions scientifiques dont quelques unes donnèrent lieu à la création d Instituts historiques permanents.

L'Allemagne se distingua par le nombre des travailleurs et par l'importance de ses publications. Sans compter les missions envoyées par la Bavière, le grand-duché de Bade, la Saxe, il faut mentionner spécialement l'Institut prussien fondé en 1888. Cet établissement est dirigé par un conseil de gérence de trois membres et par un conseil scientifique composé de cinq membres, ce dernier constitué par l'Académie des sciences de Berlin, celle de Gœttingue et le Président du Conseil. Il a entrepris la publication des actes des nonciatures d'Allemagne de 1553-1559, 1572-1585 et du XVII^e^ siècle ainsi que le dépouillement des archives vaticanes en vue de l'histoire de l'ancien Empire Germanique (années 1378-1447).

A côté de cet institut officiel, existe à Rome l'institut de la Goerres-Gesellschaft, dont le principal travail est l'édition des actes du Concile de Trente. Il est placé sous la direction d'une commission choisie au sein de la section d'histoire de la société catholique de Goerres. On lui doit encore l'édition du *Collectoriae* du XIV^e^ siècle, des publications sur les finances pontificales et les nonciatures d'Allemagne, l'édition de la chronique de Martin de Alpartil, etc.

L'Institut hongrois, dû à l'iniative du haut clergé de Hongrie, publie les bulles et documents de la chambre apostolique et les actes des nonciatures relatifs à ce pays.

L'Institut autrichien, soumis à la direction immédiate du ministère de l'Instruction publique, s'occupe de travaux sur les nonciatures et de la publication d'actes concernant la Moravie, la Bohême, l'Autriche. La *Leo-Gesellschaft* d'Autriche étudie spécialement les comptes de la chambre apostolique.

L'Angleterre, en dehors des missions, voulut avoir également un Institut historique à Rome. L'Ecole a été fondée en 1901 et déjà ont paru sous ses auspices deux études, l'une sur l'église de S. Maria Antiqua, l'autre sur la topographie classique de la campagne romaine.

Digitized by Google

Citons encore la Russie, la Pologne, la Suisse, la Hollande, les pays du Nord qui tous envoient à Rome des savants dans le but de fouiller les archives au grand profit de leur histoire nationale

La France enfin tient la place d'honneur parmi les pays qui ont créé à Rome des Instituts historiques. Ce fut l'Ecole française de Rome qui tenta les premières démarches pour arriver aux « archives secrètes » du Vatican, encore sous le règne de Pie IX ; le but ne fut pleinement atteint qu'en 1888. L'établissement français, dont l'activité est très grande, publie des registres des papes du XIIIe siècle à partir de Grégoire IX, des lettres secrètes et curiales des papes d'Avignon ; à côté d'une revue trimestrielle intitulée *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiée par les soins de tous les membres de l'Ecole, il faut encore signaler plusieurs travaux particuliers, tels que l'édition du *Liber pontificalis* de Mgr Duchesne, du *Liber censuum* de M. P. Fabre, etc.

Un autre groupe de travailleurs français, les chapelains de l'Eglise nationale de Saint-Louis-des-Français, étudie l'histoire du XVIe siècle, spécialement les nonciatures et publie l'inventaire analytique des Lettres communes des Papes d'Avignon, etc De nombreux documents paraissent également dans un recueil trimestriel *Annales de Saint-Louis-des-Français*.

La Belgique ne pouvait se tenir à l'écart du mouvement qui entraîne les savants vers Rome. On doit savoir gré au gouvernement d'avoir créé l'Institut historique belge : Le directeur, le R. P. U. Berlière s'occupe actuellement des suppliques de Clément VI (1348-52) et prépare une édition des actes *Collectoriæ* relatifs aux diocèses de Cambrai, Tournai et Thérouanne ; M. A. Fayen, attaché à l'Institut, va publier les actes du Pape Jean XXII (1316-34) ayant rapport à la Belgique.

Souhaitons de voir les Chambres accorder bientôt un subside suffisant pour assurer l'avenir de l'Institut historique belge à Rome.

EDOUARD LALOIRE.

Bibliothèque nationale Suisse. VIe rapport annuel. 1900-1901, présenté par la Commission de la Bibliothèque. Berne, Imp. Haller, 1902. In-8°, 36 p.

Ce rapport constate, par des tableaux statistiques, la situation prospère de cette utile institution. A la fin de 1901, la Bibliothèque nationale possédait 240,000 imprimés ; 3000 cartes ; 3500 vues et portraits et 500 manuscrits. Les tableaux montrent en outre que les directeurs ont sû, autour de leur œuvre, grouper de nombreuses sympathies, car plus des deux tiers des fonds de la Bibliothèque proviennent de dons des autorités ou des particuliers. Pour 1900-1901, ces dons se sont élevés à près de 20,000 pièces.

L. S.

Digitized by Google

Verein der Schweizerischen Presse. Jahrbuch 1902. [Redigirt von Dr A. Welti]. [Berne, S. D. In-8°, sans pagination générale].

Cet intéressant annuaire renferme, outre les rapports concernant les actes de *l'Association de la Presse Suisse*, les procès-verbaux, rapports et vœux du VIIIe Congrès international de la Presse, tenu à Berne en 1902 On y trouvera notamment d'intéressants travaux sur la réduction des tarifs postaux et sur des points délicats de propriété littéraire et artistique.

L. S.

Congrès provincial de la Société Bibliographique. Session tenue à Poitiers du 20 au 22 novembre 1900. Paris, soc. bibliographique, S.D. In-8°, 255 p.

Ce volume, outre un exposé des travaux du Congrès, par M. le Cte Am. de Bourmont publie (in-extenso) dix rapports qui y furent présentés, sur des questions historiques ou bibliographiques d'intérêt régional.

L. S.

Les Livres ornés et illustrés en Couleur depuis le XVe Siècle en France et en Angleterre. Avec une Bibliographie. Guide du Bibliophile et du Biblioscope, par Renée Pingrenon. Paris, H. Daragon, 1903. In-8°, 162 p.

On serait en droit d'attendre mieux que ces notes superficielles et sans critique d'une conférence donnée au Cercle de la Librairie de Paris, puis une première fois imprimée dans *Minerva* (16 mars 1903). Pour établir l'évolution du livre illustré en couleur, depuis les manuscrits miniaturés jusqu'aux éditions trichromographiques actuelles, l'auteur a trop souvent recours à des rapprochements forcés. En envisageant par exemple les camaïeux du XVIe S., et la manière noire du XVIIe S., comme des évolutions de la gravure en couleur, et comme des procédés employés pour l'illustration des livres, il comble d'une façon tout artificielle la période comprise entre les impressions à lettrines rouges de Pierre Schoeffer au XVIe S. et les illustrations en couleurs, imprimées en taille douce du XVIIIe S.

L'auteur perd d'abord de vue que le camaïeu n'est pas une gravure en couleur, mais un moyen de donner à la gravure sur bois un modelé délicat et complet que le procédé habituel des tailles l'empêchait d'obtenir, avant l'invention de la gravure sur *bois debout* ; l'encrage des diverses planches se faisait en effet, non en plusieurs couleurs, mais en plusieurs tons dégradés d'une même couleur. Seuls les Japonais, après avoir employé une espèce de camaïeu (je dis *espèce* car les Japonais ne recherchaient, par ce moyen, ni l'ombre ni le clair obscur qui est le propre des camaïeux) pratiquèrent la gravure en couleur sur bois et ce, au moment

Digitized by Google

même où Le Blond — comme le raconte l'auteur — inventait, vers 1740, son procédé de taille douce en couleur. Quant à la manière noire, elle ne servit jamais à la décoration en couleur des livres au XVII^e S., et c'est en cela précisément que consiste l'invention de Le Blond au XVIII^e S.

On se tromperait aussi si l'on pensait, avec l'auteur, que les camaïeux du XVI^e S. furent employés comme illustrations de livres et surtout que « Henri Goltzius a laissé des portraits en camaïeu dans les éditions de Christophe Plantin » (p. 13).

Malgré les tentatives de Plantin, Goltzius ne travailla pas pour le célèbre imprimeur et sur les vingt camaïeux que l'on cite de Henri Goltzius, un seul est un portrait. L'auteur confond évidemment Henri Goltzius avec Hubert Goltzius, le numismate qui a publié, en 1557-61, les » Images de presque tous les empereurs » dont les médaillons, gravés à l'eau-forte, sont renforcés d'une planche typographique en ton bronzé à rehauts blancs. Au reste les « Images de presque tous les empereurs » furent imprimées non par Plantin mais par Gilles Coppens.

L'auteur, qui en est d'ailleurs encore à l'invention de la gravure en taille douce en Italie, par « le fabricant de nielle »(comme il dit p. 9) Finiguerra,paraît avoir des notions très confuses des divers procédés de gravure et aussi de la portée des termes qu'il emploie : il prend un tailleur d'images, c'est-à-dire un sculpteur, pour un graveur sur bois ; pour lui la manière noire étant « produite par un cuivre grené », se range sous la dénomination générale de gravure à l'aquatinte et est assimilée à un dessin au lavis, alors qu'elle paraît bien plus, au contraire, un dessin à l'estompe ; ailleurs, il déclare que « la gravure en taille d'épargne et la gravure en creux furent alternativement (*sic*) pratiquées au XVI^e siècle ».

L'auteur paraît sur un terrain plus ferme quand, après avoir examiné la gravure en couleur du XVIII^e S. et les livres où elle fut utilisée, il passe à l'illustration en couleur du XIX^e S. et explique les systèmes de décomposition en diverses planches des différents procédés chromographiques modernes : taille douce, typographie, lithographie, coloriage au patron, et les procédés photographiques.

L'essai de bibliographie de livres ornés et illustrés en couleur qui suit cette étude est trop incomplet, quant aux ouvrages mentionnés aussi bien que quant aux indications d'auteur, de graveurs, pour que nous nous y arrêtions.

Mentionnons, en terminant, la plus grande originalité du livre ; l'emploi d'un nouveau caractère typographique de style « esthétique » se rapprochant de l'écriture dite « bâtarde » par la forme des *r* et des *s*.

R. VAN BASTELAER.

Digitized by Google

Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V. *Souvenir de la journée du 8 mars 1903 offert à ses amis par Léopold Delisle.* s. l. n. d. [Paris, 1903]. 1 plaquette in 4°, 20 pages, 14 planches.

Pour remercier tous ceux qui se sont associés à la manifestation du Congrès des bibliothécaires dont il a, naguère, été le héros, (1) M. Léopold Delisle leur offre comme souvenir de sa reconnaissance cette charmante plaquette. Elle réunit, avec quelques pages d'explication, les spécimens de douze beaux manuscrits, exécutés pour Charles V et dont quatre portent la signature autographe du roi (2)

Dans la préface, pleine de modestie et de délicatesse aimable, qu'il a mise à ces pages trop brèves, M. Delisle fait allusion aux recherches qu'il poursuit sur les origines de la Bibliothèque nationale : tous les amis des livres et des bibliothèques souhaiteront que l'éminent érudit puisse bientôt publier l'étude qu'il projette. sur la librairie royale de Charles V.

OSCAR GROJEAN.

Handbuch der Bibliographie. Kurze Anleitung zur Bücherkunde und zum Katalogisieren. Mit Literaturangaben, Uebersicht der lateinischen und deutschen Namen alter Druckstätten, sowie mit alphabetischem Verzeichnis von Abkürzungen, Wortklärungen und mit Register. Herausgegeben von FRIEDR. JOH. KLEEMEIER. Wien, A. Hartleben, 1903. 1 vol.in-8°, 304 pp., cartonné toile. Fr. 8.

M. Kleemeier a divisé son ouvrage en quatre parties : I. Découverte et propagation de l'imprimerie (pp. 1-58), II. Le livre (pp.59-90), III. L'ornementation du livre (pp.91-122), IV. Bibliothèque et catalogue (pp. 123-261). Il a visé à condenser en peu de pages une matière immense : c'est une tâche difficile ; on s'en apercevra à lire le volume.

L'auteur s'adresse, dit-il dans sa préface, « au commençant, à l'homme de métier, au bibliophile. » Il ne manque point de manuels spéciaux sur la bibliographie, sur la pratique du bouquiniste, sur la bibliophilie. A vouloir satisfaire de trop nombreux clients, M. K. risque de déplaire et aux uns et aux autres. Le bibliophile trouvera sans doute les cent et trente pages du chapitre IV un peu fastidieuses ; le bibliothécaire les

(1) V. *Revue*, pp. 134 et 199.

(2) On nous permettra de signaler, à propos du copiste Henri de Trévou, mentionné dans le livre de M. Delisle (p. 15), que le même scribe a exécuté le manuscrit n° 9507 de la Bibliothèque royale de Belgique. On lit en effet, dans ce volume, un exemplaire de la version française de Thomas de Cantimpré, *Le bien universel des mouches à miel*, f. 125 v : *Or est ci fine notre livre, benoit soit Dieu, ie en sui delivre, et lu escript Henri du Trevou.* (Voir J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. III, p. 278.)

Digitized by Google

jugera insuffisantes. C'est une fortune commune à toutes les compilations de cette espèce.

Si nous passons à l'analyse détaillée de l'œuvre, il sera naturel que nous puissions relever, de temps en temps, une lacune ou une inexactitude.

M. Kleemeier a tort de croire (pp. 2 et 93) que la plus ancienne gravure sur bois portant une date est le St-Christophe de 1423 (1). L'histoire de l'imprimerie en France (p. 52) est expédiée en quelques lignes par trop sommaires. Dans le paragraphe consacré à la lithographie (p. 111) Daumier et Gavarni ne sont pas même mentionnés ! Page 10, il fallait dire un mot de Waldfogel à Avignon ; citer, page 73, le *Catalogue des incunables* de Mlle Pellechet. Pages 188 et 197, c'était le lieu de parler des insectes ennemis des livres et du zapon. (2).

Le quatrième chapitre que l'auteur semble, pourtant, avoir traité avec amour, n'est pas sans taches. Il est confus et peu clair. Les exemples qui sont donnés de la manière de cataloguer les livres sont empruntés textuellement aux Instructions prussiennes du 10 Mai 1899, (3) sans que la source soit indiquée. Qui pis est, ils sont mal copiés ! Page 139 (cf *Instruktionen*, p. 70), M. K. transcrit : KANT (IM.), *Lichtstrahlen* AN *seinen Werken* (pour *aus*); p 140 : REINISCH und ROESLER, *Die zweisprachige Inschrift von* TAIUS (pour *Tanis*) ; p. 141 : ABHANDLUNGEN (GERMANISCHE), begründet von K. Weinhold (pour *Germanistiche*). (4)

Après le dernier chapitre, on nous donne la « littérature » du sujet (pp. 214-261). C'est une série de courtes bibliographies spéciales, qui auraient pu être mieux conçues et mises au courant. De plus, les titres sont souvent mal notés. Voici, par exemple, une des citations de l'auteur (p. 215 cf. p. 218): DZIATZKO (K.), Ueb. Inkunakelnkatalogisierung S. A. Qui s'imaginerait que cette abréviation signifie : *Sammlung bibliothekwissenschaftlicher Arbeiten* ? En outre, le travail cité n'est qu'un article paru en 1896, dans le 10e cahier de cette collection (5)

Pages 262-270, nous avons ensuite un répertoire latin-allemand des plus anciens lieux d'impression Le nom de la ville est suivi de l'indication de l'année où l'imprimerie y apparut. Ce catalogue sommaire qui pourrait être utile, a malheureusement été dressé avec beaucoup de légèreté. M. K. trouve dans le *Dictionnaire* de DESCHAMPS : BRUGAE, Bruges, ville de Belgique (Flandre occidentale) ; BRUGAE : BEARNIAE, Bruges, bourg de France (Basses Pyrénées) Il note gravement: *Brugae, Brugae Bearniae,*

(1) *Revue*, p. 207.
(2) Lire page 73 Campbell, page 75 s. nom d'impr., page 78 Pierre Wocïriot (cf. *Allgemeines Künstler-Lexikon* de MULLER et SINGER V, 114).
(3) *Instruktionen für die Alphabetischen Kataloge der preussischen Bibliotheken und für den preussischen Gesamtkatalog*. Berlin. 1899.
(4) Page 157, écrire, à la fiche systématique comme à la fiche alphabétique : Jules *Chevrier*.
(5) Le 3e et dernier volume de Copinger a paru en 1902. — P. 219, ajouter STEIN (HENRI), *Manuel de Bibliographie générale* et p. 256, CLAUDIN, *Histoire de l'imprimerie en France*. 1900, fo. — P. 241, lire : QUÉRARD (J. M.), *Les supercheries* LITTÉRAIRES *dévoilées* ; *ibid.*, *Twente années de la littérature belge* publ. par Schnée, a pour auteur AUGUSTE SCHELER ; *ibid.*, *citer* PIRENNE (H.), *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, d'après la 2e édition, 1902.

Digitized by Google

= Brügge 1475 (1) De même, il confond Bonn en Suisse (*Aquae Bonae*) et Bonn sur le Rhin (*Bonna*). (2)

Enfin, l'ouvrage se termine par une liste d'abréviations et de termes techniques expliqués.

Malgré ses défauts, le livre de M. Kleemeier qui groupe sous un faible volume un grand nombre de renseignements, pourra rendre quelques services.

O. G.

Per la Storia del libro in Italia nei Secoli XV e XVI. — NOTIZIE RACCOLTE A CURA DEL MINISTERO DELLA PUBBLICA ISTRUZIONE. Firenze, Leo S. Olschki, 1900. 1 vol. in-8°. 123 pp., 1 pl. 6 francs.

A l'exposition de Paris, en 1900, les Bibliothèques gouvernementales d'Italie exposaient un Album reproduisant deux cents raretés bibliographiques, disposées en ordre chronologique et montrant les commencements et les progrès de la typographie italienne aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Le volume que nous signalons, donne la liste de ces deux cents reproductions photographiques.

M. G Biagi qui en a fait la récolte, y a joint quatorze notices émanant des conservateurs des bibliothèques de l'Etat. Elles sont d'étendue et de valeur, inégales mais, à défaut d'une histoire générale de la typographie italienne au XV^e^ siècle qui n'est pas encore écrite, elles donnent des notions précieuses sur l'évolution du livre au delà des monts, depuis le *Donat* et le *De oratore*, mis au jour en 1465 par les typographes de Subiaco jusqu'à la *Biblia sacra* éditée sur l'ordre de Sixte Quint par la Typographie vaticane, en 1598, c'est-à-dire pendant tout le temps où l'imprimerie ne cesse pas d'être un art.

O. G.

Strassburgs Bibliotheken. Ein Rück-und Ueberblick auf Entwicklung und Bestand von D^r^ Jos. GASS. Strassburg, F. X. Le Roux u. C°, 1902. 1 brochure in-8°, 82 pp. M. 1,50.

Dans cette étude d'une documentation généralement abondante et exacte, M. J. Gass entreprend de retracer l'histoire des bibliothèques strasbourgeoises. Il la partage en trois périodes

La première, celle des bibliothèques ecclésiastiques non accessibles au public, va des Carolingiens à la Réforme (8^e^-16^e^ siècle). De ces bibliothèques, la plus ancienne était celle de la Cathédrale (*Münsterbibliothek* fondée par les évêques de Strasbourg et dont un manuscrit, le *Codex*

(1) Caxton imprima à Bruges avant cette date.
(2) P. 265, on doit lire : Genabum (Orléans) ; ibidem, Gebenna désigne les Cévennes et non Genève. Enfin, il faut compléter p. 269 : *Augusta* Triboccorum (Strasbourg) et p. 270, voir dans Viriathica : *Colonia Viriata* (Madrid).

Digitized by Google

canonum conciliorum de Rachio, remontait à 788. De nombreux couvents avaient une bibliothèque ; la plus grande était celle des Johannites qui renfermait 899 manuscrits

La deuxième période s'étend de la Renaissance à 1870. C'est celle des bibliothèques communales et publiques. La bibliothèque de l'université, fondée en 1531, atteignit jusqu'à 100,000 volumes. La bibliothèque de la ville dont 10,692 livres légués, en 1765, par l'érudit Schoepflin constituèrent le noyau, conservait en 1856, 180.000 volumes.

Enfin, avec la guerre franco-allemande commence une troisième période. Dans la nuit du 24 au 25 août 1870, l'incendie, allumé par les boulets ennemis, détruisit 300,000 livres, 9300 incunables et 2400 manuscrits. C'était un désastre sans pareil; aussi, après l'annexion, le gouvernement nouveau eut-il à cœur de le réparer. La bibliothèque de l'Académie (40,000 volumes) avait échappé aux flammes ; on l'incorpora à la bibliothèque universitaire, qu'on créait de toutes pièces et qui, en 1872, réunissait 200,000 volumes. En 1900, ce chiffre avait quadruplé. Les frais d'entretien et d'administration pour l'exercice 1895-1896 s'étaient élevés à 135,518 mark. Quand à la bibliothèque communale, réorganisée elle aussi, elle comprenait 112,500 volumes en 1899.

Après avoir passé en revue les bibliothèques scientifiques, l'auteur esquisse les destinées des bibliothèques populaires : catholiques, protestantes et neutres.

O. G.

Alcuni cimeli della cartografia medievale esistenti a Verona, da GIUSEPPE CRIVELLARI. Firenze. 1903, — 1 br. 8°, 48 p. et 2 facsim. col.

L'auteur décrit quelques raretés cartographiques inédites faisant partie, actuellement, des dépôts de deux bibliothèques de Vérone

1. *Planisphère de* GIOVANNI LEARDO, à la « Biblioteca comunale, » provenant des archives de la famille Morando.

La feuille de parchemin mesure 280x350 mm. ; le planisphère, d'un diamètre de 218 mm. (278 mm. avec les bords circulaires) est enfermé dans un encadrement pentagonal, portant à ses angles inférieurs, à gauche et à droite, respectivement « *Mapa mondi* » et « *Figura mondi* »; plus bas, en dehors de l'encadrement, 4 lignes de texte, et, à droite, cette signature : « *Johanes Leardus me fecit | 1442.* »

Le planisphère, en projection plane, oriente l'Est vers le haut. LEARDO n'aurait pas connu, d'après l'auteur, les travaux grecs et arabes ; la forme qu'il donne au bassin méditerranéen, et spécialement à l'Italie, est d'ailleurs plus correcte que dans PTOLÉMÉE ; l'orientation par contre, — comme, d'une manière générale, chez les cartographes du Moyen Age — est défectueuse, par suite de l'ignorance de la déclinaison magnétique.

Digitized by Google

M. C. nous donne de cette carte une description très détaillée et une reproduction en chromolithographie coloriée, à grandeur égale.

L'auteur fait remarquer encore, que la date de 1442 classe ce planisphère comme l'œuvre géographique la plus ancienne connue du cartographe vénitien, venant prendre place entre MARINO SANUTO (1) (1320), la « *Carte catalane* » (1375) et ANDREA BIANCO (1436) d'une part, et Fra MAURO (1457 ou 1459) d'autre part. Le « *Periplus* » (1897) ne mentionne de LEARDO que les mappemondes de 1448 et 1452.

2. *Planisphère anonyme du XV^e S.*, à la « Biblioteca capitolare », en deux feuilles de 2,92 m., fort détérioré, malheureusement, par l'inondation de 1882. L'Italie se présente sous sa forme « ptolémaïque », d'où l'auteur conclut que la carte est antérieure à la découverte de l'Amérique.

3. *Portulan de Jaume Ollives* (2) de Majorque, de la « Biblioteca comunale », sur parchemin de 740x433 mm. signé : « *Jaume Ollives maiorque en messina 1552.* ». C'est l'œuvre la plus ancienne du cartographe catalan, comme il résulte de l'énumération que fait l'auteur, d'après NORDENSKIÖLD (1847), de toutes les cartes connues de notre géographe, datées notamment de 1557, 1559, 1561, 1563, 1566. Je ferai pourtant remarquer que K. KRETSCHMER (Die Entdeckung Amerika's .. Berlin 1892) lui attribue encore un atlas de la « Biblioteca Nazionale » à Florence, — décrit déjà comme anonyme par UZIELLI-AMAT en 1882 (Studî biograf. e bibliogr... . Roma n° 198) — dont il croit devoir lire la date : 1514 et dont il reproduit la 3^e feuille (atlas T. IV. n° 3)

4. *Atlas de Giacomo Scotto* (3), 1592, à la « Biblioteca capitolare ». sur parchemin, en 10 feuilles = 9 cartes, de 273x380 mm. On connaissait, de G. SCOTTO, des cartes et atlas de 1578, 1589, 1592 et 1593 ; l'atlas de 1592, dont il est question ici, se trouve déjà mentionné, en 1882, par UZIELLI-AMAT, et cité dans le « *Periplus* » (68a).

L'auteur décrit à part chacune des 9 cartes et reproduit en chromolithographie la première d'entre elles, un planisphère en projection plane, de 189 mm. de diamètre, orienté à la façon habituelle, figurant l'équateur, les tropiques et les cercles polaires. Bien que le Nouveau Monde y soit représenté, le nom d'*Amérique* ne s'y rencontre pas.

Sur le côté, à droite : «*Jacobus Scottus Genouencis loco leuanti me | fecit ciuitate ueteri anno domini 1.5.9.2.* »

Pour tous détails, je ne puis que renvoyer le lecteur au texte même de l'intéressante brochure de M. CRIVELLARI

ALB. TIBERGHIEN.

---

[1] C'est ainsi qu'orthographient l'auteur et G. UZIELLI (Studj bibliogr. e biogr... Roma 1875). LELEWEL, VIVIEN DE ST-MARTIN & NORDENSKIÖLD écrivent *Sanudo* ; de même K. KRETSCHMER (1892 : v. inf.)

[2] NORDENSKIÖLD et KRETSCHMER écrivent *Olives*.

[3] NORDENSKIÖLD écrit *Scotus* ; lui-même a signé *Scotus* et *Scottus*.

Digitized by Google

N. B. — Les ouvrages ci-après seront analysés dans un prochain numéro :

C. HOULBERT. Les insectes ennemis des livres.

GUTENBERG-GESELLSCHAFT. Erster und Zweiter Jahresberichte, 1902, 1903.

GUTENBERG-GESELLSCHAFT. Veröffentlichungen. I. — ZEDLER, Die älteste Gutenbergtype.

J. D. BROWN. Manual of library economy.

O. Hupp. Ein Missale speciale Vorläufer des Psalteriums von 1457.

K. O. MEINSMA. Middeleeuwsche bibliotheken.

LEO. S. OLSCHKI. Livres à figures des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Catalogue L. — Monumenta typographica. Catalogus LIII.

II. — REVUE DES REVUES.

34. **Les manuscrits syriaques de la Bibliothèque Vaticane.** — Les 251 manuscrits syriaques de la Bibliothèque du Vatican appartiennent à neuf fonds spéciaux. On a récemment donné à ces volumes des cotes nouvelles, qui rendent parfois les recherches des travailleurs assez pénibles. Pour obvier à cet inconvénient, M. Hyvernat vient d'établir une concordance entre la nouvelle classification des manuscrits syriaques du Vatican et les cotes des anciens fonds. Voir les deux articles dans *Annales de Saint-Louis des Français* (Rome, octobre 1902) et *The Catholic University Bulletin* (Washington, n° de janvier 1903.)

J. V. D. G.

35. **Table alphabétique des noms de lieux de l'Inventaire sommaire des Archives départementales du Nord, à Lille. Archives civiles, Série B** par M. l'ABBÉ LEURIDAN. (*Bulletin de la Société d'Etudes de la province de Cambrai*). — Il n'est pas un travailleur sérieux qui, en recourant à l'*Inventaire sommaire des Archives départementales du Nord*, n'ait eu à se plaindre de l'absence totale de table dans ces huit volumineux in 4°, publiés par l'administration des Archives françaises, de 1865 à 1883. Cette regrettable lacune dans une publication officielle, l'initiative privée vient de la combler à la grande satisfaction des historiens. M. l'abbé Leuridan, président de la Société d'Etudes de la province de Cambrai, publie, en effet, depuis bientôt cinq ans dans le *Bulletin* de cette société la table des noms de lieux contenus dans les huit volumes. Afin de pouvoir espacer quelque peu son travail, l'auteur a dressé des tables spéciales pour chacun des arrondissements composant le département du Nord, le Pas de Calais et

Digitized by Google

pour les différentes provinces de la Belgique. En faisant suivre ici des indications plus détaillées pour chacune de ces divisions, nous posons ce travail en exemple à un grand nombre de nos sociétés régionales qui manquent si souvent de copie .. sérieuse. Les services que rendra l'œuvre de M. Leuridan seront incalculables, et nous sommes heureux de pouvoir lui rendre ici un témoignage public d'admiration pour le travail de bénédictin qu'il vient d'accomplir.

Voici les indications précises pour chacune des tables parues :

Arrondissement d'Avesnes. 1re année (1899-1900) pp. 42-51.
— Douai » » pp. 125-136.
— Dunkerque » » pp. 163-171.
— Hazebrouck » » pp. 192-203.
— Lille » » pp. 227-251.
— Valenciennes. 2e année (1900-1901) pp. 86-94.
— Arras » » pp. 201-219
— Béthune, Boulogne et Montreuil (1900-1901) pp. 266-288.
— St-Omer et St-Pol. 3e année (1901-1902) pp. 35-54.
Provinces d'Anvers et de Brabant » » pp. 148-164.
— Flandre Occidentale » » pp. 249-280.
— Flandre Orientale. 4e année (1902-1903) pp. 105-129.
— Hainaut » » pp 265-287.
— Liège, Limbourg, Luxembourg et Namur. 5e année (1903-1904) pp. 144-145. JOS. CUVELIER.

36. **La nouvelle bibliothèque publique de Posen.** — (*Historische Monatsblätter für die Provinz Posen.* Band III, Heft 12, pp. 178-220). — Le 14 novembre 1902 a été solennellement inaugurée à Posen la nouvelle bibliothèque publique. On trouvera dans les *Historische Monatsblätter für die Provinz Posen* une série d'articles relatifs à cette récente fondation. M. A. Warschauer y fait le récit des cérémonies de l'inauguration. Dans son discours, reproduit dans la revue que nous venons de citer, le bibliothécaire de Posen, M. R. Focke a exposé le but et les conditions d'existence de la nouvelle bibliothèque. M. B. Wenzel en a rappelé l'histoire de 1894 à 1902. A M. W. Fabricius est dû un intéressant aperçu sur les richesses de la bibliothèque et M. G.Zeesler initie aux détails de la construction. Le réglement de la bibliothèque termine cette série d'articles. J. v. D G.

37. **Une bibliothèque au XIIIe siècle.** — Dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (Tome LXIII, septembre-décembre 1902, pp. 596-599), M. H. OMONT publie le *Catalogue de la Bibliothèque des Grands-Augustins de Paris*, qui fut dressé dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Il mentionne 46 ouvrages et recueils, et est intéressant au point de vue de l'histoire des bibliothèques au moyen âge. O. G.

Digitized by Google

38. **Une biobibliographie italienne.** — Dans la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du mois de mai 1903 (T. XIV, pp. 65-75), MM. A. D'Ancona et G. Fumagalli développent la proposition qu'ils ont faite au Congrès historique international de Rome, le 4 avril dernier, de publier une biobibliographie des écrivains italiens. Ils montrent quelle serait l'utilité de ce répertoire et comment on pourrait le réaliser.

Le Gouvernement italien le mettrait sous le patronage d'un corps scientifique important, par exemple l'*Accademia dei Lincei* ou l'*Istituto storico Italiano*. Un Comité de lettrés et de savants aurait la responsabilité de l'œuvre, Le Ministre de l'Instruction publique solliciterait le concours des sociétés locales, des associations littéraires, historiques et archéologiques. Enfin, deux (ou quatre) jeunes savants seraient chargés de compiler les différentes notices, de les coordonner d'après des règles préalablement établies et d'en surveiller l'impression. Les notices paraîtraient sur feuilles volantes qu'on pourrait classer à sa guise. On prendrait comme modèle la *Bibliotheca Belgica*. O. G.

Chronique des Bibliothèques et Archives.

BELGIQUE.

39. **Bruxelles.** — Archives générales du royaume. — *Dons.* — M. Wotquenne, secrétaire-préfet des études du Conservatoire royal de musique à Bruxelles, a fait don aux Archives du Royaume de quatre documents sur parchemin, des XV^e^, XVI^e^ et XVIII^e^ siècles, concernant des villes de la France. Ces pièces ont été déposées dans le fonds d'archives destinées à être échangées éventuellement avec des archives belges, conservées en France. L'exemple de M. Wotquenne mérite de trouver des imitateurs.

Dépôts ordonnés par le Gouvernement. — Sous cette rubrique nous signalons principalement les dépôts faits par :

M. le directeur de l'enregistrement et des domaines à Bruxelles : 67 registres et liasses concernant la caisse d'amortissement, les biens de la légion d'honneur, du Prytanée, des Invalides, des émigrés, les biens saisis et confisqués : An VII - 1814.

M. le receveur de l'enregistrement à Jodoigne : 27 registres et liasses concernant la caisse d'amortissement, les biens de la légion d'honneur, du Prytanée, de l'ordre de Malte, de la commanderie de Chantraine et des émigrés, les biens confisqués et séquestrés et les établissements religieux : An VII - 1814 ;

M. le receveur de l'enregistrement à Assche : 11 registres concernant les rentes nationales, les biens et les bois domaniaux, les biens confisqués ou séquestrés : An VII - 1814.

Digitized by Google

M. le receveur de l'enregistrement à Genappe : 2 registres concernant les biens confisqués et séquestrés, an IV à VI, et 1 registre concernant la caisse d'amortissement (1813) ;

M. le conservateur des Archives de l'Etat, à Anvers : onze documents, des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, concernant la commune de Keerberghen ; un, de 1787, concernant l'église et la cure de Bergh ; un, de 1733, concernant la cour féodale de Leefdael ; deux, des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, concernant celle de Boortmeerbeek, un registre de cens et rentes, du XVII^e^ siècle, du couvent des Urbanistes ou Riches Claires de Bruxelles, un registre, du XVII^e^ siècle, du chapitre de Léau ; un document, de 1635, du conseil de Brabant ; deux pièces, du XVIII^e^ siècle, de la cour de justice de Wavre ; deux autres, du XVII^e^ siècle, des greffes scabinaux de Wavre et de Sempst ; un, de 1807, de la mairie de Bruxelles ; quatre documents provenant du triage des archives acquises de M. Uyttebroeck et concernant l'abbaye d'Aywières (1787) ; un cahier contenant différents actes, de décembre 1542 à novembre 1545, par rapport à la ferme de Wyneghem à Erps ; un acte, de 1782, se rapportant aux paroisses et seigneuries de Teralphene et Erembodegem ; une patente de capitaine de navire de guerre, de 1675 ; cinq documents provenant de triages divers et concernant l'abbaye de Grand-Bigard (1694), Holsbeek (un compte de l'église et de la table des pauvres, de 1704 à 1709), Suerbempde, Winghe et Wulmersum (3 pièces du XVIII^e^ siècle).

M. le conservateur des Archives de l'Etat à Liège : 20 documents et dossiers relatifs à Assche, Glimes, Wavre, Budingen, Jandrain, Neer-Heylissem, Maret, l'université de Louvain, Tirlemont, Parc-les-Dames du XV^e^ au XVIII^e^ siècle.

M. le conservateur des Archives de l'Etat à Namur : une liasse d'actes sur papier concernant l'église de Tourinnes (XVII^e^ siècle) un acte des échevins de Malines (1586), une liasse d'actes divers provenant du greffe scabinal de Corbais (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles).

Dépôts volontaires. — M. le notaire de Amandel, de Londerzeel, a déposé aux Archives du Royaume, 8 protocoles du notaire P. J.Van den Bosch, à Capelle-au-Bois, des années 1773-1774, 1775-1776, 1777, 1780-1784, 1785-1786, 1787 et 1793-1794.

J. Cuvelier.

51. **Bruxelles.** — Bibliothèque royale. — Nous avons parlé (v. *Revue* p. 52) du vœu exprimé par la *Société pour le progrès des études philologiques et historiques*, de voir placer dans la salle de lecture de la Bibliothèque royale, les grandes collections historiques, philologiques et biographiques, auxquelles les travailleurs devraient pouvoir recourir continuellement, sans demande préalable. En réponse à ce vœu, M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique a fait connaître aux membres de cette société que l'exiguité de la salle de lecture actuelle ne permettait pas l'application d'une telle mesure, qui serait un progrès. Mais, pénétré de cette nécessité, M. le Ministre a bien voulu

Digitized by Google

charger M. le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale de s'entendre avec M. Maquet, auteur du projet du Mont des Arts, au sujet des agrandissements qui devront être donnés aux locaux consacrés à la Bibliothèque, et il y a tout lieu d'espérer qu'une salle à laquelle il sera donné des proportions plus que doubles de celle dont on dispose actuellement, pourra être mise à la disposition du public. Ainsi pourront être réalisés les légitimes desiderata du monde savant. O. G.

52. **Hasselt.** — Archives de l'Etat. — *Dons.* — Nous avons déjà eu l'occasion d'enregistrer, dans la première livraison de cette revue, un don important fait aux Archives de Hasselt par M. J. Vranken, instituteur communal à Beeringen. Voici que ce précieux ami des Archives vient de se signaler par une nouvelle libéralité. Il a remis, en effet, au dépôt de Hasselt, un registre aux œuvres de loi de Beeringen, au droit de Liège, de 1699 à 1741, et 14 liasses de rôles de la même cour, s'étendant sur les années 1641 à 1673. Ces documents comblent une importante lacune dans les archives scabinales de cette ancienne ville lossaine.

D'autre part, M. l'abbé Simenon, professeur d'histoire au petit séminaire de St-Trond, qui, dans le courant de l'année 1902, avait remis au dépôt de Hasselt un registre aux rôles et jugements de la salle de Curange de 1550 à 1573 ; un recueil contenant des copies de privilèges, coutumes, traités de paix, avis de jurisconsultes, etc., concernant le pays de Liège et le comté de Looz, du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, vient de lui faire un nouveau don consistant en un registre des possessions et des cens en blé et en argent du couvent de Steinaert à St-Trond (1595).

Autres accroissements du dépôt pendant l'année 1902 : L'administration des Archives générales du Royaume lui a fait parvenir : Un registre in folio, écriture du XVIII^e^ siècle, contenant les résolutions des échevins de la haute cour du comté de Looz, siégeant à Vliermael, suivies des coutumes du comté, 1681-1735 ; une liasse de minutes du notaire Purnal de Gingelom, 1789-1796 ; une liasse de comptes et papiers divers concernant Montenaeken et Rosoux, XVIII^e^ siècle ; sept lettres scabinales concernant Asch, Fresin, Maeseyck, Rothem et St-Trond, 1479 à 1607 ; un registre d'une cour censale de l'abbaye de St-Trond, 1532 à 1623; trois registres concernant le procès relatif à la collation du bénéfice de St-Nicolas à Goyer, XVIII^e^ siècle ; un manuscrit in folio intitulé *Privilegia et immunitates Beginarum Trudonensium*, XIII^e^ au XVIII^e^ siècle ; un registre des revenus des messes anniversaires compétant au curé du béguinage de St-Trond, XV^e^ et XVI^e^ siècles ; quinze lettres scabinales concernant le couvent de Jérusalem à St-Trond, XVI^e^ et XVII^e^ siècles ; un registre des tenants de la cour dite Waelschaertshof à Bocholt, 1572 à 1671 ; un registre et huit actes sur parchemin intéressant la seigneurie de Jesseren ; 29 registres et liasses et 6 actes sur parchemin concernant la seigneurie de Heers ; un registre censal de la cour de Spernaie à St-Trond ; 4 actes sur parchemin concernant Wychmael, Halen, et le couvent des Chartreux à Zeelhem, XV^e^ et XVI^e^

Digitized by Google

siècles ; 12 actes sur papier intéressant Alken, Hasselt, Looz, St-Trond et Waltwilder, XVII^e et XVIII^e siècles ; un registre de la recette de la confrérie de St Euchère à St-Trond, 1536 ; une grosse liasse de testaments, documents généalogiques et papiers divers.

53. **Louvain.** — ARCHIVES DE LA VILLE. — *Manifestation Van Even.* — Louvain va bientôt célébrer un événement remarquable : il y a, en effet, cinquante ans que M. EDOUARD VAN EVEN est entré en fonctions au service des Archives de la Ville.

Déjà, l'Administration communale avait voulu reconnaître les services rendus à la science et à l'histoire locale par cet érudit en organisant en son honneur, il y a deux mois, une réception solennelle à l'hôtel de ville. Un groupe d'amis a pris à son tour l'initiative de fêter le vénérable jubilaire et a résolu de lui offrir en témoignage d'estime et de sympathie, le 1^er dimanche du mois d'août, son portrait, œuvre de M. Omer Dierickx, professeur à l'école de peinture de Louvain.

Le Comité organisateur de la manifestation est composé comme suit : Présidents d'honneur, MM. J. Roberti, sénateur, et V. Decoster, bourgmestre ; président et vice-président, MM. V. Henot et A. Hollanders ; secrétaire, M. L. Hamande, avocat, rue du Canal, 12, à Louvain.

ED. L.

54. **Saventhem.** — ARCHIVES COMMUNALES. — Nous apprenons avec plaisir que M. Em. de Munck, archiviste communal, et M. J. L. De Ceuster, instituteur communal de Saventhem, s'occupent activement du classement des archives de leur commune. Ils se proposent de publier dans cette revue le résultat de leur travail. L'exemple de MM. de Munck et De Ceuster mérite de trouver des imitateurs dans toutes nos communes rurales, où trop souvent encore, hélas, les archives sont exposées aux pires vicissitudes.

ÉTRANGER.

55. **Helsingfors.** — BIBLIOTHÈQUE NORDENSKJÖLD. — La bibliothèque de l'Université a acheté, pour la somme de 280,000 marks finlandais, la précieuse bibliothèque du célèbre navigateur polaire Adolphe von Nordenskjöld. L'accès de cette collection sera permis au public et un catalogue sera imprimé pour faciliter les recherches.

Cette bibliothèque est une acquisition importante, car, outre un fonds très riche de travaux relatifs à la géographie et à l'histoire des découvertes géographiques, cette collection renferme un grand nombre d'ouvrages rares du XVI^e siècle et plus de 150 incunables.

56. **Paris.** — BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES. — Le préfet de la Seine vient de prendre un arrêté qui règlemente les bibliothèques municipales de Paris et les bibliothèques communales du département.

Digitized by Google

Fondées il y a environ vingt ans, elles n'avaient pas, jusqu'ici, d'organisation définie, tout en fonctionnant parfaitement.

Il a paru équitable que le personnel qui assure le service de près de 125 bibliothèques de prêt de livres à domicile ou de lecture sur place, fût non seulement rémunéré, mais stimulé par l'espoir d'avantages modestes.

Les bibliothécaires, sous-bibliothécaires et appariteurs sont choisis dans le corps enseignant des écoles ou parmi les employés des mairies où sont établies les bibliothèques.

Occupés tous les soirs et le dimanche matin à ce service supplémentaire, ils seront, dans l'avenir, répartis en trois classes et toucheront respectivement des indemnités de 600, 800 et 1 000 francs, pour les sous-bibliothécaires 500 et 450 francs ; pour les appariteurs 400 à 450 francs.

De plus, des médailles pourront leur être accordées sur avis des commissions de surveillance, et ces récompenses entraîneront une plus value annuelle du taux normal des indemnités.

Enfin, il est bon de rappeler que bon nombre des bibliothèques municipales possèdent jusqu'à douze et quinze mille volumes.

57. **Paris.** — Bibliothèque Saint-Fargeau. — La Ville de Paris possède, on le sait, la Bibliothèque Saint-Fargeau, l'une des plus remarquables, par la richesse des documents qu'elle renferme sur l'histoire de la capitale.

Etablie rue de Sévigné, à côté de l'hôtel Carnavalet, elle est malheureusement menacée par la présence de quatre maisons qui lui sont contiguës du côté de la rue Payenne et de la rue du Parc-Royal ; l'un de ces immeubles abrite même une fabrique de produits chimiques où un incendie, de peu d'importance, heureusement, éclata, il y a peu de temps.

Craignant pour la sécurité du précieux monument, la Ville de Paris a voté le crédit nécessaire à son dégagement : les maisons dont la présence est un danger seront expropriées et feront place à un espace libre et ombragé qui rendra quelque gaieté à cet endroit si taciturne du vieux quartier du Marais.

NOTES ET DOCUMENTS.

1. **Un manuel de paléographie néerlandaise.** — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que bientôt paraîtra chez les héritiers B. van den Kamp à Groningue, un manuel de paléographie néerlandaise préparé par R. Fruin, C. Rutgers, H. Brugmans et M. Swaving qui ont entrepris de combler cette lacune, sur les instances de l'Association néerlandaise des intérêts communaux et celle des Archivistes néerlan-

Digitized by Google

dais. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir parler plus longuement de ce livre indispensable, dès qu'il aura vu le jour. J. C.

2. **Le plus ancien manuscrit grec connu** date du IVe siècle avant Jésus-Christ. C'est un papyrus trouvé à Abousir en Egypte et appartenant à la *Deutsche Orient-Gesellschaft*. L'écriture est du temps de Démosthène. Le texte forme un fragment important d'un *nome* de TIMOTHÉE DE MILET, les *Perses*, pièce consacrée à la bataille de Salamine. Elle vient d'être éditée par les soins de M. U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, le savant helléniste berlinois. (Leipzig, Hinrichs, 1903, 1 vol. de planches in-fo et 1 vol. de texte in-8o). O. G.

3. **Un Curieux Ex-Libris.** — Sous le no XVII, 153.15, la bibliothèque de l'Université de Liège possède une édition des *Fastes* d'Ovide imprimée à Paris en 1501, chez Jehan du Pré ; ce volume porte, sur le dernier feuillet, la curieuse formule de possession que voici :

« Ce pnt liure apartient a moy Jean
« Le petit Jean celluy out celle qui Le
« Trouuera a moy Le rendera et Je
« Luy payrez Le Lin a La (S) Martin
« et Le pain blanc a La (S) Jean Sy
« Nu Le veu rendre Le grand diable
« Viendra qui Lemportera Sy Loint que
« Jamais ne revindra. »

(*signé*) J. Musnier.

L'écriture est du XVIe siècle. J. DEFRÉCHEUX.

4. **Comment on ouvre un livre.** — Les éditeurs de la *Jewisch Encyclopaedia* joignent à l'un des volumes de cet important travail, une feuille volante intitulée : « Comment on ouvre un livre » ; et voici la méthode qu'ils préconisent : « Placer le dos du livre sur une surface douce, le livre étant tenu verticalement ; abaisser ensuite la couverture de titre seule, puis la couverture de dos seule, également. On abaisse alors quelques feuilles du dos, puis aussi quelques feuilles du commencement ; on continue de la sorte jusqu'à ce que l'on parvienne au milieu du volume. »

Nous nous permettons de croire que bien peu de lecteurs suivront ces conseils ! L. S.

5. **M. Carnegie et les Bibliothèques.** — A l'inauguration d'une bibliothèque à Washington, don de M. Carnegie, celui-ci et le président Roosevelt se sont rencontrés et les propos qu'ils ont échangés ont eu un caractère intéressant.

— Monsieur Carnegie, a dit le président, ni vous ni moi ne pouvons faire d'un homme un sage ; nous ne pouvons que lui offrir les moyens

Digitized by Google

d'ajouter lui-même à sa sagesse. Il n'y a d'œuvre philanthropique, à la longue, que celle qui aide un homme à s'aider lui-même. L'homme qui permet ou demande qu'on le porte ne vaut pas la peine d'être porté. Un don comme celui-ci esquive, par un coup de barre heureux, le Charybde du manque d'esprit public et le Scylla du genre d'espritpublic qui paupérise. Il échappe aux deux vices radicaux de notre civilisation : endurcissement du cœur ou mollesse du cerveau.

En réponse aux discours de M. Roosevelt, M. Carnegie s'est exprimé ainsi :

— La bibliothèque publique ne connaît pas de distinction de rang. Celui même qui nous honore de son auguste présence, le détenteur de la plus haute charge qui soit au monde, n'a pas au dedans de ces murs d'autres privilèges que ceux du plus humble de ses concitoyens. Mais si le Président, en tant que Président, est ici au niveau des autres, l'homme a dans cette bibliothèque une place, qu'il mérite, non pas comme fonctionnaire, mais comme prince de la République des Lettres. Avant d'être Président, il avait, comme César, non seulement fait écrire aux hommes ses paroles dans leurs livres, mais écrit lui-même des livres.

M. Carnegie a ajouté qu'il avait déjà fait don de 730 bibliothèques, et qu'il en avait 1,100 en projet.

— Si je me concentre, a-t-il conclu, dans le métier d'entrepreneur de bibliothèques, c'est que j'ai été toute ma vie un homme de concentration. Je n'ai jamais vu de Jean-fait-tout parvenir à un grand succès. Je suis dans la bâtisse des bibliothèques, et j'y absorberai tout mon temps.

6. — **Comité d'études photochromiques de Paris.** — En présence de l'importance actuelle de la question de la photographie des couleurs et des nombreuses et intéressantes applications qu'on peut faire des méthodes de photochromie à tous les arts et à toutes les sciences et notamment à l'illustration du livre, un groupe vient de se former à Paris, sous la dénomination ci-dessus, dans le but de pousser au progrès de ces méthodes et d'en étendre les applications par tous les moyens en son pouvoir, tels que : publication des divers procédés pratiques, centralisation à Paris de spécimens de tous les résultats obtenus dans les divers pays, conférences explicatives, expositions internationales, etc.

Ce *Comité* compte actuellement comme fondateurs, des membres appartenant aux diverses spécialités de l'édition, des impressions, de l'optique, de la fabrication de matières colorantes et des produits photographiques spéciaux. Il a son siège au *Photo-Club de Paris* et se propose, dès maintenant, d'organiser pour le commencement de 1904, une exposition internationale de Photochromie comprenant les résultats acquis et les moyens de les réaliser.

L. S.

Digitized by Google

7. Les tables de la Revue des deux mondes. — Il peut paraître superflu de donner des renseignements bibliographiques sur une des revues de langue française les plus anciennes et les plus répandues, la vénérable *Revue des deux mondes ;* et cependant, trouvant des renseignements discordants et tous erronés, d'abord dans la table publiée en 1875 par la Revue elle-même, ensuite dans *Brunet* et dans *Hatin*, je crois qu'il n'est pas inutile de décrire les volumes qui forment la tête de la collection et qui sont devenus aujourd'hui d'une très grande rareté.

La première *Table générale* de la *Revue des deux mondes* comprend les années 1831 à 1874 ; la préface dit que la *Revue* a été fondée en 1831 et ne fait pas mention d'années antérieures pouvant être rattachées à la collection. Brunet (*Manuel du libraire*, tome VI, col. 1858) donne comme suit la mention des premiers volumes : 1829, 2 vol. gr. in 8° ; 1831 4 vol. in 8° ordin. ; 1832, 4 vol. gr. in-8° ; 2e série. 1833, 4 vol , etc ; Hatin (*Bibliographie de la presse périodique française*, p. 367) dit ; « L'origine de ce travail célèbre, qui eut pour fondateur MM. Segur-Dupeyron et Mauroy, remonte au milieu de 1829 ; mais il cessa de paraître au bout d'une année et c'est seulement à partir de 1831 que date son existence régulière »,

Or la collection de la *Revue* que possède la Bibliothèque centrale du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique comprend les années 1829, 2 vol. et 1830, 2 vol. Voici la description de ces deux années :

1829 : Revue des deux mondes, recueil de la politique, de l'administration et des mœurs. Tome premier, deuxième édition, août 1829, et tome second, novembre 1829. *Paris, au bureau de la Revue des deux mondes, rue Belle-Chasse n° 12.*

Le tome premier se compose des livraisons d'août, septembre, octobre, et comprend VII-432 p. plus un portrait très finement gravé du général Jackson, président des Etats-Unis, et un tableau statistique.

Le tome second renferme 448 pp. et sept tableaux ; les 4 dernières pages donnent la table des six livraisons parues jusqu'alors.

1830 : Revue des deux mondes ; journal des voyages, de l'administration, des mœurs, etc , chez les différents peuples du globe, ou archives géographiques et historiques du dix-neuvième siècle ; rédigé par une société de savants, de voyageurs, et de littérateurs français et étrangers. IIe série tome Ier. janvier 1830 ; IIe série tome II, avril 1831 ; IIe série tome III juillet 1830; IIe série, tome IV, octobre, novembre 1830. *Paris, au bureau, rue de Belle-Chasse, n° 12,* 1830.

Tome I, 531, p., portrait gravé de Lapérouse ; tome II, 489 p , 1 pl. et 1 feuillet errata ; tome III, 449 p., 1 carte et 1 feuillet errata ; tome IV, 455 p., tableau et 1 pl. musique.

Il y a, pour les tomes 2, 3, 4 de légères variantes dans le corps du titre reproduit ci-dessus. Le bureau passe du n° 12 au n° 14 de la rue Belle-Chasse. Ou bien aurait-on pris en 1830 déjà, l'initiative ingénieuse de bouleverser périodiquement la numérotation des maisons. ?

Digitized by Google

Pour 1831, cette adresse change encore : le bureau se transporte au n° 6 de la rue des Beaux-Arts, mais l'imprimeur reste le même que pour le t. IV de 1830 : Aug Auffry, passage du Caire, n° 54. les deux volumes de 1829, le 1er et le 2e de 1830 sont imprimés chez Everat, rue du Cadran, 16, la 3e ne porte pas de nom d'imprimeur. Enfin, à partir de 1831, le titre devient ce qu'il est actuellement : *Revue des deux mondes*, sans addition. Mais le faux-titre porte *IIIe année*, ce qui montre bien que la publication était considérée comme une suite des deux années que je viens de décrire.

Contrairement à ce que dit Brunet, les dix volumes des années 1829, 1830, 1831 sont du format in-8° ordinaire ; l'exemplaire rogné que possède la bibliothèque mesure 210×129mm. A partir de 1832, le format est le même que le format actuel gr.-in-8°.

V. Luerquin.

ACTES OFFICIELS.

BIBLIOTHÈQUES.

Candidats-Bibliothécaires.

A la suite de l'examen subi le 30 mai dernier, MM. Delstanche (A.), docteur en droit ; Bayot (A.), docteur en philosophie et lettres (philologie romane ; Goffin (L.), docteur en droit ; et Colard (A.), ont reçu le diplôme de candidat-bibliothécaire.

Bibliothèque de la Ville d'Anvers.

Le Conseil communal a nommé M. Gittens (F.), bibliothécaire de la ville, en remplacement de M. Hansen, admis à la retraite.

Bibliographie des Bibliographies. III.

En préparant cette liste — que nous nous efforcerons de rendre aussi complète que possible — nous avons pour but de mettre à la disposition de nos confrères, avec ensemble et ordre, l'indication des sources d'information bibliographique éparses dans une multitude de publications, où elles échappent fréquemment à l'attention des intéressés.

L. Stainier.

Alasia (C.). — Saggio terminologico-bibliografico sulla rencente geometria del triangolo. Bergamo, Bolis, In-8°, 43 p.

Digitized by Google

Almquist (Joh. Ax.). — Samtida Berättelser om Sveriges Krig. Stockholm, Norstedt & Soner, 1902-1903, in-8°, 116 p. [Kongl. Bibliotekets Samlingar].

[A paru en deux parties, annexées comme suppléments à : *Kongl. Bibliotekets Handlingar*, nos 24 et 25 (Årsberättelse for År 1901-1902).]

Alvin (F.). — Table alphabétique des douze volumes composant les cinquième et sixième séries de la *Revue belge de Numismatique.* (1869-1880). Bruxelles, Goemaere, 1902, in-8°, 133 p.

Anderegg (Félix.)— Von Prof. Felix Anderegg in Bern sind... . von 1862-1902 folgende land-alp-und volkswirthschaftliche Druckschriften (Bücher und Broschüren) erschienen... [Herzogenbuchsee, Dürrenmatt 1903, in-8°, 9 p.].

Arduin (A.). — La Chanoinesse Mme Eugénie de Pomey (1814-1881). Notice bibliographique. Lyon, Imp. Waltener & Cie, 1902, in-8°, 200 p. et 2 planches.

Arnolt (W. Muss—). — Theological and semitic literature for the year 1901. Chicago, University of Chicago Press, 1902. in-8°, 112 p.

Auto-riassunti e riviste dei lavori italiani di medicina interna, ed argomenti prossimiori. Vol. I. n° 1 (31 gennaio 1903). Parma, Grazioli, in-8°.

Baker (E. A.). — A descriptive guide to the best fiction : british and american. Including translations from foreign languages, containing about 4500 references. With copious indexes and a historical appendix. London, Sonnenschein, 1903. gr. in-8°. 618 p.

Bale (J.). — Index Britanniae scriptorum. Index of british and other writers. Edited by R. Lane and Mary Bateson London, Frowde, 1902. In-4°,

Barthold (W.) — Russische Arbeiten über Ostasien : Jahresbericht für 1901. (Mittheilungen des Seminars für orientalistische Sprachen zu Berlin, Jahrg. V. Erste Abth. : Ostasiatische Studien, pp. 155-162). Berlin, Reimer, 1902, in-8°).

Bernicoli (S.). — Indice alfabetico analitico del *Diario ravennate* dal 1704 al 1901. Ravenna, Zirardini, 1901, in-8°, 32 p.

[Bibliographie de l'Indo-Chine]. [Publiée dans la Revue Universelle, sous la rubrique : *Revue géographique* par *G. Regelsperger*, 1er avril 1903 n° 83, pp. 176-178].

Bibliotek (Sveriges offentliga). — Stockholm, Upsala. Lund, Goteborg. Accessions-Katalog. XVI. 1901. Utgiven af kongl. Biblioteket genom Emil Haverman. Stockholm, Norstedt & Söner, 1902-03. In-8°. VI-454 p.

Digitized by Google

Blanchet (**A.**). — Sigillographie française. Paris, Picard, 1902. in-8°, 53 p. [*Bibliothèque des bibliographies critiques*].

Bond (**R. W.**). — The complete works of John Lily, now for the first time collected and edited from the earliest quartos, with life, bibliography, notes and index. Oxford, Clarendon Press, 1902. In-8°, vol. I : XVI-543 p. ; vol. II : IV-574 p. ; vol. III : IV-620 p.

Books (**Early english printed**) in the University Library, Cambridge (1475-1640). Vol. II : E. Mattes — R. Mariot, and English provincial presses. New York, Macmillan 1902. In-8°, XVIII-633-1, 312 p.

Bulletin bibliographique, dédié aux parents, au personnel enseignant et aux comités des bibliothèques. Publié par la Commission pour le choix des lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires. [Société pédagogique de la Suisse romande]. Lausanne, Ch. Viret-Genton. 1902 1er fascicule. In-8°.

Burger (**K.**). — The printers and publishers of the XV th century, with lists of their works. Index to the supplement to Hain's repertorium bibliographicum. London, Sotheran, 1902, In-8°, 354 p.

Burton (**T. E.**). — Financial crises and period of industrial and commercial depression ; with diagrams, bibliography and index. New York, Appleton, 1902, in-8°, [Contient 31 p. de bibliographie].

Capasso. — (Le fonti della storia delle provincie napolitane dal 568 al 1500 di Bartolomeo) con note ed un copioso indice alfabetico del dott. E. Oreste Mastrojanni. Napoli, Marghieri, 1902. in-8°, VII-281 p.

Catalogo per ordine cronologico di 68 differenti giornali costituenti una serie quasi ininterrotta dal 1776 al 1885. Pavia, Tacchinardi Ferrari, 1903. In-8°, 16 p.

Catalogue de la Bibliothèque de l'Institut agricole de (Pérolles-) Fribourg. [Forme les pp. 53-158 de : *Institut agricole de (Pérolles-) Fribourg. Ecole d'agriculture. Ecole de laiterie et station laitière, 14e année. Rapport de 1901,* présenté par Emmanuel de Verey. Fribourg, 1902, in-8°, 207 p.].

Catalogue de la Bibliothèque publique de Genève, 3e supplément, (1900-1902). Genève, P. Richter, 1900-1902. In-4°, 137 p.

Catalogue des écrits académiques suisses (1901-02). Bâle, Schweighauser, 1902. In-8°, 86 p.

Catalogue (**English**) of books for 1902 ; a continuation of London and british Catalogues, 66 th year. London, Low, gr. in-8°, 278 p.

Chadbourne (**T. L.**). — Upon the association of epilepsy and heart disease. [dans : *American Journal of the medical sciences,* March 1903. Bibliographie relevant 44 sources].

Digitized by Google

Chase (Adelaïde). — [Bibliography of english and american works on photography from 1860-1901].

[Publiée dans *Photo-Era*, Fév.-Oct. 1902).

Cook (H. W.). — The clinical value of blood pressure determinations as a guide to stimulation in sick children. [dans : *American Journal of the medical sciences*, March 1903, p. 448. Bibliographie relevant 28 sources].

Cubberley (E. P.). — Syllabus of lectures on the history of education, with selected bibliographies. New York, Macmillan C°, 1902. in-4°, 129 p.

Del Mus (A.). — A history of the precious metals, 2d edition. New York, Cambudge Encyclopaedia C°, 1902. In-8°.

[Pp. XI-XXII : Bibliographie ; complément de celles que l'auteur a publiées dans de précédents ouvrages].

Du Pré (S. M.). — Sketch of english literature with the lives and works of the chief authors. London, Allman, 1903. In-8°, VIII-256 p.

Dyar (H. G.), Fernald (C. H.), Hulst (G. D.) & Busck (A.) — A list of north american Lepidoptera and key to literature of this Order of insects [U. S. National Museum Bulletin]. Washington, Government Printing office, 1903. In-8°, XIX-724 p.

Eayrs (G.). — Alfred to Victoria. Hands across a thousand years, connected historical sketches of great lives (900 A. D. to 1900 A. D.)..... London. Sonnenschein, 1902. in-8°, 250 pp.

(Contient une courte bibliographie spéciale après chaque chapitre et une bibliographie plus complète à la fin de l'ouvrage.

Estanave (E.). — Nomenclature des thèses de sciences mathématiques soutenues en France dans le courant du XIX° siècle, devant les Facultés des Sciences de Paris et des départements. Paris, Gauthier-Villars, 1902. In-8°, VIII-44 p.

Favier (J.). — Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900). Nancy, Berger-Levrault. 1902. In-8°, 231 p.

Findley (P.). — Hydatiform Mole... . [Dans : *American Journal of the Medical Sciences*, March 1903. Bibliographie relevant 31 sources et renvoi à 210 descriptions de cas]

Finkel (L.). — Bibliografia historyi polskiej [Bibliographie de l'histoire de Pologne]. Vol. II, IV. Krakow, Académie des sciences.

Fris (V.). — De slag bij Kortrijk. Gent, A. Siffer, 1902, in-8°, 394 p. [*Koninklijke vlaamsche Academie voor Taal-en Letterkunde.*] [Renferme, pp. 7-44 et 378-301, des notes bibliographiques].

Digitized by Google

General-Index zu Band I-VI der *Mittheilungen der deutschen Gesellschaft für Natur-und Völkerkunde Ostasiens.* [Publié dans : *Festschrift zur Erinnerung an das 25 jährige Stiftungsfest der deutschen Gesellschaft für Natur-und Völkerkunde Ostasiens.* Tokyo, 1902].

Giraud (V.). — Taine. Paris, Picard, 1902. In-8°, 81 p, [*Bibliothèque des bibliographies critiques*].

Granger (Edith). — An index to poetry and recitations. Being a practical reference manual for the librarian, teacher, bookseller, elocutionist, etc . Chicago, A. C. Mc Clurg C°. 1903, in-8°.

Güntz (M). — Handbuch der landwirtschaftlichen Literatur. Theil III. Ergänzungsheft. Auf grund von Bibliotheksstudien zusammengestellt. Leipzig, Voigt, 1902. In-8°, III-183 p.

Guide (The Naturalists' Library). — A quarterly magazine containing complete Lists, Notes, Announcements, and Review of new books and other publications appertaining to natural history, country life, and kindred subjects. Edited by W. P. Westell. March 1903 n° 1. London, Barnicott et Pearce, in-8°.

Handrick (F.). — Bibliographie der Freiburger Literatur für die Jahre 1900 und 1901 und für das Jahr 1902. [Separ.-Abd aus : *Freiburger Geschichtsblätter*, Jahrg. 8 *u.* 9]. (Freiburg i. Ue., Universitätsbuchhandlung. 1901 *u.* 1902).

Harvey (F. L.). — A catalogue and bibliography of the Odonata (dragon-flies) of Maine, with an annotated list of their collectors. Orono, 1902, in-8°, 16 p. [*University of Maine Studies,* N° 4].

Hay (O. P.). — Bibliography and Catalogue of the fossils Vertebrata of North America Washington, 1902 in-8°. 877 p. [*Bulletin of U. S. geological Survey*, 179].

Hohlwein (N.). — La Papyrographie grecque. (Bibliographie raisonnée). Louvain, *Musée belge*, VI, 1902, pp. 388-403 et VII, 1903 pp 41-82. [Donne la liste de 149 recueils de papyrus parus jusqu'à la fin de 1902],

Hulme (E. W.). — [Bibliography of Librarian's Aids].

[Article avec appendice bibliographique, dans : *The Library Association Record,* Vol. V. March 1903 n° 3, pp. 119-132].

Jahr (T.) & Strohm (A. J). — Bibliography of Cooperative Cataloguing and the printing of Catalogue Cards, with incidental references to international bibliography and the Universal Catalogue. (1850-1902). Washington, government printing office, 19' 2. in-8°, 119 p. (Library of Congress. *Report of the Librarian,* 1902 Appendix VI, pp. 107-224.) [A paru aussi en tirage à part.]

Digitized by Google

James (**M. R.**). — Descriptive Catalogue of the western MSS. in Library of Trinity College, Cambridge. Vol. III, containing an account of the MSS. standing in class O. Cambridge, University Press, 1903. In-8°, 564 p.

Jellinek (**L**). — Bibliographie der vergleichenden Literaturgeschichte. Berlin, Duncker, 1903, gr, in-8°. (Band I. 4 Hefte).

Katalog der Bibliothek des Börsenvereins der deutschen Buchhändler, 2te Band ; 1885-1901. Mit einem gesammtregister ueber beide Bände. Leipzig, Börsenverein, (S. D.) in-8°. [*Verzeichniss d. Sammlungen der Börsenvereins d. deutschen Buchhändler. III*].

Katalog der Bibliothek des kaiserlichen Patentamtes 2 Nachtrag. Berlin, Kühl., gr. in-8°, VIII-77-190 p.

Katalog der pädagogischen Centralbibliothek (Comenius Stiftung) zu Leipzig. (Band 1. 2te Abteilung. 3 Auflage.) Leipzig, Gräfe, 1903, gr. in-8°, 101-212 p.

Katalog der Thurgauischen Kantonsbibliothek ; 3. Supplement, enthaltend die Erwerfungen während der Jahre 1897-1901. Frauenfeld, Huber, 1902. In-8°, IV-120 p.

Klussmann (**Rud.**). — Systematisches Verzeichniss der Abhandlungen, welche in den Schulschrifters sämtlicher an dem Programtausche teilnehmenden Lehranstalten erschienen sind. Nebst 2 Registern. 4 Band. 1896-1900. Leipzig, Teubner, 1903. gr. in-8°, VIII-347 p.

Laloy (**E.**). — Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les Universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale. Paris, Klincksiek, 1902. In-8°. 220 p.

Lameere (**A**). — Publications d'Edmond de Selys-Longchamps. [*Mémoires de la Société Entomologique de Belgique*, 1902, IX. pp. 15-32].

Landi (**Carlo**). — Codices graeci bibliothecae universitatis Patavinae. [Article dans : *Studi italiani di filologia classica*, vol. X, 1902].

Larcher (**L.**). Répertoire alphabétique du droit de chasse et de sa jurisprudence. Paris, A. Rousseau, 1902 In-8°, 345 p.

Lemosof (**P.**). — Le livre d'or de la géographie, (Essai de bibliographie géographique). Paris, Delagrave, 1902. in-8°, VIII-224 p.

Lieutaud (**V.**) — Le célèbre Pierre Francou, de Turriès. (Basses-Alpes), un des fondateurs de la chirurgie moderne (1500-1570) ; étude biobibliographique. Sisteron, Clergue, 1902. In-16, 32 p.

List of publications of the Bureau of soils (United States department of Agriculture, Bureau of Soils). (Washington, government printing office) 1903. in-8° 14 p. [Reprinted from the annual Reports, Department of Agriculture for 1901].

Digitized by Google

[**List** (**Reading**) on the Pre-Wagnerian Opera]. [Dans : *Pratt Institute Library, Brooklyn, New-York. Co-operative Bulletin.* January and February 1903].

List (**Subject**) of works on general science, Physics, Sound, Music, Light, Microscopy, and philosophical instruments, in the Library of the Patent office. London, Patent Office, 1903, in-18, 153 p. [Patent Office, Library series, n° 11. Bibliographical series, n° 8].

List (**Subject**) of works on the textile industries and wearing apparel, including the culture and chemical technology of textile fabrics, in the Library of the Patent Office. London, Patent Office, 1902, in-8°. 128 p. [Patent Office Library series, n° 10, bibliographical series n° 7].

Mahaux (**Em.**). Contribution à l'étude de l'action de la Caféine sur le cœur de la grenouille. [Se termine par une bibliographie relevant 35 sources]. [A paru dans : *Annales de la Société Royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.* 64e année, T. XII, fasc. 1. 1903.]

Meunié (**F.**). — Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. 1765 à 1800 [*Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* 1903. N° 1 (15 janvier) 8-25]. (A suivre).

Michaut (**G.**). — Bibliographie des écrits de Sainte-Beuve. [*Revue d'histoire littéraire de la France.* 1902 (p. 102), 1903 (p. 121) (à suivre).].

Molinier (**A.**). — Les sources de l'histoire de France, des origines aux guerres d'Italie (1494). III : Des capétiens (1180-1328). Paris, Picard, 1902, In-8°. 252 p.

Molins (**A.-E.-de**). — Ensayo de una bibliographia de España y America. Barcelona, Marfany, In-4°.

Moorsom (**R.-M.**). — A historical companion to hymns aucient and modern. Containing the greek and latin ; the german, italian, french, danish, and welsh hymns ; the first lines of the english hymns ; the names of all authors and translators ; notes and dates. 2d édition. Cambridge, University press, 1903. In-12°, 408 p.

Mühlbrecht (**O.**). — Uebersicht der gesammten Staats- und rechtswissenschaftlichen Litteratur des J. 1902. Jahrgang 35. Berlin, Puttkamer et Mühlbrecht. gr, in-8°, XXXII-276 p.

Musatti (**C**). — Indici dei lavori comparsi nelle pubblicazioni dell' ATENEO VENETO dal 1812 a tutto il 1900 Venezia, F. Garzia, 1902. in-8°, XI-166 p.

Nield (**Jonathan**). — A guide to the best Historical novels and tales. 2d édition. London Elkin Matthews, 1902. In-8°. 156 p.

Nussac (**L. de**). — La bibliographie du dialecte limousin, depuis 1870 [Rapport présenté au *Congrès provincial de la société bibliographique*

Digitized by Google

tenu à Poitiers en nov. 1900 et publié dans le *Compte rendu* de ce congrès pp. 181-194]. Paris, Société bibliographique, s. d. In-8°, 14 p.

Oatman (**E.-L.**). — Metastatic Carcimonia of the choroid. With report of a case and review of the literature. [Dans : *American Journal of the medical sciences*, March 1903, pp. 396 et 397. Bibliographie relevant 44 sources].

Ottino (**G.**) e **Fumagalli** (**G.**). — Bibliotheca bibliografica italica. Catalogo degli scritti di bibliologia. Torino, Clausen, 1902. in-8°.

Pearl (**R.**). — The movements and reactions of Fresh-water planarians : a study in animal behaviour. London, *The quaterly journal of microscopical science* N. S. n° 184 (vol. 46 part. 4) Febr. 1903. [renferme, pp 710-714 une bibliographie relevant 66 sources].

Répertoire bibliographique des sciences mathématiques. XII° série : Fiches 1101 à 1200. Paris, Gauthier-Villars [1902] 100 fiches in-18.

Repertorium der technischen Journal-Literatur, Hrsg. im kaiserlichen Patent-Amt. Jahrgang 1901. Berlin, Heymann, 1902. In-8°, 1030 p.

Revue générale de bibliographie française paraissant tous les deux mois. Paris, Sleicher, in-8°. Vol. I. N° 1. Janvier 1903].

Riedel (**W.**). Katalog der christlichen Schriften in arabischer Sprache von Abù'l Barakàt. [Publié dans : *Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*. Phil.-histor. Classe. 1902, Heft 5., p. 635.

Rossetti (**W.-M.**). — Bibliography of the Works of Dante Gabriel Rossetti [Dans : *The Bibliographer*, 1903, I. pp. 400-430].

Roth (**E**). — Bibliographie der gesammten Krankenpflege, Berlin, Hirschwald, 1902, in-8° [forme les pp. 45-61322 de : *Handbuch der Krankenversorgung und Krankenpflege*. Band II, Abtheilung 2.]

Salmon (**D.-E**) and **Stiles** (**Ch.-W.**). — The Cattle Ticks [Ixodoidea of the United States [Article dans *U. S. Department of Agriculture. — 17th annual report of the Bureau of animal industry for the year 1900*. Washington, Government printing office, 1901, pp. 380-494]. Renferme, pp. 478-488 une bibliographie relevant 195 sources].

Schulz (**R.**). [Gesammte Handelsrecht]. Literaturübersicht, 1901. [Bibliographie divisée en 12 sections, relevant 464 sources, et publiée dans : *Zeitschrift für das gesammte Handelsrecht* L. III, 1903. H. 1 u. 2. pp. 302-336].

Serrano y Sanz (**Manuel**). Apuntes para una Biblioteca de Escritoras Españolas desde el año 1401 al 1833. Tome I, Madrid, Rivadeneyra, 1903, in 4°. XII. 700 pp.

Digitized by Google

Smith (**W. G.**).Geographical distribution of vegetation in Yorkshire. (*The Geographical Journal*, vol. XXI, n° 4 ; April 1903, pp. 375-401.) [Renferme, pp. 400-401 une liste de références].

Stone (**W.**) and **Cram** (**W.-E.**). — American animals : a popular guide to the Mammals of North America, north of Mexico, with intimate biographies of the more familiar species. London. R. Ward, 1903, in-8°. [Renferme une bibliographie des principaux ouvrages sur les mammifères du Nord de l'Amérique].

Szabo (**E.**) — [Catalogue de la bibliothèque de la Chambre de commerce et d'industrie de Budapest. 1902]. A budapesti Kereskedelmi és Iparkamara konyv. taranak Katalogusa 1902 Budapest. In-4°, XXXII, 891 p.

Table (**Deuxième**) générale du *Correspondant* (1874-1900). Paris, Bureaux du Correspondant, 1903. In-8°, 400 p.

Talbot (**H.-P.**) and **Brown** (**J.-W.**). — A bibliography of the analytical chemistry of manganese, 1795-1900. Washington, 1902. In-8°, VIII-124 p. [Smithsonian miscellaneous collections, n° 1313].

Tamilia (**Donato**). Index codicum graecorum qui Romae in bibliotheca nationali olim collegii Romani adservantur. [Publié dans : *Studi italiani di filologia classica*, vol X, 1902].

Terry (**C.-S.**). — The rising of 1745. With bibliography of Jacobite History, 1689-1788. New edition, with reviewed and enlarged bibliography. London, Nutt, 1903, in-12, 352 pp. [*Scottish History from contemporary Writers*].

Tuckerman (**A.**). — Index to the literature of the spectroscope (1837-1890). Washington, 1902, in-8°, 373 p. [Smithsonian Miscellaneous Collections, n° 1312]. [Complément d'une précédente bibliographie publiée dans : Smithsonian Misc. Collections, n° 658].

Tuetey (**A.**). — Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. VI. Assemblée législative 3e partie) Paris, Champion, 1902, in-8°, XXXVII, 734 p.

Ussani (**Vincenzo**). — Codices latini bybliothecae Universitatis Messanensis ante sec. XVI exarati.
[Article dans : *Studi italiani di filologia classica*, vol. X, 1902].

Zech-Du Biez (**G.**). — Les almanachs malinois et leurs auteurs (étude bibliographique). Malines, Godenne, 1902, in-8°, 96 p. [Extrait du *Bulletin du Cercle Archéologique, littéraire et artistique de Malines*, t. XII, 1902].

Zibert (**C.**). — Bibliografie ceské historie. II, I, 2. Prague, Bursik et Kohout, 1902. Gr. in-8°. 1296 p.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ARCHIVES DE L'ÉTAT A ARLON.

Aperçu des Collections.

Le dépôt d'Arlon fut créé par arrêté royal du 15 novembre 1849.

Il fut formé des archives retirées à Luxembourg en vertu de l'article 13 § 5 du traité du 19 avril 1839 qui porte que « l'on procédera à l'extradition des archives, cartes, plans et documents quelconques appartenant à la Belgique ou concernant son administration. »

Plus tard les archives des anciens greffes scabinaux, seigneuriaux et féodaux précédemment déposées dans les tribunaux de 1re instance furent réunies au dépôt.

Le dépôt d'Arlon renferme 4476 registres, 10 cartulaires, 1 nécrologe, 1739 liasses, 5440 chartes, 128 plans et cartes.

Je donne ci-après la nomenclature des différentes collections :

Archives civiles.

ADMINISTRATION DE L'ANCIEN DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET COMTÉ DE CHINY. Pièces diverses relatives aux objets suivants : Droits de Souveraineté, contestations territoriales, limites du pays. — Enseignement supérieur et moyen. — Affaires des Prévôtés, grueries, nominations diverses. — Francs-hommes. Prestations militaires, enrôlements. — Dénombrements de feux. — Mines et forges. — Registres (6) XVIIIe siècle. — Liasses (62) chartes (94) depuis le XIVe siècle. — Cartes et plans (87).

CONSEIL PROVINCIAL. — Requêtes, pièces de procédure, avis, édits, ordonnances, placards. — Registres (3) XVIe et XVIIe siècles. — Liasses (305) renfermant des documents à partir du XVIe siècle.

COMMUNAUTÉS D'HABITANTS, VILLES, COMPTES DE COMMUNAUTÉS, CORPS DE MÉTIERS, COUTUMES ET PRIVILÈGES. — Registres (145) XVIIIe siècle. Liasses (55), chartes (71) depuis le XIIIe siècle.

Digitized by Google

AFFAIRES CONCERNANT LES TERRES, SEIGNEURIES, COMTÉS, PRÉVÔTÉS, DÉNOMBREMENTS ET RELIEFS DE FIEFS. — Registres (215) dès XVI^e et XVII^e siècles. Liasses (45) chartes (210) depuis le XIV^e siècle. Plans (17).

ADMINISTRATION DE L'ANCIEN DUCHÉ DE BOUILLON. — Registres (7) XVI^e au XVIII^e siècle. — Liasses (6) XVII^e et XVIII^e siècles.

DOMAINES ET DROITS DOMANIAUX. — Registres (275) du XVI^e au XVIII^e siècle. Liasses (70) XVI^e au XVIII^e siècle.

PRINCES ÉTRANGERS ET ÉMIGRÉS. — Registres (8) XVIII^e siècle. Liasse (1) XVIII^e siécle.

PROTOCOLES DES NOTAIRES. — Registre (1) XVIII^e siècle. Liasses (56) XVII^e et XVIII^e siècles.

GREFFES SCABINAUX ET FÉODAUX. (1) — Registres (3271) du XIV^e au XVIII^e siècle. Liasses (16) à partir du XVI^e siècle.

Je donne ci-après la liste alphabétique des localités, où se trouvaient ces greffes ainsi que le nombre de registres par localités.

Aix-sur-Cloie (1) Alhoumont (3) Amberloup (6) Amonines (5) Anlier (18) Ansart (4) Arlon (prévôté) (27) Arlon (justice) (36) Arloncourt (1) Assenois (8) Assenois et Strainchamps (16) Athus (3) Attert (7) Aubange (2) Auby (7) Awenne (5) Aye (12).

Bagimont (1) Bande (17) Barnich (3) Barvaux (1) Bastogne (siège prévôtal) (7) Bastogne (salle) (14) Bastogne (magistrat) (19) Bastogne (justice) (37) Bastogne (ville) (1) Bastogne (chrétienté) (1) Battincourt (3) Beaussaint et Vecmont (7) Bébange (3) Beffe (1) Bellefontaine (5) Belvaux (1) Belmont (5) Bérisménil (4) Bertrix (22) Bihain (3) Biron (7) Bleid (4) Blier (12) Bodange (4) Boeur et Buret (8) Bologne (5) Bomal (4) Bonnerue (6) Botassart (5) Bouillon (cour souveraine) (168) Bourcy (6) Breuvanne (5) Buissonville (3) Les Bulles (5) Bure et Tellin (4) Burnon (2) Buzenol (3).

---

(1) *L'inventaire sommaire des anciens greffes scabinaux de la province de Luxembourg* vient d'être publié par nous. Nous y renvoyons pour les détails.

Digitized by Google

Champlon (2) Chanly (7) Chantemelle (1) Chassepierre (22) Le Châtelet (2) Châtillon (3) Chavanne (1) Cens (2) Cherain (29) Chesne (17) Chiny (103) Cielle (4) Cobreville (13) Corbion (25) Cowan (2) Cugnon (5).

Dampicourt (5) Daverdisse (1) Dochamps (2) Dohan (3) Durbuy (haute cour) (218) Durbuy (cour) (26) Durbuy (siège prévôtal) (25) Durbuy (ville et franchise) (21) Durbuy (gruerie) (21).

Ebly et Massul (17) Ennailles (4) Engreux (50) Etalle (prévôté) (21) Etalle (justice) (25) Etalle (gruerie) (1) Ethe (6).

Fanzel (1) Fizenne (3) Flamizoul (2) Forrières (14) Fontenoille (19) Froidlieu (1).

Gembes (7) Gérouville (3) Givroulle (1) Givry (2) Gomery (1) Gouvy (2) Grainchamps (1) Grandcourt et Ruette (4) Grandhan et Petithan (11) Grandménil (1) Grupont (5) Guelft (3) Guerlange (2).

Habay-la-Neuve (9) Habay-la-Vieille (1) Habergy (3) Halanzy (4) Halleux (5) Hampteau (9) Hargimont et Jemeppe (5) Harsin (2) Hassonville (1) Hatrival (1) Havrenne (1) Herbeumont (13) Hives (2) Hodister (9) Hollange (7) Hotte (2) Hotte et Menufontaine (1) Hotton (61) Houdmont (2) Houffalize (ville et franchise) (42) Houffalize (cour féodale) (104) Houmart (3) Houmont (4) Houmont et Givry (1) Humain (2).

Isle-la-Hesse (9) Izel et Pin (10) Izier (17).

Jamoigne (9) Jamoigne et Les Bulles (1) Jéhonville et Sart-Moircy (21) Jéhonville (1) Jéhonville, Moircy et Bonnerue (1) Jemeppe (1) Jenneret (22) Journal (2) Jupille (4) Juzaine (1).

La Cuisine (5) La Haye (3) La Hérie (14) Laloux (1) Lamorteau (4) Laroche (cour féodale) (12) Laroche (magistrat) (45) (1331 à 1795) Laroche (fiefs mouvant du siècle féodal) (1) Laroche (9) Latour (6) Laval (3) Laviot (5) Lasse et Sechery (3) Lignières (13) Limerlé (1) Limes (1) Lomprez (13) Longeau et Differt (1) Loupville (2) Lozange (20).

Maboye (2) Mabompré (6) Magerotte (3) Magery (2) Maissin-Fully (9) Malempré (27) Marche (38) Marcourt-Montaigu (27) Marenne-Bourdon (10) Marloie (1) Martelange (9) Martilly (6)

Digitized by Google

Martué (2) Masbourg (2) Meix-dt-Virton (6) Mellier (50) Messancy (3) Mesnil (5) Mirwart (2) Monceau, Massul et Ebly (5) Mont (9) Montquintin (1) Morhet (3) Mortehan (6) Mormont (1) Mortinsart (5) Moyen (4) Muno (24) Musson (13) Mussy-la-Ville (6).

Nantimont (1) Nassogne (11) Neufchâteau (143).

Ochamps (15) Odeigne (1) Offagne (11) On (6) Orgeo (23) Ortho-Hubermont-Herlinval (28) Ozo (7).

Paliseul (22) Porcheresse (11) Post et Schadeck (4) Poupehan (7).

Rachecourt (3) Rechrival (1) Redu (5) Redu, Lesse et Luchery (1) Remagne (44) Rendeux-Saint-Lambert (10) Robelmont (6) Rochehaut (21) Rondu (9) Rossignol (3) Roy (4) Roumont (1) Ruette (9) Ruiles et Marbehan (10) Sainte-Cécile (15) Saint-Léger (12) Saint-Mard (14).

Terre de Saint-Hubert. — Saint-Hubert (Justice) (155) Tribunal de paix de Saint-Hubert (2) Bras (Terre de Saint-Hubert) (11) Chevigny (28) Freux (7) Poix (2) Freux et Vesqueville (1) Vesqueville (3).

Sainte-Marie (11) Saint-Vincent (5) Salle et Treumont (2) Salm (comté de) (58) Salvacourt et Chantraine (2) Samrée (4) Sclassin (5) Schockville (2) Sélange (4) Sensenruth (3) Séviscourt (5) Sibret (9) Signeulx et St-Remy (1) Sivry (1) Sohier (3) Sommethone (1) Soy (24) Soy et Grandmont (2) Steinbach et Limerlé (9) Stockem (8) Sugny (27).

Taverneux (16) Tavigny (14) Termes et Frenois (4) Tenneville (1) Thiaumont (1) Tillet-Amberloup (6) Tintange (2) Tintigny (8) Toernich (3) Tonny (2) Torgny (1) Trinal (2).

Ucimont (14) Udange (7).

Vance (11) Verlaine (11) Villemont (7) Villers-dt-Orval (12) Villers-la-Loire (7) Villers-Sainte-Gertrude (13) Villers-sur-Semois (8) Villers (3) Villers-Lavaux-Chavanne (4) Virton (35) Virton-Saint-Mard (prévôté) (27) Viville (2).

Digitized by Google

Waha et Charneux (5) Wardin (10) Wellin (40) Wéris (3) Wibrin (31) Wigny (1) Wisembach (1) Witry (15) Wolkrange (4) Wyompont (15).

TABELLES CADASTRALES DRESSÉES EN VERTU D'UNE ORDONNANCE DE MARIE-THÉRÈSE. (1) — Registres (8) XVIII^e siècle. Cartons (290), 1766.

AFFAIRES DIVERSES. — 140 liasses, XVIII^e siècle.

ARCHIVES MODERNES. — Registres de milice (130) XIX^e siècle.

Archives ecclésiastiques.

CLERGÉ SÉCULIER.

NASSOGNE (chapitre de) Registres (4) XVII^e siècle. Liasse (1) XVII^e-XVIII^e siècles.

CURES ET ÉGLISES. Registres (10) XVIII^e siècle. Liasses (13). Chartes (31) à partir du XIII^e siècle.

DÉCLARATIONS DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES. Liasses (5) XVIII^e siècle.

CLERGÉ RÉGULIER.

CLAIREFONTAINE (abbaye de). Registres (2) XVIII^e siècle. Cartulaires (2) actes à partir de 1163. Liasses (6). Chartes (708) depuis le XII^e siècle.

ORVAL (Abbaye d'). Registres (11) du XVII^e au XVIII^e siécle. Liasses (25). Chartes (2900) depuis le XI^e siécle. Cartulaires (2), documents de 1029 à 1766.

ST-HUBERT (abbaye de). Registres (310) XV^e au XVIII^e siècle. Liasses (645). Cartulaires (3) actes du XIII^e au XVIII^e siècle. Chartes (1089) à partir du XI^e siècle. Plans et cartes (24).

BOUILLON (Prieuré de). Liasses (2) XVII^e au XVIII^e siècle.

CHINY (Prieuré de). Registres (2) XVII^e siècle. Liasses (6). Chartes (3),

LONGLIER (Prieuré de). Liasse (1) XVIII^e siècle.

(1) *L'inventaire sommaire des tabelles cadastrales de la province de Luxembourg en 1766*, vient d'être publié par nous. Nous y renvoyons pour les détails.

Digitized by Google

MUNO (Prieuré de). Registres (9) depuis le XVI^e siècle. Liasses (12) XVI^e au XVIII^e siècle.

ARLON (couvent des Capucins d') Liasse (1) XVIII^e siècle.

ARLON (Carmes). Registres (2) XVIII^e siècle. Liasse (1) XVIII^e siècle.

BASTOGNE (Trinitaires). Registres (7) des XVII^e et XVIII^e siècles. Liasses (12). Chartes (63) depuis le XIII^e siècle.

BASTOGNE (Récollets). Registre (1) XVIII^e siècle. Liasse (1) XVII^e siècle.

BASTOGNE (couvent de Bethléem). Registres (2) XVIII^e siècle.

BOUILLON (Augustins). Cartons (2). Documents du XVII^e au XVIII^e siècle. Cartulaires (1). Actes à partir de 1590.

BOUILLON (St-Sépulcre). Registres (8) XVIII^e siècle. Cartons (2) des XVII^e et XVIII^e siècles. Cartulaire (1). Actes à partir de 1620.

DURBUY (Pénitentes). Registre (1) XVIII^e s. Liasse (1) idem.

HOUFFALIZE (couvent de Ste-Catherine). Registres (30) XVI^e au XVIII^e s. Nécrologe (1) XIII^e au XVIII^e s. Cartulaire (1) actes du XIII^e au XVII^e s. Liasses (8). Chartes (250) à partir du XIII^e siècle.

MARCHE (Carmes). Registres (3) XVIII^e s. Liasse (1) idem.

MARCHE (Carmélites). Registres (5) XVIII^e s. Liasse (1) idem.

VIRTON (Récollets). Registre (1) XVIII^e siècle. Liasse (1) actes depuis 1340.

Actes provenant d'établissements dont le siège était dans les parties du pays de Luxembourg devenues étrangères à la Belgique.

MARIENTHAL (abbaye de). Carton (1). Chartes (21) à partir du XIII^e s.

MUNSTER (abbaye de). 1 liasse XV^e au XIX^e s.

ST-ESPRIT (couvent du). 1 document du XVI^e s.

H. MICHAËLIS,
Conservateur.

Digitized by Google

SUR UN PAMPHLET CONCERNANT LES TRAVAUX A EFFECTUER AU PORT D'OSTENDE, PUBLIÉ EN 1660 A BRUXELLES.

—

Note bibliographique.

Vers le milieu du dix-septième siècle les ingénieurs des Pays-Bas étaient fort divisés au sujet des travaux à effectuer pour arrêter l'ensablement des ports de la côte de Flandre et notamment de celui d'Ostende. Michel-Florent van Langren, le plus connu d'entre eux, préconisait un procédé qui a pleinement triomphé aujourd'hui; mais qu'il ne parvint pas à faire adopter à son époque, celui des bassins et des écluses de chasse. Il publia sur ce sujet une série de petites brochures du plus haut intérêt, dont les plus importantes ont été rééditées, il y a quelques années, par Bierens de Haan dans ses ***Bouwstoffen voor de Geschiedenis der wis- en natuurkundige wetenschappen*** (1). Ces brochures étant toutes devenues excessivement rares, le savant hollandais rendit par cette réédition un service signalé à l'histoire de la science dans les Pays-Bas. Mais il manquait à la collection une des pièces les plus importantes, la réponse des adversaires de van Langren, réponse dont Bierens de Haan ne parvint pas à découvrir un exemplaire (2). C'est cette pièce que je me propose de décrire en quelques mots (3).

L'exemplaire que j'en connais, appartient à la Bibliothèque royale de Belgique, où il est renseigné sous le N° 26610 du

(1) Publié dans les *Verhandelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam*, Eerste sectie, Deel II, N° 1, Amsterdam, 1898. — L'article forme le N° XXXIII des *Bouwstoffen* et est intitulé : Constantin Huygens als Waterbouwkundige ; Michael Florentz van Langren.

(2) Voir *Bouwstoffen*, p. 57, note 49.

(3) Je me tiendrai au point de vue purement bibliographique. Quant au fond, la pièce étant fort courte mériterait d'être rééditée en entier comme supplément à l'article de Bierens de Haan.

Digitized by Google

catalogue imprimé du fonds van Hulthem, mais sous un titre inexact. Le titre vrai est :

APOLOGIE
POUR
Par les Ingeniaires & Capitaines Jean Heymenss. Coeck,
Henry Ianssens & Pierre Mercx.
DONNER SATISFACTION AU PUBLICQ
CONTRE
Et sur le Libel diffamatoir mis au jour par le cosmographe Miche Florens van Langren sur la melioration de l'Havre de la Ville
D'OSTENDE

A BRUXELLES.
Chez *Gille Stryckwant* Imprimeur juré, à l'entrée de la ruë d'Anderlecht, sur le Pont de Baert à la Presse d'Imprimerie M. D. C. LX.

C'est un petit volume in-4° broché de 32 pages, dont les 28 dernières seules sont numérotées (1-28). Il commence par un folio blanc suivi du titre dont le verso est blanc, soit un total de 4 pages non numérotées. A la fin se trouve une planche hors texte contenant deux plans d'Ostende et de ses environs.

La première partie du corps de l'ouvrage (pp. 1-20) est consacrée à la réfutation de l'opuscule de Michel-Florent van Langren intitulé : Briefve description de la ville et havre d'Oostende, et de ce que Michael Florencio van Langren Cosmographe & Mathematicien de sa Majesté. A représenté dez l'an 1627. pour rendre ladite Ville plus forte, & le Havre plus commode, pour pouvoir loger les Navires allans sur Mer, & par conséquent establir le Commerce universel en la Flandre, au moyen de la Navigation ; Veuë et approuvée par son Excellence don Francisco de Mello, Par son Altesse le Ser^me^ Archiduc Leopolde Gvilelme, Par S. A. le S^me^ Prince don Jvan d'Avstrice, Par S. A. le Ser^me^ Prince de Condé, Comme aussi maintenant par son Ex^e^ le Marquis de Fromista, y Caracena, Gouverneur & Capitaine General des Païs-bas, & de Bourgoigne, &c. Et par plusieurs Princes, Seigneurs et

Digitized by Google

Ingenieurs du Roy. A Bruxelles, chez Philippe Vlevgart, Imprimeur juré. 1659. (1)

La deuxième partie de l'«Apologie» (pp. 21-26) est intitulée : Solution des Ingeniaires & Capitaines Iean Heymenss Coeck, Henry Ianssens, & Pierre Mercx, sur l'appendix Faict & dressé par Michel Florens van Langren, Cosmographe et Mathematicien du Roy & presenté à son Excellence en la Ville d'Ostende le 13. de Iuillet 1660. L'appendix dont il est ici question est le rapport adressé par van Langren au marquis de Fromista y Caracena sous le titre de : « Primer apendix, van Langren cosmographo de sv mag^d. Deseoso de dar entera satisfaçion a la Curiosidad del ex^mo. señor marques de Fromista, y Caracena Y adelantar el Servicio de Su Mag^d. y bien de estos Payses-Baxos, y en defensa de su Profession, ha puesto en sus manos un Modelo de madera del Puerto y Villa de Ostende, y offreçido de dar tres mil Escudos (de lo que alcança de su sueldo) si sus Contrarios pudieran por Demonstraçion Mathematica refutar los Argumentos de su Memorial Impreso, que el año passado 1659, embio a Su Mag^d. y dio a Su Ex.^a » Sans lieu ni date, ni adresse d'imprimeur. (2,

---

(1) In-folio de 12 pages. Au verso du titre se trouve un plan d'Ostende et de ses environs, au dessous duquel on lit une réclamation de priorité par van Langren remplissant la moitié de la page.

Viennent ensuite huit pages non numérotées, mais portant les signatures A. B. Les pages A r°-(B$_2$ r° contiennent une requête de van Langren *Au Roy*. Au haut de la p. (B$_2$) v° il y a un nouveau titre : « Demonstration qu'il y a de l'eau en la mer lequel ne se bouge par le Flux ou Reflux & qu'il faudra oster la grande Dicque de R. C. I. M. » (R. C. I. M. = Roberti, Coeck, Ianssens, Mercx.)

La page suivante renferme deux planches gravées d'Ostende et de ses environs ; enfin au haut de la dernière page on lit : « Censure de quelques sçavants mathématiciens. » Ce sont : Jean L'evrichon, Bart. Gaigne, Jean de Bognee, Gerard Gutschoven.

L'ouvrage a été réédité intégralement dans les *Bouwstoffen* de Bierens de Haan. pp. 9-27, mais l'ordre des pièces n'est pas le même que celui de l'édition originale. Je connais quatre exemplaires de cette dernière.

1° Bibl. roy. de Belgique V. H 24709 ;
2° Bibl. de l'Université de Gand. Res 1191[2] ;
3° Archives générales du Royaume Carton van Langren ;
4° Archives générales du Royaume. Fibl. N° 1463.

(1 Il n'est pas douteux cependant que cette brochure date de 1660. Elle a été rééditée en partie par Bierens de Haan dans les *Bouwstoffen* (pp. 27-32), d'après un exemplaire incomplet de la Bibliothèque de l'Université de Leyde. Il en existe un exemplaire complet aux Archives

Digitized by Google

Enfin l'«Apologie» se termine (pp. 27 et 28) par la réédition de deux lettres de Constantin Huygens le père, publiées d'abord par van Langren lui même dans le *Primer Apendix*. (1)

L'exemplaire de l'«Apologie» de la Bibliothèque royale de Belgique présente cette particularité intéressante de renfermer plusieurs notes et corrections manuscrites dans lesquelles il est aisé de reconnaître l'écriture, très caractéristique d'ailleurs, de van Langren.

Je relève ici les deux principales.

Sur le plat extérieur de la couverture du volume est collé un papier sur lequel van Langren a écrit :

Apologie
de trois ingénieurs contre un
Libelle diffamatoir touchant
La meillioration du port
d'Ostende
1660.

C'est cette indication manuscrite sommaire que Voisin a prise à tort pour le titre même de la brochure et qu'il a réimprimée au N° 26610 de la Bibliotheca Hulthemiana.

En outre, on trouve en tête de l'«Apologie» une planche gravée, évidemment étrangère à l'ouvrage. C'est un exemplaire des deux derniers plans de la ville et des environs d'Ostende, édités à la fin de la « Briefve description de la ville et havre d'Oostende » dont nous avons ci-dessus transcrit au long le titre. Mais cette fois le verso des planches est blanc, tandis que

---

générales du Royaume à Bruxelles. (Carton van Langren.) C'est un in-folio de 8 pages non numérotées. Le verso du titre est blanc, puis suivent cinq pages de texte, enfin la dernière page est blanche.
L'«Apendix» est une pièce de toute rareté.

(1) Pp. 4 et 5. Van Langren fit cette publication sans l'agrément de Huygens, qui prit de très haut cette liberté et écrivit à ce sujet, le 12 Août 1760, une lettre à peine polie au savant Belge. Bierens de Haan en a retrouvé la minute manuscrite au tome second des « Lettres Françaises de Constantin Huygens, » qui sont, on le sait, la propriété de l'Académie des Sciences d'Amsterdam. Elle a été éditée dans les *Bouwstoffen*, pp. 32 et 33.

Digitized by Google

dans l'édition originale il contient la « Censure de quelques sçavans mathématiciens » (1)

Au bas du plan, van Langren a, de sa main, écrit les mots suivants :

« Si on faisait le rouge dycque ou estaccade au lieu de la jaulne, l'eau seroit presse au sortie, on auroit un caey pour attascher et décharger les Navires et serait la Ville garanti des furieuses attacques de la mer, sans mettre la Ville en danger comme feroit la jaulne, mais la renderoit plus forte, ainsi, lont juge quelques Mg^rs auxquels van Langren a notifie ses pensées. »

A la première lecture, cette note peut paraitre peu intelligible, mais elle s'éclaircit quand on a sous les yeux les plans de la « Briefve description. » On y remarque, en effet, que l'un des projets de digues est teinté en rouge, l'autre en jaune. De plus van Langren avait la prétention de se placer non seulement au point de vue de l'ingénieur hydrographe, mais encore à celui de l'ingénieur militaire. Il soutenait dans la « Briefve description » que si son projet était le meilleur pour l'approfondissement de la passe du port, il était aussi le plus favorable à la défense de la ville.

H. Bosmans, S. J.

(1) Je rappelle que Michel-Florent van Langren était graveur de profession et qu'il avait l'habitude de communiquer largement et d'avance à ses amis les exemplaires des cartes qu'il destinait à ses ouvrages. Voir mon travail : La Carte lunaire de van Langren conservée aux Archives générales du Royaume à Bruxelles Extrait de la *Revue des Questions Scientifiques* (juillet 1903), ainsi que mon compte rendu de la *Sélenographie de van Langren* par Wislicenus, dans le « *Bulletin de Mathématiques et des Sciences* » du cahier de janvier 1903 de la même Revue.

Digitized by Google

LE NOUVEAU RÈGLEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES DE BRUGES. [1]

Les règlements d'ordre intérieur des dépôts d'archives de Belgique, tant des communes que de l'État, sont assez peu connus. Ils sont généralement perdus dans les publications officielles qu'on lit peu. Il importe cependant que les visiteurs des Archives connaissent leurs droits tout autant que leurs obligations. Nous croyons donc rendre service à nos lecteurs en publiant ici le texte intégral du règlement voté par le conseil communal de Bruges, le 9 mai 1903, à la suite, sans doute, de certains incidents qui firent quelque bruit dans le monde des historiens, il y a une couple d'années.

Ce nouveau règlement, comme on s'en apercevra par les rapprochements que nous publions en note, a été calqué dans ses grandes lignes sur le règlement d'ordre intérieur des Archives de l'État, du 28 février 1878. Personne ne se plaindra du large esprit de publicité qui a présidé à son élaboration, et nous ne pouvons que formuler le vœu de voir les autres villes du pays suivre l'exemple de Bruges. Toutes ne possèdent pas des archives aussi riches que l'ancienne Venise du Nord. Mais toutes ont un intérêt primordial à mettre à la disposition des travailleurs les documents que les âges passés nous ont conservés.

On ne nous en voudra pas de profiter de l'occasion pour demander que l'administration communale de Bruges, qui a si bien réglementé le service de ses Archives, tâche de trouver bientôt les crédits nécessaires pour permettre la publication de la suite du magistral inventaire des archives de Bruges de M. Gilliodts-Van Severen.

L'œuvre à laquelle l'érudit archiviste communal a consacré la plus belle partie de son existence est de celles dont le temps n'aura pas raison. Malgré ses légitimes aspirations à se créer les ressources de la civilisation moderne, Bruges, qu'elle ne

(1) On sait que les archives de la ville de Bruges sont déposées actuellement à l'hôtel des Postes (entrée par la rue Breydel).

Digitized by Google

l'oublie pas, sera toujours et avant tout grande par son passé. Et la glorification de ce passé, — la récente exposition des primitifs flamands l'a amplement démontré — n'est pas du tout inconciliable avec les intérêts bien entendus de la ville du XX^e^ siècle.

Ceci dit voici le nouveau règlement :

Art. 1. — Le dépôt des Archives communales est ouvert au public tous les jours, *les dimanches, jours fériés et samedis exceptés,* de neuf heures du matin à midi et de trois à cinq heures de relevée. Toutefois le dépôt des archives sera fermé à 4 1/2 de l'après-midi pendant les mois de novembre, décembre et janvier.

Toute personne peut y demander communication de documents historiques ou d'actes d'intérêt privé, pourvu qu'elle justifie, en ce qui concerne ces derniers, qu'elle est intéressée en nom direct ou à titre d'héritier ou d'ayant droit à en prendre connaissance (arrêté royal du 27 février 1878 et arrêté ministriel du 28 février 1878, Archives de l'État.) (1)

Art. 2. — Le service des Archives communales est confié à un archiviste.

Art. 3. — Les Archives sont placées sous la direction de l'archiviste. Il a la surveillance du personnel et la garde du dépôt (2) et doit se conformer ponctuellement à toutes les instructions qui pourraient lui être données par le collège des Bourgmestre et échevins.

Art. 4. — L'archiviste tient les livres d'entrée et de sortie des pièces déposées aux Archives, le registre des dons et des acquisitions, copie des inventaires, fait les transcriptions demandées et classe les documents. (3)

Art. 5. — Il est interdit à l'archiviste de se livrer pendant les heures réglementaires à aucun travail pour compte de particu-

(1) Cf les art. 26 et 27 du règlement des Archives de l'État. — Dans les dépôts des Archives de l'État, dans les provinces, les bureaux sont ouverts au public de 9 à 15 heures; aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, de 9 à 18 heures.

(2) Cf. art. 1 du règlement des Archives de l'État.

(3) Cf. art. 21 à 23 du règlement des Archives de l'État.

Digitized by Google

liers et d'autres administrations publiques sans y être invité par l'administration communale. (1)

Art. 5. — Il est interdit au personnel de recevoir aucune gratification des personnes venant travailler aux Archives. (2)

Toutefois si des déplacements de registres ou de volumineux dossiers réclament l'aide d'un ouvrier supplémentaire, les intéressés devront payer le salaire que la ville accorde généralement à cet ouvrier.

Art. 7. — Il est annuellement accordé à l'archiviste un congé dont la durée ne pourra pas dépasser un mois. (1)

Art. 8. — Tous les registres, recueils, chartes et autres titres du dépôt sont marqués d'une estampille portant les mots : « *Archieven van Brugge* «

Cette estampille est placée au premier et au dernier feuillets des registres ; elle peut être répétée en d'autres endroits selon la nature et l'importance du document ; pour les chartes et les pièces détachées, elle est appliquée sur le blanc qui se trouve au bas ou sur les côtés du dos. (2)

Art. 9. — Il est interdit d'inscrire ou de laisser inscrire des annotations quelconques sur les pièces, registres ou livres se trouvant au dépôt. (3)

Aucun titre, aucun papier, pas même ceux qui auraient été jugés de rebut, ne peuvent être vendus ou anéantis sans une autorisation du collège échevinal. (4)

Les documents ne sont communiqués qu'après avoir été inscrits par l'archiviste dans un registre qui mentionne la date de la communication, le détail des pièces de la collection ou l'objet du document, le nom de la personne qui l'a demandé, et que cette personne aura apposé sa signature dans la colonne du registre à ce destiné. Pendant la période d'hiver, les documents

---

(1) Cf. art. 9 du règlement des Archives de l'État.
(2) Cf. art. 44 du règlement des Archives de l'État.
(3) Dans les Archives de l'État, ce congé n'est que de quinze jours et le service n'est jamais interrompu pour cette cause.
(4) Cf. art. 19 du règlement des Archives de l'État.
(5) Cf. art. 33 du règlement des Archives de l'État.
(6) Cf. art. 25 du règlement des Archives de l'État.

Digitized by Google

ne pourront plus être communiqués une heure avant la fermeture du dépôt. (1)

Il n'est communiqué à la fois qu'un registre, un carton ou une liasse.

L'archiviste pourra néanmoins déroger à cette règle dans les cas particuliers dont il sera juge. (2)

Il est interdit de travailler aux Archives à la lumière artificielle, tels que lampes, gaz, etc.

Art. 10. — Aucun document ne peut être emporté sans une autorisation spéciale du collège. (3)

Art. 11. — L'état des documents restitués par les travailleurs est vérifié immédiatement par l'archiviste. En cas d'altération, d'annotation ou de détérioration, l'archiviste en dressera immédiatement procès-verbal et fera rapport au collège. (4)

Art. 12. — L'archiviste veille à ce que les travailleurs n'emploient ni calque, ni procédés mécaniques quelconques pouvant endommager un document. (5)

Art. 13. — La communication des chartes auxquelles sont appendus des sceaux précieux susceptibles de détérioration, ne pourra se faire que moyennant une autorisation spéciale du collège et sous la surveillance de l'archiviste.

Art. 14. — Il est défendu à toute personne de prendre des pièces se trouvant dans les armoires ou sur les tablettes. La personne qui désire obtenir communication des pièces doit en faire la demande à l'archiviste.

Toute personne venant au dépôt avec des livres, manuscrits ou pièces quelconques étrangères à ce dépôt, devra les remettre à son entrée à l'archiviste, à qui elle pourra les réclamer, soit en sortant, soit dans le cours de son travail, si elle en a besoin.

Les personnes venant travailler aux Archives sont tenues de placer sur des pupitres les livres ou manuscrits qu'elles consultent et d'écrire ou de dessiner à côté des dits pupitres.

Dans les salles de travail, le silence doit être observé. Il est

---

(1) Cf. art. 29, 30 et 32 du règl. des Archives de l'État.
(2) Cf. art. 31 du règl. des Archives de l'État.
(3) Cf. art. 46 du règlement des Archives de l'État.
(4) Cf. art. 48 du règl. des Archives de l'État.
(5) Cf. art. 38 du règl. des Archives de l'État.

Digitized by Google

interdit d'y fumer, de s'y promener, d'y causer ou d'y faire un bruit de nature à troubler les travailleurs. (1)

Aucun manuscrit ne peut être consulté que sur place. Le calque, l'emploi de couleurs, d'encre ou de mie de pain sont interdits sans exception. L'archiviste peut autoriser la copie de passages des manuscrits, de plans ou de cartes En ce cas les travailleurs ne peuvent se servir que d'un crayon et n'employer que du papier végétal à la gélatine et non du papier gras ou huilé. L'usage des compas est également interdit

Il ne peut être pris de photographie d'une pièce quelconque, sans une autorisation spéciale du collège échevinal. (2)

Art. 15. — L'autorisation du collège est nécessaire pour tout accroissement de documents, soit à la suite d'achat, d'échange ou même de dons.

Art. 16. — L'archiviste tient la comptabilité, fait la correspondance et fournit les renseignements demandés.

Tous les objets qui entrent dans le dépôt à titre de don, d'achat ou d'échange, doivent être estampillés et inscrits dans les registres des accroissements où leur origine sera consignée avec soin.

Toute demande d'expédition de pièces doit être faite à l'archiviste. Il en est de même de toute demande de recherche de pièces ou de renseignements. (3)

Art. 17. — Il est payé pour les expéditions, outre les frais de timbre, un franc par rôle de deux pages, chaque page étant de vingt lignes et chaque ligne de douze à quinze syllabes. Il ne pourra être délivré d'expéditions que moyennant consignation des frais. Le produit en sera versé à la caisse communale. Des expéditions gratuites ne seront délivrées qu'aux personnes dont l'indigence est constatée. (4)

Art. 18. — Tout différend qui pourrait s'élever entre les personnes qui consultent les archives ou en demandent des extraits à l'archiviste, sera soumis au collège des Bourgmestre et échevins.

JOS. CUVELIER.

(1) Cf. art 40 du règlement des Archives de l'État.
(2) Cf. art. 38 du règl. des Archives de l'État.
(3) Cf art 49 et 50 du règl. des Archives de l'État.
(4) Cf. art. 52 et 55 du règl. des Archives de l'État. Ici il n'est payé que 0,75 fr. par rôle, ensuite d'un arrêté ministriel du 8 août 1879.

Digitized by Google

LA BIBLIOTHÈQUE WITTERT.

L'université de Liége vient d'entrer en possession des collections que lui a léguées le Baron Wittert. Ils sont sans doute fort peu nombreux parmi les lecteurs de cette revue, ceux qui ont connu ce bibliomane éclairé qui récemment, s'est éteint, octogénaire, au milieu des précieuses collections à l'acquisition desquelles il avait consacré toute sa vie et une grande partie de sa fortune (1).

Evrard-Adrien-François-Joseph Baron Wittert était né à Liége le 11 août 1823, d'une ancienne famille originaire de Hollande. Dès sa jeunesse, il s'était occupé de rechercher des tableaux, des estampes et des livres anciens. En 1863, il fut l'un des fondateurs de la *Société des Bibliophiles liégeois* et en 1866 de la *Société des Bibliophiles de Belgique*. Lorsqu'il quitta Liége vers 1875 pour venir habiter la capitale, il se fixa d'abord dans un vaste appartement de la rue des Paroissiens, au centre du quartier où se trouvaient les principales salles de ventes de livres et la plupart des libraires, marchands d'estampes et antiquaires. Le nombre autant que l'importance de ses acquisitions se ressentit de ce voisinage au point qu'il ne tarda pas à reconnaître que son logis ne suffisait plus à contenir les objets qu'il y accumulait sans cesse. Au mois de juin 1881, il transporta son trésor dans une maison de la rue Saint Lazare et peu de temps après, il fut obligé d'acquérir l'habitation contigue pour agrandir encore le local nécessaire à l'installation de ses collections. Il possédait un certain nombre de tableaux anciens dont quelques-uns se présentaient sous des apparences fort avantageuses, notamment des panneaux gothiques à fond d'or, des peintures flamandes, liégeoises et de petits maîtres hollandais. Les espaces que ces cadres de dimensions laissaient sur les murs, étaient comblés par des aquarelles, des dessins et des miniatures. D'autre part l'attention était attirée par de grandes pièces de tapisserie chinoise, des estampes japonnaises, des porcelaines et des bronzes de même origine. Mais ce qui représentait surtout le charme de l'existance, aux yeux du maître de

(1) Le Baron Wittert est décédé à Saint-Josse-ten-Noode, le 14 avril 1903.

Digitized by Google

cette demeure solitaire, c'étaient ses livres rares, ses précieux manuscrits et ses estampes, ce qui compose aujourd'hui la Bibliothèque Wittert.

Commencées à une époque où la dispersion de plusieurs bibliothèques de premier ordre rendait à la circulation un grand nombre de volumes précieux auxquels leur extrême rareté donnait encore un nouveau prix, ces collections se sont enrichies peu à peu, se sont complétées successivement grâce à une persévérance active et intelligente qui ne laissait échapper aucune occasion de se donner tout ce qui semblait digne d'être recueilli.

Wittert possédait en incunables et en manuscrits des livres d'une insigne valeur tant par leur état de conservation et la richesse des reliures qui les garnissent que par le mérite des œuvres qu'ils contiennent et par leur importance comme monument typographique ou artistique. Mais, il n'était pas de ceux qui affectent d'aimer les livres pour donner un air intellectuel à leur richesse et il ne dédaignait pas les vieux exemplaires, humbles, mal reliés, qu'on achetait pour peu de chose au temps où l'on pouvait encore les rencontrer. Il en était arrivé de cette manière à posséder un opulent ramassis, ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui une *Bibliothèque à la Nodier*, faisant une large part aux curiosités. C'est ainsi qu'à côté de codices de réelle valeur et d'imprimés des plus précieux, se rencontrent des livrets de la Bibliothèque bleue, des reproductions de pamphlets, de plaquettes rares rééditées elles-mêmes à petit nombre par des associations d'amateurs et aussi, de ces impressions populaires ou de circonstance, de ces feuillets ou brochures qui paraissent à fort tirage, se trouvent entre toutes les mains pendant un jour, que la foule piétine le lendemain comme un journal déjà lu et qui au bout de fort peu de temps, sont devenus introuvables.

Ceci indique bien qu'il avait le culte du document, de tout ce qui lui semblait pouvoir devenir utile dans la suite, quelle qu'en fût la valeur du moment.

Bien qu'il se fût limité dans le choix des livres, aux monuments des premiers temps de l'imprimerie et aux écrits appartenant aux grandes divisions de l'érudition (histoire, géographie, littéra-

Digitized by Google

rature, philologie, histoire des beaux arts, etc.), l'ensemble en comprend plus de dix mille. Les ouvrages anciens y sont particulièrement nombreux et en font principalement la valeur. On y compte environ deux cent vingt impressions du XV^e^ siècle et les tirages sur peau de velin sont au nombre de huit.

Nous voudrions pouvoir citer la plupart des livres les plus précieux qui se rencontrent dans cette importante bibliothèque, mais nous devons nous priver de cette satisfaction, l'inventaire qui en a été fait, n'étant plus en notre possession. Des notes retrouvées nous permettent cependant d'en mentionner quelques-uns.

Parmi les incunables, il y a lieu de signaler tout d'abord un petit in-folio de 99 feuillets sur le dernier desquels on lit : *Expliciunt dicte epistole san = cti dionisij areopagite : memit se = scripsisse que sequunter nomina — tim que periere.*

Impressum Brugis per Colar - dum Mansionis:

Il existe un exemplaire de ce livre rarissime à la Bibliothèque nationale à Paris, et un autre à la bibliothèque de la ville de Bruges, provenant de l'archevêque de Sens. Celui que nous rencontrons ici doit être un des trois autres connus qui sont : celui que possédait Van Praet et qui provenait des Célestins d'Amiens ; celui que Heber avait acquis à la vente de la bibliothèque de Deys à Bruges, en 1829, ou celui qui figurait dans le *Catalogue of a selection of Books from the Library of a gentleman,* mis en vente à Londres, en 1826 (n° 605). Le baron Wittert l'acquit aux enchères publiques, il y a une trentaine d'années, au prix de 1600 francs ; il paraît qu'il se payerait aujourd'hui à peu près dix fois autant.

Un exemplaire d'un des tirages hollandais du *Speculum humanæ salvationis* en format in-4°, imprimé en caractères mobiles et des deux côtés des feuillets. On y retrouve les planches employées dans le livre xylographique original, mais qu'il a fallu scier par le milieu, de manière à séparer les compartiments de la planche primitive pour les adapter aux dimensions du livre nouveau que l'on attribue à Jean Veldener de Culembourg (1483).

Digitized by Google

On ne connait qu'un fort petit nombre d'exemplaires de la première édition datée de la *Seconda secundæ* de S^t^ Thomas, volume dont le colophon est conçu comme suit : *Alma in urbe Moguntiâ ... - per Petrû Schoiffer de gerns' heim - anno dñi M. CCCC. LXVII.*

Deux volumes in-4° sortis du premier atelier typographique établi en Belgique :

Incipit utilissimus tractatus qui intitulatur horologium eterne sapientie - Expliciunt hore de eterna sapientia:... Complete nec non finite Allosti per theodoricum Martini. 1 vol. in-4° de 90 ff., à 40 ll. ; et ;

Incipit pectorale Dominice passionis siue diuini amoris 1 vol. in-4° de 78 ff. à 40 ll. sans titre, sans chiffres ni réclames.

Bien que le second de ces livres ne porte aucune indication de lieu ni de nom d'imprimeur et que ni l'un ni l'autre ne soit daté, tous deux sont composés au moyen des caractères semi-gothiques dont Thierry Martens se servit à son retour à Alost, vers 1487. Ermens (1) avait reporté le premier vers l'année 1480; mais l'examen minutieux de ces deux imprimés qui à été fait par De Gand (2) et par Van Iseghem (3) n'a pas permis de conclure plus précisément qu'en les plaçant entre les années 1484 à 1487. Cette indication a été adoptée par la Bibliothèque royale laquelle possède un des rares exemplaires de chacune de ces productions de notre typographie nationale primitive.

J. Bocacii historiographici de casibus virorum illustrium, que le défunt tenait pour imprimé à Strasbourg avant 1470.

Augustini de vita christiana, in-4° gothique imprimé à Cologne en 1467 par Ulric Zell de Hanau et qui parait répondre à l'édition signalée par Ebert (4).

Le XVI^e^ siècle est plus copieusement représenté, comme bien

(1) Description bibliographique de la bibliothèque de Joseph Ermens. Bruxelles (1805), t. I. n° 1197,.. « Circa 1480 »

(2) Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Maertens... par feu M. J. De Gand. — Alost 1845 pp. 46 et 47.

(3) Biographie de Thierry Maertens d'Alost, par A. F. Van Iseghem. Malines et Alost, 18 2. pp. 65 et 191.

(4) Allgemeines bibliographisches Lexikon von F. A. Ebert, n° 1394

Digitized by Google

on pense, mais non moins brillamment. C'est ici que nous trouvons une remarquable collection des magnifiques éditions de classiques qui font la gloire des Aldes, des Juntes, des Estiennes, des Gryphius, des Plantins, des Elzévirs, etc. Ce sont encore des productions charmantes, telles que les heures ornées de Simon Vostre, de Thielman Kerver, de Simon de Colines, de Nicolas Hygman, etc. dont plusieurs tirées sur peau de velin, enluminées et dorées avec autant de soin que bien des manuscrits de prix.

Citons encore comme raretés :

Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita. Brugis Flandriæ, H. Goltzius, 1565.

Opuscule écrit par Dominique Lampsonius, de la plus grande rareté. Van Hulthem (1) assure que, déjà en 1603, Van Mander et ensuite en 1675, J. Sandrart avouaient qu'ils avaient fait de vains efforts pour en trouver un exemplaire, afin d'y puiser des matériaux pour la biographie de L. Lombard qu'ils ont écrite.

Peritiæ alphabetum exemplaria de Clément Perret. Plantin 1571, dont on pouvait dire, tout récemment encore (2) : « il n'en reste qu'un exemplaire à la bibliothèque du Königl. Kunstgewerbe Museum à Berlin » ; il s'en découvre donc ici un second.

Les œuvres du Baron de Walef, côtées comme « extrêmement rares». Le Baron Wittert en possédait l'édition de Liége, Kints, 1731 et celle de Liége, Lemaire, 1779, cette dernière en double.

A signaler aussi une belle suite de livrets d'opéras de Grétry et une collection de partitions du même maître dans leurs éditions primitives.

Le petit volume intitulé : *Histoire de l'ancien Tobye*, imprimé à Liége chez Vroye, sans date, doit n'être pas commun non plus, car il est resté inconnu du Chevalier de Theux. (3)

---

(1) Note rédigée en 1802 par Van Hulthem jointe à l'exemplaire qu'il possédait de ce livre « extrêmement rare ». (Bibliotheca Hultemiana. n° 22822).

(2) Paul Bergmans. Clément Perret, calligraphe bruxellois du XVI^e^ siècle. Gand, Vyt, 1902. (extr. des Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique)

(3) Bibliographie liégeoise par le Chev. de Theux de Montjardin. 2^e^ édit. Bruges 1885.

Digitized by Google

Un Dennetière de Tournai : *Les Consolations de Boëce*, édité en 1629, terminera dignement cette courte suite de titres à laquelle nous devons forcément nous borner.

Les ouvrages modernes constituent un ensemble important des meilleurs ouvrages concernant l'histoire, les littératures française, néerlandaise, allemande, anglaise et italienne, et surtout les beaux-arts. Dans cette dernière catégorie on trouve des publications de grand prix telles, par exemple, que les reproductions des Heures de Michel Chevalier, du livre d'heures d'Anne de Bretagne ; les monographies d'artistes éditées par Quantin et quantité des plus riches publications de Hachette, de Jouaust, de Ongania, etc. Les exemplaires d'ouvrages de bibliographie et ceux relatifs à l'histoire de l'imprimerie et de la gravure portent de nombreuses annotations ; un lot considérable de catalogues de musées, de bibliothèques publiques, de libraires, de marchands d'estampes et surtout de catalogues de vente de collections particulières, mérite d'être conservé pour les annotations de tous genres et les indications des prix et des noms d'acquéreurs que le défunt avait pris soin d'y inscrire.

Signalons enfin un certain nombre de livres et d'albums chinois et japonais, ainsi que des livres imprimés en langues arabe, syriaque, hébraïque et sanscrite.

Si la collection de manuscrits réunie par le Baron Wittert ne fournira guère à la bibliothèque de l'université de Liége, de codices remarquables par l'intérêt scientifique des textes, par contre elle lui apportera une véritable richesse en monuments de l'art de la miniature. Ce n'est pas dans cet aperçu rapide qu'il est possible de faire connaître les merveilles de ce genre qu'elle contient, et qui ne tarderont pas, sans doute, à faire l'objet d'études spéciales. Tout au plus peut-on faire remarquer l'admirable perfection des peintures que renferme un *Officium Mariæ Virginis* que le défunt attribuait à Jean Fouquet et qui, s'il n'est pas dû au talent de ce maître, paraît être l'œuvre d'un excellent artiste de son école. Un petit receuil de prières flamandes provoque, lui aussi, l'admiration par le bon goût de la composition et l'étonnante finesse d'exécution d'un travail d'ornementation qui date de la Renaissance. Il y a là plus d'une centaine de volumes en velin dont presque chaque

Digitized by Google

page est ornée de miniatures, d'encadrements, de marges ou de lettrines.

Ce sont encore deux anciens petits manuscrits persans contenant des représentations de scènes curieuses peintes avec un soin extrême et des pages couvertes de brillantes décorations linéaires; un manuscrit indien tracé, sans doute, en caractères birmans, sur un jeu de palettes en feuilles de latanier.

Il faut faire mention aussi de nombreux cahiers et carnets contenant les manuscrits des ouvrages publiés par le baron Wittert (1) et une grande quantités de notes écrites de sa main et relatives à ses livres ou ayant trait à l'histoire et aux monuments de la typographie et de la gravure qui ont toujours été les objets préférés de ses études.

Épris d'un goût tout particulier pour les gravures, il avait recherché spécialement les beaux ouvrages illustrés ou les recueils d'estampes. C'est ainsi qu'il y a lieu d'appeler l'attention sur deux volumes fort précieux, contenant tous deux des illustrations de la Bible. L'un se compose d'une suite fort intéressante de dessins à la plume coloriés et qui peuvent très vraisemblablement être attribués au XIV^{e}, si non au XIII^{e} siècle, comme c'était l'opinion de leur dernier possesseur; l'autre est formé d'un certain nombre de grandes xylographies également coloriées, appartenant au XV^{e} siècle.

Le fonds de la collection d'estampes est conservé dans une soixantaine de portefeuilles. On trouve là d'innombrables pièces, des exemplaires des plus anciennes productions de la gravure, des estampes de toutes valeurs, beaucoup de coupures de livres de toutes les époques, des lithographies, des photographies.

L'énumération des rubriques inscrites sur ces portefeuilles permet de se faire une idée de ce qui compose cet important ensemble et de la manière dont les pièces sont groupées; transcrivons au hasard:

Le Maître W. A. — Zazinger B. C. 1408. — M. Schoen. — Israël van Meckenen.— 1446.— Lucas de Leyde (bois). — Burgmayer.—Baldung. -1464.—Coster.—1466.— Altdorfer.—Dürer.

(1) On trouvera la bibliographie des travaux publiés par le Baron Wittert, la plupart anonymes, dans le n° 5 du 25 mai 1903, des *Archives belges*.

Digitized by Google

— Holbein. — Memling — Othée 1408. — J.-B. Broshammer. — 1480. — Bos. — Wohlgemut. — Van Eyck. — W. Pelgrim. — Lombard. — Rembrandt. — Perussin — Tortorel. — Barbari. — Binck. — L. Cranach. — Goltzius. — Jean Fouquet. — Van Orley. — Taurel. — Tortorelli. — Van Kellen. — Titien. — Natalis. — Van Dyck. — Kruck. — Lisfring — Metsis. — Collart. — Van den Borcht. — K. Van Mander. — Menghel Cock. sc. — Cock. — Galle. — Wierix, profanes rares. — Petits maîtres. — Teniers. — J. Calot. — Anvers. — Ornements. — Armoiries. — Photographies. — etc.

Les possesseurs de livres sont en général très peu disposés à s'en déssaisir ; il en est qui ne veulent pas que les collections qu'ils ont formées avec beaucoup de peine et au prix de grands sacrifices, soient dispersées après leur mort ; ils se révoltent à l'idée de la destruction de l'édifice qu'ils ont élevé. On comprend l'anxiété du bibliophile qui s'occupe le jour de ses livres, qui y rêve la nuit et s'inquiète de leur sort après lui. Il a assisté à une foule de ventes ; il a enlevé à la chaleur des enchères, quelque rareté qui faisait l'orgeuil d'une collection rivale ; il a parcouru pendant de longues années toutes les boutiques des libraires, il a fouillé tous les étals : et les résultats de tant de peines, de tant d'efforts seraient livrés au vent !.. Cette pensée devait être un supplice pour un homme tel que le Baron Wittert et quand on sait quel était son attachement à sa ville natale, on comprend aisément les dispositions qu'il eut soin de prendre à cet égard dès le commencement de l'année 1894. Le 12 octobre de la même année il assurait le sort de ses collections par ces lignes extraites d'un dernier codicile :

« Comme je m'y suis toujours engagé, je donne à l'université de Liége pour la ville de Liége et tous ses habitants, toutes mes collections de livres, gravures, dessins, tableaux, objets d'art. Les livres en nombre appartiendront, le 2e exemplaire à la bibliothèque de Louvain pour l'usage de tous et surtout des étudiants, le 3e exemplaire à l'université de Gand, le 4e à la Bibliothèque royale de Bruxelles, le reste sera partagé entre ces quatre villes. Mais toutes les gravures resteront à Liège. »

Cet acte de libéralité fait l'éloge de feu le Baron Wittert. Il

Digitized by Google

atteste que sa passion pour les livres n'avait rien de factice, que c'était pour lui plus qu'un plaisir, qu'il éprouvait pour eux une sollicitu dedictée non seulement par une satisfaction personnelle, mais aussi par le souci de permettre à tous de les utiliser, un jour, tout en assurant leur conservation. Il aura détrompé complètement ceux qui auraient pu croire qu'il fallait voir dans ses dehors de misanthrope, autre chose qu'une apparence.

Tous ceux qui iront bientôt utiliser et admirer les richesses bibliographiques composant le Fonds Wittert à l'Université de Liège, reconnaîtront en celui à qui ils sont redevables de cette bonne fortune, le bibliophile méritant et généreux dont Charles Nodrier disait fort à raison: « La manie joue un grand rôle sans doute, dans le goût qui préside à la formation des bibliothèques de ce genre, mais une manie éclairée, quelquefois savante et toujours conservatrice, à laquelle nous avons l'obligation de posséder les merveilleux manuscrits de notre vieille littérature. D'ailleurs, une manie n'est pas le signe d'une organisation vulgaire, quand elle s'attache aux produits de l'intelligence et du génie. C'est une touchante et noble, et respectable préoccupation des esprits distingués. »

L. Paris.

Digitized by Google

LES ANCIENNES ARCHIVES DE L'EGLISE COLLÉGIALE DE LÉAU.

La ville de Léau était considérée autrefois comme une des sept villes principales du Brabant et jouissait de privilèges aussi importants que nombreux ; elle constituait la seule place de guerre existant dans le duché du côté du pays de Liège et joua, à ce titre, un rôle considérable jusqu'au commencement du dix-huitième siècle.

La fabrication d'une bière recherchée ainsi que le commerce de draps et d'étoffes de laine constituaient ses principales ressources ; de plus, sa situation privilégiée en faisait en quelque sorte l'entrepôt des marchandises circulant entre le bassin de l'Escaut et celui de la Meuse.

Jusqu'à la fin du quatorzième siècle, cette ville jouit d'une réelle prospérité ; mais une occupation militaire permanente et la construction de routes qui détournèrent le transit des marchandises ne tardèrent pas à l'acculer à une irrémédiable décadence et à une ruine complète.

Au point de vue religieux, Léau comptait parmi les paroisses les plus importantes du diocèse de Liège et son doyenné englobait un très grand nombre de communes, tant liégeoises que brabançonnes.

En dehors de l'église paroissiale consacrée à saint Léonard, Léau possédait plusieurs oratoires, notamment la chapelle de Notre-Dame dite *chapelle des clercs*, la chapelle de Notre-Dame dite *de l'ossenweg* et la chapelle de Saint Jean-Baptiste *in Duythem*. On y trouvait aussi deux couvents d'hommes : le Val des écoliers et les Bogards, et trois couvents de femmes : Béthanie, les Béguines et les Sœurs grises.

Le rôle à la fois politique, commercial et religieux joué par Léau permet de considérer l'ensemble des archives de cette ville comme l'un des fonds les plus intéressants à étudier.

Nous ne dirons qu'un mot des archives communales conservées au dépôt de l'État, à Bruxelles.

Les cartulaires et les chartes ont été l'objet d'un inventaire

Digitized by Google

spécial ; quant aux autres documents, ils forment une des collections les plus complètes des « Greffes scabinaux » de l'arrondissement de Louvain.

Ce fonds comprend une centaine de registres aux œuvres de loi, de nombreux actes sur parchemin dont plusieurs du treizième siècle, des livres de bourgeoisie, les divers rôles judiciaires, des comptes de toute nature, etc., — tous documents remontant jusqu'au début du quinzième siècle.

A côté de ces documents d'ordre politique et administratif, il existe pour l'histoire de la ville de Léau un fonds précieux complètement ignoré de nos historiens et qu'un hasard providentiel nous a fait découvrir dans des mélanges d'archives ecclésiastiques : la collection presque complète des archives de l'ancien chapitre de Léau.

Ce fonds qui comprend plusieurs cartulaires et près de treize cents actes sur parchemin, munis de sceaux en état de parfaite conservation, était déposé depuis un demi-siècle aux « Archives générales du Royaume » sans avoir jamais été l'objet du moindre classement !

Ces documents disséminés un peu partout dans les « varia » des « Etablissements religieux » étaient dans un état de saleté repoussante et il est certain que depuis de longues années, on n'y avait pas touché : du reste, il eût été inadmissible qu'un archiviste sérieux ait eu connaissance de l'existence de cette collection sans se faire un devoir de la signaler immédiatement à ses chefs.

Comment expliquer dès lors l'abandon dont ces documents furent l'objet ? Question délicate à élucider, mais dont l'examen s'impose.

Lorsqu'en 1854, Piot fut chargé d'aller examiner les archives dont la fabrique de l'église voulait se défaire, il procéda sur place à un triage sommaire et constata parmi ces pièces la présence de plusieurs chartes intéressant la ville de Léau. Ces documents complétant la série de chartes envoyées à Bruxelles en 1842, Piot exprima le désir de les emporter et n'y fut autorisé qu'à la condition expresse de dresser un inventaire détaillé de tous les documents *déposés* par la commune aux « Archives générales du Royaume ».

Digitized by Google

Cet inventaire signé «Piot» parut sous le titre de « Inventaire des chartes, cartulaires et comptes en rouleaux de la ville de Léau» ; quant aux archives de l'église et du chapitre, on négligea de s'en occuper.

Selon nous, Piot s'était réservé le classement des archives ecclésiastiques acquises par son intermédiaire ; mais ce fonctionnaire absorbé par de multiples travaux remit de jour en jour l'examen de ces documents pour finir par les perdre complètement de vue : ce qui est de nature à confirmer cette opinion, c'est que Wouters, contemporain de Piot et auteur des inventaires des « Etablissements religieux » ne fait nulle part la moindre allusion à ce fonds d'archives et se borne sous la rubrique « Chapitre de Léau », à analyser cinq pièces sans importance.

L'ancien archiviste général ayant survécu à tous les fonctionnaires et employés existant à l'époque de ces négociations, on s'explique comment le personnel actuel ait pu ignorer la présence de ces archives.

L'église de Saint-Léonard qui peut être rangée parmi les monuments anciens les plus curieux, fut érigée en collégiale le 14 novembre 1308 par Thibaud de Bar, évêque de Liège, — fondation confirmée l'année suivante par le chapitre de Saint-Lambert, alors réfugié à Léau ; elle avait pour patrons l'abbé de Vlierbeek et le chapitre de Saint-Denis, à Liège.

L'acte de fondation prévoyait neuf prébendes y compris celles de l'écolâtre et du trésorier ; mais ce chiffre fut porté à onze par la création de deux canonicats dus à Adolphe de la Marck et à Englebert, son successeur.

Dans le principe, la collation de toutes les prébendes était réservée à l'*investi* ou curé titulaire qui avait la faculté de confier les fonctions pastorales à un pléban. Sauf l'écolâtre, tous les prébendés devaient avoir reçu la prêtrise et s'engager à dire la messe aux autels dont ils étaient les bénéficiers ; de même, l'assistance à la grand'messe et la participation aux heures canoniales étaient obligatoires.

Le chapitre de Saint-Léonard comptait trois dignitaires :

Digitized by Google

le doyen élu par l'ensemble du chapitre, le trésorier et l'écolâtre qui avait la surveillance des écoles de la ville.

A la suite d'un accord conclu le 10 décembre 1652, le chapitre se vit attribuer le droit de désigner les titulaires de toutes les prébendes à l'exception de la plébanie et des autels de Sainte-Catherine et de Saint-Jacques dont la collation étaient réservée aux patrons de l'église.

Lors de la fondation du chapitre, toutes les prébendes étaient mises sur un pied d'égalité au point de vue de leurs revenus : ceux-ci n'atteignaient plus en 1787 que 2818 florins dont 1221 fl. représentant la quote-part de la prébende commune.

Au point de vue politique, le chapitre de Saint-Léonard se trouva nécessairement plus ou moins mêlé aux nombreux événements qui se succédèrent dans cette petite ville frontière ; au point de vue religieux, les chanoines de Léau constituaient le premier corps ecclésiastique de la région et leur église demeura toujours le centre d'une circonscription religieuse des plus importantes.

Comme toutes les institutions similaires, le chapitre de Léau disparut définitivement dans la tourmente révolutionnaire de la fin du dix-huitième siècle.

Les anciennes archives de l'église collégiale de Léau constituent un fonds assez considérable qui comporte non seulement les documents récemment découverts et inventoriés par nous, mais encore un certain nombre de pièces conservées à la cure de Léau et au palais de l'Archevêché, à Malines.

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME. Le chartrier se compose de 1256 actes sur parchemin, munis de sceaux, dont environ 225 actes du quatorzième siècle et 450 du quinzième. On y trouve des pièces de toute nature, notamment l'acte de fondation du chapitre (1308, original avec sceau), l'acte de confirmation du précédent (1309), des bulles, des octrois de privilèges, des lettres de sauvegarde, des actes de donations, des sentences et une grande quantité de lettres scabinales.

Dans ce chartrier sont compris soixante et onze testaments des XIV^me^ et XV^me^ siècle, pièces précieuses à divers points de

Digitized by Google

vue : chronologie, mode de rédaction, mœurs et coutumes locales, etc.

Les cartulaires sont au nombre de trois et se rapportent aux années suivantes :

I. Actes de 1310 à 1433. (74 fol.) Ecriture du XV^me^ siècle.
II. — 1312 à 1459. (55 fol.) id.
III. — 1308 à 1695. (202 pag.) Ecriture du XVII^e^ siècle.

On peut en quelque sorte assimiler aux cartulaires deux registres intitulés : « Inventarium litterarum et instrumentorum capituli leeuwensis » qui donnent l'analyse détaillée de nombreux actes des XIV^me^, XV^me^ et XVI^me^ siècles.

Signalons encore comme documents fort curieux deux formulaires du quinzième siècle composés d'actes fictifs émanant de l'officialité de Liège et d'actes réels passés devant divers notaires liégeois.

Les états de biens et les comptes du chapitre se composent d'une centaine de volumes dont les plus anciens remontent au début du quatorzième siècle. On y trouve le relevé des revenus de la prébende commune et des divers autels, la liste des anniversaires, les états des distributions quotidiennes, les revenus particuliers des dignitaires, etc.

Les registres censiers sont au nombre de huit et se rapportent à la période comprise entre 1494 et 1715. Diverses liasses intéressent des biens sis à Budingen, Esemael, Geet-Betz, Halle-Boyenhoven, Heelenbosch, Neerlanden, Neerwinden. Orsmael-Gussenhoven et Rumsdorp.

Les actes capitulaires sont assez clairsemés et ne remontent guère qu'à la fin du XVI^me^ siècle.

On peut signaler encore de nombreux actes de nominations et de collations ainsi qu'un registre intitulé : « Liber notitiarum capituli » contenant des résolutions, divers règlements, des listes de chanoines et de chapelains et autres pièces intéressantes.

En ce qui concerne la plébanie et l'église proprement dite, l'inventaire mentionne diverses pièces, notamment le règlement par lequel l'évêque de Liège fixe les droits et les obligations du curé (1236), une importante série de comptes de l'église (1405 à

Digitized by Google

1788), une bulle d'indulgences ornée de lettrines et de miniatures (1328), divers documents concernant les processions, les restaurations faites à l'église, les objets précieux servant au culte, etc.

CURE DE LÉAU. Les archives conservées à la cure de Léau se composent d'une trentaine de registres ou cahiers, d'environ cent cinquante actes sur parchemin et de papiers divers.

Les registres appartiennent pour la plupart au XVIII^me^ siècle et intéressent les biens du chapitre, les revenus des divers autels et de la plébanie, les confréries de Saint-Hubert et des âmes du purgatoire, les biens du béguinage et la chapelle de Notre-Dame *op den Ossenweg*.

Les actes sur parchemin comprennent des octrois de privilèges, des testaments, des donations, des bulles et des lettres scabinales ; ils se subdivisent comme suit : 87 actes intéressant l'église et le chapitre de Léau (1305 à 1774) ; 21 actes se rapportant au béguinage (1344 à 1577) ; 12 actes concernant le couvent de Sainte-Agnès, plus un certain nombre de lettres scabinales de Léau. Chacune de ces pièces est entourée d'une bande de papier portant une analyse détaillée.

Parmi les archives diverses, on trouve des résolutions, des fondations de messes, des rentes, le relevé des biens des différents autels, l'acte de fondation de l'autel de la Sainte-Trinité (1357), des inventaires de meubles et d'orfèvreries, etc.

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES. Les archives de l'Archevêché ne possèdent que peu de documents intéressant l'église collégiale de Léau. On y trouve un certain nombre de nominations de doyens, une partie de la correspondance échangée entre l'archevêque et le chapitre et quelques pièces concernant la plébanie et l'église proprement dite : actes de collations, compétences pastorales, états de biens, etc. Signalons spécialement une série assez complète d'actes de collation de la chapelle de Saint Jean-Baptiste *in Duythem* (1).

ALFRED D'HOOP.

---

(1) Nous tenons à remercier M. l'abbé Van Roey, curé-doyen de Léau et M. l'abbé Laenen, archiviste à l'Archevêché, de l'extrême obligeance dont ils ont fait preuve en nous facilitant l'examen de leurs archives.

Digitized by Google

LE CATHOLICON BRETON

Au moment où l'activité savante se ranimait en Occident, l'invention de l'imprimerie vint à son heure favoriser l'expansion des connaissances, et parmi les premiers monuments de l'art nouveau, figurent déjà des encyclopédies. Tel fut, entre autres, le *Catholicon* de Jean de Janua, vaste dictionnaire universel, comme l'indique son titre dans lequel, après une préface qui traite de la grammaire et de la rhétorique, les termes latins de la langue savante de l'époque sont l'objet de longs commentaires soignés (1).

Le *Catholicon* de Jean de Janua rendit beaucoup de services, ce qui lui valut une vogue qui suscita de nombreuses éditions. (2) C'est à son image que fut rédigé un dictionnaire breton-français-latin qui parut à Tréguier en 1499, chez Jean Calvez, sous le même titre que son modèle (3).

Le *Catholicon* breton est un petit in-folio gothique à deux colonnes de quarante-cinq lignes chacune, contenant cent et cinq feuillets imprimés. A l'heure actuelle quatre exemplaires en sont connus. Le premier se trouve à la bibliothèque publique de Quemper-Corentin. Divers érudits avaient déjà attiré sur lui (4) l'attention du monde savant, quand le Men (5) en publia une édition dans laquelle, sous prétexte d'éviter les longueurs de l'original, il eut la fâcheuse idée de supprimer une partie du commentaire qui accompagne chaque mot breton. Deux autres

(1) L'editio princeps parut à Strasbourg vers 1466. (COPINGER I N° 2253 de HAIN).

(2) Des éditions postérieures furent imprimées à Strasbourg, Augsbourg, Nuremberg, Cologne, Lyon, Venise, Paris, etc.

(3) Le *Catholicon breton* semble avoir été connu des érudits à toutes les époques ; on voit par les citations qui s'y trouvent, que Davies s'en est servi pour la rédaction de son dictionnaire gallois (*Antiquæ linguæ britannicæ dictionarium duplex*. Londres 1632) ; de même, le P. GRÉGOIRE DE ROSTRENEN cite dans sa préface, parmi les sources de son dictionnaire français-celtique (*Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Rennes 1732) « un fragment de dictionnaire breton, françois, latin. in-4° de cent feuillets, compilé par D. YVES LAGADEC, prêtre, selon quelques-uns, et selon d'autres par M. AUFFRET COADQUEUERAN, chanoine de Tréguier, imprimé à Tréguier chez Jehan Calvez l'an 1499 » ; DUCANGE s'est également servi du *Catholicon breton*, dont il parle dans sa préface ; mais il a lu inexactement le nom de l'imprimeur qu'il appelle *Casnez* ; les bénédictins et les auteurs des éditions modernes ont reproduit aveuglément cette mauvaise lecture (Voy. p. ex. éd. Didot I, page 30 col. b, fin).

(4) MIORCEC DE KERDANET. *Notices chronologiques sur les théologiens etc. de la Bretagne* Brest, 1818, p. 66 ; FRÉMINVILLE, note dans CAMBRY, *Voyage dans le Finistère*, Brest 1836, p. 332 ; P. MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage archéologique dans l'Ouest de la France*. Paris 1836. p. 203, etc.

(5) *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc, dictionnaire breton, français et latin d'après l'édition de Me Auffret Quoatqueueran*. Lorient [1867].

Digitized by Google

exemplaires sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris : l'un d'eux est un splendide incunable bien complet, encore serré dans une antique reliure en veau gaufré, qui repose à l'heure actuelle sous les vitrines de la Galerie Mazarine (1) ; l'autre est avarié : il y manque en tête une couple de feuillets, et plusieurs cahiers y ont été anciennement remplacés par des feuilles blanches (2).

Un quatrième exemplaire se trouve à Rennes (3), d'après Mme M. Pellechet (4).

*
* *

La question de savoir quel est l'auteur du *Catholicon* a déjà été maintes fois controversée ; tous les recueils bibliographiques sans exception placent cet ouvrage sous la rubrique *Auffret* (5), ne s'apercevant pas qu'ils reproduisent une erreur introduite dans la science de la bibliographie par Hain, semble-t-il: Auffret est en effet un simple prénom breton, et si on attribue le *Catholicon* à Auffret Quoatqueueran, c'est à la rubrique Quoatqueueran qu'il devrait figurer.

D'autres opinions se sont produites :

Habasque (6) rapporte la croyance courante à son époque. d'après laquelle Lagadec aurait rédigé la partie latine, Yves Roperz le texte breton, et Auffret Quoatqueueran les notes françaises. Mais cette théorie est contredite, comme on le verra, à la fois par l'*incipit* et par l'*explicit* qui assignent comme auteur à l'œuvre entière, l'un Jean Lagadec, l'autre Auffret Quoatqueueran.

Le Men (7), pour essayer de concilier les choses, affirma que Jean Lagadec était l'auteur de l'ouvrage, Auffret Quoatqueueran l'éditeur, et Yves Roperz l'ouvrier compositeur. Il fondait cette dernière allégation sur trois vers bretons qui suivent l'*explicit* ; il a malheureusement négligé de les traduire pour

---

(1) Coté X, 1429 a, no d'exposition 315.
(2) Coté X, 453, réserve.
(3) Coté D, 5, 126.
(4) M. PELLECHET, *Catalogue général des incunables des Bibliothèques publiques de France*. Paris, 1897, p. 339.
(5) Voy. HAIN, BRUNET, GRAESEL, KERVILER, etc. et Mme PELLECHET elle-même qui aggrave la faute en écrivant Auffret *de* Quoatqueueran, reproduisant par là une erreur de transcription de Le Men *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc*, p. 226
(6) *Notions historiques. . . sur le.... département des Côtes du Nord*. Paris, 1835-37, II p. 225.
(7) *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc*, préface fo 2, vo [non numéroté].

Digitized by Google

montrer comment il les comprenait (1). Sa théorie paraît avoir été partagée par M. Wh. Stokes (2).

Enfin, de la Borderie (3) a prétendu démontrer qu'Auffret Quoatqueueran aurait tracé le plan de l'œuvre, tandis que Lagadec en aurait exécuté une partie sous sa direction, et qu'Yves Roperz aurait terminé l'ouvrage laissé inachevé par les deux premiers auteurs. Cette théorie repose sur une inexacte interprétation de l'*incipit*, et sur ce fait qu'il existe une copie manuscrite du *Catholicon* à laquelle de la Borderie attribue par erreur la date de 1464, dont le dernier article est *pres*.

*
* *

Le premier document qu'il faut étudier pour déterminer quel fut l'auteur réel du *Catholicon*, est une copie manuscrite non datée de cette œuvre qui, est conservée à la Bibliothèque nationale de Paris (4). L'écriture de ce volume est de la fin du XV^e^ ou du commencement du XVI^e^ siècle.

Le Men (5) qui l'a signalé le premier à ma connaissance, avait laissé pendante la question de savoir si c'est le manuscrit original du *Catholicon*, ou une simple copie. M. H. Gaidoz s'est nettement prononcé pour cette seconde éventualité, sans toutefois donner les raisons qui ont formé son opinion (6). Celle-ci est juste, car le manuscrit du *Catholicon* est de différentes mains et contient des lacunes de transcription. (7)

Cette copie du *Catholicon* donne en outre un certain nombre d'articles qui ne figurent pas dans l'édition de Tréguier (8) ; de plus, elle présente avec cette dernière des variantes ortographiques nombreuses. Enfin, elle contient une préface datée du 16 août 1464 (9), qui ne se trouve pas non plus dans l'édition de

(1) Ces vers sont fort tourmentés et assez difficiles à comprendre.
(2) *Revue Celtique* (I 1870-72 page 395.
(3) *L'imprimerie en Bretagne au XV^e^ Siècle*. Nantes 1878, pp. 88-94
(4) Ce Ms est perdu dans le *Fonds latin*, où il porte le n° 7656, au lieu de figurer au *Fonds celtique* avec les autres manuscrits bretons.
(5) *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc*, préface fol. 1. note.
(6) *Revue celtique* I (1870-72) p. 305, note.
(7) La première main s'arrête au f° 20, après l'article *Burgundia* ; le v° est laissé en blanc et la deuxième main a recommencé au f° 21 avec l'article *Bourguignon* pour cesser au f° 37, après l'article *corn*. Les f^os^ 38, 39 et 40 sont blancs, et, au f° 41, l'article *corn* est répété avec développements. Cette nouvelle main va jusqu'au f° 105 et se termine à l'article *instruction*. Les f^os^ 106 à 109 sont blancs, et au f° 110, commence l'article *molestaff*, d'une nouvelle écriture qui va jusqu'au f° 131 où elle s'arrête après le mot *pres*.
(8) M. Wh. Stokes a publié ceux qui ont trait aux lettres A et B. Voy. *Revue celtique* I (1870-72) p. 398-399.
(9) C'est ce qui a fait croire à DE LA BORDERIE que le Ms. était de 1464. On comprendra sans peine qu'un Ms. peut contenir une date bien antérieure à l'époque où il a été écrit.

Digitized by Google

Tréguier. Comme elle a été imprimée par Le Men, il n'y a pas lieu de la reproduire à nouveau, Or, cette préface donne des renseignements précis sur l'auteur du *Catholicon* breton.

On y apprend que Jehan Lagadeuc, bachelier ès arts et ès droit canon de la paroisse de Ploegonuen (1), au diocèse de Tréguier, composa ce livre dans le but d'être utile aux pauvres clercs de Bretagne et aux ignorants qui désiraient apprendre le latin, en rangeant les mots bretons par ordre alphabétique, et en y ajoutant leurs équivalents latins et français (2). Voilà qui est précis ; l'auteur du *Catholicon* est Jehan Lagadeuc, comme l'avait affirmé Le Men ; c'est bien lui qui a dressé la liste alphabétique des mots bretons et les a interprétés en latin et en français. C'est d'ailleurs ce que repète un peu plus brièvement et d'une façon moins claire l'*incipit* de l'édition de Tréguier de 1499 (3). La paternité du *Catholicon* breton est une fois de plus assurée à Lagadeuc, par l'article *Montrolaes* de cet ouvrage, où Lagadeuc en est déclaré le *constructor* (4). Enfin, l'*explicit* est précédé de quatre vers latins qui appellent la bénédiction du Christ sur l'auteur (5), et non les auteurs, comme ce serait le cas si Lagadeuc avait eu quelque colaborateur.

* * *

C'est à la fin du *Catholicon* que les difficultés se pressent. En effet, l'*explicit* attribue formellement la composition et la rédaction de l'œuvre à Me Auffret Quoatqueueran en son temps cha-

[1] Aujourd'hui Plougonven [Finistère], arrondissement de Morlaix et canton de Plouigneau au diocèse de St-Brieuc.

(2) *Ego Joannes Lagadeuc, parrochie de Ploegonuen, diocesis trecorensis, in artibus et decretis bachalarius, quamuis indignus, ad utilitatem pauperum clericulorum britannie, vel rudium in pericia latinitatis, hoc opusculum composui, primo ponens et ordinans britonicum secundum ordinem quem frater Joannes Januensis tenet in suo Catholicon, sibi addiciens gallicum deinde latinum eiusdem significationis, ut per illud britonicum poterint ad gallici et latini pervenire cognicionem* » (Le Men. *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc* préface f° 1 v°)

(3) *Incipit dictionarius britonum continens tria ydiomata videlicet, britanicum, secundum ordinem litterarum alphabeti, gallicum et latinum, superaddita a M. I Lagadeuc diocesis trecorensis, compositus ad utilitatem clericorum nouellorum britanie*, f° 1 v° au bas de la 2e colonne. Remarquez que les points qui séparent les divers membres de la phrase ont la valeur de simples virgules. De la Borderie fait dépendre *a M. I Lagadeuc* de *superaddita*, mais, à la lumière de la préface du Ms. étudiée plus haut, il est clair que ce complément se rapporte à *compositus*.

[4] f° 66 v°, au bas de la 2e colonne : « *Montrolaes*, c'est une ville, *unde est oriundus constructor huius opusculi, i. de unde prope, videlicet de parochia de Ploegonuen* » On a déjà rencontré ce détail plus haut dans la préface de la copie manuscrite.

(5) *Hoc opus effeci, dans gratiam neumati almi.*
Iuuamen michi sit laus uirtus gloria sibi.
Uerbo, plasmatori, patri, toti deitati,
Autorem libri benedicat dextera Christi. f° 105 v° col 2 et Le Men, p. 225 De La Borderie. *L'imprimerie en Bretagne au XVe s.* p. 92, n. 1, traduit ces vers, et fait un contresens dans le premier. Il le rend : « J'ai fait cet ouvrage avec l'aide que m'a donné la grâce de l'Esprit Saint » au lieu de : remerciant l'Esprit Saint. Il écrit *dans gratia*, faute d'avoir vu le tilde qui surmonte le second *a* de *gratiam*, et fait remarquer qu'il y a solécisme pour *dante gratia*. Je dois avouer ne pas comprendre ce *dante gratia*.

Digitized by Google

noine de Tréguier, recteur de Ploerin (1) près Morlaix (2). Il est matériellement impossible de concilier cette donnée avec les résultats dûment contrôlés qui ont été obtenus ci-dessus. Il s'en suit que les renseignements contenus dans cet *explicit* sont erronés, et il importe d'expliquer comment cette erreur s'est produite.

Remarquons d'abord qu'en 1499, Auffret Quoatqueueran était mort, puisqu'il est dit avoir été « en son temps » chanoine de Tréguier etc. Il n'a donc pu surveiller l'édition de 1499, et l'*explicit* a été rédigé par Jean Calvez. Or il y a quelque chose dans le *Catholicon* imprimé qui est sans aucun doute de la plume de Quoatqueueran, c'est la longue préface qui précède l'*incipit* alors qu'elle devrait logiquement le suivre ; celle-ci n'a pu être rédigée que par un prêtre. Elle a plus l'apparence d'un sermon fait dans les règles, que d'une préface de dictionnaire : chacune des idées qui y sont développées débute par une citation puisée dans les Livres Saints, dont elle est le commentaire. Cette circonstance jette un jour complet sur le rôle de Quoatqueueran dans la tradition du *Catholicon*. Le chanoine de Tréguier, qui était sans doute un lettré, s'était procuré pour son usage personnel une copie du *Colholicon* de Lagadeuc plus ou moins conforme à l'original. Un jour qu'il se sentait en verve, il utilisa les blancs du premier feuillet pour y écrire une préface de sa façon (3) à l'aide de citations bibliques appropriées. En homme pratique soucieux de son bien, il avait posé sa signature à la fin

[1] Aujourd'hui Plourin, Finistère, canton de Morlaix.

[2] f° 105, v° col. 2 « *Cy finist ce present libure nomme le catholicon le quel contient trois langaiges scauoir breton, francoys et latin, le quel a este construit compile et intitule par noble et uenerable Maistre auffret quoatqueueran en son temps chanoine de treguier recteur de Ploerin pres Morlaix preuoians que cestoist chose propice et utile de mettre ces trois langaiges concordens lung a laultre quant affin et pour instruire les simples gens a avoir la cognoissance des ditz langaiges ainsi que le libure le desmontre. Et imprime a la cite de lantreguier par Jehan Calvez le cinquiesme jour de nouembre Lan mil CCCC IIII vingtz et dix neuf.* »

[3] Voici le commencement de cette préface : « *qui lingua loquitur oret ut interpretatur.* » *sicut dicit apostolus. Corintiorum XIIII. Loqui lingua ignota non prodest auditoribus sine expositione. Unde praedicantes laycis quod loquuta lingua latina statim exponunt lingua gallicana aut britanica. Sic in isto libro primo loquitur nobili lingua britanica decenti gallicana, decentissime latina Sic auctor huius libri intendens prodesse tribus statibus hominum latinis omnibus, significata grammatice scripture positive transtulit in britanico primo, gallicano secundo, dignissimo latino tercio, etc.*

Digitized by Google

du manuscrit pour affirmer qu'il était bien sa propriété. La preuve qu'il ne songea pas à se donner pour auteur du *Catholicon* et qu'il n'y fit aucun remaniement, réside dans ce fait qu'il laissa subsister l'*incipit* ainsi que l'article *Montrolaes* où Lagadeuc s'affirme le véritable auteur de l'œuvre, et en ce que l'édition de 1499 ne renferme, pour les parties communes, aucun article, aucune phrase qui ne se trouve dans la copie manuscrite. Après la mort de Quoatqueueran, les ms. tomba entre les mains de Jean Calvez, qui, voyant la signature de la fin, et la préface d'allure nettement ecclésiastique qui figurait en tête du volume, sans approfondir autrement les choses attribua à Quoatqueueran la paternité de l'œuvre, quelque peu à l'étourdie. Ainsi s'explique l'origine des contradictions irréductibles qui existent entre l'*incipit* et l'*explicit*.

* * *

L'*explicit* de l'édition de 1499 est suivi de trois vers bretons qui ne sont pas sans présenter quelque difficulté.

Euzen Roperz — credet querz — a Kaerdu
En composas — ung pas ne fallas tu —
Bed enn yssu hac en continuas— (1)

ce qui signifie (2): Yves Roperz — croyez le bien — de Kaerdu (3) l'a composé — pas un côté n'a eu de défauts — et l'a continué jusqu'à la fin.

Quel a donc été le rôle de cet Yves Roperz ?

Il faut considérer en premier lieu que le verbe moyen-breton *composaff* (4) est le terme propre usité pour désigner le travail de l'ouvrier compositeur, bien qu'il puisse se dire également du travail de l'auteur. Comme il n'y a pas moyen de faire de Roperz un des auteurs du *Catholicon*, puisque celui-ci est tout entier l'œuvre de Lagadeuc, il ne peut n'avoir été comme le disait Le Men, qu'un des compositeurs de l'édition de 1499.

Un fait qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que Roperz rédige sa déclaration en Breton ; ce n'était donc pas un

(1) f° 105 v° col. 2. fin.
(2) Ces vers ont été traduits pour la première fois par DE LA VILLEMARQUE apud DE LA BORDERIE op. cit. p. 92.
(3) *Kaerdu*, aujourd'hui *Kerdu*, commune de Perros-Guirec, Côtes du Nord.
(4) EM. ERNAULT. *Glossaire moyen breton*, Paris 1895, p. 115.

Digitized by Google

lettré comme Lagadeuc ou Quoatqueueran, qui écrivent en latin, ni même comme Calvez, qui formule son *explicit* en français. Roperz est un naturel du pays qui se sert de l'idiôme local, et qui le manie assez gauchement, si l'on considère la façon tout à fait extraordinaire dont ses propositions sont disloquées.

De la Borderie prétend que Roperz ne peut avoir été un ouvrier compositeur, car, dit-il, aucune mention de ses pareils ne se trouve à la fin des anciennes impressions ; bien plus, une telle citation, au point de vue des rapports qui existaient entre les ouvriers et les maîtres, serait d'après lui anormale.

La difficulté disparait complètement si l'on admet que Roperz fut un auxiliaire, une sorte d'associé comme nous voyons les maîtres-imprimeurs s'en adjoindre. Sans sortir de la Bretagne, on peut citer plus d'un exemple : Maître Pierre Bellescullée, imprimant à Rennes en 1484 les coutumes de Bretagne, s'adjoignit un certain Josse, qui, bien que n'étant pas maître-imprimeur, est cité dans la souscription (1). De même, Robin Foucquet, qui, protégé par le seigneur Jean de Rohan, imprima toute la série des incunables de Bréhant-Loudeac, signe tout seul ses exemplaires (2), mais annonce dans l'*explicit* qu'il a travaillé avec Jean Cres (3). En somme, on voit que, contrairement à ce qu'affirme De la Borderie, les maîtres-imprimeurs mentionnent souvent les noms de leurs auxiliaires. La seule particularité offerte par l'édition du *Catholicon* de 1499, c'est qu'au lieu d'être inscrit dans l'*explicit*, le nom d'Yves Roperz figure dans une note séparée.

En résumé, le *Catholicon* breton a pour auteur Jean Lagadec ; il a été imprimé en 1499 par Jean Calvez et Yves Roperz, d'après un manuscrit qui avait appartenu à Auffret Quoatqueueran.

* * *

Il existe encore deux éditions abrégées du *Catholicon* breton. Toutes deux sont postérieures à celle de 1499. Les deux seuls exemplaires qui en sont connus, sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Le premier (4) est incomplet : les f^os^ 1 et 100 manquent. Cette édition a été préparée par Jean Corte de Tré-

(1) [De la Borderie]. *L'imprimerie en Bretagne au X Ve siècle* p. 71.
(2) idem p. 1-65.
(3) Jean Cres s'établit plus tard imprimeur à Lantenac.
(4) Coté X 496 réserve.

Digitized by Google

guier. L'impression paraît dater des premières années du XVI^e^ siècle.

Le second est un joli petit in-4° gothique de 160 pp. imprimé par Yvon Quilleuere à Paris (1). Comme l'*explicit* n'a pas encore été publié d'une façon correcte (2), il y a lieu de le reproduire ici.

Explicit Catholicon seu dictionarius trino-partitus vernaculo expensis honesti viri Yvonis Quilleuere Parisius(3), *commorantis rursus impressus, nec non opera ac ipsius industria diligenter tersus et emendatus anno sesqui millesimo vicesimo primo, pridie kalendas februarias.*

C'est la seule impression ancienne, où, à ma connaissance, quinze cents soit noté *anno sesqui millesimo.* Il paraît que les *sesquipedalia verba* du bon Horace empêchaient Yvon Quilleuere de dormir.

VICTOR TOURNEUR.

(1) Coté X 2059, réserve.
(2) BRUNET, etc. n'ont pas su lire la date bien que *sesqui* soit écrit en toutes lettres.
M. H. GAIDOZ avait lu *seiq*, ayant pris l's pour un i, et n'ayant pas vu l'*s* qui surmonte le *q* dans l'impression originale. Voy. *Revue celtique* I [1870-72] p. 396.
[3] Lisez *Parisiis.*

Digitized by Google

COMMENTAIRES SUR LES COUTUMES D'ALOST.

Parmi les manuscrits, non encore inventoriés, du fonds des *Cartulaires et Manuscrits* des Archives générales du Royaume, il importe de signaler un commentaire des coutumes de la ville d'Alost. L'ouvrage se compose de deux petits in-folios de 943 pages et reliés par une forte couverture en cuir brun. Ces commentaires ne portent ni indication d'auteur ni date de composition. Mais, sur le premier folio du manuscrit une main moderne a écrit, il y a quelques trente ans, le titre suivant en remplacement, vraisemblablement, d'un ancien titre qui a disparu aujourd'hui et qui nous fournit le nom de l'auteur en question : « In Leges municipales Patriæ » Alostanæ annotationes tam ex jure civili quam principis » placitis atque decretis, cum curiarum decisionibus, et compi- » latæ opere et studio A. A. B. De Backer, advocati concilii « Flandriæ. » Quant à la date de composition du manuscrit, elle doit être placée au dernier quart du dix-huitième siècle, en tout cas postérieurement à l'année 1767, date ultime mentionnée par l'auteur.

En ce qui concerne le texte lui-même, l'œuvre de De Backer est une analyse très minutieuse et fort longue des vingt-trois rubriques dont se composent les coutumes alostoises publiées par le comte Th. de *Limburg-Stirum : Coutumes des pays et Comté de Flandre, Quartier de Gand,* t. III, 1878, p. 1-141. L'auteur commente, article par article, chacune de ces rubriques et renvoie fréquemment aux jurisconsultes des Pays-Bas les plus connus, tels de Damhouder, Stockmans, Christyn, Anselmo, etc., ainsi qu'à des sentences judiciaires du Conseil de Flandre.

Quelle est la valeur qui s'attache à l'œuvre de De Backer ? Est-elle originale ou n'est-elle qu'une compilation touffue comme celles de la plupart de nos commentateurs de coutumes ? Nous ne saurions le dire ; nous tenons uniquement à signaler ici un ouvrage inconnu, inédit, de grande envergure et qui peut présenter un réel intérêt pour la connaissance des anciennes coutumes de la ville d'Alost.

Ces deux volumes ont reçu provisoirement les nos 1146 et 1147 des Cartulaires et Manuscrits. H. N.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. — COMPTES RENDUS.

Le Miniature del Pontificale Ottoboniano (codice vaticano Ottoboniano 501) riprodotte in fototipia per cura della Biblioteca Vaticana. Roma, Luigi Moretti, 1903. In-fol. pp. 20, 15 planches. (*Codices e Vaticanis selecti phototipice expressi,* volumen III).

Ce superbe volume, un des plus beaux de la Bibliothèque vaticane, jouit depuis longtemps de la célébrité dans l'histoire de l'art. Le texte est celui de la rédaction du pontifical fixé sous Innocent VIII et publié à Rome en 1485. L'enluminure, qui n'est pas achevée, a été exécutée vraisemblablement à Rome entre 1485 et 1489 par les soins de Jean Vitez, évêque de Sirmium, pour Matthias Corvin, dont le corbeau apparaît à plusieurs endroits.

L'inventaire de la bibliothèque Ottobonienne attribuait les miniatures de ce volume au Perugin : *Pontificale ornatum picturis Petri Perusini Raphaelis Urbinatis magistri.* (Cf. H. Ehrensberger, *Libri liturgici bibliothecae apostolicae vaticanae manu scripti,* Friburgi Br., 1897, p 523). Mais cette attribution est aujourd'hui complètement abandonnée. (Voir Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'Art,* Paris, 1823, t. II, p. 81, et S. Beissel, *Vaticanische Miniaturen,* p. 46).

Toutefois les autres noms d'artistes qu'on a proposés n'ont pas encore rallié l'unanimité des suffrages. (Cf. L. Delisle, dans *Journal des Savants,* 1903, p. 405).

Quoi qu'il en soit, les peintures du pontifical Ottobonien sont une œuvre merveilleuse, et il faut savoir gré à la direction de la Bibliothèque Vaticane d'avoir rendu ce monument artistique abordable à tous les travailleurs.

J. Van den Gheyn, S. J.

Report of the Librarian of Congress for the fiscal year ending June 30 1902. Washington, Government printing office, 1902. in-8°, 228 p., 6 illustrations.

Ce rapport de M. H. Putnam est rempli de faits intéressants qu'il est fort difficile de résumer dans le court espace d'un compte rendu. Certaines

Digitized by Google

statistiques seraient aussi à reproduire dans le but de montrer qu'on ne saurait mieux comparer l'activité de tous les départements de cette bibliothèque qu'à celle d'une ruche butinante en pleine miellée.

Voici les chiffres donnés par un recensement général entrepris en juin 1902 :

Livres, brochures et bibliothèque de droit (1) .	1,114.111 volumes.
Manuscrits	92,582 pièces.
Cartes et plans	64.921 »
Musique	345,511 morceaux.
Gravures	127,002 pièces.

Les dons ont été nombreux et importants, de même que les acquisitions : pour ne citer qu'un exemple, on a acheté la collection complète de 12 publications périodiques très importantes (surtout allemandes) et on en a complété 7 autres (les compléments acquis dépassent 200 volumes).

La liste des publications éditées par la Bibliothèque s'est encore enrichie de plusieurs travaux effectués par la division de bibliographie sous la direction de son chef infatigable, M. Griffin.

Un appendice particulièrement intéressant est consacré au rapport de M. C. H. Hastings, concernant la section chargée de la distribution des fiches de catalogue éditées par la bibliothèque. C'est, en effet, le résultat de la première année d'expérience que nous fait connaître M. Hastings et ce résultat est de nature à encourager fortement les partisans de l'idée d'un catalogue édité coopérativement par les bibliothèques d'un même pays.

C'est probablement à l'occasion de ce premier rapport que l'on a eu la pensée heureuse de publier comme supplément « *la Bibliographie de la coopération dans le cataloguage et l'impression des fiches de catalogue*, travail du à MM. Torstein Jahr et A. J. Strohm. Cet appendice couvre les pages 109-224 du *Rapport* et grâce, à la classification par millésime, montre la marche de l'idée, depuis 1850 jusqu'à nos jours, dans les différents pays. Une table alphabétique des noms d'auteurs complète utilement ce beau travail.

On le voit, le rapport du bibliothécaire du Congrès est de ceux que doit posséder tout bibliothécaire soucieux non seulement de se tenir au courant, mais encore de faire progresser utilement l'établissement ou le service qui lui est confié : la lumière, en bien des points, nous vient maintenant de l'Occident.

L. Stainier.

(1) Confiée à la Bibliothèque du Congrès.

Digitized by Google

Les insectes ennemis des livres, leurs mœurs, moyens de les détruire, par C. HOULBERT. Paris, Picard, 1903. In-8°, XXXVIII — 269 p., gravures et planches, Prix 7,50 fr.

Au Congrès international des bibliothécaires, tenu à Paris en 1900, trois prix avaient été fondés pour récompenser les meilleurs mémoires relatifs aux insectes ennemis des livres. Deux de ces prix : l'un de 1000, l'autre de 500 francs avaient été offerts par feue Marie Pellechet ; le troisième, de 1000 francs provenait d'un don anonyme.

Nous avons annoncé précédemment (V. *Revue*, n° 2, p. 125 § 8.) que M. J. Bolle, de Göritz (Autriche) s'était vu décerner le prix de 1000 frs, don d'un généreux anonyme. Son mémoire est intitulé : *Der Bücherwurm als Zerstörer der Büchereinbände und dessen Bekämpfung*, Le jury chargé de juger les mémoires a attribué le prix Marie Pellechet de 500 fr. à M. C. Houlbert pour son mémoire intitulé : *Recherches expérimentales sur les insectes qui nuisent aux livres et aux bibliothèques.*

C'est ce mémoire que la maison Picard vient de publier, ajoutant de la sorte à ses nombreuses publications intéressant les bibliothécaires et archivistes, un ouvrage qui comptera parmi les plus importants et les plus utiles.

M. Houlbert, docteur ès-sciences et entomologiste de valeur, a traité la question d'une manière absolument scientifique ; en outre, les connaissances pédagogiques puisées au cours des leçons qu'il professe au Lycée de Rennes l'ont mis à même de produire un travail aisément assimilable par des personnes peu familiarisées avec les secrets de l'entomologie.

M. H. passe en revue, de manière très complète, tous les ennemis des livres et il en a trouvé 67 espèces.

Avant que l'on eût introduit, dans la fabrication du papier, l'usage de la pâte de bois, le nombre d'insectes nuisibles était déjà suffisamment respectable pour attirer l'attention des amis des livres et des collectionneurs de vieux papiers. Depuis que l'on n'emploie plus qu'exceptionnellement les papiers ne renfermant pas de pâte de bois, le nombre de ces ennemis s'est grossi de tous les insectes lignicoles qui s'étaient, jusqu'alors, localisés dans les rayons et dans les reliures des livres anciens.

M. H. divise les insectes nuisibles aux livres en quatre groupes : 1) les insectes naissant dans le bois des rayons ou les reliures anciennes ; 2) ceux qui ont pour habitation le livre lui-même ; 3) ceux qui sont attirés par la colle de pâte des reliures ; 4) ceux qui ravagent le cuir.

L'auteur examine avec soin les diverses méthodes usitées pour empêcher les méfaits de ces ennemis et, après des expériences répétées, conclut à l'emploi presque général des vapeurs de sulfure de carbone, sans cependant oser affirmer que ce moyen est toujours d'une efficacité parfaite.

La méthode d'emploi qu'il préconise est simple et facile à pratiquer mais nous eussions voulu voir l'auteur entrer dans plus de détails (pp. 51 et 52) au sujet du sulfure de carbone et insister davantage sur les

Digitized by Google

dangers que présente la grande inflammabilité de ses vapeurs. Il est évident que la manipulation des livres à désinfecter sera souvent abandonnée à des gens de service qu'une imprudence peut exposer à des accidents graves. Plus complètement instruits par l'auteur, les bibliothécaires pourraient prendre les mesures nécessaires pour éviter les dangers immanents dans la manipulation maladroite du sulfure de carbone.

Les bibliothécaires et archivistes de Belgique apprendront avec plaisir que les insectes nuisibles à nos collections ne sont pas très nombreux dans nos régions, où l'on a à lutter seulement contre les *vrillettes* et les *lépismes*. Ce n'est que dans les régions plus méridionales que les insectes nuisibles forment légion et deviennent plus dangereux.

Dans toute cette étude, l'auteur a surtout envisagé la préservation des collections existantes ; s'il suit le conseil par lequel le rapporteur du jury terminait l'examen de son travail, c'est-à-dire s'il complète son ouvrage, déjà précieux, par la recherche de moyens de destruction réellement effectifs, n'y aurait-il pas lieu de préconiser l'introduction dans les pâtes de papier et dans la préparation des cuirs, de substances inertes pour l'homme, qui empoisonneraient ou éloigneraient les insectes. Pour ce qui est du bois utilisé pour les rayons, son emploi finira bientôt par disparaître, pour faire place au fer, plus solide et moins inflammable ; mais en attendant, ne pourrait-on, de même qu'on l'ignifuge, le rendre inhabitable aux insectes ?

En terminant cette rapide analyse je signalerai à l'attention des lecteurs une *bibliographie* très bien faite des ouvrages renfermant des renseignements généraux sur les insectes nuisibles aux bibliothèques, (pp. XXVI XXXVIII), de même que l'intéressant coup d'œil historique des pages 11 à 17). L. STAINIER.

Sell's Dictionary of the world's press and advertiser's reference book, 1903, by HENRY SELL. London, 167 et 168 Fleet street E. C. In-4°, 992 pages. Prix 7 sh. 6 pence.

Ce dictionnaire, édité pour la 23e fois, mentionne de manière très exacte les journaux et périodiques de toute espèce publiés en Angleterre et dans les possessions britaniques. Les listes de publications similaires éditées dans tout ce qui n'est pas « english speaking world » sont moins complètes mais seront cependant consultées avec fruit. Les pp. 17-238 contiennent d'intéressants articles littéraires, bibliographiques et historiques relatifs au monde du journalisme et à quelques sujets généraux.

L. S.

Guide to the search department of the Patent Office Library, with appendices. 2nd Edition. London, published at the Patent office, 1903. In-16, 126 p., price : 6 d. (Patent office Library Series : n° 4).

Ce volume est destiné à servir de fil d'Ariane pour les recherches que les spécialistes ont à faire dans les collections de brevets publiées par les

Digitized by Google

gouvernements. On n'ignore pas que, d'un pays à l'autre, le mode de publication diffère complètement ; que d'autre part, dans un même pays — par exemple en Belgique — ces listes ont été publiées dans des recueils très différents.

Il était donc utile de coordonner méthodiquement les indications concernant ces publications : c'est ce que ce guide fait d'une manière claire, précise et complète.

L. S.

Subject List of works on Architecture and Building Construction in the Library of the Patent office. London, published at the Patent office, 1903. In-16, 164 p. Price 6 d. (Patent office Library series : n° 12 ; Bibliographical series : n° 9).

Ce volume, publié par la bibliothèque du Bureau des Brevets de Londres, continue une série de travaux catalographiques déjà importante. La bibliothèque du Bureau des Brevets est si riche que les catalogues spéciaux qu'elle publie peuvent être considérés comme des bibliographies renfermant tous les ouvrages essentiels sur la matière.

Comme ces prédécesseurs, le présent volume, outre le classement alphabétique des rubriques principales, a adopté le classement des ouvrages eux-mêmes par millésime.

L. S.

Monumenta typographica. — *Catalogus LIII primordii artis typographicæ complectens editiones quæ apud equitem* LEONEM S. OLSCHKI *bibliopolam Florentiæ exstant, ab eo accurate describuntur pretiisque appositis venumdantur.* Florentiæ, Leo S. Olschki, 1903. 1 vol. in-4° Planches. 20 frs.

Dans ce beau volume, illustré de 119 fac-similés et qui compte 1385 notices, M. L. Olschki donne le catalogue de sa riche collection d'incunables et d'ouvrages rares du XVI^e^ siècle. Les livres, parfaitement décrits, sont classés alphabétiquement par lieux d'impression et pour chaque ville chronologiquement par imprimeurs. Des tables excellentes terminent le volume. Comme il faut s'y attendre, ce sont les impressions italiennes qui y tiennent la plus grande place : plus de deux cents pages sont consacrées rien qu'aux productions de la typographie vénitienne (pages 241 à 453, n^os^ 681 à 1315), Je n'ai relevé qu'un seul incunable intéressant la typographie de notre pays : c'est une édition des *Epigrammes* de Martial qui aurait été imprimée à Louvain par Jean de Westphalie (n° 242, prix : 200 francs. Cf HAIN, n° 10807). Encore faut-il ajouter qu'on semble plutôt avoir affaire à une impression italienne (Voyez COPINGER I, p. 322 et PROCTOR, *Index*, II (Italy), n° 7405).

O G.

Digitized by Google

Catalogue de la Bibliothèque centrale du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. — Tome I. STATISTIQUE. POLITIQUE. DROIT. ADMINISTRATION. — Bruxelles, Van Assche et Cie, 1903. 1 vol. in-8°. 618 pp.

Ce qui caractérise ce catalogue, dû à M. Luerquin, c'est le plan que l'auteur a adopté. Préoccupé non pas d'élaborer une classification scientifique mais de faire une œuvre pratique et de rendre les recherches commodes et rapides pour ceux qui seraient appelés à se servir de son livre, il a établi un classement spécial, conforme aux divisions du département de l'Intérieur et de l'Instruction publique et où les rubriques correspondent, dans la mesure du possible, aux différents services administratifs. En cela est l'originalité de l'ouvrage. Pour le reste, les 3403 notices qui composent le volume, sont rédigées avec soin ; elles sont indexées d'après le système de Melvil Dewey ; des tables très détaillées facilitent l'usage du catalogue. O. G.

Bibliographie der vergleichenden Literaturgeschichte herausgegeben von ARTHUR L. JELLINEK. Berlin, A. Duncker, 1903.

M. A. Jellinek publie comme supplément aux *Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte* un catalogue raisonné de ce qui paraît dans le domaine de l'histoire littéraire comparée. Les deux premiers cahiers parus comptent 34 pages et renferment 491 notices. Elles ne seront pas inutiles, bien que M J. apporte à sa compilation un zèle peut-être excessif: à quoi bon noter sous la rubrique *Automne* (notice 349) un article de M. E. Faguet (*Revue latine*, 25 septembre 1902), où sont cités sans doute des poèmes sur l'automne mais qui contient aussi tout autre chose et consiste essentiellement en une revue des œuvres poétiques les plus récentes ? O. G.

Repertorium van de Artikels betrekking hebbende op de Germaansche Philologie in de Belgische Tijdschriften verschenen tot 31 december 1900 door MARTEN RUDELSHEIM. Liége, Faust-Truyen, 1903. 1 br. in-8°. 13 pp.

M. Rudelsheim a conçu le projet (et son exemple mériterait d'être suivi pour d'autres disciplines encore) de publier une bibliographie des articles de philologie germanique parus dans les revues belges jusqu'au 31 décembre 1900. Il donne la liste des nombreuses revues qu'il a dépouillées et il y joint l'indication de celles qu'il n'a pu rencontrer (1). De ces derniè-

(1) Voici les titres de ces revues : Analectes belgiques. — Annales historiques, politiques et littéraires. — Antwerpen (Jong—). — Belg (Den waeren —). 1841-42. — Bijdragen voor letteren, kunsten en wetenschappen der Gazette van Gent 1836-39. — Dageraad (Onze —), 1876-79. — Duikalmanak. — Jaer (t) 30). — Jaarboekje van den Zetternamskring. — Klaverblad Het 1859-60. — Kwaepenninck. — Leven Ons —). 1888. — Maerlant. 1853. — Magazijn (Nederduitsch —. 1835-37. — Meiloover. 1868. — Mengelingen van vaderlandschen inhoud. — Moedertael (De). 1819-50. — Museum (Historisch —). — Orgaan van het Davidsfonds. — Pennoen (Het). — Pennoen (Het nieuw —). — Revue des gens de lettres belges. — Tassche (De). — Vlaamsch (Ons oud —). — Wegwijzer (De). 1844.

Digitized by Google

res la plupart existent à la Bibliothèque royale : je m'étonne que M. R. ne les y ait point trouvées.

O. G.

Répertoire Alphabétique des Thèses de doctorat ès lettres des Universités françaises. (1810-1900). Avec table chronologique par Universités et table détaillée des matières par M. ALBERT MAIRE, Bibliothécaire de l'Université de Paris. Paris, A. Picard et fils, 1903. 1 vol. in-8°. 227 pp. 5 francs.

Quoiqu'on possède déjà sur ce même sujet deux recueils bibliographiques, le *Catalogue* de Mourier et Deltour et le *Catalogue* publié par le ministère français de l'Instruction publique, (1) le *Répertoire* de M. Maire ne fera pas double emploi avec ses devanciers : il l'emporte sur eux par la nouveauté et le caractère pratique du plan. Toutes les thèses présentées de 1810 à 1900 ont été classées par ordre alphabétique des auteurs. Les thèses refusées sont distinguées par un astérique. Deux tables : l'une, des auteurs rangés par Université et par année et alphabétiquement dans chaque année ; l'autre, des matières, et suffisamment détaillée, permettent de se renseigner sans difficulté. Ce répertoire que compléteront des fascicules quinquennaux, sera précieux à tous ceux qu'intéresse l'histoire littéraire.

O. G.

De boekletter in Nederland, door J. W. ENSCHEDÉ. — *Letterproef van Ipenbuur & van Seldam.* Amsterdam, Ipenbuur & van Seldam, 1902. 1 vol. in-8°, 67 pp., 2 pl. 5 francs.

Ce petit volume se compose de deux parties : une étude détaillée sur l'histoire du caractère d'imprimerie en Hollande, par M. Enschedé, ancien bibliothécaire de la ville de Harlem, et une épreuve de tous les caractères employés dans l'imprimerie de MM. Ipenbuur et van Seldam.

Remarquons que l'on a mis sur le même rang l'épreuve des caractères — au recto des pages — et la dissertation — au verso ; M. Enschedé poursuit avec les imprimeurs un but pratique, à savoir l'anéantissement de l'influence allemande, qui envahit de plus en plus l'industrie du livre en Hollande, et la création d'un style typographique national Des tâtonnements seront nécessaires avant d'arriver à une solution satisfaisante ; mais la méthode la plus sûre est d'étudier tout d'abord l'évolution du caractère d'imprimerie hollandais depuis l'origine ; c'est ce qu'a fait M. Enschedé.

Dans cette savante étude, il nous montre l'introduction en Hollande, par l'intermédiaire de la Belgique, du caractère romain (premier quart

(1) *Catalogue et analyse des thèses latines et françaises* par A. MOURIER et F. DELTOUR. Paris, Delalain. Parait par fascicules annuels depuis 1880 ; le premier volume embrasse les années 1810 à 1880. — *Catalogue des thèses et écrits académiques* publié par le Ministère de l'Instruction publique. Paris, Hachette. Depuis 1884.

Digitized by Google

du XVI^e s.) et de l'italique, que l'on trouve pour la première fois dans un livre hollandais en 1561. Puis se répand le caractère de civilité, dont on se sert à Amsterdam dès 1567 et dont la vogue diminue rapidement depuis le milieu du XVII^e siècle. Il nous fait voir ensuite la Hollande pourvue de bons graveurs et servant de modèle à l'Europe pour ce qui concerne les industries du livre ; puis, subissant à son tour, au commencement du XIX^e siècle, l'influence de la France ; aujourd'hui, au contraire l'imitation des Allemands est prépondérante.

Le caractère qui, actuellement, se rapproche le plus de l'idéal, pour M. Enschedé, est le *caractère Grasset*, créé il y a environ quatre ans par l'établissement G. Peignot et fils à Paris, et sur lequel M. Enschedé va faire paraître une étude spéciale.

La série des 170 spécimens de caractères est des plus intéressantes à parcourir. L'exécution matérielle du petit volume est d'ailleurs parfaite. Il est orné de fac-similés d'anciennes impressions et de deux belles planches en phototypie : le portrait du fondeur et imprimeur Jean Willemsz Bleau (1596 à 1673) et de sa femme, d'après un tableau de Jean de Bray, et celui de Daniel Elsevier, dont on conteste d'ailleurs l'authenticité.

A. VINCENT.

Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît lez-Liège, par J. CUVELIER *(Extrait du Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, t. XXX, 1902) 1 vol. in-8, 708 pp.

En attendant que la publication des chartes de cette abbaye, décidée par la Commission royale d'histoire, ait vu le jour, M. Cuvelier a fait paraître un inventaire détaillé et très complet de ses archives. Outre les registres et les liasses qui sont conservés au dépôt des Archives de l'Etat à Liége, il a eu à sa disposition les archives très précieuses, surtout les actes en parchemin, provenant de M. Ad. Van der Heyden a Hauzeur, réunissant ainsi tous les documents relatifs à cette importante maison religieuse de l'ancienne principauté de Liége.

L'inventaire est divisé en trois parties : tout d'abord les actes en parchemin qui sont classés par ordre chronologique ; puis viennent les listes des régistres conservés aux Archives de l'État à Liége et chez M. Van der Heyden a Hauzeur, et enfin, les liasses de pièces détachées que M. Cuvelier a eu la patience de classer par ordre alphabétique de localités.

Comme l'auteur le dit dans sa préface, il n'a négligé « dans l'analyse des chartes des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles aucun nom, soit de lieu, soit de personne qui pût présenter le moindre intérêt pour l'histoire ». Aussi devons nous féliciter M. J Cuvelier de sa fidélité dans les résumés qu'il nous donne de ces documents ; le généalogiste tout autant que le toponymiste, l'historien comme le diplomatiste ne trouveront guère à reprendre à ce travail. Une légère remarque cependant: n'aurait-il pas été possible de résumer davantage certains actes (p. ex. n^os 99, 107, 141, 143 etc.) de

Digitized by Google

manière à éviter les longues analyses, parfois aussi longues que l'acte même ?

A côté de l'œuvre de l'archiviste, nous dirons un mot de l'œuvre de l'historien. M. Cuvelier a fait précéder son inventaire d'une *Notice historique sur l'abbaye de Val-Benoît*. Il explique l'origine du monastère d'abord établi à Robermont, son organisation primitive au point de vue économique et spirituel, le départ des religieuses pour la maison du Val Benoît, les privilèges que leur accorda le pape Innocent IV, les donations pieuses, et en arrive ainsi à l'histoire de l'abbaye sous les différentes abbesses qui se sont succédé depuis 1231 jusqu'à la suppression en 1796. M. Cuvelier a utilisé avec soin les documents dont il publie l'inventaire ainsi que les sources manuscrites et imprimées qui pouvaient lui donner quelque renseignement au sujet de l'histoire de ces supérieures. A la suite du coup d'œil sur l'évolution économique de l'abbaye pendant les premiers siècles de son existence, que l'auteur nous donne en décrivant l'agrandissement de ses propriétés, nous aurions voulu lire un chapitre consacré spécialement à cette partie, comme M A. Hansay l'a fait pour Saint-Trond. Espérons que M. Cuvelier nous le donnera dans l'édition des chartes du Val-Benoît qu'il a préparée pour la collection de la Commission royale d'histoire !

Le travail, très intéressant et bien fait, se termine par un excellent glossaire des termes techniques ainsi que par l'indispensable table analytique des matières et une table alphabétique complète des noms de lieux et de personnes.

D. Brouwers.

L. Devillers. **Inventaire analytique des archives des Etats de Hainaut.** t -I. 1884 ; t. II, 1902.

L'assemblée provinciale, connue sous le nom d'États de Hainaut, a des origines assez anciennes Comme plusieurs corps politiques modernes, elle doit son origine au développement lent et progressif d'institutions antérieures dont elle est issue et répond à des besoins administratifs nouveaux. Réduite, dès le début, à la représentation de la noblesse et du clergé, la bourgeoisie urbaine réclama et obtint, aux alentours de 1300, sa place aux états de Hainaut à coté de ces deux corps privilégiés. A l'époque moderne, les États constituèrent, comme ceux de Flandre et de Brabant, l'organe par excellence du maintien et de la défense des libertés provinciales et locales. Je ne puis malheureusement ici, à propos de l'inventaire de M. Devillers – à cause du caractère très spécial de cette revue — m'étendre plus longuement sur l'histoire et les luttes de la grande assemblée politique du Hainaut et pénétrer plus avant dans la connaissance des rouages de cette vaste administration provinciale. Ce que l'on sait du rôle de premier plan joué, sous l'Ancien Régime, par les États et spécialement par ceux du Hainaut, suffit, me semble-t-il, pour apprécier comme elle le mérite l'importance capitale de la publication de l'inventaire que nous examinons.

Digitized by Google

Les États de Hainaut ont laissé des archives précieuses et considérables ; elles constituent, à l'heure actuelle, la collection historique la plus importante au point de vue politique, administratif et économique que possède le très riche dépôt des archives de l'État à Mons. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les États apportèrent à la conservation de leurs papiers et correspondances le soin actif et intelligent que réclament les diverses nécessités administratives. Mais ce furent, à partir de 1775, l'archiviste J. B. Dumont, puis son fils et son petit-fils qui mirent résolument la main au travail de classement et de mise en inventaire de tous les documents conservés par les États. Jean-Baptiste entreprit d'importants et laborieux travaux d'analyse d'actes, à la manière de nos régestes modernes ou plutôt à la façon des très touffus *Monuments anciens* de son trop fameux contemporain le baron Joseph de Saint-Genois. Depuis lors, les archives ne furent pas perdues de vue ; en 1831, quand furent organisés certains dépôts de province de la Belgique, le fonds des États de Hainaut forma le premier et le principal noyau autour duquel vinrent se grouper les différentes collections de documents diplomatiques dont l'État s'était enrichi. En 1852, M. Lacroix publia un important *Inventaire des archives des chambres du clergé, de la noblesse et du tiers-état du Hainaut.* Ces archives auront donc sous peu, grâce au travail soutenu et intelligent de M. Devillers, le privilège bien rare et fort appréciable, sans nul doute, de posséder des inventaires analytiques complets de toutes leurs riches collections.

L'inventaire des États du Hainaut dont M. Devillers a publié le premier volume en 1894, se composera de quatre divisions essentielles : Dans la première, l'auteur a réuni et analysé aussi longuement que possible toutes les chartes conservées en original ou en copie dans des cartulaires. Ces documents qui s'échelonnent de l'année 1200 à 1794 sont de première importance au point de vue de l'histoire politique du Hainaut et des Pays-Bas; ils le sont particulièrement pour la connaissance des événements du XVI^e^ siècle et se composent, pour la majeure partie, de traités de paix, d'accords de subsides, etc., par lesquels se traduit l'intervention énergique des États du Hainaut dans les affaires du pays.

La deuxième division, embrassant le second volume que M. Devillers vient d'éditer il y a un an, ne le cède pas en intérêt à la première ; elle contient l'analyse des registres aux actes des États et de la députation, aux correspondances, aux actes des États généraux ainsi que les recueils de documents sur les évènements politiques de 1787 à 1794. Les troisième et quatrième divisions seront réunies dans un dernier volume; la troisième de ces collections résumera brièvement les pièces fort nombreuses d'un intérêt exclusivement administratif ; l'énumération des diverses matières qui y seront traitées en montrera suffisamment l'importance : Limites du Hainaut — Terres franches et enclaves — Inaugurations des souverains — Traités de paix — Aides et subsides — Contributions — Levées et impositions — Exemptions d'impôts — Dettes de la France

Digitized by Google

et de l'Espagne — Chaussées — Rivières et navigation — Postes, voitures publiques — Agriculture, industrie, commerce — Mines et carrières — Monnaies — Jeux, loteries — Presse — Journaux — Notariat en Hainaut — Épidémies, épizooties — Edifices et propriétés des États — Bâtiments militaires — Maréchaussée, gardes et patrouilles. Enfin la quatrième section sera réservée à la description de tous les documents de nature financière et économique, tels que les registres aux aides et subsides, aux vingtièmes, aux feux et cheminées, les cahiers aux impositions diverses et contributions; les dénombrements et les listes de péage des barrières, etc., etc.

On connait les principes modernes en fait de classement et de mise en inventaire des archives. Celles-ci formant un tout organique et composées de l'ensemble des documents manuscrits d'une institution quelconque, il faut qu'un classement rationnel réflète aussi adéquatement que possible la structure intime de cet organisme et en rende une image fidèle et pour ainsi dire vivante. Le classement et l'inventaire seront, en conséquence, calqués sur la nature des différentes branches d'activité d'une institution dont il s'agit de décrire les traces manuscrites conservées au cours des siècles (1) Voilà l'idéal. Il est incontestable que le principe est juste et raisonnable, mais il est non moins incontestable que comme tout idéal, son application pratique et strictement observée n'est que relative et est soumise aux mille écarts que diverses raisons lui font subir. Ainsi réduite à une vérité de bon sens, cette règle fondamentale a-t-elle été appliquée par M. Devillers dans son inventaire? Assurément non et les quatre divisions signalées plus haut, qui sont très claires et fort raisonnables, peuvent toutefois être considérées comme toutes factices. On ne voit pas manœuvrer exactement les rouages de cette vaste assemblée, qu'étaient les États de Hainaut; on s'aperçoit bien, il est vrai dans la troisième division par exemple, que le rayon de sa compétence est immense, mais on ignore totalement, par l'examen de l'inventaire, comment se faisaient, au sein des États, la division et la répartition de la besogne administrative.

Le tome second est consacré à l'analyse des registres aux actes des Etats et de la députation; ce travail porte sur 42 registres qui s'étendent des années 1600 à 1741. Mais il importe de remarquer — la remarque n'a de valeur que pour les diplomatistes — que ces registres sont purement fictifs, et constituent plutôt des recueils formés progressivement par la réunion de la masse des papiers où se trouvent résumés ou consignés en détail les comptes-rendus des séances des Etats; ils comprennent aussi, et en grand nombre, des lettres et des requêtes adressées ou expédiées par elles. L'observation mérite d'être faite et il est assez à propos de constater, à cet égard, l'absence complète, près d'un corps politique d'une telle influence, de registre aux délibérations de ses réunions.

(1) Cf. *S. Muller, J. A. Feith en R. Fruin.* Handleiding voor het ordenen en beschrijven van archieven. Groningen, 1898.

Digitized by Google

Il n'est pas besoin, croyons-nous, d'insister beaucoup sur l'intérêt de tout premier ordre que présente la publication des recueils aux décisions, pour une période d'environ deux siècles, d'une assemblée qui fut comme l'âme des libertés provinciales et au sein de laquelle vinrent aboutir et se joindre toutes les fibres de la vie politique et administrative d'une importante province des Pays-Bas On trouvera donc dans le nouvel inventaire publié par M. Devillers des documents nombreux et instructifs concernant les questions multiples dont les décisions alimentèrent l'activité des membres des Etats de Hainaut aux dix-septième et dix-huitième siècles ; on y cherchera surtout un nombre considérable de pièces se rapportant au vote et à l'accord de subsides donnés ou plutôt arrachés aux Etats, comme chacun sait, par les princes règnants de l'époque.

Il nous est un réel plaisir de présenter aux lecteurs l'inventaire de M. Devillers. D'abord parce que — à part les réserves de principe formulées plus haut — cet inventaire est bien fait ; les analyses sont copieuses, claires et de rigoureuse exactitude ; et ensuite parce qu'il me permet de signaler au public une mine historique d'une richesse précieuse, dont la route est peu connue, et à laquelle le livre de M Devillers peut servir d'excellent guide. Car c'est bien là, nul n'en doute, la raison d'être de la *Revue des Bibliothèques et des Archives* que d'aider à l'élaboration et à la diffusion des méthodes modernes dans les choses d'archives et de bibliothèques et de faire connaître dans un plus grand périmètre les publications de valeur qui se font dans son domaine et qui se réclament de recherches strictement scientifiques. HUB. NELIS.

E. CARDOEN. **Inventaire sommaire des archives des corps de métiers et serments de Brabant** (gr. in-8° de 33 pages. Bruxelles 1903.)

Cet inventaire sera le bienvenu principalement auprès des historiens, de plus en plus nombreux, qui s'adonnent aux études économiques des siècles passés. Comme bien on pense, l'immense majorité des archives décrites ici se rapportent aux métiers et serments de Bruxelles. C'est à peine si dans le nombre on trouve 11 registres ou portefeuilles concernant les boulangers de Diest (1503-1793) un autre se rapportant à la gilde des archers de Molenbeek-St-Jean (1766-1778) et un dernier enfin des serments des canonniers de Nivelles (1711-1795). Si les villes de la province sont assez maigrement représentées dans ce fonds, par contre Bruxelles y a laissé des vestiges de la plus haute importance. On remarquera particulièrement un recueil d'ordonnances, statuts et privilèges des bateliers de 1271 à 1590, un carton de chartes des bouchers du XIV^e^ au XVII^e^ siècle, des cartulaires des boulangers (1385-1617) des gantiers et boursiers (1363-1640) des graissiers (1365-1769) des menuisiers (1363-1727) des merciers (1382-1647) des meuniers (1385-1780) des orfèvres (1383-1795) un recueil des tondeurs et drapiers (1325-1749) etc.

J. C.

Digitized by Google

Inventaires des archives de la Belgique publiés par ordre du Gouvernement, sous la direction de M. Goovaerts, archiviste général du Royaume. — Inventaire des Mémoriaux du Grand Conseil de Malines par A. GAILLARD, archiviste général-adjoint. Bruxelles, J. Weissenbruch, 1900-1903. 2 vol. in-8°, VII-310 et 502 p.

Le grand conseil de Malines avait une juridiction personnelle et une juridiction territoriale; il était à la fois un tribunal de première instance, une cour d'appel et, l'on peut dire jusqu'à un certain point, la cour de cassation des anciens Pays-Bas. A côté de cette compétence judiciaire extrêmement étendue, le grand conseil avait aussi une certaine compétence politique et administrative ; enfin il était le conseiller juridique par excellence du prince, ou du gouverneur général, et de son gouvernement.

Il existe sur le rôle prépondérant joué par cette institution, de même que sur sa composition, son organisation et sa procédure, une documentation abondante et très variée. Longtemps elle fut éparse; mais au XVII^e^ siècle, le conseil ordonna de recueillir les actes les plus importants relatifs à cette matière et de les inscrire les uns à la suite des autres dans des registres spéciaux, exclusivement réservés à cet effet. Il y fit insérer, en outre, tous les documents, édits, décrets, placards, ordonnances, sentences, jugements, avis et décisions, fixant un point quelconque de droit public ou privé, civil ou criminel, commercial, féodal ou coutumier, applicable aux cas nombreux dont il eut à connaître pour émettre un avis ou prononcer une sentence. C'est ainsi qu'on y trouve des actes concernant la composition, l'organisation, la procédure et la compétence des autres cours de justice et même des conseils collatéraux ; des traités conclus avec les puissances voisines ; les privilèges de personnes et de communautés ; des règlements de la navigation intérieure, des dicages, des douanes, et de trente-six autres matières. C'est le recueil de toutes ces pièces, augmenté de registres de nature divers, qu'on appelle les « *Mémoriaux du Grand Conseil de Malines* ».

On voit assez par ce qui précède combien grande en est l'importance pour les historiens. Il faut donc savoir gré à M. Gaillard, d'en avoir publié l'inventaire. Voici sa méthode. Les documents sont classés dans l'ordre chronologique et numérotés. La date, en style moderne, est placée en vedette. L'analyse de la pièce est très succincte. Suit l'indication du registre et du folio où se trouve le texte du document. Le cas échéant, M. Gaillard mentionne aussi, à bon droit, l'édition ou les éditions des documents analysés et très souvent il renvoie de l'un à l'autre des documents concernant le même objet. Enfin, pour rendre aisées les recherches dans cette collection de 2580 actes de tout genre, il a placé à la fin de chaque volume une table des noms de personnes et une table des noms de lieux et des matières.

E. VAN DER MYNSBRUGGE.

Digitized by Google

Dr K. O. Meinsma. — *Middeleeuwsche Bibliotheken.* Zutphen, K. O. Meinsma, 1903. VII et 306 pp. in-8°.

Sous ce titre a paru, il y a quelques mois, un ouvrage qui constitue une contribution intéressante à la connaissance des bibliothèques du moyen âge dans les Pays-Bas septentrionaux. Car, bien que le titre nous promette plus que ce que le livre nous donne en réalité, l'auteur en a cependant circonscrit l'étendue dans sa préface, en nous avouant qu'il n'avait nullement l'intention de donner son travail comme quelque chose de définitif. C'est pourquoi il nous prie de considérer son ouvrage comme une entrée en matière à l'étude qui, un jour, sera consacrée aux institutions susnommées dans les Pays-Bas.

Il entrevoit parfaitement le but d'un pareil ouvrage, dans lequel on devrait étudier d'abord l'organisation des bibliothèques au moyen âge, puis les devoirs et les occupations du bibliothécaire ; on passerait ensuite à l'examen des livres que ces bibliothèques contenaient, pour rechercher finalement quels étaient les livres les plus répandus et les auteurs les plus lus. Un ouvrage conçu de cette manière n'intéresserait plus les seuls bibliothécaires, mais nous renseignerait sur la culture intellectuelle d'une époque qui présente encore tant de côtés inconnus.

L'état de la science à ce moment-ci n'a pas permis à M. M. de traiter son sujet comme il aurait voulu le faire, et il est bien persuadé qu'il faudra encore beaucoup d'investigations avant qu'on puisse entamer la solution de la question comme il se l'est proposé. Il a cependant mis lui-même la main à la pâte et, avec le concours de M. E. W. Moes, directeur-adjoint du cabinet des estampes à Amsterdam, il a dépouillé des pièces d'archives, exhumé des catalogues jusqu'alors inconnus et rassemblé des données qui nous apprennent déjà beaucoup sur le sujet qu'il a embrassé.

Il a subdivisé son livre en cinq chapitres : I. Les bibliothèques du moyen âge à l'étranger. II. Les devoirs du bibliothécaire à l'étranger. III. Les bibliothèques du moyen âge dans les Pays-Bas. IV. Les devoirs du bibliothécaire dans les Pays-Bas. A la fin, il a ajouté un chapitre très intéressant sur la remarquable bibliothèque actuellement conservée à Zutphen.

Pour ce qui concerne les deux premiers points, il ne nous apprend pas beaucoup de nouveau — ce qui d'ailleurs n'était nullement son intention — et il ne nous dissimule pas que les ouvrages de Clark et que les articles de E. G. Vogel, parus dans la quatrième année de *Serapeum* lui ont rendu de grands services. Il n'a pourtant pas suivi docilement ses modèles ; il les a amendés là où il y avait lieu de le faire. Il risque une pointe contre l'ouvrage de Becker, rend hommage à celui de Gottlieb et apprécié suffisamment le peu de valeur du travail du P. Cahier. *Nouveaux Mélanges d'Archéologie, d'Histoire et de Littérature, sur le Moyen-âge.* Ce n'est

Digitized by Google

pas en cela cependant que réside l'originalité de son étude, car Gottlieb a bien avant lui formulé des critiques analogues. M. Meinsma, d'ailleurs, a emprunté à Becker ce dont il avait besoin, en complétant là où il était nécessaire, et il ne se gêne pas pour avouer qu'il a dû laisser divers points dans l'ombre, faute de données qui auraient pu l'aider à élucider les questions qui se présentaient à son esprit (pp. 59, 63, 160, 174, etc.)

A plus d'un endroit de son ouvrage, il a fait preuve de beaucoup d'érudition et de sens scientifique ainsi que d'une grande ingéniosité. C'est pourquoi il a pu nous fournir un travail bien documenté, et quand il nous confie qu'il lui a été impossible d'examiner des comptes qui sont déposés aux archives d'Utrecht, on a la conviction que la faute n'en est pas à lui. Son ingéniosité l'a cependant amené parfois à énoncer une série d'hypothèses qui, quelque suggestives qu'elles soient, ne peuvent pas être démontrées d'une façon péremptoire (pp. 181 sqq.) ; une fois aussi, il émet une supposition sans nous donner des motifs suffisants qui puissent tendre à nous la faire admettre (p. 86.)

La partie la plus intéressante du livre de M. Meinsma est incontestablement celle où il tâche de faire l'historique des bibliothèques du moyen âge dans les Pays-Bas Il se trouvait ici sur un terrain laissé passablement en friche. Bien peu, en réalité, a été écrit sur ce sujet, et pourtant, la présence dans ce pays de l'ordre des *Fratres vitae communis* et de celui des chanoines réguliers de Windesheim, donne un intérêt spécial à l'étude des bibliothèques anciennes de la Hollande. Non pas que ces institutions eussent une organisation qui différait foncièrement de celle des instituts semblables existant dans d'autres pays, mais ces deux ordres ont joué au moyen âge un rôle tellement important dans cette contrée, que l'étude de leur mécanisme à tous les points de vue s'imposait, pour ainsi dire, si l'on voulait connaître quelque chose du mouvement intellectuel de ce temps.

Le cosmopolitisme ou l'internationalisme, (si l'on peut se servir de telles expressions à pareille époque) qui existait pour les règles monacales et claustrales, s'étendait également aux bibliothèques, et en imprimant en regard des *Consuetudines veteres Canon. Regul. S. Victoris Paris.*, qui servaient de modèle à la Hollande, les *Constitutiones Canon. Regul. Capit. Windesemensis,* les *Constitutiones voor een Windesheimsch Nonnencouvent* et les *Statuten van 't Vrouwenklooster Bethlehem bij Koorn*, M. M. a clairement prouvé ce qu'il voulait démontrer, c. a. d. l'origine commune de ces différents règlements.

Il a traité consécutivement toutes les questions qui pouvaient se rapporter à l'organisation des bibliothèques dans les Pays-Bas, sans toutefois réussir toujours à nous donner une certitude complète. Ainsi, il n'a pas eu l'heur de découvrir un « brevis librorum » (un registre de prêt, comme nous dirions actuellement) d'origine néerlandaise. Et à sa connaissance, il existe, dans les Pays-Bas septentrionaux seulement, trois couvents où

Digitized by Google

il y eut une bibliothèque spéciale pour les livres néerlandais : à Windesheim, à Gouda et et à Delft (p. 175). Quant aux catalogues, il n'en connaît guère qu'un seul, dont un fragment est conservé au musée de Gouda (p. 178), qui présente une subdivision plus ou moins méthodique ; dans tous les autres, les livres se trouvaient mentionnés pêle-mêle, sans un système quelconque. Il donne ensuite une nomenclature des ouvrages liturgiques et théologiques qu'on rencontrait dans les bibliothèques ; il y avait relativement peu d'ouvrages historiques, peu ou prou de livres géographiques, peu d'ouvrages d'auteurs classiques, tandis que les sciences naturelles et la médecine n'étaient pas mieux représentées. Les ouvrages littéraires étaient considérés comme néfastes, à moins que ce ne fussent des moralités ou des romans religieux (pp. 185 sqq.)

Mais la partie vraiment originale de son ouvrage est celle où il fait l'histoire de la bibliothèque claustrale existant encore à Zutphen et qui, telle quelle est maintenant, date de 1565, bien que sa fondation soit de beaucoup antérieure. Personne avant M. Meinsma n'a dépouillé les archives de l'église de Ste Vaubourg à laquelle la bibliothèque est attenante, ni celles de la ville de Zutphen dans le but d'y découvrir des renseignements sur cette « librairie ». Dans le cours de son étude, il a relevé des choses très intéressantes, et il nous signale telle parole de Coenraet Slyndewater, administrateur des biens de l'église et en même temps bibliothécaire, vivant au milieu du 16e siècle, qui prenait sa tâche au sérieux, qui comprenait la valeur qu'une bibliothèque peut avoir et qui voulait faire de Zutphen un centre intellectuel, tandis que, d'un autre côté, l'auteur dépeint le peu de soin avec lequel on a traité cette institution, à telles enseignes qu'il y avait des bibliothécaires qui considéraient leur place comme une sinécure, — on voit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, — et qu'encore au 19e siècle, la bibliothèque a servi de lieu de recréation à la marmaille écolière. Il a aussi intercalé dans ce chapitre l'ancien catalogue de la bibliothèque et cette publication critique dénote beaucoup de savoir (p. 199 sqq.)

Il a en outre complété Gottlieb qui ne mentionne que deux catalogues de « librairies » hollandaises. Ainsi, M. Meinsma publie ou cite les suivants que le savant autrichien ignorait complètement : Gouda (p. 257), la Haye (p. 261) ; Groningue (p. 261) ; Harlem (p. 261) ; Maeseyck (p. 262) ; Naaldwyck (p. 262 ; Oegstgeest (p. 264) ; Utrecht (p. 265) ; Zutphen (p. 288) et celui d'un couvent inconnu (p. 311), tandis que plusieurs autres figurant sur le catalogue du couvent de Windesheim et qui avaient échappé à Gottlieb, sont publiées par M. Meinsma. Ce qu'il y a de curieux c'est que le titre du catalogue de l'abbaye d'Egmont tel qu'il est donné par Gottlieb, diffère de celui que M. Meinsma nous transmet. Et cependant, ils ont puisé tous deux à la même source. Qui est en défaut ici ?

Cet ouvrage dont l'intérêt pour nos contrées est palpable, nous fait regretter qu'un travail similaire n'ait pas encore été entrepris pour notre

Digitized by Google

pays. Gottlieb a pourtant communiqué dans son ouvrage un assez bon nombre de catalogues qui constitueraient déjà la base d'un travail d'ensemble à écrire sur la matière. On peut y ajouter les suivants que j'ai notés au courant de la plume :

J. J. THONISSEN. *Une bibliothèque belge de l'an M C V.* (Dans : *Bull. Acad. roy de Belg. 1867 (T. 23), pp. 603-623*).

J. TH DE RAADT. *Le mobilier et la bibliothèque d'un riche ecclésiastique du XV^e siècle* (Dans : *Annales de la Soc. d'archéologie de Brux. 1896 (T. X), pp. 5-35*).

S. BALAU. *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège.* (Dans : *Compte rendu de la Commission roy. d'histoire, 1902, pp. 1-61* et *226*).

M. RUDELSHEIM.

N. B. Les ouvrages ci-après seront analysés dans un prochain numéro :

A. L. JELLINEK. Internationale Biliographie. Kunstwissenschaft.

GUTENBERG-GESELLSCHAFT. Veröffentlichungen. II.

VOULLIÉME. Der Buchdruck Kölns bis zum Ende des fünfzehnten Jahrhunderts.

D. COCKERELL. Bookbinding and the care of books.

V^te DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL. Bibliographie et littérature.

II. — REVUE DES REVUES.

39. Le classement des ouvrages à suite, des recueils et des collections de périodiques.

Dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Lelles-Bettres de Toulouse* (X^e série, t. II, 1902, pp. 108-149), M. A. Crouzel, bibliothécaire de l'université de Toulouse publie un important article sur le classement des ouvrages à suite et des recueils dans les bibliothèques. L'auteur s'occupe d'abord de l'inscription des ouvrages en cours de publication, qu'il distingue en ouvrages publiés par fascicules et en ouvrages qui paraissent par volumes, puis de l'inscription des périodiques, ensuite de l'inscription des thèses et écrits académiques, enfin de l'inscription des plaquettes.

On trouvera dans ce travail un très grand nombre de judicieuses observations et de conseils pratiques d'une incontestable utilité.

J. v. d. G.

40. **La Bibliothèque du Rouge Cloître**, — Dans l'album qui a été offert par le monde savant au célèbre professeur hollandais Kern à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire (*Album-Kern*. Leiden, Brill, 1903), nous rencontrons, aux pages 397-403, un article intéressant de M. Willem de Vreese, ayant trait aux livres flamands qui se trouvaient

Digitized by Google

à la bibliothèque du Rouge Cloître vers l'année 1400 (*De Dietsche boeken van 't Rooklooster omstreeks het jaar 1400*), et dont un catalogue, malheureusement détérioré, est conservé à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique (N° 1351).

Ce catalogue n'est pas resté inconnu : il a été publié tel quel par K van Swygenhoven dans *Bulletin et Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* 7-4 ; par K. Stallaert dans *de Klauwaert*, n° du 2 mars 1857, article reproduit par la *Dietsche Warande* de la même année. K. L. van W..... tot Y....e fut le premier qui essaya de donner une édition critique de ce catalogue dans les *Annales du Bibliophile belge et hollandais*. Gottlieb dans son ouvrage bien connu attribue cette dernière édition à M. Ed. Van Even, ce qui est contesté par M. De Vreese.

A son tour, ce dernier en constatant que ce catalogue a été dressé entre le 15 avril 1394 et le 23 août 1395, tâche d'abord de reconstituer les titres de ces ouvrages dont l'indication est devenue en grande partie illisible dans l'inventaire ; il essaie ensuite de savoir si les manuscrits mentionnés existent encore, et de nous indiquer où ils se trouvent actuellement, le cas échéant.

Pour cette dernière partie de son étude, il a consulté l'ouvrage de Deflou et Pailliard, *Beschrijving der handschr. in Engel. onderzocht. Eerste verslag 1894*, celui de Brugmans, *Verslag van een onderzoek in Engeland naar archivalia. 's Gravenhage, 1805*, le livre de Priebsch, *Deutsche Hss. in England. Erlangen 1901* et celui de Al. Reifferscheid, *Beschreib. der Handschriften-Sammlung d. Freiherrn August von Arnswaldt. Norden* (1886).

M. W. de V. a en outre profité des voyages qu'il a entrepris pour son ouvrage *De handschriften van Jan van Ruusbroec 's werken* et il a pu retrouver aux bibliothèques de Paris, de Londres, de Vienne, de Bruxelles et de Gand plusieurs des manuscrits qui autrefois faisaient partie de celle du célèbre monastère.

Il a pu identifier un manuscrit dont jusqu'à présent on n'avait pu établir l'identité.

On avait lu *aerloepe*, là où il y avait *aerloeye*, équivalent à *oerloye*, ce qui signifie *horloge*. De cette manière, M. de Vreese a pu établir qu'il s'agissait ici du *Horologium sapientiae* du mystique allemand Suso.

La plupart des titres tronqués ont été reconstitués. Il n'en reste que bien peu dont M. de Vreese avoue ne pas avoir trouvé la solution.

M. R.

41. **Pseudonymes et devises d'autrefois.** — M. V. A. De La Montagne continue à publier dans le *Tijdschrift voor Boek-en Bibliotheekwezen* (1903, pp. 159-167 et 232-240) le résultat de ses recherches sur les ouvrages anonymes flamands et néerlandais (1). Nous notons : *Alst Godt belieft* (Frans Fraet, imprimeur anversois du 16e siècle). — *God dienen is regeren* (Frans Godin, poète bruxellois du 17e siècle). — *Autoer*

(1) v. *Revue*, p. 124.

Digitized by Google

des boecx (Frans Vervoort, né à Malines, mort en 1555). — *M. Anthonius Magirus* (Peter Scholier, né à Anvers, mort en 1635). — *Mijn Leen is Godt den Heer* (Johan de Leenheer, père augustin à Bruxelles, 1642-1691). O. G.

42. **Jehan de Liége.** — De ce personnage, on ne sait rien sinon qu'il imprima à Valenciennes vers 1500. MM. René Giard et Henri Lemaître dans l'étude qu'ils viennent de lui consacrer (*Bulletin du Bibliophile*, 1903, pp. 349-363), conjecturent qu'il fut appelé dans cette ville par Jehan Molinet, chanoine de Saint-Géry et indiciaire de la maison de Bourgogne. Pour émettre cette hypothèse, ils se fondent sur ce fait que, des cinq opuscules sortis, à notre connaissance, des presses de Jean de Liége, trois sont l'œuvre de Jehan Molinet. Deschamps (*Dict. géogr.*, art. VALENCIENNES) a essayé d'identifier notre imprimeur avec Jehan du Liége ou Marnef, le célèbre libraire parisien. Il existe bien un village de Marneffe au pays de Liége et on pourrait supposer que, lors d'un voyage dans son pays natal, Jehan a été retenu à Valenciennes par Molinet. Mais il faudrait expliquer la confusion *de Liége* et *du Liège*. Et, d'autre part, en l'absence de tout document, il convient d'être prudent.

Les livres imprimés par Jehan de Liége se classent dans l'ordre suivant :

1) La *Ressource du Petit peuple*, par Jehan Molinet.
2) Les *Chansons georgines*, par Georges Chastelain.
3) Le *Debat de Cuidier et de Fortune*, par Olivier de La Marche.
4) La *Robe de l'archiduc*, par Jehan Molinet.
5) La *Naissance du duc Charles*, par Jehan Molinet. O. G.

43. **Le plus ancien inventaire des registres du Trésor des chartes et les registres de chancellerie** (*Bibliographe moderne*, VII, 1903, p. 5-24).

Depuis plusieurs années, M. H. Delaborde, sous-chef de section aux Archives nationales à Paris, publie dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (V. t. 58, p. 126-154; t. 61, p. 5-11; t. 62, p. 165-180.) divers articles consacrés à l'étude de l'important chartrier des rois de France. Ces articles apportent toujours quelques données nouvelles sur les travaux exécutés à la chancellerie royale aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, et fournissent des renseignements précieux pour la diplomatique française de cette époque. La présente note fait suite à ces différentes études et a trait aux inventaires des registres du Trésor des chartes

On sait que le plus ancien inventaire des chartes exécuté par la chancellerie des rois de France remonte aux débuts du quatorzième siècle et a pour auteur le fameux Pierre d'Etampes; le plus ancien inventaire conservé des registres, d'autre part, est postérieur de quelques années à l'œuvre de ce laborieux archiviste médiéval. M. Delaborde a eu la bonne fortune de retrouver ce premier relevé qu'il publie aujourd'hui en l'accompagnant de remarques que son examen lui a suggérées. Cet état —

Digitized by Google

œuvre d'un anonyme qui a du être nécessairement un clerc attaché à la chancellerie royale — paraît avoir été rédigé aux environs de 1350. Le plus récent des registres mentionnés contenant, en effet, les actes de 1348, cette année peut donc être prise comme *terminus a quo* pour fixer la date de composition de l'inventaire en question. M Delaborde incline aussi à croire que le travail de notre anonyme n'a pas été le premier essai de catalogue des différents registres du Trésor des chartes. Un rouleau de la même époque conservé dans ce fonds, et vraisemblablement de la main même de l'anonyme, constitue une liste des déficits dans la série des registres et des chartes. La constatation des déficits suppose donc, à n'en pas douter, un état antérieur à celui de 1350. Enfin, l'auteur fait remarquer judicieusement que l'inventaire ne contient le relevé que des registres d'une utilité immédiate ; les autres, sans être catalogués, n'étaient pas anéantis pour ce motif.

H. N.

44. **Rapport sur la lecture du Dr Sello au sujet du Zapon à la troisième réunion des archivistes allemands à Düsseldorf.** (*Verslag van Dr Sello's lezing over Zapon op den « Dritten Deutschen Archivtag » te Dusseldorp door* Dr M. SCHOENGEN. *Nederlandsch Archievenblad.* 1902-1903, Nr 3. bl. 143-156). M. Schoengen, qui étudie depuis plusieurs années déjà les procédés d'application du zapon aux archives, était tout désigné pour faire rapport sur la lecture de M. Sello au congrès de Düsseldorf, auquel il assista. Aussi ce remarquable rapport est-il une véritable discussion des idées du savant allemand. Notre collègue hollandais, après avoir fidèlement rapporté la substance de la conférence de Sello, confirme en certains endroits, rectifie en d'autres, oppose plus loin encore aux appréciations de Sello le résultat de ses expériences personnelles. Comme, en Belgique, le zapon ne nous est encore connu que de nom, nous devons nous borner à résumer le plus fidèlement possible l'article de M. Schoengen. La première chose à obtenir, selon M. Sello, c'est du zapon absolument pur que l'on n'a guère rencontré jusqu'ici dans le commerce. Suit un exposé clair et précis de la façon dont on doit appliquer le zapon. On est d'accord pour admettre que ce travail doit être exécuté par l'archiviste lui-même et non par des personnes sans formation scientifique. M. Schoengen se sépare de son confrère allemand pour ce qui regarde la réparation des sceaux en cire au moyen du zapon. Alors que M. Sello condamne le procédé, l'archiviste hollandais prétend avoir atteint dans ce domaine aussi de sérieux résultats. Le papier fin de Japon appliqué au moyen du zapon sur les documents ne présente aucun des inconvénients auxquels donne lieu l'emploi de la colle ou de l'amidon. L'article de M. Schoengen nous engage plus que jamais à tenter personnellement des expériences.

J. C.

Digitized by Google

45. **Les recherches de l'histoire militaire à Gouda.** (*De krijgsgeschiedkundige nasporingen te Gouda* door L. A. KESPER. *Nederlandsch Archievenblad.* 1902-1903, Nr 3 bl. 156-158) On sait que le ministère de la guerre, en Hollande, délègue un certain nombre d'officiers à l'effet de faire dans les dépôts d'archives des recherches concernant l'histoire militaire de ce pays. Le septième rapport sur cette question contient quelques détails désobligeants pour l'archiviste communal de Gouda, qui n'aurait pas prêté à l'officier délégué toute l'aide et toutes les facilités auxquelles celui-ci était en droit de s'attendre. M. Kesper a pris la plume pour se justifier, et parmi les détails typiques qu'il nous révèle il en est un qui semble expliquer péremptoirement l'insuccès des recherches : au moment d'entreprendre sa mission, l'officier en question n'avait jamais vu un dépôt d'archives et ne savait pas même lire les écritures anciennes les plus simples ...

J. C.

46. **Les archives de l'Église réformée néerlandaise en 1902** (*De archieven der Nederlandsche Hervormde Kerk in 1902, IV en V. Nederlandsch Archievenblad.* 1902-1903, Nr 3 bl. 165-201) Par circulaire du 21 août 1901 le Synode posa aux conseils de fabrique des églises réformées néerlandaises les cinq questions suivantes : 1° Que faites-vous pour la conservation de vos archives ? 2° Vos archives sont-elles conservées dans un coffre-fort ou ailleurs ? 3° Vos archives sont-elles convenablement classées ? 4° En existe-t-il un inventaire ? 5° A quelle époque le synode peut-il espérer en recevoir une copie ? Trois cent et trente deux conseils de fabrique répondirent à ces questions. La rédaction de *l'Archievenblad* résume les réponses sous forme de tableau synoptique. La conclusion qui se dégage de ce travail, et qui a du reste été formulée par le synode, c'est que des mesures urgentes s'imposent pour empêcher la destruction d'un grand nombre de précieux documents. Il serait désirable que le synode déléguât et payât un homme compétent pour examiner sur place quels sont les documents de réelle valeur que possèdent encore les conseils de fabrique, lesquels, de leur côté, s'engageraient à permettre l'accès de leurs archives au délégué du synode. La rédaction de l'*Archievenblad* applaudit au projet du synode de réunir dans des dépôts centraux les archives des conseils de fabrique qui ne prendraient aucun soin de la conservation de leurs documents, mais elle regrette — et tous les amis des archives seront de son côté — que le synode ait crû encore devoir mettre tant d'obstacles à la plus complète publicité des archives des églises réformées. Reste à voir si le projet sera adopté.

J. C.

47. **Nederlandsch Archievenblad**. Dans la 1e livraison pour 1903-1904 de cette intéressante revue — dont nous nous proposons d'analyser les principaux articles dans notre prochain fascicule — parait un compte rendu flatteur sur les trois premiers numéros de la *Revue*

Digitized by Google

des Bibliothèques et Archives de Belgique, dû à la plume de M. E. Wïersum « adjunct-commies » aux Archives de l'Etat en Zélande, à Middelbourg. Nous sommes très reconnaissants à notre confrère hollandais de sa bienveillante appréciation. Je regrette cependant, pour ma part, de ne pas m'être mieux exprimé dans mon article « Les Archives » (Voir *Revue*, page 7) au sujet du principe de la provenance dans le classement des archives, où M. W. déclare ne pas m'avoir suffisamment compris. J'ai voulu déclarer dès le début, que mes préférences personnelles étaient entièrement acquises au « respect des fonds » mais j'ai crû devoir ajouter que ce n'était pas le moment, *dans un article-programme*, embrassant la totalité des questions d'archivéconomie et de collaboration pratique à une nouvelle revue, de discuter la supériorité de cette méthode sur les autres. J'ajouterai encore, pour tranquilliser mon excellent collègue, que s'il se rencontrait, en Belgique, un partisan du système cher à M. le professeur Blok, je ne serais certes pas le dernier pour prendre dans votre revue la défense de la seule méthode réellement scientifique d'inventorisation des archives, si vaillamment et si victorieusement défendue depuis des années par l'Association des archivistes néerlandais.

J. C.

Chronique des Bibliothèques et Archives.

BELGIQUE.

58. **Bruxelles** — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME. — *Dons.* — M. A. De Terre, secrétaire de l'Administration des Archives générales du Royaume vient de faire don d'importants documents à ce dépôt.

Ce sont 1° La carte topographique et hydrographique de l'Entre Senne et Dyle. Tracés des aqueducs, prises d'eau et galeries de drainage, de la distribution d'eau, dressés par Th Verstraeten, ingénieur, chef de service des eaux 1879.

2° La carte topographique et hydrographique du territoire de l'agglomération bruxelloise, par le même. 1879.

3° La carte hydrographique et géologique des environs de Bruxelles, dressée par le même d'après la carte au 1/160,000 de l'Institut cartographique militaire et les cartes du sol et du sous-sol de Dumont. 1879.

4° La carte géologique du sol et du sous-sol de Bruxelles, dressée par le même. 1879.

Ces cartes sont accompagnées du texte de l'avant-propos et de l'historique de la distribution d'eau.

5° TH. VERSTRAETEN : *Ville de Bruxelles. Les eaux alimentaires de Belgique.* 1e partie : *La surface, les terrains, le climat ;* 2e partie, *Hydrologie* (2 volumes, Bruxelles, 1883 in-8°).

Digitized by Google

6° Une liasse de documents concernant la famille de Bette, notamment:

a) Mesurage des biens appartenant au marquis de Lede, dans la paroisse de Baleghem, 1675.

b) Testament notarié de dame Marie-Thérèse de Bette, marquise de Lede, comtesse douairière de Bornhem, 1 mars 1735.

c) Testament de Barbe-Françoise de Gillan de Bornival, 21 juillet 1683.

d) Passe-port de libre parcours pour la marquise de Lede, chanoinesse du chapitre royal de Mons, 24 avril 1709 (cachet en cire rouge).

e) 9 documents des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles concernant le famille de Lede.

D'autre part, M. Henri Bal, notaire à Vilvorde, a déposé aux Archives du Royaume 233 volumes de protocoles d'anciens notaires de Vilvorde, se répartissant comme suit :

Notaire P. de Lellio,	30	vol.	de 1749 à 1787.
H. de Lellio,	20	»	» 1775 à 1796.
Guill. De Bruyn,	24	»	» 1775 à 1817.
Pier.-Jos. DeBruyn,	13	»	» 1817 à 1829.
Salu,	19	»	» 1792 à 1819.
Lauwers,	5	»	» 1785 à 1792.
Van Gansen,	14	»	» 1792 à 1813 (lacune de 1797 à 1800).
J. B. Beckers,	31	»	» 1759 à 1790 et 11 actes de 1794.
J. F Beckers,	33	»	» 1792 à 1831.
Vermeiren,	44	»	» 1753 à 1796 plus un *indicateur*.

Quand ces généreux exemples, qui témoignent d'une sollicitude éclairée pour les monuments du passé, seront-ils suivis par *tous* les notaires et en général par tous les détenteurs d'archives du pays ?

J. C

59. **Bruxelles.** — Archives de la Ville. — *Don.* — Un particulier a fait don aux Archives de la Ville d'un plan du XVII^e^ siècle, où se trouvent indiquées les positions des troupes françaises qui bombardèrent Bruxelles, ainsi que les parties de la Ville qui eurent le plus à souffrir. Ce document d'un haut intérêt historique est l'œuvre du graveur J. Harrewyn.

60. **Mons,** Archives de l'État. *Accroissements en 1902.*

A. Don.

M. l'abbé Paradis, curé de Ronquières, a fait don : 1° de 1248 actes, sur parchemin, du greffe scabinal de Ronquières, de 1330-1650 ; 2° de 3 liasses contenant la correspondance du chevalier van Reynegom de Buzet, conseiller et greffier des domaines et finances de Sa Majesté, avec Semal, bailli de la seigneurie de Buzet, du 17^e^ siècle ; 3° de 2 liasses relatives à la correspondance de Semal, greffier des seigneuries de Celles (Pont-à-Celles), Pottes, Buzet, Rossignies, etc., avec le baron de Celles et d'autres personnes du 17^e^ siècle.

Digitized by Google

B. Dépôts faits 1° par des notaires.

Les héritiers de feu M. Lehon, à Antoing. Greffes scabinaux : Antoing, 25 liasses, de 1586-1795 ; Brasmenil, 10 liasses. de 1604-1795 ; Callenelle, 3 liasses, de 1645-1795 ; Fontenoy et Burgeon, 7 liasses, de 1612-1795 ; Maubray, 9 liasses, de 1700-1795 ; Péronnes lez-Antoing, 2 liasses, de 1614-1766 ; Vaulx lez-Antoing, 6 liasses, de 1529-1795 ; Vezon, 14 liasses, de 1612-1796 ; Wasmes lez-Briffœil, 2 liasses, de 1732-1795 ; Willaupuis : seigneurie de Lignette, 2 liasses, de 1730-1791.

M. Vienne, à Ath. Greffe scabinal d'Ath. 1° 68 registres aux embrefs, de 1620-1796 ; 2° 15 registres aux criées, de 1687-1796 ; 3° 2 registres aux dénoncements, de 1683-1727 ; 4° Registre de testaments, avis, partages, etc., enregistrés de 1780-1795 ; 5° Registre aux émancipations, de 1783-1795.

M. Durieu, à Belœil. Greffes scabinaux : Basècles, une liasse, de 1680-1809 ; Belœil, 45 registres et 10 liasses, de 1613-1802 ; Blicquy : seigneurie d'Andricourt, 6 registres, de 1607-1795 ; Chapelle-à-Oie, 8 registres, de 1624-1795 ; Ellignies-Sainte-Anne, 40 registres et une liasse, de 1613-1798 ; Grandglise, 8 registres, de 1653-1795 ; Harchies, 27 registres et une liasse, de 1621-1798 ; Houtaing, 15 registres, de 1622-1795 ; Huissignies, 19 registres et 3 liasses, de 1630-1795 ; Ligne, 17 registres, de 1603-1795 ; Ormeignies, 10 registres, de 1574-1795 ; Quevaucamps, 26 registres, de 1627-1796 ; Stambruges, 34 registres, de 1609-1796 ; Thumaide, 6 registres, de 1648-1793 ; Wadelincourt, 4 registres, de 1638-1794.

Cours féodales : Belœil, 8 registres, de 1608-1794 ; Belœil et Ellignies-Sainte-Anne, 2 registres, de 1666-1775 ; Belœil, Ellignies-Sainte-Anne et Montrœul, un registre, de 1502-1649 ; Ligne, 9 registres, de 1604-1794 ; Ligne, Belœil, Ellignies-Sainte-Anne et Chapelle-à-Oie, un registre, de 1666-1794.

M. Jonniaux à Pommerœul. Greffes scabinaux : Hautrage, 2 liasses, de 1672-1795 ; Montrœul-sur-Haine, acte incomplet, après 1738 ; Thulin, 3 liasses, de 1650-1794 ; Ville-Pommerœul, 9 liasses, de 1670-1804 Ville-Pommerœul et Imberchies, un registre et une liasse, de 1668-1789 ; Villerot, une liasse, de 1747-1791.

Cours de justice : Hautrage, compte de saisie, de 1786 ; Ville-Pommerœul : 1° liasse de pièces de procédure, de 1713-1777 ; 2° liasse de 5 inventaires de biens meubles, de 1703, 1720 et 1722 ; 3° liasse de pièces relatives aux saisies, de 1703-1722, et compte de 1783.

Églises : Montrœul-sur-Haine, compte de 1667-1669 ; Thulin : Chapelles Notre-Dame et Saint-Sébastien, compte de 1777-1780.

Thulin : 1° compte de la massarderie, de 1769-1774 ; 2° 2 comptes de tailles, rendus en 1692 et en 1698 ; Ville-Pommerœul, octroi pour lever la somme de 2000 livres, du 16 mai 1768.

M. Le Roy, à Templeuve. Greffes scabinaux : Bailleul, 2 registres, de 1775-1795 ; Bailleul, Beuvrière, Pas à Wasme, 2 registres, de 1693-1792 ; Blandain : seigneurie des Francs Empires, un registre, de 1736-1764 ; Camphin en Pevèle, 3 registres, de 1648-1789 ; Chin et Ramegnies, 5 re-

Digitized by Google

gistres, de 1714-1788 ; Templeuve, 3 registres, de 1708-1776 ; Templeuve : seigneurie de Houplines, un registre, de 1768-1795 ; Templeuve: seigneuries diverses, un registre, de 1739-1796.

Cour de justice de Templeuve, 2 registres aux plaidoyers, de 1766-1810.

Templeuve: 1° Registre de cahiers et comptes de tailles, de 1793-1799 ; 2° 2 registres de tailles et vingtièmes, de 1757-1774 ; 3° Registre aux correspondances de la municipalité, de 1810-1818.

Pauvres de Templeuve. Registre des ordonnances faites de 1774-1791.

Seigneurie de Templeuve. Registre de la recette du 10e denier perçu sur les ventes, dons, cessions ou transports et reliefs au profit du seigneur, de 1787-1791, et recettes faites de 1855-1873.

M. Crombé, à Tournai. Cour féodale de Melles. Registre de 1781-1794.

M. Pecqueur, à Velaines. Greffes scabinaux : Anserœul et seigneuries de Bourg-au-Pont, de la Croix, de Gaillard, du Grand et Petit Carnoy, de Molembaix, de la Mouillerie et du Maffle, du Pret, de Saint-Pierre et de Wattieux-Lannoy, 4 liasses, de 1682-1796 ; Celles, une liasse, de 1713-1793 ; Celles-Molembaix et seigneuries de la Cazerie de la Croix, de Germignies, de Grand-Hollay, de la Haye, de Jardincelles, de Molembaix, de la Mouillerie, de Petit-Hollay et de Vallée, 3 liasses, de 1710-1801 ; Escanaffles et seigneuries de Clérieux, de Grandbrœucq, de la Gruenerie, de Saint-Thierry et de Wattieux-Lannoy, une liasse, de 1731-1796 ; Forest et seigneuries de Billemont, du chapitre de Leuze et du Parcq, 4 registres et une liasse, de 1643-1794 ; Molembaix, une liasse, de 1710-1795 ; Mont-Saint-Aubert et seigneuries de Bancq-à-Laignies, de Billemont et de Crévecœur, 4 liasses, de 1619-1795 ; Pottes et seigneuries de Germignies, de Leuze dite de le Rue et du Quesnoy, une liasse, de 1716-1796 ; Velaines et seigneuries de Léaucourt, de Mouveaux, du chapitre Notre-Dame de Tournai et d'Ogimont, 2 registres et 4 liasses, de 1409-1801.

Cours de justice : Mont-Saint-Aubert et Bancq-à-Laignies, une liasse de procès-verbaux de visites des chemins, de 1720-1793 ; Velaines : 1° 3 registres aux plaids, de 1644-1737 ; 2° une liasse de pièces de procédure, de 1701-1793 ; 3° une liasse de comptes de biens meubles, de 1665-1702.

Cours féodales : Forest et du Parcq, une liasse, de 1646-1794 ; Germignies, Molembaix, Anserœul et Laignies, 3 liasses, de 1760-1795 ; La Mouillerie, à Celles-Molembaix, une liasse, de 1680-1791 ; Velaines, une liasse, de 1673-1778.

Forest, 2 comptes du passement des regains, de 1786-1795 ; Velaines. 2 liasses de comptes et de cahiers de répartition de tailles, de 1711-1791.

Églises : Forest, 4 comptes, de 1641-1782 ; Velaines, une liasse de comptes, chassereau et pièces relatives aux biens, revenus, dîmes et travaux, etc., de 1582-1804.

Pauvres de Forest, compte, de 1777-1779.

Digitized by Google

2° Par le directeur et des receveurs de l'Enregistrement dans le Hainaut.

M. Genonceaux, directeur, à Mons. 133 registres.
M. De Ghouy, receveur, à Ath. 8 registres.
M. Courtois, » à Binche. 62 registres.
M. Orphée, » à Boussu. 6 registres et 6 liasses.
M. Bouvet, » à Celles. 1 liasse.
M. Ruelle, » à Charleroi. 1° Inventaire des titres et papiers et compte de l'exécution testamentaire de Me François Collin, en son vivant pasteur de Quaregnon, de 1760 et 1762 ; 2° liasse de pièces relatives aux biens et rentes du prieuré d'Oignies, à Aiseau, des 18e et 19e siècles ; 3° Deux extraits de chassereaux des rentes de l'abbaye de la Thure, de 1790 et 1825 ; 4° liasse de relevés, états et inventaires des biens des communes cédés à la Caisse d'amortissement par la loi du 20 mai 1813.
M. Rasson, receveur, à Chièvres. 17 registres.
M. Louyest, » à Chimay. 6 registres
M. Dorsinfang, » à Fontaine-l'Évêque. 4 registres.
M. Dandois, » à Gosselies. 1 registre et 1 liasse.
M. Delwiche, » à Lens. 4 liasses.
M. De Becker, » à Lessines. 2 registres.
M. Hainaut, » à Mons. 12 registres.
M. Bergh, » à Péruwelz. 36 registres.
M. Pichel, » à Tournai. 57 registres et 9 liasses.

Ces documents sont relatifs aux Domaines nationaux et datent de la fin du 18e siècle et de la première moitié du 19e.

3°. Par M. l'Archiviste Général du Royaume.

A) Charte d'Albéron, évêque de Liége, de 1125, relative à la fondation du prieuré de Sart-les-Moines, à Gosselies. (Copie, sur papier, de 1601.)

B) 4 actes du chapitre de la Cathédrale de Tournai, de 1254, 1662 et 1663.

C) Acte de l'abbaye de Cambron, du 27 janvier 1704.

D) Registre contenant l'indication des rentes en grains dues au prieuré d'Oignies, à Aiseau, de 1753.

E) 44 comptes du métier des tanneurs, à Tournai, de 1668-1718.

F) Conseil souverain de Hainaut : Formulaire du 17e siècle et compte de l'exécution testamentaire de Catherine Goubille, veuve de Michel Amand, écuyer, seigneur de Petigny, de 1673.

G) 73 actes des greffes scabinaux d'Aiseau (1375), Bauffe (1700), Binche 1639, 1653, 1662), Bois d'Haine (1444et 1660), Braine-le-Comte (1656 et 1704) Erbaut (1670), Fayt lez-Seneffe (1620 et 1642), Fontaine-Valmont (1638), Ghoy-sur-Sambre, La Buissière et Sars (1687 et 1702), Ham-sur-Heure (1566), Hornu (1618 et 1625), Horrues (1643), Jurbise (1583), Lessines (1647), Lille (1634), Maffles (1698), Marcq (1560), Merbes-le-Château (1629-1736),

Digitized by Google

Mons (1560-1641), Neufville (1670), Soignies (1619), Thieusies (1641, 1646, 1650), Tournai (1673-1780), Vezon (1599), des hommes de fief de Hainaut (1582-1649) et des hommes de fief de Hainaut, à Mons (1589-1633).

H) 17 actes passés devant des notaires, de 1713-1832.

I) 27 actes de constitutions de rentes des États de Hainaut, de 1626-1742.

J) 9 actes et 2 liasses des cours féodales de Binche (1669 ,Enghien(1646), Hainaut (1598-1685), Jenlain (1642),Ligne (fief de),à Frameries (1471-1720) Spiennes (1586), Trivières (1544-1792)

K) Cours de justice : Merbes-le-Château, compte de biens saisis, de 1787-1789 ; Montignies-le-Tilleul, liasse de pièces, des 17e et 18e siècles.

L) Seigneuries : Belœil, Ellignies-Sainte-Anne et Stambruges, compte des biens et revenus, de 1763-1766 ; Crakol, à Erbaut, liasse de pièces, de 1616-1744 ; Horuette, à Horrues, cahier contenant des souvenirs sur le moulin, des analyses d'actes scabinaux, des renseignements sur des familles, etc., du 18e siècle ; La Buissière, Ghoy-sur-Sambre et Sars, 15 comptes et un chassereau de la recette des rentes, de 1745-1793 ; Merbes-le-Château (franc-alleu), 25 comptes, de 1751-1792 ; Merbes-le-Château, Boustaine et Rochelaire, 3 chassereaux et un compte, de 1708, 1750 et 1785 ; Trivières : 1° 21 comptes, de 1515-1795 ; 2° 13 chassereaux des rentes et du droit de terrage, de 1551-1768 ; 3° 19 cahiers et un registre du siége des rentes, de 1512-1785 ; 4° liasse d'actes, sur parchemin et sur papier, relatifs aux baux, au moulin, etc., des 16e, 17e et 18e siècles.

M) 21 registres et 4 liasses concernant les familles De Braine, de Masener-Rebz, Du Bois, du Chasteler de Moulbaix, Du Pond-Fiefvet, Franeau, Hanon, Le Roy, Van Broechem-Odwyer, des 17e, 18e et 19e siècles.

N) 85 empreintes de sceaux de localités du Hainaut.

C. Achats.

A) 422 actes des greffes scabinaux d'Arbre et Attre (1791), Ath (1758-1790), Audregnies (1719 et 1744), Baisieux (1725-1784), Beaumont (1725),Bienne-le-Happart (1757), Binche (1779), Braine-le-Comte (1661-1795), Bray (1789), Cambron-Casteau (1791), Chaussée-Notre-Dame (1709-1784), Chimay (1730, 1736, 1782), Croix lez-Rouveroy (1748), Cuesmes (1768 et 1777), Erbisœul (1776 et 1778), Erquelines (1742, 1747, 1751), Erquennes (1787), Estinnes et Bray (1744), Ghoy, Sars et La Buissière (1585-1793), Grandreng (1758), Givry (1713-1739), Hantes (1787), Harchies (1784), Havré (1747), Hensies (1792), Horrues (1739), Houdeng-Gœgnies (1778 et 1794, Huissignies (1774-1778 , Jemappes (1758-1795), La Buissière (1764), Ladeuze (1780), Lisserœulx et Faurœulx (1747), Louvignies (1783), Marche lez-Ecaussines (1758), Marchipont (1790), Masnuy-Saint-Jean (1782), Merbes-le-Château (1403-1795 , Mons (1649-1794), Montignies lez-Lens (1774, 1776, 1782), Neufville-sur-Sambre (1747 et 1791), Ollignies (1788), Pâturages (1790), Peissant : sgie de St-Pierre de Lobbes (1747, 1751, 1792), Préaux (1785), Prisches et Battignies (1745), Quévy-le-Petit (1696-1779), Ressaix (1762), Rêves et Luttéal (1770), Roisin et Meaurain (1760, 1766, 1785), Saint-Ghislain (1777 et 1792), Soignies (1728-1788), Solre-sur-Sambre(1749),

Digitized by Google

Thulin (1732, 1750, 1757), Villers-St-Ghislain (1774), Warquignies (1773), des hommes de fief de Hainaut (1666-1794) et des hommes de fief de Hainaut, à Mons (1679-1795).

B) 14 actes passés devant les francs alloëtiers de Hainaut, de 1701-1791.

C) 1 liasse et 13 actes passés devant des notaires, de 1712-1886.

D) Arrêt du Conseil souverain du Hainaut, du 25 mai 1745, pour la paisson des moutons dans *Le Brule*, à Merbes-le-Château.

E) 1° Contrat de société, du 30 septembre 1785, pour l'exploitation des charbons à Boussu ; 2° Contrats de société et changements y apportés, de 1791 et 1793, pour le charbonnage du Temple et Noirchain.

F) Compte des biens et revenus d'enfants mineurs, à Montignies lez-Lens, de 1782-1796

G) Cahier de répartition des vingtièmes, feux et cheminées de Grandglise, de 1779.

H) Seigneuries : La Buissière, Ghoy-sur-Sambre et Sars, 3 comptes, de 1768, 1797-1799 ; Boustaine et Rochelaire, à Merbes-le-Château, 2 comptes, de 1796 et 1797.

I) Cours de justice : Hantes-Wihéries, compte de saisie, de 1774-1780 ; Prévôté de Merbes-le-Château, liasse d'actes et 3 comptes, de 1662-1789.

J) 26 liasses de procès plaidés devant le tribunal de Mons, du 19e siècle.

K) Couvent des Annonciades célestes, à Mons. Registre, in-4°, contenant les annales du couvent, les actes de professions et de décès, avec notices nécrologiques, de 1628-1781.

CH. HODEVAERE.

ÉTRANGER.

61. **Berlin.** — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, — Du Rapport du Directeur, M. le Dr Franke, il ressort qu'en 1902, le nombre des ouvrages prêtés à domicile et à la salle de lecture s'est élevé à 61.927. La salle de lecture a reçu 58.777 lecteurs. Les acquisitions ont été de 6329 volumes ; il faut y ajouter 973 volumes offerts en don ainsi que 6339 publications universitaires (*Universitätsschriften*), 1328 publications scolaires (*Schulschriften*) et 170 ouvrages obtenus par voie d'échange. Au 31 mars 1903, la bibliothèque comptait 174.122 volumes, 166.737 Universitätsschriften et 31 109 Schulschriften.

62. **Calcutta.** — Une nouvelle bibliothèque, la BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE INDIENNE a été inaugurée à Calcutta, le 30 janvier dernier, par le vice-roi, Lord Curzon. Elle contient environ 100,000 volumes se rapportant à l'Inde. R. N.

63. **Gœttingue.** — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ. — Dans le *Jahresbericht der Königl. Universitätsbibliothek zu Göttingen*, M. le Professeur Pietschmann donne les renseignements suivants sur le mouvement de la bibliothèque qu'il dirige, pendant l'année 1902. Les

Digitized by Google

collections se sont accrues de 14.197 volumes, ce qui porte à 512.561 le nombre de volumes que possède la bibliothèque. La salle de lecture a reçu 28.078 visiteurs ; celle des périodiques, 9.275 Enfin, 208 manuscrits ont été consultés.

64. **Lyon.** — Bibliothèque municipale. — Un concours pour la désignation d'un bibliothécaire en chef de la ville de Lyon aura lieu à Lyon, le 15 octobre prochain. Les candidats doivent justifier avoir plus de vingt-cinq et moins de trente-cinq ans. Les épreuves à subir seront : l'une écrite (composition sur des questions de bibliographie et d'administration d'une bibliothèque municipale; analyse d'une préface, en latin ou en langue étrangère moderne ; rédaction de fiches de catalogues ; transcription d'un texte français d'après un manuscrit), l'autre orale (histoire du livre et de la reliure ; histoire de l'imprimerie en France et spécialement à Lyon ; répertoires bibliographiques ; législation, comptabilité et catalogues des bibliothèques municipales). Nous reproduisons, à titre documentaire, le programme de ce concours : il montre combien on se préoccupe à l'étranger d'assurer d'une façon sérieuse le recrutement du personnel scientifique des bibliothèques. O. G.

65. **Paris**. — Archives nationales — Par décret en date de 8 avril 1903 le Secrétariat des Archives nationales, auquel ressortit le service des archives départementales, communales et hospitalières, est érigé et organisé en section du secrétariat.

Le cadre du personnel scientifique des Archives nationales comprendra désormais, en dehors du Garde Général, quatre chefs de section, quatre sous-chefs et vingt archivistes.

Le secrétaire des Archives nationales, M. Paul Guérin, devient chef et le secrétaire-adjoint, M. Eug. Welvert, sous-chef de la section du secrétariat.

66. **Paris**. — Bibliothèque nationale. — M. Henri Omont publie dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (1903, pp 5-30 et pp. 221-259) la liste des manuscrits entrés à la Bibliothèque nationale de 1900 à 1902. Dans la même revue, on trouvera (p 214) l'indication des manuscrits acquis, au mois d'avril dernier, à la vente (11e vacation) de la riche bibliothèque de sir Thomas Phillips, à Londres. O. G.

67. **Paris**. — Bibliothèque nationale. — *Eclairage*. — Une commission composée de bibliothécaires, d'érudits, d'électriciens et d'architectes vient d'être formée pour étudier le mode d'éclairage le plus pratique et le moins dangereux à adopter pour la Bibliothèque nationale. L. S.

68. **Paris**. — Bibliothèque Sainte-Geneviève. — La Bibliothèque Sainte Geneviève possède une collection remarquable d'ouvrages scandinaves, dont l'origine remonte au XVIIe siècle et qui compte près de 30.000 volumes. Elle a été cataloguée récemment par MM. Capet et Erik Lee et elle contient les œuvres les plus importantes de la littéra-

Digitized by Google

ture nordique Prochainement, elle sera mise à la disposition du public. Après l'aménagement des locaux qui lui sont destinés, une salle de lecture sera ouverte où l'on pourra également consulter les journaux et les revues scandinaves

69. **Zurich.** — Une BIBLIOTHÈQUE POUR AVEUGLES va être instituée à Zurich. Seules, les bibliothèques de Genève, Leipzig, Paris, Vienne et Washington possèdent jusqu'à présent des livres imprimés en relief à l'usage des aveugles.

A Washington, la Bibliothèque du Congrès non seulement renferme une collection de ces ouvrages mais contient même une salle spéciale où lecture est faite aux aveugles des œuvres qui ne sont pas imprimées d'après cette méthode. (Voyez *Report of the Librarian of Congress.* 1901, pp. 44,45, 196, 247 et 248). Depuis le 4 novembre 1897, cette salle est accessible tous les jours (sauf le dimanche), de 9 à 4 heures. O. G.

NOTES ET DOCUMENTS

8. **Catalogue des livres imprimés du Musée Condé à Chantilly.** — M. Léopold Delisle fera paraître au printemps prochain le premier volume du catalogue des livres imprimés du musée Condé, à Chantilly. Ce volume comprendra les livres imprimés jusqu'à 1550, catalogués selon l'ordre alphabétique, et contiendra environ 2000 articles.

De son côté, M. Paul Durrieu met la dernière main à la publication du Livre d'Heures du duc de Berry, qui paraîtra en novembre ou décembre prochain à la librairie Plon et Nourrit Ce manuscrit, qui peut être considéré comme le joyau des collections de Chantilly, est, comme on le sait, orné de miniatures merveilleuses datant de deux époques différentes. L'étude de M. Paul Durrieu sera accompagnée de 60 planches en héliogravure par Dujardin, reproduisant toutes les miniatures de la première époque (1410-1416) et deux ou trois de la seconde (vers 1490). Cette publication de grand luxe ne sera tirée qu'à un très petit nombre d'exemplaires. C. G.

9. **La conservation des journaux.** La bibliothèque du Congrès, à Washington, signale ce fait, que les journaux imprimés sur du papier renfermant de fortes proportions de pâte de bois commencent à tomber en débris et que, dans un temps relativement court, il sera impossible de les consulter. Pour éviter cet inconvénient, on a proposé aux principaux éditeurs de l'Union de faire imprimer, chaque jour, sur papier de chiffons, les exemplaires destinés aux bibliothèques publiques. On remarque, en effet, que les feuilles parues avant la guerre de Sécession, alors que l'emploi de la pâte de bois était peu connu, sont dans un

Digitized by Google

excellent état de conservation, tandis que les journaux imprimés plus récemment se sont altérés, à la fois, par l'action de l'air et de la lumière.

L. S.

10. Nouveaux papyrus découverts à Oxyrhynchos.

Dans une lettre adressée au *Times* (26 juin 1903), MM. Grenfell et Hunt annoncent les principaux résultats des fouilles qu'ils ont pratiquées l'hiver dernier à Oxyrhynchos. Elles n'ont pas été moins fructueuses que les précédentes.

L'un des principaux papyrus découverts est un papyrus latin qui donne des fragments importants d'une *epitome* des livres 37 à 39 et 49 à 55 de Tite-Live. On sait que les papyrus latins sont relativement rares Ce qui rend la découverte de celui-ci particulièrement interressante, c'est que l'épitome des livres 49 à 55, lesquels ne nous sont point parvenus, diffère considérablement de l'épitome que nous possédons.

Parmi les papyrus grecs, le plus important est un papyrus du 1er siècle avant notre ère qui contient, d'un côté, des fragments de poèmes lyriques que MM. Grenfell et Hunt avaient cru d'abord pouvoir attribuer à la poétesse Corinne, la rivale fameuse de Pindare. D'après les renseignements que M. Grenfell a bien voulu nous donner dans une récente lettre, ces fragments devraient plutôt être attribués à Pindare lui-même; ils comprennent des parties de deux odes : l'une serait un *parthénée*, l'autre une *épinicie* De l'autre côté, ce même papyrus contient des épigrammes nouvelles de Léonidas, d'Antipater et d'Amyntas.

MM. Grenfell et Hunt annoncent, en outre, la découverte d'une nouvelle série de sentences attribuées à Jésus-Christ et celle d'un fragment de dialogue philosophique, dans lequel le tyran Pisistrate est l'un des principaux interlocuteurs et où il est question de Periandre, de Solon et d'autres personnages historiques.

Tous ces textes seront publiés dans le Tome IV des « Oxyrhynchos Papyri » qui paraîtra au mois de Juin 1904. C. Gaspar.

11. La destruction de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes paraît devoir rentrer dans la catégorie des légendes qui circulent sans qu'on puisse les étayer par des faits probants. Le Dr A. J. Butler vient de publier un travail sur les Conquêtes des Arabes en Europe, (1) dans lequel un chapitre est consacré à l'étude de cette question : les Arabes, après la conquête d'Alexandrie, ont-ils ou n'ont-ils pas brûlé la grande bibliothèque de cette ville ? De ses recherches il ressort que la légende fit sa première apparition plus de cinq siècles après l'époque de la conquête ; que Johannes Philoponus, le grammairien dont il est parlé dans l'histoire d'Abû'l Faraj, était mort longtemps avant la conquête des Sarrasins. Quant à la bibliothèque même, l'examen des documents historiques porte M. B. à dire qu'il est presque certain que la bibliothèque n'existait plus à l'époque de

[1] A. J. Butler. The Arab conquest of Europe. Oxford University press, 1903.

Digitized by Google

l'invasion arabe et que si elle a été en réalité détruite par les Sarrasins, il est étonnant que les historiens de l'époque n'aient pas fait mention une seule fois d'un événement qui les privait de leurs moyens d'investigation et d'étude. L. S.

12. **Les types grecs de Robert Estienne.** — Dans une lecture faite le 16 février à la *Bibliographical Society* de Londres, M. Robert Proctor montre que les célèbres caractères grecs de Robert Ier Estienne ont été fondus par l'imprimeur de François Ier, Conrad Neobar. Ils ne furent employés que trois ans après la mort de ce dernier, dans le *De Praeparatione evangelica* d'Eusèbe, que Robert Estienne fit paraître en 1544. O. G.

ACTES OFFICIELS.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque royale. — Conseil d'administration. — *Nomination d'un membre.*

Par arrêté royal du 18 août 1903, M. Dewalque (G), membre de l'Académie royale de Belgique professeur émérite à l'Université de Liége, est nommé membre du Conseil d'administration de la Bibliothèque royale, en remplacement de M. Renard, décédé.

Bibliothèque royale. — Personnel. — *Nominations.*

Par arrêté royal du 18 août 1903, MM. Tourneur (V.) et Bayot (A.), candidats bibliothécaires, sont nommés employés de 2e classe à la Bibliothèque royale.

Bibliothèque de l'Université de Gand. — *Stagiaires.*

M. M. Ballieus (H) docteur en philosophie et lettres (Sciences histor.) et Schmitz (G.), docteur en philosophie et lettres (Philologie classique), ont été admis à faire le stage préparatoire à l'examen de candidat bibliothécaire.

ARCHIVES.

Archives générales du Royaume. — Personnel. — *Mise en disponibilité.*

Un arrêté ministériel du 31 juillet 1903 accorde à M. Van Cleemputte, employé de 1re classe aux Archives du royaume, sa mise en disponibilité avec traitement d'attente

Archives générales du Royaume. — Personnel. — *Nomination.*

Par arrêté royal du 18 août 1903, M Jules Mees, docteur en philosophie

Digitized by Google

et lettres (Sciences historiques) et candidat archiviste, actuellement surveillant à l'Athénée royal de Gand, est nommé employé de 2e classe aux Archives générales du Royaume.

Archives de l'Etat dans les Provinces — DÉPÔT DE NAMUR. — *Admission.*

Une dépêche ministérielle du 6 août 1903 autorise l'admission de M. ARMAND CARLOT, docteur en philosophie et lettres (Sciences historiques) et candidat archiviste, en qualité d'employé temporaire au dépôt de Namur.

Archives de l'Etat dans les Provinces. — DÉPÔT DE LIÉGE. — *Nomination.*

Par arrêté royal du 12 août 1903, M. GIELENS (A.) docteur en philosophie et lettres (Sciences historiques) et candidat archiviste, est nommé employé aux Archives de l'État à Liége.

Examen de candidat archiviste. — MODIFICATION A L'ARRÊTÉ ORGANIQUE.

Par arrêté royal du 18 août 1903, la modification suivante a été introduite dans le programme des matières de l'examen de candidat archiviste :

Est supprimé le paragraphe ci-après de l'art. I (de l'arrêté royal du 14 juin 1895, établissant l'examen de capacité exigé des aspirants à un emploi dans les dépôts d'Archives de l'Etat) : Vieux français ou vieux flamand (les récipiendaires peuvent se faire interroger à la fois sur le vieux français et sur le vieux flamand ; dans ce cas il en sera fait mention au diplôme).

Ce paragraphe est remplacé par le suivant :

« Vieux français et vieux flamand. »

Répertoire méthodique des publications d'archives ET DE MANUSCRITS (1).

Suite (2).

HAINAUT. — **Devillers (L.)** — Inventaire analytique des archives des Etats de Hainaut. Tome 2e. Mons 1902. In-4° de VI-471 pp.

Devillers (L.) — Cartulaire des hospices et des établissements de

(1) Ainsi qu'on n'a pu s'en apercevoir par notre première liste, nous comprenons dans notre travail non seulement les ouvrages contenant des reproductions de documents d'archives dans l'acception scientifique de ce mot (nous l'avions du reste déjà fait remarquer dans notre introduction), mais encore les éditions de manuscrits proprement dits. Notre but est, en effet, éminemment pratique : il s'agit d'apprendre aux travailleurs des dépôts d'archives quels sont les documents déjà publiés ; or, nos dépôts d'archives renferment une grande quantité de manuscrits purement littéraires.

(2) Voir plus haut pages 221-226.

Digitized by Google

charité de la ville de Mons (suite à suivre) [Annales du Cercle Archéologique de Mons, t. XXXI, pp. 237-348, Mons 1902].

Prud'homme (**E.**) — Les boutiques à la foire de Mons. [Jadis, recueil archéologique et historique pour tout l'ancien territoire de la Belgique féodale, Soignies, 1902].

Van Spilbeek (**J.**) — Abbaye d'Aulne. Une dernière élection (1790). [Bulletin VII de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, pp. 529-543. Anvers, 1902].

Van Spilbeek (**J.**). — Liste des religieux du monastère d'Aulne en 1660. [Bulletin VII de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, pp. 544-548. Anvers, 1902].

Rapport et dénombrement d'un fief situé sous Kain (1579). — [Jadis, Soignies, 1902].

Demeuldre (**A.**) — Le chapitre de Saint-Vincent à Soignies, ses dignitaires et ses chanoines. Soignies, 1902. In-8° de 502 pages.

Van Spilbeek. — Les abbesses de Soleilmont, au XVIII[e] siècle. — [Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 5[e] série des Annales. 2[e] partie, t. IV et V, pp. 351-372 et 423-483. Anvers, 1902].

Broutin (**abbé**). — Visites pastorales de l'évêque de Tournai en 1466. [Bull. de la Soc. d'Études de la prov. de Cambrai, 4[e] année, pp. 76-82. Lille, 1902].

Duren (**E. de**). — Une sentence de l'Official de Tournai en 1675. [*Jadis*, Soignies, 1902].

Auvray (**L.**) — Un poème rythmique et une lettre d'Etienne de Tournai, [Mélanges Paul Fabre. Etudes d'histoire du moyen âge, pp. 279 291. Paris, Picard, 1902].

Liége. — **Hansay** (**A.**) — La « Crenée » générale du pays de Liége en 1470 et le dénombrement des feux. [Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique, t. LXXI, pp. 67-106. Bruxelles, 1902].

Paquay (**abbé J.-B.**) — Actes divers d'Henri de Gueldre. [Leodium, 1[e] année, pp. 45-48 et 77-80. Liége, 1902].

Poncelet (**Ed.**) — Les maréchaux d'armée de l'évêché de Liége. [Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XXXII, pp. 111-333. Liége, 1902].

Darsonville (**abbé**). — Urbain IV et la Fête-Dieu à Laon, avec une introduction et des notes par Mgr G. Monchamp. [Bulletin de la

Digitized by Google

Soc. d'art et d'histoire du diocèse de Liége, t. XIII, pp. 297-403. Liége, Cormaux, 1902].

Borman (C. de). — Chronique d'Adrien d'Oudenhosch. Nouvelle édition, Liège, Cormaux, 1902. In-8° de XVIII-368 pp. [Collection des Bibliophiles liégeois].

Balau (S.) — Sur une chronique inédite des Evêques de Liège. [Leodium, Chronique mensuelle de la Soc. d'art et d'histoire du diocèse de Liège. 1e année, pp. 58-61. Liége, 1902].

Schoolmeesters (E.) — Lettre du pape Gregoire IX à son légat Jacques, évêque de Palestrina. [Leodium, 1e année, pp. 6-8. Liége, 1902].

Schoolmeesters (E.) — Un jugement arbitral du cardinal Pierre d'Albano en cause d'Henri de Gueldre. [Leodium, 1e année, pp. 85 88. Liège, 1902].

Van de Casteele (D.) — Marc d'Aviano. [Leodium, 1e année, p. 44. Liége, 1902].

Dubois (R.) — Une pasqueie sur Jean Delloye, primus de Louvain, en 1733. [Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, t. XIII, pp. 95-100. Huy, 1902].

Fréson (J.) — Un mystère par Jean de Fies, curé de la paroisse de Saint-Remi à Huy. [Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, t. XIII, pp. 221-266. Huy, 1902].

Fréson (J.) — Un ancien testament. [Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, t. XIII, pp. 267-271. Huy, 1902].

Poncelet (Ed.) — Le monastère de Bernardfagne, dit de Saint-Roch. [Bulletin de la Soc. d'art et d'histoire du diocèse de Liége, t. XIII, pp. 143-295. Liège, 1902].

Tihon (F.) — Un procès de sorcellerie à Moxhe. [Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, t. XIII, pp. 101-132. Huy, 1902].

Tihon (F.) — Notes sur le comté de Moha. [Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, t. XIII, pp. 272-278. Huy, 1902].

Tihon (F.) — Extraits des registres aux œuvres de la cour de Wanze. [Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, t. XIII, pp. 282 298. Huy, 1902].

Cuvelier (Jos.) — Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît lez-Liège, de l'ordre de Citeaux. [Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, tome XXX, pp. 1-708. Liége, 1902].

Digitized by Google

LIMBOURG. — **Van Neuss** (**H.**) — Inventaire sommaire des Archives de l'Etat à Hasselt. Bruxelles, Guyot, in-8°, 1902.

Troostembergh (**M. de**) — Le testament d'Arnou de Rummen, comte de Looz. [L'ancien pays de Looz, 6e année, pp. 23-28. Hasselt, 1902].

Van Neuss (**H.**) — Actes et documents anciens concernant Hasselt. [Bulletin de la section scientifique et littéraire de la société des Mélophiles de Hasselt, t. XXXVII, pp. 133-180. Hasselt, 1902]

Borman (**C. de**). — Henegauw. [L'ancien pays de Looz, 6e année, pp. 5-9. Hasselt, 1902].

Leclère (**C.**) — Les Avoués de Saint-Trond. — Louvain, Peeters, 1902. In-8°, de XII-137 pp. [Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain. IXe fascicule].

Simenon (**G.**) — Une page inédite de Guillaume de Ryckel, abbé de Saint-Trond (1248-1272). [Leodium, 1e année, pp. 81-85. Liège, 1902].

Cuvelier (**Jos.**) — Les Archives de la Grande Commanderie de l'Ordre teutonique des Vieux-Joncs, conservées à Düsseldorf [Bulletin de la Commission royale d'Histoire, t. LXXI, pp. 275-282. Bruxelles, 1902].

LUXEMBOURG. — **Verkooren** (**A.**) Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg (comté puis duché). Catalogue raisonné. Tome I. Bruxelles, Guyot, 1902. In-8° de XL-320 pp.

Vannérus (**J.**) — Les chartes luxembourgeoises conservées dans la trésorerie des comtes de Hainaut aux Archives de Mons. (1195-1563). [Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, tome XXXVII, pp. 147-207. Arlon, 1902].

Vannérus (**J.**) — Les anciens dénombrements du Luxembourg. [Bulletin de la Commission royale d'histoire. Tome LXX, pp. 421-476. Bruxelles, 1902].

Lesort (**A.**) — Particularités relatives à un acte du cartulaire d'Orval. [Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. LXXI, pp. 196-199. Bruxelles, 1902].

Collinet (**P.**) — Une copie retrouvée du Cantatorium Sancti Huberti [Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique, t. LXXI, pp. 62-66. Bruxelles, 1902].

Digitized by Google

Guerlot (J.) — Les fêtes du couronnement de Napoléon Ier à Virton. [Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. XXXVII, pp. 301-306. Arlon, 1902].

Vannérus (J.) — Ancien mémoire généalogique et documents concernant la famille Wiltheim. [Ons Hémecht, VIIIer Jahrgang, pp. 344-387. Luxembourg, 1902].

NAMUR. — **Barbier (V.)** — Acte de fondation du prieuré d'Awagne, en 1720. [Analectes pour servir à l'Histoire écclésiastique de la Belgique, 2e série, t. XIII, 3e livr., pp. 382-384. Louvain, 1902].

Barbier (V.) — Obituaire du monastère de Géronsart. [Analectes pour servir à l'Histoire écclésiastique de la Belgique, 2e série, t. XIII, 3e livr., pp. 369-381. Louvain, 1902].

Lahaye (L.) — La vie intime dans une abbaye au XVIIe siècle. [Annales de la Société Archéologique de Namur, tome XXIV, 3e livr., pp. 285-320. Namur, 1902].

FRANCE. — **Broutin (abbé)**. — Le dixième ecclésiastique de 1441. [Bull. de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 4e année, pp. 24-25. Lille, 1902].

Prarond. — Nicolas et François Rumet : De Abbavilla capite comitatus Pontivi excerptum ex historia Picardiae Nicolai. Paris, Picard, 1902. In-4° de LXXIV-85 pp.

de Galametz (Cte). — Fondation à Saint-Nicolas, à Arras. [Bull. de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai, 3e année, pp. 169-171. Lille, 1902].

Rodière (Roger). — Deux vieux registres de catholicité du pays d'Artois. [Bull. de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 4e année, pp. 130-160. Lille, 1902].

Devillers (L.). — Notes sur un cartulaire de la terre d'Avesnes. [Bull. de la Commission royale d'histoire de Belgique. Tome LXXI, pp. 151-155. Bruxelles, 1902].

Daumet (Georges). — Lettres des papes d'Avignon se rapportant à la France. N° 2. Benoit XII, 1334-1342. 2e fasc. Paris, Fontemoing, 1902. In-4° col. 249-616.

Leuridan (abbé). — Quelques documents sur Bachy. [Bull. de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 4e année, pp. 41-54. Lille, 1902].

du Chastel de la Howarderie Neuvireul (Cte). — Un relief du fief de Breuze à Baisieux-en-Ferrain, fait le 8 janvier 1419.

Digitized by Google

[Bull. de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 3e année, pp. 199-202. Lille, 1902].

Bocquillet (**A.**). — Cambrai et le Cateau en 1553. [Bull. de la Société d'Etudes de la prov. de Cambrai. 3e année, pp. 173-177. Lille, 1902].

Dubrulle (**A.**). — Lettres des rois de France conservées dans le fonds de la cathédrale de Cambrai aux Archives départementales du Nord. [Bulletin de la Société d'Etudes de la province de Cambrai. 4e année pp. 233-255. Lille, 1902, et 5e année pp. 29-57. Lille, 1903].

Dubrulle (**A.**). — Le fonds de la cathédrale de Cambrai aux Archives départementales du Nord et ses cartulaires indéterminés. [Bull. de la Société d'Etudes de la province de Cambrai, 4e année, pp. 33-40. Lille, 1902].

Brants (**V.**). — Jean Richardot, archevêque de Cambrai. Note et documents. [Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique. 2e série, t. XIII, 4e livraison, pp. 385-431. Louvain, 1902].

Lesort. — La succession de Charles le Téméraire à Cambrai. [Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. Année 1901, pp. 529-583. Cambrai, 1902].

Espinas (**G.**). — Les Finances communales de Douai, des origines au XVe siècle. Paris, Picard. 1902. In-8° de XXXV-546 pp.

Finot (**J.**). — Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Département du Nord. Ville d'Estaires. Lille, in-fol. de XXXII-100 pp.

Jacquin (**Le père**). — Etude sur l'abbaye de Liessies (1095-1147). [Bulletin de la Commission royale d'histoire. T. LXXI, pp. 283-400. Bruxelles, 1902].

Bercet. — L'abbaye de Liessies. [Bulletin de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 3e année, pp. 180-183. Lille, 1902].

Leuridan (**abbé**). — Table des noms de lieux de l'inventaire de la série B des Archives départementales du Nord. [Bull. de la Société d'Etudes de la province de Cambrai. 3e année, pp 148-164 et 249-280, 4e année, pp 105 130 et 265-287. Lille, 1902].

Leclair (**Edm.**). — Chapellenies et bénéfices de Saint-Etienne à Lille [Bull de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 3e année, pp. 229-235. Lille, 1902).

Leclair (**Edm.**). — « Faits divers » extraits d'une chronique lilloise manuscrite de 1600 à 1662 (deuxième article (1)) [Bull. de la

(1) Le premier article a paru dans la même revue, 3e année, pp. 96-112.

Digitized by Google

soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai, 3e année, pp. 289-304. Lille, 1902).

Debout (chanoine). — Jean-Baptiste-Alexandre-Louis de Songnis, commandant d'armes et maire de Merville en 1815; contribution à l'histoire des Cent-Jours. [Bull. de la soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai, 4e année, pp. 55-76. Lille, 1902].

Broutin (abbé). — Séparation des cures de Nivelles et de Thun. [Bull. de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 3e année, pp. 178-180. Lille, 1902].

Bercet (Edouard). — La loi de Prisches et la charte d'Anor. [Bull. de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 4e année, pp. 87-104. Lille, 1902].

Leuridan (abbé). — Un épisode des luttes de la manufacture de Roubaix contre les corporations voisines. [Bulletin de la Société d'Etudes de la prov. de Cambrai. 4e année, pp. 26-32. Lille, 1902].

Desilve (Jules). — Les reliques de saint Amand. [Bull. de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 3e année, pp. 171-173. Lille, 1902].

Broutin (abbé). — Le culte de N.-D. des Malades à Saint-Amand. [Bull de la Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai. 3e année, pp. 203-220. Lille, 1902].

Pas (Justin de). — Testaments transcrits à l'échevinage de Saint-Omer de 1486 à 1495. Usages testamentaires du XVe siècle. [Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie. T. XXVII, pp. 197-263. Saint-Omer, 1902].

Saige (G.) et Lacaille (H.). — Trésor des chartes du comté de Rethel, publié par ordre de S. A. S. le prince Albert Ier. T. I. Imprimerie de Monaco, 1902. In-4° de LVI-857 pp.

Pagart d'Hermansart — Les argentiers de la ville de Saint-Omer. Les rentiers. Les clercs de l'argenterie. [Mémoires de la Soc. des Antiquaires de la Morinie. T. XXVII, pp. 265-468. Saint-Omer, 1902].

Loriquet (H.) et Chavanon (J.). — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Pas-de-Calais. Archives ecclésiastiques. Série H. Tome I. Fonds de l'abbaye de Saint-Vaast. Art. 1-851 [Société du Pas-de-Calais. In-fol. de 421 pp. Arras, 1902].

Bled (abbé). — Un nouveau manuscrit de Jean Hendricq, chroniqueur audomarois. [Bull. historique de la Société des Antiquaires de la Morinie. 201e livraison, t. XI, pp. 27-40. Saint-Omer, 1902].

Bombart. — Histoire de la terre et seigneurie de Solesmes.

Digitized by Google

[Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. Année 1901, pp. 1-451. Cambrai, 1902].

Le Sergent de Monnicove (**F**.). — Testament et exécution testamentaire de Jean Tabari, évêque de Thérouanne, publié d'après les copies de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales. [Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie. T. XXVII, pp 1-124. Saint-Omer, 1902].

Bled (**abbé**). — Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1553. Tom I, 1er fasc. 500-1159. Saint-Omer, 1902. In-4° de 144 pp.

Chavanon. — Acte concernant le fief de l'avouerie de Thérouanne, 1569. [Bull. de la Société des Antiquaires de la Morinie Fascicule 4, pp. 143-146. Saint-Omer, 1902].

Leuridan. — Inventaire sommaire des archives communales de Willems. [Bulletin de la Société d'Etudes de la province de Cambrai. 4e année, pp. 206-224. Lille, 1902].

Hollande. — **De Maasgouw**, orgaan voor Limburgsche geschiedenis, taal en letterkunde, 24e Jaargang. Maestricht, 1902.

Habets (**A.**). — Le plus ancien registre aux résolutions du conseil communal de Maestricht. [Bull. de la section scientifique et littéraire de la Société des Mélophiles de Hasselt Tome XXXVII, pp. 37-126. Hasselt, 1902].

Cumont (**G.**). — Commission donnée par Jean IV, duc de Brabant, à Jean Michiels, pour frapper monnaie à Maestricht [Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor Munt- en Penningkunde, t. X, 1e livr., pp. 37-48. Amsterdam, 1902].

Fruin (**R.**). — Het archief der O. L. V. abdij te Middelburg. La Haye, Nyhoff 1902, in-8° de 643 pp.

Maas (**P.-J.**). — Het Munthuis van Thorn. [L'Ancien pays de Looz. Nos 6-12. Hasselt, 1902].

Luxembourg (Grand-Duché). — **Grob** (**J.**). — Die Satzungen der Echternacher Schneiderzunft (1463) [Ons Hémecht, Organ des Vereines für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst. VIIIter Jahrgang, pp. 120-124. Luxembourg, 1902.

Prusse Rhénane. — **Sauerland** (**H.**). — Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vaticanischen Archiv. Bd. I. Bonn, Hanstein, 1902. In-8° de XX-491 pp.

Tiele (**Armin**). — Uebersicht über den Inhalt der Kleineren Archive der Rheinprovinz. Bl. II. Heft II. Die Kreise Erkelenz, Geilenkirchen und Heinsberg. Bonn, 1902. In-8° paginé pp. 101-214.

Jos. Cuvelier.

Digitized by Google

UN MANUSCRIT DU LIVRE DE BAUDOUIN DE FLANDRE.

A la vente du fonds BARROIS de la bibliothèque ASHBURNHAM, le 11 juin 1901, un manuscrit porté au catalogue sous le titre de *Croniques de France et de Flandres encommencees en lan mil IIJ cens et quatre vings* (1) fut adjugé à MM. Maggs frères de Londres pour la somme de L. 10, 5 sh. Il vient d'être racheté par la Bibliothèque royale de Belgique au prix de L. 14, 14 sh., soit 356 fr., et il y a reçu la cote II 3022.

La rubrique initiale de ce manuscrit est exactement : *Croniques de france et de flandres encommencees en lan de grace mil Cent et quatrevingz* ; mais en réalité le texte qui s'y trouve conservé n'est autre que celui de cette composition du XV^e^ siècle jusqu'ici connue sous le nom de *Livre de Baudouin de Flandre et de Ferrant de Portugal* (2).

C'est un joli petit volume sur parchemin, de 0 m. 144 × 0 m. 103, comptant 201 feuillets, plus quatre de garde au commencement, un à la fin, et deux en papier. Il est en bon état de conservation ; un certain nombre de pages sont cependant jaunies ou quelque peu souillées, et de plus on constate des lacunes d'un feuillet entre les ff. 119-120, des mots *Comme Phelippe le Long* aux mots *frere. Et lui compta Phelippe*, entre les ff. 194-195, des mots *faisoient saillir le feu dez harnoiz* aux mots *repaira en France avecques son bernaige*, et à la fin, après les mots *qu'il querist champion et qu'il en*. L'écriture date du dernier quart du XV^e^ siècle. Il y a 21 lignes longues par page, avec réglure à l'encre rouge. Outre les rubriques, la décoration se compose de petites capitales en or sur cadres de pourpre et d'azur rehaussés de fils blancs ; on rencontre aussi des crochets alinéaires et des cadrats aux mêmes couleurs. F. 1, une belle miniature représente le com-

(1) *Catalogue of the portion of the famous Collection of Manuscripts the property of the Rt. Hon. the Earl of Ashburnham known as the Barrois Collection*, which will be sold by auction by Messrs SOTHEBY, WILKINSON & HODGE, 1901, -4°, p. 49, n° 124.

(2) Voy. GRAESSE, *Geschichte der Literatur*, II. B., 3. Abth., p.391-92 ; GRÖBER, *Grundriss der romanischen Philologie*, II. B., 1 Abt., p. 1176.

Digitized by Google

bat singulier de Philippe de Flandre avec Caquedent, qui porte une cotte d'armes dorée au lion de sable ; les marges du même feuillet — malheureusement ridé — sont ornées de quelques arabesques et de deux figurines d'anges. Enfin, le manuscrit est muni d'une reliure Empire en veau vert, avec tranches dorées ; au dos, il porte le titre : *Chroniques de France et de Flandres*, puis l'inscription : *Manuscrit sur vélin ;* sur la garde de tête est collé l'ex-libris d'ADOLPHE AUDENET, qui, sans doute, a été le dernier possesseur du volume avant BARROIS (1).

Pas plus que le titre de notre exemplaire, celui de *Livre de Baudouin* donné à l'œuvre que nous avons ici ne répond adéquatement à son contenu. Cette œuvre est une tranche d'histoire fortement *romancée* ; mais elle est présentée sous forme de chronique, avec un grand luxe de dates, et de même qu'elle s'ouvre sur le millésime de 1180, qui marque l'époque où régnait en France Philippe[-Auguste] *le Conquereur*, elle se clôt sur celui de 1292, qui annonce, d'après elle, l'avènement de Philippe-le-Bel. Le récit commence à l'expédition du comte de Flandre, Philippe [d'Alsace], en Italie, où il va délivrer le marquis de Milan, assiégé par le sarrazin Caquedent (f. 1-11^{v}). Puis vient l'expédition du même prince en Gascogne, pour secourir le roi de France contre les Anglais (f. 11^{v}-13). A sa mort, en 1184, son fils Baudouin [IX] entre en scène (f. 13^{v}-14). Ayant dédaigné la main de Béatrix, fille du roi de France, il voit accorder celle-ci à l'empereur Henri de Constantinople, tandis que lui épouse le diable incarné dans le corps d'une princesse orientale, et dont il a deux filles : Jeanne et Marguerite (f. 14-27). Au bout de quelques années, il part en Orient pour expier ce mariage criminel, et, comme bien on pense, pareil voyage ne va pas sans quelques aventures. Délivrant d'abord Constantinople des attaques du payen Aquilan, il y monte sur le trône impérial en épousant Béatrix, dont le premier mari avait été tué dans la bataille (f. 27-37). Puis, poursuivant sa croisade, il va à Jérusalem, mais là il est fait

(1) Sur l'origine de la Collection BARROIS, voy. LÉOPOLD DELISLE, *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris, 1888, -8°, Préface, p. XXXVIII-XLII.

Digitized by Google

prisonnier et reste vingt-cinq ans en captivité (f. 37-41v). Sur ces entrefaites, arrive en France un prince de Portugal, nommé Ferrant, dont le roi fait son connétable et qu'il donne pour époux à Jeanne, l'héritière de Baudouin (f. 42-49). Lorsque celui-ci, délivré de ses fers, revient dans ses états, sa fille le fait pendre à Lille comme imposteur, si bien que Ferrant reste à la tête du comté de Flandre (f. 49v-61). Le roi de France l'ayant un jour appelé son serf devant plusieurs de ses vassaux, il s'arme contre lui (f. 61-71), et il s'ensuit une guerre qui est longuement racontée (f. 71-118). Tombé aux mains de Philippe, il est enfermé au Louvre dans une cage de plomb (f. 118-137), et l'on apprend alors par sa mère qu'il est un fils naturel du roi de France (f. 137-9). Plus tard, quand celui-ci abandonne la couronne à son fils Louis [VIII], il est remis en liberté (f. 139-143), mais les menaces qu'il ne cesse de proférer contre le roi le font bientôt assassiner par Philippe-le-Long, filleul de ce dernier (f. 143-5). La mort de Jeanne, survenue peu de temps après, fait passer la Flandre à Marguerite, sa sœur, qui, bien qu'ayant déjà deux enfants du diacre Bouchard d'Avesnes, prend comme époux Guillaume de Dampierre et met au monde deux autres fils : Gui, marié à la fille du sire de Béthune, et Baudouin (f. 145-155v). En ce moment, la *Chronique* nous reporte en France, où nous assistons à l'avènement et aux deux croisades de saint Louis (f. 155v-174). Dans le récit de la première, se place l'histoire du fils aîné du bon roi, Jean Tristan, enlevé par le soudan d'Egypte et devenu chevalier sarrazin (f. 161-5). Par la suite, il est reconnu miraculeusement de Charles de Sicile dans un combat (f. 174-183). Mais, rentré en France, il refuse de monter sur le trône (f. 183-186) et s'en va à la conquête du royaume de Tarse, dont il épouse l'héritière et qu'il convertit tout entier au christianisme (f. 186v-194v). Les dernières pages du roman sont consacrées à Robert de Béthune, qui tue sa femme, parce qu'elle a empoisonné le fils qu'il tenait d'un premier lit, et qui se justifie à la cour de France dans un duel judiciaire (f. 195-201v). Il se termine à la mort de Philippe [le Hardi] (1).

(1) Le contenu du *Livre de Baudouin* a été analysé dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* [par le Marquis DE PAULMY et CONTANT D'ORVILLE], t. V (1780), p. 102-131 ; il a eu les honneurs — d'ailleurs peu

Digitized by Google

La Bibliothèque de Bourgogne ne semble pas avoir possédé jusqu'ici de manuscrit du *Livre de Baudouin*. Les inventaires du XV^e^ siècle publiés par BARROIS (1) et PEIGNOT (2) n'en mentionnent aucun. On n'en rencontre pas non plus dans la liste des ouvrages composant la *Librairie* de MARGUERITE D'AUTRICHE, à Malines, en 1516 (3). Dans *l'Inventaire des... manuscrits de* MARGUERITE... *dressé en son palais de Malines, le 9 juillet 1523*, figure, il est vrai, un *moien livre, qui ce nomme Baudoin, conte de Flandres*, et qui était *du iiij^e^ pourpitre d'ambas commenceant emprès la chemynée, de l'aultre costel dudit pourpitre* (4). Il se retrouve, en 1577, dans l'inventaire de VIGLIUS, où il est ainsi décrit : *Bauduin, conte de Flandres, en franchois, couvert de cuyr, ung clou de letton* (5). Mais, comme nous l'apprend SANDERUS, dans l'*Extraict* qu'il donne *de l'Inventaire des Livres MSS. qui sont dans la Bibliotheque du Palais à Bruxelles... 1641*, il s'agit là d'un *Bauduin, Comte de Flandres, en François, imprimé* (6), sur lequel nous aurons l'occasion de revenir ci-dessous. Rien ne prouve donc que la Bibliothèque de Bourgogne ait jamais possédé un exemplaire manuscrit du roman. En revanche, plusieurs copies en sont conservées, aujourd'hui encore, à Paris. M. GRÖBER (7) en cite quatre qui sont :

Bibliothèque de l'Arsenal, ms.3341 (210 B. F.). Papier, 94 ff.,

---

enviables — de la *Bibliothèque universelle des romans*, février 1781, p. 88-107 ; il a aussi été utilisé par SAINT-MARC GIRARDIN dans son article sur les *Origines de la question d'Orient. II. La société occidentale après les croisades*, REVUE DES DEUX MONDES, 1^er^ oct 1861, t. LIII, p. 714-31 et 735-8.

(1) [J. BARROIS], *Bibliothèque protypographique*, Paris, 1830,-4°.

(2) G. PEIGNOT, *Catalogue d'une partie des livres composant la bibliothèque des ducs de Bourgogne au XV^e^ siècle*, 2^e^ édition, Dijon, 1841, -8°.

(3) Cette liste a été publiée par LE GLAY à la suite de la *Correspondance de l'empereur Maximilien I^er^ et de Marguerite d'Autriche, de 1507 à 1519*, SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, 1839, t. II, p. 468-77. La Bibliothèque royale en possède une copie, par FROCHEUR, dans le ms. 21134.

(4) *Inventaire...* p. p. MICHELANT, BULL. DE LA COMMISSION ROY. D'HIST., 3^e^ sér., t. XII (1871), p. 51.

(5) Bibl. roy., ms. 11675-6, f. 222, [n° 874]. Cf. [J. MARCHAL], *Catalogue des manuscrits de la Bibl. roy. des ducs de Bourgogne*, 1842, -f°, t. I, Introduct., p. CCLXVIII.

(6) A. SANDERUS, *Bibliothecae belgicae manuscriptae pars secunda*, Insulis, 1644, pet.-4°, p. 13, n° 819.

(7) GRÖBER, *op. cit.*, p. 1176, n. 3.

Digitized by Google

0 m. 293 × 0 m. 208, XV^e siècle. Il provient de la bibliothèque de M. DE PAULMY (1).

Bibliothèque nationale, ms. fr. 1752. Papier, XV^e siècle (2).

Bibliothèque nationale, ms. fr. 12551 (Anc. 98[9] Suppl.). Papier, 171 feuillets, 0 m. 285 × 0 m. 198, XV^e siècle, incomplet de la fin (3). La Bibliothèque royale de Belgique en possède une copie (ms. 18226), exécutée en 1839 par E. GACHET, qui a comblé la lacune finale à l'aide du ms. de l'Arsenal; cette lacune doit être d'un ou deux feuillets et commence aux mots *lui par ung champion qui pour lui estoit ja armé.*

Bibliothèque nationale, ms. fr. 1611. Papier, 1475 (n. st.). On y trouve d'abord deux fragments du *Jouvencel* de JEAN DE BUEIL (f. 1-76); les feuillets suivants sont blancs; puis vient le roman de *Baudouin*, qui occupe les ff. 98-183 (4). Se basant vraisemblablement sur l'explicit de ce ms., tel qu'il est reproduit dans le *Catalogue* de 1868, M. GRÖBER (5) a cru pouvoir attribuer la paternité de l'œuvre elle-même à un *clerc* du nom de GILET. On y lit en effet : *Explicit le livre de Baudoyn, conte de Flandres, le viii^e jour de mars l'an mil. iiii. c. lxxiiii. fait par Gilet le clerc, prisonier, sans cuidié avoir mal pensé, es prisons du roy nostre seigneur à Troyes.* Mais des notes terminales, placées au verso du f. 183 et reproduites par M. FAVRE dans son *Introduction* à l'édition du *Jouvencel*, prouvent — comme le pense M. FAVRE lui-même — que non seulement il faut lire GILET LECLERC, mais aussi que ce LECLERC est un simple copiste, qui a travaillé pour le compte de LYONNET D'ORAILLIE ou D'OUREILLE, écuyer et maître d'hôtel du gouverneur de Troyes; outre que tout le volume est transcrit de la même main, le souhait suivant

(1) Voir HENRY MARTIN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. III, 1887, -8°, p. 338.
(2) Voir *Catalogue des manuscrits français. Ancien fonds*, t. I, 1868, -4°, p. 310.
(3) Voir HENRI OMONT et C. COUDERC, *Catalogue général des manuscrits français. Ancien supplément français*, t. II, 1896, -8°, p. 355-6.
(4) Voir *Catalogue. Ancien fonds*, t. I, p. 272; et surtout *Le Jouvencel par* JEAN DE BUEIL, publ. pour la SOC. DE L'HIST. DE FRANCE, *Introduction biographique et littéraire* par CAMILLE FAVRE, 1887, t I, p. CCCXVII-XVIII.
(5) GRÖBER, *op. cit.*, p. 1176.

Digitized by Google

me semble ne laisser aucun doute à ce sujet : *Detur pro pena scriptori pulcra puella. Votre humble prisonnier*, G. LECLERC, *natif de Vendeuvre* (1).

A cette liste, il faut maintenant ajouter un autre manuscrit qui, lui aussi, a fait partie de la collection BARROIS dans la Bibliothèque ASHBURNHAM, et que les catalogues de cette dernière désignaient également sous le titre de *Chroniques de France et de Flandres, 1180-1287*. Ce manuscrit est l'un de ceux que, dès 1866, la perspicacité de M. LÉOPOLD DELISLE lui fit reconnaître comme ayant été dérobés à la Bibliothèque nationale (2), où, après de longues et délicates négociations, ils sont rentrés en 1888. C'est un volume sur papier, de 84 ff., $0^m260 \times 0^m190$, datant de la fin du XV^e^ siècle. Dans son *Catalogue des fonds Libri et Barrois*, M. DELISLE l'appelle *Chronique fabuleuse des règnes de Philippe-Auguste, de saint Louis et de Philippe le Hardi* (3), et c'est cette intitulation qui a été gardée par M. OMONT dans son *Catalogue des nouvelles acquisitions françaises*, parmi lesquelles il porte le n° 6213 (4). Mais les premières et les dernières lignes de cette chronique, reproduites dans les différents catalogues que nous venons de citer, comme aussi ses dates extrêmes, permettent de l'identifier sûrement avec le *Livre de Baudouin*.

En somme donc, nous connaissons à présent six copies de cet ouvrage, et comme on le voit, elles appartiennent toutes au XV^e^ siècle. Peut-être même doivent-elles se placer dans la seconde moitié de celui-ci. Le fait que les ducs de Bourgogne n'en ont possédé aucune, alors que l'œuvre était cependant de nature à les intéresser, tant par ses héros que par le théâtre de l'action, qui, le plus souvent, est en Flandre ou en Orient, ce fait tendrait à prouver que le roman a dû être composé assez tard dans le XV^e^ siècle. En ce cas, ce serait peu de temps après sa composition qu'il aurait eu les honneurs de l'impression. Il

(1) FAVRE, *op. cit.*, p CCCXVII, n. 5.
(2) Voy. *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. XXVII, 1866, p. 260, art. XXXII ; *Les manuscrits du comte d'Ashburnham*, Paris, 1883,-4°, p. 111.
(3) LÉOPOLD DELISLE, *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, p. 241-2.
(4) HENRI OMONT, *Catalogue général des manuscrits français. Nouvelles acquisitions françaises*, t. II, 1890,-8°, p. 417-8.

Digitized by Google

en existe en effet, plusieurs éditions incunables, dont la première remonte à l'année 1478 Elles sont décrites dans le *Manuel* de BRUNET, 5e édit., t. I, col. 704-6, d'après lequel je dresse la liste suivante :

Lyon, [BARTHÉLEMY BUYER], 12 novembre 1478, pet. in-fol. goth.

Chambéry, ANTHOINE NEYRET, 29 novembre 1484, pet. in-fol. goth. avec figg. en bois.

Chambéry, ANTHOINE NEYRET, 10 décembre 1485, pet. in-fol. goth. avec figg. en bois.

Lyon, CLAUDE NOURRY, 1509, pet. in-fol. goth. avec figg. en bois.

Paris, MICHEL LE NOIR, s. d., pet. in-4° goth.

Lyon, OLIVIER ARNOULLET, s. d., pet. in-4° goth. avec figg. en bois.

Paris, pour JEAN BONFONS. s. d., pet. in-4° goth. avec figg en bois.

Paris, NICOLAS BONFONS, s. d., in-4° goth.

La seconde édition de Chambéry a été reproduite, en 1836, dans *Le Livre de Baudoyn, conte de Flandre ; suivi de fragments du roman de Trasignyes*, publié par C. P. SERRURE et A. VOISIN (1), lesquels se sont attachés à conserver exactement le texte et les gravures du modèle, mais en y introduisant des accents et une ponctuation régulière.

On cite aussi une édition pet. in-fol. goth., sans nom d'imprimeur, terminée le 12 novembre 1484, à Lyon, et dont l'exemplaire unique serait conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Mais le seul incunable du roman de *Baudouin* que possède celle-ci est le n° 606, qui n'est autre qu'un exemplaire admirablement conservé, mais mal relié (2), de l'édition de 1478. On a vu plus haut que sa présence à la Bibliothèque de Bourgogne est attestée dès 1523. Nous devons ajouter ici qu'il figure

(1) Bruxelles, Berthot et Périchon, 8°.

(2) Les cahiers *f-l* ont été complètement intervertis ; il faut rétablir les feuillets 45-84 dans l'ordre suivant : 77-81, 84, 83, 82, 53-68, 45-52, 69-76.

Digitized by Google

également dans l'inventaire de FRANQUEN, en 1731, et, cette fois, parmi les imprimés, sous le nº 316 (1). Lorsque SERRURE et VOISIN préparaient leur réimpression, ils s'adressèrent à A. G. B. SCHAYES, qui leur en transcrivit l'explicit, se terminant par ces mots: *Im || presse a lion sur le ros ne & || fini le douzeiesme iour du || moys de nouembre la cou || rant mil iiii cens lxxviii.* Maintenant, est-ce M. SCHAYES qui a mal déchiffré l'original, ou MM. SERRURE et VOISIN qui ont mal lu la copie? Toujours est-il que, dans leur introduction, ces derniers en impriment ainsi la date: *mil iiij cens lxxxiiij*, inférant de là qu'il s'agit d'une édition jusqu'alors inconnue (2). On aurait pu croire cependant que l'identité presque complète de la description des deux éditions, celle bien authentique de 1478 et celle nouvellement découverte, allait donner l'éveil aux bibliographes, qui généralement sont gens méticuleux et fort préoccupés du détail. Mais ici il eût été trop simple d'y aller voir. Rien ne pouvait donc empêcher l'erreur de faire son chemin. Aussi voyons-nous mentionner la prétendue impression datée de Lyon 1484 par BRUNET, dans son *Manuel*, à partir de la 4e édition, 1842, p. 266-7, puis dans *La France littéraire au XVe siècle*, 1865, p. 20, d'où elle a passé chez COPINGER, *Supplement to Hain's Repertorium bibliographicum*, Part. II, vol. I, p. 102. Par contre, elle n'a pas trouvé place dans la *Bibliographie lyonnaise du XVe siècle*, d'ANTOINE PÉRICAUD, nouv. édit., 1851; mais il faut bien le dire, on n'oserait affirmer que cette omission soit due à un scrupule de savant plutôt qu'à une négligence ou une inadvertance de l'auteur.

A présent, quels sont les rapports qui unissent entre eux les différents textes dont nous venons de reconnaître l'existence et qui nous ont transmis l'histoire de *Baudouin*? Nous bornant à ceux dont nous pouvons prendre connaissance pour le moment, savoir : l'édition de 1478, l'édition SERRURE et la copie de GACHET, une simple comparaison nous permet de constater qu'ils forment une seule et même famille vis-à-vis de notre ms. II 3022. Cette famille est caractérisée non seulement par l'inti-

(1) Voy. MARCHAL, *op. cit*, p. CCXCIV.
(2) SERRURE et VOISIN, *op. cit.*, Introduct., p. XXX-XXXI.

Digitized by Google

tulé de l'œuvre, mais aussi par le nombre, par la place et par le libellé des titres de chapitres. Si l'on excepte deux de ces titres qui se rencontrent seulement chez SERRURE, p. 184 et 185, on trouve que les trois premiers exemplaires s'accordent régulièrement contre le nôtre. Par exemple :

LYON 1478	SERRURE	GACHET	Ms. II 3022
f. 5v	p. 2	f. 11	—
6	4	14	—
8	8	19	—
—	—	—	21v
—	—	—	27v

etc.

De plus, les leçons des *Chroniques* diffèrent assez souvent de celles du *Livre* et, dans la presque totalité des cas, les premières apparaissent comme manifestement meilleures (1). Ainsi, dans les variantes suivantes, que fournissent les quelques premières pages :

LYON 1478.	Ms. II 3022.
Et ‖ *la estoyent subgietz a luy* ‖ *et si estoyent lun des pars* ‖ *de france.* f. 5 — SERRURE, p. 1, GACHET, f. 10, id.	*Et le dit Phelipe estoit en general conte de Flandres et tous les autres contes estoient subgectz a lui Et si estoit l'un dez douze pers de France.* f. 1 v.
Et au temps que ‖ *celluy roy phelippes reg* ‖ *noit ūg payē doultre mer* ‖ *nomm& caquedent lequel* ‖ *vint deuant romme* f. 5 — SERRURE, p. 2, GACHET, f. 11, id.	*Et au temps que icellui puissant roy de France regnoit, ung paien de oultre mer nomme Caquedent vint devant Rome.* f. 1 v.
Par dieu si ie vis il sen re ‖ *pentira.* f. 6 — SERRURE, p. 4, GACHET, f. 13, id.	*Par Dieu, se je puis, il s'en repentira.* f. 3 v.

(1) Les défectuosités évidentes et particulières à notre ms. sont au contraire des plus rares. J'ai relevé la mention du comté d'Eu parmi les quatorze grands fiefs dépendant de la Flandre (f. 1v), ce qui porterait leur nombre à quinze.

Digitized by Google

Sire lon doit exposer ‖ iusques a la mort pour so ‖ pais. f. 6 — SERRURE, p. 4, GACHET, f. 13, id.	*Monseigneur, l'on se doit exposer jusques a la mort pour son pais et pour sez hommes. Et pour ce faictes mander voz gens et allez en Gascongne secourre vostre pais.* f. 3 v.
Filloul ce dist le ‖ roy nous le voulons & oc ‖ troions et abandonnons ‖ noz tresors. f. 6 — SERRURE, p. 4, GACHET, f. 13, id.	*Filleul, se dist le roy, nous le vous octroyons et vous abandonnons noz tresors.* f. 4.
Et guil ‖ laume sire de gaulle. f. 6 v — SERRURE, p. 5, GACHET, f. 14, id.	*Et Guillaume, sire de Gavre.* f. 4 v.
Mais quilz peussent venir ‖ la Et lors le roy de frace ‖ et dagleterre auoict pris ‖ tresues. f. 9 v. — SERRURE, p. 11, GACHET. f. 23, id.	*Mais aincois qu'ilz peussent venir la, les deux roys de France et a'Engleterre avoient prinses unes trieves.* f. 11 v.

Peut-être le titre que porte le roman dans le manuscrit récupéré en 1888 par la Bibliothèque nationale permet-il de conjecturer qu'il a des rapports plus étroits avec le volume nouvellement arrivé à Bruxelles. En tous cas, un point semble bien pouvoir être mis hors de doute : c'est que ce dernier nous apporte un texte infiniment moins altéré que les copies antérieurement connues et que les éditions incunables, qui semblent du reste apparentées d'assez près à ces copies. Notre manuscrit entrera donc comme élément principal dans la constitution d'un texte critique du *Livre de Baudouin*, et, au point de vue de sa valeur intrinsèque, comme sous le rapport de sa valeur matérielle, on peut dire que l'acquisition faite par la Bibliothèque royale est excellente. Souhaitons, en terminant, que cette édition critique tente les soins d'un romaniste belge. L'œuvre, qui appartient vraisemblablement à notre littérature et qui se rattache à nos traditions populaires, est assez intéressante pour être publiée d'une façon conforme aux exigences de la science moderne, et l'histoire de ses origines, qui est encore une énigme, vaudrait la peine qu'on essayât de l'éclaircir.

ALPHONSE BAYOT.

Digitized by Google

NOTICE SUR LES DOCUMENTS RELATIFS A MICHEL-FLORENT VAN LANGREN,

Cosmographe et Mathématicien du Roi, conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles.

L'académie royale d'Amsterdam, en republiant les mémoires de Michel-Florent Van Langren relatifs au port d'Ostende, a rendu un hommage mérité aux travaux de ce cosmographe et mathématicien du XVII^e^ siècle, malheureusement trop ignoré aujourd'hui. (1) Récemment le P. H. Bosmans, S. J., a attiré une fois de plus l'attention des érudits sur ce savant, en publiant sa carte lunaire, conservée aux Archives générales du Royaume. (2) Nous désirons faire connaître à notre tour certains documents intéressants se rapportant aux travaux d'utilité publique que Van Langren voulait faire exécuter à Bruxelles. (3)

Bien que ces travaux se rattachent dans leur ensemble à une seule et même idée fondamentale, la transformation de la Senne et l'utilisation de ses eaux en vue de fortifier la ville, nous croyons cependant, pour plus de clarté, devoir les distinguer en les ramenant à cinq projets principaux :

1° Le projet Van Langren consistant dans la localisation de toutes les brasseries de la ville dans la prairie des Béguines, entre la Senne et le Canal ;

---

(1) BIERENS DE HAAN, Bouwstoffen voor de Geschiedenis der wis- en natuurkundige wetenschappen, dans les *Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam*, Eerste sectie, Deel II, N° 1, Amsterdam, 1898. L'article forme le n° XXXIII des «Bouwstoffen» et est intitulé : Constantin Huygens als Waterbouwkundige ; Michaël Florentz van Langren. — Ce travail vient d'être complété par H. POSMANS : Sur un pamphlet concernant les travaux à effectuer au port d'Ostende, publié en 1660 à Bruxelles. (*Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, Tome I, pp. 287-291).

(2) *La Carte Lunaire de Van Langren, conservée aux Archives générales du Royaume à Bruxelles.* Louvain, 1903. (*Revue des questions scientifiques.* Juillet 1903).

(3) C'est le Père H. Bosmans, S. J., qui a attiré notre attention sur l'utilité de la présente publication. Nous le remercions vivement pour les détails bibliographiques qu'il a bien voulu nous fournir.

Digitized by Google

2° Les travaux projetés par le même, pour prévenir le retour des inondations de la basse-ville par les eaux de la Senne, et pour fortifier, en même temps, le côté ouest de la ville par ces mêmes eaux ;

3° Son projet touchant la création d'un canal destiné à relier le canal de Willebroeck à la Sambre ;

4° Son projet de fortification pour Bruxelles et Vilvorde ;

5° Son projet relatif à la création d'un canal reliant le canal de Willebroeck, et par conséquent Bruxelles et Vilvorde, directement à Malines.

La plupart des documents qui se rapportent à ces travaux se trouvent réunis dans un *Recueil*, d'autant plus intéressant qu'il fut constitué par Van Langren lui-même. Nous le désignons sous le nom de *Recueil V. L.* C'est un ensemble de pièces tant en original qu'en copie, d'imprimés, de plans manuscrits et de minutes de correspondance. Le tout est relié dans un couvercle, recouvert d'une feuille de papier jaspé, constituant ainsi un volume de format in-folio (32 × 20), folioté à l'encre rouge de 1 à 62 et coté n° 632, des manuscrits de la Ville. Au verso extérieur de la couverture, est collée sur le plat, une bande de papier blanc, qui porte cette inscription : *Ce livre appartien, à Madle van langren sur la haut rue, à Bruxelles.* C'est sous ce titre que A. Wauters le signale à la fin de la *Biographie de Van Langren*, qu'il publia dans la *Biographie Nationale* ; toutefois il s'exprime incorrectement en disant que l'inscription ci-dessus figure au dos du Recueil. Les documents, réunis par Van Langren, vont de 1639 à 1670. Cette dernière date (fol. 57v°) indique que le Recueil doit avoir été composé après l'année 1670. Ce fut pour justifier ses projets, rejetés et combattus principalement par les architectes Jacques Francquart et Pierre Mercx, que Van Langren se décida à réunir toutes ces pièces, en les rattachant les unes aux autres par des remarques personnelles.

En tête du registre, Van Langren a collé un placard, imprimé en caractères gothiques, à deux colonnes, d'un format de 40×32, relatant les principaux évènements, qui se passèrent à

Digitized by Google

Bruxelles, de 1140 à 1588. Le titre en est ainsi libellé : *Diversche Antiquiteijten der Stadt Brussel van 't jaer 1140 tot het jaer 1588.* Suit une petite gravure sur bois représentant Saint-Michel terrassant le dragon. Ce sont les armoiries de la ville de Bruxelles, telles que nous les voyons à partir du milieu du XVI^e^ siècle. A la fin de la chronique, on trouve la marque de la censure : *V^t^ M. M. Lib. Cens.* En dessous la date et le lieu d'impression, ainsi que le nom de l'imprimeur : *Tot Brussel | Bij Guilliam Scheijbels, ghezworen Drucker | in de Korte-Ridders-straet in S. Jan-Baptist. 1671.* A gauche, en haut, on a collé un extrait imprimé, relatant la fondation de seize couvents de Frères-mineurs dans notre pays.

Ce placard n'a, en réalité, rien de commun avec le reste du *Recueil*, sinon qu'on y a marqué d'un trait la date du commencement et de la fin des travaux de creusement du canal (1541-1551).

Suit un petit plan inachevé de la ville de Bruxelles. (fol. 3).

Au fol. 4 se trouve un plan manuscrit colorié (0,32 × 0,20), paraphé et muni de cette inscription, qui en explique la signification : « *Comme la Porte du canal fut... lan 1643 totalement ruyne par leau de la Senne qui entra aux fossees de la Ville, et quon desiroit de faire une nouvelle Porte, proposa Van Langren l'artifice cyjoinct pour faire entrer et sortir la barque sans quil seroit besoing de ouvrir la porte de la ville.., et que ceulx de la garde nauroient a sortir de leur cortegarde* ». Dans la partie supérieure, on trouve une vue de la vieille porte du canal ; dans la partie inférieure, une coupe de l'*artifice* proposé.

Telles sont les trois pièces qui figurent en tête du *Recueil*. Abordons maintenant l'examen des cinq projets principaux, conçus par Van Langren.

I. Projet de la localisation des Brasseries. — A ce projet se rapportent :

1° Un plan manuscrit colorié, portant cette inscription : *Parte de Bruselle como esta Agora. 1639.* Il mesure 0,40×0.32. Il représente la partie de la ville, située à l'intérieur

Digitized by Google

des remparts, entre la Porte du Canal et la Porte de Laeken. Van Langren y démontre comment l'eau de Koekelberg pourrait être conduite en dessous de la Senne ou Leybeke pour passer, plus loin, en dessous du canal, après avoir arrosé la prairie des Béguines (fol. 5). Ce plan doit être mis en rapport avec le plan suivant, qui en est le complément.

2° Un plan manuscrit colorié, paraphé par l'auteur, dressé à l'échelle de deux cents pas ordinaires. En haut, on lit : *Parte de Bruselle como puede ser.* Il mesure également 0.40×0,32. Van Langren y montre en détail comment toutes les brasseries de la ville, placées dans la grande prairie des Béguines, entre la Senne et le canal, pourraient facilement se procurer l'eau nécessaire, grâce à différents canaux, qui seraient creusés à cet effet (fol. 7).

3° Des explications de l'auteur sur les avantages de son projet. Il le présenta, nous dit-il, en 1638, à l'appréciation du Magistrat. Celui-ci n'y donna aucune suite, mais fit néanmoins exécuter la construction de certains quais, sans se soucier de l'avis de Van Langren. Aussi, au dos d'une :

4° Pièce en copie, relatant l'ordonnance de paiement, en date du 4 mai 1644, en faveur de Jacques Francquart et de Pierre Mercx, pour avoir travaillé à la porte du canal et aux quais, notre mathématicien a inscrit cette mention : *Recompense van Frankaert pour avoir meprise le concept de Van Langren* (fol. 10). (1).

II. Projet pour empêcher l'inondation de la basse ville par la Senne et pour utiliser les eaux de cette rivière en vue de fortifier le côté ouest de la ville.

1° Copie contemporaine du plan de Van Langren, dressé en 1643, après la grande inondation de cette année. Pour prévenir le retour de ces désastres, il y propose de placer de fortes écluses aux deux endroits par lesquels la Senne pénètre en ville, d'élargir ensuite la Leybeke, reliant la grande Senne au Canal, à l'extérieur des remparts, de conduire par là les eaux

(1) Les plans de Mercx relatifs à ces quais se trouvent dans le *Recueil* n° 777, aux Archives de la ville.

Digitized by Google

de la rivière, de les faire passer à travers le canal par un système d'écluses savamment combiné, et de leur faire rejoindre enfin la Senne dans la plaine de Laeken. Cette copie est signée *P. Van Heymbeke*, avec cette mention : ..... *accordeert met ..... de caerte figurative van S^r van Langren mathematicus aen de heeren van het magistraet gesonden bij brieven van sijne Ex^tie in daten 15 februarij 1644.* Ce plan est accompagné de quatre plans complémentaires. Ils sont reliés à la fin d'un Recueil côté n° 777, aux Archives de la ville.

2° Le Magistrat, sommé par le Gouverneur, d'examiner le projet Van Langren, décide de s'en rapporter à l'avis d'une commission, qui sera composée de l'architecte Francquart, des Doyens du métier des bateliers, du maître charpentier des écluses, et de différentes personnes capables de juger. 24 février 1644. Copie en flamand, sur feuille volante, signée *Van Heymbeke*, jointe au *Recueil V. L.*

3° Les magistrats, ayant entendu ledit avis, décident de répondre à Son Excellence le Gouverneur que le projet Van Langren est inexécutable et qu'ils s'en tiendront au simple nettoyage de la Senne. 26 février 1644. Copie en flamand sur feuille volante, signée *Van Heymbeke*, jointe au *Recueil V. L.* (1)

Econduit, Van Langren fait une enquête personnelle auprès de différentes personnes autorisées en la matière. Il en consigne les résultats à la fin d'une brochure, destinée à appeler l'attention du grand public sur ses projets. Elle est intitulée :

4° *Invention et Proposition que Michel Florencio Van Langren, Cosmographe et Mathématicien de sa Majesté a faict à Messieurs les Magistrats et Superintendant du Canal de cette Royalle Ville de Bruxelles : pour empescher et presvenir les dommages et interets dont la basse Ville est annuellement fatiguée, par le débordement de la Rivière de Senne. Censurée par quelques fameux inge-*

(1) On trouve une copie en français de cette pièce, signée par le greffier P. Van Heymbeke, dans le *Recueil* n° 777 fol. 136 aux Archives de la ville.

Digitized by Google

nieurs de sa Majesté. A Bruxelles. Chez Jean Mommart, à l'Imprimerie. M. D. C. XLIV. In 4° de 16 pages, avec plan démonstratif, divisé en trois parties. La partie supérieure, cotée n° 1, donne une vue d'ensemble des travaux à exécuter. Dans la partie inférieure, on trouve deux petits plans, cotés 2 et 3, expliquant le fonctionnement des écluses à l'endroit où les eaux de la Senne, amenées par la Leybeke, traversent le canal pour aller rejoindre la Senne dans la plaine de Laeken.

Cette brochure, avec le plan, tel qu'il a été gravé primitivement par Van Langren, se trouve dans la Bibliothèque de la ville n° 15767B. Le *Recueil V. L.* renferme également la brochure, mais le plan n'est pas conforme à celui qui est joint à la brochure de la Bibliothèque. Nous avons dans le *Recueil* (fol. 13) le n° 1 du plan, répété deux fois, avec quelques additions gravées, ce qui indique un second tirage. Au surplus, ces deux exemplaires de n° 1, second tirage, diffèrent à leur tour entr'eux par des ajoutes manuscrites, qui seront reproduites lors d'un troisième tirage (voir plus loin n° 7).

Les n^{os} 2 et 3 du plan de la brochure n° 15767B de la Bibliothèque manquent dans le *Recueil*, mais ils sont avantageusement remplacés par un plan manuscrit détaillé, indiquant le fonctionnement des écluses à l'endroit où les eaux de la Senne coupent celles du Canal. Il faudra donc compléter le plan primitif de la brochure à l'aide des plans de notre *Recueil*.

Cet opuscule : *Invention et Proposition, etc.*, est signalé par A. Wauters dans la *Biographie de Van Langren*, et par F. Van der Haeghen dans la *Bibliotheca Belgica*, qui en donne la description.

En appendice, Van Langren imprime en traduction française les lettres que lui ont adressées différents hommes compétents, tels que :

a) Henri Janssens, 1 avril 1644. Original en flamand dans le *Recueil V. L.* fol. 23v°.

b) Jean Heymenss. Coeck, capitaine et ingénieur de sa Majesté, 26 avril 1644. Original en flamand. *Ibidem*. fol. 23.

c) Léonard Engelbert, ingénieur de Sa Majesté. 10 Mai 1644, Original en français. *Ibidem*. fol. 23v°.

Digitized by Google

d) Jean de Bognée, professeur mathématique. s. d. Original en français. *Ibidem*. fol. 23v°.

e) Jacques Francquart, 14 mai 1644. Original en français. *Ibidem*. fol. 11. (Au bas de cette lettre, défavorable et impertinente, Van Langren écrivit : *Les magistrats donnant croyance à l'advis de Franquart lorsqu'il estoit hors de ses sens sont cause que le bon peuple a souffert des grandes misères par le debordement de la Senne).*

f) Jean Bathasar Hueber, ingénieur de l'Exercito de sa Majesté cath. s. d. L'original n'est pas dans le *Recueil V. L.*

g) Jacques Van Werden, archer et ingénieur de Sa Majesté. 26 mai 1644. Original en français. *Ibidem*. fol. 24v°.

h) Philippe Taisne, architecte et ingénieur de Sa Majesté. 27 mai 1644. Original en français. *Ibidem*. fol. 25.

Cette dernière date montre que l'importante brochure de Van Langren n'a pu être imprimée qu'après le 27 mai 1644. (1)

5° Devis des travaux. (fol. 12).

6° Lettre originale en français, écrite le 2 Juin 1644, du Camp de Berghes St-Winoc, par Charles Verreycken pour remercier Van Langren de l'envoi de ses *livretz et cartes*, et pour lui dire qu'il a remis un exemplaire à Son Excellence *qui l'a veu fort volontiers*. fol. 14v°.

7° Comme beaucoup de gens n'avaient pu comprendre la brochure de 1644, parce qu'elle était écrite en français, Van Langren se décida à en publier un résumé en flamand, sous le titre : EENIGHE MIDDELEN OM DE PRINCELYCKE STADT BRUSSEL VAN DE INUNDATIE OFTE WATERVLOET TE BEVRIJDEN. — GHEDRUCKT, BIJ GOVAERDT SCHOEVAERDTS, WOONENDE OP DE KESEMERCKT. 1648. C'est un placard, format 30×18, à deux

(1) Toutefois dans le placard paru en 1648 (voir plus loin n° 7) Van Langren parle en ces termes de cette publication : « *Ende alsoo den voorsz. van Langren dese saecke Anno 1643. aenghedient heeft, ende in April 1644, met vele omstandigheden ende bewijsredenen heeft beschreven inde Fransche tale : Ghesensureert bij neghen verscheyde Ingeniarisen vanden Coninck, alsoomen in 't selve boecxken, bij Jan Mommaert gedruckt, sien can* ». Van Langren se rapporte vraisemblablement au moment de la rédaction de l'écrit.

Digitized by Google

colonnes, accompagné dans le *Recueil V. L.* (fol. 8) d'une planche gravée, dont la partie supérieure reproduit en troisième tirage le n° 1 de la planche, jointe à la brochure de 1644, tandis que la partie inférieure comporte les nos 2 et 3, identiques aux nos 2 et 3 de la planche de 1644. Nous disons troisième tirage du n° 1 de la planche ; en effet, on y trouve déjà la *fossa Leopoldina* et la *Fossa Carolina* (Canal), dont il ne sera question que plus loin. Toutefois, on peut se demander si la planche, qui accompagnait le placard lors de son apparition, était bien celle que Van Langren a collée dans son *Recueil* en regard de son placard. Nous avons vu déjà que dans le *Recueil*, la brochure de 1644 est illustrée d'une planche obtenue à la suite d'un deuxième tirage (voir plus haut n° 4 des documents décrits), alors que la brochure telle qu'elle a été livrée au public comportait certainement la planche telle que nous la trouvons dans l'exemplaire de la Bibliothèque communale.

Un passage du placard nous permet de préciser la date de sa publication. Van Langren, en parlant des inondations qui ont dévasté la ville depuis qu'il a déposé son projet, écrit : « *dat de saken af-gheloopen zijn alsoo wij inde jaeren 1645-1646-1647.* EN NU 1648 IN NOVEMBER *ghesien hebben...* »

Ce placard est renseigné par A. Wauters dans la *Biographie Nationale.* F. Van der Haeghen n'en parle pas dans la *Bibliotheca belgica.*

A l'apparition de ce nouvel écrit, Van Langren reçut des :

8° Lettres d'approbation de *Gerardus Gutschovius in universitate Lovaniensi professor Matheseos*, en date du 26 novembre 1648 (original en français *Recueil V. L.* fol, 24), et de Henry Santexnel, en date du 2 décembre 1648 (1). (Original en français. *Ibidem*).

9° Notice sur les débordements de la Senne depuis 1643 à 1668. *Ibidem.* fol. 27.

(*La fin au prochain fascicule*). G. DES MAREZ

(1) Dans l'imprimé que nous analysons plus loin, n° 23, Van Langren fait imprimer *Senternel* (pl 40 du *Recueil*).

Digitized by Google

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE BELGIQUE.

A propos d'un ouvrage récent (1).

C'est à un point de vue tout spécial que, fidèle à son but particulier, la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique* appréciera l'ouvrage de M. l'abbé S. Balau. D'autres loueront la critique sûre et exercée de l'auteur, ainsi que l'étendue de son érudition, et signaleront la masse énorme de renseignements fournis par lui sur les sources de l'histoire liégeoise. Nous dirons ce que nos études peuvent trouver d'intéressant dans le livre que nous examinons. Ce ne sera point, comme on le verra, amoindrir l'œuvre considérable de M. Balau, mais, croyons-nous, mettre en relief un des côtés les plus suggestifs qu'elle présente.

Dès les premières pages, nous relevons le paragraphe consacré aux trois anciens diptyques ou tablettes d'ivoire du pays de Liége : ce sont les premiers livres qui parlent de son histoire. M. Balau donne des détails précis sur les vicissitudes diverses qu'ont subi ces précieux documents, qui ornent malheureusement les musées de l'étranger, à l'exception d'un seul feuillet conservé dans le trésor de l'église Notre-Dame, à Tongres.

Nous remarquons ensuite la conjecture très plausible (p. 77) qui attribue à l'évêque de Liége, Étienne (901-920), la confection d'un bréviaire qu'il dédia à Robert, évêque de Metz. L'étude sur Folcuin, abbé de Lobbes, (p. 104-114) révèle, au X^e^ siècle, un archiviste et un bibliophile digne de tout respect. Heriger de Liége mérite le même éloge (p. 121-179). Autant faut-il en dire de Wazon et de son école (p. 146-193). Que d'autres encore il y aurait à citer, Sigebert de Gembloux (p. 266-303), Gilles d'Orval, Maurice de Neufmoustier, Hocsem et Jean de Warnant, Jacques de Hemricourt, Jean d'Outre-

(1) *Les Sources de l'histoire de Liége au moyen âge.* Étude critique par l'abbé Sylv. Balau, curé de Pepinster. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, Henri Lamartin, 1903. Un vol. in-4°, pp. II-725.

Digitized by Google

meuse, Jean de Stavelot, Corneille Zantfliet et Adrien d'Oudenbosch.

Mention spéciale est due à l'étude très approfondie (p. 641-45) que M. l'abbé Balau a faite du manuscrit original de Jean de Haynin. On sait que ces mémoires autographes ont été naguère rachetés à Cheltenham par la Bibliothèque royale de Belgique, où ils portent actuellement la cote II. 2545 (1).

En attendant la prochaine publication intégrale de ces curieux mémoires, très imparfaitement édités jusqu'à ce jour, les extraits et les résumés présentés par M. Balau donnent une idée complète de l'œuvre de Jean de Haynin.

L'ouvrage de M. l'abbé Balau est surtout important pour nous par le grand nombre de manuscrits qu'il cite et qu'il analyse souvent en détail. En particulier, la Bibliothèque royale a été bien partagée sous ce rapport, et parce qu'à d'autres, comme à nous-mêmes, ces indications rendront service en temps et lieu, nous avons tenu à dresser ici la liste exacte des volumes étudiés par M. Balau.

Ce sont les nos 116B (p. 263), 495-503 (p. 318), 723-27 (p. 396), 1727 (p. 395), 1820-27 (p. 263), 2035 (p. 406), 2056 (p. 606), 2104 (p. 260), 2496 (p. 456), 3803 (p. 533), 4335-36 (p. 263), 4459-70 (p. 494), 4728 (p. 313), 5387-96 (p. 410), 5527-34 (p. 410), 5535-37 (p. 410), 5570-604 (pp. 158, 270), 7483 (p. 236), 7487-90 (p. 313), 8242 (p. 631), 9322 (p. 626), 9232-46 (pp. 209, 604), 9479 (p. 631), 9636-37 (pp. 69, 117), 9668 (p. 352), 9742 (p. 236), 9810-14 (p. 352), 9841 (pp. 518, 519, 535-36, 541-45, 601, 609-12, 614-17), 10078-95 (p. 91), 10455-56 (p. 163), 10463 (pp. 564, 595-96), 10547-48 (p. 597), 10710 (p. 94), 10725 (p. 70), 11677-83 (p. 642), 13791 (pp. 536-36, 601, 611, 615-16, 636, 657-58), 13993 (p. 632), 13994 (p. 632), 14293 (p. 198), 14294-334 (p. 198), 14365 (p. 514), 14600 (p. 374), 14650-59 (pp. 67, 78-79), 17075 (p. 407), 17916 (p. 640), 18108 (p. 198), 18181 (p. 591), 18239 (pp. 276, 290), 18644 (p. 154), 18658 (p. 505), 18706-11 (p. 198), 19303-05 (p. 564), 19525 (p. 437), 19627 (pp. 461, 608), 19637 (p. 147), 21822 (pp. 510, 535, 601-3, 611, 614-17), II. 1031 (p. 489),

(1) *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5e série, t. XI, p. 44 et suiv.

Digitized by Google

I. 1180 (p. 134), II. 1515 (p. 373), II. 2325 (pp. 118, 518, 535-36, 542-43, 601, 611-12, 614-17, 638 39, 654-57), II. 2545 (p. 641-46), II. 2548 (p. 530), II. 2761 (p. 562).

Outre ces excellents renseignements sur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, on trouvera, dans ce volume, de nombreuses indications sur des manuscrits d'Anvers, d'Averbode, Bamberg, Berne, Cheltenham, Cologne, Darmstadt, Düsseldorf, Gand, Hambourg, Hasselt, Liége (Université et Séminaire), Lille, Londres (British Museum), Luxembourg, Maestricht, Maredsous, Namur (Ville et Séminaire), Paris (Bibliothèque nationale), Rome (Bibliothèque Vaticane), Saint-Gall, Saint-Trond, Saint-Omer, Tongerloo, Tournai (Ville et Séminaire), Trèves, Verdun et Wolfenbüttel (1), sans parler de la collection du chevalier Xavier de Theux de Montjardin récemment livrée aux enchères publiques.

Comme le dit fort bien l'auteur (p. 629), l'examen des catalogues de bibliothèques monastiques peut jeter de la lumière sur l'activité scientifique des siècles passés, et souvent ils mettent sur la piste d'ouvrages importants que l'on croyait perdus et fournissent des jalons pour leur découverte. Déjà M. Balau avait fait revivre sous nos yeux la belle bibliothèque de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques à Liége ; dans son nouvel ouvrage, l'occasion est fournie de citer et d'étudier en détail bon nombre des anciens dépôts de livres de nos régions. Ici encore nous croyons faire chose utile en groupant ces renseignements. Ils portent sur les bibliothèques d'Alne (pp. 132, 290, 324, 443), d'Averbode (p. 629), de Brogne (pp. 178, 197, 233-34, 354), de Gembloux (pp. 150, 183, 267, 276, 295, 415), des Croisiers de Huy (p. 336-37), de Saint-Jacques (pp. 263-64, 486, 631), de Saint-Laurent (pp. 197, 224-25, 352-54), de Saint-Lambert (pp. 631-32), de Saint-Paul à Liége (pp. 444, 632-33), de Lobbes (pp. 121, 140, 195-78, 224-25), de Malmédy (p. 631), de Notre-Dame à Namur (p. 633), d'Orval (pp. 373-73, 388, 465), de Rolduc (p. 629), de Saint-Hubert (p. 213), de Saint-Trond (pp. 364, 629), de

(1) On trouvera, dans la table fort bien faite du livre de M. Balau, en recourant aux noms que nous venons de citer les endroits où ces manuscrits sont étudiés.

Digitized by Google

Stavelot (pp. 77, 223-25), de Tongerloo (p. 631) et de Villers (p. 484-86).

Il y a là, à l'usage de nos collaborateurs que tenterait pareil travail, des données fort précises pour l'histoire des anciens dépôts de manuscrits en notre pays. Si un certain nombre des catalogues signalés par M. Balau ont déjà été publiés, plusieurs autres attendent encore un éditeur.

N'oublions pas de dire que l'ouvrage de M. Balau est muni d'une excellente table alphabétique des matières, très longue et très développée, qui permet de retrouver rapidement le moindre détail. Il y a aussi dix pages d'additions et de corrections qui témoignent du soin avec lequel l'auteur a travaillé. Dommage pourtant que ces remarques n'aient point passé dans la table des matières.

M. Balau assure de sa reconnaissance anticipée les lecteurs qui voudront bien l'aider à compléter sa liste d'additions et de corrections. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à formuler ici quelques menues observations que nous avons faites en lisant son intéressant ouvrage. P. 67, il donne le titre de *nationale* à notre Bibliothèque royale, *Deus omen avertat !* A diverses reprises, l'auteur des *Acta sanctorum Belgii* est appelé Ghesquières ; n'est-ce pas Ghesquière ? A propos de la bibliothèque de Stavelot, l'auteur aurait pu fournir quelques détails sur la dispersion actuelle des manuscrits de cette abbaye, du moins rappeler en deux mots qu'ils sont presque tous au British Museum et à la Bibliothèque royale de Belgique. Corsendonck et Marienhage n'ont jamais été des abbayes, mais de simples prieurés. Il n'eût rien coûté à M. Balau si exact partout, d'indiquer les cotes que portent à la Bibliothèque royale, l'édition du *Miroir des Nobles* par Christophe Butkens (p. 553) et p. 589, la Chronique d'Henri d'Oppebais. Ces cotes sont respectivement les nn. 10312 et 18064-67. P. 575, M. Balau signale, d'après Valère André, des *Gesta pontificum Tungrensium et Leodiensium* de Jean de Meerhout, dont le manuscrit serait perdu. Il existe pourtant, à la Bibliothèque royale de Belgique, le manuscrit n° 9841, qui

Digitized by Google

passe pour renfermer l'œuvre de Jean de Meerhout (1). Cela ne nous paraît point établi; néanmoins, il ne nous eût point déplu de voir la sagace érudition de M. Balau élucider ce point d'une façon définitive. A la table, il y a une rubrique *Catalogues de Bibliothèques*, où on renvoie entre autres villes à Malmédy. Or à ce dernier mot, ne se trouve pas indiquée la page 631, où il est question du catalogue de la bibliothèque de Malmédy. De même, p. 699, il valait mieux qualifier Nélis de son titre d'«évêque d'Anvers», plutôt que de « membre de l'État ecclésiastique de Brabant. » Enfin, p. 627, M. Balau rappelle qu'*on* a retrouvé à la Bibliothèque royale quelques fragments autographes d'Adrien d'Oudenbosch. La précision qui se reflète en toute l'œuvre de M. Balau, ne trouve pas son compte dans ce vague renseignement, d'autant plus que la préface à la récente édition de la Chronique d'Adrien, par M. C. de Borman, utilisée par M. Balau, a clairement révélé la personnalité de cet *on*.

En relisant ces observations, nous ne pouvons nous empêcher de les trouver aussi minces que peu nombreuses, et il a fallu pour que nous les produisions toute l'insistance de l'auteur lui-même. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'elles n'entament en rien le mérite de l'œuvre de M. Balau, qui restera longtemps un véritable monument élevé à l'histoire liégeoise et un répertoire inépuisable à consulter par tous ceux qui, de près ou de loin, auront à toucher aux annales du pays de Liége.

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

---

(1) Le n° 6007-8 que, sur la foi de Verdussen, on a cru renfermer l'œuvre de Jean de Meerhout, n'est point de cet auteur.

Digitized by Google

LES ARCHIVES ET LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALES DE MALINES.

Les archives communales de Malines constituent un des plus riches dépôts de la Belgique. Ces documents, qui sont aussi précieux qu'intéressants pour l'histoire locale de la ville et pour l'histoire générale de notre pays, sont conservés aujourd'hui dans l'ancienne Maison Échevinale, appelée aussi le Vieux Palais.

La Maison Échevinale, *Schepenhuys*, est une fort belle construction édifiée en 1374 et malheureusement très endommagée actuellement. Isolée de trois côtés, elle se rattache par le quatrième à un bâtiment plus ancien, où les échevins tenaient, avant l'achèvement de leur palais, leurs multiples réunions. Du côté sud-est se remarquent encore deux jolis pignons à gradins avec de petites tourelles en encorbellement. Tout autour du palais courait jadis un large chemin de garde. Des niches profondes en pierre blanche surmontées d'un dais ornaient la façade principale aux grandes et spacieuses fenêtres pareilles à des croisées d'église. Un large perron couvert, reposant sur des piliers en pierre bleue, donnaient accès à l'entrée.

L'intérieur du bâtiment se compose du rez-de-chaussée et d'un seul étage, partagés chacun en un immense salon et une place plus petite. C'est dans ces salles que fut installé en 1474 le Grand Conseil de Malines et dès lors, la Maison Échevinale prit le nom de Palais du Grand Conseil. En 1618 le siège de ce dernier fut transféré dans l'ancienne demeure de Marguerite d'Autriche et à partir de ce moment, la Maison Échevinale fut appelée le Vieux Palais. Là aussi se tinrent, de 1654 à 1667, les réunions des envoyés de Hollande et d'Espagne, chargés de veiller à l'exécution du traité de Munster.

Depuis cette époque, le Vieux Palais reçut des destinations fort diverses et assez bizarres. Tout d'abord, la salle de l'étage servit de local à la gilde des Arquebusiers et le rez-de-chaussée du bâtiment délaissé fut donné à la Chambre de Rhétorique « *De Pioene* » qui le transforma en salle de spectacle.

Digitized by Google

En 1791, on y logea les dragons du régiment de La Tour. Ces aimables soudards brisèrent tout le mobilier du Palais et arrachèrent, dans la salle des Arquebusiers, les superbes cuirs dorés, produit d'une des industries artistiques les plus florissantes de Malines, aujourd'hui entièrement disparue. Des soldats français, qui y séjournèrent quelque temps, en 1793, complétèrent l'œuvre des dragons de La Tour, en anéantissant le peu qui avait échappé à la furie de ces vandales.

Plus tard, les locaux furent appropriés pour une Académie de Dessin et, en 1846, l'administration communale y installa un Musée local. Celui-ci fut transporté, en 1897, dans une aile des Halles et le Vieux Palais devint alors le dépôt des Archives et de la Bibliothèque de la Ville.

* * *

Les archives de Malines sont divisées en différentes sections, d'après l'excellent répertoire qui en a été dressé par feu l'archiviste VAN DOOREN. Cet inventaire très méthodique comprend huit volumes in 8° formant un ensemble de 2890 pages. Les trois derniers tomes, qui complètent et achèvent le travail de Van Dooren, sont l'œuvre de son savant successeur, l'archiviste-bibliothécaire actuel, Mr Hermans, qui est à la tête du dépôt depuis 1870.

La première section est celle des Chartes. Elle se compose de 1365 pièces englobant un espace de plus de cinq siècles. La première émanant de Henri II, duc de Brabant, est datée du mois d'août 1242, la dernière, du 30 décembre 1793, porte la signature et le sceau de François II. Parmi ces nombreuses pièces d'un très grand intérêt, inutile de le dire, il s'en trouve une du 13 décembre 1301 qu'on pourrait appeler le *Palladium* des libertés communales malinoises. C'est la charte par laquelle le duc de Brabant, Jean II, et le seigneur de Malines Jean de Berthout reconnaissent et garantissent à perpétuité aux Malinois toutes les libertés et tous les privilèges qui leur furent précédemment accordés ou promis. Citons encore, en passant, les 324 chartes données par les princes de la maison de Bourgogne, les 330 datant de la domination espagnole et les 24 dernières appartenant à l'époque autrichienne.

Digitized by Google

Dans la 2e section sont conservés les octrois, c'est-à-dire tous les actes par lesquels le souverain autorise la ville à créer des rentes et à établir des impôts pour faire face à ses besoins. Ces actes, au nombre de 346, sont espacés entre les années 1483 (a. s.) et 1778.

Ces deux premières sections existent, pour ainsi dire, en partie double. En effet, au commencement du XVIIIe siècle, le greffier de la ville Daniël-François Cuypers de Rymenam, fit, avec l'autorisation du Magistrat, rassembler tous ces documents dans un nouveau recueil, où non seulement il fit transcrire le texte de tous les originaux qu'il authentiqua de sa signature, mais où il fit aussi dessiner les sceaux attachés à chaque titre. Ce recueil composé de six gros registres in-folio, en vélin, dorés sur tranche, est connu sous le nom de *Roodboeken* d'après la couleur de leur couverture. Cette collection de cartulaires, unique en son genre, au moins en Belgique, au dire de feu Gachard (1), fut copiée par le calligraphe Jean-Baptiste Sips, moyennant une somme de 300 florins. Les sceaux furent dessinés par le peintre malinois Pierre Van Hoof. Il reçut 16 sous pour chacun des sceaux de grand module ; 5 sous fut le prix payé pour chacun des autres ; mais, comme le travail fut beaucoup plus difficile, et par là même beaucoup plus long que Van Hoof ne l'avait prévu, le magistrat lui accorda, le 2 décembre 1714, une gratification supplémentaire de 100 florins. Cuypers, qui avait assumé la classification chronologique et la haute direction de cette œuvre remarquable, reçut pour ses peines, grâce à l'intervention du gouvernement, une somme de 3600 florins. Pour compléter cette splendide collection, Cuypers fit recopier également tous les octrois dans un grand registre spécial in-folio, qui forme le 7e et dernier volume de cette série.

Les lettres missives occupent la 3e section des archives. Elle commence vers l'année 1385 pour se terminer en septembre 1674 et compte près de 2300 pièces. Cette riche collection, qui, dans les autres dépôts du pays, compte à peine, tant cette sorte de documents est rare, comprend ici un grand nombre de lettres originales de Jean Sans Peur, de Philippe le Bon et de Charles

(1) Gachard : *Documents inédits*, II, 53.

Digitized by Google

le Téméraire, ducs de Bourgogne ; d'Isabelle de Portugal, épouse de Philippe le Bon ; de Marguerite d'York, la femme de Charles le Téméraire, et de la duchesse Marie, sa fille ; de Maximilien d'Autriche ; de Marguerite, tante de Charles Quint ; de cet empereur et de son fils Philippe II, etc.

Dans la quatrième section, subdivisée en un certain nombre de sous-sections, dont l'énumération nous mènerait trop loin et serait par trop fastidieuse pour le lecteur, sont classés les documents concernant les affaires civiles et ecclésiastiques. Dans la première partie, affaires civiles, nous trouvons toutes les pièces intéressant les gouverneurs généraux de notre pays et les gouverneurs de Malines, l'administration de la ville et les différents magistrats qui la composent, ainsi que les titres concernant les propriétés publiques et privées ; puis une multitude de pièces au sujet des finances, des institutions de bienfaisance, de l'instruction publique, des beaux-arts, des fêtes civiles et religieuses ; d'autres encore se rapportant à l'hygiène, à la salubrité et à la sûreté publiques, aux tribunaux, aux prisons, et aux affaires militaires. Enfin une longue série de cartons renferme tout ce qui a trait aux tonlieux, contributions, aides, subsides et dons gratuits, aux travaux communaux et à la voirie, au commerce et à l'industrie, aux évènements civils et militaires.

La deuxième partie de cette section, également partagée en subdivisions, concerne tout particulièrement les affaires ecclésiastiques ; les documents qu'elle contient, sont étiquetés sous les rubriques : clergé séculier, églises et paroisses, clergé régulier, couvents d'hommes et de femmes, confréries, abbayes, legs et fondations, sectes religieuses, etc.

Que cette longue énumération, trop écourtée peut être, n'effraye pas le chercheur ! Rien de plus facile que de s'y retrouver et d'y puiser très rapidement, sans tâtonner et sans hésiter, la pièce que l'on désire consulter, grâce à l'excellent répertoire dont nous parlions plus haut, grâce aussi et à l'ordre et à la méthode qui ont présidé au classement des archives dans les cartons et les fardes.

Nous voici dans la cinquième section, celle des registres, de beaucoup la plus importante et la plus riche de toutes. Elle

Digitized by Google

comprend plus de trois mille volumes de formats divers et d'une conservation réellement étonnante. Dans cet ensemble précieux, il y a quelques collections qui méritent une mention spéciale pour leur valeur d'un prix inestimable. Voici tout d'abord les comptes de la Ville de 1311 à 1792 : quatre cent soixante-six registes in-folio ! A cette série ne manquent, pour qu'elle soit complète, que quinze années, quatorze pour le XIV^e^ siècle et une pour le XV^e^ siècle : ce sont les comptes de 1312-13 ; 1314-15 ; 1316-17 ; 1324-25 ; 1326-27 ; 1327-28 ; 1331-32 ; 1336-37 ; 1337-38 ; 1339-40 ; 1343-44 ; 1344-45 ; 1389-90 ; 1395-96 et 1422-23. Vient ensuite une autre collection précieuse la *Chambre pupillaire* : deux cent quarante-six volumes, comprenant les états des biens des mineurs, de 1510 à 1805 et tout ce qui concernait leur administration. Cinq cent soixante registres nous initient au fonctionnement et à l'exercice de la justice, depuis 1421, par les diverses juridictions : Échevins, Commune-maistres, Écoutète, Doyen des Drapiers, Pensionnaires, Parlement et Grand Conseil. Deux cent et onze volumes renferment les ordonnances, résolutions et correspondances du Magistrat et les cent quarante-trois suivants sont relatifs aux Métiers, Gildes et Chambres de Rhétorique. Puis une autre série encore très importante de quatre cent douze registres commencée en 1345 et se terminant en 1796 : ce sont les actes de mutations des propriétés, volumes fort importants, dont la dernière moitié contient une double table alphabétique de noms, ceux des vendeurs et ceux des acquéreurs. Signalons encore deux autres séries : les quatre cent quarante-six registres aux impôts et les deux cent quatre vingt-un relatifs aux travaux publics.

Nous avons parcouru ainsi, très rapidement, les cinq principales sections des archives, qui sont conservées dans les deux salles du rez-de-chaussée. Au moment de s'engager dans la sixième et dernière section, un grand meuble arrête l'attention du visiteur. C'est une immense armoire en chêne, appelée communément *Die Comme*, et qui renfermait les Chartes et Privilèges de Malines. Elle date, d'après les comptes de la ville de 1475-76, de la seconde moitié du XV^e^ siècle. Solidement fixée dans le

Digitized by Google

mur, elle était armée de quatre serrures qui ne pouvaient s'ouvrir qu'ensemble par huit clefs.

Une inscription d'une date déjà reculée, placée sur cette armoire, fait connaître le titre des quatre magistrats auxquels étaient confiée la garde des Privilèges. Le plus ancien juré de la bourgeoisie possédait les clefs des serrures 1 et 5 ; le plus ancien des doyens, les clefs 2 et 6 ; le cadet des communemaistres gardait les clefs 3 et 8 et le premier échevin les deux autres portant les numéros 4 et 7

La sixième et dernière section est installée au rez-de-chaussée du bâtiment, où les échevins tenaient leurs réunions au XIII^e^ siècle. Là se trouvent les documents iconographiques et cartographiques, sigillographiques et numismatiques concernant Malines ; c'est d'abord une très-belle collection de sceaux scabinaux dont le plus ancien scellait une lettre de 1246. Puis, une très importante collection de monnaies, jetons, méreaux et médailles; parmi ces pièces nous relevons des monnaies d'or et d'argent frappées à Malines, sous le règne du comte de Flandre, Louis de Male, du temps de Philippe le Hardi, de Philippe le Bon, de l'empereur Maximilien, etc. Citons encore les beaux albums de gravures et d'aquarelles, œuvres de De Noter, Mardulyn, Vanden Eynde et d'autres, qui nous montrent des coins du vieux Malines, des vues des fortifications aujourd'hui démolies, et des très curieuses portes d'entrée de la ville tombées, elles aussi, sous la pioche du démolisseur, à l'exception d'une seule et de beaucoup la moins intéressante, la *Porte de Bruxelles*. Parmi les multiples cartes et plans de la ville et de ses édifices, nous remarquons le plan de la transformation de l'aile gauche des Halles, œuvre remarquable de l'architecte Rombaut Keldermans. Cette aile devait servir comme substruction de la salle destinée au Grand Conseil.

Cette construction devait être, d'après les plans de l'auteur de la Maison du Roi à Bruxelles et de l'Hôtel de ville de Gand, un bijou architectural et l'un des plus beaux, si pas le plus beau, des monuments malinois. Les travaux commencés en 1529, et poussés avec activité, furent interrompus par suite des troubles religieux du XVI^e^ siècle et plus tard, on ne songea plus à les

Digitized by Google

reprendre. L'État a acquis cette aile des Halles, il y a quelques années déjà, et a l'intention de faire reconstruire entièrement, et fidèlement, d'après les plans conservés aux archives, cette œuvre de Keldermans. Souhaitons que ce projet reçoive rapidement son exécution et qu'il nous soit permis d'admirer bientôt l'un des chefs d'œuvre du grand architecte !

Tout au bout de cette salle qui renferme tant de souvenirs du brillant passé de Malines, se trouve une grande malle bardée de fer, aux multiples serrures d'un mécanisme fort compliqué. C'est le coffre fabriqué en 1572 pour servir au transport de l'argenterie de la ville de Malines, argenterie qui fut vendue à Anvers, la même année, aux enchères publiques, tant était misérable, dans ces temps troublés, la situation de notre belle cité. Il sert aujourd'hui de demeure à un personnage de marque, cher au cœur de tout Malinois. Dans cette malle historique est couché, entouré des soins paternels de M. l'Archiviste, le *Vuylen-Bruydegom*, mieux connu depuis 1825, sous le nom de *Op-Signorken*, ce type aux traits d'un ignoble buveur, qui égaya tous les « Ommegangen » depuis 1648 et qui fut l'objet de tant de mémoires, peut être fort curieux, mais certainement peu historiques, jusqu'au jour où M. Hermans publia son charmant petit volume « La Vérité sur Op-Signorken » ! (1) qui résout définitivement et scientifiquement la question de l'origine et du passé de ce héros malinois, homme de paille à la tête de bois !

***

L'étage du Vieux Palais est occupé par la bibliothèque communale. Elle compte actuellement plus de 7400 ouvrages, dont près de 2500 ne figurent pas dans le catalogue méthodique publié en 1881 par les soins de M. l'Archiviste Hermans. Pour le classement, on a adopté un système idéologique. Les livres ont été divisés en trois grands groupes :

1°) Histoire et Sciences auxiliaires. 2°) Lettres et Beaux-arts, 3°) Sciences.

Chacun de ces groupes a été subdivisé en sections. Dans le

(1) V. Hermans : *La Vérité sur Op-Signorken*, Malines, Van Velsen, 1875, petit in-8°, 84 pages.

Digitized by Google

premier groupe, Histoire et Sciences auxiliaires, nous trouvons les subdivisions suivantes :

A. Sources et documents généraux.

B. Documents relatifs aux provinces, villes et communes de la Belgique et des pays voisins (avec un sous-classement d'après les anciennes divisions géographiques).

C. Histoire de la Belgique et des États voisins.

D. Sciences auxiliaires : Chronologie, géographie, généalogie, noblesse, etc.

E. Publications historiques et archéologiques.

F. Histoire générale et universelle.

La seconde partie ne comprend que deux sections: les Belles-Lettres et les Beaux-Arts. La première section est subdivisée par langues ; littérature ancienne, française, hollandaise, etc. .

Dans la seconde, un corps de bibliothèque est destiné à recevoir les imprimés concernant chacun des arts : peinture, sculpture, musique, etc.

Le 3e groupe, les Sciences, est également classé en douze sous-sections sous les rubriques : Philosophie, théologie, droit canon, droit civil, sciences politiques et sociales, droit administratif, sciences mathématiques et physiques, sciences naturelles, sciences médicales, sciences agricoles, commerciales et industrielles, travaux publics, dictionnaires encyclopédiques. Enfin, dans un meuble spécial sont conservés, par ordre alphabétique, d'après la première lettre du titre, les ouvrages anonymes, quelles que soient les matières dont ils traitent.

Dans cette bibliothèque, qui pourrait et devrait être beaucoup plus riche qu'elle ne l'est, nous relevons cependant quelques curiosités et raretés bibliographiques. Voici la collection complète et fort bien conservée des œuvres de Rembert Dodoens, le célèbre médecin et botaniste malinois, puis un superbe exemplaire de la 1ere édition de la « *Flandria illustrata* » ayant appartenu à la bibliothèque du Grand Conseil et encore un exemplaire de la « *Pompa funebris Alberti Pii* », beaucoup

Digitized by Google

plus frais et mieux conservé que celui du Musée communal de Bruxelles.

Dans cette même salle, devant une haute et large cheminée, sur laquelle on distingue encore les restes d'une originale peinture à fresque, se dresse un énorme piédestal supportant une grande caisse en bois armée d'une solide serrure. Sur ce piédestal, une inscription en lettres d'or nous fait connaître le trésor renfermé dans cette boîte ; elle porte :

« *Boek van Margaretha van Oostenrijk, Moei van Keizer Karel V, Landvoogdes der Nederlanden, Beschermster van Kunsten en Letteren, 1480-1530.* »

C'est un livre d'heures de Marguerite d'Autriche, superbe manuscrit orné de miniatures. Il a une longueur de 70 cent. sur une largeur de 50 cent. Sa couverture de cuir noir repoussé est couverte de dessins simples et sévères. Les coins sont armés de lames de bronze ciselées et deux serrures, d'une belle conception artistique, ferment le volume.

L'intérieur se compose de très belles feuilles de vélin sur lesquelles s'étalent, en une écriture d'un noir sombre, qu'on supposerait datée d'hier, les différentes parties de la messe en plein chant. A la première page, au dessus du « Kyrie eleison » une miniature de 18 centimètres carrés, à peu près, nous représente, assis sur un trône, l'empereur Maximilien. A ses pieds, agenouillée devant le missel, cadeau de son père, Marguerite, sa fille, avec, à côté d'elle, deux de ses nièces ; plus en avant, près des marches du trône, un jeune garçon, son neveu, qui sera un jour le puissant Charles Quint ; au premier plan à droite, le pape, un cardinal et un évêque en habits sacerdotaux ; à gauche un chevalier armé de pied en cap, un bourgeois très somptueusement vêtu et un humble paysan — ces trois éléments de la société civile dans l'ancien régime — jurant fidélité au souverain. Et chacun de ces personnages forme un portrait, tant l'artiste a rendu avec la plus sincère fidélité, les traits caractéristiques et distinctifs de chacun d'eux. Le fond de la miniature nous représente un paysage avec, dans le lointain, une ville et une cathédrale, ce petit chef d'œuvre est achevé avec tant de soins que peu de tableaux nous donnent une si grande

Digitized by Google

impression de fini. Et ce que nous disons de cette première miniature nous pourrions le répéter de toutes les autres qui ornent les différentes pages du manuscrit. Mais nous préférons engager fortement les admirateurs de belles choses à voir ce chef d'œuvre du XVI^e^ siècle. Rien que la vue de ce Missel, abstraction faite de tous les autres trésors que nous avons rapidement énumérés, vaut un voyage aux archives de Malines.

Il nous reste encore, pour terminer notre visite, à examiner une salle : celle dite du public, accessible tous les jours, excepté les dimanches et les jeudis, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir. Ce n'est pas une salle de travail comme nous en connaissons un grand nombre, froide, aux murs nus crépis à la chaux, avec, de-ci de-là, pour mobilier, quelques vieilles tables et quelques chaises. M. l'archiviste Hermans a orné cette salle de documents fort curieux, parmi lesquels nous relevons un plan de Malines en relief, datant de 1578, une carte de l'archidiocèse, œuvre du cartographe Florent van Langren datée de 1644 ; un tableau représentant une séance du Grand Conseil, des arbres généalogiques, etc. Sur une des tables est déposé le Livre d'or où, à côté des noms d'émiments historiens belges et étrangers, nous avons relevé les signatures de Léopold II, de feue la reine des Belges et du regretté prince Baudouin.

R. D'AWANS.

Digitized by Google

AUTOUR D'UNE LETTRE EN ORIGINAL DU TSAR BORIS GODOUNOF A L'EMPEREUR RODOLPHE II.

C'est un rôle assez bizarre sans doute de présenter aux lecteurs de cette *Revue* un document dont on ne peut pas, de science personnnelle, déterminer la signification exacte, ni même apprécier à un point de vue quelconque la valeur historique, ignorant la langue et jusqu'aux caractères graphiques dans lesquels il est écrit. Tel est pourtant celui que nous remplissons pour l'instant. Mais encore avons-nous une excuse et peut-être la meilleure : c'est que l'administration des Archives du Royaume, qui possède la pièce dont il s'agit, ne compte parmi son personnel aucun membre qui soit à même d'apprécier ce document avec compétence, et que celui-ci resterait très probablement lettre morte pour le monde scientifique si personne d'entre nous ne se chargeait de le lui signaler. Nous disons signaler, et non faire connaitre. C'est lui, monde scientifique compétent, plutôt, qui est invité par la présente note à examiner l'énigmatique archive et à nous dire ce qu'elle est, après tout, et ce qu'elle signifie ; si elle est ce qu'elle prétend être et si elle dit la vérité, en tout ou en partie.

Elle est sur papier, mesure 0,69 m. de haut sur 0,54 de large et est enluminée de fioritures en tête et sur les deux côtés. Le texte lui-même en mesure 0,37 m. de haut et 0,30 m. de large. Elle semble présenter tous les caractères externes d'un document original et peut-être de lettres closes. Elle est scellée en placard : sceau rond de 0,087 m. de diamètre, en cire rouge couverte d'un feuillet de papier ; type héraldique : dans le champ du sceau une aigle éployée, couronnée (deux couronnes à trois fleurons) et surmontée d'une croix de Lorraine ; un écusson en cœur : semble Saint Georges tuant le dragon ; légende, dans la langue du document, bien conservée, mais illisible pour nous.

Cette archive fut acquise par l'administration des Archives du Royaume au mois de juin 1901. M. Fiévez, directeur de ventes à Bruxelles, l'avait annoncée avec d'autres actes, sous le n° 752 de son catalogue, par cette mention : « un texte hébreu », sans doute parce que la langue en était pour lui

Digitized by Google

également incompréhensible (1). Quand M. Gaillard, archiviste général-adjoint du Royaume, nous la soumit, nous n'eumes pas de peine à constater l'erreur du libraire. Nous y vimes plutôt des caractères grecs, mais n'en pûmes pas dire plus. Il nous fallut donc recourir à d'autres lumières ; et le R. P. Scheuer, jésuite résidant actuellement à la maison de Louvain, voulut bien nous faire connaître que le document est en vieux russe et nous en fournir une traduction qui permet de dire au moins ce que le document prétend être.

A nous y tenir, donc, c'est une lettre de Boris Godounof, beau-frère de Féodor Ivanovitch et son successeur sur le trône de Russie, à Rodolphe II, empereur d'Allemagne, du mois de janvier 1599.

Elle nous apprend que Rodolphe II, à la nouvelle du trépas de Féodor et de l'avènement de Boris, a envoyé au nouveau tsar ses camériers Michel Schell et Loukach Magnucov, chargés d'une lettre à la fois de condoléances et de congratulations et qu'il y a exprimé aussi le désir d'être et de rester toujours dans des relations d'affectueuse amitié avec Boris. Et Boris répond par la présente lettre : qu'il pleure la perte de Féodor Ivanovitch, le tsar si pieux et si illustre ; que lui, Boris Féodorovitch, a été élu tsar de toutes les Russies par tous les dignitères de l'Église et par toutes les classes de la société russes ; qu'il est monté sur le trône avec la bénédiction de la tsaritsa, la religieuse Alexandra Féodorovna ; qu'il désire continuer les liens d'amitié profonde et solide qui existent entre les deux pays et qu'il aurait depuis longtemps notifié à Rodolphe II la nouvelle de son avènement s'il n'avait vu itérativement et avec obstination refuser à ses envoyés le libre passage par la Pologne et la Lithuanie.

Tel serait ce document. Nous ignorons, pour les motifs indiqués plus haut, si le texte en a jamais été publié ou simplement utilisé. Du moins n'avons-nous trouvé, dans les ouvrages concernant l'histoire de la Russie que nous avons consultés à cet effet, aucun passage assez précis pour nous permettre d'inférer que les historiens en aient tiré parti. Aux hommes compétents en la matière de nous renseigner encore sur ce point.

E. Van Der Mynsbrugge.

(1) Voir le *Moniteur Belge* du 27 février 1902, p. 847, 2e col. ligne 51

Digitized by Google

LE CABINET DES MÉDAILLES DE L'ÉTAT A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

Suite (1).

Sicile.

Les admirables ruines dont le sol de la Sicile est, pour ainsi dire, jonché, la font réaliser, aux yeux de l'artiste, avec la Grèce elle-même, et les magnifiques monnaies qui nous sont restées de la Trinacrie des anciens lui assignent une place prépondérante en numismatique et dans l'art monétaire.

Dans la section grecque du médaillier de la Bibliothèque royale, cette île, véritable appendice de l'Italie, possède la suite la plus nombreuse et peut-être aussi la plus intéressante : elle compte environ huit cents pièces, parmi lesquelles se rencontrent, à chaque pas, des merveilles de beauté et de rareté Et cette extraordinaire richesse n'étonnera personne, quand nous aurons dit que le Cabinet de l'Etat la doit en grande partie au legs qui lui fut fait naguère de la collection de Hirsch, laquelle renfermait déjà une Sicile remarquable, où les plus petites localités se trouvaient représentées par des exemplaires de choix (2), et aussi à l'acquisition de la collection du Chastel dont la Sicile forme le principal fonds.

Voici, dans l'ordre alphabétique, les noms des quarante et une localités siciliennes dont on peut trouver les produits monétaires classés dans les tiroirs du Cabinet :

Abacaenum, Acrae, Adranum, Aetna, Agrigente, Agyrium, Alaesa, Aluntium, Amestratus, Assorus, Calacte, Camarina, Catane, Centuripae, Enna, Entella, Eryx, Gela, Heraclea Minoa, Herbessus, Himera, Hybla Magna, Leontini, Lilybaeum, Menaenum, Messana, Mamertini, Morgantina, Motya, Mytistratus, Nacona, Naxos, Panormus, Segesta, Selinus, Silerae, Solus, Stiela, Syracuse, Tauromenium, Tyndaris.

(1) Voy. *Revue des bibliothèques et archives* p. 172.
(2) M. de Hirsch acheta en bloc et fit entrer dans sa collection tous les bronzes de la collection Distefano de Catane.

Digitized by Google

Située vers l'extrémité Nord-Est de l'île, près de Tyndaris, Abacaenum, dont le monnayage dura à peine un siècle (de 450 à 350 av. J.-C.), nous offre deux litrae d'argent ; Acrae, la moderne *Palazzuolo*, ancienne dépendance de Syracuse : un moyen bronze à la tête de Proserpine couronnée d'épis et au revers de Cérès tenant une torche et un sceptre ; Adranum, aujourd'hui *Aderno*, au pied de l'Etna, près de Catane : une dizaine de bronzes dont deux très rares ont été publiés par M. Salinas, dans son ouvrage (3) sur les monnaies de Sicile.

Sous la rubrique d'Aetna, ville située à l'extrémité méridionale de la montagne dont elle porte le nom, nous avons à faire mention de la pièce la plus précieuse de la série grecque du médaillier national, véritable perle numismatique, unique d'ailleurs et aussi célèbre bientôt que *l'eucratidion* du Cabinet de France et que le décadrachme agrigentin aux deux aigles du Cabinet de Munich : nous voulons citer le magnifique tétradrachme de la collection de Hirsch, publié une première fois, par son ancien possesseur, dans la *Numismatic Chronicle* (1883, pl. IX), et ensuite par M. Head (2) dans son *Historia numorum* (p. 114). Cette pièce hors ligne, à fleur de coin, et qui représente, au droit, une tête de Silène couronnée de pampre, sous laquelle est placé un scarabée et, au revers, le Jupiter des Etnéens (*Zeus Aetnaeos*), assis sur un trône richement orné qu'une peau de lion recouvre, appuyé sur un cep de vigne, drapé dans son himation et tenant un foudre ailé, de la main gauche étendue, fut frappée entre les années 476 et 461 av. J. C., c'est-à-dire pendant la courte période où Catane, dont les habitants avaient été chassés par

(1) *Le monete delle antiche citta di Sicilia*, pl. II, 11 et 12.

(2) Cette monnaie, dit M. Head (ouvr cit. p 115) est fort instructive sous plusieurs rapports. Elle montre d'abord le degré de développement atteint par l'art en Sicile, entre les années 476 et 461 avant J. C. Les scarabées de l'Etna étaient remarquables par leur taille énorme, (cf. Schol. Aristoph..Paix, 73),d'où le scarabée, comme symbole à l'avers. Comme le mont Etna était également célèbre pour la fertilité de ses vignes (cf. Strabon, p. 269), Zeus Aetnaeos sous la protection spéciale de qui la cité d'Aetna était placée, est représenté appuyé sur un cep. Un pin est aussi placé devant le père des dieux : c'est là un symbole local non moins caractéristique que le précédent, car les versants de l'Etna étaient alors couverts de pins et d'épicéas. (Diod. XIV, 42, cf. Pind., Pyth. I, 53).

Digitized by Google

Hiéron et remplacés par un mélange de Syracusains et de Péloponésiens, porta le nom d'Aetna que le tyran de Syracuse lui fit prendre.

Une rarissime litra d'argent offrant la même tête de Silène que celle qui figure sur la pièce que nous venons de décrire, et d'autres monnaies de bronze des Etnéens, frappées après qu'ils eurent été chassés, à leur tour, de Catane, et qu'ils se furent établis à Inessa, se trouvent classées sous la même rubrique.

Après ce qui vient d'être dit, on comprendra que la numismatique d'Aetna ne puisse être séparée de celle de Catane. Les deux villes se confondent, et celle-ci reprit son appellation primitive, une fois que la colonie syracusaine conduite dans ses murs, par Hiéron, en eut à son tour été expulsée (461 av. J. C.) et que ses premiers habitants lui eurent été rendus. Les monnaies qu'elle nous a laissées permettent de suivre un à un les bouleversements qu'elle subit, par suite des caprices du tyran de Syracuse, et, à l'intérêt historique qu'elles peuvent offrir vient s'ajouter encore celui de l'art. A ce point de vue, les pièces catanéennes du médaillier national qu'il faut surtout citer sont : deux tétradrachmes à la tête d'Apollon laurée, de face, et au revers du quadrige portant la signature du graveur Héracleidas, quelques drachmes signées du nom d'Evénète (1) et une trentaine de pièces de bronze.

Une des villes les plus florissantes de l'antiquité fut indiscutablement Agrigente, située sur la côte méridionale de la Sicile, un peu au S.-O. de la moderne *Girgenti*, entre les fleuves Hypsas (2) et Acragas (3). Fondée par une colonie dorienne venue de Géla, en 582 av. J.-C., longtemps rivale de Syracuse et peuplée comme elle de centaines de milliers d'habitants, elle a laissé des ruines et des vestiges qui attestent son antique splendeur. Ces ruines consistent, comme on sait, en une dizaine d'édifices sacrés, dont les principaux sont : le temple de Junon Lacinienne, celui d'Hercule, celui de Jupiter Olympien, qui présente

(1) Evénète travailla également à Camarina et à Syracuse. Les décadrachmes de cette dernière ville qui portent sa signature sont ce qui a jamais été gravé de plus remarquable en fait de monnaies. On l'a surnommé, avec raison, le Phidias de la gravure monétaire.

(2) Auj. Fiume Drago.

(3) Auj. Fiume di San Biagio.

Digitized by Google

les plus grandes colonnes doriques connues et est aussi le plus grand de toute la Sicile, et celui de la Concorde, le mieux conservé de tous les temples grecs, bâtis en dehors de la Hellade. N'étaient toutefois ces restes, les monnaies d'Agrigente suffiraient peut être à nous donner une idée de son antique prospérité, tant elles sont nombreuses. La plupart nous montrent, d'un côté, un aigle et, de l'autre, un crabe: l'aigle par son cri (kekragôs), le crabe par son nom (krangôn) renferment, l'un et l'autre, une allusion au nom grec de la ville, ***Acragas***.

Le Cabinet de l'Etat possède plus de quarante pièces d'Acragas. Certaines remontent aux premiers temps de son monnayage qui commença dans la période comprise entre la chute du tyran Phalaris (vers 550 av. J.-C.) et l'avènement de Théron (vers 488). Une dizaine sont des tétradrachmes (1) de la belle époque (415-406 av. J.-C.), au type des deux aigles dépeçant un lièvre, et d'une conservation remarquable ; d'autres, telles une pièce d'or (2) et quelques bronzes, ne méritent pas moins d'être citées.

Nous avons dit déjà que la collection Distefano de Catane était entrée toute entière dans celle du baron Lucien de Hirsch, du vivant du regretté numismate. Par suite de cette heureuse circonstance, Agyrium, grande ville de l'intérieur de la Sicile, entre Enna et Centuripae, peut nous offrir une importante série de bronzes (3) ; Alaesa, bâtie en 403, av. J.-C., sur la côte septentrionale de l'île : des monnaies de bronze également, dont deux sont particulièrement intéressantes en ce que leur légende indique que la ville prit part à la guerre de Timoléon contre les Carthaginois ; Aluntium (auj. *San Marco*), Amestratus (*Mistretta*), Assorus (*Assoro*), Calacte, Centuripæ (*Centorbi*), Enna (*Castro Giovanni*), Entella, Herbessus, Hybla Magna (*Paterno*), Lilybæum (*Marsala*) et Menaenum : des bronzes aussi, pour la plupart d'une grande rareté.

Camarina (auj. *Torre di Camarina*), colonie de Syracuse, fondée vers la fin du VI^e^ siècle av. J.-C., entre les embouchures

(1) L'un de ces tétradrachmes, qui appartient à la collection de Hirsch et porte, dans le champ, une petite tête de fleuve, à côté des aigles (Salinas, ouvr. cité, n° 194 ; cat. Brit. Mus., p, 11), est d'une grande beauté.
(2) British Museum, Guide, pl. XVI, 14.
(3) Cat Brit. Mus., n^os^ 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9.

Digitized by Google

de l'Oanis et de l'Hipparis, sur la côte méridionale de l'île, qui fut deux fois détruite (en 552 et en 485 av. J.-C.) et deux fois rebâtie, semble, malgré ses bouleversements, avoir joui d'une assez grande prospérité,à en juger d'après son monnayage dont certains spécimens sont d'une réelle beauté. Cette ville est représentée, dans le médaillier de la Bibliothèque royale, par plusieurs tétradrachmes ayant au droit, une tête d'Hercule coiffée de la peau de lion et au revers, un quadrige couronné par une Victoire (1), lesquels furent frappés — l'on est du moins porté à le croire — en commémoration de la victoire du Camarinéen Psaumis aux courses des chars ; par un didrachme dont le revers, d'un charme séduisant, montre la nymphe Camarine assise sur un des cygnes du lac de Camarina et entourée de vaguettes, didrachme dont la gravure est d'ailleurs très probablement due au burin du célèbre Evénète ; par une drachme idéalement belle également, qui laisse voir la tête de la nymphe de face, les cheveux flottants ; par des subdivisions de drachme et par des monnaies de bronze dont plusieurs, archaïques, au masque de Méduse, portent la marque de leur valeur.

La ville d'Eryx (auj *Catalfano*), située à l'extrémité occidentale de la Sicile et qu'un temple fameux dédié à Vénus ainsi qu'une inscription carthaginoise ont rendue célèbre, ne paraît pas avoir eu un monnayage très abondant. Quoi qu'il en soit, deux oboles la représentent dans la série grecque du Cabinet.

Après Syracuse, dont nous aurons l'occasion de nous occuper plus loin, et Agrigente, dont il a été question plus haut, Géla, sur la côte méridionale de l'île, à l'embouchure du fleuve qui lui donna son nom et qui, sous la figure d'un taureau à face humaine, constitue le type principal de presque toutes ces monnaies, Géla fut la cité la plus opulente de la Trinacrie dans les temps anciens. Sous les règnes d'Hippocrate (498-491 av. J.-C.) et de Gélon (491-485 av. J.-C.), elle parvint même à étendre sa domination sur une large portion de l'île. Cependant, sa prospérité ne tarda pas à décliner, surtout

(1) A l'exergue, deux amphores de prix, ressemblant à celles qu'on distribuait aux vainqueurs, lors de la fête des Panathénées.

Digitized by Google

à partir du jour où Gélon lui eut enlevé une assez grande partie de sa population pour la transplanter à Syracuse, dont il s'était rendu maître et sur laquelle il devait désormais régner. La suite des monnaies de Géla du Cabinet des Médailles consiste en tétradrachmes, didrachmes, oboles et bronzes (1). Un tétradrachme d'une très grande rareté représente le dieu-fleuve Géla, sous la figure d'un taureau androcéphale, couronné par une Victoire, debout devant lui ; un autre, d'une exécution remarquable, montre la tête du même dieu, imberbe, entourée de trois poissons d'eau douce, dont on aperçoit jusqu'aux moindres détails. Un bronze de la même ville qui offre une tête de Cérès, posée de face, mérite également d'être signalé.

Heraclea Minoa, à l'embouchure de la rivière Halycus, entre Agrigente et Sélinonte, aurait été fondée, si l'on s'en rapporte à la tradition, par le Crétois Minos. Colonisée, dans la suite, par quelques Spartiates (510 av. J.-C), qui lui donnèrent le nom d'Heraclea, elle tomba plus tard aux mains des Carthaginois, devint l'une de leurs principales stations (1) navales et demeura en leur pouvoir, jusqu'à ce qu'elle passa sous la domination des Romains, à la fin de la première guerre punique. Son monnayage tout entier appartient à l'époque de l'apogée de la puissance carthaginoise en Sicile, et ses monnaies, des tétradrachmes à légendes puniques, dont la collection de l'Etat possède deux magnifiques exemplaires offrant au droit la tête de Proserpine couronnée d'épis et entourée de dauphins, sont copiées sur celles de Syracuse.

Himera (auj. *Termini*) que des Syracusains mêlés à des colons venus de Zancle (Messine) bâtirent, en 639 av. J.-C., sur la côte septentrionale de la Sicile, près des établissements phéniciens de Solus et de Panorme, est surtout célèbre par la victoire que Théron d'Agrigente, avec l'aide de Gélon, remporta, près de ses murs, sur les Carthaginois, en 482 av. J.-C. S'étant, à la suite de cette victoire, rendu maître de la ville, Théron y règna jusqu'à sa mort (472 av. J.-C.) et associa son fils à son gouvernement.

---

(1) Tétradrachmes (Cat Brit. Mus., nos 5, 48, 59) ; didrachmes (Cat. Brit. Mus., no 19).

Digitized by Google

La numismatique d'Himéra se divise en trois périodes, représentées chacune par plusieurs belles monnaies dans le médaillier de la Bibliothèque royale : la première s'étend du commencement du Ve siècle av. J.-C., à l'avènement de Théron; la seconde de l'avènement du tyran, à sa mort (472) ; la troisième de la mort de celui-ci, à la destruction de la ville par les Carthaginois, en 408 av. J. C. Parmi les pièces les plus intéressantes de cette série, qui appartiennent à nos collections, citons : une drachme de la première période au type du coq, emblème d'Esculape, et au revers du carré creux en ailes de moulin ; des didrachmes et des drachmes de la seconde période au même type et au revers du crabe ; et enfin plusieurs exemplaires irréprochables du tétradrachme sur lequel on voit la nymphe protectrice de la ville, ou la ville elle-même personnifiée, debout devant un autel dans les flammes duquel elle verse le contenu d'une patère, qu'elle tient de la main droite, tandis que, derrière elle, jaillit une source dont l'eau, s'échappant par un mascaron de lion, saute en cascade par dessus plusieurs marches de marbre avant de couler dans un bassin et après avoir aspergé l'épaule d'un petit Silène, placé au second plan.

Après la destruction d'Himéra, une partie des habitants de la ville fut passée par le glaive du vainqueur, une autre envoyée en exil, et le reste de sa population put s'établir aux confins de son territoire, où se trouvaient des sources d'eau chaude (1). Une nouvelle cité se reforma bientôt ainsi, sous l'appellation de Thermai, *les bains* (*Thermae Himerenses*), qui succéda à l'ancienne colonie ionienne rasée par Annimal, fils de Giscon. Naturellement elle battit monnaie à son tour, et l'on peut voir dans les tiroirs du Cabinet quelques beaux exemplaires de bronze du numéraire qu'elle émit.

FRÉD. ALVIN.

(*A suivre*).

(1) L'appellation phénicienne *Rech Melkarth (Promontoire d'Hercule)* qu'elle reçut alors, est l'équivalente de son appellation grecque à laquelle son nom crétois originel doit avoir correspondu : Minos, Hercule et Melkarth étant trois différentes formes de la même divinité.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

I. — COMPTES RENDUS.

JAMES DUFF BROWN. **Manual of library economy,.. with illustrations, forms, etc.** London, Scott Greenwood and C°. 1903. XII — 476 pp. 8°. figg.

Le manuel de bibliothéconomie de M. Brown est destiné aux personnes chargées de l'organisation ou de l'administration des bibliothèques municipales en Angleterre, mais cette destination ne lui donne pas un caractère tellement particulier qu'il ne puisse être utilisé aussi par d'autres. L'auteur paraît se préoccuper très peu de la théorie; il cherche seulement à mettre à profit une longue expérience pour faire passer au crible d'une critique éclairée — et parfois acérée — certains procédés surannés, et pour formuler en même temps des propositions d'une utilité pratique immédiate. L'intention d'être surtout pratique pénètre profondément son manuel et vaut au lecteur une foule d'idées originales et de renseignements précieux. Malgré ses tendances spéciales et sa portée plutôt restreinte, ce livre constitue peut-être la meilleure contribution fournie dans ces dernières années à l'étude des questions dont l'ensemble forme ce qu'on appelle la *bibliothéconomie*

Le volume s'ouvre par un exposé de la législation anglaise sur les bibliothèques municipales ; nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ce régime ; qu'il nous suffise de dire que bien des données utiles pourront y être puisées, lorsque les autorités intéressées se décideront à introduire des principes nouveaux dans l'organisation de nos bibliothèques régionales.

On naît bibliothécaire, dit M. B., on ne le devient pas, et il énumère les dix conditions auxquelles un bon bibliothécaire doit satisfaire : en vue des connaissances spéciales à la profession, il lui faut une « culture générale ». Qu'un homme aussi versé dans la pratique que M. B. reconnaisse la nécessité d'une culture générale, c'est un argument décisif en faveur de ceux qui pensent, avec raison d'ailleurs, que de simples connaissances techniques, la possession de la routine du métier ne peuvent suffire, et que la plus longue expérience n'est que d'un secours médiocre, si elle s'est bornée à l'acquisition des notions de ce genre. Le fait que l'auteur critique la nomination à la tête de certaines bibliothèques, de maîtres d'écoles malheureux, de militaires retraités, de journalistes du dernier rang, de libraires rebutés par la fortune ou de conseillers municipaux amateurs, prouve que toutes les bibliothèques locales ont souffert d'un même malaise, aussi bien en Angleterre que sur le continent Si cet état de choses paraît devoir s'améliorer, il a néanmoins laissé des traces, et c'est à lui que M. B. attribue « a general underestimate of the librarian's utility », opinion qui règne dans le public et influe fâcheusement sur le taux des traitements.

Digitized by Google

On ne peut qu'approuver les considérations de M. B. concernant le choix des locaux où doivent être installées les bibliothèques municipales; il est inutile de les aménager en vue d'une extension indéfinie des collections, car ces bibliothèques n'ont pas pour mission de conserver tout ce qui paraît, ni même tout ce qu'elles ont pu acquérir; un triage intelligent doit être effectué périodiquement et les ouvrages sans utilité doivent être sacrifiés. L'auteur estime qu'avec 50,000 volumes ces institutions ont de quoi suffire amplement aux besoins de leur clientèle. Les installations intérieures font l'objet de plusieurs chapitres intéressants et minutieusement détaillés, de sorte que nous sommes abondamment documentés sur les moindres pièces du mobilier. Sans doute, certains meubles, comme ceux qui sont réservés à la lecture des journaux, paraissent peu élégants et même incommodes, mais la plupart sont ingénieux et visent à la réalisation la plus pratique du but à atteindre. Les indications qui permettent de constater, à l'aide d'une inspection rapide, la présence ou l'absence des volumes demandés, sont aussi des innovations heureuses

La 5e division traite du choix des livres et des acquisitions. Ici, nous touchons à une matière importante. Les faits observés par l'auteur, (peut-être aussi ses goûts personnels) lui font placer le roman, la poésie et les beaux-arts au-dessus de toutes les autres productions (pp. 206-207); il attribue à ces branches 33 °/₀₀ dans la composition d'une bibliothèque locale. Force nous est de déclarer que les arguments produits à l'appui de cette opinion sont superficiels et peu probants. Le fait que les romanciers et les poètes sont plus connus que les savants de toute catégorie est *actuellement* regrettable et il n'y a pas lieu de céder, comme M. B. le fait, à la préférence que le public manifeste pour les œuvres de pure imagination. Il n'est pas du tout certain que cette littérature doive survivre seule à tout le reste. Le marché littéraire en est encombré et l'ensemble est plutôt médiocre, partant peu durable. Au contraire, puisque les bibliothèques ont un rôle important à jouer dans l'éducation du peuple, elles peuvent contribuer à rendre plus sain le goût de la masse des lecteurs. D'ailleurs, M. B. reconnaît lui-même (p. 441) que les bibliothèques municipales achètent trop peu d'ouvrages technologiques.

Par contre nous approuvons, en principe, les propositions de M. B au sujet de la réunion et de la conservation par les bibliothèques locales, des publications et autres documents intéressant la région ; il semble, en effet, que ces établissements doivent être les dépositaires naturels de ces collections qui encombrent souvent les bibliothèques générales, où elles ne sont pas aussi bien à leur place.

Les différents systèmes de classification ne paraissent pas avoir intéressé les bibliothécaires anglais au même degré que leurs collègues du continent et des Etats-Unis.

M. B. n'examine en détail que les systèmes les plus connus: *adjustable classification ; decimal classification ; expansive classification.* Il n'exprime pas ses préférences à leur égard. Au fond, ces systèmes se valent;

Digitized by Google

sans être entièrement des conceptions *a priori*, ils ne peuvent résister à une critique scientifique, puisque la science elle-même n'est pas fixée dans toutes ses parties et que les parties qui semblent les mieux établies, sont encore exposées à des remaniements profonds.

En ce qui concerne les catalogues, nous sommes d'accord pour admettre que le simple index des auteurs et des matières qui constitue le répertoire de la plupart des bibliothèques anglaises rend, lorsque l'accès des rayons est interdit au public, le choix d'un livre semblable à une sorte de loterie. Il faut, lorsqu'il s'agit d'établir un catalogue, partir de ce principe que « pas un lecteur sur cent » ne connaît exactement ce qu'il désire trouver. Le catalogue devrait donc servir de guide, de façon que le lecteur ne reste plus désorienté devant une série de titres qui ne lui disent absolument rien. M. B. affirme que 95 °/o des ouvrages d'une bibliothèque resteront inconnus, même lorsqu'ils ont été catalogués, si des indications suffisantes ne permettent pas au lecteur d'en apprécier la portée. L'auteur conseille de rédiger un catalogue manuscrit, complet pour chaque branche, en l'établissant de façon à indiquer l'auteur, le titre, le sujet, le classement et les autres détails de l'enregistrement, le tout accompagné de nombreuses *annotations*. Ce catalogue pourrait être complété par la publication d'un bulletin mensuel ou trimestriel, portant des indications du même genre, à l'usage des personnes qui font prendre des livres, sans se déranger personnellement. Les annotations dont il est question auraient pour but de donner une idée précise du contenu des volumes, mais devraient laisser de côté toute appréciation critique Par exemple, il y aurait lieu d'inscrire au catalogue : la période qu'embrasse l'ouvrage, lorsqu'il s'agit d'histoire ou de biographie ; la date des évènements lorsqu'il s'agit d'expériences, de voyages, etc. ; le point de vue de l'auteur, si la chose est possible ; la date de l'édition originale, s'il s'agit d'une réimpression ; l'explication des termes obscurs que pourrait renfermer le titre ; le détail des recueils ou des ouvrages collectifs, etc. Assurément, il reste beaucoup à innover dans ce domaine et tout ce qui tend à faire produire à une bibliothèque son maximum d'utilité doit faire l'objet de l'étude et des soins du bibliothécaire. Ne pourrait-on aussi, dans cet ordre d'idées, renvoyer, par une note du catalogue, le lecteur à un recueil critique sérieux qui serait à sa disposition à un endroit déterminé ? Quelques indications biographiques ajoutées au catalogue onomastique ne rendraient-elles pas plus facile le jugement à porter sur un ouvrage ?

On peut ranger en quatre classes les catalogues les plus employés : le catalogue registre (*page catalogue*), qui n'a pas les préférences de M. B.; le catalogue sur fiches (*card catalogue*) qu'il critique également en disant, p. ex , que les meubles renfermant les tiroirs à fiches sont d'un accès difficile lorsque plusieurs personnes se présentent en même temps pour consulter le catalogue. Mais rien n'empêche de retirer les tiroirs et de les transporter ailleurs. Il y a, enfin, le catalogue sur feuilles (*sheaf*

Digitized by Google

catalogue) ; dans le système que M. B. préconise, chaque section du catalogue est imprimé sur des feuilles volantes réunies ensuite en volumes, à l'aide d'emboîtages, de « classeurs » d'un genre spécial. Ce catalogue peut être consulté sans inconvénient par plusieurs personnes à la fois ; il laisse plus de place pour les annotations ; il est également facile de le tenir au courant par l'introduction des feuilles nouvelles. Il est aussi moins encombrant, dit M B. Cependant, nous doutons fort que le catalogue de M. Saderini p. ex (photo. p. 308) occupe moins de place qu'un catalogue sur fiches. Il y a aussi des *catalogues affiches* et des *catalogues panoramiques*, très curieux mais d'une utilité contestable.

Nous ne dirons rien de particulier des renseignements relatifs aux formules imprimées dont il est fait usage pour le service des bibliothèques, aux fournitures de bureau, à la reliure. à l'entretien des livres, aux rapports du personnel avec le public, au règlement, au service des prêts, aux heures d'ouverture, à la comptabilité, etc. Cette partie du volume fourmille de détails sur les moindres choses.

En terminant, l'auteur discute la question de savoir si le public peut avoir accès aux rayons. Malgré les précautions prises dans la rédaction du catalogue, il peut se faire que le titre d'un volume n'éveille encore dans l'esprit du chercheur qu'une idée imprécise. Pourquoi ne pas lui permettre de s'assurer lui-même du contenu ou de faire un choix parmi plusieurs volumes se rattachant à un même sujet ? Autrefois, les bibliothécaires étaient unanimes à s'opposer à une pareille pratique, à laquelle on reprochait surtout de devoir entraîner le plus grand désordre dans les collections. Mais ces inconvénients peuvent être corrigés, et, aujourd'hui, une tendance contraire se fait jour, principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. « Sur le continent, le système bureaucratique qui prévaut généralement dans l'administration des bibliothèques, est hostile à toute idée de liberté, et il ne s'agit pas seulement pour le lecteur d'avoir accès aux rayons, mais d'abord d'être autorisé à entrer dans les locaux des bibliothèques »

Rappelons que ces observations s'appliquent aux bibliothèques municipales. Elles perdraient beaucoup de leur valeur, si on voulait les généraliser. Mais, en ce qui concerne les collections régionales, les arguments de l'auteur doivent être soigneusement pesés, et à tout prendre, un régime de liberté paraît préférable.

Chacune des divisions du *Manuel de bibliothéconomie* est enrichi d'une bibliographie choisie avec toute la compétence désirable et dont l'utilité ajoute un mérite de plus à un ouvrage dont aucune page n'est d'ailleurs inutile.

D. WARNOTTE.

Descriptive and historical notes on the Library of Harvard University, by ALFRED CLAGHORN POTTER. Cambridge (Mass.), Library of Harvard University, 1903. In-8°.

Digitized by Google

45 p. *Library of Harvard University. Bibliographical contributions, n° 55).*

Cette publication a pour but non seulement de montrer l'évolution de la bibliothèque de la célèbre Université d'Harvard pendant les 265 années de son existence, mais encore de faire connaître l'état présent de son organisation et le relevé sommaire des collections qu'elle possède.

Cette bibliothèque comprend d'abord la bibliothèque du Collège d'Harvard, renfermant 400,623 volumes non reliés, 20,000 cartes et plans et une collection de monnaies.

Ensuite, elle possède dix bibliothèques spéciales affectées à l'usage de facultés telles que les sections de botanique et d'arboriculture, de théologie, d'art dentaire, de médecine, de droit ou à des institutions telles que l'observatoire astronomique, le musée Peabody ou le musée de zoologie comparée, etc ; ces dix bibliothèques comptent,ensemble, 171,956 volumes, plus un grand nombre de brochures, non reliées, relatives aux différentes spécialités

Enfin, la faculté des arts et sciences possède, à elle seule, 29 bibliothèques, dites de références, spéciales à chacune des branches de son enseignement. Ces vingt-neuf bibliothèques renferment ensemble 34,995 volumes.

La brochure de M. P. donne, outre ces documents statistiques, des aperçus sommaires des différends fonds, ainsi qu'une liste des donateurs et bienfaiteurs auxquels la bibliothèque est redevable d'une notable partie de ses richesses scientifiques et de ses ressources pécuniaires.

L. STAINIER.

Subject List of Works on the Mineral Industries and allied sciences, in the Library of the Patent Office. London, published at the Patent Office, 1903, In 16°, 302 p. Price : 6 d. (Patent Office Library series : n° 43 ; Bibliographical series : n° 10).

Ce catalogue vient s'ajouter à la liste déjà longue des répertoires destinés à faire connaître les trésors du riche dépôt de l'Office des Brevets de Londres. Il renferme la mention de 2,559 ouvrages différents, répartis dans 418 divisions et subdivisions. La préface de l'ouvrage donne des détails pratiques pour l'utilisation du catalogue dans la bibliothèque même.

L. S.

Bookbinding, and the Care of Books. A text-book for Bookbinders and Librarians by DOUGLAS COCKERELL, with drawings by NOEL ROOKE and other illustrations. Published by John Hogg, London 1904. In-8°, 354 p., 3 pl. en photocollo-

Digitized by Google

graphie, prix : 5 shillings. (Artistic Crafts series of technical Books edited by W. R. LETHABY, nº I).

« On ne devient pas un habile artisan en se bornant à lire des manuels, dit l'auteur dans sa préface, mais l'artisan qui, par la pratique, s'est acquis de l'expérience et de l'habileté dans son métier, pourra, par la lecture d'un bon manuel, se perfectionner encore, surtout en ce qui concerne la variété des modes de production. »

Telle est la principale raison d'être de cet ouvrage; mais l'auteur a eu pour but également de permettre aux bibliothécaires d'agir en connaissance de cause dans la question importante des travaux de reliure à faire exécuter pour leur bibliothèque. Enfin, et c'est sous ce rapport que ce livre nous intéresse surtout, M. C. s'est proposé de nous donner des conseils en ce qui regarde les soins particuliers que nécessitent les livres pourvus d'une reliure.

Je regrette de devoir dire que si la première partie est traitée avec une ampleur suffisante (pp. 17-290 et 307-336) et avec une réelle compétence, la deuxième partie me paraît fort écourtée (pp. 291-306) après les travaux publiés par le comité spécial institué par la *Society of arts* pour étudier les questions relatives aux cuirs employés en reliure. De même, les ravages des insectes dans les reliures ne sont qu'effleurés. La lacune, il est vrai, peut être facilement comblée par la consultation d'une littérature assez riche sur ces sujets, mais on eût eu profit à la trouver condensée ici de façon moins incomplète.

Je pense, en faisant cette remarque, — qui, du reste, ne diminue en rien la valeur des trop rares renseignements fournis — émettre une prétention justifiée par le libellé tant du titre que de l'en-tête de la deuxième partie.

L. STAINIER.

Handbuch der Bibliothekslehre von Dr ARNIM GRAESEL, Oberbibliothekar an der Koenigl. Universitaetsbibliothek zu Goettingen. Leipzig, J. J. Weber, 1902. 1 vol. in-8º de 584 pages, avec 125 figures et 22 tableaux,

Il y a treize ans, M. A. Graesel publiait, en les présentant modestement comme un remaniement du *Catéchisme* de Petzholdt, ses *Eléments de Bibliothéconomie* (1). Il les réédite aujourd'hui (2), considérablement augmentés, tenus à jour, mis au courant des progrès de la bibliographie et sous un titre nouveau, plus approprié et parfaitement mérité.

Le plan n'a pas varié. Après une *Introduction* sur la bibliothéconomie, M. Graesel nous entretient successivement des bâtiments, des employés et des ressources pécuniaires des bibliothèques ; il nous parle ensuite

(1) *Grundzüge der Bibliothekslehre* mit biographischen und erlaeuternden Anmerkungen. Neubearbeitung von Dr Julius Petzholdts Katechismus der Bibliothekenlehre von Dr ARNIM GRAESEL. Leipzig, Weber, 1890. 1 vol. in-12 de 424 pp., avec 22 figures et 11 tableaux (*Weber's Illustrierte Katechismen*. Nº 27).

(2) L'ouvrage de M. Graesel date de 1902 : nous demandons pardon à l'auteur et à nos lecteurs du retard avec lequel parait ce compte rendu.

Digitized by Google

des collections de livres, de leur organisation, leur accroissement, leur usage ; puis, dans un *Appendice* copieux il traite de la profession de bibliothécaire, nous donne la « littérature » bibliographique et biographique, et nous expose les différents systèmes bibliographiques. Des *Notes supplémentaires* (qu'on voudrait plutôt voir fondues dans le texte) et des tables bien établies complètent le volume. Dans l'ensemble, c'est une compilation abondante, à la manière allemande, élaborée très objectivement et où l'on aimerait parfois à trouver l'avis raisonné de l'auteur.

A l'estimation des critiques compétents, les *Eléments de Bibliothéconomie* étaient un ouvrage excellent : en France, un arrêté ministériel du 30 décembre 1893 l'inscrivit au programme de l'examen de bibliothécaire universitaire (1) Mais la seconde édition dépasse de loin la première. Des additions, des corrections importantes ont été apportées au texte primitif. C'est à une œuvre définitive que nous avons affaire, à un *Manuel* bien conçu, riche de faits, documenté.

Nous n'avons qu'une critique à émettre, presque à regret, et peut-être y a-t-il mauvaise grâce à la formuler : c'est que les bibliothèques et le mouvement bibliographique de notre pays soient un peu sacrifiés et qu'on ne nous en présente qu'une idée en tous cas incomplète (2).

OSCAR GROJEAN.

Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique, par EDMOND SOMVILLE. Première série. — Bruxelles, Vromant et Cie, 1903. 1 vol. in-8° de 144 pages. Prix : 1 fr. 25 *(Petite bibliothèque du Touring Club de Belgique)*.

Je ne sais si, en dépit de son titre, c'est bien un « répertoire à l'usage du touriste » que l'ouvrage de M. Somville. Sans doute, le touriste qui voudra visiter quelque coin de notre pays, ira chercher dans ce livre, s'il en a le goût, de quoi retirer de son excursion sinon tout l'agrément, du moins tout le profit possible. Mais le touriste, voire le « touringuiste », en général se soucie assez peu, semble-t-il, du passé des contrées qu'il parcourt et il me paraît (est-ce que je le calomnie ?) que l'érudition est plutôt faite pour l'effrayer. Au contraire, tous ceux qu'intéresse le passé

(1) V. *Manuel de Bibliothéconomie* par le Dr ARNIM GRAESEL. Edition française revue par l'auteur et considérablement augmentée. Traduction de Jules Laude. Avec soixante-douze figures dans le texte et treize tableaux. Paris, Welter, 1897. 1 vol. in-8° de 628 pages.

(2) Page 10, lire : P. NAMUR, Histoire des bibliothèques *publiques* de la Belgique.— Page 198, lire : de *Reiffenberg*. — Page 298, ajouter : BIBLIOTHÈQUE ROYALE. *Catalogue des ouvrages périodiques mis à la disposition des lecteurs*. Bruxelles, 1902, in-8°. — Page 469, noter que les candidats bibliothécaires doivent être porteurs d'un diplôme de docteur, faire un stage d'une année et présenter à l'examen deux langues modernes. — Page 496, ajouter : *Bibliotheca Belgica*, Bibliographie générale des Pays-Bas, par le bibliothécaire en chef et les conservateurs de la bibliothèque de l'université de Gand [Ferd. Van der Haeghen, Th. J. J. Arnold et R. Van den Berghe]. Gand, Vijt. 1880.... — Page 506, ajouter : *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Bruxelles, 1866.... — *Ibidem*, lire : *Trente années de la littérature belge*. Bibliotheca belgica, 1830-1860 [par Auguste Scheler]. Bruxelles, 1861, 1 vol. in-8°. — Les bibliothèques universitaires de Liége et de Louvain ne sont pas mentionnées. On ne cite ni l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, ni les *Annales du Bibliophile*, ni le *Bibliophile belge* ; pas plus que les travaux de Grandjean, Helbig, Saint-Genois, etc.

Digitized by Google

de notre patrie, tous ceux qu'attirent ses richesses artistiques, architecturales et archéologiques, tous ceux que passionnent l'histoire et la géographie locale trouveront dans ce répertoire un guide sûr et informé. C'est vraiment à eux, historiens, archéologues, érudits, que ce livre s'adresse, et il leur sera précieux.

M. Somville a relevé 2578 sources : livres anciens et récents, articles de journaux ou de revues, mémoires de sociétés savantes ; les titres sont mentionnés avec précision ; la pagination des ouvrages cités est indiquée ; les notices sont classées suivant un ordre systématique, celui qui s'imposait: l'ordre géographique ; un astérisque signale les ouvrages qui peuvent être consultés à la Bibliothèque royale de Belgique. Bref, c'est un travail bibliographique soigneusement fait. Et c'est une mine de renseignements qu'on sera heureux d'exploiter. Il faudra savoir gré à l'auteur des services qu'il rendra.

Est-ce à dire que tout soit à louer ? Nous n'aurons pas la naïveté de le prétendre ; nous voudrions même qu'il nous fût permis de présenter à l'auteur quelques observations.

Tout d'abord, malgré la richesse des renseignements accumulés, on peut facilement constater plus d'une lacune. Ainsi, pour Verviers on ne cite que le livre de Hénaux (n° 996) et celui de de Trooz (n° 1027) ; les travaux de Georges, Hahn, Lejear, Nautet, Remacle, Renier, Xhoffer et Ymart, pour ne citer que les principaux, sont passés sous silence. Pourtant, il faut faire crédit à l'auteur : il ne nous donne que la *Première série* de son œuvre. Il a donc fait une sélection. Mais alors, ne nous devrait-il pas exposer dans quelques lignes de préface les raisons qui ont conduit son choix ?

Les ouvrages se rapportant à un même lieu sont alignés l'un après l'autre ; je n'ai point découvert sur quels principes reposait le classement et l'auteur ne nous le dit pas.

Le volume comprend 141 pages de texte sur deux colonnes ; l'impression est nette, mais pour plus de clarté, n'eût-il pas mieux valu mettre en vedette le nom de lieu ?

Enfin, les matières sont disposées dans un ordre systématique mais n'eût-il pas convenu, pour la facilité des recherches, d'ajouter une table des noms de lieux, et aussi une table des noms d'auteurs ? M. Somville pourra aisément nous les donner en même temps que la *Seconde série*. Nos légères critiques n'enlèvent rien à la valeur de son utile répertoire.

OSCAR GROJEAN.

Bibliographie et Littérature. Trouvailles d'un bibliophile, par le V^te^ DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL. Paris, Henri Daragon, 1903. 1 vol. in-12. 126 pp. (*Collection du Bibliophile parisien*) 4 francs.

M. le vicomte de Spoelberch nous présente dans ce petit volume quelques trouvailles que sa sagacité fureteuse lui a fait faire dans le champ de l'histoire littéraire. Aucune n'est dénuée d'intérêt.

Digitized by Google

C'est d'abord une bibliographie des poésies de Théophile Gautier mises en musique : elles sont au nombre de 174 et ce chiffre ne laisse pas d'être assez imprévu. C'est ensuite une liste chronologique des œuvres de Prosper Mérimée : plusieurs ne figurent pas dans l'édition in-12 des « œuvres complètes ». C'est encore une pièce de vers de M. de Latouche adressée à Mme Desbordes-Valmore en 1822 et où il est fait allusion au fils que la tendre Marceline eut du poète, avant son mariage avec M. Lanchantin, dit Valmore.

Puis, M. de Spoelberch démontre à toute évidence que le « Victor Hugo » de Théophile Gautier, publié en 1902, chez Fasquelle, ne contient pas une ligne d'inédit et ne forme qu'une compilation, agencée sans soin, pleine d'erreurs de dates et de faits.

Enfin, l'érudit chercheur ramène au jour une épave de Charles Nodier, un article écrit à la mort de Jean de Bry, et une épave de Charles Baudelaire, le récit piquant d'une aventure où apparaît Balzac.

A ces glanures de bibliophile l'auteur a joint une étude sur le rôle de la critique en Belgique et un poème, l'*Eternel contraste*, qui prouvent que chez lui la passion du document curieux ou rare n'a point tué l'amour des idées et le goût des nobles pensées. OSCAR GROJEAN.

Université libre de Bruxelles. — Le Catalogue de la Bibliothèque. Rédaction. Disposition, Classification systématique, par CHARLES SURY, Bibliothécaire de l'Université libre de Bruxelles. Bruxelles, Oscar Lamberty, 1903. 1 brochure in-8° de 46 pages.

Pour faciliter aux étudiants de l'Université libre de Bruxelles, l'usage de la bibliothèque qu'il dirige, M. Sury expose les règles générales adoptées pour la rédaction et la disposition des catalogues. Il traite brièvement et successivement, du catalogue numérique (inventaire), du catalogue onomastique (alphabétique) et du catalogue systématique, Puis, il donne les divisions détaillées de la classification systématique (1). Cette publication qui vise un but tout pratique, permettra aux lecteurs à qui elle s'adresse des recherches plus sûres et plus rapides. O. G.

Le genre satirique dans la peinture flamande, par L. MAETERLINCK, Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. Librairie néerlandaise, Gand-Anvers. [Bruxelles, Imprimerie Hayez]. 1903. In-8°, 372 p., 194 fig. et pl. Prix 7,50 fr.

C'est un véritable symbole de l'ouvrage que l'adjonction à ce titre si précis, de la peu satirique et très allemande gravure qui lui sert de

(1) Les rubriques générales de classement sont les suivantes : 1. Généralités ; Bibliologie. — 2. Histoire. — 3. Histoire (Auxiliaires). — 4. Philosophie. — 5. Religions. — 6. Enseignement. — 7. Linguistique. — 8. Lettres. — 9. Droit. — 10. Mathématiques. — 11. Sciences naturelles. — 12. Géographie. — 13. Médecine. — 14. Sciences appliquées. 15. — Arts. — 16. Sociologie.

Digitized by Google

fleuron. En effet, des sujets abordés par l'auteur beaucoup ne sont rien moins que flamands (1) et beaucoup n'ont rien de satirique, tandis que nombre de sujets satiriques vraiment flamands sont ignorés. Quant à la peinture satirique flamande, c'est à peine si quelques tableaux sont mentionnés superficiellement (2) : l'auteur ne lui consacre que 8 de ses 194 figures et encore 3 d'entre elles sont-elles du XVIIe siècle. Aussi, après la tentative de M. L. M. l'étude de la satire peinte, si strictement unie à la satire gravée, reste-t-elle à faire. Il est vrai que ni Wright, ni Champfleury, ni Arsène Alexandre, ni aucun des écrivains qui ont abordé la matière à l'étranger, n'avaient ouvert la voie, la peinture satirique n'ayant formé une école, suivant le mot de Renouvier, qu'aux Pays-Bas.

Négligeant l'avertissement donné par sir Edw. Maunde Thompson dans une étude qu'il a si bien mise à profit en d'autres points, l'auteur tombe perpétuellement dans le travers des non-initiés pour qui les esthétiques périmées gardent toujours une apparence caricaturale. De plus, les nuances qui distinguent la drôlerie, la satire et le simple grotesque lui échappent complètement.

Sous la qualification de satire il range aussi bien les productions barbares, comiques à nos yeux par leur exécution maladroite, telles les poteries gauloises imitant des visages, que les admirables dessins préhistoriques; les diableries de Bosch et les paysanneries de Breughel, aussi bien que les figures stylisées d'animaux décorant les bijoux mérovingiens et les nombreuses figures symboliques tirées des manuscrits et des Bestiaires du moyen âge. Le *St-Joseph* de Broederlaam, la boutique du *St-Eloi* de Pierre Cristus, la chambre à coucher du portrait des Arnolphini par Van Eyck (garanti « absolument authentique » par M. L. M.), les œuvres du Maître de Flémalle, « font songer, dit l'auteur, à nos innombrables peintres satiriques flamands »! Si Schongauer grave un éléphant, les yeux modernes de M. L. M. y voient un éléphant « satirique ». « Satirique » encore la mimique des Juifs incommodés par l'odeur cadavérique dans la Résurrection de Lazare de Van Ouwater ; etc., etc.

Quant à l'idée qui devait présider à un tel travail, l'évolution des représentations grotesques, comiques ou satiriques dans leurs formes et leur signification, elle n'est pas même énoncée. On ne voit aucune des

---

(1) Outre les 8 premières figures (satires antiques empruntées, avec leur texte, à l'*Histoire de la caricature et du grotesque par Th. Wright*, les fig. 25, 31, 32, 33, 48, 49, 59 à 63, 71, 77, 117, 149 copiées de Wright et de Sir Edw. Maunde Thompson (*The Grotesque and the Humourous in illuminations of the middle ages* dans BIBLIOGRAPHICA. Part. VII, p. 309) sont tirées de Mss. Anglo-Saxons ; les fig. 24, 91, 100 à 109, 94, 97, 139, 140, 146. 147, 150, 154. 158 (copiées d'ALWIN SCHULTZ, *Deutsches Leben*) sont allemandes ; les fig. 12, 54, 56, 92 et 93 sont françaises.

(2) A part le *Sortilège d'amour* de Leipzig qui n'a rien de satirique ni de drôle et les *Mendiants* de Breughel au Louvre, les autres ne sont pour M. L. M. lui même que des copies.

(3) Les fig. 24, 104 à 109 du Bestiaire de Strasbourg ; les fig. 110 à 113 du Bestiaire manuscrit de Gand ; les fig. 28, 29, etc. du *Liber Floridus* de Gand; les fig. étranges ou monstrueuses 123 à 136 pour Marco Polo ou Mandeville ; les rinceaux ornés de jongleurs, fig. 15, 19, 20, 25, 26 ou de têtes d'animaux fig. 39 à 46, 59, 81 à 89, 120 auxquelles, pendant deux chapitres entiers, l'auteur s'ingénie à trouver des significations satiriques ; les scènes de bains fig. 139, 140, 142 ; tout cela n'a rien de commun avec le sujet traité.

Digitized by Google

comparaisons qu'on était en droit d'attendre entre l'art de Jérôme Bosch, de Breughel et des autres « drôles », comparaisons qui auraient apporté de la lumière dans l'iconographie et l'histoire de l'art. En revanche, on trouve un formidable méli-mélo d'idées et de documents empruntés, ouvertement ou non, à des sources de troisième et quatrième ordre : petits hebdomadaires de critique artistique, Grand Dictionnaire Larousse, Dictionnaire des Peintres de Siret, Magasin Pittoresque, etc.; à des ouvrages sur le même sujet aussi connus et superficiels que le livre de Wright (1) et à de simples manuels de littérature et d'histoire. M. L. M. s'est borné pour le moyen âge, plus de la moitié du livre, à refaire ce qu'on avait fait avant lui, il suffit de lire les résumés des chapitres II à VI pour s'apercevoir que l'auteur applique perpétuellement quelques éléments, toujours les mêmes, sur le canevas de Wright.

Nous ne dévoilerons pas, paragraphe par paragraphe, comme il nous serait facile de le faire, toutes les copies dont est tissé ce mémoire académique.

Toutefois, certaines réticences habituelles de l'auteur dans ses références, certaines copies plus ou moins étendues, qui n'ont même pas du tout de références, et certaines citations dont le sens est dénaturé doivent être relevées.

Le plus souvent les références portent non seulement sur le détail auquel elles semblent se rattacher, mais sur les trois ou quatre pages qui suivent. Quel lecteur, quel académicien même s'est douté, par exemple, que sauf la dernière page (p. 9), l'Avant-propos tout entier est copié, et mot à mot, de l'*Etude* de sir Edw. Maunde Thompson, citée pour un infime détail ? Que le chap. I doit beaucoup à Wright, dont l'ouvrage a d'ailleurs servi de guide général et a même fourni le plan ? Que le passage du commencement du chap. II sur les origines franques et barbares des ornements de manuscrits (répété presque dans les mêmes termes et développé comme une idée de l'auteur au *Congrès d'Archéologie de Tongres* en 1901, à l'*Académie d'Archéologie* d'Anvers en 1902) n'est que la copie, à peine déguisée, d'un article de Molinier paru en août 1900, dans la *Gazette des Beaux Arts* (2) ; que plus loin, p. 32 et 33, c'est Jusserand (*Revue des Deux Mondes*, Tome CCXXVIII, p.834) qui fournit, sans être mentionné, les paragraphes sur les histrions, et les citations de Jean de Salisbury ; qu'au chapitre III, les paragraphes sur les premiers contes d'animaux, le

[1] Wright. *Histoire de la caricature*. Traduction d'Ovide Sachot.

[2] L. Maeterlinck. *La peinture satirique dans la peint. flam.* p. 25 et 26 :

« L'art romain n'avait pas péri, seulement les ouvriers d'origine diverse étaient devenus malhabiles à interpréter cet art et ils introduisirent des éléments étrangers de plus en plus nombreux.

» D'où vient cette esthétique de nos barbares du Ve et du VIe siècle, dont la

Molinier. *Gazette des Beaux Arts*, 1900, T. XX IV :

P. 108. « L'art romain n'avait jamais péri en Gaule mais pratiqué par des ouvriers inhabiles il s'était profondément corrompu..... »

P. 109. « Mais à cet art antique sont venus s'associer des éléments étrangers..... ..... Les Barbares entrés en Gaule au Ve Siècle.....

» D'où vient cet art spécial qui revit alors et fait concurrence aux traditions classi-

Digitized by Google

dénombrement des personnages et la localisation de l'action du Roman du Renard dans le Soeteland (p. 42 et 46) proviennent de Pirenne (*Hist. de Belgique* 1900, p. 319 et p. 323); que, pour une citation anodine après la seconde phrase du morceau, l'auteur reprend, pour ainsi dire mot à mot, pendant plus de deux pages (p. 47 et 48) le résumé tout entier de l'épopée donné par Petit de Julleville (*Hist. de la Litt. Franç.* T. II, p 23 à 26) ; que la citation d'Alexandre Neckam à propos de singes parodiant un tournois (p. 59) est copiée de Wright (*op. cit.* p. 94-96) ainsi que les commentaires et les fig. 48 et 49, alors que celles-ci seules sont indiquées, d'un air dégagé, comme se trouvant « également » (*sic*) dans Wright. C'est pourtant ce chapitre III, ainsi compilé et copié, texte et figures, de Wright, de Sir Edward Maunde Thompson, de Champfleury, de Petit de Julleville, d'Alwin Schultz et du P. Cahier « Essais d'Archéologie (*sic*) » (lisez « *Nouveaux Mélanges d'Archéologie, T. I, p. 144*), que M. L. M. a réédité dans la grave *Gazette des Beaux Arts* (févr. 1903) et dont il a tiré une troisième mouture pour le *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen* d'Anvers (Mai 1903) !

Ignorant les curieuses et nombreuses fêtes de fous et des Innocents célébrées autrefois en Belgique, l'auteur, au chap. IV, puise encore à pleine main, mais sans références, dans Jusserand, Petit de Julleville et Wright (1) une abondante documentation sur ces fêtes. ... à l'étranger.

« pouss'e jeune et populaire consomma la » ruine irrém'diable des formules de l'art » méditerran'en ? Il serait difficile de le » dire car il semble commun à tous les » rameaux de la race indo-européenne. J'en » ai trouvé les éléments constitutifs dans » les bijoux ornés recueillis dans les tom- » bes franques. »

CONGRÈS D'ARCHÉOLOGIE DE TONGRES de 1901. *Compte Rendu*, 1er fascicule. p. 188. *M. Maeterlinck* :

« Tous les savants qui se sont occupés de l'art franc tel qu'il nous est connu par » les documentations relevées sur les affi- » quets, fibules et boucles de ceintures, » trouvées dans les sépultures franques » découvertes dans notre pays, ont dû être » frapp's de retrouver la caract'ristique de » cet art dans les peintures ornant les » manuscrits ex'cutés par nos miniaturistes » flamands jusqu'à la fin du moyen-âge.

» D'où vient cet art barbare commun à » divers rameaux de la race indo-euro- » p'enne dont nous retrouvons les entre- » lacs compliqu's, les pointes de diamants, » les monstres imaginaires et fantastiques » non seulement dans les objets de fouilles » des provenances les plus diverses, mais » encore dans les calligraphies dites méro- » vingiennes, carlovingiennes (*sic.*)..... ».

» ques ?

» Il serait difficile de le dire, il semble » pourtant avoir été commun à tous les » rameaux de la race indo-européenne et » les germains l'ont importé dans l'Em- » pire..... on retrouve sur les boucles de

» ceintures, sur les affiquets trouvées dans » les sépultures des Francs,

» ces entrelacs compliqués, ces pointes de » diamant, ces têtes monstrueuses que » reproduisent à satiété les calligraphes » mérovingiens et carolingiens. »

(1) La page 78 est copiée toute entière, mot à mot, sans guillemets, de Petit de Julleville, d'ailleurs cité ; puis, quoique la référence incomplète à Jusserand (*Rev. des deux mondes*, p. 836, Tome CCXXVIII) soit notée (p. 80), après la première phrase sur la fête des fous dans les églises, le passage tout entier concernant Aelred (et non *Aelrec*) est copié de cet auteur. Il en est de même de la page sur le Mystère de la vie de Ste-Apolline, p. 93-95 ; du passage sur l'enfer, p 94 copié de Jusserand (*op. cit.* p. 851), appuyé d'une figure copiée dans Petit de Julleville (p. 416-17) ; le tout sans référence aucune. Page 102, Wright est seulement cité pour la figure de sorcière montée sur un bouc, alors que depuis le bas de la page 101, le texte lui est emprunté également.

Digitized by Google

Même remarque pour les pages 215-217 sur les danses macabres étrangères, empruntées notamment à Wright (p. 207 et 208) ; la mention « d'éditions flamandes montrant le succès de ce genre de compositions dans nos contrées » est vraiment trop sommaire et celle de la légende des *Trois morts et des trois vifs* n'est accompagnée ni de représentation ni d'explication. De Wright sont encore copiés litéralement, et toujours sans citation de source : le texte sur le fabliau de sire Hains (pp. 108 et 109), ses fig. 98 et 99, et la référence à Barbazan ; les longues et inutiles histoires du diable, p. 115-118 (Wright, pp. 61 à 65) (1) ; l'histoire de St-Antoine p. 221 (Wright, pp. 282-3). Tout le texte des pages 220-225 sur la *Nef des fous*, la *Nef des folles* et l'*Eloge de la Folie* est intégralement emprunté à Wright sans autre référence que la rectification de ses dires à propos du lieu de naissance de Badius Ascencius.

L'érudition générale du compilateur est d'ailleurs trop pauvre pour lui permettre autre chose que des copies pures et simples : quand il veut résumer, il ne parvient la plupart du temps qu'à énoncer des opinions contraires à celles de son auteur. Exemples :

M. L. M. dit p 257-228 : « On reconnaît aussi le souvenir de notre » chanson niveleuse du moyen âge « *Quand Adam béchait et Eve filait* » *où était le gentilhomme* ? ». On sait que le souvenir des couplets de » Jacquerie persista longtemps en pays flamand, car on en retrouve » encore les reflets très adoucis dans un Recueil de chansons publié à » Anvers en 1684 où nous notons ces vers : « *Nous sommes hommes* » *comme ils sont — Tels membres avons comme ils ont — Et tout aussi* » *grand corps avons.— Et tout autant souffrir pouvons.* » Nous serions fort curieux de voir le Recueil *flamand* de 1684 contenant ce chant *normand* En effet nous trouvons dans *Stécher* (*Hist. de la litt. néerl. en Belgique*, p. 85) et non dans *Kervyn de Lettenhove* (réf. de seconde main, maladroitement retenue de Stécher que M. L. M. pille ici sans le citer) : « On dirait la revanche de la terrible chanson niveleuse du moyen âge » « *Als Adam spat en Eva spon* ». Ces couplets de Jacquerie, qu'on » retrouve très adoucis dans un Recueil de chansons publié à Anvers » en 1684, avaient au moyen âge toute l'audace du formidable chant » des paysans du *Roman du Rou* (en 1100), « *Nous sommes hommes* » *comme ils sont*, etc. » Comparer n'est pas identifier. Le lecteur appré- » ciera la différence.

Alors que M. Pirenne dit (*op. cit.* p. 47) du Forestier Lideric et de ses fils : « ce sont ces personnages, dont l'histoire se complique bizarrement de récits où défilent des démons et des géants, que la puissante dynastie fondée par Baudouin Bras de fer a honorés comme ses premiers ancêtres », M. L. M écrit, p. 30, « M. Pirenne a remarqué lui aussi (!)

(1) Les pp. 106 et 107 traitant des fabliaux, sont prises tout entières à l'étude de J. Bédier dans l'ouvrage de Petit de Julleville. Ne se rendant pas compte de cette collaboration, M. L. M. en fait deux références différentes où s'embrouillent et le lecteur et lui même. Les pages 124-126 sur la Sirène, avec les vers de Philippe de Thaon sur le Centaure, sont empruntées sans référence au P. Cahier (*op. cit.*, p. 159 et 156) tandis que le passage sur les Vices et les Vertus et la Somme Lorens p. 126-127, aussi sans référence, provient de Petit de Julleville (p. 179).

Digitized by Google

que toute notre histoire primitive se complique bizarrement de récits où défilent des démons et des géants que la puissante dynastie fondée par Baudouin Bras de fer a honorés comme ses premiers ancêtres. » Ce n'est pourtant pas la même chose !

Page 106, « M. Petit de Julleville dit à juste titre que la satire fut la raison d'être des fabliaux (*op. cit.* T. II, p, 85). » Or, M. Bédier (et non Petit de Julleville) réfute au contraire, cette assertion à la page désignée et dit même (p. 102) « c'est la satire qui a tué le fabliau ». P. 107, M. L. M. écrit : « Comme le dit fort bien le même auteur, ces fabliaux s'apparentent à l'épopée animale du Renard, car dans presque tous on trouve les mêmes satires hostiles dirigées contre les prêtres et les moines par des auteurs pourtant dévôts ». M. L. M. mêle ici singulièrement deux passages où M. Bédier compare séparément aux fabliaux, premièrement les *dits* moraux, les *bibles* satiriques, *Miroirs du monde* etc., où il retrouve, « les mêmes railleries antimonacales lancées pourtant par des dévôts » ; et secondement, l'épopée du *Renard* ou « éclate le même besoin de rire aisément contenté », où « on fait appel au même public gouailleur » que dans les fabliaux.

En attribuant p. 134 à l'ancienne chanson des Kerels le refrain « *Ende lacht die vuters uit* » l'auteur commet une risible bévue ; il confond la vieille et méprisante chanson des chevaliers *contre* les Kerels et leur grossièreté, datant de 1325, avec celle dans laquelle notre contemporain Julius de Geytere exalte au contraire les qualités des Kerels en rétorquant la première. (1)

Cette documentation littéraire, qu'il eût surtout été intéressant de continuer à propos des œuvres de Bosch et de Breughel pour en retrouver la véritable signification, est malheureusement abandonnée par M. L. M. à ce moment même parce que, pour des compositions d'un genre satirique aussi précisément flamand, il n'a plus trouvé aucun auteur ayant traité la matière. Dès lors, les chapitres de cette seconde partie du travail se réduisent à des descriptions plus ou moins exactes de gravures et à des imaginations plus ou moins vraisemblables sur leur portée, pour lesquelles l'auteur se sert trop souvent de la fruste érudition du Catalogue du marchand d'estampes Fréd. Muller «Beredeneerde Beschrijving etc. »

L'inexpérience des sources mises en œuvre se trahit, d'ailleurs, à chaque pas :

Tantôt les citations de seconde main s'embrouillent avec celles de l'auteur principal et composent des références abracadabrantes : p. 231, parlant des estampes d'Allaert Du Hamel « décrites par BARSCH (*sic*) » l'auteur complète sa référence par : « *Livre des peintres, Trad de M. H. Hymans* » ; puis à ce *Livre* de Van Mander ainsi devenu l'œuvre de Bartsch, il donne un pendant, « RENOUVIER. *Le peintre graveur* T. IV

[1] Il est vrai que cette confusion se relève aussi dans la *Psychologie d'une ville* de M. Fierens-Gevaert et que M. L. M. l'a évidemment empruntée à cet ouvrage puisqu'il le cite précisément quatre lignes plus bas à propos d'Uilenspiegel.

Digitized by Google

p. 54 » indication à rapporter (Renouvier n'ayant rien produit sous ce titre), non à Passavant qui, fait l'objet d'un *id.-ibid.* incompréhensible, à la note suivante, mais à Bartsch si nous corrigeons « t. IV, p. 54 » en « t. VI, p. 354. » C'est pis encore p. 178 : l'auteur cite en première note H. HYMANS pour la page 48 de la traduction de Van Mander, mais oublie le Tome ; puis, en seconde note, il donne comme références personnelles les références d'Hymans : « VASARI T I p. 163 ; FACIUS, *ut supra* p 64. » Motivé dans Hymans, cet *Ut supra* ne se rapporte ici à rien. M. L. M. n'a rien vu d'anormal à ce « titre » d'apparence respectable....

Ce manque d'information devient tout à fait réjouissant quand il s'agit de la personnalité des divers savants et critiques dont il invoque le témoignage ; pp. 318 et 319 trois historiens d'art différents se confondent sous le nom de Muntz : Eugène Müntz, Paul Mantz et Louis Gonse. Ce n'est pas « chez M. Paul Muntz » que M. H. Hymans a vu la *Tentation de St-Antoine* de Pierre Huys, mais chez M. Paul Mantz, ainsi que M. Hymans l'a écrit dans son *Breughel* de la Gazette des Beaux Arts ; de même, ce n'est pas « M. Müntz, dans son ouvrage récemment consacré aux Musées français » qui considère « un tableau de Job et ses amis « catalogué jusqu'ici sous le nom de Jérôme Bosch, comme une œuvre « incontestable de Pierre Huys » car il s'agit évidemment de l'ouvrage « Les chefs d'œuvres des Musées de France » de M. L. Gonse, et du *Job insulté par sa femme et tenté par les démons*, tableau du Musée de Douai qui y reçoit effectivement cette attribution et qui méritait mieux que cette vague mention dans le travail de M. L. M. si pauvre en peintures.(1)

Les noms de lieux (2) et les noms d'artistes sont tout aussi maltraités. Relevons parmi ces derniers des coquilles allemandes d'un f pour un s : p. 104. Veit *Stofz* pour *Stoss* ; puis p. 200 le scrupule « Daniel Hopser ou Hopfer » provoqué par la coquille d'ALWIN SCHULTZ sous sa fig. de la Kermesse dans sa grande édition (p. 165, fig. 209) ; p. 344, « *Uzheimer* de Francfort » pour Elsheimer, etc. (3)

M. L. M. n'a aucune notion des dépôts publics dans lesquels il est censé avoir puisé ses documents. Page 166, il appelle « *Meersmant Westreenen Museum* » le Meermanno-Westrenianum Museum « de La Haye ; p. 214 en note, il renvoie à la « *Bibliothèque royale d'Histoire* (*Cabinet des*

[1] M. Jules Petit l'un des traducteurs de Waagen et conservateur à la Bibl. royale devient Jean Petit ; p. 110 M. Joseph Destrée, conservateur aux musées du Cinquantenaire, ne fait plus qu'un avec M. Jules Destrée, le député esthète ; M. Bouchot, conservateur des estampes de la Bibliothèque Nationale à Paris, devient tantôt p. 336 *M. Bouchal*, tantôt p. 301 *M. Bouthot* ; quand à sir Edw. Maunde Thompson : p. 4, c'est E. Maunde Tompson [en note] ; p. 5. M. Tompson · p. 212 Maunde Tompson, et la Revue dans laquelle ce savant a publié son Etude est nommée *Bibliographia* p. 212 au lieu de *Bibliographica* ; p. 50 le comte de Bastard devient *Le Bastard*, faute répétée dans l'article de la *Gazette des Beaux arts* et dans la traduction du *Tijdschrift* d'Anvers [mai 1903 p. 104]. On trouve encore Joseph *Bidier* pour Joseph Bédier ; *Jussli* pour Fuessly p. 332 ; Jean de *Salysbury* pour Salisbury, etc. etc.

[2] Page 18, *Ecloo* et p. 320, ligne 3, *Eclue* ; p. 67. *Isalue* pour «Insulae», nom latin de Lille ; p. 203, 16, 368, *Chaise-Dieu* pour La Chaise-Dieu ; p. 212, *Croylund* pour Crowland, etc.

[3] Page 336. Hans *Callaert* pour Collaert ; p. 313 *P.-A. Merica* pour P. à Merica ; Myricènes pour Myricinis ; p. 191, 201, 368 Nicolas *Mildeman* pour Meldeman ; p. 212 *Mercanton*, francisation vieillotte et oubliée de Marc-Antoine Raimondi : pp. 194, 202, 368, et fig. 147, Hans Sebald pour Hans Sebald Beham ; p. 173 *Bellechan* pour Bellechose ; p. 198 le « Maister (*sic* pour Meister) mit den Banderollen » pouvait sans inconvénient être nommé en français.

Digitized by Google

Estampes) », curieux précurseur des bibliothèques spécialisées de l'avenir, fusion, ou confusion probable de la Bibliothèque royale et de la Commission royale d'Histoire. Le *British Museum* est particulièrement favorisé : le fond de manuscrits légué par Rob. Harley ou collection Harléienne est nommé p. 212 « *la collection Harleian* » ; ailleurs, p. 44 et p. 364 (résumés du chap. III), ce fond se réduit à un seul manuscrit : «Satire des chasseurs dans le *Harley's manuscrit* (*Londres*)»; même résumé le « *chien du manuscrit de Harley au Musée Britannique.* » Ailleurs p. 71, Harley devient lui même un manuscrit : « Cette satire a été copiée dans le *Harley*, manuscrit 6563 du Musée Britannique. » Un autre fond de la même bibliothèque, prend une forme imprévue : p. 132 et p 366, résumé du chap IV, on lit « *Le manuscrit cotto nero civ.* » et page 148. « Un manuscrit du Musée Britannique (*manuscrit cotto nero civ.*) etc. » Apprenons à M. L. M. que ces références, mal copiées de Wright et de Maunde Thompson, concernent le fond *Cotton*, série *Neron*, litt. C., nº IV. Avec une érudition aussi précaire on a ensuite mauvaise grâce à appeler la Section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique « *la Librairie de Bourgogne* » comme fait l'auteur, fig. 122 sous l'*arbre des Batailles* du mss. 7079 ; cette affectation l'a sans doute empêché de remarquer que l'année 1456 date du ms., n'appartient pas au XIVe mais au XVe siècle.

La pauvreté d'érudition apparaît encore lorsque l'auteur aux prises avec des erreurs typographiques se trouve impuissant à les découvrir et à les rectifier. Certes (1) nous devons croire à sa légèreté, quand nous trouvons dans le résumé du chap. VIII p. 176 et p. 367. « — *Le Valet de Joseph, partie satirique* — » qui, à bien chercher, ne peut être que le *volet* d'un triptyque représentant St-Joseph ; quand, traduisant (trop librement) Max Rooses à propos de Jérôme Bosch, il mentionne « *les créations de la fontaine la plus échevelée faisant croire que leur auteur, même en plein jour, était suggestionné par le plus affreux cauchemar* » (p. 236) coquille dépassant « la fantaisie la plus échevelée » de Bosch lui même ; quand nous lisons p. 15 « GRARD, *Dictionnaire de La Rousse* », pour Grand Dictionnaire de Larousse ; mais cela devient de l'incompétence quand il cite les poètes « *aréthiens* du XIIIe siècle » qui ne peuvent être qu'*artésiens* ; quand il laisse imprimer, p. 76, « le duc de *Bovry* » pour Berry et en note comme référence «A. DE CHAMPEAUX ET P. GAUCHERY, *Les travaux d'arts exécutés* par *Jean de Franee* » au lieu de *pour* ; quand, p. 107, le fabliau « Le vilain mire » devient « *Le vilain mère* » » et celui du « Fevre de Creeil » devient *Lefebvre de Crecil.* »

Au reste, tous les mots étrangers, les titres, les inscriptions sont perpétuellement estropiés. Nous relevons dans les légendes de gravures p. 312 « *Niemânt-en-ken-hé-jke-selv.* » : la fig 184 montre que le *Jke* est du crû de M. L. M. ; p. 93 « *Quam crubescat videre* » pour « erubescat » ;

[1] Nous nous plaisons à croire que c'est une coquille qui fait dire à l'auteur « ***Misére*** » pour miseréré ; Rhumsès V pour Rhamsès p. 14 ; *liet* pour liet p. 288 ; « ***Grilligen*** figuren » pour « grillige » ; *Statutairs* pour Statuaire, p. 356, etc., etc.

Digitized by Google

p. 220, 232, et 369 « Multae tribulationes *instorum* de omnibus iis *liberabet* eos dominus, »pour *justorum* et *liberabit* ; p. 271 « *Sultarum* infinitus est numerus ; p. 307 « Hic tuto *stabulati* viri, succedite tectis ; — Me pastore ovium ianua laxa *pat et.* -- Quid latera aut culmen *P. Dumpitis* ? ista luporum. — Atque furum lex, est, quos mea caula fugit. » pour « *stabulate* » « *patet* », « *culmen perrumpitis* ». Le titre d'une gravure où des ânes s'adonnent à l'étude des sciences a plusieurs versions : p. 331 c'est : « *Tabula* isinaria Jnciae *saeculi vivum exemplum*» faute répétée dans l'article du *Tijdschrift* (mai 1903) ; fig. 188, c'est « *Tabula* isinaria, Incipe *Sacculi, vivum exemplum* » puis correctement « *Tabula isinaria, Incitiae,* etc. » ; p. 77, *Biblio sacro* (pour «Biblia Sacra»); p. 176 « St-Eloi ou *Eglius* » (pour « Eligius »), etc.. Bien d'autres inscriptions sont tellement déformées qu'elles n'ont plus de raison d'être citées, notamment toutes celles des jetons satiriques mentionnés p. 326 et 327, Ex.: *Hispanis* (pour Hispanii) fugiunt *en* (pour *et*) *percunt* (pour « pereunt »).

Quant aux textes personnels à l'auteur, voici une énormité telle que les publications de l'Académie, espérons-le, n'en verront plus. M. Maeterlinck cite (p. 112) « *Le Lai d'Arioste* » (*sic*), puis tenant absolument à nous convaincre que pour lui Aristote et l'Arioste ne font qu'un, il mentionne encore, et ce, quatre fois (p. 164 ; sous la fig. 137 hors texte ; p. 167 et enfin p. 367) : « *Les Politiques de l'Arioste* » !

Si le sujet n'exige pas un style académique, on doit regretter de voir les idées tintamaresques coudoyer quelquefois des expressions de goût douteux. Déjà, page 38, nous avions dans une miniature du XV^e^ siècle« un sujet plus que gaulois » « présentant tous les caractères de l'art flamand » ; puis, p. 34, l'auteur nous parlait des « grossièretés, qui avaient fait se tordre nos ancêtres à moitié barbares » ; page 348 il ajoutait qu'ils « surent... épanouir les rates par l'étalage des travers,» ce qu'il résumait en tête du chap. XVII en la formule « — Plaire au yeux et épanouir les rates — ». Mais le passage suivant condense mieux le tout, p. 222 : « Les plaisanteries *gauloises chères aux Flamands* continuaient à faire s'esclaffer même les gens de culture intellectuelle ».

La bizarrerie des opinions, répond à celle du style. Nous noterons : l'étonnant raisonnement (p. 45) d'après lequel les dessins décoratifs d'animaux sur les bijoux francs du VI^e^ S. « sont une preuve de l'antiquité dans notre pays des contes « où les bestes parlaient » ; l'obstination à représenter Schongauer comme élève direct de Van der Weyden, alors que l'assertion de L. Lombard dans sa lettre à Vasari n'est plus admise aujourd'hui ; p. 104 l'attribution aux artistes flamands de la figuration traditionnelle de l'enfer par la gueule d'un monstre, alors qu'elle est tirée de la Bible (*Isaïe*, V, 14, *Job*, XL, 18, etc.) ; le dénombrement de l'œuvre gravé de Lucas de Leyde qui comporte « *encore aujourd'hui* » 177 numéros. On sourira de la critique de l'auteur lorsque, rencontrant dans les kermesses des artistes Allemands, avant que les Flamands aient produit les leurs, « des détails si essentiellement flamands », il se

Digitized by Google

demande naïvement « si les artistes allemands qui ont exécuté ces premières Kermesses ne sont pas venus les étudier dans notre pays en s'inspirant des villageois de nos Flandres » ! ; lorsque p. 275 cherchant à prouver que la croyance aux sorciers est encore enracinée chez nos paysans de Campine, il cite les superstitions en cours.. .. à Frameries !

Fausses les assertions tendant à faire croire que la *Tentation de St-Antoine* d'Henri de Bles au musée Correr à Venise est presque pareille, « sauf de légères variantes dans la composition » à celle du musée de Bruxelles; que la *Parabole des aveugles* (fig. 152) signée du monogramme du graveur P. A. Merica, et la *Satire de la Chevalerie* (fig. 153) sont des gravures *originales* de Jérôme Bosch ; que les compositions « *Vrouw vuil sauce* » (fig. 164), le *Coucher de la mariée* (p. 268), la *Lutte pour la culotte* (fig. 165) et bien d'autres, sont de Breughel. Superficielles les explications et descriptions de la *Sorcière de Maldeghem* ; de « *la Femme couve des fous* » qui n'est qu'une Mère Folle couvant ses petits Fous ; des moines jongleurs (fig. 19, 20, 21) et du moine couveur du psautier de Guy de Dampierre, qui ne sont que des fous ; du *moine en goguette avec une vieille femme* de Corn. Metsys, qui n'est que le lépreux avec son capuchon, sa housse, ses cliquettes et sa ceinture de cuir de la suite des *Danseurs boiteux* ; du *Dentiste* de Lucas de Leyde dont M. L. M. n'a même pas remarqué le seul trait satirique : la voleuse qui fouille la bourse de l'opéré ; du *Sortilège d'amour* de Leipzig, où ce ne sont pas « des perles et des pierreries » mais des gouttes de cire fondue que la jeune femme laisse tomber sur le cœur. L'« estampe satirique » du graveur E. S. 1466 annoncée dans les résumés (p 44 et 264) n'est que le premier jambage d'un M majuscule dont la silhouette motive la situation incompréhensible des animaux : M. L. M. aurait dû en faire mention puisqu'il l'a calqué de la lettre entière donnée par Alwin Schultz (*op. cit.*, fig. 387). Les deux tableaux de «la vie des villageois,» appartenant l'un « au prince Waldburg-Wolfegg » l'autre « au prince Wolfsbergg »(?) sont en réalité des dessins à la plume (et non des miniatures ou des gravures, comme le dit alternativement notre auteur p. 253 et 256) d'un même manuscrit conservé au château de Wolfegg, et font partie d'une suite où l'artiste a symbolisé toutes les actions humaines régies par les 7 Planètes. M. L. M. les a d'ailleurs tirés tous deux d'Alwin Schultz sans réf. (*op. cit.* grande édition, p. 149 fig. 205 et p. 230, fig. 242).

Le compilateur incompétent et maladroit se trahit quelquefois de façon imprévue dans des répétitions inconscientes : la « *lutte des classes contemplée par un sage accompagné d'un hibou* » p. 232, n'est qu'une simple *Tentation de St-Antoine* ; l'auteur la cite ainsi une seconde fois p. 297. Au chapitre XI l'auteur s'occupe de l'estampe dite « *La cuisine hollandaise* » d'après Jérôme Bosch ; or, plus loin, p. 235, il en fait état une seconde fois, sans s'en douter, lorsque disant avoir rencontré au cabinet des Estampes d'Amsterdam une des rares kermesses de Bosch, il emprunte à Fréd Muller (*Beredeneerde Beschrijving*, T. IV n° 418 M) sa détermination de kermesse, (très abusive, puisqu'il s'agit

Digitized by Google

d'une scène au coin du feu), sa description imparfaite et... jusqu'aux inexactitudes et à l'inachevé des légendes.

Les bévues — oserais-je dire les gaffes ? — sont parfois plus grosses et plus compliquées encore. L'auteur imprime avec sérénité (p 181) « Les bains de femmes étaient généralement interprétés au moyen âge » d'une façon satirique (!?) Notre fig. 141, empruntée au *Dictionnaire* » *de l'Ameublement*, dessinée d'après le coffret de cuir gauffré de » Havard (XVe siècle. nous rapproche encore davantage etc. » Le magot de Lafontaine avait pris le Pirée pour un homme ; ici, par une fortune inverse, M. Havard semble pris pour une ville ou pour le possesseur du coffret, alors que dans le *Dictionnaire de l'Ameublement* dont il est l'auteur, il ne fait qu'en reproduire le dessin. Mais le pis est que si la figure 141, quoi qu'en veuille M. L. M., n'est ni *de* ni *à* Havard, elle n'est pas non plus tirée de son *Dictionnaire* ; elle n'est ni un gauffrage de cuir, — M. L. M. aurait dû le voir à sa technique —, ni même dessinée d'après un coffret, et celle que donne M. Havard dans son ouvrage est tout autre. Ce fou et ces femmes au bain forment, en effet, la moitié d'une gravure au burin, la *Salle d'armes* du Maître aux Banderoles, reproduite dans la grande édition d'Alwin Schultz (*op. cit.* fig. 84). M. Maeterlinck qui l'y a photographiée, comme vingt autres figures, aurait bien dû tenir compte de l'inscription allemande qui l'accompagnait : « *Gravure du Maître aux Banderoles. Représentation analogue à celle de droite* (c. a. d. la scène du bain) *sur un coffret de cuir gauffré, dans* « *H. Havard. Dictionnaire de l'Ameublement, p. 1084, n° 787* ». Il se serait ainsi épargné le ridicule d'ajouter encore qu'« un autre épisode satirique se trouve à gauche du même coffret de cuir » où « dans une salle d'armes divers jeunes gens s'exercent à l'escrime ».

Après cela le lecteur nous dispensera de conclure.

RENÉ VAN BASTELAER.

Les Médailleurs français, du XVe siècle au milieu du XVIIe, par F. MAZEROLLE. Tome Ier : Introduction et documents. Tome II : Catalogue des médailles et des jetons. — Paris, imp. nat., 1902. In-4° de CLXXVIII-630 et 267 pages. (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France.*)

Jusqu'ici, numismatistes et médaillistes n'ont guère eu à leur disposition qu'un seul recueil d'ensemble où il leur fût possible de trouver des renseignements sur les médailles françaises : ce sont les volumes du *Trésor de numismatique et de glyptique* où ces médailles se trouvent reproduites sans trop de lacunes, il faut le reconnaître, mais accompagnées, pour la plupart de trop courtes notices sur leurs auteurs. Aussi accueilleront-ils avec reconnaissance l'ouvrage que vient de leur donner M F. M., ouvrage considérable qui lui a coûté dix années de recherches et dans lequel l'auteur n'a pas réuni moins de 745 documents concernant les

Digitized by Google

médailleurs français et leurs œuvres. Archiviste de la Monnaie de Paris, M.F.M. était du reste mieux placé que tout autre pour écrire un travail de l'espèce, pour lequel il a pu utiliser surtout les documents de la Cour des monnaies, conservés aux Archives nationales et qui n'ont été mis en ordre qu'en ces dernières années

Dans l'introduction qu'il a placée en tête de ces documents, M. F. M. initie d'abord le lecteur à la technique de la fabrication des médailles ; puis, après avoir donné la description des premières qui, en France, furent faites, comme on sait, en 1451, en commémoration de l'expulsion des Anglais, donne les biographies des médailleurs français du XV^e^ au XVII^e^ siècle, en les interrompant au milieu du XVI^e^, pour faire l'historique de la Monnaie des Etuves ou du Moulin, créée à cette époque par Henri II et qui eut alors pour ainsi dire le monopole de la frappe monétaire, à laquelle elle employa des procédés nouveaux.

Parmi les biographies particulièrement intéressantes, il convient de citer : celles de Marc Béchot († 1557), d'Etienne de Laune († 1583), de Guillaume Martin († vers 1599), de Claude de Héry († 1582), de Germain Pillon, peu connu jusqu'ici comme graveur de médailles, des Dupré, et du fameux Nicolas Briot, tour à tour défendu et décrié, qui trouva un ardent défenseur en notre regretté confrère Jules Rouyer, dans la *Revue belge de numismatique* (1), et que l'auteur nous présente, cette fois, preuves en mains, comme un habile mécanicien mais aussi comme un homme d'une insigne mauvaise foi et d'une ambition sans bornes.

A la suite des biographies des médailleurs, sont classés les documents qui les concernent, puis, comme complément, ceux qui signalent les auteurs de jetons ou de méreaux, depuis la fin du XV^e^ siècle jusqu'au milieu du XVII^e^. Enfin, en appendice, se trouvent les listes des matrices, coins et poinçons fournis aux différents ateliers monétaires de France par les tailleurs généraux et les tailleurs de la Monnaie de Paris et de la Monnaie du Moulin.

Le tome II de l'ouvrage est entièrement consacré à la description de plus de 1000 médailles et jetons, description qu'accompagnent deux tables, dont une des devises placées sur les pièces permettra de trouver celles-ci très facilement.

Les deux volumes s'arrêtent au milieu du XVII^e^ siècle, après les Dupré qui, avec leurs contemporains sont les derniers représentants de la Renaissance française au point de vue numismatique. C'est, comme le dit l'auteur, l'époque où Jean Varin de Liége, réunissant en ses mains les plus hautes charges de l'administration monétaire et perfectionnant les procédés mécaniques pour la frappe des monnaies et des médailles inaugure une période toute nouvelle, aussi bien dans la technique monétaire que dans l'art numismatique.

(1) V. les années 1893 à 1895.

Digitized by Google

En résumé, l'énorme et beau travail de M. F. M. que nous souhaiterions voir continuer jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ne saurait être trop recommandé. Le rapide aperçu que nous venons d'en donner suffit, pensons-nous, à laisser entrevoir quels services il est appelé à rendre.

FRÉD. ALVIN.

Catalogue des manuscrits conservés au gymnase grec de Salonique, par DANIEL SERRUYS. (Extrait de la *Revue des Bibliothèques*, Janvier-Avril 1903). 1 br. in-8°, 82 pp.

M. Serruys, de passage à Salonique, a examiné ce qui subsiste de la bibliothèque du gymnase grec (à laquelle furent réunis, en 1875, les manuscrits conservés à l'église de St Grégoire Palamas). Les manuscrits, tous grecs, étaient dans un état lamentable ; l'auteur a dû les reconstituer, classer les fragments épars, délimiter les lacunes. Son travail signale à l'attention des savants ces volumes, souvent vénérables, restes de deux belles bibliothèques que l'incendie des 3 et 4 septembre 1890, et surtout l'incurie de ceux qui en avaient la garde, ont fort éprouvées.

La collection, dans son état actuel, se compose d'environ 145 volumes, la plupart des XIVe, XVe. XVIe et XVIIIe siècles ; on en compte deux du XIe, six du XIe, six du XIIe. Parmi les palimpsestes, on remarque un fort beau volume (écriture du XIVe sur onciale du Xe siècle), dont les deux textes contiennent les Evangiles, et un volume dont 27 feuillets portent une écriture du XIVe sur onciale du IXe siècle.

Le travail de M. Serruys a le mérite de donner en quelque sorte un état-civil à des volumes dignes d'un meilleur sort que celui qui leur est échu jusqu'ici ; il contribuera, il faut l'espérer, à les garder d'une destruction complète.

A. V.

AUGUST HETTLER. **Adressbuch der wichtigsten Archive Europas** mit Angaben über die Benutzungszeiten, die wissenschaftlichen Beambten und die einschlägige Literatur etc. — Erster Teil : Deutsches Reich ohne Preussen. Jena, 1903. Selbstverlag des Herausgebers. — In 16 de VIII — 167 pp.

Voici un livre fort utile que je recommande à tous ceux qui auront à entreprendre des recherches dans les archives allemandes. Par des indications sobres mais précises l'auteur nous renseigne sur la situation, les jours et les heures d'ouverture des bureaux, les règlements des dépôts d'archives, tant des nombreux petits états qui composent la confédération germanique, que des villes et d'un certain nombre d'établissements privés ou de simples particuliers. Ces renseignements utiles sont complétés par des listes du personnel scientifique attaché aux dépôts, et, ce qui intéressera surtout les travailleurs, par l'indication des principaux travaux publiés au sujet des dépôts, qu'il s'agisse d'inventaires proprement dits ou de publications de documents. L'ouvrage de

Digitized by Google

M. Hettler complète à merveille les notices de Minerva, les travaux de Langlois et Stein, de Mitschke, de Burkhardt, etc.

Espérons qu'il ne nous fera pas attendre trop longtemps la partie concernant la Prusse, dont l'apparition était annoncée pour la fin de septembre, et qui intéressera particulièrement les lecteurs de cette revue.

J. CUVELIER.

R. FRUIN. **Het archief der O. L. V. abdij te Middelburg.** 's-Gravenhage, in-8°, 1901.

La Hollande est, à l'heure actuelle, un des pays de l'Europe où les Archives de l'Etat sont les mieux organisées, leur classement et leur mise en inventaire soumis à des principes nouveaux, simples, scientifiques et destinés à remplacer nos vieilles et routinières méthodes d'archivistique. Nos collègues des Pays-Bas ont conscience de ce qui reste encore à faire dans ce domaine, de l'étendue du champ de travail qui s'offre à leur activité et de la complexité des problèmes qui se posent ; aussi ont-ils coordonné, depuis quelques années, leurs efforts pour le triomphe de certaines idées rénovatrices. Dans ce mouvement progressiste et d'initiative, M. R. Fruin occupe une belle place d'avant-garde, et l'inventaire dont nous rendons compte témoigne d'un faire intelligent et d'une méthode rigoureuse.

L'histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Middelbourg — abbaye de Prémontrés depuis le début du XII^e^ siècle — nous intéresse à plus d'un point de vue. Comme premier membre des Etats de Zélande, elle a joué un rôle politique actif. Ses possessions domaniales s'étendaient sur un nombre considérable de localités situées en Zélande, en Brabant, en Flandre et formaient la base de son importante situation politique. L'organisation spirituelle de l'abbaye, comme le remarque M. Fruin, n'offre rien de bien spécial qui mérite d'être signalé : l'autorité supérieure se trouvait entre les mains de l'abbé et était exécutée au spirituel par un prieur et au temporel par un prévôt. La création d'un nouvel évêché à Middelbourg fit passer dans la mense épiscopale les biens de l'abbaye norbertine et confia à l'Ordinaire les pouvoirs abbatiaux ; quelques années plus tard, en 1574, lors du siège de la ville par le prince d'Orange, les chanoines Prémontrés se dispersèrent.

Dans une introduction claire et concise, M. Fruin retrace le sort des archives de l'abbaye, leur classement au moyen âge et la méthode d'inventaire qu'il a adoptée. La plupart des chartes, au nombre de plus de mille, reposent aujourd'hui aux Archives provinciales de Zélande, à Middelbourg. Lors de la dispersion des religieux en 1574 quelques unes furent distraites du chartrier commun et gardées dans des communautés religieuses de nos provinces, notamment à l'abbaye-mère de Saint-Michel d'Anvers, à Parc-lez-Louvain et à Averbode. Ces chartes sont perdues et beaucoup de documents furent détruits en outre sous le régime français en 1810. Quant à la collection générale de l'abbaye, elle fut mise sous la garde de la Chambre des Comptes de Zélande en

Digitized by Google

1596, où elle fut laissée à l'abandon, jetée au grenier et mêlée à d'autres fonds d'archives.

La première partie de l'ouvrage de M. Fruin comprend, sous le titre d'Inventaire, un coup d'œil succinct mais exact des différents documents dont se compose la collection de l'abbaye norbertine. C'est ici surtout que l'on peut se faire une idée de l'excellence de la nouvelle méthode adoptée depuis quelques années en Hollande pour le classement des archives sous l'impulsion vigoureuse de la Société des Archivistes des Pays-Bas, apprécier l'intelligence remarquable et le soin minutieux apportés à l'inventaire de M. Fruin. Ce qui est nouveau et doit frapper l'attention de nos collègues, c'est d'abord l'abandon des divisions arbitraires employées jadis et même encore de nos jours ; c'est en outre, l'emploi d'un classement correspondant davantage à la nature de l'institution dont il faut décrire les archives. Ainsi, pour sortir un peu de la théorie, les grandes divisions des inventaires en chartres, registres et liasses sont délaissées et jugées factices par M. Fruin ; il les remplace par d'autres plus exactes et plus proches de l'organisation vivante de l'abbaye ; c'est en s'inspirant de ces principes que les cartulaires contenant le relevé des biens immobiliers, placés généralement sous la rubrique des registres, sont mis à leur place toute naturelle, parmi les documents de même nature, c'est-à-dire dans la série concernant l'administration financière de l'abbaye de Middelbourg.

Voici, d'ailleurs, la classification adoptée par M. Fruin qui fera mieux saisir les traits caractéristiques qui distinguent cet inventaire de tout ce que l'on a donné jusqu'à présent sous ce nom (1). Si la nouvelle méthode d'inventaire ne peut rallier les suffrages de tous les archivistes, ceux qui ont d'autres vues, également raisonnables et défendables, feront bien, me semble-t-il, d'étudier et d'examiner attentivement le travail de M. Fruin. Le premier chapitre, sous le titre de : « De Abdij in het Algemeen » est consacré aux élections des abbés par les chanoines, aux rapports de l'abbaye avec le pape, l'évêque d'Utrecht, le seigneur territorial, la ville de Middelbourg et les supérieur de l'ordre de Saint Norbert. Le second chapitre, très étendu, comprend les documents relatifs à l'administration financière ; les subdivisions que M. Fruin a admises dans ce nouveau chapitre sont fort judicieuses : viennent d'abord les pièces d'ordre financier en général, puis le relevé des manuels de recettes et dépenses, les quittances et autres actes ayant rapport à l'organisation domaniale dont l'administration appartient à l'abbatialité. Le troisième chapitre traite des biens laissés à la garde de l'abbé. Le quatrième renferme l'inventaire des pièces relatives au pouvoir spirituel exercé par l'abbé de N.-D. de Middelbourg en dehors de son monastère : droit de correction sur les communautés religieuses, hôpitaux, béguinages ; collations de bénéfices situés surtout dans l'île de Walche-

[1] Je ne dois pas oublier pourtant M. S. Muller, dont le *Catalogus van het gemeente archief te Utrecht* rompt intelligemment et bravement avec les anciennes méthodes d'inventoriation.

Digitized by Google

ren, nominations aux cures et chapellenies vacantes. Enfin, un dernier chapitre catalogue quelques documents de l'évêché de Middelbourg et de la fabrique d'église de la même ville qui ont fait jadis des archives de l'abbaye norbertine.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Fruin, c'est-à-dire le gros du livre, est consacrée à l'analyse des chartes au nombre de 1504 allant de l'année 1180 à 1578. Les résumés faits par l'auteur sont présentés avec beaucoup de précision et d'exactitude. Un point particulièrement soigné est le style chronologique suivi dans les actes et je crois qu'il serait difficile de trouver M. Fruin en défaut dans cette matière si délicate. Je ne suis pas certain pourtant que l'auteur ait bien daté une charte donnée par l'empereur des Romains Guillaume intitulée : « Datum apud Zierikscbe anno domini M°. CC°. XL no (sic) mense februarii indictione octava. », en plaçant cet acte au mois de février 1250 (n-st.) (v. p. 151, n° 32). M. Fruin se fonde probablement sur l'indiction 8 qui est, en effet, celle de 1250 et met ce document en rapport avec le précédent du 17 février 1250 (n.-st.) ; mais rien ne prouve que le scribe ait suivi le style pascal dans cet acte et que le rédacteur de la charte impériale ne se soit pas trompé d'indiction. Si l'acte a été bien daté — et la difficulté n'a pas échappé à l'auteur — c'est une exception aux habitudes courantes de la chancellerie impériale (*V. Grotefend. Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit).*

Une petite chicane encore pour finir. On trouvera assez bizarre la façon dont M. Fruin habille les noms de lieux et certains noms de personne. C'est vraiment trop tenir aux antiques graphies que de les donner telles que les documents les présentent, ; quelques-unes sont d'ailleurs fort laides. C'est ainsi que l'auteur écrit toujours : « Trajectum, Nivella, markgraaf van Namurcum, Lovanium, Selandia, Tornacum, Brugghe, etc. » La ville de Middelbourg est donnée sous 5 orthographes différentes : « Middelborg (p. 167), Middelborgh (p. 153), Middelburch (p. 275), Middelburgh (p. 333), Middelburg (p. 333).

HUB. NELIS.

DE BREYNE (EM.) — **Inventaire sommaire des Archives de la chancellerie autrichienne des Pays-Bas conservées à Bruxelles.** — Bruxelles, 1903, 21 pages.

On saura gré à M. Em. De Breyne d'avoir publié l'inventaire des papiers de la chancellerie autrichienne des Pays-Bas. Il y a, dans ce fonds d'archives, des documents nombreux, extrêmement variés et intéressants, pour l'histoire du XVIII[e] siècle, tant au point de vue de l'administration générale des Pays-Bas, que par rapport à l'administration civile, militaire, religieuse, financière ainsi qu'au sujet des nominations aux divers offices et bénéfices et aux patentes de noblesse. Ils ont servi à la publication, dans ces derniers temps, de

Digitized by Google

travaux importants, tels que ceux de MM. E. Hubert, Magnette, Huisman, Bigwood, etc.

On y trouve les registres aux correspondances de la Secrétairerie de Cour, de la Secrétairerie d'Etat et de Flandre (1703-1717), les lettres et dépêches de la secrétairerie espagnole d'Etat (1711-1737), les papiers de la Jointe provisoire et du conseil suprême des Etats de la monarchie espagnole à Vienne (1714-1717), les actes du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne (1717-1757), de la chancellerie de cour et d'Etat à Vienne (1757-1792) et enfin de la chancellerie aulique des Pays-Bas à Vienne (1793-1795). Ed. L.

II. — REVUE DES REVUES.

48. **L'impression des catalogues** (*A new method of printing catalogues*, by W. E. Doubleday. *Library World*, Vol. V, 1903, n° 59, p. 281- 83 ; n° 60, pp. 309-312.)

Les bibliothèques publiques en Angleterre se préoccupent fort de publier un catalogue imprimé de leurs collections, mais beaucoup d'entre elles, jusqu'à présent, y ont renoncé d'abord parce que, aussitôt publié, le catalogue n'est plus au courant, ensuite à cause du prix élevé de ce genre de catalogue et surtout des suppléments, et enfin à cause du surcroit de travail que la préparation de la « copie » impose à un personnel déjà fort occupé. M. Doubleday, qui est bibliothécaire en chef des bibliothèques publiques de Hamstead, a étudié à fond le problème ; il a fait dans son domaine des expériences qui tendent à faire croire qu'il a vaincu les trois objections énoncées plus haut.

Ses recherches se sont surtout portées vers l'utilisation de la machine à composer, la « Monotype Lanston ». M. D. résume, chiffres à l'appui, ses expériences comparatives. Il en résulte qu'il y a avantage considérable à employer ce mode d'impression qui, dans le cas de réimpression, arrive à coûter 50 % moins cher que l'ancien procédé. Il a en outre l'avantage de permettre de conserver indéfiniment la composition première qui sert de base à l'établissement de la « copie » de la nouvelle édition. Le moyen est donc, à ce point de vue, des plus recommandables. M. D. objecte seulement le peu de variété des caractères fournis par les machines à composer [Cette objection n'en est déjà plus une, à l'heure actuelle : il nous a été donné de voir récemment une machine de ce genre donnant tous les genres de caractères usités dans les titres bibliographiques]. L. S.

49. **Les Archives et la Bibliothèque de l'Abbaye de Bethléem ou de Bélian à Mesvin-lez-Mons.** [*L'abbaye de Bethléem ou de Bélian à Mesvin-lez-Mons*, par G. Decamps. *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, T. xxxii, 1903. Chap. IX, pp. 120-126] Cette abbaye possèda jadis des archives importantes dont une grande partie fut brûlée ou volée de 1554 à 1572. Ce que l'on put en sauver fut dispersé lors d'un

Digitized by Google

pillage en 1792. M. D. cite cependant quelques documents que possédèrent les religieuses : diplômes, chartes, nécrologe des religieuses, obituaire des bienfaiteurs et un « Mémorial » appartenant à l'abbaye de Bélian.

On a conservé des empreintes des sceaux de l'abbaye.

La bibliothèque renfermait quelques manuscrits dont l'un, assez remarquable, comprenait l'office des religieuses, enrichi delettrines et de miniatures. Les derniers feuillets indiquaient la mort et la sépulture des abbesses et les noms des bienfaiteurs. Il put être consulté par Brasseur, de même que par les auteurs de la GALLIA CHRISTIANA qui en obtinrent des extraits. Il existait encore en 1770, mais depuis ce temps, on ignore ce qu'il est devenu. La Bibliothèque publique de Mons en garde une copie, malheureusement incomplète, intitulée : *Manuel de l'Abbaie de Bethléem dit Bélian où sont contenus les cérémonies et ce que l'on doit chanter aux processions et derniers sacrements à l'usage de dame Marie Honoré Lenciau, profesee, 1738, 7 juni.*

Si, au moyen âge, la communauté posséda une petite bibliothèque, en 1793, elle ne brillait pas précisement sous ce rapport. Un inventaire dressé en cette année, ne signale en effet, la présence, dans le grenier, que de quelques bouquins d'aspect délabré et d'intérêt très banal.

L. S.

50. **Les bibliothèques ambulantes.** — Par un décret du 2 août 1902, faisant suite à sa circulaire du 12 juillet de la même année, M. G. Baccelli, ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, a institué, en Italie, au bénéfice des agriculteurs, des ouvriers et des petits commerçants, des bibliothèques ambulantes. A ce propos, M. D. CHILOVI, l'éminent directeur de la Bibliothèque nationale de Florence, qui s'est fait, dans son pays, le défenseur de cette innovation, publie dans la *Nuova Antologia* (numéro du 1er octobre 1903, tirage à part de 20 pages) une intéressante étude sur ces bibliothèques. Il en montre la nécessité, en esquisse l'histoire, en recherche la meilleure organisation et laisse voir quels services elles peuvent rendre.

On trouve la première mention des bibliothèques ambulantes dans un rapport de la Commission nommée, en 1849, par la Chambre des Communes pour étudier les moyens les plus propres à favoriser la création de bibliothèques publiques en Angleterre. C'est là qu'elles se répandirent d'abord, mais c'est à Melvil Dewey (l'inventeur de la *classification décimale*) qu'on est redevable de leur organisation pratique et définitive. Elles furent introduites par lui dans l'Etat de New-York en 1892 : en 1900, 2500 bibliothèques circulèrent dans les Etats de l'Union et prêtèrent 115.000 volumes ! En quoi consistent-elles ? Ce sont de petites collections de livres, choisis avec soin et réunis dans un but déterminé. Les volumes sont enfermés dans une cassette en bois qui fait l'office d'armoire, et accompagnés d'un catalogue. Ils peuvent être transportés rapidement, à différents endroits. On les prête, sous certaines conditions, aux communes qui manquent de bibliothèques publiques, aux écoles, aux sociétés. Une

Digitized by Google

fois le délai de prêt écoulé, la bibliothèque repart. Elle répand, à la campagne et à la ville, des connaissances utiles et des notions pratiques, et en même temps qu'elle sert à une culture générale, elle peut aider à des études spéciales et techniques.

Quand on se décidera à créer dans notre pays des bibliothèques ambulantes, on ira puiser dans l'article de M. Chilovi des renseignements précieux. O. G.

51 **Un prétendu V^e^ livre de Rabelais.** — En décembre 1900, le bruit se répandit qu'un libraire de Munich, M. L. Rosenthal, avait acquis un exemplaire de l'édition originale, inconnue jusqu'à ce jour et datée de 1549, du V^e^ livre de Rabelais. Cette nouvelle suscita un émoi compréhensible parmi les bibliophiles et les érudits et cet émoi ne s'est pas encore calmé. M. Abel Lefranc recherche dans la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, qu'il a fondée récemment et qu'il dirige avec autorité (1903, 1^er^ et 2^e^ fasc Tirage à part de 46 pages), en quoi consiste ce livre, tout à fait différent, au point de vue du texte, de l'édition posthume du V^e^ livre publiée en 1564. Il a eu le volume entre les mains, a pu l'étudier à loisir et il le décrit avec infiniment de soin. Puis, il examine minutieusement le caractère et le contenu de l'œuvre ; sujet, idées, style sont aussi loin de Rabelais qu'on peut l'imaginer

Par une série de rapprochements ingénieux, M. Lefranc prouve que l'édition de 1549 n'est que la reproduction d'extraits empruntés à deux ouvrages de beaucoup antérieurs : d'une part, la traduction anonyme de la *Nef des fous* de Sébastien Brant, parue chez Janot à Paris, en 1529 ou 1530 ; d'autre part, le *Regnars traversant* du rhétoriqueur poitevin, Jean Bouchet, publié dès 1502.

La démonstration est irréfragable : Rabelais n'est pas l'auteur du prétendu V^e^ livre. Toutefois, cet ouvrage, dont aucun indice n'avait jusqu'ici révélé l'existence, demeurera comme une curiosité de l'histoire littéraire du XVI^e^ siècle. O. G.

52. **La bibliothèque de Bossuet.** — Dans le tome VII des *Etudes critiques sur l'Histoire de la Littérature française* qui vient de paraître (Paris, Hachette, 1903), M. F Brunetière réimprime (pp. 133-150) un article publié il y a quelque temps déjà (1^er^ avril 1901), où il essaye de trouver dans la composition de la bibliothèque de Bossuet quelques renseignements sur les « dessous » de son œuvre. La bibliothèque de l'évêque de Meaux fut vendue à Paris le 3 décembre 1842, en même temps que celle de son neveu, l'évêque de Troyes. Le catalogue qui en fut dressé par les libraires Gandoin, Piget et Barois fils mentionne 1457 numéros, formant de 5600 à 6000 volumes. Les livres sont classés sous treize rubriques (Biblia, Patres, Theologi, Concionatores, Jus, Philosophi, Oratores, Poetae, Philologi, Grammatici, Historia, Chronologi, Geographi) et distribués par grandeur de format. Les classiques grecs et latins sont bien représentés : on y remarque quatre éditions de

Digitized by Google

Cicéron et d'Horace, et précisément les plus réputées au XVII^e siècle. Parmi les ouvrages théologiques figurent les œuvres de tous les Pères et vingt éditions de la Bible dans toutes les langues et de toutes les provenances, catholique et protestante. Les livres d'histoire sont très nombreux et bien choisis. Il y a beaucoup de dictionnaires. La bibliothèque de Bossuet est une *bibliothèque de travail*. La part de la littérature française est peu considérable : on rencontre les œuvres complètes de Descartes, de Molière (édition de 1682), de Boileau (éditions de 1674 et de 1701 ; deux œuvres de Pascal : les *Provinciales* et le *Traité de l'équilibre des liqueurs*. Enfin, il faut noter que le grand orateur possédait le *Traité théologico-politique* de Spinoza, et l'*Ethique* (*en manuscrit*). Utilisant et commentant tous les indices qu'il peut relever, M. Brunetière s'attache à montrer que Bossuet eut, à la fois, les scrupules du philologue et du critique, la patience du chercheur et la conscience de l'érudit, et qu'il était au courant des progrès de la critique de son temps. « On ne rassemble pas, conclut M. Brunetière, 1500 ou 2000 in-folios pour ne pas s'en servir ; on n'a pas vingt ou vingt-cinq éditions de la Bible pour n'en lire ou n'en pratiquer ordinairement qu'une seule ; on n'a pas la prétention de vivre de son fond quand on réunit autour de soi, comme Bossuet, tout ce qui peut servir à fortifier quelquefois nos opinions, mais aussi et le plus souvent à les contredire, et donc à les modifier. »

O. G.

53. **La bibliothèque d'Ernest Renan** — A l'occasion des fêtes de Tréguier, M. Georges Riat nous donne une description sommaire de la bibliothèque de Renan (*Revue universelle Larousse*, 1^er octobre 1903). Elle fut achetée le 15 janvier 1896 par M^me V^e Calmann Lévy qui l'offrit à la Bibliothèque nationale de Paris. Elle contenait environ 10.000 volumes. Ceux-ci se rapportent aux études spéciales de l'auteur de la *Vie de Jésus*, et particulièrement aux antiquités orientales, à l'histoire du Christianisme et de l'Eglise, à la culture grecque et latine. Renan était outillé de telle manière qu'il pût travailler sans sortir de chez lui. Les livres sont fatigués et en désarroi ; on voit qu'ils ont fourni un long service, et que leur possesseur n'avait rien d'un bibliophile. Parmi eux, un certain nombre portent d'intéressantes dédicaces

O. G.

54. **Les Sciences bibliographiques et la Documentation.** Quelle est la définition de la bibliographie, quelles sont ses limites et ses grandes divisions, quel est son objet principal ? Telles sont les questions auxquelles M Paul Otlet tâche de répondre (*Bulletin de l'Institut international de Bibliographie*. 1903, pp. 121-147) dans quelques pages, nécessairement un peu abstraites mais non sans intérêt pratique.

Les *Sciences bibliographiques* embrassent l'ensemble des connaissances relatives au *livre* : à l'imprimerie, l'édition, la librairie, à la bibliophilie, à la bibliographie proprement dite et à sa technique, à la bibliothéconomie.

Digitized by Google

Selon l'auteur, le domaine de ces sciences ne se restreint pas là ; il s'étend à tous les *documents*, écrits ou illustrés, qui participent de la nature du livre : œuvres littéraires imprimées ou manuscrites, volumes, brochures, articles de revues, archives publiées ou manuscrites, cartes, plans, tableaux, schémas, idéogrammes, diagrammes, dessins, photographies. Ce qu'on recherche actuellement, c'est le document, le renseignement scientifique présenté sous une forme précise et utile La documentation est le véritable objet de ce qu'on a appelé jusqu'ici « la science du livre» Le but pratique de la bibliographie, prise dans son sens étendu, est d'organiser la *documentation* sur des bases de plus en plus larges et de la manière la plus méthodique. Cette tendance à une organisation systématique s'affirme de façon péremptoire dans l'orientation donnée aux travaux bibliographiques, dans les perfectionnements des bibliothèques modernes, dans les tentatives faites pour améliorer la forme actuelle des publications.

C'est dans l'examen de ces derniers points que l'auteur émet les idées les plus suggestives de son article. Tout bibliothécaire lira avec profit les pages où il montre comment les bibliothèques centrales s'outillent en vue de devenir des magasins de documents.

O. G.

55. **La Cartographie en Amérique**. (*Report of the Librarian of Congress for the fiscal year ending. June, 30, 1901. Library of Congress. Division of maps et charts. — A List of maps of America in the Library of Congress, preceded by a list of works relating to cartography, by* P. Lee Phillips).

Voici ce qui, dans le Rapport très documenté du Bibliothécaire du Congrès des Etats-Unis d'Amérique, intéresse la section de cartographie.

Celle-ci occupe, à Washington, deux salles du 1r étage, soit environ 10000 pieds carrés en superficie, des bâtiments de la Bibliothèque, et comporte un personnel de 6 personnes, plus deux ouvriers chargés du montage et de la réparation des cartes, sous la direction de P. Lee Phillips

Créée le 1 juillet 1897, elle est ouverte au public de 9 à 16 h.

La collection cartographique de la Bibliothèque du Congrès, « qui compte au-delà de 60000 pièces, la plus considérable en Amérique» dit le *Rapport* — et nous l'en croyons aisément — « ne constituait, il y a cinq ans, qu'une masse confuse dispersée dans différents coins, corridors et caves du Capitole ».

La section des cartes contient actuellement 2600 atlas et 57000 cartes, les trois quarts relatifs à l'Amérique.

Les Etats-Unis y sont représentés, naturellement, par tous les documents cartographiques publiés par les différents services officiels de la République. Citons en outre plusieurs fonds de cartes manuscrites — fonds *Faden, Force, Kohl. Rochambeau* — se rapportant en grande partie à la Période révolutionnaire et restées, jusqu'à présent, à peu

Digitized by Google

près inconnues ; une collection très complète d'atlas des comtés américains ; 10000 « cartes d'assurance » de villes et villages des Etats-Unis, acquis à la Bibliothèque en vertu du dépôt légal ; quelques beaux exemplaires de « powder-horn maps ».

Quant aux autres pays, la Bibliothèque en possède soit les principales cartes officielles (Belgique : les cartes à 1 : 10 000 et à 1 : 40000, 1899 ; Grande-Bretagne et Irlande : 9032 cartes des services topographique et géologique), soit les cartes les plus importantes.

Il y a en outre des atlas anciens, quelques atlas de fac-simile, quelques cartes en relief et de nombreuses « eccentric maps » entrées grâce au dépôt légal.

Les atlas généraux et autres documents reliés en volumes sont placés à la manière des livres dans des cases spéciales, par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Les pièces en feuilles, cartes et plans, préalablement rangées dans des chemises en papier, portant au coin supérieur gauche l'indication topographique, la date et le nom de l'auteur, sont classées avec les atlas spéciaux, topographiquement, puis sous-classées chronologiquement, dans des meubles à tiroirs d'un modèle nouveau, pourvus d'espèces de volets en bois, se relevant automatiquement lorsqu'on ouvre le tiroir, et qui les protègent contre la poussière. Grâce à cette façon méthodique de procéder — déjà adoptée d'ailleurs par l'auteur de ces lignes — on peut très facilement retrouver et communiquer même les pièces non cataloguées.

La Bibliothèque du Congrès possède un catalogue sur fiches, alphabético-systématique; une particularité de ce catalogue est qu'il comprend non seulement les cartes séparées et celles qui font partie des atlas, mais s'étend même à celles que renferment les livres, revues, etc , indiquant ainsi du même coup *toutes* les cartes existant à la Bibliothèque du Congrès.

Aux pages 145-150 du *Rapport*, une liste des principales acquisitions récentes : Voyages et Atlas.

Plusieurs catalogues partiels et bibliographiques, composés dans les mêmes conditions que le catalogue général sur fiches, ont été imprimés et publiés sous forme de volumes ou brochures. En voici les titres :

Alaska and the Northwest part of North-America, 1588-1898. 1898, 119 pp.

List of maps of Cuba, 1898, 15 pp

Guyana et Venezuela cartography. 1898, contenant une liste de cartes de l'Amérique méridionale).

List of maps and views of Washington and the district of Columbia, 1900, 77 pp.

A List of works relating to cartography, 1901, 90 pp.

A List of maps of America in the Library of Congress, 1901, 1137 pp.

Le volume formé par la réunion de ces deux derniers dont on aura remarqué le nombre respectable de pages, constitue la contribution bibliographique la plus importante qu'ait publiée la section cartographique.

Digitized by Google

La « Bibliographie de la Cartographie » (pp. 5-90) qui précède le Catalogue proprement dit, et qui existe aussi à part, est un répertoire alphabétique et par rubriques topographiques de toutes les sources bibliographiques importantes : articles, volumes, revues, catalogues de libraires intéressant la cartographie ; les lettres L. C. distinguent celles que possède la Bibliothèque du Congrès. C'est un outil qui doit prendre place sur la table de travail de tous ceux qui sont chargés de la direction d'une section cartographique.

Le catalogue proprement dit (pp 91-1137) est une liste alphabético-topographique de *toutes* (cf. sup.) les cartes relatives à l'Amérique qui existaient, en novembre 1897, à la Bibliothèque du Congrès, manuscrites et imprimées.

Quelques titres d'ouvrages importants, acquis depuis, y figurent néanmoins aussi. Notons, à titre documentaire, que la rubrique « World » y occupe 45 pages, et que les « Etats-Unis » en comportent 90.

Les dimensions des pièces y sont, malheureusement, indiquées en pouces.

La Bibliothèque prépare un supplément du présent catalogue et une liste des atlas de la Bibliothèque du Congrès. A. T.

56. **Le feu à la Bibliothèque vaticane**. — Les journaux ont mené grand bruit au sujet d'un incendie qui aurait menacé les inestimables collections du Vatican. Le Père Ehrle, préfet de la Bibliothèque vaticane, remet toutes choses au point dans une lettre adressée à la *Kölnische Volkszeitung* (n° 953 du 13 novembre 1903).

L'incendie a éclaté dans un réduit voisin de la salle où travaille M, Carlo Marre, le restaurateur de manuscrits bien connu.

Dans cette salle ne se trouvaient qu'un manuscrit du XVII[e] siècle et quelques feuilles de parchemin de peu de valeur. Le *Codex Marcellianus*, le fameux manuscrit du VI[e] siècle qui contient le texte grec des *Prophètes*, n'a pas péri, comme on l'a dit, mais uniquement une édition en phototypie de ce manuscrit, qui appartenait à M. Carlo Marre. Enfin, les précieux papyrus dont on aurait à déplorer la perte, se réduisent à une feuille découverte, déjà à moitié consumée et illisible, dans une fouille faite à Herculanum. Les dégâts ont heureusement été insignifiants. O. G.

57. **Bâtiments et Organisation d'Archives.** (*Archiefgebouwen en Archiefinrichting. Nederlandsch Archievenblad* 1903-1904. N° 1 bl. 20-32).

L'année dernière, M. Sam. Clason, archiviste à Stockholm, publia un livre intitulé : *Studier öfver Arkivväsendet i Utlandet*, dans la collection des *Meddelanden fran Svenska Riksarkivet. Ny följd.* 2. Stockholm, 1902, In-8° de 167 pages, composé à la suite d'une mission à l'étranger à l'effet d'étudier l'organisation des Archives et les constructions de dépôts d'Ar

Digitized by Google

chives. C'est le dernier chapitre de ce travail que M. Telting a traduit pour les lecteurs du *Nederlandsch Archievenblad* non familiarisés avec la langue suédoise.

Excellente idée ! Le livre de M. Clason est une œuvre de haute valeur et on ne saurait trop faire profiter ses collègues de l'expérience des autres. Nous ne nous livrerons pas à une analyse du travail de M. Telting, qui s'y prête mal, mais nous formulerons de vœu de voir un de nos collaborateurs écrire dans cette revue une étude critique de l'ouvrage de l'archiviste suédois. J. C.

58. **Les rapports concernant le service des Archives Communales.** (Archives — bibliothèque — musée communal) **de la Ville de Bruxelles** peuvent compter, depuis quelques années, parmi les meilleurs travaux de l'espèce qu'il nous ait été donné de lire. En dehors des acquisitions, dont on trouvera la liste, pour 1902-1903, dans notre revue, ces rapports contiennent un aperçu sur les travaux effectués par les Archivistes

On se tromperait pourtant si l'on croyait que cet aperçu ne consiste qu'en une sèche énumération d'un certain nombre de volumes inventoriés, de liasses numérotées ou de chartes mises sous enveloppe.

Les archivistes bruxellois procèdent d'une façon plus intelligente. Ils profitent de leur rapport pour faire connaître le fonctionnement et l'organisation du Corps dont ils ont classé les archives. C'est ainsi que le dernier rapport, présenté au conseil communal en séance du 5 octobre 1903, contient des renseignements du plus haut intérêt sur la Chambre pupillaire, pour ne parler que de celle-ci. A la différence de la plupart des publications similaires, les rapports de la ville de Bruxelles peuvent être lus non seulement par les professionnels, mais encore par les simples curieux qui peuvent avoir l'assurance d'y trouver chaque fois une nouvelle page de l'histoire bruxelloise. J. C.

59. **Education scientifique du Personnel des dépôts d'Archives.** (*Toespraak van den Voorzitter. Nederlandsch Archievenblad*, 1903-1904, N° 1, bl. 10-20).

Après avoir retracé les annales de l'association des archivistes pendant l'année écoulée, l'éminent archiviste d'Utrecht a traité deux points qui intéresseront tous les archivistes. Le premier se rapporte à la question : Quels sont les employés et fonctionnaires des Archives dont on doit exiger une éducation scientifique ? M. Muller est d'avis qu'il faut dans chaque dépôt au moins deux fonctionnaires à formation académique, l'archiviste et le « chartermeester » (ce qui correspond à nos conservateurs et conservateurs-adjoints) et deux employés qui peuvent se passer des grades universitaires, le « klerk » (commis) et le concierge-relieur. En Belgique, on le sait, la question a été définitivement tranchée par l'institution de l'examen de candidat-archiviste que doivent subir tous ceux qui désirent devenir employés ou fonctionnaires des

Digitized by Google

Archives de l'Etat. En dehors d'eux il n'y a ici qu'une seule catégorie de travailleurs, celle des gens de service (expéditionnaires, huissiers-messagers, huissiers-concierges et garçons de bureau).

60. **L'archiviste doit-il aider le public ?** (*Ibid*). — La seconde question traitée par M. Muller, est libellée comme suit : Jusqu'à quel point l'archiviste, dont la tâche principale est de classer et d'inventorier les archives, doit-il de l'aide au public, qui parfois peut formuler des exigences vraiment lourdes ? L'orateur, dans sa réponse, établit un *distinguo* entre les travailleurs qui fréquentent les Archives dans un but scientifique ou d'intérêt général, auxquels l'archiviste ne saurait rendre trop de services, et ceux qui y viennent pour contenter une simple vanité personnelle. Nous avons parlé de ces deux catégories dans notre article « Les Archives » et notre sentiment au sujet de la seconde, — M. Muller y fait allusion — est suffisamment connu. De loin nous tendons à notre collègue d'Utrecht une main fraternelle dans notre commune... sympathie pour les généalogistes de profession. J. C.

61. **A propos d'une rature dans un registre de Philippe-Auguste.** (*Bibliothèque de l'école des chartes*, t. LXIV, pp. 306-313).

M. Delaborde continue ses investigations sur les travaux de la chancellerie royale au début du XIII[e] siècle. Au cours de ses recherches, il a rencontré une particularité assez curieuse d'un certain intérêt historique dont il rend compte dans une lettre adressée à M. Léop. Delisle. Il s'agit de la cancellation d'une partie du texte de la paix conclue en 1214 entre le roi de France et le comte de Flandre ; le registre, dans lequel ces signes d'annulation se trouvent, est le précieux *Registrum veterius* ou le premier registre de Philippe-Auguste conservé à la Vaticane.

La rature, placée au folio 29 v°, présente ce caractère bizarre qu'elle se rencontre au milieu d'un acte et qu'il est difficile de constater où commence et finit la croix de Saint-André employée comme signe de suppression. Les soupçons de l'auteur furent éveillés et il eut recours à une hypothèse très ingénieuse : la cancellation partielle n'est pas « une marque d'annulation, mais la décharge d'une de ces marques, provenant de la hâte avec laquelle le scribe avait refermé le registre sans attendre qu'elle fût séchée. »

Voici comment M. Delaborde a pu vérifier son hypothèse et la transformer en certitude. Le feuillet 30 r° ne porte aucune rature dont la décharge puisse correspondre à la marque du feuillet 29 v°; d'ailleurs, le folio 30 r° ne continue pas le folio 29 v°, puisque ce dernier se termine par une phrase incomplète : « *Inde est quod nos intuitu Dei et amore nostri rogamus et sine violentia aliqua requiremus.....* » Mais ne peut-on pas songer, dans le cas présent, à une transposition de cahiers fort fréquente dans les registres ? Une transposition de ce genre se rencontre, en effet, au feuillet 31 r° et il se trouve que les signes

Digitized by Google

d'annulation répondent adéquatement à la marque du feuillet 29 v° ; de plus, le commencement du folio 51 r°, qui lui aussi débute par un énoncé incomplet, peut très bien se coudre à la phrase inachevée du folio 29 v° : « ..... *quatinus de vobis et de hominibus vestris, si placet, ita faciatis. Actum Parisius, M. cc primo, mense junio.* »

La démonstration de M. Delaborde nous paraît péremptoire et prouve comment on peut, avec du flair, reconstituer des documents coupés en tronçons et fixer leur date précise. L'acte de Philippe-Auguste en question doit être placé non à l'année 1214, comme le voulaient les éditeurs des *Ordonnances des rois de France* (t. I, p. 31), ni à 1200, selon la supposition assez vraisemblable de M. Léop. Delisle (*V. Catalogue des actes de Philippe-Auguste, introd, p. X*), mais bien au mois de juin 1201. H. N.

62. **Comment on déménage un dépot d'archives** par Alfr. Leroux. (*Bibliographe moderne*, t. VII. pp. 234-241).

Il n'y a pas longtemps, M. Alfr. Leroux, archiviste départemental de la Haute-Vienne, eut à procéder au déménagement des archives dont il a la garde. Ce déménagement lui a suggéré quelques observations et remarques pratiques qu'il a consignées par écrit, sous forme de conseils destinés à ses collègues. Les archivistes de l Etat en Belgique pourront également tirer grand profit de ces vues, puisque certains d'entre eux auront à faire, sous peu, des déménagements semblables dans nos chefs-lieux de province.

Suivons, pas-à-pas, M. Leroux dans l'exposé de ses conseils en notant particulièrement ceux qui sont propres à nous intéresser,

Ordinairement, un déménagement d'archives ne se fait pas à l'improviste ; il est préparé et discuté de longue date. Il est donc bon de profiter de ce temps pour arrêter d'avance le plan de travail que l'on veut exécuter. Deux points essentiels doivent préoccuper avant tout l'archiviste consciencieux : le règlement des questions financières (demandes de crédit, frais d'opération, frais imprévus, etc.) et les conditions matérielles de transfert Sur ce dernier point, l'expérience pratique a indiqué à M. Leroux cinq *desiderata* qu'il est bon d'avoir en vue: « 1°) La probité du personnel ; 2°) un degré d'intelligence moyen [de la part des hommes de peine] ; 3°) la suspension des opérations aux jours de pluie ; 4° le droit de disposer des déménageurs aux heures convenues ; 5°) la fixation de la journée de travail à huit heures. Le meilleur moment de l'année pour un déménagement est septembre-octobre ou encore avril-mai. »

La période de préparation au déménagement est occupée par les différents travaux que nécessite le transfert des archives. Ces opérations sont très délicates et M. Leroux a passé un peu trop vite, selon nous, sur cette question. Il faut procéder au récolement général de tous les fonds ; ce travail fait retrouver en général, quelques objets perdus, je veux dire ici quelques volumes égarés. Après cela, on passe au triage

Digitized by Google

des papiers inutiles, à la mise sous étiquette de tous les fonds et au placement des liasses de petites dimensions dans des cartons ; puis, il faut « faire empaqueter sous deux ficelles en croix les séries de registres qui se suivent. » Le tout est mis dans des paniers en osier (de préférence à des malles en bois), munis d'un numéro bien visible.

La préparation du déménagement des archives est suivie de son transfert. L'archiviste doit avoir l'œil sur une foule de points dont l'oubli pourrait amener des désordres inextricables, et prévoir aussi les difficultés qui peuvent se présenter ; il faut qu'il s'assure, en outre, que le nouveau local est prêt, se « faire remettre les clefs de toutes les portes, pour rester maître du nouveau local comme de l'ancien », et « en (des portes) surveiller les entrées et les sorties. » Il est nécessaire encore de « répartir le personnel des déménageurs en autant d'équipes de deux hommes qu'il y a d'employés capables de les diriger. » « A chaque section (ou à chaque fonds) une équipe spéciale, à chaque équipe, si possible, son camion propre. » Les employés qui secondent l'archiviste dans les travaux du déménagement prennent sur les rayons les liasses et les registres qui s'y trouvent et les remettent aux déménageurs ; ceux-ci les placent dans des paniers et les portent au camion. L'emménagement se fait dans les mêmes conditions, mais en sens inverse naturellement.

M. A. Leroux termine ses utiles remarques par trois considérations très judicieuses. Il est d'avis d'abord d'interrompre la communication des documents d'archives pendant la durée du déménagement ; un jour par semaine pourrait être laissé toutefois pour satisfaire les exigences légitimes du public ; ensuite, il est bon qu'il y ait un intervalle, parfois de deux semaines s'il le faut, pour permettre au personnel des Archives de mettre un peu d'ordre dans le nouveau local. Enfin, l'auteur juge indispensable de tenir journellement le mémorial de l'opération où sont mentionnés : « la marche [de l'opération], les obstacles rencontrés, les conflits survenus, les dépenses effectuées, les irrégularités constatées dans le service des déménageurs. » H. N.

Chronique des Bibliothèques & Archives.

BELGIQUE.

70. **Bruges.** — ARCHIVES DE L'ÉTAT. — *Acquisitions faites pendant l'année 1902.* — *Don.* — M Arthur Sayoen, huissier de M. le Gouverneur de la Flandre Occidentale, a fait don des documents suivants :

Ardenbourg, 1328. Devant les chanoines de S^t^ Donatien. — Vente par Willem Duergane au profit de Weitin Eppen de 9 arpents 83 verges de terre à Ardenbourg.

Ardenbourg, 1343. Devant les chanoines de S^t^ Donatien. — Vente par Adelise Hebs au profit de Colard Cortscoof d'un arpent 24 verges et 1/2 de terre à Ardenbourg.

Digitized by Google

Châtellenie d'Ypres, 1735. Lettre de Marie-Elisabeth, gouvernante générale des Pays-Bas, demandant l'avis de ceux de la Châtellenie d'Ypres sur ce qui pourrait être préjudiciable au commerce dans les tarifs d'Angleterre et de Hollande.

Oostkerke, 1342. Devant le magistrat du Franc. — Vente par Jean f[s] Hugues au profit de Baudouin Waldax d'un arpent et 20 verges de terre à Oostkerke.

Collection de dix empreintes de sceaux en cire détachés parmi lesquels ceux de Gérard, seigneur de Roden, et de Rasse, seigneur de Gavere.

Remise d'Archives faite par : A. *Les Archives du Royaume.* — Eversham (Abbaye sise à Stavele). Cartulaire. Documents de 1091 à 1284. In 4° sur papier, 100 feuillets environ. Ecriture du XVI[e] siècle.

Oudenbourg (Abbaye S[t] Pierre). Cartulaire. Documents de 1119 à 1454. In 4° sur parchemin, 191 feuillets. Ecriture du XV[e] siècle.

Ypres. Liasse renfermant : A. — 1655-1656. Deux pièces relatives à la prétention du doyen de la Cathédrale d'Ypres de porter la toge hors de l'église. B. — XVII[e] s. Appel par l'évêque d'Ypres au sujet de différends survenus entre l'abbé d'Eversham et l'évêché d'Ypres. C. — 1627. Avis du jurisconsulte Triest au sujet du droit féodal à observer par les Franchostes.

B. *Les Archives de l'État dans la province.*

Beernem. Cahier de frais locaux Année 1678.

Coolscamp. Liasse. Rôles de procédure. 19[e] siècle.

Courtrai. Journal de Philippe Salmslacht, receveur des accises royales à Courtrai. 1632-1633.

Deynze. (Marquisat). Comptes de prestations et d'impositions. 1651-1655 et 1656 à 1661. Deux liasses.

Honfleur. Registre de bord d'un voilier et pièces annexes 1678.

Hooghlede. Etats de biens de diverses mortuaires. 1702-1740. Liasse.

Huit paroisses. (Général des). Quatre comptes annuels 1599, 1600, 1601 et 1602.

Inghelmunster. Baronnie). Liasse de pièces comptables ; rentes seigneuriales, etc. 17[e] et 18[e] s.

Meulebeke. Compte de la table des pauvres de l'an 1707.

Id. Liasse concernant la construction de la tour de l'église 1718.

Meulebeke. Livre de recettes de Marie van der Moere, 1715.

Id. Sept liasses. Procédure et documents divers. 17[e] et 18[e] s.

Id. Affaires administratives et judiciaires. 17[e] et 18[e] siècles. Quatre liasses.

Pitthem. (Seigneurie de Pitthem et Claerhout). Etats de biens, procédure et varia. 17[e] et 18[e] siècles. Une liasse.

Pitthem. Livre des recettes. 1711.

Digitized by Google

Pitthem et Claerhout (Seigneurie). Liasse de procédures. 17e et 18e siècles.

Winckel St Eloi. Erection d'une cure. Ordonnance de l'évêque de Tournai, 1747. Copie.

Wateringue de Blankenberghe. Registre compte de renforcement de la contre-digue et des fascinages à Wenduyne, 1628.

Achats.

Bruges. 1791. Cession d'un office de portefaix de la grand'place par Caveel à Perduyn.

Bruges. Compte annuel de l'hôpital St-Jean à Bruges. Mai 1528-1529.

Cartulaire de l'hospice St Hubert (Van Volden) à Bruges comprenant : Concordat entre les héritiers van Volden ; disposition réglementaire relativement à l'administration ; actes de fondation ; constitution et cession de rentes en faveur dudit hospice. 1674.

Bruges. Cartulaire. Double du précédent ; plus une copie d'un acte daté de 1696 relatif à la fondation au couvent des Augustins d'un anniversaire à la mémoire de Philippe van Volden.

Bruges. Farde contenant 13 pièces concernant l'hospice St Hubert à Bruges : 1641. Acte de fondation pour l'entretien de deux vieillards.— 1614 Vente au profit de Gérard et de Herman van Volden, d'une partie de maison, rue de la Bouverie — 1683. Testament d'Antoine-Crispin Sucx. — 1609. Quittance de remboursement de capital délivrée par Cornélie van Nieuwenhove. — 1614. Concordat entre héritiers van Volden. — XVIIIe siècle. Requête aux fins d'amortisation. — 1766. Deux reconnaissances du versement de capitaux délivrées par le trésorier général de la ville. — 1765 et an VII de la Rép. Franç. Inventaire de documents. — 1789. Consentement à l'établissement d'une servitude. — XVIIIe siècle. Extrait de la généalogie van Volden.

Courtrai. 1544. Procès-verbal de délimitation de l'héritage appartenant à la Gilde St-Sébastien par les géomètres jurés.

Houcke. 1671. Registre terrier des rentes assignées sur terres sises sous la seigneurie d'Houcke, tenue du Bourg de Bruges et appartenant à Andrien Danthin.

Inghelmunster. 1651. Récepissé de dénombrement fait par B. Isen baert, d'un fief tenu d'Inghelmunster et sis à Roosebeke.

Nieuport. An II. Rép. Française. Certificat de capture de la corvette « Jeune Isabelle de Nieuport. » Sceau de l'administration de la marine à Boulogne en cire rouge et en placard.

Thielt. 1669. Obligation souscrite par les époux Verhoost-Roose, au profit des époux Cappe vande Keere.

Wevelghem. 1677. Déclaration de créance par l'abbesse de Wevelghem à charge du Comte de Dion-le-Mont.

Digitized by Google

Ypres. 1607. Vente d'une maison par Verhamme au profit de De Corte.

Ypres. (Abbaye St-Jean). 1638. Nomination par le roi de Castille de Damp François van Waelscappele à la prélature de l'abbaye.

71. **Bruxelles.** — Archives du Royaume. — *Découvertes.* — Par lettres patentes données à Middelbourg, le 23 juillet 1517, Charles-Quint, avant de partir pour l'Espagne, établit dans les Pays-Bas un conseil privé près de la personne de Marguerite, archiduchesse d'Autriche, sa tante.

Par un autre acte du 21 mars 1522, il renouvela les pouvoirs du conseil privé et en nomma chef Jean de Carondelet, archevêque de Palerme. On ne connaissait pas jusqu'ici les originaux de ces documents. M. Alexandre, *Histoire du Conseil privé dans les anciens Pays-Bas,* (Bruxelles, 1894-1895). p. 18 et 24, a utilisé des copies qui se trouvent aux Archives générales du Royaume dans le registre de la Chambre des comptes n° 1325, fol. 9 et dans le carton 283 des archives du Conseil d'État. Au cours d'un classement des papiers ayant appartenu à Antoine de Claris, Comte de Clairmont, « audiencier et premier secrétaire, trésorier et garde des chartes », nous avons été assez heureux de découvrir les actes originaux en question.

Loovens, *Practijke, stiel en de manieren van Procederen, etc.* Bruxelles, 1744, vol. III. p. 109 et 121 a publié d'après des copies les deux documents, mais donne au second la date inexacte du 15 avril. C'est probablement cette erreur qui a fait supposer à tort par M. Alexandre, *op. cit.* p. 24, l'existence d'une troisième charte en date du 15 avril, 1522.

Dans le même fonds nous avons trouvé la charte originale (16 septembre 1621), également inconnue jusqu'à présent, par laquelle Philippe III nomme l'Infante Isabelle gouvernante générale des Pays-Bas, après la mort de son mari l'archiduc Albert d'Autriche. J. Mees.

72. **Bruxelles.** — Archives Communales. — En dehors des acquisitions que nous avons déjà signalées ce dépôt s'est enrichi, en 1903 :

1° D'une série de vingt documents sur parchemin et sur papier, du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, concernant l'abbaye et la seigneurie de Cortenberg, la franchise de Hoegaerde, l'église de Nosseghem, le village de Steenockerzeel, la ville de Saint-Trond, le couvent de Cabbeck, à Tirlemont, et les chartreux de Louvain (don de M. Oscar de Meulemeester, à Ixelles) ;

2° D'un document sur parchemin, daté du 26 septembre 1791 et muni d'un sceau plaqué, relatif à la subvention votée par les Etats de Brabant pour aider à couvrir les frais du « théâtre » que le Gouvernement avait fait ériger sur la place Royale, à Bruxelles, à l'occasion de l'inauguration de l'empereur Léopold II (don de M Paul Legrand, à Saint-Josse-ten-Noode) ;

3° D'une déclaration du 3 février 1793, par laquelle le Comité mili-

Digitized by Google

taire, siégeant à Bruxelles, remet, à la réquisition des représentants provisoires, les comptes de ses achats (don du même) ;

4° De trois documents sur parchemin du XVIIe siècle relatifs à des cessions de biens situés à Bruxelles, Rhode-Saint-Brixe, sous Meysse, et Neer-Beersel (don de M. le Conseiller Brabandt) ;

5° D'une liste des ôtages fournis par la ville de Bruxelles, en 1794, pour sûreté de la contribution militaire dont elle avait été frappée (don de M. E. Jordens, à Bruxelles) ;

6° De trois documents sur parchemin, munis de sceaux, relatifs à la vente faite, en 1606, d'un bien situé à La Chapelle-à-Welz (Hainaut) ; au fief des Masures-Ansel, dans le Tournaisis, en 1681 ; et à l'entrée dans la bourgeoisie de Bruxelles, en 1743, de Pierre-Jacques Bemol (don de M Eugène Sire Jacob, à Forest) ;

7° De trois documents du XVIIIe siècle concernant le Mont-de-Piété à Bruxelles (acquisition) ;

8° Du Livre aux Serments du métier des Menuisiers, à Bruxelles. — Manuscrit in-8° du XVIIe siècle, sur parchemin, orné d'un dessin à la plume représentant le Christ en croix sur le Golgotha. Reliure du temps (acquisition) ;

9° De quatre actes, des années 1685 à 1722, concernant les familles de Bournonville et d'Ursel (acquisition) ;

10° D'une monographie historique de la caserne de Sainte-Elisabeth, à Bruxelles. — Manuscrit petit in-folio, avec plans (acquisition) ;

11° D'un manuscrit du XVIe siècle, petit in-folio, de 212 pages, intitulé : *Protocolle van den Secreten Raet tot Brussel* (acquisition) ;

12° De divers documents relatifs à l'histoire de la Poste, à Bruxelles, avec un mémoire historique manuscrit sur l'institution des postes en Belgique, par Hochsteyn (acquisition) ;

[Ce dernier travail a été rédigé en 1858, à la demande de M. Masui, directeur général de l'Administration des chemins de fer, postes, etc.]

13° D'une collection de requêtes diverses adressées au magistrat de Bruxelles, de 1660 à 1795 (acquisition) ;

14° D'un lot de documents du XVIIIe siècle concernant les Monts-de-piété des Pays-Bas, et particulièrement celui de Bruxelles (acquisition) ;

15° De deux lettres du comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas, au Magistrat de Bruxelles, l'une, datée du 14 mars 1671, relative au retrait d'une proposition concernant l'aide d'une somme de 300,000 florins destinée aux fortifications de Bruxelles ; l'autre, datée du 20 mai 1672, par laquelle le Gouverneur exige des « Nations » (ou corps réunis des métiers) l'envoi de députés pour exposer à la Cour les raisons pour lesquelles elles ont contrevenu aux ordres du Roi et du Magistrat (acquisition) ;

16° D'une consulte du chef-président De Pape au marquis de Grana, gouverneur général des Pays-Bas, au sujet du château et des châtelains de Tervueren et des privilèges du Brabant (XVIIe siècle) (acquisition).

Digitized by Google

73. **Gand.** — Bibliothèque de la Ville et de l'Université. — A. *Statistique des lecteurs et des prêts.* — Le nombre de volumes communiqués à la salle de lecture s'élève à 15,499, demandés par bulletin :

Théologie	390
Philosophie	600
Littérature et auteurs classiques	3420
Sciences physiques et mathématiques	1290
Histoire naturelle	680
Beaux-Arts	360
Médecine	1480
Histoire	2920
Droit	4350
Total	15490

Le nombre de lecteurs ayant signé sur le registre déposé au bureau d'entrée s'est élevé à 13,167.

Il a été donné en prêt à domicile (à Gand et à l'étranger) 5170 ouvrages. Dans ce chiffre sont compris les ouvrages prêtés à des bibliothèques étrangères. Le service de prêt mutuel entre bibliothèques a continué, en effet, à fonctionner régulièrement, pour la plus grande utilité des professeurs et des hommes d'étude. Nous avons reçu en communication 164 ouvrages manuscrits ou imprimés provenant des bibliothèques d'Abbeville, Aix-la-Chapelle, Amsterdam, Anvers (ville et Musée Plantin), Audenarde, Berlin, Berne, Breslau, (université et ville), Bruxelles, Cambridge, Chartres, Colmar, Darmstadt, Douai, Erfurt, Fribourg en Brisgau, Groningen, Innsbrück (RR. PP. Jésuites), Jena, La Haye, Leipzig, Louvain, Luxembourg, Mons, Munich, Paris, Rotterdam, Saint-Petersbourg, Strasbourg, Stuttgart, Termonde, Troyes, Vienne, Wolfenbüttel et Wurzbourg.

B. *Acquisitions et dons.* — Le dépôt s'est accru en 1902 de 7899 volumes, dont le mode d'acquisition se répartit comme suit :

Acquisitions	1784
Dons	2559
Thèses	3556
	7899

Parmi les acquisitions principales, relevons :

The new volumes of the Encyclopaedia britannica, 10th ed ; Ch. Lyon-Caen, *Traité de droit commercial,* 8 vol. ; M. Richter, *Lexikon der Kohlenstoff Verbindungen,* 2 vol. et supplémt ; H. Kayser, *Handbuch der Spectroscopie,* 2 vol. ; *Archives de la Commission des monuments historiques,* fasc. 1-15 ; P. Clemen, *die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz,* t. I-V ; K. Amira, *die Dresdener Bilderhandschrift der Sachsenspiegels ;* la reproduction de deux parties du tome VII des *Codices graeci et latini photographice depicti ;* J. J. Wynants, dit le Flanqueur, trente six aquarelles représentant des vues de Gand vers 1820 ; le complément de la collection des

Digitized by Google

Commentaria in Aristotelem graeca et du *Corpus inscriptionum latinarum, etc.*

Mme Fl. Soupart a fait don de la bibliothèque de feu son mari, M. le professeur Soupart, composée d'ouvrages de chirurgie et de médecine, au nombre d'environ 600, formant 1500 volumes reliés et brochés. — Mme Adh. Motte a pareillement fait parvenir la partie de la bibliothèque de feu son mari, M. le professeur Motte, relative à l'histoire et à la philologie anciennes, soit environ 250 ouvrages formant 520 volumes. Ces dons généreux contribueront à maintenir vivace en la mémoire de la jeunesse studieuse, le nom de ces deux maîtres regrettés. L'administration de la Bibliothèque a fait faire pour ces collections, des ex-libris spéciaux ornés du portrait des défunts.

La section gantoise doit beaucoup à la générosité de MM. P. Fredericq, Cte de Limburg-Stirum, L. De Vriese, Vander Schelden, Siffer, etc. Elle s'est aussi enrichie d'exemplaires de luxe, souvent uniques, des ouvrages publiés par MM. le Cte O. de Kerchove, O. de Meulenaere, H. Pirenne, Fl. van Duyse, par la Société d'histoire et d'archéologie, par la Société littéraire le Club.

Ses accroissements comprennent aussi plusieurs manuscrits dont voici une liste sommaire :

Cornelis en Philips van Campere, *Dagboek 1566-1571.* Ms. original, XVIe SIÈCLE. Fol., (Don).

Relation des troubles de Gand en 1539. Copie du XVIIIe siècle. Fol. (Achat).

Ph. Wielant, *Traité des droits féodaux de la cour de Flandre.* Copie du XVIIIe siècle (Achat).

Chronique de Jean de Thielrode, copie d'A. van Lokeren. XIXe siècle. Fol. (Don de Mme Leclercq van Lokeren).

Edm. de Busscher, *Recueil de documents originaux et de copies concernant l'Hôtel de ville, le Magistrat de Gand, le chroniqueur Juste Billiet, les peintres et sculpteurs gantois, etc.* XIXe siècle. Fol., 7 vol. (Achat).

Pierre Geiregat († 1901), manuscrits originaux de ses œuvres dramatiques, 15 cahiers in 8°, XIXe siècle (Don de M. Lievevrouw-Coopman).

74. **Louvain.** — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ. — *Dons.* — M. le Duc de Loubat vient de gratifier la Bibliothèque de nouveaux dons, parmi lesquels on cite principalement l'édition de luxe, en deux volumes du *Codex Vaticanus* n° 3773 par Ed. Seler.

D'autre part, le prince Roland Bonaparte a fait don de la collection complète de ses œuvres auxquelles il a ajouté une importante collection de documents et gravures relatifs à la Mongolie.

Enfin, M. le Professeur Leplae a envoyé une nombreuse collection d'ouvrages concernant l'agriculture et la médecine vétérinaire.

ÉTRANGER.

75. **Londres.** — BRITISH MUSEUM. — Le 6 septembre, est mort dans la vallée du Pitz (Tyrol), d'un accident de montagne, M. ROBERT PROCTOR,

Digitized by Google

à qui ses études sur les incunables avaient acquis une réputation universelle. Il était né à Budleigh Salterton (Devonshire) en 1868. Après avoir achevé ses études au *Corpus Christi College* d'Oxford, il entra en 1893, au Département des imprimés du British Museum. Ses goûts le portèrent à étudier l'histoire de l'imprimerie ; il ne tarda pas à prendre dans ce domaine une place enviée. Il avait catalogué les livres imprimés avant 1520 que possèdent le British Museum et la Bodléienne. Il commença en 1898 à publier les résultats de ses recherches : cinq volumes ont paru jusqu'ici, le dernier tout récemment. (*An Index to the early printed books in the British Museum.* Part I [jusqu'en 1500]. First section, Germany. 1898. — Second section, Italy. 1898. — Third section, Switzerland to Montenegro. 1898. — Fourth section, Registers. 1899. — Part II [de 1500 à 1520]. Germany. 1903) En ce qui regarde les incunables, c'est l'œuvre la plus importante qui ait vu le jour depuis les *Annales typographici* de Panzer; nous souhaitons que la disparition de l'éminent bibliographe n'empêche pas qu'elle soit menée à bonne fin. Au début de sa carrière, M. Proctor avait écrit, pour la *Bibliographical Society,* une remarquable monographie qui intéresse la typographie de notre pays (*Jan van Doesborgh, printer at Antwerp.* An Essay in Bibliography. London, December 1894. 1 vol. in-4°, 101 pages, 12 planches). O. G.

76. **Northampton (U. S. A.).**— Charles-Ammi Cutter.— Le 6 septembre est mort Charles-Ammi Cutter, bibliothécaire de la *Forbes Library* à Northampton. Né à Boston le 14 mars 1837, Cutter fit ses études à l'Université d'Harvard et fut gradué en 1855. En 1861, il entra comme assistant à la bibliothèque de cette université et y resta jusqu'en 1868. En 1869 il devint bibliothécaire de l'*Athenaeum* de Boston et occupa cette charge jusqu'en 1893. Cette situation ne fut pas, pour lui, une sinécure, car il mit tous ses soins à compiler, pendant le temps qu'il l'occupa, le catalogue du vaste dépôt qui lui était confié. Ce travail considérable est a juste titre estimé. En 1894, il quitta Boston pour occuper les fonctions de bibliothécaire de la *Forbes Library*. Ses travaux pour n'être pas nombreux, n'en sont pas moins d'une grande importance et d'une haute valeur.

Nous avons de lui les *Rules for a Dictionary catalogue* qui comptent parmi ses meilleurs travaux. Elles furent éditées par le Gouvernement des Etats-Unis et le Bureau of Education de ce gouvernement en fit une importante distribution gratuite. Les idées émises par Cutter dans ce travail ont recruté beaucoup d'adhérents tant en Angleterre qu'en Amérique.

Vint ensuite une *List of subject Headings for use in Dictionnary catalogue* que publia l'*American Library Association,* comme appendice aux *Rules ;* Cutter la mit au point avec l'aide de deux de ses collègues de l'A. L. A.

Cutter publia alors une *Author Table* que beaucoup ont considérée comme étant d'une utilité relative mais qui fut adoptée cependant par

Digitized by Google

Melvil Dewey, auteur de la *Decimal classification* et par beaucoup d'autres savants bibliographes.

Enfin, parut son *Expansive classification*, œuvre considérable, non encore terminée mais qui n'en sera pas moins, aux yeux des bibliographes et des bibliothécaires, le plus beau titre de Cutter à leur reconnaissance.

Ce n'est, ici, ni le moment ni le lieu de discuter les mérites du système de Cutter ou de le comparer aux systèmes rivaux ; mais on nous permettra, sans doute, de constater que si, de même que la *Decimal classification* de Dewey, l'*Expansive classification* de Cutter avait pû paraître dans un état d'achèvement complet et pourvue d'un bon index, elle eût permis une étude plus aisée et surtout plus fructueuse en adhésions. Cette classification, en effet, par un arrangement suffisamment logique des connaisances humaines, joint à une extensibilité facile et infinie, satisfait, peut-être mieux que d'autres, aux désiderata légitimes des bibliographes. Ajoutons aussi que le choix de symboles formés de lettres, souvent difficiles à énoncer, a pû être un obstacle à sa plus grande diffusion.

Pendant ces derniers temps, Cutter s'était attaché à revoir ses *Rules for a dictionary Catalogue* afin d'en publier une nouvelle édition complétée et pourvue d'améliorations qu'il jugeait nécessaires. C'est ce travail considérable qui l'empêcha de mener à terminaison certaines parties de l'*Expansive classification*.

Nous signalerons enfin que de 1881 à 1893, Cutter dirigea le *Library Journal*, et cette période ne fut pas la moins brillante de la carrière si remarquable de notre confrère américain

La mort de Cutter laissera un vide marquant dans les rangs des bibliographes et bibliothécaires américains. L. S.

77. **Paris**. — Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Le «fonds scandinave» de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris dont nous avons déjà parlé (1), vient d'être ouvert au public. Jeudi, 5 novembre, on a procédé à l'inauguration solennelle des nouvelles salles situées 6, Place du Panthéon, et où sont déjà installés les 35.000 volumes danois, norvégiens, suédois et islandais que la collection renferme. M. Ruelle, administrateur de la Bibliothèque, a prononcé un petit speech dans lequel il a fait l'éloge des donateurs scandinaves et des deux organisateurs de la section, MM. Erik Lie et Capet. Grâce à eux, les amateurs pourront désormais étudier toutes les littératures du Nord, depuis les *sagas* et les *drapas* héroïques du Moyen âge jusqu'aux plaquettes les plus récentes des poètes de Copenhague, de Stockholm et de Christiania.

78. **Rome** — Bibliothèque de l'Université. – *Don.* — La bibliothèque de l'Université de Rome, vient d'être autorisée a accepter le don que lui fait Mme Lucrezia Occhini-Biancini, de la bibliothèque de son père, le professeur Francesco Occhini.

(1) Voyez *Revue*, p. 349.

Digitized by Google

NOTES ET DOCUMENTS

13. **Des Cours pour dames bibliothécaires** viennent d'être institués à Berlin, à peu près sur le plan de ceux qui se donnent déjà depuis quelque temps en Angleterre, pour former un personnel féminin d'aides-bibliothécaires. Les cours donnés à Berlin sont cependant d'un niveau plus élevé et les connaissances exigées, pour pouvoir les suivre, sont plus nombreuses et d'un degré équivalent à celles que l'on acquiert seulement dans des établissements d'enseignement supérieur.

L. S.

14. **Une bibliothèque à l'usage des bibliothécaires.** — En rendant compte du volume publié par M. Thomas Greenwood, à la mémoire de Edward Edwards, j'ai eu l'occasion (Voy. *Revue*, n° 2, pp. 120-121) de signaler la remarquable générosité de l'auteur vis-à-vis de la «Manchester Free Library». Nous apprenons maintenant, que M. Th. Greenwood a fait part au Conseil municipal de Manchester, de son intention d'offrir à la Commission des bibliothèques de la ville, une bibliothèque d'un genre tout spécial.

Elle renfermerait, en effet, les livres en toutes langues, relatifs à la bibliographie, à l'histoire, à l'administration des bibliothèques, à la bibliophilie, à l'histoire de l'imprimerie et de la reliure en tous pays, ainsi que les traités techniques qui s'y rapportent; on y trouverait en un mot tous les livres que les bibliothécaires considèrent comme les « outils » indispensables à leur profession. Aussi, M. Greenwood compte-t-il appeler cette institution : « la bibliothèque des bibliothécaires. »

A l'usage des bibliothécaires qui ne pourraient se déplacer pour aller à Manchester même, consulter les collections qui les intéressent un service de prêt sera organisé.

Enfin, M Greenwood compte doter cette bibliothèque d'un capital, dont les revenus suffiront à son entretien et à son accroissement. L. S.

15. **La première édition d'Hamlet.** — On a longtemps cru que l'édition d'*Hamlet* de 1604 était la première des œuvres de Shakespeare, amis, en 1823, on a trouvé une édition d'*Hamlet* publiée en 1603 Un exemplaire de cette édition est en la possession du duc de Devonshire ; un second exemplaire fut vendu à un libraire par un étudiant pauvre pour un shilling ! Cet exemplaire se trouve, à présent, au British Museum, mais on ignore le prix qui en fut donné au libraire.

L. S.

16. **Bibliographie de l'histoire de France depuis 1789.** — MM. Caron et Brière ont entrepris de publier, sous les auspices de la *Société d'histoire moderne*, une bibliographie de l'histoire de France, depuis 1789.

Digitized by Google

17. **Une curiosité bibliographique.**— C'est du tome XLIII du *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne* (Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1903. 1 vol. in-8°. 288 pages), que nous voulons parler. On sait que la *Société* a adopté un projet d'orthographe wallonne unifiée, dû à M. Jules Feller (v. *Bulletin*, t. XLI). Le volume que nous signalons, est le premier qui soit imprimé dans l'orthographe nouvelle et, à ce titre, il constitue une curiosité. Ajoutons qu'il est d'une élégance typographique irréprochable et qu'il est orné d'une jolie vignette de M. A. Rassenfosse.

O. G

18. **Annuaire International des Sociétés savantes.**—La première édition de cet annuaire vient de paraître par les soins de M. H. Delaunay (Paris, Lahure, 1903. 783 pages). Il se propose d'offrir une vue d'ensemble de toutes les sociétés savantes (scientifiques, artistiques et littéraires) que nous savons exister actuellement dans les cinq parties du monde. Les sociétés sont groupées par pays, et dans chaque groupe, par ordre alphabétique des villes. On peut relever dans ce volume bien des erreurs et bien des lacunes. On ne manquera pas de constater, par exemple, que les renseignements sur les publications des sociétés — renseignements essentiels, si importants à connaître — sont trop sommaires et assez défectueux. Mais, le but poursuivi est des plus utiles et nous souhaitons qu'une seconde édition permette bientôt à l'auteur d'améliorer son œuvre.

De même que le *Handbook to Learned Societies and Institutions* dont M. Thompson annonce la publication, ce sera un bon outil pour tous les travailleurs.

O. G.

19. **Quelques notes sur le grand dictionnaire universel** par Pierre Larousse. Paris, 17 vol. in-4°.

Dates inscrites sur les exemplaires du premier tirage, ou plutôt de la première émission.

Tome	I	1866	La « Préface » est datée
»	II	1867	du « 20 décembre 1865 ».
»	III	1867	
»	IV	1869	
»	V	1869	
»	VI	1870	
»	VII	1870	
»	VIII	1872	
»	IX	1873	
»	X	1873	
»	XI	1874	
»	XII	1874	
»	XIII	1875	
»	XIV	1875	
»	XV	1876	
»	XVI : 1er supplément	1878	
»	XVII : 2e »	sans date,	

Digitized by Google

Dans l'avis « au Lecteur », à la fin de ce dernier volume, p. 2033, on lit : « L'Encyclopédie des faits contemporains (17e volume) retrace l'Histoire contemporaine depuis 1875 jusqu'en 1890 »

Dans certains exemplaires, cet avis « au Lecteur », formant les dernières pages (2021-2024), est daté de janvier 1890 ; mais une note qui suit immédiatement prouve que le volume est bien postérieur au 15 décembre de cette année.

Dans les premiers exemplaires mis en vente de ce deuxième supplément, on voit, à la page 28, le tableau de l'Académie française. « Les quarante fauteuils depuis 1834 jusqu'en 1887 ». Dans d'autres exemplaires, vendus postérieurement, ce tableau va « jusqu'en 1896 ».

Dans ces derniers exemplaires, à l'article Sadi *Carnot*, il est parlé de son assassinat, le 24 juin 1894, tandis qu'il n'est nullement fait mention de leurs présidences aux articles consacrés à ses successeurs immédiats, Casimir-Périer et Félix Faure.

A l'article consacré au général Boulanger, il n'est parlé ni de sa condamnation par la Haute-Cour, ni de sa mort (1891). Sa biographie s'arrête à la fin de 1887.

E. O.

20. **L'Incident Karl Bücher.** — Ce savant économiste, professeur ordinaire à l'Université de Leipzig, vient de déchaîner, en Allemagne, dans le monde du livre, une véritable effervescence, par la publication de son ouvrage *Der deutsche Buchhandel und die Wissenschaft: Denkschrift, im Auftrage des Akademischen Schutzvereins verfasst.* — Leipzig, B. G. Teubner, 1903, in-8°, IV, 251 pp., prix : M. 1,60, qui, en quelques mois a atteint sa 2me édition.

L'industrie et le commerce du livre allemand passent pour organisés admirablement sur des bases rationnelles et acceptables. Telle n'est point cependant la conviction de K. B., et il en fait part au public dans cet ouvrage de forme limpide et élégante, méticuleusement, sinon très véridiquement, documenté, dans le fond, et à ce point sursaturé d'érudition spéciale qu'il pourrait paraître confiner au genre prétentieux, s'il n'était la synthèse d'investigations laborieuses, habiles et réitérées, auxquelles peut-être les conseils n'ont pas manqué tout à fait. Le Dr O. Hartwig, l'éminent directeur du « Centralblatt für Bibliothekswesen », appelle le livre de K. B « un écrit de combat dans le meilleur sens du mot ». C'est dire assez que l'auteur a fait de son travail un réquisitoire, très remarquable sans doute, mais aussi toujours sévère et parfois acerbe, contre tous les facteurs économiques de production et d'écoulement du livre allemand.

Voici, pour ne citer qu'un exemple, la traduction d'un passage qui nous concerne spécialement :

« Il ne doit plus arriver que nos bibliothèques publiques, aux ressources fréquemment médiocres, suffisantes seulement pour l'indispensable, soient encore affaiblies dans leurs moyens d'action, compara-

Digitized by Google

tivement à celles de l'étranger, par le fait qu'elles doivent acquérir les ouvrages de fond allemands 10 à 15 % plus cher qu'ils ne sont fournis aux établissements étrangers. Il ne doit plus être toléré que diverses bibliothèques, dans la même ville, soient traitées différemment, que des adjuvants nécessaires à leur administration leur soient arbitrairement soustraits, ou que l'octroi leur en soit uniquement continué suivant leur bonne conduite. »

Comme on l'a vu plus haut, dans l'énoncé du titre, K. B. conclut en proposant la création d'une union de défense, dont il formule les statuts.

Naturellement, K B. s'est attiré, de la part des éditeurs et des libraires mis en cause, un grand nombre de copieuses et virulentes réfutations ; au reste, cette forme nouvelle de polémique entre théoriciens un peu juges et parties, et praticiens évidemment intéressés, démontre tout au moins qu'il existe, en l'espèce, un grand nombre de points devenus irritants, à tort ou à raison, et qui doivent être impartialement revisés.

Quoi qu'il en soit, la discussion se poursuit ; la presse, assez mal informée d'ailleurs, et le public y prêtent en Allemagne, et même en Autriche, une réelle attention ; on peut dire que des conséquences intéressantes et salutaires découleront inévitablement de ce conflit symptomatique et rempli d'enseignements qui, à ma connaissance, n'avait pas, jusqu'à présent, été signalé aux écrivains d'expression française.

CH. SURY.

ACTES OFFICIELS.

Examen de candidat-archiviste. — M. CARLOS VAN DEN HAUTE, docteur en philosophie et lettres (sciences historiques), a subi l'examen de candidat-archiviste à la session de novembre 1903.

Un arrêté royal du 30 septembre 1903 a déterminé la composition de la *Commission de Patronage de l'Exposition de l'Art ancien au pays de Liège*, annexée à l'Exposition internationale qui aura lieu à Liège en 1905. Parmi les membres de cette commission figurent les bibliothécaires et Archivistes suivants : MM. BODY (A), Archiviste de la Ville de Spa ; BRASSINNE (J.), Sous-bibliothécaire de l'Université de Liège ; DELMER (A.), Bibliothécaire de l'Université de Liége ; FLAMENT (A. J. A.), Archiviste de l'Etat à Maestricht ; GOBERT (TH), Archiviste provincial à Liège ; LAHAYE (L.), Archiviste de l'Etat à Namur ; PICK (R.), Archiviste de la ville à Aix-la-Chapelle ; PONCELET (ED.), Archiviste de l'Etat à Mons.

Digitized by Google

Bibliographie des Bibliographies. IV.

En préparant cette liste — que nous nous efforcerons de rendre aussi complète que possible — nous avons pour but de mettre à la disposition de nos confrères, avec ensemble et ordre, l'indication des sources d'information bibliographique éparses dans une multitude de publications, où elles échappent fréquemment à l'attention des intéressés.

L. STAINIER.

Aders (W. M.). Beiträge zur Kenntnis der Spermatogenese bei den Cölenteraten. (*Zeitschrift für wissenschaftliche Zoologie*, B. LXXIV, 1903, H. 1. (Bibliographie, p. 105)].

Anders (J. M.) — Jaundice, with reports of interesting illustrative cases. A contribution to the toxic form of this condition [Article dans : *The American Journal of medical sciences*, Vol. CXXV, n° 4. April 1903, pp. 597 — 618. — Contient, pp. 617-618, une bibliographie relevant 18 sources].

Armann (W. F.) Die Behandlung des congenitalen Klumfusses an der Poliklinik des Baseler Kinderspitales. [*Jahrbuch für Kinderheilkunde und physische Erziehung*, B. 57, 1903, H. 5. (Bibliographie : pp. 669-670.-53 sources)].

Backman (W). — Ueber die Verbreitung des runden Magengeschwüres in Finland, sowie Einiges über seine Aetiologie. [Article dans : *Zeitschrift für klinische Médicin*, B. XLIX, H. 1-4, pp. 161-180; se termine par une bibliographie (p. 180) relevant 30 sources].

Bardenhewer (O.) — Patrologia. Versione italiana sulla seconda edizione tedesca con aggiunte bibliografiche. Vol. I. Dalla fine del I all'inizio del IV secolo. Rome, Desclée, 1903. In-8°, 288 p.

Bellet (Ch.-F.) — Le Saint-Suaire de Turin. *(Revue d'Histoire ecclésiastique*. IV. 2. pp. 336-345) [Renferme de nombreuses indications bibliographiques].

Bellot (H. H. L.) — The Inner and Middle Temple : legal, literary and historical associations. London, Methuen, 1902. In-12°, XX-412 p. [Renferme 12 pages de bibliographie].

Bibliographie de Bourdaloue, d'après les registres de l'abbé Bignon, par un bibliophile. (*Revue Bourdaloue*, Avril 1903).

Bibliographie [analytique] des ouvrages sur le droit civil. [*Revue trimestrielle de droit civil*, II, 1903, n° 1. pp. 107-154].

Digitized by Google

Bibliographies et ouvrages sur les incunables. Histoire de l'Imprimerie. Impressions facsimilés. Ouvrages sur les Filigranes. [Chapitre du catalogue CV (Incunables et bibliographie des ouvrages imprimés avant 1501) publié par L. Rosenthal's antiquariat pp. 213-236 ; nos 1563-2002]. Munich, Rosenthal, (1903). in-8°.

[Bibliographie des travaux gynécologiques du Dr Max Sänger] [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*. B. XVII, 1903, H. 2. pp. 147-155. 132 titres ; supplément, ibidem, H. 3, p. 375-376].

Bium (**M.**) — Bibliographie Luxembourgeoise ou Catalogue raisonné de tous les ouvrages ou travaux littéraires publiés par des Luxembourgeois ou dans le Grand-Duché de Luxembourg. Ire Partie : Les auteurs connus. Livre 1 et 2. (Ergänzungshefte zu « *Ons Hemecht* ») Luxembourg 1902-03, in-8°.

Boissonnade (**P.**). — Les études relatives à l'histoire économique de la France au Moyen âge. [article accompagné de nombreuses références bibliographiques, dans : *Revue de synthèse historique*. T. V. n° 3. Déc. 1902, pp. 334-370.]

Brizio (**E.**). — Elenchi degli scritti contenuti negli *Atti e memorie della r. deputatione di storia patria per le Romagne*, con l'indice degli argomenti delle memorie e delle letture a tutto il volume XVIII della serie III (1862-1900). Bologne, Deputazione di storia pxtria, 1903. In-8°, 62 p.

Boerma (**R. U.**). — Ein Fall von hydronephrotischer Wanderniere. [*Monatsschrift für Geburtshülfe and Gynaekologie*, B. XVII, 1903, H. 2. (Bibliographie, pp. 237-238. 24 sources)]

Brehm (**O.**). — Ueber die Mesenterialschrumpfung and ihre Beziehungen zum Volvulus der Flexura sigmoidea. [*Archiv für klinische Chirurgie*, B. LXX, 1903, H. I. (Bibliographie, p. 301-28 sources).]

Brown (**Elmer E.**). — The making of our middle schools : an account of secondary education in the United States. New York, Longmans, 1903, in-8°, XIV-547 p. [L'appendice C. (p. 481-518) est constitué par une bibliographie que complètent des notes bibliographiques après plusieurs chapitres.]

Catologo per ordine cronologico di 68 differenti giornali constituenti una serie quasi ininterrotta dal 1776 al 1885. Pavia, Tacchinardi e Ferrari, 1903, In-8°, 16 p.

Catalogue des livres acquis par la bibliothèque du ministère de la guerre, pendant l'année 1902. S. L. (1903). In-8°, 64 p. (imprimé au recto).

Digitized by Google

Chamberlain (**A. H.**). — Bibliography of the manual arts. Chicago, Flanagan C°, (1902). In-8° 106 p.

Daniel (**B.**). — Ueber den Schatz'schen Metranoiker (*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B. XVII, 1903, H. 1. (Bibliographie, p. 55)].

David (**P.**). L'assurance contre le chômage en Suisse. Liège, Demarteau, 1903. In-8°. [Bibliographie, p.p. XV-XXIII].

Davidson (**A. F.**) — Alexandre Dumas (père) his life and works. New York, Lippincott, 1903. In-8°. [contient une bibliographie complète des œuvres de Dumas père].

Deganello (**U.**). — Ueber die Struktur und Granulierung der Zellen des akuten und chronischen Eiters des Menschen. [*Virchows Archiv f. pathol. Anat. u. Phys* B. 192, 1903, H. 2. (Bibliographie : p p. 213-218.-39 sources).]

De Leener (**L.**). — Les syndicats industriels en Belgique, Bruxelles, Misch et Thron, 1903, in-8° [Bibliographie p.p. XVII-XXI].

Delpy (**A.**). — Bibliographie analytique des édits sur le papier timbré. [*Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique « Le Vieux Papier »*. 1903].

Delpy (**A**). — Essai d'une bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique. [*Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique « Le Vieux Papier »*. 1903].

Easton (**P. S.**). — Constructive development of group theory, with bibliography. New-York, Ginn, 1902. In-8°.

Escherich (**K.**). Ueber die Biologie der Ameisen. Uebersicht über die neuren Arbeiten. [*Zoologisches Centralblatt*, X, 1903, n^{os} 7-8. p,p. 209-211].

Ferroni (**E.**). — Ueber Mola haematomatosa tubarica. [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B. XVII, 1903, H. 3. (Bibliographie, p.p. 318-319. 17 sources)].

Fischer (**B**). — Ueber Lipämie und Cholosterämie, sowie ueber Veränderungen des Pankreas und der Leber bei Diabetes mellitus. [*Virchows Archiv f. pathol. Anat. u. Phys.* B. 172, 1903, H. 2. (Bibliographie : p.p. 250-261. 227 sources.]

Fleischmann (**C.**). — Ueber eine seltene, vom Typus abweichende Form des Chorionepethelions mit ungewöhnlichem Verlaufe [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie* B. XVII, 1903, H. 4. (Bibliographie, pp, 427-428. 27 sources)].

Digitized by Google

Franckhauser (**F.**). — Badische Geschichtsliteratur des Jahres 1902. [*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, B. XVIII, 1903, H. 2. p.p. 343-393].

Franqué (**Otto von**). — Ueber Chorioephithelioma malignum [article dans : *Zeitschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*. B. XLIX, H. 1. p.p. 63-88 ; se termine par une bibliographie (p.p. 85-87), relevant 41 sources].

Friedländer (**G.**). — Zur Frage der Behandlung der tuberculösen Peritonitis. [*Archiv für klinische Chirurgie* B. LXX, 1903, H. 1. (Bibliographie : p.p. 212-214.-59 sources)].

Fumi (**L.**) **e Mazzatinti** (**G.**). — Indici del *Bolletino della r. deputazione umbra di storia patria* d'all'anno 1895 all anno 1901. Perugia, Unione tipogr. coop. 1903. In-8° XXVII-113 p.

Galante (**Luigi**). — Index codicum classicorum latinorum qui Florentiae in bybliotheca Magliabechiana adservantur. Pars I. (cl. I-VII). [Publié dans : *Studi italiani di filologia classica*. Vol. X. 1902. pp. 323-358].

Gass (**J.**) — Strassburgs Bibliotheken. Strassburg, Le Roux, 1902. In-8°, VIII-82 p. [Renferme, pp. VII-VIII une bibliographie des ouvrages relatifs aux bibliothèques de Strasbourg].

Giomo (**G.**) — Indici per nome d'autore e per materia delle pubblicazioni sulla storia mediœvale italiana (1890-98) raccolte e recensite nel *Nuovo Archivio Veneto*. Venezia, tip. Vesentini, 1903. In-8°, 427 p.

Green (**R**). — Anti-Methodist publications issued during the eighteenth century : A chronologically arranged and annotated bibliographie of all known books and pamphlets written in opposition to the methodist revival during the life of Wesley, together with an account of replies to them, and of some other publications. London, C. H. Kelly, 1902. In-8°, VII-175 p. [Relève 606 titres].

Guilliermond (**A.**) — Recherches cytologiques sur les levures. [*Revue générale de Botanique*, 1903. (Bibliographie n° 172. pp. 175-177. — 61 sources)].

Hagelstam (**J.**) — Ueber die Bedeutung der Difformitäten der Wirbelsaüle und des Brustkorbes bei der Diagnose der Syringo-Myelie. [Article dans : *Zeitschrift für klinische Medicin*, B. XLIX, H. 1-4, pp. 95-110 ; se termine par une bibliographie (p. 110) relevant 14 sources].

Halban (**J.**) Zur Therapie der Gynatresien. [Article dans : *Zeitschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B. XLIX, H. 1. pp. 17-31 ; se termine par une bibliographie (p. 31) relevant 25 sources].

Digitized by Google

Hengge (A.) — Pseudohermaphroditismus und secundäre Geschlechtscharaktere, ferner 3 neue Beobachtungen von Pseudohermaphroditismus beim Menschen. [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B XVII, 1903, H. 1. (Bibliographie, pp. 47-49 ; 66 sources)].

Hirschl (H.) — Ueber Chorea gravidarum. [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B. XVII, 1903, H. 1. (Bibliographie, p. 70)].

Hoffmann-Kreyer (Ed.) — Bibliographie über schweizerische Volkskunde für das Jahr 1902. [Extrait de ; *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, 1903. B. VII, H. 1, pp. 71-80].

Indice dei lavori storici contenuti nelle pubblicazioni del r. Instituto lombardo di scienze e lettere dalla fondazione a tutto il 1001, compilato per cura della presidenza Milano, Hoepli, 1903. In-8°, 63 p.

Indice generale degli studi italiani di filologia classica. (Volumi I-X ; 1893-1903). [Publié à la fin de : *Studi italiani di filologia classica*. Vol. X. 1902, pp. 437-446]. Firenze 1902.In-8°.

Jensen (J.) — Ueber Pneumokokkenperitonitis. [*Archiv für klinische Chirurgie* B. LXX, 1903, H. 1. (Bibliographie ; pp. 155-159. — 134 sources)],

Kellen (T.) — Krupp-Bibliographie. [Dans : *Börsenblatt f. d. deutschen Buchhandel*. 1903, nos 34 et 35].

Kleinwächter (L.) — Einige Worte über wiedergeholte Schwangerschaftsunterbrechung seltenerer Aetiologie. [Article dans : *Zeitschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*. B. XLIX, H. 1. pp 1-16 ; se termine par une bibliographie (pp. 15-16), relevant 28 sources].

Kolomenkin (N.) — Zur Frage über die operative Behandlung der Uterusruptur. [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*. B. XVII, 1903, H. 4. (Bibliographie. p. 520. 19 sources)].

Lacombe (P.) Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle. Paris, Imp. Nationale, 1903. In-8°, XXXVIII-510 p.

La Mantia (G.) — Indice generale delle *Archivio storico siciliano*, anni I-III e I-XXV (1873-1900). Palermo, tip. *Era Nova*, 1902. In-8°, VIII-151 p.

Landi (C.) — Codices græci bybliothecæ universitatis patavinæ. [Publié dans : *Studi italiani di filologia classica*. Vol. X. 1902, pp. 18-20. Indicis Cod. græc. bybl. Univ. patav. supplementum. ibidem, pp. 430-432.] Firenze, 1902. In-8°.

Leon (N.) — Bibliografia Mexicana del Siglo XVIII. Seccion I, primera parte. Mexico, 1902. In-8°, 463 p.

Digitized by Google

List (**A**) of the best books relating to Dutch East India, made up in commemoration of the third centenary of the foundation of the East India Company (20 march 1602). The Hague, Nijhoff, 1902. Gr. in-8°, 40 p.

Liste chronologique des ouvrages et opuscules publiés par le Dr G. Schlegel, 1862-1901. Leide, Brill, 1902. Gr. in-8°, 24 p.

Lyonnet (**H.**) — Histoire du Théâtre : Dictionnaire des Comédiens français (ceux d'hier). Biographie, Bibliographie, Inconographie... Genève, Bibliothèque de la *Revue internationale illustrée*, s. d. (1902-1903). Gr. in-8°. [Parait en fascicules].

Macdonald (**D. B.**) — Development of Muslim theology, jurisprudence and constitutional theory. (Semitic series n° 9). New-York, Scribner, 1903. In-8°. [Bibliographie].

Masslow (**O.**) — Bibliographie zur deutschen Geschichte, 1902. [Publiée dans : *Historische Vierteljahrschrift*. 1903, Hefte 1,2...]

Mc Cabe (**J.**) — St-Augustine and his age. New-York, Putnam, 1903. In-8°, V-516 p. [Renferme 6 pages de Bibliographie].

Mayet (**L.**) — Notes sur les sciences anthropologiques et plus particulièrement l'anthropologie criminelle en Hollande et en Belgique. 2e partie : Belgique. Lyon, Storck, 1903. In-8°, 154 p. [Contient (pp. 101-151) une bibliographie relevant 197 sources et imprimée au recto seulement].

Monroe (**W. S.**) — Educational labors of Henry Barnard. New-York, Bardeen. 1903, in-8°. [Bibliographie].

Mourier-Deltour. — Catalogue et analyse des thèses latines et françaises admises par les Facultés des Lettres (année scolaire 1901-1902). Paris, Delalain, 1902. In-8°, 92 p.

Muthmann (**A.**) — Ueber einen seltenen Fall von Gefässgeschwulst der Wabelsäule. [*Virchows Archiv. f. pathol. Anat u. Phys.* B. 172, 1903, H. 2. (Bibliographie, pp. 343-344. 26 sources)].

Nebesky (**O.**) — Zur Kasuistik der vom Ligamentum rotundum uteri ausgehenden Neubildungen. [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B. XVII, 1903, H. 4. [Bibliographie, pp. 459-460. — 62 sources)].

Neumann (**F.**) — Karl Dziatzko, 1842-1903 : an obituary and bibliography. [Article dans : *The Library Journal*, XXVIII, n° 3, pp. 105-110].

Ophorst (**J. D. B.**) — Catalogus van de bibliotheek der Koninklijke Militaire Academie. 1e supplement (tot 1 October 1901). Breda, Kon. Milit. Acad., 1902. Gr. in-8°, IV-71 p.

Digitized by Google

Pappenheim (**P.**) — Beiträge zur Kenntnis der Entwicklungsgeschichte von Dolomedes fimbuatus Clerck, mit besonderer Berücksichtigung der Bildung des Gehirns und der Augen. [*Zeitschrift für wissenschaftliche Zoologie*, B. LXXIV, 1903, H. 1. (Bibliographie, pp. 151-153)].

Parsons (**A. J.**) — Books, pamphlets, periodicals, maps, and original plans of the « Centennial exhibition » in the division of prints, Library of Congress, Washington. (U. S. A. House of Representatives. Document n° 552. *Celebration of the one hundredth anniversary of the establishment of the seat of Government in the district of Columbia* pp. 329-340). Washington Government Printing office, 1901, in-4°.

Pergameni (**H.**) — Histoire générale de la littérature française. 2e édition. Bruxelles, Lamertin, 1903. [Chaque chapitre important est accompagné d'une bibliographie choisie de la matière traitée].

Polano (**O.**) — Beiträge zur Anatomie der Lymphbahnen im menschlichen Eierstock. [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B, XVII, 1903, H. 4. (Bibliographie, pp. 495-496. — 31 sources)].

Prenau (**S. L.**) — Verhandeling over het nut van de zuivere uitspraak der nederlandsche taal. (K. Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde). Gent, Siffer, 1903. 1 vol. in-4°. [Renferme une bibliographie, pp. 231-233].

Rommel (**H.**) — Thomas Bouquillon, docteur en théologie, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Washington. Notice bio-bibliographique. Bruxelles, Schepens, 1903. In-8°, 79 p.

Rosengvist (**E.**) — Ueber den Eiweissstoffwechsel bei der perniciösen Anämie, mit specieller Berücksichtigung der Bothriocephalus-Anämie. [Article dans : *Zeitschrift fur klinischeMedicin*, B. XLIX, H. 1-4, pp. 193-320 ; se termine par une bibliographie (pp. 316-320) relevant 111 sources].

Rossi (**G.**) — Le Glandole odorifere dell' Iulus communis. [*Zeitschrift f wissenschaftlithe Zoologie*, B. LXXIV, 1903, H. 1. (Bibliographie, pp. 78-79)].

Roumejoux (**A. de**), **Bosredon** (**P. de**) **et Villepelet** (**F.**). — Bibliographie générale du Périgord. T. V. (Années 1900-01). [Publication de la *Société historique et archéologique du Périgord* 1902. In-8°, VII-86 p.]

Salmond (**J. W.**) — Jurisprudence ; or the theory of the Law. London, Stevens & Haynes, 1902. In-8°, XV-673 p. [Contient une bibliographie critique, de 8 pages, sur la théorie de la loi].

Digitized by Google

Sammelbericht über die geburtshülflisch-gynaekologische Litteratur. [Bibliographie analytique des travaux parus pendant l'année précédente dans les différents pays, rédigée par différents auteurs, dans le *Monatsschrijt für Geburtshülfe und Gynaekologie*, Berlin].

Santi (le P. de), Palmieri (le P. A.) et Legg (W.) — Bibliografia delle discipline liturgiche. [Se trouve à la fin de chaque fascicule de la *Rassegna Gregoriana*].

Schauman (O.) — Ueber die Häufigkeit und klinische Bedeutung der Pupillendifferenz nebst einigen speciellen Bemerkungen über die sogenannte « Springende Mydriasis ». [Article dans : *Zeitschrift für klinische Medicin*, B. XLIX, H. 1-4, pp. 61-89 ; se termine par une bibliographie (pp. 87-89) relevant 68 sources].

Scheel (K.) und Assmann (R.) — Halbmonatliches Literaturverzeichniss der « *Fortschritte der Physik* ». 1902, (1re année). [Paraît dans : *Berichte der deutschen physikalischen Gesellschaft*].

Seelmann (W.) — Die plattdeutsche Literatur d. 19, Jahrhundert. Bibliographische Zusammenstellung. [Dans *Jahrbuch d. Vereins f. niederdeutsche Sprachforschungen*, 1902, XIII. pp. 154-170].

Sheldon (J. G.) — Abscesses of the liver following typhoid fever. [Article dans : *The American Journal of Medical Sciences*, Vol. CXXV, nº 4. April 1903, pp. 618-629. — Contient p. 629, une bibliographie relevant 26 sources].

Sibelius (Chr.) — Zur Kenntniss der Gehirnerkrankungen nach Kohlenoxydvergiftung. [Article dans : *Zeitschrift für klinische Medicin*, B. XLIX, H. 1-4, pp. 111-137 ; se termine par une bibliographie (pp. 136-137) relevant 33 sources].

Sketchley (R. E. D.) — English book illustration of today ; Appreciations of the Work of living english illustrators, with list of their books. With introduction by Alfred W. Pollard. London, Kegan Paul, 1903. In-8°, 206 pp.

Staehler (F.) — Neuere Arbeiten über die Pathologie und Therapie der Gonorrhoe des Weibes. [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B. XVII, 1903, H. 1. (Bibliographie, pp. 82-86)].

Stravoskiadis (C.) — Ueber die Veränderungen der Uterus bei akuten Infektionskrankheiten. [*Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie*, B. XVI-XVII, 1902-1903. (Bibliographie, B. XVII, 1903, H. 2, p. 201. 29 sources)].

Digitized by Google

Table des matières de la IX[e] série [du *Journal Asiatique*], comprenant les années 1893 à 1902. Paris, Leroux, 1902. [Tome XX, n° 3].

Table générale des travaux publiés par la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*). 1890-1901. Paris, Bureaux de la *Revue*, 1903. In-8°.

Tschlenow (**M.**) — Ueber multiple spontane Keloide [Article dans : *Dermatologische Zeitschrift*, B. X, April 1903, H. 2. — pp. 120-142 ; se termine par une bibliographie (pp. 140-142) relenant 78 sources].

Ussani (**V.**) — Codices latini bybliothecae universitatis messanencis ante saec. XVI exarati. [Publié dans : *Studi italiani di filologia classica*, Vol. X, 1902, pp. 165-174].

Valois (**N.**) — Notice sur la vie et les travaux de M. Jules Girard. [*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1902. Nov.-Déc.*, pp. 674-711. Renferme : *Bibliographie des principales publications de M. Jules Girard*, pp. 706-711.] Paris, Picard, 1902, in-8°.

Vianna (**Arthur**). — Catalogo geral systematico da 1*a* secção de manuscriptos da Bibliotheca e Archivo publico [do Pará]. Epocha 1681 a 1860. [Dans *Annaes da Bibliotheca e archivio publico do Pará*. Tomo II, Fev. 1903. Belem, imprensa official, pp. V-XLV.

Vincent (**L. H.**) — Molière. New-York, Houghton, Mifflin, 1903. In-16°. [Contient une bibliographie des ouvrages relatifs à Molière].

Wilson (**L. N.**) — Bibliography of child study for the year 1901. [Dans : *Pedagogical Seminary*, Déc. 1902, pp. 521-542, Bibliographie relevant 307 titres].

Woolley (**P. G.**) — Ein primärer karzinomatoider Tumor (Mesothelioma) der Nebennieren mit sarkomatösen Metastasen. [*Virchows Archiv f. Pathol. Anat u. Phys.* B. 172, 1903, H. 2. (Bibliographie : pp. 319-323. — 101 sources)].

Zietzschmann (**E. H.**) — Beiträge zur Morphologie und Histologie einiger Hautorgane der Cerviden [*Zeitschrift für wissenschaftliche Zoologie*, B. LXXIV, 1903, H. 1. (Bibliographie pp. 63-64)].

Zilliacus (**W.**) — Scirrhus mammal und Adenocarcinoma nasi bei derselben Kranken. [Article dans : *Zeitschrift für klinische Medicin*, B. XLIX, H. 1-4, pp. 146-160 ; Renferme pp. 147 et 160 des bibliographies du sujet relevant 17 et 41 sources].

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BUILDING
USE ONLY



Digitized by Google